

Lucy E. Sewall

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

http://www.archive.org/details/lapsychologiemor00more

A son honoré confrère
Morse Sewall
hommage de l'auteur
Moreau

LA

PSYCHOLOGIE MORBIDE

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

CORBEIL, TYPOGR. ET STÉR. DE CRÉTÉ.

LA

PSYCHOLOGIE MORBIDE

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

OU

DE L'INFLUENCE DES NÉVROPATHIES

SUR LE DYNAMISME INTELLECTUEL

par

LE DOCTEUR J. MOREAU (DE TOURS)

MÉDECIN DE L'HOSPICE DE BICÊTRE.

« Je vois marcher l'aiguille du cadran et se placer sur l'heure : Quel est le mécanisme intime qui la guide? Nul ne le dit. »

(PHILARÈTE CHASLE.)



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR MASSON

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

M DCCC LIX


BOSTON MEDICAL
JUN 7 1910
LIBRARY.

ARGUMENT

Les dispositions d'esprit qui font qu'un homme se distingue des autres hommes par l'originalité de ses pensées et de ses conceptions, par son excentricité ou l'énergie de ses facultés affectives, par la transcendance de ses facultés intellectuelles, prennent leur source dans les mêmes conditions organiques que les divers troubles moraux dont la *folie* et l'*idiotie* sont l'expression la plus complète.

AVANT-PROPOS

DE L'INTERVENTION DE LA PSYCHOLOGIE MORBIDE DANS L'ÉTUDE DU DYNAMISME INTELLECTUEL.

Il est certaines questions psychologiques que la philosophie scholastique, avec toutes ses subtilités, ses hypothèses, a vainement tenté de résoudre.

Je publie ce livre dans l'espoir qu'il contribuera à élucider ces questions, à faire ressortir le néant de certaines doctrines contre lesquelles tout esprit simple et droit a une tendance instinctive à se révolter, et qu'il subit pourtant parce qu'il n'a pas encore appris à se servir, pour les combattre, des armes que la science met aujourd'hui entre ses mains.

Osons dire notre pensée : en fait de psychologie, il semble que nous vivons dans un monde idéal et tout peuplé de fantômes que, trop souvent, l'habitude nous

fait prendre pour des réalités. Nous pourrions, sous plus d'un rapport, appliquer à cette branche de la philosophie, ce qu'un des poëtes les plus distingués de notre temps (1) dit de la littérature actuelle pour qui la forme est tout : « Abordez-la hardiment, déroulez ses volutes, regardez derrière ses images, et vous ne trouverez rien, rien ; et si comme *Polonius*, je vous demande *Que lisez-vous là, Monseigneur?* vous serez en droit de me répondre comme Hamlet : *Des mots ! des mots ! des mots !* »

Chose étrange ! la sagacité, la pénétration que l'homme déploie en tant de circonstances, quand il applique son attention au monde extérieur, lui font presque toujours défaut lorsqu'il veut s'étudier lui-même. La voix qui lui criait, il y a plusieurs siècles déjà : Γνοτί σεαυτὸν, rententit toujours en vain ; c'est la voix du désert (*vox clamans in deserto*) à laquelle le silence seul répond.

Nos jugements sur nous-mêmes, sur nos actes intérieurs, ce sont nos désirs immodérés, de vagues aspirations plutôt que le sentiment de la vérité, qui nous les dictent. » Les hommes, répétons-le avec un écrivain du siècle passé, préfèrent toujours le merveilleux au simple, ce qu'ils n'entendent pas à ce qu'ils peu-

(1) Maxime du Camp, les *Chants modernes*.

vent entendre ; ils méprisent les objets qui leur sont familiers et n'estiment que ceux qu'ils ne sont point à portée d'apprécier... Il leur faut du mystère pour remuer leur imagination, pour exercer leur esprit, pour repaître leur curiosité qui n'est jamais plus en travail que quand elle s'occupe d'énigmes impossibles à deviner, et qu'elle juge, dès lors, très-dignes de ses recherches. »

Sommes-nous donc destinés à être perpétuellement le jouet de l'erreur, à ignorer toujours ce qu'il nous importe le plus de connaître, à mettre à la place des faits les créations de notre imagination, créations d'autant plus séduisantes qu'elles sont plus insensées et proviennent d'un cerveau parfois surexcité jusqu'au délire ; à nous prosterner, enfin, comme on l'a dit, jusqu'à la fin des siècles, devant la marotte de la folie, parce que nous la voyons, quelquefois, à la main du génie qui l'agite et en fait sonner les grelots ?

Cela est à craindre tant que, dans l'étude de l'homme, on ne fera pas une plus large part à l'organisation, aux changements, aux modifications de toutes nuances et de toute nature dont elle est susceptible, tant qu'on n'y fera pas entrer, surtout, un élément important, nécessaire, l'élément *pathologique*, tant que l'on ne s'éclairera pas du flambeau d'une science qui est loin d'être

nouvelle pour le petit nombre de savants qui la cultivent, de nos jours, mais qui, pour le plus grand nombre (nous entendons le public instruit et éclairé), est lettre close, on pourrait dire même : est comme si elle n'était pas, nous voulons parler de la *psychologie morbide*.

Suivant nous, toutes les erreurs des hommes relativement aux facultés intellectuelles, à leur jeu, à leur mécanisme, à leurs défaillances comme à leur exaltation, sont des erreurs de physiologie, d'organisation. Faute d'expérience, de connaissances suffisantes en ces matières, ils ne peuvent se former que des idées imparfaites des lois qui président à la vie organique, du pouvoir de l'organisation, de l'énergie qu'elle acquiert dans telles ou telles circonstances, des effets étranges, merveilleux qui peuvent en être le résultat, etc. Dès lors, le fonctionnement intellectuel ne saurait être pour eux qu'une scène d'illusions, la source des préjugés qui leur font rejeter obstinément toute vérité, toute assertion fondée sur les notions les plus claires, les plus élémentaires même, d'une science qu'ils ignorent.

« L'homme, dit Broussais, n'est connu qu'à moitié, s'il n'est observé que dans l'état sain ; l'état de maladie fait aussi bien partie de son existence morale que de

son existence physique..... (1). » Nous ajouterons que l'état de maladie peut seul donner la clef de plusieurs phénomènes de l'ordre moral, affectif et intellectuel, que, seul, il nous en dévoile la véritable nature.

On pressent peut-être, déjà, le but que nous nous sommes marqué dans ce travail. Pouvons-nous espérer de l'atteindre, et n'avons-nous pas trop présumé de nos forces? Malebranche a dit quelque part, dans son livre *De la recherche de la vérité*, « qu'il n'y a point d'esprit si petit qu'il soit, qui ne puisse en méditant, découvrir plus de vérités que l'homme du monde le plus éloquent n'en pourrait décrire. » J'avoue que je ne me sens rassuré qu'à demi par ces paroles, quelque grande que soit l'autorité dont elles émanent. Je ne dois pas non plus désespérer, car j'ai beaucoup et longtemps médité. Je trouverais, d'ailleurs, au besoin, dans des faits récents, plus d'un motif d'encouragement.

En rappelant dans la dernière édition de son livre sur le *Démon de Socrate*, le *tolle* général qu'avait soulevé, il y a une vingtaine d'années, l'énonciation du fait des hallucinations chez certains personnages dont le monde entier avait admiré la haute intelligence, M. Lélut constatait, en même temps, combien la ques-

(1) Broussais, *De l'Irritation et de la Folie*, p. 26.

tion avait fait de chemin, en dépit et peut-être à cause de l'opposition qu'elle avait rencontrée, combien était loin de nous déjà l'époque où le fait des hallucinations de Socrate était regardé comme la plus extravagante utopie de la science moderne.

C'est qu'une fois qu'une idée a fait son apparition en ce monde, si cette idée est la vérité, il n'est au pouvoir de qui que ce soit d'en arrêter le développement, au pouvoir d'aucune philosophie, ni d'aucun philosophe d'arrêter sa fermentation. Tout fait comporte des déductions que la logique rend irrésistibles et qui, tôt ou tard, s'infiltrent dans le fond des croyances, comme la goutte d'eau dans le rocher.

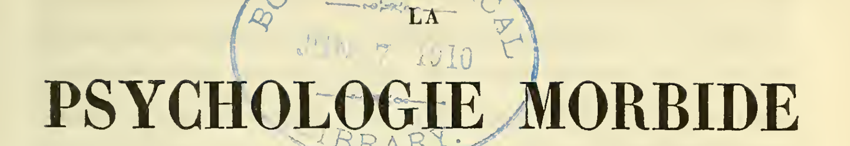
Une fois le fait des hallucinations bien établi, il a bien fallu l'admettre dans quelques circonstances qu'il se produisît, là où, peut-être, on s'attendait le moins à le rencontrer,

De même, une fois l'existence de certaine forme d'aliénation mentale, *monomanie*, *délire partiel*, bien démontrée, il fallut bien se rendre à l'évidence et reconnaître ce genre de folie chez tels individus qui paraissent jouir, d'ailleurs, d'une raison parfaite. Il arriva alors (et cela arrive encore tous les jours), que la monomanie se présenta à la barre des tribunaux, et arracha au bourreau et à l'infamie de pauvres

diables dont le seul crime était d'être malades.

Mais avant que les choses en fussent arrivées là, que de déclamations ! que de sinistres prophéties ! Comme si la vérité, la *vraie vérité*, pouvait jamais nuire !

Plus d'une comparaison a été faite de la lumière du soleil avec la vérité ; on en a oublié une : dans le désert, lorsque le vent des quarante jours, le *Kamsin* vient à souffler, il soulève des tourbillons de sable, qui s'interposant entre le soleil et la terre, font paraître le disque de l'astre, tantôt d'un jaune livide, tantôt d'un rouge de sang. La nature tout entière en est attristée ; la terreur est partout, chez les animaux comme chez l'homme..... Ainsi, il arrive qu'une philosophie nuageuse soulève au-devant de la vérité des préjugés de toute sorte qui lui donnent un aspect sinistre et menaçant. Mais comme les sables du désert, les préjugés ne tardent pas à se dissiper, et, comme le soleil, la vérité reprend bientôt tout son éclat.



LA

PSYCHOLOGIE MORBIDE

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

INTRODUCTION

MODIFICATIONS DE L'AME HUMAINE ; DIFFÉRENCES, INÉGALITÉS DES ESPRITS ; LEUR ORIGINE.

I

L'être humain est, suivant l'opinion la plus généralement admise, un composé d'organes et d'un principe immatériel (l'âme).

Sur le mode d'union de ces deux principes, mille systèmes ont été produits, sans que la question ait avancé d'un pas. C'est qu'au fond, sa solution n'est peut-être pas moins difficile que celle de la quadrature du cercle..... à nos yeux du moins.

Il n'en est pas de même de ce qu'on est convenu d'appeler leurs *rapports*. La science des rapports du physique et du moral est en possession d'une foule de faits bien établis et admis à peu près par tout le monde.

Cependant, certaines parties de cette science n'ont été

encore que bien peu explorées. Il en est même, auxquelles, malgré leur importance capitale, on ne paraît pas avoir songé; nous voulons parler de celles qui ont trait aux *états pathologiques*. On devait y trouver, pourtant, de précieux renseignements concernant le mécanisme et, que l'on me permette cette expression, le *jeu* des facultés de l'âme.

Mû par cette pensée, c'est en prenant notre point de départ dans l'état de maladie, que nous nous sommes proposé d'étudier ce mécanisme, qui n'est peut-être difficile à comprendre que pour ceux qui n'ont jamais su l'envisager que par un seul côté.

Nous n'avons pas l'intention de traiter la question d'une manière générale ; notre tâche a ses limites, et ne dépassera pas l'étude de certains états de l'âme sur lesquels nous n'avons eu jusqu'ici que des notions fausses et essentiellement erronées.

La voie dans laquelle nous invitons le lecteur à nous suivre, nous conduira, nous l'espérons du moins, à une appréciation rigoureuse et précise de ces phénomènes.

Nos études mettront en évidence des faits qui, de prime abord, paraîtront étranges, et sans doute n'obtiendront pas immédiatement droit de cité dans la science officielle. Si l'on veut bien nous écouter avec la patience et l'impartialité philosophique qu'il convient d'apporter dans l'étude de pareilles matières, mais dont les meilleurs esprits, malheureusement, il faut bien le reconnaître, ne sont pas toujours richement pourvus, l'on se convaincra bientôt qu'après tout, nous conformant aux préceptes les plus clairs de la physiologie et de la pathologie, nous n'avons fait que rapprocher et éclairer les uns par les autres certains phénomènes, les moins connus par les mieux connus, ceux-là qui ont toujours paru le plus étrangers à la matière organisée,

par ceux-ci dont les rapports avec l'organisation sont des plus évidents, ce qui nous permettra d'assigner aux premiers leur véritable origine.

Avant que la chimie eût parlé, il eût paru insensé d'assimiler l'une à l'autre deux substances dont l'identité de nature ou de composition est démontrée aujourd'hui, le diamant et le charbon. On comprendra, plus tard, pourquoi nous rappelons ce fait. Les apparences ne sont pas moins trompeuses en psychologie qu'en physique ; les illusions abondent. Nous croyons la science psychiâtrique assez avancée aujourd'hui, assez forte pour les dissiper (pour l'entreprendre du moins), sans excepter celles-là mêmes auxquelles nous tenons davantage parce qu'elles flattent le plus notre orgueil, ou parce qu'elles nous paraissent être la sauvegarde d'intérêts mal compris.

Nous ferons encore une remarque : bien qu'en définitive il s'agisse des facultés morales, c'est avant tout, à l'organe ou système d'organes qui, aux yeux de tous, est nécessaire à la manifestation de ces facultés, que nos recherches s'adressent.

On a reproché aux physiologistes l'injurieuse prétention de vouloir traiter l'âme à la façon du corps : « Ils ont pris le scalpel, a dit un philosophe contemporain, et ont entrepris la démonstration de l'intelligence.... Mais la main de l'anatomiste n'est-elle pas meurtrière ?... Nature intellectuelle de l'homme, lorsqu'ils t'ont ainsi disséquée, pouvais-tu te montrer vivante comme tu le seras toujours dans ton ensemble ? Non, tu n'as plus offert que des membres isolés, défigurés, et qu'il faudrait ensevelir dans des sépulcres. »

Nous devons le dire tout de suite, pour que l'on ne renouvelle pas, à propos du présent travail, les objections

que l'on s'est cru en droit de me faire dans une autre circonstance; pour que l'on ne vienne pas, avec des phrases sonores, mais creuses, si fort en usage parmi certains dialecticiens, opposer à nos idées une espèce de fin de non-recevoir.

Nous ne nous occupons que du corps, des organes.... dans leurs rapports avec l'activité de l'âme; nous ne tirons de ces rapports nécessaires, évidents, aucune induction relativement à l'essence même des phénomènes psychiques. « En médecine, dit M. Marchal de Calvi, Dieu et l'âme sont questions réservées, comme aussi, et avant tout, ce sont questions sacrées : et celui-là serait un barbare, un revenant du moyen âge, en même temps qu'un impie de la plus dangereuse espèce, qui oserait livrer le nom de Dieu aux vicissitudes de la discussion scientifique (1). Il n'est point dans nos goûts de marcher à tâtons; mais nous ne prétendons pas faire une loi à personne de notre réserve et de notre prudence.

Nos études portent donc exclusivement sur l'origine ou condition organique des phénomènes en question. Quelque idée que l'on s'en fasse, de quelque manière que nous l'envisagions, cette origine ou condition d'organes n'est ni plus étrange, ni plus difficile à admettre que la nécessité du cerveau comme instrument des fonctions de l'âme dans l'homme, du moins dans l'homme tel qu'il est ici-bas; nous ne voulons point nous enquérir de ce qu'il peut être dans un état que personne ne connaît plus que nous, quand, suivant la foi, la séparation des deux principes dont il est l'assemblage, sera opérée.

Nous n'avons rien à faire avec l'âme considérée *abstrac-*

(1) *Idée de la Bio-pathologie* (*Union médicale* du 24 févr. 1859).

tivement, c'est-à-dire en tant qu'être simple, un, indivisible, n'ayant, dans son essence, rien de commun avec la matière. En conséquence, pour nous, par pure supposition et pour les besoins de la spécialité de nos recherches, elle n'est que le corps lui-même considéré relativement à quelques-unes des fonctions ou facultés dont sa nature et son organisation particulière le rendent susceptible.

Des deux éléments nécessaires de la personnalité humaine, aucun des deux ne saurait être considéré, abstraction faite de l'autre. Car, suivant les belles paroles d'un grand esprit : « Otez à l'homme son enveloppe infime et matérielle, ce n'est plus un vermisseau, c'est un Dieu ! Mais laissez-lui, à la fois, cette enveloppe matérielle des sens qui le dégrade et cette pensée qui le divinise, ce n'est plus ni un vermisseau, ni un Dieu, c'est un homme, c'est-à-dire un être complexe et énigmatique, qui fait pitié quand on le regarde ramper, qui fait envie et gloire quand on le regarde penser. »

Ainsi donc, quoi que l'on dise qui prouve l'union du corps et de l'âme, il ne faut pas conclure que l'on identifie l'âme au corps, ou le corps à l'âme. Nous adopterions volontiers l'opinion du père Malebranche (sauf à la traduire dans un langage scientifique plus moderne, sinon plus exact) : « Toute l'alliance de l'esprit et du corps qui nous est connue, consiste dans une correspondance naturelle et mutuelle *des pensées de l'âme avec les traces du cerveau*, et des *émotions de l'âme avec les mouvements des esprits animaux* (1). »

Nous ne faisons que ce qu'ont fait, avant nous, tous les physiologistes qui, par des vivisections, l'analyse des faits

(1) *De la recherche de la vérité*, liv. II, p. 93.

pathologiques, etc., ont cherché à déterminer les fonctions dévolues aux différentes parties de l'encéphale. Étudier cet organe, origine et point de départ de toute manifestation intellectuelle; étudier les modifications durables ou transitoires que lui imprime, parfois, la maladie, ou dont il est redevable à l'hérédité, et concurremment les divers modes d'activité mentale qui se trouvent liés à ces modifications, nous ne nous proposons rien de plus.

Qu'importent, maintenant, les résultats auxquels nous arriverons? N'est-il pas indifférent à la nature essentielle du principe pensant que l'on rattache les divers modes d'activité dont il est susceptible à tel ou tel état de la substance nerveuse, à telle ou telle combinaison des éléments constitutifs de l'organisation, en général, et du cerveau en particulier?

Je puis, à ce propos, répéter textuellement les paroles d'un pieux philosophe qui craignait que l'on ne se méprît sur le sens et la portée de ses opinions scientifiques. Convaincu comme lui que « la physique est, en quelque sorte, la mère de la métaphysique, et l'art d'observer, l'art du métaphysicien comme il est celui du physicien : J'ai mis dans mon livre beaucoup de physique, et assez peu de métaphysique; mais que pouvais-je dire de l'âme considérée en elle-même? Nous la connaissons si peu. L'homme est un être mixte.... C'est sur son corps, et par son corps que l'âme agit. Il faut donc toujours en revenir au physique *comme à la première origine de tout ce que l'âme éprouve* (1). »

(1) Ch. Bonnet, *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, p. XIII de la préface.

II

Un médecin philosophe, dont nous sommes heureux de pouvoir invoquer l'autorité à l'appui de nos idées, a dit : « Pour connaître et comprendre l'homme.... ce qu'il y a en lui de simple et d'immatériel, de libre et de nécessaire, il faut s'être identifié à lui dans ses deux natures par des études simultanément et également faites. Il faut avoir ainsi reconnu quelle est la puissance propre des organes, et le point aussi où elle s'arrête, pour faire place à celle d'un autre principe qui ne saurait pourtant se passer d'eux. . . . .

. . . . Comme les actes purs de la vie, l'esprit change avec la matière; s'il la domine et peut la modifier, il en subit les impressions et se ploie à ses habitudes.

Dites-vous donc bien, et réciproquement, que partout où vous voyez un changement dans le corps, vous avez à en chercher un dans l'intelligence. Dites-vous que vous avez à établir cette corrélation dans toute l'échelle, et toutes les dégradations de l'entendement, depuis les derniers degrés de l'imbécillité jusqu'au faîte le plus élevé du génie, depuis la raison la plus droite et la plus ferme jusqu'à celle qui est le plus profondément et le plus irrémédiablement troublée (1). »

Nous ajouterons que, dans une foule de circonstances, les fonctions de l'âme échappent nécessairement à toute appréciation, si l'on ne fait intervenir l'organisation; pour arriver jusqu'à elle, il faut absolument passer par les organes.

(1) Lélut, *Cadre de la philosophie de l'homme* (*Annales médico-psychologiques*. Année 1844.)

On peut s'en dispenser, peut-être, tant que l'on se borne à discuter sur la nature essentielle des facultés de l'esprit, les distinctions à établir entre elles suivant qu'elles appartiennent plus particulièrement à l'imagination, à la volonté, à l'entendement, etc. ; ce genre d'étude est tout entier du ressort de la conscience et de la faculté réflective ; mais en dehors de ces questions, combien il y en a d'autres pour la solution desquelles il est indispensable, suivant l'expression d'un savant écrivain, de fouiller dans les entrailles de l'homme, d'abandonner les visions de la raison pure dans les espaces de l'absolu, et d'entrer résolûment dans le domaine de la métaphysique par le seul chemin qui mène droit à la vérité, l'observation !

N'est-ce pas le cas, par exemple, du développement progressif des facultés, par les progrès de l'âge, depuis leur état le plus rudimentaire, jusqu'à leur plus haut degré d'activité et d'énergie ? Où cherchera-t-on encore, ailleurs que dans les organes, c'est-à-dire dans le *substratum* matériel, le principe, l'origine de ces variétés presque infinies que ces facultés présentent chez chaque individu, variété de développement général ou partiel, variété d'aptitudes, variété de tendances au point de vue de l'entendement, de la volonté, de l'imagination, des affections ?

Dans son essence, l'âme n'est susceptible ni d'accroissement ni de diminution, non plus que de santé ou de maladie ; chacun de ces mots exprime des changements nécessairement incompatibles avec son indivisibilité ; on ne saurait les affirmer sans l'anéantir.

Ces changements existent cependant, mais ils ne sont saisissables que dans le principe matériel ; c'est là, et non ailleurs, qu'il est possible d'en étudier l'origine et les phases diverses.

III

On a cru, et l'on croit encore assez généralement, pouvoir expliquer les différences et les inégalités des esprits par des influences purement psychologiques, par l'action que, dans l'état de société, l'intelligence d'un homme exerce sur celle d'un autre homme, en un mot par l'éducation. On adopte volontiers sur ce point les opinions émises par Quintilien, Locke, Helvétius. Locke assure « que de cent hommes, il y en a plus de quatre-vingt-dix qui sont ce qu'ils sont, bons ou mauvais, utiles ou nuisibles à la société, par l'instruction qu'ils ont reçue. C'est de l'éducation que dépend la grande différence aperçue entre eux. » Suivant Quintilien, « c'est une erreur de croire qu'il y a peu d'hommes qui naissent avec la faculté de bien saisir les idées qu'on leur présente, et d'imaginer que la plupart perdent leur temps et leurs peines à vaincre la paresse innée de leur esprit.... La vie de l'âme est dans son activité et son industrie; ce qui lui a fait attribuer une origine céleste, etc. » Avec ces deux philosophes, Helvétius conclut que *l'inégalité des esprits est due à la différence de l'éducation* (1).

Malgré des autorités aussi imposantes, sans nier l'influence de l'éducation sur l'intelligence proprement dite, et sur les facultés affectives et morales, nous pensons qu'on l'exagère singulièrement, et qu'on se méprend surtout sur son mode d'action, sur la nature des objets qu'elle atteint, des résultats qui peuvent lui être légitimement attribués.

(1) Helvétius, *De l'homme*, etc., p. 63.

L'éducation n'a et ne peut avoir aucune prise sur la virtualité, les dispositions, l'activité natives des facultés intellectuelles, morales ou affectives. Elle s'empare de ces dispositions, de cette activité telles que la nature les a faites, petites ou grandes, débiles ou puissantes, et leur imprime des directions variées, en favorise même, jusqu'à un certain point, le développement, en les plaçant dans des conditions favorables; mais elle ne les crée pas. En d'autres termes : la vitalité psycho-cérébrale est essentiellement *innée*, et se rattache à des conditions primitives d'organisation; elle est, pour ainsi dire, la matière première sur laquelle l'influence éducatrice pourra opérer, mais sans rien changer à son énergie première, sans la diminuer ni l'agrandir.

Rousseau a dit (1) que nos talents, nos vices, nos vertus, et par conséquent nos caractères dépendaient de notre organisation ; que pour changer les caractères, il faudrait pouvoir changer les tempéraments; vouloir pareillement changer les esprits et d'un sot faire un homme de talent, c'est d'un blond vouloir faire un brun; qu'on ne saurait, enfin, fondre les cœurs et les esprits sur un modèle commun.

Personne, assurément, ne croyait plus que l'auteur de l'*Émile* à l'influence de l'éducation. Doit-on voir dans les paroles que nous venons de citer une contradiction flagrante avec ses opinions bien connues? Nous ne le pensons pas. Rousseau ne fait que rendre hommage au principe que nous défendons : l'activité innée, propre à chaque individu, des facultés de l'âme.

Pour ce qui est des instincts, des passions qui varient

(1) *Nouvelle Héloïse*, lettre 3, t. V.

comme les individus (.... *quot capitum vivunt, totidem studiorum millia*), l'éducation pourra, dans la majorité des cas, en modifier les tendances, les pousser vers tel but, les détourner de tel autre; elle apprendra surtout à se servir des armes propres à les combattre, quand elles sont mauvaises, etc. ; mais là se borne nécessairement son action, lorsque, toutefois, cette action ne vient pas échouer fatalement contre une organisation plus forte que tous les enseignements.

Quant à l'intelligence proprement dite, on comprendra que l'influence de l'éducation se renferme dans des limites bien plus restreintes encore, si l'on a soin de ne pas confondre la somme de connaissances de toute nature que nous sommes susceptibles d'acquérir par la mémoire, par la réflexion, la concentration de nos facultés sur tel ou tel sujet, avec la capacité qui a été départie à chacun de nous de faire ces acquisitions. On fait trop souvent honneur à un esprit naturel de ce qui est à peu près exclusivement dû au travail (*labor improbus*) ; et tel homme dont, faute d'instruction, l'intelligence ne s'est jamais élevée au-dessus des notions les plus ordinaires, peut avoir le cerveau mille fois mieux organisé que tel autre, dans l'esprit duquel l'éducation, aidée d'une volonté énergique d'apprendre, a versé une multitude de connaissances variées.

Sous peine d'être nulle ou presque nulle, l'éducation, nous voulons dire l'instruction, doit être dirigée dans le sens des aptitudes spéciales de l'individu, et ces aptitudes sont innées. Cette vérité, personne ne l'a ni mieux comprise, ni mieux mise en pratique que les pères Jésuites, ces grands et habiles éducateurs de la jeunesse.

Si l'éducation n'est pas en harmonie avec les aptitudes, elle en gêne le développement, les étouffe, alors que, d'elles-

mêmes, par leur propre énergie, si elles eussent été libres, elles eussent produit des œuvres de génie.

De quoi ne sont pas capables, en effet, les hommes qui à une *vocation* décidée joignent une grande activité d'esprit, que le *feu sacré* consume, dont l'âme, en un mot, intellectuellement et affectivement, est pleine de sucs et de vie? Rien n'arrête leur essor. Ils peuvent se briser contre les obstacles, mais ils ne reculeront jamais ; ils trouvent des éléments de succès là où des esprits moins résolus eussent rencontré la défaite. Cela n'est-il pas rigoureusement vrai de tous les hommes vraiment forts, de tous ceux qui ont laissé quelques traces de leur passage en ce monde ?

Ces hommes étaient *prédestinés*, dit-on. Qu'est-ce à dire, sinon que dès leurs plus tendres années, au sortir des mains de la nature, et bien avant qu'ils eussent reçu la plus légère empreinte du monde extérieur, ils recélaient, et déjà se révélait en eux, le germe des grandes choses qu'ils devaient accomplir plus tard?

Encore une fois, l'éducation dont il ne saurait venir à l'esprit d'aucun homme raisonnable de nier l'action bienfaisante, à une foule d'égards, est incapable d'ajouter ou de retrancher à l'énergie native de nos facultés, et comme l'a dit un de nos savants confrères (1), de changer le niveau intellectuel, de donner, par exemple, un cerveau-génie à celui qui n'a reçu de la nature qu'un instinct intellectuel.

Je n'ignore pas que, sur ce point, des idées diamétralement opposées à celles que nous émettons, auraient plus de chances d'être accueillies, à Paris surtout, où l'on voit, grâce au système de centralisation, la plupart des hommes qui arrivent à une haute position scientifique, littéraire,

(1) Docteur Lauvergne (*Les forçats*).

politique, etc., sortir des institutions de cette ville : ce que l'on a cru devoir attribuer à ce que l'éducation y était plus forte que partout ailleurs.

Mais, comme le dit et l'a fait observer le docteur Lauvergne (1), on n'est pas grand médecin, législateur ou poëte, etc., parce que l'on a puisé à Paris les règles de l'art : celles-ci corrompent les intuitions naturelles, et si, par Paris, on arrive forcément à une position, c'est que celle-ci se conquiert plutôt par une instruction hérissée de règles et de méthodes, que par un savoir solide et naturel..... le mécanisme du savoir, voilà ce que, trop souvent, on offre en exemple et en admiration.

Nous ne voudrions pas insister trop longtemps sur une question qui n'a que des rapports indirects avec le sujet principal de ce livre ; nous demanderons cependant la permission de présenter encore quelques réflexions.

Il n'est que trop commun, comme chacun sait, de voir la science, du moins la fausse science, jeter l'incertitude et le doute sur des questions que l'expérience journalière peut résoudre. Comment, par exemple, a-t-on pu révoquer en doute l'inégalité des esprits dont nous parlions tout à l'heure et sur laquelle il faut que nous revenions? Comment croire, si l'on se donne la peine d'y réfléchir un instant, que les facultés morales puissent subir, par cause étrangère ou externe, en dehors d'un mouvement spontané, intérieur, d'autres modifications que celles que nous avons dites?

Chacun de nous n'a-t-il pas tous les jours sous les yeux, des preuves irréfragables, vivantes, de ce que nous avancions sur ce sujet? Prenez deux ou plusieurs enfants d'une même

(1) *Ouvr. cité*, p. 329.

famille : Que trouvez-vous chez celui-ci ? une grande facilité de travail, un goût plus ou moins prononcé pour l'étude, etc. Chez cet autre, travail pénible et sans attrait, engourdissement de l'intellect, etc. Ces différences on les observera à tous les degrés, avec des nuances infinies dans une grande réunion d'enfants.

Donnez à tous la même éducation : au bout de quelques années, il s'établira peut-être grâce à la méthode invariablement mise en usage, laquelle consiste à charger la mémoire, il s'établira, disons-nous, un certain niveau d'instruction et de connaissances, qui pourra en imposer, mais qui ne saurait cacher complétement à un observateur judicieux les inégalités et les différences originelles, lesquelles ne manqueront jamais de reparaître dès que les enfants seront abandonnés à eux-mêmes et auront été lancés dans des directions différentes. Car il est un âge, dit le docteur Lauvergne, où l'homme apparaît ce qu'il est réellement comme cerveau intellectuel et moral, c'est celui de sa virilité : la fleur de sa vaine science est tombée, et il ne porte plus alors que son vrai fruit.

Nous n'ignorons pas qu'il arrive parfois de singulières transformations, de véritables métamorphoses dans les esprits qui ne sont pas encore parvenus à leur maturité ; que des enfants, après avoir langui dans les classes, sans disposition, sans goût pour le travail, se montrent tout à coup pleins d'ardeur, et déploient des aptitudes qu'on n'avait pu, jusqu'alors, soupçonner en eux.

Mais, interrogez sur ce sujet les personnes qui ont voué leur existence à l'éducation de la jeunesse, et vous comprendrez, à leur réponse, que ces faits sont sans explication possible aux yeux de quiconque ignore les changements, les

transformations inattendues que les progrès de l'âge, peuvent amener dans les organes, et surtout dans les fonctions de ces organes.

Ce qu'il y a de certain, et ce dont eux-mêmes prendront soin de vous assurer, c'est que ni leurs conseils, ni leurs encouragements, ni leurs punitions ne sont pour rien dans ces métamorphoses.

Le chef d'une grande institution de Paris nous disait dernièrement : « Il est impossible de savoir au juste ce que sera un enfant avant qu'il ait atteint un certain âge.

« Nous voyons parfois s'opérer dans l'esprit des élèves les changements les plus inattendus. A quoi cela tient-il ? Il est probable que le développement des organes y est pour quelque chose... etc. » Nous pensons, nous, qu'il y est pour tout.

Ce qui s'observe dans les colléges, dans les réunions d'enfants qui ont toujours joui d'une bonne santé morale, on l'observe également, et sous une forme bien plus saisissante encore, chez les enfants primitivement mal organisés dont les fonctions cérébrales ont, dès la naissance, ou peu après, éprouvé des perturbations plus ou moins graves, les *idiots* et les *imbéciles* (1). Il n'est pas rare de voir tel petit malheureux dont l'intelligence avait, jusqu'alors, à peine donné signe de vie, secouer tout à coup l'espèce d'engourdissement

(1) En voici un curieux exemple : « Le célèbre fou de François Ier, *Triboulet,* devint, tout à coup, d'*idiot* et d'*imbécile* qu'il était, bouffon spirituel, amusant, et par-dessus tout, expert courtisan. Il était de petite taille, contrefait, et François Ier s'étonnait comment si gentil esprit se fût logé dans si vilain corps.

Il avait une énorme tête, avec de prodigieuses oreilles, sous un front bas et étroit. Sa poitrine plate et creuse, son dos taillé en voûte, ses jambes courtes et torses, ses bras longs et pendants, amusaient les grandes dames comme s'il se fût agi d'un singe ou d'un perroquet. — (Bibliophile Jacob, *Histoire du temps de François Ier.*)

dans lequel il était plongé, se montrer actif, pétulant même, désireux d'apprendre. La matière avait cessé d'être réfractaire, et dès lors, mais seulement alors, l'instituteur avait pu concevoir quelque espoir d'amélioration.

Ces transformations, quelque extraordinaires qu'elles paraissent, un observateur attentif peut les prévoir et les annoncer, au moins dans certains cas. Il en découvre les indices dans les modifications qu'il voit s'opérer dans la santé générale, la cessation brusque ou graduée de certains phénomènes morbides (accidents convulsifs, état chloro-anémique, réapparition d'exthèmes, etc.).

Nous aurons à revenir plus tard sur ce sujet. Ce que nous venons de dire suffit pour démontrer jusqu'à quel point l'organisation psycho-cérébrale peut être indépendante de telles influences extérieures auxquelles on attribue généralement beaucoup trop de puissance.

On comprendra encore pourquoi l'éducation n'a véritablement d'action que sur les intelligences moyennes, sans défauts ni vertus extrêmes. Son rôle est nécessairement des plus bornés là où se rencontrent une vitalité énergique, des dispositions naturelles en bien ou en mal, fortement accusées. Il est des sujets dont il faut s'appliquer incessamment à modérer l'ardeur pour l'étude. Leur facilité pour le travail est telle qu'ils ne semblent pas *apprendre*, mais bien plutôt, comme on l'a dit, se *souvenir*, tant leur esprit absorbe rapidement tout ce qui est mis en contact avec lui. Il en est d'autres, et ceux-là sont malheureusement en immense majorité, qui se trouvent dans des conditions diamétralement opposées. Ce n'est qu'à force de temps et de patience, à coups de punitions et d'encouragements, qu'on parvient à leur apprendre quelque chose. D'où vient cela ?

Se contentera-t-on des mille et une raisons qu'en donnent les *maîtres* aux parents, sans y attacher eux-mêmes autrement d'importance : à savoir que l'enfant est *dissipé* (c'est l'expression consacrée), inattentif, qu'il se plaît beaucoup plus au jeu qu'à l'étude, qu'il a été mal commencé, que l'on a été trop indulgent ou trop sévère, etc., et autres banalités du même genre ?

Mais la meilleure preuve que ceux qui parlent ainsi font compte, avant tout, dans leur for intérieur, sinon ostensiblement, de l'innéité des facultés, c'est qu'ils se garderont bien d'user leur temps et leurs efforts auprès des intelligences qui se montrent tant soit peu rebelles, et qu'à l'opposé, ils réserveront tout leur bon vouloir pour celles qui ne demandent qu'à voler de leurs propres ailes. On sait depuis longtemps, et assurément les chefs des grandes institutions l'ignorent moins que personne, que les sujets brillants, hors ligne, *se trouvent* mais ne se *fabriquent* pas.

Vraiment, pour peu qu'on y réfléchisse, nous ne comprenons pas qu'on puisse voir les choses autrement que nous les voyons. Car enfin le goût pour le travail ne s'inculque pas, cela est de toute évidence. Or ce goût implique nécessairement une plus ou moins grande facilité d'esprit, de conception, d'imagination, autrement l'individu y répugnerait comme on répugne naturellement à toute fatigue, soit de corps soit d'esprit.

Mais, facilité de travail et disposition heureuse, organisation privilégiée, sont synonymes. Dès lors l'éducation n'a besoin d'intervenir que pour tirer le meilleur parti possible de ces dons de la nature ; elle ne saurait porter plus haut ses prétentions.

On objectera : mais à défaut de goût et de penchants

innés pour l'étude, ne peut-il pas exister une volonté forte, un désir impérieux, passionné, de ne pas se laisser surpasser par les autres, d'acquérir de la réputation, d'arriver aux honneurs, à la fortune, etc., lequel désir s'il ne fait pas naître le goût du travail en inspirera du moins la résolution, et par là suppléera efficacement à la facilité d'esprit et aux moyens naturels ?

Ne peut-on pas encore arriver aux mêmes résultats par la crainte des punitions ?.....

On ne saurait le contester ; mais cette force de volonté, ces instincts, ce désir ambitieux, cet amour-propre impatient de toute rivalité, cette crainte des punitions, etc., où votre élève les a-t-il puisés ? de qui les tient-il : de la nature ou de vos préceptes? Encore ici, comme lorsqu'il s'agit des facultés de l'intellect proprement dit, il vous faut reconnaître l'innéité des puissances de l'âme. Vos enseignements fructifieront en raison de leur degré d'énergie ; mais il vous faut les accepter tels quels, sans pouvoir rien y changer.

Dans tous les cas, jamais une intelligence qui, pour produire, a besoin d'être soutenue, sollicitée sans cesse, ne s'élèvera au niveau d'un esprit naturel. La volonté, la passion peuvent faire éclore le *talent* ; jamais elles n'enfanteront ces grandes choses dont le *génie* seul est capable, le génie dont le propre est de prendre feu sous le choc le plus léger, le motif le plus insignifiant en apparence : la chute d'une pomme, l'oscillation d'un lustre, etc.

PREMIÈRE PARTIE

A QUELLES CONDITIONS SPÉCIALES DE L'ORGANISME FAUT-IL RATTACHER LES DIVERS MODES D'ACTIVITÉ PSYCHIQUE ?

PREMIÈRE SECTION

DES FORMES DU CRANE, DE SES PROPORTIONS ; POIDS ET VOLUME DU CERVEAU ; DE LA PHRÉNOLOGIE ; DE CERTAINES PROPRIÉTÉS DE LA MATIÈRE ORGANISÉE ; DE LA PRÉDISPOSITION HÉRÉDITAIRE.

§ 1er.

Nous venons de démontrer la nécessité de recourir à l'organisation, à cette partie de nous-mêmes par laquelle l'esprit entre en communication avec le monde extérieur, *se fait verbe, parole*, pour se rendre compte des différences, des inégalités de toute nature qui s'observent dans les intelligences.

Bien des efforts ont été tentés dans tous les temps, par une foule d'esprits ingénieux, pour déterminer à quelles conditions spéciales d'organisation on devait rattacher les divers modes d'activité psychique dont nous parlons. Nous n'apprendrons rien à personne en disant que, sinon d'une manière absolue, du moins à une infinité d'égards, toutes les tentatives ont échoué.

Et elles devaient échouer parce qu'elles étaient mal dirigées, parce qu'elles avaient été commandées plutôt par des idées préconçues, des vues théoriques, que par l'observation des faits.

Ce travail s'adressant principalement à des personnes versées dans les sciences médico-philosophiques, nous sommes dispensé de nous étendre longuement sur ce point. Nous nous contenterons de rappeler que les tempéraments ou la prédominance des divers systèmes d'organes dans l'économie, le volume du cerveau, son poids, sa conformation, le nombre de ses circonvolutions, certains organes spéciaux dont on a *supposé* l'existence dans l'encéphale, etc., ont fixé, tour à tour, l'attention des physiologistes.

La nature, a dit Réveillé-Parise (1), n'a pas été également libérale envers tous les hommes, mais on ne connaît ses dons que par les effets qu'ils produisent. Nous n'avons guère que deux moyens de constater la puissance morale par l'énergie physique : l'un est le développement marqué de l'encéphale, ce qui suppose un haut degré d'activité de cet organe; l'autre consiste dans l'étendue et la multiplication comparatives des surfaces du cerveau au moyen de ses anfractuosités, disposition qui établit de nouveaux rapports entre l'appareil nerveux et les appareils électro-moteurs des physiciens.

Ces paroles de Réveillé-Parise établissent, on peut dire, le bilan de la science en ces matières, car on peut, jusqu'à un certain point, par la nature des moyens employés, juger des résultats. Tristes résultats, incapables de satisfaire l'esprit le moins exigeant. Nous doutons, en effet, qu'il se rencontre aujourd'hui un seul individu pourvu de quelques connais-

(1) *Physiologie et hygiène* des hommes livrés aux travaux de l'esprit. 4e édition. 1843.

sances en physiologie, qui se persuade que le génie se pèse au poids du cerveau, se mesure sur la grosseur de la tête, le développement comparatif des diverses parties de l'encéphale ; que les innombrables aptitudes ou dispositions intellectuelles morales et affectives, se dessinent en ronde-bosse, à la surface du crâne. Pour le détromper, sans recourir à des arguments à perte de vue, il suffirait, certainement, de le conduire dans une réunion un peu nombreuse de savants reconnus, tous célèbres à divers titres, sous la coupole de l'Institut, par exemple, un de ces grands jours où la plupart des illustres sociétaires assistent, tête nue, à la séance. Là, si nous en croyons notre expérience propre, il se convaincrait bientôt que nulle différence essentielle d'ampleur de forme ou de configuration ne distingue les crânes qu'il a sous les yeux, de ceux appartenant à une foule de personnes de sa connaissance, lesquelles n'ont jamais prétendu à la moindre célébrité.

Les mêmes remarques sont encore vraies, alors que l'on porte son attention sur des sujets dont l'organisation physique et morale n'a pas encore atteint son complet développement. Tout le monde a assisté à une distribution de prix. Qui a jamais observé (nous exceptons les phrénologues qui voient toujours, eux, ce qu'ils veulent voir) que les jeunes lauréats se distinguassent de la foule de leurs condisciples par des formes de crâne extraordinaires? Nous déclarons, pour notre part, que malgré tous nos efforts et quelque bonne volonté que nous y mettions, nous n'avons jamais pu saisir la moindre différence.

Mais ce n'est pas, d'ordinaire, sur les vivants que l'on se livre à ces sortes de recherches ; c'est sur les morts, ou plutôt sur leur effigie toujours plus ou moins imparfaite et souvent aussi systématiquement infidèle et mensongère.

On consulte les bustes, les médailles des grands hommes dus au ciseau ou au burin d'artistes renommés. On oublie qu'avec des ressemblances *physiognomoniques* douteuses ou vraies, on n'a sous les yeux que des crânes de pure fantaisie, façonnés d'après un type conventionnel ou idéal, ou bien accommodés à l'idée que se faisait l'artiste des qualités morales et intellectuelles de l'original. L'erreur peut avoir encore une autre source : voici comment s'exprime sur ce sujet, un psychologue dont tout le monde connaît la sagacité d'esprit et la finesse d'observation : « Dès qu'un portrait de personnage célèbre passe par beaucoup de mains, il se modifie inévitablement ; chaque artiste ajoute ou ôte quelque chose au modèle, volontairement ou non, les images se multiplient à l'infini ; toutes ces images se ressemblent entre elles ; toutes considérées en masse rappellent le modèle, sans qu'aucune cependant soit un véritable portrait : elles deviennent des espèces de personnifications du génie, des qualités saillantes, bonnes ou mauvaises, de l'homme, tel que se le figure l'imagination des peuples. L'art s'accommode à ces exigences du sentiment général, et il ne consulte guère plus la nature que pour mémoire. C'est ainsi que se forment ces types, pour ainsi dire, abstraits, sous lesquels passe d'un siècle à l'autre la mémoire de certains hommes. Le temps et l'habitude les consacrent et les fixent avec tant de force que si le héros dont ils sont la représentation apparaissait tout à coup avec ses véritables traits, le monde le méconnaîtrait. De ce travail d'abstraction et de combinaison il peut résulter un dieu ou un diable. Dans les deux cas, l'art opère d'après le même principe. La caricature et le beau idéal sont engendrés par le même procédé (1). »

(1) L. Peisse. *La Médecine et les Médecins*, vol. I, p. 15.

Cependant, il faut reconnaître que tout n'est pas absolument faux dans la doctrine que nous combattons. On ne saurait douter qu'un certain développement du crâne ne soit nécessaire à l'exercice régulier des facultés intellectuelles, et à plus forte raison, à la manifestation de qualités morales exceptionnelles. Nous voulons bien ne pas tenir compte des exceptions (car il y en a et d'assez nombreuses); JUSQU'A UN CERTAIN POINT, répéterons-nous avec le savant Réveillé-Parise (1), « la sphère du cerveau pour déterminer la sphère de l'intelligence... Un front bas et comprimé est un signe de mauvais augure pour l'esprit : *Monstrum in fronte, Monstrum in animo.* » On sait que généralement, les idiots et même les imbéciles ont le crâne plus ou moins étroit ; quelques-uns sont microcéphales. Ce fait pathologique s'observe dans toutes les races d'hommes, depuis les moins intelligentes jusqu'à celles qui se sont élevées au plus haut degré de la civilisation. Les *Aztecs* en sont un exemple.

De là, sans doute, est née cette erreur si accréditée, et qui est comme la contre-partie de la vérité anatomique rappelée ci-dessus, à savoir qu'un grand crâne, un large front, est toujours l'indice du génie ; ce qui revient à dire que l'énergie, l'étendue des facultés intellectuelles, sont proportionnées à la masse encéphalique, et en particulier aux lobes cérébraux. Transportée sur la toile, le bronze ou le marbre, cette erreur nous a valu de la part des artistes, bien des crânes d'une ampleur démesurée, et véritablement difformes. Toutefois, il ne faut pas oublier que chez les idiots, l'étroitesse du crâne est due à un *arrêt* de développement ; c'est un état pathologique ; on ne sau-

(1) *Physiologie*, etc.

rait, sans une extrême réserve, en faire un point de départ, pour apprécier les crânes d'individus dont le développement organique a atteint son degré normal.

Il est des races d'hommes qui sont, par rapport à certaines autres races, dans la situation des idiots vis-à-vis des autres hommes. Ainsi, il existe réellement des rapports de proportionnalité entre le développement du crâne et les facultés morales, de race à race, par exemple de la race européenne à la race nègre, du Grec antique au sauvage du Brésil, etc. Mais on ne saurait en dire autant d'un individu à un autre individu de la même race.

Nous nous rallions ici complétement à l'opinion du savant physiologiste que nous citions tout à l'heure. Il semble y avoir, pour une race donnée, un volume donné du crâne au-dessous duquel les facultés ne peuvent fonctionner qu'imparfaitement. Ce volume est loin d'être le même pour toutes les races indifféremment. Mais ce degré une fois acquis, le volume, dans la même race, peut varier, être relativement très-petit ou très-grand, sans qu'il y ait rien à conclure sur le plus ou moins de développement des facultés.

Conclusion de ce qui précède : les formes du crâne, ses proportions restreintes ou développées, ne sauraient donner l'explication de la différence et de l'inégalité des esprits.

Ce que nous venons de dire est, de tous points, applicable à un système qui a joui longtemps d'une grande célébrité, à l'organologie, non-seulement dans ses généralités qui, comme chacun sait, sont loin de lui être propres, et appartiennent à la plus haute antiquité, mais dans ses détails relatifs à la distinction et à la catégorisation des or-

ganes ; car l'existence de ces organes, fût-elle psychologiquement et anatomiquement démontrée, il resterait à prouver qu'à leur plus ou moins de développement correspond nécessairement et toujours une énergie plus ou moins grande des facultés morales qui leur sont attribuées. Malheureusement pour le système, c'est le contraire qui est vrai, ce que savent parfaitement, du reste, les plus ardents phrénologistes qui ne se font jamais faute, le cas échéant, et pour les besoins de la cause, de suppléer au volume des organes par leur structure intime.

Nous nous arrêtons. Nous ne pouvons nous laisser distraire du but que nous poursuivons par la réfutation d'une doctrine physiologique dont la vraie science, par l'organe autorisé des Lélut, des Flourens et autres, a depuis longtemps fait justice.

Nous ajouterons un mot, en fermant ce paragraphe : si, parmi les différents systèmes mis en avant pour expliquer, du point de vue de l'organisme, les inégalités intellectuelles et morales, nous avons choisi pour en apprécier la valeur, celui qui se fonde sur le volume, la forme du crâne, c'est qu'aucun autre n'a obtenu autant d'adhésions, conservé un plus grand nombre de partisans, parmi les artistes surtout, naturellement enclins à mesurer la beauté morale sur la beauté matérielle et plastique, les richesses de l'âme sur celles du corps.

Quelquès savants ont porté leur attention sur la pesanteur spécifique du cerveau. La question de pesanteur se confond avec celle du volume étudié précédemment. De plus les recherches qu'elle concerne sont d'une difficulté extrême, impraticables dans l'immense majorité des cas, alors qu'il serait permis d'en attendre des résultats tels quels. Jusqu'ici elles n'ont porté que sur des cerveaux d'idiots ou d'aliénés,

examinés comparativement avec des cerveaux ayant appartenu à des individus dont les facultés morales avaient atteint leur entier développement. Elles ne peuvent nous fournir aucune lumière pour résoudre la question spéciale qui nous occupe.

Le nombre, l'étendue, la direction des *circonvolutions* cérébrales ne nous en apprendront pas davantage; car si elles diffèrent sensiblement, sous tous ces rapports, quand on les examine comparativement sur des cerveaux d'animaux et sur celui de l'homme, elles sont les mêmes dans tous les cerveaux humains.

Au commencement de ce siècle, un jeune médecin qui devait, plus tard, prendre rang parmi les professeurs de notre école, s'exprimait de la manière que voici sur le sujet qui nous occupe : « Dans les égarements de leurs futiles spéculations, des physiologistes ont voulu mesurer l'intelligence comme on mesure les dimensions des corps ; d'autres ont mis l'esprit humain dans une balance et l'ont estimé au poids du cerveau. On a prétendu évaluer des corps organiques comme des corps bruts ; et, empruntant à la physique des rapports de volume et de masse, en tirer des conséquences sur les facultés intellectuelles. L'infidélité de ces procédés prouve leur insuffisance (1). »

§ 2.

Cependant, on ne saurait en douter, il existe dans les organes de la pensée une disposition particulière d'où résulte l'inégalité des esprits. Un auteur moderne, en traçant le cadre d'une *nouvelle physiologie de la pensée* (2), invite à « re-

(1) Fouquier de Maissemy, *Aperçu médical*, etc. An X (1802).

(2) *Cadre de la Philosophie de l'homme*, par Lélut. — *Annales médico-psych.*, t. III.

chercher dans les profondeurs du corps et jusque dans ses trames les plus insensibles ce qui, dans les conditions de la vie, touche aux parties, pour ainsi dire, les plus matérielles de l'intelligence ; à demander aux surfaces sensitives les moins accessibles aux excitations du monde extérieur ce qu'elles fournissent d'éléments aux déterminations de l'instinct et de la sensibilité ; à étudier dans tous leurs détails physiologiques et juxtaposés, en quelque sorte, aux phénomènes psychologiques dont ils sont le point de départ, les instruments des cinq espèces de sensations externes ; à faire dans le cerveau, la moelle épinière, et les divers centres nerveux viscéraux, la part si difficilement assignable des conditions organiques dévolue aux affections les plus grossières, aux sentiments les plus élevés, et enfin aux manifestations purement intellectuelles ; à rechercher dans l'encéphale en particulier toutes les conditions de masse, de forme, de nature, de composition chimique, en rapport avec les particularités des sensations, de l'imagination et de la pensée proprement dite ; à déterminer quelle part réclame dans toute cette mécanique l'action des fluides impondérables, dont l'influence sur la vie même nous est encore si mal connue ; à démonter ainsi pièce à pièce, sans jamais perdre de vue ni ses actes, ni leur principe, les rouages de cette admirable machine dont l'importance philosophique préoccupait tant Descartes, et à laquelle Stahl avait donné pour ouvrier l'âme elle-même... etc. »

Nous souscrivons sans réserve, à ces sages préceptes. A notre avis, ce n'est qu'en remplissant les conditions d'un pareil programme qu'on pourra parvenir à lever un coin du voile qui nous cache les mystères de ce que l'on a appelé la *dualité* humaine.

Mais les paroles que nous venons de citer se rapportent

spécialement à la réciprocité d'action des deux principes constitutifs (*matériel* et *immatériel*) de l'homme aux rapports généraux du physique et du moral. Le but que nous cherchons à atteindre dans le présent travail n'est pas le même ; le champ de nos investigations est beaucoup plus restreint : nous nous appliquons à découvrir les conditions organiques d'où dépendent certains états de l'âme, certaines dispositions d'esprit dont la véritable origine, selon nous, a été jusqu'ici complétement méconnue.

Ainsi que nous le disions tout à l'heure, on les a vainement cherchées, ces conditions, et, véritablement, on ne pouvait s'attendre à les rencontrer dans des propriétés de la matière telles que l'étendue, la pesanteur, propriétés dont l'idée est la négation même, absolue, de celle que l'on se fait du principe pensant. Sans même s'arrêter à la texture intime, la trame superficielle ou profonde des organes ; texture, trame dont la nature délicate défiera éternellement nos moyens grossiers d'observation (1) ; il faut pénétrer plus avant encore dans l'enveloppe matérielle, jusqu'à ces limites où la matière est, pour ainsi dire, près de vous échap-

(1) En reconnaissant qu'il faut attacher beaucoup plus d'importance à la *perfection de structure* des organes qu'à leur volume ou à leur forme, Réveillé-Parise (*Physiologie et hygiène*, etc., p. 293, t. VI), ne voit aucun moyen de la constater. Pour produire une haute intelligence, il faut, suivant lui, que la *névrine* ou substance nerveuse ait une grande perfection originelle : il faut que la fibre cérébrale soit pourvue d'une irritabilité, d'une vibratilité particulière. « ..... A vrai dire, poursuit cet auteur, cette perfection de structure influe peut-être plus que la masse cérébrale pour la production des phénomènes d'idéogénie, dans les disproportions mentales qui séparent un homme supérieur du reste des mortels. Ceci explique comment des individus gratifiés par la nature d'un encéphale volumineux, n'ont pourtant qu'une intelligence bornée, et *vice versâ*. La mensuration du crâne et du cerveau étant la même chez deux individus, l'un n'est qu'un sot, et l'autre est remarquable par la force et la vivacité de son esprit. D'où provient cette différence? Certainement d'une différence organique *tout à fait inappréciable* pour nous. »

per et où vous touchez déjà à l'esprit; il ne faut s'arrêter, enfin, qu'à ces propriétés de la matière organisée et vivante qui par leur nature semblent, comme on l'a dit, appartenir autant à l'esprit qu'à la matière.

Peut-on promettre le succès à qui s'engagera dans la voie que nous indiquons? C'est notre plus intime conviction; du moins ne saurait-on nier que cette voie ne soit infiniment plus naturelle et plus logique qu'aucune autre suivie jusqu'ici.

En effet, les propriétés auxquelles nous faisons allusion touchant d'aussi près à l'esprit, on peut les considérer comme la mesure la moins trompeuse du degré d'activité mentale départi à chaque individu.

Mais, ces dispositions de l'organisme dans lesquelles nous nous croyons autorisé à placer l'origine, la cause médiate de phénomènes moraux particuliers, sont-elles appréciables, se révèlent-elles par des caractères extérieurs constatables?

Ici, comme on le pressent peut-être, nous n'avons plus à fouiller le sol anatomique, à mesurer, peser les instruments matériels de la pensée; nous devons recourir à un mode d'exploration différent, interroger la nature vivante, et non plus la nature plastique et morte.

L'état organique en question n'est pas de la nature de ceux que nos sens peuvent atteindre. Son existence repose sur la déduction logique, nécessaire, de phénomènes physiologiques et pathologiques bien connus; on peut en apprécier la nature par son origine, laquelle réside dans des faits qui sont du domaine de l'observation ordinaire.

L'organisation, sous l'influence de causes que nous étudierons plus tard, ne passe pas brusquement et comme de

plein saut, de l'état normal à l'état anormal, de l'état de santé à l'état de maladie. Elle commence par subir des changements, des modifications intimes et profondes qui sont comme les premiers ébranlements imprimés par les causes morbifiques. Ces causes, dans la presque totalité des cas (dans les cas d'hérédité par exemple), ont agi dès la formation même de l'être humain, bien que leurs effets apparents soient d'une date postérieure.

En pathologie, cet état de l'organisme est appelé prédisposition. C'est ce même état que nous considérons comme l'origine, le fait primordial et générateur des phénomènes d'idéogénie qui font l'objet de nos études; fait moitié physiologique, moitié pathologique dont la *folie* et l'*idiotie*, lorsqu'il s'agit du système nerveux en général et du cerveau en particulier, expriment le plus haut degré de développement.

§ 3.

La folie et l'idiotie! c'est, en effet, de ces deux grandes anomalies du dynamisme cérébral, ou plutôt des états pathologiques dont elles sont l'expression phénoménale, que dérivent comme d'une source commune, divers états intellectuels auxquels, pour quelques-uns du moins, il semble, de prime abord, tout au moins paradoxal, d'attribuer une semblable origine.

En sorte que, de l'existence de ces anomalies chez tel ou tel individu, soit comme simple prédisposition héréditaire, soit comme effets naturels et spontanés de la constitution, on peut conclure à l'existence de certaines qualités d'esprit ou dispositions morales, affectives et intellectuelles, de même que l'on peut préjuger les qualités d'un fruit par la nature de l'arbre dont il provient; ou bien encore, de même que,

dans le croisement des races d'animaux ou même des races humaines, la connaissance des qualités physiques et morales des géniteurs donne celle des qualités physiques et morales des produits (1).

SECTION II

DE LA NATURE ESSENTIELLE DES PHÉNOMÈNES NERVEUX EN GÉNÉRAL; DE LA FOLIE ET DE L'IDIOTIE; DU RACHITISME.

§ 1er.

Après ce qui vient d'être dit, nous pourrions, dès à présent, passer en revue les faits nombreux, avérés, sur lesquels reposent nos assertions. Ce genre de démonstration devrait nous suffire, à la rigueur.

Mais, en raison de l'étrangeté apparente de nos conclusions, et, qu'il nous soit permis de le dire, en considération du très-petit nombre de personnes versées dans les matières dont nous traitons, il est un autre genre de preuves que nous ne saurions négliger; nous entendons parler de ce que, en termes de l'école, on nomme démonstration *a priori*. Si la théorie n'ajoute rien à la réalité des faits auxquels, en définitive, il faut toujours en venir, du moins sert-elle à les éclairer, et à en faire apprécier toute la valeur. Exposés simplement et dans leur nudité primitive, les faits courent trop souvent le risque de demeurer incompris, ou d'être interprétés autrement qu'ils ne doivent l'être.

Nous croyons donc utile, avant de les exposer, d'entrer dans quelques considérations propres à établir qu'ils sont la déduction simple et rigoureuse des lois les mieux connues

(1) Voir notre *Mémoire* sur la transmission héréditaire des affections cérébrales, etc. — *Union médicale*, 1851.

de l'organisation, ou plutôt ces lois elles-mêmes formulées par des faits.

En conséquence, nous allons examiner sommairement quelle est la nature des affections dont nous venons de parler, et dont les mots *folie* et *idiotie* ne sont, comme nous le disions tout à l'heure, que l'expression symptomatologique. Ce qu'il importe, avant tout, c'est que l'on se fasse une idée juste et vraie des modifications vitales, des troubles dynamiques dont elles découlent.

Il ne suit pas de là que nous devions nous aventurer dans le champ des hypothèses, et renouveler, en les habillant à la moderne, les théories des *esprits animaux*, du *fluide vital* ou nerveux, de *l'irritabilité*, ou de l'*excitation*, etc. Nous n'avons nul besoin, heureusement, de nous écarter des voies de l'observation ordinaire. Il nous suffira de constater un fait pathologique d'une très-grande portée dans la question qui s'agite : c'est que, sous quelque rapport qu'on les considère, en tant que lésion, trouble organique, la folie et l'idiotie ne diffèrent en rien des autres affections du système nerveux, bien que, d'ailleurs, nous admettions qu'il n'y a aucun rapprochement à faire quant à la nature des fonctions troublées. En sorte que la présence de l'une de ces affections implique, au moins virtuellement, sinon effectivement, celle des autres; ce qui, en langage médical, signifie qu'elles sont, à l'égard les unes des autres, à l'état de causes *prédisposantes*.

De ceci nous avons, à diverses reprises, fait la preuve, en étudiant, avec tous les développements qu'elle comportait et qui avaient été, en partie, négligés jusqu'ici, en examinant sous toutes ses faces, la question d'hérédité dans les diverses maladies du système nerveux (1).

(1) Voir : *Un chapitre oublié de la pathologie mentale. — De l'Étiologie de l'épilepsie. — Mém. de l'Acad. de méd.*

Nous nous occuperons plus tard de l'influence des troubles nerveux sur la production héréditaire de la folie et de l'idiotie.

Nous n'avons d'autre but, présentement, que de bien établir le fait que nous énoncions tout à l'heure, à savoir : la consanguinité des troubles de l'intelligence avec toute autre espèce de lésion fonctionnelle ayant son origine dans une altération quelconque du système nerveux.

Cette consanguinité ressort, de la manière la plus manifeste, de l'identité des causes prédisposantes qui toutes ou presque toutes doivent être reportées à des altérations du système nerveux central ou périphérique. Troubles psychiques, névroses, ont leur raison d'être dans la même lésion primordiale; de là vient qu'on les observe tantôt isolément, tantôt diversement groupés chez les divers membres d'une même famille, ascendants, descendants, collatéraux, appartenant à une seule ou à plusieurs générations. Nous en rapporterons bientôt des exemples.

§ 2.

Et d'abord, pour ce qui concerne les aliénés, je ne puis faire mieux que de leur appliquer les résultats que des recherches entreprises dans le même but, nous ont donnés sur les idiots et les épileptiques. La prédisposition est la même pour tous; elle repose sur les mêmes faits pathologiques.

Donc, pour un total de cinquante-six idiots et imbéciles, j'ai compté cent trente-deux cas pathologiques dont je crois utile de reproduire ici l'énumération.

En voici la liste par ordre de fréquence :

On a observé :	la folie.......	25 fois
—	les convulsions	21
—	l'ivrognerie...	12
—	l'hystérie.....	10
—	l'idiotie.......	10
—	la phthisie....	9
—	les chagrins, les émotions, les impresions de la mère pendant la grossesse..	5
—	l'épilepsie.....	7
—	le strabisme...	6
—	la paralysie...	4
	A reporter...	109
	Report......	109 fois
On a observé :	les névralgies.	4
—	les scrofules...	4
—	les apoplexies..	3
—	les fièvres cérébrales......	3
—	l'excentricité..	2
—	les tics divers..	2
—	le bégaiement.	1
—	l'asthme......	1
—	la surdité.....	1
—	les lésions de la moelle épinière.......	1
—	le goître......	1
	TOTAL.....	132 fois.

D'autre part :

Sur cent vingt-quatre épileptiques, les états pathologiques ne s'élèvent pas à moins de deux cent cinquante, ainsi répartis :

On a observé :	la phthisie....	35 fois
—	la folie.......	26
—	l'épilepsie.....	30
—	les convulsions	25
—	l'ivrognerie...	24
—	l'apoplexie....	18
—	les accidents nerveux....	15
—	la paralysie...	13
	A reporter..	186
	Report......	186 fois
On a observé :	l'excentricité....	10
—	les congestions..	6
—	la fièvre cérébrale	15
—	l'hystérie et les attaques de nerfs........	14
—	l'état nerveux...	11
—	l'état scrofuleux.	8
	TOTAL.....	250 fois

L'ordre de fréquence dans lequel se présentent les cas pathologiques que nous venons d'énumérer est à peu près le même pour la folie que pour l'idiotie et l'épilepsie. D'après nos relevés statistiques, dont je dois me borner à donner ici

le résultat sommaire, ces cas doivent être classés ainsi qu'il suit :

1° Ceux qui intéressent plus immédiatement les centres nerveux encéphalique et rachidien, tels que les congestions, les hémorrhagies, les ramollissements, les accidents communément désignés sous le nom de fièvre cérébrale.

Les convulsions sans caractère déterminé,

L'épilepsie,

L'hystérie ;

2° Les névroses caractérisées par une lésion (exaltation ou diminution) de la sensibilité spéciale ou générale ;

3° Ceux qui ont leur siége dans les cordons nerveux : les névralgies de toutes sortes, faciale, lombaire, sciatique, etc. ;

4° Les névroses des différents organes : l'asthme essentiel, les gastralgies, etc.

Tels sont les états morbides constituant la prédisposition à la folie et à l'idiotie. Je me borne, pour le moment, à comprendre et à indiquer, parmi eux, les affections *congénères* de ces deux affections, en priant le lecteur d'en tenir bon compte, afin de les avoir présents à l'esprit en temps opportun. Nous verrons, plus tard, quelles inductions nous devrons en tirer à l'appui des vérités que nous avons pour but de mettre en lumière dans cet ouvrage.

En attendant, voilà un premier point bien établi, à savoir que les anomalies de l'intelligence, ses modifications, accidentelles ou congéniales, quelles que soient les époques de l'existence auxquelles elles se développent, en y comprenant même celles de la vie fœtale, ont pour origine les mêmes conditions organiques que tous les autres troubles fonctionnels des centres nerveux : lésions de la sensibilité, des mouvements, convulsions, paralysies, etc., etc. (1).

(1) Nous croyons devoir garder le silence sur les scrofules et la phthisie

Dans une foule de cas, disons-nous dans notre *Mémoire sur la folie considérée au point de vue anatomo-pathologique*, on voit la folie (on pourrait en dire autant de l'idiotie, à beaucoup d'égards) se confondre, à son origine, *in radice*, suivant l'expression de J. Frank, avec ces mêmes désordres, naître, se développer et disparaître avec eux. C'est là une vérité d'observation dont faisaient grand compte les auteurs qui, se donnant bien de garde de séparer ce qui, de sa nature, est inséparable, ont étudié, décrit la folie en même temps que les autres désordres du système nerveux. Le même travail morbide peut atteindre, tout à la fois, ou bien successivement, le cerveau en tant qu'organe des facultés sensoriales, instinctives ou intellectuelles, et en tant qu'organe de la motilité. On voit fréquemment le délire, le trouble mental le plus complet, soumis aux mêmes lois pathogéniques, coïncider avec la perversion, l'abolition complète ou incomplète des facultés motrices, de la sensibilité générale, des sens spéciaux, par exemple dans les cas compris par Sauvages dans la classe des léthargies, dans le *delirium tremens*, l'épilepsie, l'hystérie, etc. Les effets varient suivant la nature des fonctions lésées, mais la cause est invariablement la même.

Nous sommes en mesure désormais d'apprécier comme elle doit l'être, la nature essentielle des affections dont nous nous occupons, dé nous faire une idée exacte du genre de lésion et de trouble *dynamique* qui en est le point de départ.

Lorsque, en effet, dans la parenté d'un individu, on voit l'appareil de l'innervation aussi profondément, aussi diversement modifié, lésé, altéré, vicié enfin de toutes les manières, dans tous ses modes de manifestation fonctionnelle, dy-

indiquées dans les tableaux ci-dessus ; ces affections seront l'objet d'explications ultérieures.

namiquement et organiquement, il est facile de reconnaître le genre de fatalité pathologique qui pèse sur cet individu.

De la prédisposition qui l'enveloppe, pour ainsi dire, des pieds à la tête, il résulte pour l'innervation un état spécial, une sorte de diathèse névrosique, en un mot, un état habituel de *surexcitation*, pour me servir d'une expression de l'exactitude de laquelle je suis loin de me porter garant, mais que justifient les théories physiologiques généralement reçues.

Et cette surexcitation n'attend que l'occasion la plus insignifiante pour se monter, en quelque sorte, au diapason d'un état maladif réel et nettement accusé, pour se transformer, enfin, en une individualité morbide qui, d'après les caractères qu'elle présente, semble n'être que cette même surexcitation parvenue à son *summum* d'intensité.

L'état nerveux spécial dont nous parlons, peut rester latent et s'allier à une santé générale excellente. Il se rencontre, en effet, des individus qui, bien qu'incessamment menacés par l'influence héréditaire, n'éprouvent pas le moindre accident physique ou moral qui trahisse cette influence.

Il faut bien se garder, cependant, de les croire indemnes de toute tache originelle ; car il est on ne peut plus commun de voir la prédisposition se révéler tout à coup par la cause la plus insignifiante, et même sans cause réelle, et la tache, d'invisible qu'elle était, devenir on ne peut plus apparente. Combien de familles ont été frappées d'étonnement en voyant éclater brusquement chez un de leurs membres, celui-là même dont la santé morale était la plus parfaite, le mal terrible que leur avaient légué leurs ancêtres !

Il est vrai, également, que l'état nerveux se décèle d'or-

dinaire par des symptômes physiques et moraux bien connus de quiconque s'occupe de ces matières, revêtant des caractères excessivement variés et, comme on l'a dit après Sydenham, vraiment protéiformes.

Nous nous bornons ici à en faire mention. Nous étudierons dans un chapitre à part, ces manifestations névropathiques, qui n'ont pas toujours leur source dans l'hérédité, mais souvent encore, dans la constitution propre à l'individu chez lequel on les observe, dans son *idiosyncrasie*, suivant l'expression consacrée.

§ 3.

Nous venons de voir ce qu'étaient les désordres de l'esprit envisagés dans leur origine purement organique. Ce que nous en avons dit peut faire préjuger la nature de ces mêmes désordres en tant que phénomènes *névropathiques*.

Lorsque, de latente qu'elle était, la lésion primitive vient à se traduire au dehors (1), les caractères sous lesquels elle

(1) Dans notre Mémoire sur les conditions *anatomo-pathologiques* de la folie (*Annales médic. psychol.*, année 1855), nous établissions qu'au point de vue de ces conditions, la folie, soit aiguë, soit chronique, ne différait en rien des maladies ordinaires.

En nous appuyant sur certains faits peu nombreux, mais d'une haute portée, et prêtant à des conséquences décisives dans la question, nous avons prouvé que le délire, quand il parcourait toutes ses phases, avait nécessairement pour résultat final des altérations d'organes, exactement comme telle ou telle individualité morbide dont on avait jusqu'ici le mieux étudié, le plus clairement constaté les conditions anatomo-pathologiques.

En avançant ici, que la cause primitive, le fait primordial de la folie résidait essentiellement dans une lésion *dynamique, non fixe,* par conséquent inappréciable physiquement, nous ne sommes pas, comme quelques-uns ont pu le croire, faute d'un examen attentif, en contradiction avec ce que nous avons dit dans le Mémoire précité.

En effet, n'est-il pas certain que le *je ne sais quoi* qui constitue la lésion dynamique, la *névrose,* ainsi qu'on l'appelle, par la persistance, la durée

apparaît, indiquent manifestement un état d'*éréthisme*, d'*orgasme* général du système nerveux, qui, de vague et indécis qu'il est dans le principe, tend à se localiser et à se concentrer dans l'encéphale.

On dirait que la sensibilité (nous n'osons dire le fluide nerveux), devenue excessive, n'attendait qu'une occasion quelque insignifiante qu'elle fût, pour déborder, une étincelle même la plus légère, pour faire explosion et éclater en troubles fonctionnels de toute nature, de la pensée et des mouvements.

En nous exprimant ainsi, ne devons-nous pas craindre que l'on ne nous accuse d'émettre une théorie au hasard et

ou la violence de son action, finit le plus souvent par donner lieu à un désordre moléculaire fixe, à des lésions matérielles susceptibles d'être vérifiées sur le cadavre? Une combinaison nouvelle des principes fixes de la partie plastique des organes succède, alors, à l'action trop précipitée et désordonnée des éléments divers qui entrent dans la composition de ces mêmes organes.

Ainsi donc, si la mort survient avant que la maladie ait dépassé sa première phase, on pourrait dire sa période *dynamique*, la lésion morbide doit nécessairement s'éteindre par le fait même de la mort, et ne laisser après elle aucune trace. La partie plastique de l'organisation ne saurait garder aucune empreinte de ce qui n'était, pendant la vie, qu'un mouvement irrégulier de la force vitale. Ici, comme en beaucoup d'autres circonstances, la mort est impuissante à nous révéler les secrets de la vie.

Des désordres organiques plus ou moins étendus et palpables se manifestent sur le cadavre, lorsque le mal a atteint sa deuxième période. Les nouvelles combinaisons moléculaires, fixes de leur nature, persistent après la mort.

Je ne fais point ici de la théorie; je ne fais que résumer les faits que nous avons consignés dans notre Mémoire, et auxquels je dois renvoyer le lecteur.

Au reste, ce que nous disons des maladies mentales est applicable à tous les désordres fonctionnels, quels qu'ils soient. Seulement, les phénomènes sont plus apparents dans certains cas (dans les affections nerveuses de l'estomac, par exemple, si souvent suivies de lésions organiques) que dans d'autres. Il n'y a pas de raison d'imaginer, pour les affections du cerveau, d'autres principes de pathogénie que ceux généralement admis pour les affections de n'importe quel organe.

de substituer, pour les besoins de la cause, une hypothèse d'une nouvelle espèce, à celle que nous blâmions tout à l'heure ? Dans tous les cas, on commettrait une grave erreur. La sensibilité (1) est un fait physiologique non moins évident que l'existence même des organes qui en sont le siége ; et, d'autre part, sa transmission par voie d'hérédité, est un fait de même ordre, vérifiable comme le premier et également certain.

Voyons d'abord la folie :

D'après leur ordre de fréquence, voici les phénomènes nerveux qui signalent son invasion et en constituent, à proprement dire, la première phase. (Comme cela devait être : les caractères physiques d'abord ; les caractères moraux viennent ensuite.) Nous les rapportons d'après un Mémoire publié par nous en 1852, dans les *Annales médico-psychologiques*.

Ce sont :

1° Certaines modifications de la sensibilité, que nous désignerions volontiers sous le nom de *névrose à forme congestive*, à cause des ressemblances qu'elle présente avec les congestions sanguines ;

2° Certains accidents nerveux qui offrent la plus parfaite analogie, sinon une complète identité, avec les phénomènes connus sous le nom d'*auras* ;

3° Des accidents convulsifs, en général très-peu intenses, mais qui, parfois aussi, ont toute la gravité de ceux qui signalent l'invasion des grandes névroses : parmi eux nous

(1) Il est bien entendu qu'on ne nous chicanera pas sur les mots. Que l'on appelle *sensibilité, fluide nerveux, névrosité,* etc., certaines propriétés de la matière vivante, les noms ne font rien à la chose et nous importent peu. Ces propriétés existent, elles sont évidentes pour tout le monde, admises par tous, en un mot *elles sont;* cela nous suffit. Nous ne raisonnons que d'après le fait, et non d'après les interprétations que chacun est libre d'en donner.

comprenons ces phénomènes névropathiques que les malades comparent à des secousses électriques ;

4° Un état de simple excitation nerveuse qui peut être assimilé à celui qu'on observe au début d'une fièvre inflammatoire, ou bien sous l'influence d'agents modificateurs de la névrosité ;

5° Nous signalerons, enfin, certaines perturbations nerveuses que l'on désigne communément sous le nom de *vertiges*, *étourdissements*, *syncopes*. Nous ferons remarquer, toutefois, que ces derniers phénomènes se montrent rarement isolés, mais, le plus souvent, ne sont qu'une complication des états névropathiques dont il a été question précédemment.

Voici quelques exemples propres à donner une idée des divers phénomènes névropathiques que je viens d'énumérer :

Un individu disait « avoir senti comme un poids sur le front; il avait la tête comme serrée dans un étau ; cela lui bouillonnait dans le crâne, comme s'il eût eu la tête plongée dans un seau d'eau. »

Un mois avant de devenir aliénée, une dame vient me demander conseil : « Bien sûr, me dit-elle, je deviendrai folle. Je sens là (elle portait la main derrière la tête) quelque chose que je ne saurais définir ; ce n'est pas précisément de la douleur, c'est comme si l'on pressait avec une vis ; c'est une espèce d'engourdissement ; mes idées se troublent ; il me semble que je dors sans cesse, ou plutôt que je ne fais que dormir et me réveiller à chaque instant ; je suis comme anéantie, j'oublie que je suis de ce monde. .... Autant j'aimais la solitude, le calme, autant je me sens attirée vers le bruit, l'agitation ; cela m'exalte, me donne du bien-être. Un bruit très-violent, par exemple

celui que fait une locomotive, m'excite au point de me faire parler seule, et de me faire pousser des cris. »

Un jeune magistrat, au début de sa maladie « se sentait tout étourdi, comme ivre ; il ne pensait plus à rien ou se laissait aller à mille idées insignifiantes qui ne laissaient pas la moindre trace dans son souvenir. »

Un ouvrier cordonnier « éprouvait la sensation d'un double courant d'eau chaude et d'eau froide qui lui traversait la tête; ou bien il lui semblait que son crâne se gonflait, s'élargissait au point de remplir toute la chambre. »

Une jeune dame « sentait comme un air froid qui tantôt de l'estomac, tantôt du cœur, tantôt des jambes, lui montait vers la tête ; elle était agacée, ne dormait plus, etc. »

Madame X... convalescente d'un accès de manie « avait senti dans tout son corps, dans le dos principalement, comme un courant électrique qui la faisait se mouvoir malgré elle ; elle avait la poitrine serrée, et il lui semblait qu'elle allait se trouver mal. » Le mari de cette dame disait qu'avant de tomber malade, sa femme éprouvait des secousses dans tous les membres.

Un prêtre sujet à des accès de manie intermittente m'assurait qu'il n'avait jamais eu d'attaques sans qu'elles fussent précédées des phénomènes que voici : « Il se sentait étourdi tout à coup, comme s'il eût reçu un coup de massue sur la tête, ou bien une décharge électrique. »

Une dame d'un certain âge, atteinte de folie intermittente, me disait dans un de ses moments de lucidité : « La première fois que je tombai malade, j'étais aux eaux de Baden. Je venais de rentrer dans mon hôtel, après avoir passé la soirée au salon, un peu fatiguée du bruit, des lu-

mières, de la conversation. Tout à coup je suis prise d'une espèce de vertige, la tête me tourne, je tremble de tout mon corps; je me prends la tête à deux mains et je m'écrie: Allez chercher le médecin; je suis malade, je crois que je deviens folle. Mon mari tardait à venir, je n'avais plus la tête à moi, car je m'imagine et je ne peux m'ôter de l'esprit qu'il a été arrêté, que je vais être arrêtée, à mon tour, que l'on va peut-être me faire mourir... j'étais tout à fait folle ! »

Le nommé M..., ouvrier menuisier, étant à travailler dans son atelier, ressent tout à coup « une forte secousse *électrique* (c'est le mot dont il se sert) ; son ciseau lui tombe de la main. Ses idées s'égarent. Je me prends, dit-il, la tête à deux mains pour bien m'assurer qu'elle est encore sur mes épaules ; et voilà que j'entends des voix confuses qui me menaçaient de mort... »

Le nommé L..., wallon d'origine, est amené à Bicêtre, le 15 mars 1847, par ordre du préfet de police. Il a été arrêté au moment où il essayait de s'introduire dans le château des Tuileries. Je lui demandai de m'en faire connaître le motif.

— C'était, me dit-il, pour parler au roi, et lui faire part d'un *nouveau système social.*

— Comment, vous savez à peine lire et vous prétendez apprendre à gouverner au roi des Français ?

— L'esprit souffle où il veut, réplique L..., les apôtres n'étaient que des hommes simples et ignorants quand ils reçurent l'Esprit qui éclaire et vivifie.

— Comme les apôtres, vous avez donc été visité par l'Esprit ? Pouvez-vous me dire dans quelle circonstance et comment cela vous est arrivé ?

— Rien de plus facile ; j'ai toujours eu l'esprit très-ardent, très-actif; à l'école, je disputais toujours avec le

maître. M. le curé voulait que j'entrasse au séminaire. Il y a six ans environ, j'étais à genoux et je faisais ma prière; c'était le soir. J'avais les coudes appuyés sur le dos d'une chaise, et la tête entre les deux mains, plongé dans une profonde méditation. Tout à coup, *quelque chose d'extraordinaire se passa dans tout mon être; j'étais hors de moi-même,* il me semblait que *je n'étais plus moi*; je saisis mon bras gauche avec la main droite, pour m'assurer que c'était toujours moi. Je me reconnus bien, en effet, mais dès ce moment je compris que l'esprit était en moi et agissait en moi..., etc.

Il est des cas dans lesquels les divers accidents névropathiques que nous venons de signaler se présentent, non plus isolément, mais par groupes, et même tous à la fois. La maladie alors offre une gravité exceptionnelle. Et bien souvent, à une névrose simple, c'est-à-dire à des troubles fonctionnels exclusivement dynamiques, succèdent des altérations matérielles de la substance nerveuse, aux troubles de l'intelligence se joignent des troubles de la motilité, deux ordres de phénomènes morbides dont la réunion constitue la plus terrible de toutes les affections mentales : la *folie paralytique.*

§ 4.

En nous plaçant, maintenant, au point de vue psychique, si nous considérons attentivement les phénomènes du délire, au moment même de leur apparition, plus ou moins de temps après, enfin pendant toute leur durée, nous les verrons tous marqués du même sceau, tous empreints du même caractère : ce caractère nous ne saurions mieux le désigner, pour bien nous faire comprendre, que sous le nom d'*excitation*.

« Toute forme, tout accident du délire ou de la folie proprement dite, idées fixes, hallucinations, irrésistibilité des impulsions, etc., etc., avons-nous dit déjà, d'après l'étude que nous en avions faite sur nous-même, *in memet ipso*, tirent leur origine d'une modification intellectuelle primitive, toujours identique à elle-même, qui est évidemment la condition essentielle de leur existence.

C'est l'*excitation* maniaque.

Nous usons de cette expression uniquement pour nous conformer au langage reçu, car autrement elle est loin de rendre fidèlement notre pensée. Comment désigner avec justesse cet état simple et complexe, tout ensemble, de vague, d'incertitude, d'oscillation et de mobilité des idées qui se traduit souvent par une profonde incohérence? C'est une désagrégation, une véritable dissolution du composé intellectuel qu'on nomme facultés morales ; car on sent dans cet état (sous l'influence du haschisch), qu'il se passe dans l'esprit quelque chose d'analogue à ce qui arrive lorsqu'un corps quelconque subit l'action dissolvante d'un autre corps. Le résultat est le même dans l'ordre spirituel et dans l'ordre matériel : la séparation, l'isolement des idées et des molécules dont l'union fournit un tout harmonieux et complet.

Rien n'est comparable à la variété des nuances presque infinies du délire, si ce n'est l'activité même de la pensée. De là vient l'hésitation qu'ont montrée la plupart des auteurs à les rattacher à une lésion organique, quelque idée, d'ailleurs, qu'ils se fissent de la nature de cette lésion. En ramenant toutes ces nuances à une forme primitive, originelle, à l'excitation intellectuelle qui s'adapte, pour ainsi dire, si facilement au mouvement moléculaire exagéré que l'on conçoit, sans peine, dans l'irritation nerveuse, n'ôtons-nous

pas tout prétexte à l'hésitation que nous signalions tout à l'heure (1)? »

Nous disions encore, mais cette fois, d'après les enseignements fournis par l'observation des aliénés : « Les phénomènes d'excitation se retrouvent inévitablement toutes les fois que la raison doit subir quelque altération, au début de tout désordre partiel ou général des facultés intellectuelles; ils sont comme les prolégomènes naturels et nécessaires du délire, sous quelque forme et sous quelque type qu'il se présente (2). »

En étudiant le délire par son côté somatique, nous avons constaté certains phénomènes qu'on ne saurait s'expliquer autrement que par une accumulation, une concentration de fluide nerveux, ou pour employer un langage moins figuré, une exubérance de l'action nerveuse.

Il est dans la nature même des choses que la sensibilité générale, le dynamisme intellectuel proprement dit, présente des phénomènes corrélatifs de ceux que nous venons de rappeler, c'est-à-dire, d'activité exagérée, de surexcitation. Pas un aliéné, en effet, chez lequel, au début du mal, cet état de surexcitation ne se révèle par une foule d'indices, parmi lesquels l'*insomnie* tient le premier rang. Les malades emploient souvent pour le caractériser, les mots d'*effervescence*, d'*ébullition*, de *tourbillonnements* d'idées. « Je ne souffre pas, me disait, il y a peu de jours encore, un jeune et intéressant malade, je n'ai mal ni à la tête, ni ailleurs; mais, malgré moi, quoi que je fasse pour faire taire mes pensées, je réfléchis, mon esprit court après les idées les plus diverses, souvent incohérentes, sans raison d'être, ve-

(1) *Du haschisch et de l'aliénation mentale*, p. 35.
(2) *Ibid.* p. 300.

nant je ne sais d'où ; je pense à toutes choses et à rien. Vous pensez peut-être que cela me fatigue? Pas le moins du monde ; et cependant voilà bien un mois que je n'ai pas une heure de vrai sommeil, chaque nuit... » Dans le jour, c'est chez beaucoup de malades, un besoin inaccoutumé d'aller et venir, de s'occuper d'une foule de choses à la fois, de tout entreprendre sans rien achever ; c'est une activité que rien ne lasse, une sorte de mouvement automatique que rien n'arrête, c'est l'aiguille affolée d'une pendule dont les rouages sont détraqués. Les facultés affectives ne sont pas moins surexcitées que celles de l'intellect. Les passions fermentent, bien qu'incertaines encore, et sans but déterminé. Une vive anxiété est le prélude ordinaire de leur explosion.

L'état mental que nous venons de décrire occupe une place à part en nosologie psychiatrique. On l'appelle excitation maniaque. La raison est fortement ébranlée, mais non pas éteinte. C'est un état de transition. Un pas de plus, et l'individu tombe dans une manie franche, avec exaltation extrême de toutes les puissances vitales, intellectuelles et affectives ; il perd la conscience de lui-même, il est véritablement *aliéné* (*alienatus a se*).

Ce qu'il importe de remarquer, ici, c'est qu'il n'existe aucune différence *de nature* entre les deux états psycho-organiques dont nous venons de parler, mais seulement d'*intensité*, ou si l'on veut de degré dans les progrès de la maladie. Le premier n'est que l'état, pour ainsi dire, embryonnaire du second.

Or, dans aucun autre cas, on ne rencontrerait des signes plus manifestes de surexcitation des facultés morales. Tous les auteurs ont signalé cette exubérance de vie dont sont empreints les actes des maniaques, au physique et au moral. Conception, mémoire, imagination. sensibilité, forces mo-

trices, acquièrent une activité, une énergie qui contrastent singulièrement avec l'état dans lequel ces facultés se trouvaient antérieurement.

Nous l'avons dit déjà, et nous devons le répéter ici, afin de donner à notre pensée tout son développement, l'*excitation* marque le début de tout désordre intellectuel, quelle que soit la cause de ce désordre, et quelque forme qu'il revête par la suite.

En vain nous objecterait-on que, suivant la remarque qu'en a fait Esquirol, les causes morales du délire portent en général un caractère de dépression, sont de leur nature essentiellement oppressives des forces vitales ; tels sont les chagrins qui, sous les formes les plus variées, assiégent l'existence de l'homme, et revendiquent une si large part dans la production de la folie.

Il faut bien comprendre la manière d'agir des causes morbides dont il vient d'être question, et pour cela, ne pas envisager la maladie seulement dans sa période d'*état*, comme on dit en pathologie générale, mais encore à son origine, à sa naissance. Ces deux périodes, en effet, que l'on confond généralement, ont des caractères qui leur sont propres. Ainsi, appel à l'influx nerveux, concentration de la sensibilité, et, par suite, exaltation des forces morales, des facultés affectives principalement, ou de la partie *émotive* de l'âme, tels sont les effets immédiats de la cause morbifique.

La dépression, l'affaissement de l'énergie vitale, l'état de prostration physique et morale sont des effets secondaires, lesquels, dans la plupart des cas, ne sont, à vrai dire, que de pures apparences sous lesquelles se cachent des dispositions mentales essentiellement opposées. On ne saurait dire, en effet, que l'esprit soit plongé dans une véritable inertie,

alors qu'il est en proie à un chagrin profond, que la crainte ou la terreur le comprime et l'enchaîne.

Dans les cas où la prostration morale est réelle, où l'émotion a brisé, ou du moins considérablement affaibli les ressorts de l'âme, il ne faut voir là que des effets consécutifs à un état de surexcitation bien plus intense encore que dans les cas précédents. Ce sont, dans l'ordre moral, les mêmes phénomènes, le même enchaînement de causes et d'effets qui s'observent dans l'ordre physique, lorsque, à la suite de congestions sanguines, d'un travail hypérémique, de ramollissements du cerveau ou de la moelle vertébrale, les facultés du mouvement diminuent ou sont anéanties.

Les passions ont chacune leur mode particulier d'expression, ce qui n'empêche pas qu'au fond, lorsqu'elles sont mises en jeu, l'état d'éréthisme ne soit le même pour toutes.

La prostration est portée aussi loin que possible chez les individus atteints de mélancolie avec stupeur; et cependant en réalité, tous les aliénistes savent, depuis les beaux travaux de M. Baillarger sur ce sujet, que dans aucune autre forme de délire, les facultés de l'âme ne sont plus profondément remuées, plus énergiquement surexcitées.

Nous en dirons autant de l'état de *stupeur simple*, sans mélange d'idées fixes d'aucune espèce, de cet état dans lequel l'activité de l'esprit est plus qu'enchaînée, mais paraît être réellement suspendue, et qu'Esquirol avait justement appelé *démence aiguë*. La stupeur est ordinairement le résultat d'attaques d'épilepsie, de violentes émotions, de chagrins très vifs et très prolongés. Or, si ces causes morbides diffèrent des autres causes en général, ce n'est, ni ne peut être que par leur action beaucoup plus énergique et capable de causer aux fonctions intellectuelles un tel ébranlement qu'elles en sont momentanément plus ou moins complétement suspendues.

Si donc on veut bien se reporter à ce que nous avons dit des phénomènes primordiaux de pure névrosité, et si on les compare aux phénomènes psychiques, on verra ces deux ordres de phénomènes se confondre dans une complète analogie. Aux causes matérielles ou traumatiques il faut assimiler, quant au mode d'action sur l'organisme et aux résultats moraux, les émotions vives, les violents chagrins.

Si l'on étudie avec soin l'action psychologique de n'importe quel agent modificateur de la névrosité, on reconnaîtra toujours les caractères de l'excitation, quelle que soit d'ailleurs la nature du délire dont cette action sera suivie (1). Nous n'entendons point parler, bien entendu, de certains agents nerveux, toxiques, dont l'action est tellement violente

(1) Les formes très-variées qu'affecte l'aliénation mentale, ont contribué à égarer sur ce point les observateurs. Si l'on s'en tient, en effet, à un examen superficiel, rien ne ressemble moins à certains fous que certains autres fous. Quelle analogie y a-t-il entre ce furieux qui parle, s'agite, fait un affreux vacarme, dont pas une idée ne s'enchaîne, ne paraît être en rapport avec les impressions extérieures, et ce monomaniaque, si parfait dans sa tenue, si convenable dans ses manières, et dont la raison, en défaut exclusivement sur une série particulière d'idées, est irréprochable sur tout le reste? Cependant, si, par l'analyse, nous pénétrons, d'une part dans ce chaos d'idées, d'impulsions, de sentiments au milieu desquels s'agite l'intelligence du maniaque, de l'autre sous cette enveloppe de raison qui tend à nous dérober les convictions délirantes du monomaniaque, nous reconnaîtrons bientôt qu'au point de vue psychique, la lésion qui a frappé les facultés est la même dans les deux cas.

La surexcitation, qui a été le point de départ des désordres, persiste dans le premier cas; elle a cessé dans le second cas, et en même temps quelques-unes des idées qui y avaient pris naissance ont survécu; de là les différences que l'on observe. Mais chez le maniaque comme chez le monomaniaque, les idées ont un caractère morbide identique : en effet, ce caractère, elles le tirent de l'empire absolu qu'elles exercent sur le malade, ou, pour tenir un langage plus conforme à notre manière de voir, *de la transformation du moi, de l'état de rêve* auquel elles appartiennent. Qu'elles soient plus ou moins nombreuses, ou renfermées dans un cercle plus ou moins étroit; qu'elles se succèdent avec rapidité, ou bien qu'elles persistent tenaces, exclusives, cela peut changer, varier à l'infini leur ma-

qu'elle est immédiatement suivie de mort. Mais encore ne doit-on pas oublier que pour peu que cette action se ralentisse, on verra aussitôt apparaître les phénomènes ordinaires d'excitation physique et morale : transport au cerveau, mouvements convulsifs, délire agité ou furieux, etc.

La privation, même des substances nécessaires à l'entretien de la vie, amène des résultats analogues. On sait que les malheureux qui succombent aux tortures de la faim ou de la soif, sont souvent pris d'un délire gai, comparable à celui que déterminent les substances exhilarantes par excellence, l'opium, l'éther, et même le haschisch.

Les choses se passent absolument de la même manière dans l'ordre moral. Ainsi une profonde terreur qui peut déterminer une mort instantanée, est parfois suivie d'une excitation nerveuse dont les caractères forment un singulier contraste avec la nature de la cause qui l'a fait naître.

En résumé, il nous paraît suffisamment démontré que toutes les causes modificatrices du dynamisme nerveux, physiques ou morales, mécaniques, chimiques, gaies ou tristes, ou, comme on l'a dit improprement, de nature *expansive* ou *dépressive*, agissent de la même manière, et

nifestation extérieure, mais ne change rien à leur nature intrinsèque.

C'est en raison des caractères que nous venons de reconnaître à l'état d'excitation que nous l'avons appelé : *fait primordial* du délire.

M. Baillarger assigne pour origine aux hallucinations un état mental particulier, qu'il désigne sous le nom d'*exercice involontaire de la mémoire et de l'imagination*.

C'est le même fait sous des dénominations différentes; c'est toujours le fait primordial. Mais ce fait a, comme nous le comprenons, une valeur pathologique bien plus grande que celle qui lui est attribuée par notre collègue. Nous le plaçons à l'origine de toute lésion intellectuelle et non pas seulement de l'hallucination. Nous en faisons la source unique, *nécessaire*, de tous les phénomènes phrénopathiques.

Notre livre sur le haschisch est consacré tout entier à l'exposition des preuves sur lesquelles s'appuie notre opinion.

ont pour résultats immédiats l'exaltation de la sensibilité dans tous ses modes nerveux, intellectuel, affectif.

§ 5.

Idiotie. — Il en est de l'idiotie comme de la folie. Les conditions matérielles, organiques, dans lesquelles la première de ces maladies puise son origine, nous en font connaître la nature essentielle, le véritable caractère pathologique.

La constitution des idiots garde une empreinte plus ou moins profonde de cette origine. Origine et constitution devront nous occuper plus particulièrement, parce qu'elles ont des rapports plus immédiats avec l'idée dominante de ce travail.

Disons d'abord en peu de mots ce que nous entendons par *idiotie* et *imbécillité*. Bien que constituant deux états morbides différents, l'idiotie et l'imbécillité se confondent entre elles sous beaucoup de rapports, et, en tout cas, s'isolent absolument de tous les autres désordres qui intéressent particulièrement les centres nerveux dans leur dynamisme intellectuel.

Il est des individus chez lesquels les facultés morales n'ont pas même eu un commencement de développement, des enfants *mort-nés*, au point de vue intellectuel, et qui n'ont guère de l'humanité que les formes extérieures.

Ce sont les *idiots* proprement dits. Il en est d'autres chez qui les facultés morales se sont développées à un certain degré. Vicié dès le principe de sa formation, l'organe intellectuel, sans être dénué de toute activité, n'a jamais fonctionné que d'une manière plus ou moins défectueuse et imparfaite.

Ici le désordre fonctionnel est congénial, c'est-à-dire

remonte à la vie fœtale, comme dans l'idiotie ; mais il est moindre, et il en diffère sensiblement au point de vue symptomatologique.

C'est *l'imbécillité* congéniale.

Enfin, il est une classe d'individus dont les facultés morales se sont d'abord développées avec une parfaite régularité, puis se sont arrêtées tout à coup ; ou si elles ont continué de croître, ainsi qu'il arrive le plus ordinairement, ce n'a été qu'au sein du trouble et de la confusion.

Ces individus sont atteints d'imbécillité *accidentelle* ou *acquise* (1).

Il nous faut, maintenant, rappeler ce que nous avons dit au cinquième paragraphe, à propos de la folie. Identité des causes prédisposantes pour toutes les affections du système nerveux, même source pathologique, même cortége de lésions névropathiques et autres, dans la parenté des idiots, des fous, des épileptiques, etc. Voilà ce qu'enseigne l'expérience, ce que constate l'observation empirique (2), ajou-

(1) Voir notre *Mémoire sur les causes prédisposantes héréditaires de l'idiotie.*

(2) Sur la foi de faits mal observés, sans portée scientifique réelle, on a fait dépendre l'idiotie d'impressions morales subies par la mère pendant sa grossesse, par la nourrice pendant l'allaitement, de coups, de chutes sur l'abdomen, de tentatives d'avortement, ou de manœuvres dangereuses pratiquées au moyen du forceps, quelquefois d'une éducation mal dirigée, de travaux intellectuels hâtifs et forcés, etc., toutes causes, comme le fait sagement observer un auteur moderne, « dont l'influence est encore tout entière à démontrer. » (Grisolle, *Traité de pathologie.*)

Enfin, et à plus juste titre cette fois, on a accusé certaines anomalies d'organisation, certains vices de constitution qui se rencontrent, non pas chez les idiots, il s'en faut, mais chez un certain nombre d'entre eux.

Dans beaucoup de cas, en effet, cela ne peut faire doute, l'idiotie, l'imbécillité de naissance se lient à un développement imparfait, vicieux, à une lésion quelconque de l'organe chargé des fonctions, ou, si on l'aime mieux, des manifestations intellectuelles.

Mais les investigations de la science sur la pathogénie de l'état morbide

tons : ce qui devait être prévu *à priori*, attendu que les affections d'un même système d'organes sont nécessairement solidaires les unes des autres, virtuellement du moins et au point de vue de la prédisposition.

Dans la forme, dans leurs caractères sensibles, l'idiotie et la folie diffèrent si profondément entre elles que l'on se persuadera difficilement que ces deux maladies puissent avoir la même origine, dépendre des mêmes causes. Excès de vitalité, exagération, perturbation des forces intellectuelles et motrices d'une part ; de l'autre amoindrissement, quelquefois anéantissement presque complet de ces mêmes forces, de cette vitalité... Comment des effets aussi divers découleraient-ils d'une même source ?

La difficulté n'est qu'apparente. La variété des effets n'implique pas de différence dans la nature de la cause ; elle tient à ce que cette cause exerce son action à des époques différentes du développement physique et moral de l'être humain qu'elle modifie. Avant la naissance, sur le

que nous étudions. doivent-elles s'arrêter là ? N'importe-t-il pas davantage encore de connaître, ou du moins de chercher à connaître les causes mêmes de ces désordres, de ces perturbations de l'organisme que l'être humain apporte avec lui en naissant ?

Ces causes, il est évident qu'il faut les aller chercher, non plus chez le sujet lui-même, mais bien en dehors de lui, chez ceux dont il tient l'existence, en un mot, dans les conditions d'hérédité.

Ces conditions recèlent en elles la véritable origine de l'idiotie ; elles sont la cause primordiale des vices ou imperfections d'organisation incompatibles avec l'exercice régulier des fonctions intellectuelles.

L'influence héréditaire doit donc occuper le premier rang parmi les causes prédisposantes, nous devrions dire les causes absolues de l'idiotie. Ce qui le prouve, c'est que, dans la très-grande majorité des cas où il est impossible de découvrir aucune autre cause, aucune espèce d'anomalie des organes nerveux, l'influence de l'hérédité, elle, ne fait jamais ou presque jamais défaut, et qu'au contraire, on a toujours lieu de constater une prédisposition plus ou moins active, plus ou moins puissante, dont l'origine se dévoile manifestement chez les pères et mères ou autres ascendants.

fœtus, la cause pathogénique peut aller jusqu'à arrêter plus ou moins complétement l'évolution des facultés dont l'ensemble constitue ce qu'on a appelé la vie de relation. On conçoit que son influence diminue à mesure qu'elle s'exerce à une époque plus éloignée de la naissance, et que ses effets se rapprochent davantage de la folie proprement dite.

Ainsi donc, en présence des faits que nous révèle l'hérédité, de la quantité vraiment prodigieuse d'états nerveux de toute sorte que l'on observe chez les ascendants des idiots et des imbéciles, aussi bien que dans le lignage des aliénés et des épileptiques, il est impossible, malgré la différence des caractères symptomatologiques, de ne pas admettre qu'idiots et imbéciles, aliénés et épileptiques, naissent et se développent sous les mêmes influences, comme effets d'une même cause, comme les rameaux d'un même tronc.

Après avoir étudié la nature de l'idiotie, son principe, si nous examinons la constitution tant physique que morale des individus atteints de cette affection, nous remarquons :

1° Au point de vue physique, chez la majorité des idiots proprement dits, c'est-à-dire chez les enfants dont l'organisme est le plus profondément vicié, la prédominance du tempérament scrofuleux et rachitique.

Chez ceux dont la dégénérescence est postérieure à la naissance, ce sont les indices d'un état nerveux, de ce que l'on a appelé *idiosyncrasie nerveuse*, que l'on observera le plus souvent.

Chez le plus grand nombre, enfin, des idiots et des imbéciles réunis, on verra prédominer, fondus les uns dans les autres, la plupart des caractères propres aux états pathologiques que nous venons d'indiquer.

2° Au point de vue moral, de notables différences exis-

tent entre les sujets de constitution scrofuleuse rachitique, et ceux d'un tempérament plutôt nerveux; nous les ferons connaître par la suite.

Nous revenons à la constitution physique. Parmi les êtres incomplets dont nous nous occupons présentement, il en est un certain nombre à ce point disgrâciés de la nature, que leur existence semble être purement végétative, chez lesquels, même, la faculté de se mouvoir ne se manifeste que par des mouvements irréguliers, désordonnés et sans but.

Ces êtres placés au plus bas de l'échelle intellectuelle ont été atteints dès leur formation au sein de la mère, arrêtés dans leur premier développement, organes viciés et condamnés à périr avant même d'être détachés du tronc maternel.

Dans aucune autre circonstance, la cause morbide ou la *diathèse* ne font sentir davantage leur présence, ne modifient plus profondément l'organisme, ce qui dépend, sans doute, de ce qu'elles exercent primitivement leur action sur la source de toute vitalité, le système nerveux.

C'est dans cette catégorie d'idiots que l'on observe principalement les états pathologiques qui dépendent de la constitution scrofuleuse et rachitique.

Ce qui n'empêche pas que cette même constitution ne se fasse encore remarquer chez des individus moins complétement dépourvus d'intelligence que ceux dont nous venons de parler, plus avancés en âge, et, sous beaucoup de rapports, normalement organisés. La même remarque est applicable à quelques imbéciles. Après avoir été très-manifestes dans le cours des premières années, les indices révélateurs des scrofules et du rachitisme deviennent moins saillants par le progrès des années, et s'effacent même assez, dans

certains cas, pour échapper à une observation peu attentive ou inexpérimentée.

Ce fait, sur lequel nous insistons (on en verra la cause plus tard), nous a été confirmé assez souvent par les parents des idiots pour qu'il ne soit l'objet d'aucun doute.

La prédominance de la constitution scrofuleuse et rachitique chez les idiots, a été reconnue et signalée par les médecins spéciaux. Esquirol dit, d'une manière générale, et en résumant ses observations, que « les idiots sont rachitiques, scrofuleux, épileptiques ou paralysés. » Sur vingt-cinq idiots, il s'en trouve : *douze rachitiques*, *dix scrofuleux*, trois atteints de convulsions sans signes de rachitisme ou de scrofules. Sur les cinquante-six observations d'idiotie et d'imbécillité que nous avons consignées dans notre Mémoire sur l'idiotie (1), nous trouvons vingt-cinq individus qui présentaient des signes plus ou moins évidents de scrofules ou de rachitisme, le plus souvent de ces deux affections tout à la fois ; trente et un n'en offraient que des traces douteuses ou même aucunes ; mais tous avaient éprouvé soit de simples convulsions, soit des attaques d'épilepsie franche.

Il suffit, au reste, de donner un coup d'œil dans une salle où sont réunis en certain nombre, les enfants dont nous nous occupons, pour s'apercevoir tout d'abord que l'on se trouve au milieu d'une agglomération d'êtres souffreteux, malingres, non moins détériorés au physique qu'au moral, et tous ou presque tous marqués des mêmes stigmates du rachitisme et des scrofules, ou d'un mal plus affreux encore.

Sans nous étendre davantage sur des faits généralement

(1) Mémoire sur les *causes prédisposantes héréditaires de l'idiotie*, etc. (*Union médicale*, 1853.)

connus, nous rappellerons ici certaines particularités de l'organisation des idiots plus spécialement afférentes à notre sujet.

Ainsi, l'illustre aliéniste que nous avons nommé plus haut, dit que « généralement la tête des idiots est ou trop grosse ou trop petite, que les yeux sont convulsifs, louches, et d'inégale grandeur, les lèvres épaisses, les gencives fongueuses, les dents cariées... les bras souvent d'inégale longueur, contractés, atrophiés (1). »

Il résulte des recherches de M. Lélut que, dans l'idiotie en général, la tête, proportionnellement à la taille, est plus volumineuse que dans l'état normal. Et à propos de ce fait, M. Baillarger a fait la remarque suivante : « Les idiots microcéphales étant très-communs, il faut évidemment, pour compenser les résultats fournis par la mesure de leur crâne, qu'il existe un assez grand nombre de têtes dont l'ampleur soit au-dessus de la moyenne (2).

Esquirol a noté encore — et sur ce point, comme sur tous les autres, nos remarques s'accordent avec les siennes — que chez la plupart des idiots, le développement de tous les organes s'est effectué avec plus ou moins de lenteur, et est demeuré imparfait chez un grand nombre. Ce fait a été irrévocablement démontré par M. Baillarger qui en a fait l'objet d'une étude approfondie.

D'après le dire des parents, la plupart des idiots n'ont marché que très-tard, c'est-à-dire vers l'âge de deux, de quatre, et même de sept ans.

Beaucoup d'idiots ont une conformation de tête qui a frappé notre attention lorsque nous faisions nos recherches

(1) Esquirol, *loco cit.*

(2) Discussions sur le goître et le crétinisme à l'Académie de médecine. 1851.

sur les causes héréditaires de l'idiotie et de l'imbécillité : cette conformation, que nous avons appelée *hydrocéphalique*, consiste en un développement exagéré des parties latérales de la tête, coïncidant avec un aplatissement proportionnel dans le diamètre antéro-postérieur (1).

(1) A quelle lésion ou condition anatomo-pathologique se rattachent la conformation particulière en même temps que l'exagération de volume du crâne que nous venons d'indiquer?

A un œdème du cerveau ?

A des épanchements de sérosité dans les diverses cavités de l'encéphale, dans les méninges?

Ou bien à un développement exagéré et véritablement hypertrophique de la totalité de la masse cérébrale?

Ayant devant les yeux les résultats d'un certain nombre d'autopsies, nous nous déclarons sans réserve pour la dernière de ces opinions. Nous admettons, en même temps, la fréquence des épanchements séreux, principalement dans les ventricules latéraux.

L'ampleur et la forme irrégulière du crâne, chez certains idiots, proviennent donc, suivant nous, d'une part, de l'accroissement supra-normal de la substance du cerveau, de l'autre, d'une sécrétion séreuse trop abondante, phénomènes organiques dépendant d'une vitalité excessive et désordonnée, et dont le second, en vertu de la loi physiologique qui régit le développement des organes, est la conséquence du premier.

Ces faits, du reste, s'accordent avec certaines particularités psychologiques que présentent la plupart des idiots ou plutôt des futurs idiots ; nous voulons parler de cette précocité d'esprit, de cette évolution hâtive des facultés intellectuelles et morales, qui, d'ordinaire, précèdent l'arrêt subit ou la dégradation lente et graduée de ces mêmes facultés, et qui sont pour les parents la source de si cruels mécomptes. Nous entendons parler encore d'un autre phénomène psychologique, qui est comme la contre-partie de celui-ci, à savoir : le développement inattendu, brusque ou lent, des facultés chez des sujets qui, jusque-là, s'étaient montrés d'une faiblesse d'esprit désespérante et touchant de près à l'idiotie confirmée.

Voici, en effet, comment il serait possible, suivant nous, de faire marcher de pair et les phénomènes physiques et les phénomènes intellectuels :

Dans le premier cas, au développement excessif et prématuré du cerveau, suivi d'épanchements séreux, correspondrait la précocité d'esprit suivie de l'arrêt et même de l'annihilation des facultés morales.

Dans le second cas, le développement de ces facultés succédant à un état d'inertie physique et morale, s'expliquerait par la résorption rapide ou lente de la sérosité.

Il est bien entendu que nous n'attachons pas autrement d'importance à ces

Suivant Esquirol (1), « les idiots souvent sont hydrocéphales, quoique le crâne soit petit ; ces idiots sont rachitiques..., etc. Les autopsies montrent souvent les os du crâne éburnés (obs. de X...) ou bien minces et friables (obs. de Gaudin), diploïques et très-minces (obs. empruntée à Gall).

Des irrégularités dans le parallélisme des deux moitiés du crâne, des bosselures parfois très-prononcées à la superficie, s'observent chez quelques idiots dont la tête est étroite. Le plus souvent le front est bas, déprimé, fait saillie en avant, recouvert à moitié et même aux trois quarts de cheveux rudes, de couleur fauve ; il n'est pas rare non plus de voir cette partie du crâne plus ou moins bombée, arrondie et projetée en avant, mais cette particularité se remarque plutôt lorsque la tête est très-développée que dans le cas contraire.

Ce n'est pas la première fois que nous avons occasion de signaler la communauté d'origine de deux affections, deux

explications. Nous tenons aux faits avant tout; surtout lorsque ces faits ont l'appui des plus graves autorités. Ainsi, Van Swieten déclare que si le rachitisme peut, dans certains cas, se compliquer d'hydrocéphalie, il faut cependant se garder de croire que la grosseur du crâne soit un indice constant d'épanchement séreux... « Patet rachitidem cum hydrocephalo complicari posse. Cerebrum in aliis à nobis dissertis, satis firmum et inculpabile, *neque illuvie serosâ insudatum* deprehendimus (*). »

Un grand nombre d'auteurs qui ont fait une étude spéciale de la question : Levacher, Mayow, Hoffman, etc., dont nous développerons plus tard l'opinion, sont du même avis que Van Swieten.

Nous avons pratiqué plusieurs autopsies d'idiots dont l'ampleur et la forme du crâne avaient quelque chose d'insolite et d'exagéré. Quelquefois seulement, la sérosité ventriculaire nous a paru plus abondante que ne comportait l'état normal ; mais toujours nous avons trouvé la masse cérébrale plus considérable, ni plus ni moins consistante qu'elle n'est ordinairement, seulement, *peut-être*, un peu plus pâle dans sa portion corticale.

(1) Esquirol, *loc. cit.*

(*) Van Swieten, cité par Glisson.

états pathologiques qui, si l'on regarde aux apparences plutôt qu'à la nature même du fait morbide, ne semblent avoir entre eux aucune similitude. Nous l'avons rappelé chaque fois que nous avons eu à traiter la question de l'hérédité dans les maladies du système nerveux. Nous avons dit ce qui arrivait lorsque de proches parents s'alliaient entre eux, l'état de dégradation, ou plutôt de dégénérescence physique et morale qui était le partage à peu près constant des produits de ces alliances anti-physiologiques. « On a observé depuis longtemps, disions-nous, dans un travail inséré en 1850 dans l'*Union médicale*, que, dans l'animalité, l'accouplement des proches parents, de la mère et du fils par exemple, donnait en général de très-mauvais produits ; que dans ce cas, les races *dégénèrent* rapidement, particulièrement au point de vue du moral, ou si l'on veut des instincts. Pourquoi, dans l'espèce humaine, des conditions semblables ne donneraient-elles pas lieu aux mêmes résultats ? Quelle explication plus plausible pourrait-on donner de ce qui s'observe si fréquemment dans nos grandes familles qui, comme on sait, s'allient toujours entre elles ?

Des recherches récentes, dues à un très-savant et très-habile observateur, ne permettent plus de douter qu'il en soit ainsi et donnent à nos assertions la consécration des faits. De plus, par l'identité d'origine et de diathèse, elles prouvent l'identité de nature de l'idiotie et des affections scrofuleuses.

Dans un court mais substantiel travail relatif à l'*Influence de la consanguinité sur les produits du mariage* (1), M. le docteur Rillier (de Genève) dit : « L'abaissement de

(1) *Union médicale* du 24 mai 1856.

la force vitale, conséquence des alliances entre proches parents, se traduit par des résultats divers dans leur fréquence, leur forme, leur degré. En voici l'énumération d'après un ordre logique, mais qui n'est pas celui de la fréquence relative :

1° Absence de conception ;

2° Retard de la conception ;

3° Conception imparfaite (fausses couches) ;

4° *Produits incomplets* (monstruosités) ;

5° *Produits dont la constitution physique et morale est imparfaite* ;

6° Produits plus spécialement exposés aux maladies du système nerveux, et par ordre de fréquence : l'épilepsie, l'IMBÉCILLITÉ ou l'IDIOTIE, la surdi-mutité, la paralysie, les maladies cérébrales diverses ;

7° Produits *lymphatiques* et prédisposés aux maladies qui relèvent de la diathèse *scrofulo-tuberculeuse* ;

8° Produits qui meurent en bas âge et dans une proportion plus forte que les enfants nés sous d'autres conditions ;

9° Produits qui, s'ils franchissent la première enfance, sont moins adeptes que d'autres à résister à la maladie et à la mort.

Comme preuve de l'identité de nature des diverses affections dont il vient d'être question, on ne saurait oublier leur mode de manifestation chez les divers membres d'une même famille. Ce fait, sur lequel nous avons à diverses reprises (1) fixé l'attention et que nous rappellerons plus tard, lorsque nous nous occuperons d'hérédité, ce fait, dis-je, ne pouvait échapper à M. Rillier, qui ajoute : « La santé

(1) Voir *Mémoire sur l'idiotie*. — Notre livre sur l'étiologie de l'*épilepsie* et son traitement.

de la famille des conjoints et la santé des conjoints eux-mêmes, exerce une influence très-réelle sur le degré et le mode d'abaissement de la force vitale chez les produits.

Il est probable que c'est aux conditions de santé des ascendants, ainsi qu'aux circonstances dynamiques dans lesquelles se trouvent les parents au moment du rapprochement des sexes, que sont dues toutes les déviations aux lois précédentes.

Ainsi, il est incontestable :

1° Que, dans une même famille, *tous* les enfants peuvent échapper à l'action de la consanguinité, mais le fait est très-rare ;

2° Que, dans une même famille, les uns sont frappés, les autres épargnés ;

3° Que ceux qui sont atteints, ne le sont jamais tous de la même manière. Ainsi, ils ne sont pas *tous* épileptiques, *tous* sourds-muets, *tous* paralysés, *tous* scrofuleux ; mais ils sont diversement influencés, soit pour le fond, soit pour la forme, soit pour le degré : par exemple, on pourra observer dans une famille, un épileptique, un imbécile, un enfant seulement retardé au point de vue physique et moral, et un enfant qui succombera rapidement à une maladie à laquelle tout autre eût résisté.

Dans une autre famille, on verra deux idiots ou imbéciles, et deux enfants en apparence bien portants; dans une troisième, un enfant atteint d'une paralysie congénitale, accompagnée d'accidents épileptiformes, tandis que les autres enfants ne sont que lymphatiques, etc.

Si certaines familles paraissent, en tout ou en partie, échapper à l'action de la consanguinité, il est à craindre que l'influence funeste de cette cause, en épargnant la

première génération, ne se fasse sentir sur la suivante, et que le résultat définitif de ces alliances ne soit l'anéantissement de la famille. »

Des faits semblables ont été observés par M. Lugol à qui, comme on sait, la science est redevable d'un travail remarquable sur les causes des maladies scrofuleuses.

Dans l'article VII de son livre, où il traite *de la scrofule héréditaire par des parents paralytiques, épileptiques, aliénés*, etc., etc., M. Lugol dit avoir observé plusieurs cas de scrofule héréditaire chez des enfants dont l'un des parents ascendants était paralytique. Il a eu, également dans ses salles, plusieurs enfants scrofuleux dont l'un des parents ascendant était *épileptique*. Il affirme, enfin, que l'aliénation mentale n'est pas rare chez les parents ascendants des scrofuleux. « En 1832, dit ce médecin, une dame, dont l'intelligence lente et faible me frappa tout d'abord, me consulta plusieurs fois pour sa fille, âgée de dix ans, qui avait de gros tubercules dans les régions cervicales. Quelque temps après, elle m'amena son fils qui était affecté d'une hypertrophie du calcanéum et de la malléole interne du pied gauche. Cet enfant avait alors huit ans; les os spongieux étaient généralement trop développés chez lui. » La mère de ces deux enfants avait été pendant deux ans confiée aux soins d'Esquirol.

Deux ans plus tard, il eut occasion d'observer un garçon de neuf ans, atteint de tubercules cervicaux et d'impétigo du cuir chevelu. Cet enfant était fils unique d'une dame veuve dont le mari était mort aliéné. — Une jeune demoiselle qui était tuberculeuse, avait eu deux oncles paternels morts aliénés.

Au reste, cette relation des névroses cérébrales avec la scrofule, ne saurait étonner beaucoup notre auteur qui

n'ignore pas que l'hydrocéphale aigüe est très-commune chez les enfants scrofuleux (1).

Nous avons établi une deuxième catégorie d'idiots chez lesquels prédominait l'élément nerveux, l'état scrofuleux et rachitique subsistant encore, mais infiniment moins prononcé que dans la catégorie précédente ; il est temps de nous en occuper.

Nous avons, désormais, affaire à des individus d'un âge avancé, ayant même atteint ou dépassé l'époque de la puberté, dont les facultés morales ont eu, au moins, un commencement de développement.

Ils appartiennent, en général, à la classe des *imbéciles.*

Cette gravité moindre de la maladie dépend-elle de ce que l'influence morbide, due à des conditions particulières d'hérédité, n'a pas été aussi active, n'a pas, comme chez les véritables idiots , en atteignant et perturbant les centres nerveux dès le principe de leur formation, altéré et frappé on pourrait dire de mort prématurée tout l'organisme ?

Ou bien de ce que cette même influence, en n'agissant que plus tard sur l'organisme, à une époque où l'évolution des organes allait s'achever, ne pouvait avoir la même puissance de désorganisation tant au physique qu'au moral ?

Quoi qu'il en soit de ces explications, toujours est-il que les phénomènes névropathiques sont le fait pathologique dominant chez les malades en question. L'épilepsie, sous toutes ses formes, l'hystérie et ses variétés infinies, sont les accidents nerveux qui s'observent le plus fréquemment. Soit qu'ils ne fassent que coïncider avec l'état primitif d'imperfection des facultés psycho-cérébrales, soit que devan-

(1) Lugol, *Recherches et observations sur les causes des maladies scrofuleuses* (1845).

çant le trouble de ces facultés, ils apparaissent comme le premier signe sensible, le premier symptôme de la lésion organique d'où dépendent l'idiotie et l'imbécillité.

Parmi les cinquante-six idiots, dont il a été question plus haut, vingt étaient franchement épileptiques, treize avaient été atteints d'accidents convulsifs à caractère mal défini; enfin, chez la plupart, présentant ou ne présentant pas de signes de scrofules et de rachitisme, on remarque certains troubles nerveux qui, s'ils ne peuvent prendre rang parmi les affections précitées, n'en sont pas moins des indices certains d'une diathèse névrosique, d'une lésion du dynamisme nerveux dans sa forme motrice ; ce sont, par exemple, certains mouvements choréïques des muscles de la face, des paupières, des lèvres et de différentes autres parties du corps. Telle est la fréquence de ces accidents nerveux auxquels on ne prend généralement pas garde à cause du peu d'importance qu'on y attache, qu'il en résulte une sorte d'uniformité dans la physionomie de la plupart des idiots et imbéciles. On s'en apercevra facilement, si l'on examine ces petits malades réunis en certain nombre dans une salle, ou mieux encore dans la cour où ils prennent leur récréation.

C'est assez nous occuper de la constitution des idiots, au point de vue physique.

Voyons l'état psychique.

Nous n'avons pas l'intention de tracer ici un tableau général, plus ou moins complet, de l'état des facultés morales chez les idiots et les imbéciles. Nous ne voyons aucune utilité à reproduire ce que d'autres ont dit.

Mais nous voulons appeler spécialement l'attention, ainsi que cela a été fait à propos des états somatiques, sur quelques particularités psychologiques qui, en raison des induc-

tions qu'il nous sera permis d'en tirer, nous ont paru avoir une importance majeure dans la question qui nous occupe.

J'ai déjà signalé, plus haut, la précocité d'esprit par laquelle débute souvent l'idiotie. C'est un des phénomènes de psychologie morbide qui méritent le plus de fixer l'attention et dont on comprendra la portée quand il s'agira d'apprécier *physiologiquement* l'origine et la nature de certaines intelligences ; origine et nature sur lesquelles on s'est fait jusqu'ici les opinions les plus chimériques et les plus contraires à la vérité.

La précocité chez les idiots a été indiquée par quelques auteurs ; elle a été omise par le plus grand nombre. Cette omission tient, selon nous, à ce que ces derniers, en parlant des idiots, ne se proposaient d'autre but que de faire connaître l'état symptomatologique *actuel* de leurs malades, et, sous ce rapport, ce qu'ils ont dit, ce qu'a dit Esquirol, entre autres, laisse peu à désirer.

Mais le fait dont il s'agit est *rétrospectif;* pour le juger, et même simplement être instruit de son existence, c'est à la famille des malades qu'il fallait s'adresser, et faire remonter ainsi ses investigations jusqu'à une époque antérieure à la maladie. En nous livrant à nos recherches sur les causes prédisposantes héréditaires de l'idiotie, nous avons dû nous mettre en rapport avec les parents de nos petits malades ; nous nous trouvions, par conséquent, dans la situation la plus avantageuse pour étudier toutes les particularités de leur enfance. C'est aux mères, surtout, que nous adressions, et c'est de leur bouche que nous avons recueilli les renseignements les plus précieux et les plus circonstanciés.

En résumé : il est avéré qu'avant d'être empêchés, arrê-

tés dans leur développement moral et intellectuel, un grand nombre d'enfants, d'adultes même, ont fait preuve de facultés hâtives et précoces, ont été, ainsi qu'on a coutume de les appeler, des *enfants prodiges.* « Quelquefois, dit Esquirol (*très-souvent* eût été le mot propre, mais, pour les raisons exposées ci-dessus, Esquirol ne pouvait s'exprimer autrement), les enfants naissent très-sains, ils grandissent en même temps que leur intelligence se développe, *ils sont d'une grande susceptibilité, vifs, irritables, colères, d'une imagination brillante, d'une intelligence développée, l'esprit est actif* (1). »

La mémoire, l'imagination, sont les deux facultés de notre esprit qui paraissent se développer les premières chez l'homme ; son cerveau n'est d'abord et pendant les premières années, qu'une sorte de registre où viennent s'inscrire, pêle-mêle, sans beaucoup d'ordre, toutes les impressions, toutes les notions que les sens lui transmettent, soit extérieures, soit intérieures. Ce n'est que plus tard que le pouvoir de réfléchir, de se replier sur lui-même, de comparer, de juger enfin, viendra compléter son individualité psychologique, après la première enfance. Aussi est-ce dans les deux facultés que nous venons de nommer que l'on observe, d'ordinaire, le développement le plus précoce et le plus étendu.

Ajoutons que plus les facultés, en général, auront eu d'éclat, plus leur obscurcissement sera complet. Ainsi un ressort se brise par un excès de tension.

Combien de ces enfants dont il est ici question ont été, dans leurs premières années, la joie et l'orgueil de leurs parents ! Quelles espérances n'ont-ils pas fait naître ! Que

(1) Esquir., art. *Idiotie.*

de sacrifices ont été faits pour cultiver leurs brillantes dispositions, et cela souvent au détriment de la fortune, de l'éducation même d'autres enfants moins favorisés de la nature! Et aussi, combien de fois n'est-il pas arrivé que tout cela fût remplacé par les plus cruels désappointements! « ..... Jamais nous ne nous serions attendu à un pareil malheur ; cet enfant avait une intelligence vraiment extraordinaire pour son âge : il apprenait tout ce qu'il voulait; il raisonnait comme un *petit homme;* tout le monde nous disait qu'il irait loin..... »

Voilà ce que, nombre de fois, nous avons entendu dire à des personnes que nous questionnions sur les antécédents de leurs enfants devenus idiots ou imbéciles; et ces plaintes, nous n'en doutons pas, tous ceux de nos confrères qui s'occupent particulièrement de ces sortes de malades, les ont entendues comme nous.

Aussi, toutes les fois que l'occasion s'en présente, croyons-nous devoir mettre en garde contre de perfides illusions, les parents auxquels la précocité d'esprit de leurs enfants prépare si souvent de tristes mécomptes.

Malheureusement (ceci soit dit en passant), nos conseils sont peu écoutés. Tout au contraire, plus un enfant montre de dispositions, plus on le *pousse*, suivant une énergique expression usuelle; on le confie à des maîtres imprudents qui, enorgueillis des talents de leur élève, surchargent son esprit de connaissances variées, sans se préoccuper de sa santé, sans songer, dans leur inexpérience, au danger que cette surexcitation mentale factice, ajoutée à l'excitation naturelle, fait courir à ce génie en herbe..... Et voilà comment tel enfant qui, avec des soins plus éclairés, sous une direction moins exclusivement pédagogique et un peu plus médicale, eût pu devenir ce qu'il promettait, un homme remar-

quable, un génie même, n'est souvent qu'un pauvre idiot!

C'est principalement chez les sujets de constitution scrofuleuse et rachitique, dont la tête, au moment de la naissance, ou peu de temps après, a présenté plus ou moins d'exagération dans son volume en même temps que d'irrégularité dans ses proportions, que l'on observe un développement prématuré des facultés intellectuelles, et aussi que l'anéantissement de ces mêmes facultés est le plus rapide et le plus complet.

Il n'en est pas tout à fait de même de ceux chez qui le vice héréditaire est traduit par un excès de névrosité. La précocité intellectuelle est moins marquée, l'ensemble du moral est frappé au coin d'une certaine excentricité. On peut douter, même, que les facultés soient parfaitement saines, quoique vives et parfois brillantes. On voit fréquemment, chez un individu, prédominer certaines facultés au détriment de toutes les autres, se développer certaines aptitudes spéciales, pour les mathématiques par exemple, pour les sciences naturelles, ou bien pour les choses d'imagination, la musique, le dessin, la sculpture, etc., aptitudes qui contrastent, d'ordinaire, avec une véritable infériorité intellectuelle.

Quoi qu'il en soit de ces différences, il importe de faire ici une remarque dont on appréciera plus tard la valeur : c'est que, lorsque la lésion organique congéniale ne s'oppose pas, tout d'abord, d'une manière absolue, au développement des facultés intellectuelles, c'est par une activité exceptionnelle de ces mêmes facultés, une énergie fonctionnelle inaccoutumée, qu'elle prélude, pour ainsi dire, à leur dégradation.

De cette manière, il serait vrai de dire que le sujet ne devient idiot qu'en passant par un état psycho-cérébral

qui, en continuant de se développer, devait en faire un homme de génie, ou tout au moins d'un esprit peu ordinaire. Pour le moment, je dois me contenter de cette simple remarque. Je ne fais ici, qu'on ne l'oublie pas, que poser des prémisses, que jeter en avant des aperçus fondés simplement sur des raisonnements *à priori*. Nous verrons, par la suite, jusqu'à quel point les faits viendront sanctionner nos prévisions et changer nos doutes en certitude.

Une autre particularité psychologique sur laquelle je désire appeler l'attention, c'est l'état d'excitation, de mobilité intellectuelle que l'on observe chez la plupart des idiots et des imbéciles ; chez les uns d'une manière permanente et continue, chez les autres tantôt à une époque de leur vie, tantôt à une autre, principalement durant les premières années, ou bien encore par intervalles, et alternant, comme cela se voit chez certains maniaques, avec un état de prostration et de stupeur.

L'excitation qui marche souvent de pair avec la précocité d'esprit, ne s'accompagne généralement pas de signes capables d'inspirer aucune crainte sérieuse pour la santé morale des enfants. Cependant, on observe, de temps à autre, quelques troubles nerveux très-légers, fugaces, tels que des prodromes d'hystérie, d'épilepsie, de chorée, des terreurs nocturnes, de l'assoupissement ou même du coma et une sorte de sommeil léthargique venant saisir les enfants, dans le jour, au milieu de leurs jeux, des ennuis, des tristesses sans motif, certaines douleurs gravatives dans la tête, à la nuque le plus souvent, etc.

Ces enfants se font remarquer par une mobilité de pensées, une instabilité de désirs et de volonté qui ne sont égalées que par leur turbulence, leur besoin incoercible d'aller et venir, de se mouvoir sans but déterminé, passant rapide-

ment d'une chose à une autre, prenant, puis abandonnant, pour le reprendre et l'abandonner encore, l'objet qu'ils convoitent. Ceux dont l'intelligence a atteint un certain degré de développement sont, en général, bavards, indiscrets, questionneurs, se répètent souvent, nient, affirment sans réflexion, mentent sans intérêt et pour le plaisir de mentir; ils font le désespoir de quiconque s'occupe d'eux. La mère d'un idiot nous disait que vers l'âge de six ans, son enfant était devenu irritable et ne pouvait demeurer un instant en place. Il semblait, disait-elle, que quelque chose le forçait à changer continuellement de place, sans lui permettre de rester un instant tranquille; on eût dit qu'il était mû par des ressorts.

Quiconque a pu voir et étudier les deux petits idiots, qui, sous le nom d'*astecs*, ont pendant quelques mois occupé la curiosité publique, peut se faire une idée de ce genre de mobilité, de ce mouvement perpétuel qui distinguent quelques-uns des idiots placés dans nos hospices. Les médecins qui ont assisté à l'*exhibition* qui a été faite de ces petits malheureux à l'Académie de médecine, ont pu remarquer comme nous leur pétulance vraiment extraordinaire. Si on les prenait dans les bras, ils se débattaient avec impatience, tournaient la tête rapidement dans toutes les directions, sans arrêter leur regard sur aucun point. Abandonnés à eux-mêmes, on les voyait courir d'un endroit de la salle à l'autre, sautillant, gambadant, touchant à tout, dérangeant tout, dominés, entraînés par le besoin de se mouvoir et d'agir.

Esquirol a noté cette mobilité particulière aux idiots; il en dit peu de chose, assez toutefois pour faire voir que le fait avait vivement frappé son attention. Ainsi il dit de celui-ci : « qu'il était incapable d'attention, d'une pétulance extrême, qu'il parlait beaucoup, et toujours à côté du sujet dont il parlait... ; de celui-là, qu'il a la physionomie très-

mobile...; de cet autre, qu'il est irritable, turbulent, déchire, brise, frappe, crache sur les personnes qui l'approchent, pousse des cris..., etc. M. G***, dit-il, en parlant d'un idiot que nous avons nous-même connu pendant notre internat à Charenton, a le tronc légèrement courbé en avant, les avant-bras sont fléchis, les doigts sont constamment ployés, le pouce de la main gauche seul est tendu, les mains ainsi fermées sont en l'air, dans une sorte de trémulation convulsive. Lorsque M. G*** se promène, il se rapproche des murs ou des arbres pour y frotter ses vêtements. Le mouvement de ses doigts et de ses bras, le balancement de la tête et du tronc d'avant en arrière, donnent à sa pose quelque chose de tout particulier, etc... Il se rencontre dans les asiles, dit enfin le même auteur, une classe nombreuse d'individus auxquels s'applique plus particulièrement la dénomination d'imbéciles. Cette variété est appelée *fatuité* par les auteurs. Ces imbéciles ont quelques rapports, moins l'énergie, avec les maniaques sans fureur, par la mobilité, la versatilité des idées, des sentiments, des désirs et des actions (1). »

Nous avons observé comme Esquirol que l'excitation, chez les idiots, atteint quelquefois l'énergie d'une véritable agitation maniaque. Tout récemment, dans une séance de la société médico-psychologique, notre collègue le docteur Delassiauve, si compétent dans la matière, faisait une remarque analogue. Ces petits malheureux sont dans un état habituel d'irritation et de colère, violents, tapageurs, méchants, frappant et mordant leurs petits camarades, ou bien tournant contre eux-mêmes leur rage insensée et aveugle. Ils ne manquent pas d'une certaine intelligence : aussi leurs parents ne les appellent-ils pas des idiots; ce sont,

(1) Esquir., art. *Idiotie*.

disent-ils, de petits maniaques, plutôt méchants qu'imbéciles.

La plupart des auteurs ont signalé la démarche lourde, embarrassée de certains idiots. Nous pensons, toutefois, que cela s'observe moins fréquemment qu'on ne paraît le croire; c'est la démarche particulière aux crétins, et sous ce rapport, quelques-uns de nos idiots ou imbéciles ont une certaine ressemblance avec ces malades. Mais chez le plus grand nombre, il y a plutôt indécision, irrégularité, défaut de coordination des mouvements que faiblesse ou paralysie.

Ou bien les idiots sont dans une impossibilité à peu près absolue de se mouvoir, et chez ceux-là les facultés intellectuelles sont nulles ou presque nulles; ou bien ils peuvent se mouvoir, et alors, ils donnent des marques de cette mobilité, de cette agitation dont nous parlions tout à l'heure.

Mais chez ceux même dont la faiblesse musculaire est manifeste, on n'en observe pas moins, et sous une forme particulière, cette même agitation qui, partant des centres nerveux, s'exerce, pour ainsi dire, presque à vide par saccades, incomplétement, irrégulièrement, parce qu'elle se prend à des instruments lésés et ne répondant qu'imparfaitement aux excitations de la volonté. Ces phénomènes ne manquent pas d'analogie avec ce qui s'observe dans la paralysie générale, au point de vue de la lésion des mouvements. De là cette allure particulière qui est un des caractères de l'idiotie; de là ces mouvements des bras, des jambes, de la tête, du tronc, mouvements brusques, rapides, incessants, que l'on voit exécuter à de chétives créatures sur le lit où elles sont continuellement étendues, sur le fauteuil où elles sont maintenues et qu'elles ne quittent jamais.

Des remarques que nous venons de faire relativement à la précocité d'esprit des enfants que l'idiotie ou l'imbécillité

doivent atteindre à une époque plus ou moins éloignée de la naissance, et à l'état d'excitation physique et morale qui, d'ordinaire, accompagne ces maladies, il faut conclure que le principe morbide de l'idiotie tend, primitivement et essentiellement, à *augmenter l'activité intellectuelle*, et non à la *déprimer* comme on serait porté à le penser, à ne considérer que les résultats secondaires, et que ce n'est qu'en exagérant son action qu'il porte le désordre dans l'organisme dont il use rapidement et finit même par briser les rouages.

Ce principe est donc essentiellement le même que celui de la folie, de l'épilepsie et de toute autre lésion fonctionnelle, somatique ou psychique, du système nerveux ; principe toujours identique à lui-même, varié seulement dans ses effets, et déterminant, comme nous l'avons déjà fait remarquer, par une action excessive, tantôt l'*idiotie* dite *congéniale*, lorsque cette action s'exerce sur l'être humain au moment même de sa formation dans le sein maternel, tantôt l'*idiotie accidentelle*, lorsqu'elle ne se fait sentir que plus ou moins de temps après la naissance, et enfin la *folie* chez les individus dont les facultés morales ont atteint leur complet développement.

Nous insistons vivement sur les remarques que nous venons de faire, parce que nous aurons à les rappeler, plus tard, lorsque nous ferons certains rapprochements qui ne manqueraient pas de choquer quiconque, oubliant l'origine que nous venons d'assigner à l'idiotie, n'envisagerait, de cette anomalie de l'organisation que les formes ou caractères extérieurs.

Il nous reste à présenter quelques remarques sur les penchants, les instincts, le caractère, en un mot, sur les *facultés réflectives* des idiots (et sous cette dénomination nous

comprenons les idiots à divers degrés, les imbéciles et les enfants simplement arriérés).

L'organisation des idiots, sous ce rapport, n'est pas moins défectueuse que sous le rapport intellectuel. Les idiots sont généralement privés des qualités sur lesquelles se fonde la sociabilité humaine. Leurs penchants, leurs instincts tendent exclusivement à la satisfaction de l'individu, à l'obtention égoïste de ce qui peut assurer son bien-être au détriment de celui d'autrui. Ils justifient pleinement, par leur caractère, leurs habitudes, leurs mœurs, leurs goûts, l'étymologie de leur nom : ἴδιος, *privatus*, *solitarius*.

Les passions de quelques idiots ne se montrent pas moins irrésistibles que les impulsions de l'instinct chez les animaux; ce caractère, elles le tiennent de l'état de surexcitation, d'irritabilité nerveuse qui fait comme le fond de la constitution des idiots, ainsi que nous l'avons démontré précédemment.

L'énergie, ou plutôt l'entraînement, la ténacité des passions chez les idiots, sont en raison directe de l'imperfection de leur intelligence. Les enfants les plus arriérés (nous devons, naturellement, faire abstraction des idiots placés aux derniers degrés de l'échelle pathologique) sont souvent pourvus de facultés affectives, de penchants très-manifestes, susceptibles d'un certain attachement, d'aversion, de haine, de jalousie surtout, cupides, avides du bien d'autrui qu'ils cherchent à s'approprier par tous les moyens.

L'inégalité de développement des deux qualités constitutives de l'être moral, explique la prédominance, le despotisme des unes vis-à-vis des autres. On comprend que l'enfant à qui la nature a donné des penchants, des désirs, des instincts, des besoins à satisfaire, tout en lui refusant le sens moral, la conscience du juste et de l'injuste, qui est incapable, en un mot, de comprendre ce précepte de l'éternelle

justice, lequel résume tous les autres : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait à toi-même, » et réciproquement : « Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fût fait à toi-même ; » on comprend, dis-je, que cet enfant cède invinciblement, fatalement, à l'instar des animaux dépourvus comme lui d'intelligence, à ses désirs quels qu'ils soient, malgré même les peines corporelles qui lui sont infligées et qu'il oublie parce qu'elles n'ont et ne peuvent avoir pour lui d'autre signification, d'autre portée que celle de sensations fugitives, ou plus ou moins durables.

A des penchants de mauvaise nature, les imbéciles, c'est-à-dire cette classe d'individus dont les facultés se sont développées jusqu'à un certain point, joignent souvent une grande faiblesse de caractère. Il est d'autant plus facile de les entraîner à des actions blâmables, criminelles même, qu'ils sont incapables d'en comprendre la portée et les conséquences possibles, qu'aucune voix ne s'élève dans leur conscience pour les en détourner, ou tout au moins ne crie assez fort et ne s'exprime assez clairement pour se faire bien entendre.

On conçoit d'après cela que les individus dont nous parlons deviennent facilement, entre les mains d'hommes intelligents et pervers, des instruments extrêmement dangereux, des aides, nous ne voulons pas dire des complices, d'autant plus redoutables qu'ils n'ont pas de volonté propre et agissent irrésistiblement sous l'impulsion d'autrui. « Les imbéciles, dit Esquirol, sont généralement timides, craintifs et obéissants. Les malfaiteurs n'abusent que trop souvent de ces fâcheuses dispositions, et se servent de ces malheureux pour mettre le feu ou pour commettre quelque action coupable, en les intimidant, en les séduisant par l'appât d'une récompense qui flatte leurs sens et leurs appétits. Les imbé-

ciles, dit encore le même auteur, ont des penchants plus ou moins impérieux, et quelquefois des penchants pervers : ils volent pour satisfaire leur gloutonnerie, ils volent pour se procurer des objets de toilette ou pour tout autre motif. » Chez eux, l'instinct de la reproduction, le sens génésiaque a parfois une très-grande énergie. — Les hommes recherchent les femmes, les filles sont coquettes, et l'on conduit souvent dans les hospices des filles âgées de quatorze à dix-huit ans, qui, devenues pubères, courent après les hommes, sont indociles et méconnaissent la voix de leurs parents. « Nous avions à la Salpêtrière, dit l'auteur que nous citons, une imbécile, qui se livrait aux travaux grossiers de la maison, moyennant un très-léger salaire; il lui est arrivé plusieurs fois qu'après avoir gagné quelques sous, elle allait les porter à un ouvrier, s'abandonnait à sa brutalité, et, dès qu'elle était enceinte, elle ne retournait plus vers lui (1). »

Une autre, la nommée D***, n'était pas tout à fait étrangère au sentiment de la reconnaissance; mais ce sentiment était très-fugace. Elle témoignait sa satisfaction par une sorte de grognement. « Elle vole, dit Esquirol, retient et défend ce qu'elle a pris; elle ne donne jamais rien; elle n'est entêtée que pour conserver, soit les chiffons qu'elle a

(1) Esquirol écrivait ceci en 1819; par conséquent le fait dont il parle ne date guère de moins de quarante ans. Si nous rappelons ces dates, c'est que nous ne voudrions pas que l'on pût penser, un seul instant, que de pareils faits pourraient encore se passer à l'époque actuelle. Le nouveau régime auquel ont été, depuis, soumis les établissements de bienfaisance en général, et les hospices en particulier, la haute sollicitude de l'administration actuelle non-seulement pour le bien-être des malades, mais encore pour tout ce qui tient à la moralité, s'y opposent heureusement de la manière la plus absolue. Ce n'est pas, pourtant, que nous voulions jeter la moindre défaveur sur l'ancienne administration ; si l'on fait mieux aujourd'hui qu'autrefois, c'est tout simplement que la loi, la bienfaisante loi du progrès le veut ainsi ; le passé enseigne l'avenir.

ramassés, soit les aliments, soit ce qu'elle a volé. Est-elle contrariée, elle pousse un cri, mais n'articule aucun son. A certaines époques, particulièrement celle de la menstruation, D*** devient méchante et colère, elle saute à la figure, cherche à l'arracher, et même à étrangler les personnes qui lui déplaisent. Lorsqu'elle s'est livrée à un acte de colère et qu'elle a frappé, elle s'enfuit aussitôt. Elle est sans pudeur, aime à rester nue... etc. »

« La nommée B..., âgée de vingt ans, quoique habituellement tranquille, se met en colère lorsqu'on la contrarie, elle mord, donne des coups de pied et lance ses sabots. Si on la frappe, elle reste déconcertée et dit *battue*. Elle est sensible aux louanges et aux reproches, elle a le sentiment de la honte et de la pudeur, elle est très-accessible à la jalousie. Avant d'entrer à la Salpêtrière, elle jeta par la fenêtre un enfant qu'elle voyait, avec jalousie, comblé de caresses ; elle ne témoigna aucun regret, etc. »

Un jeune imbécile que j'ai eu longtemps sous les yeux à Bicêtre, d'un caractère sombre, irritable, violent, était porté à crever les yeux de ses petits camarades, à leur mordre la figure et les oreilles ; il fallait le tenir constamment attaché.

§ 5.

Scrofules — Rachitisme. — Scrofules et rachitisme ! A quel propos faire intervenir ici ces affections ? Quel rapport ont-elles avec la question qui nous occupe ? Le voici en deux mots :

Dans les considérations auxquelles nous nous sommes livré sur l'idiotie, nous avons fait ressortir les rapports nombreux et, pour ainsi dire, de consanguinité, qui assimilent cette anomalie de l'organisme humain avec la folie. Par son

origine, ses causes prédisposantes, par ses caractères psychiques et somatiques, l'idiotie doit être placée sur la même ligne que la folie; elle prête aux mêmes conséquences physiologiques. Mais il est une particularité d'organisation qui lui est presque exclusivement propre, c'est un état morbide, diathésique, sur lequel nous avons assez longuement insisté dans un des paragraphes précédents, nous voulons parler de la constitution scrofuleuse et rachitique.

Et nous avons insisté à dessein, attendu que, par elle-même et pure de tout état névropathique, cette constitution touche par une foule de points à la question qui nous occupe, et que, d'autre part, lorsqu'elle se trouve réunie aux conditions d'hérédité et d'état nerveux qui sont propres à l'idiotie, son rôle prend une importance supérieure à celle de la folie elle-même.

Il nous faut donc l'étudier en dehors de l'idiotie et de toute anomalie, de tout désordre des facultés intellectuelles ; étudier ses caractères, ses formes, en un mot toutes les modifications de l'organisme, physiques et psychologiques, qui en dépendent, faisant ainsi, pour les scrofuleux et les rachitiques, ce que nous avons fait pour les aliénés et les idiots.

Tous les médecins s'entendent, au moins d'une manière générale, sur la signification des mots : *scrofules* et *rachitisme;* non pas assurément que tous soient unanimes sur les causes déterminantes, sur la nature essentielle de ces affections, mais tous reconnaissent certains caractères généraux qui leur sont propres, tous admettent que la diathèse scrofuleuse, sans constituer précisément un état morbide, marque la constitution, d'un cachet tout particulier et plus ou moins facile à reconnaître.

Nous n'avons point à nous étendre ici sur les signes ou

caractères extérieurs de ces affections ; ils sont généralement connus et on pourrait, d'ailleurs, si besoin était, consulter les auteurs qui en ont traité *ex professo* (1).

Mais nous ne pouvons nous dispenser de rappeler ici, sommairement, ceux de ces caractères qui se rapportent le plus immédiatement à notre sujet et qu'il sera le plus nécessaire d'avoir présents à l'esprit, lorsque nous tirerons nos conclusions générales.

En nous occupant des idiots, nous n'avons pas cru devoir traiter séparément des scrofules et du rachitisme. Il en sera de même encore cette fois.

Nous n'ignorons pas qu'il existe deux espèces distinctes de rachitisme : l'une due au *vice* scrofuleux, l'autre à un état morbide spécial du système osseux, et que rien n'autorise à les confondre l'une avec l'autre, ainsi que l'ont fait les anciens et même beaucoup d'auteurs modernes. Les belles recherches dont la science est redevable à M. Jules Guérin, sur ce sujet, sont populaires et ne sauraient permettre cette confusion.

Cependant, nous ne séparerons pas ces deux affections dans ce que nous avons à en dire, et en voici les motifs :

Généralement, c'est-à-dire dans la presque totalité des cas, scrofules et rachitisme marchent de pair, se montrent coïncidemment chez les mêmes sujets. Comme Esquirol et les autres écrivains, nous les avons trouvés réunis chez les idiots, les imbéciles et les enfants simplement arriérés.

Le même fait pathologique s'observe également chez les individus dont l'organisation a subi, seulement au point de vue physique, la loi de dégénérescence héréditaire, l'acti-

(1) En particulier Lugol, *Recherches et observations sur les causes des maladies scrofuleuses.*

vité cérébrale psychique ayant suivi, dans son développement, sa marche régulière et normale.

Ces faits expliquent, s'ils ne justifient pas, l'opinion qui régnait avant la révolution opérée par le savant confrère cité plus haut, et qui faisait dépendre le rachitisme exclusivement de la diathèse scrofuleuse.

Il est incontestable, en effet, au moins cela nous paraît ainsi, que dans la majorité des cas, scrofule et rachitisme ne sont que les manifestations diverses d'une seule et même cause morbide, des mêmes conditions pathologiques; absolument comme les névroses, en général, sous leurs formes variées presque à l'infini, sont l'expression d'un même état morbide, l'*état nerveux* (*diathesis nervosa*, suivant l'expression de Willis.

Plusieurs auteurs, Portal entre autres, ont reconnu que le rachitisme comme la scrofule pouvait provenir héréditairement, par voie séminale, des vices vénérien, scorbutique, rhumatismal ou goutteux, et qu'il se joint fréquemment ou succède aux maladies éruptives, aux engorgements abdominaux (1). Suivant l'auteur que nous venons de nommer, les altérations des os s'observent fréquemment chez les individus dont le système glandulaire lymphatique est malade : « Le vice rachitique et le vice scrofuleux, dit-il, sont souvent réunis ensemble; d'ordinaire le vice scrofuleux s'annonce avant le vice rachitique. » La plupart des observations que Portal a consignées dans son ouvrage établissent la coexistence, chez les mêmes sujets, du gonflement des ganglions et des lésions rachitiques (2).

Un auteur qui a fait une étude toute spéciale du rachitisme et à qui nous devons un ouvrage dans lequel ses suc-

(1) Portal, *Nature et traitement du rachitisme.*
(2) Portal, *ouvrage cité,* p. 78.

cesseurs ont puisé largement, sans toujours le citer toutefois, Kortum, soutient énergiquement l'analogie de la scrofule et du rachitisme : « In circulum quasi redeunt, *dit-il*, hæc « vitia omnia, unum ex alio propullulat ; hæreditaria sunt « plerisque in casibus, sese sæpiùs excipiunt, sæpè unà ad- « sunt in familiis , quibus tale vitium hæreditarium et « privum, promiscuè regnant, symptomatibus et sequelis « similibus stipantur. »

A l'appui de son opinion Kortum cite des faits extrêmement remarquables ; il parle de familles dans lesquelles ces affections se sont montrées simultanément, ou bien se sont transmises héréditairement l'une par l'autre. Il invoque encore le témoignage de différents auteurs, de Buchner (1) entre autres, qui rapporte le cas d'une femme scrofuleuse donnant le jour à douze enfants rachitiques. Cullen (2) affirme que le rachitisme s'associe à la scrofule, ou bien en est la suite héréditaire ; que le vice scrofuleux se transforme en rachitisme par les progrès de l'âge. Selle partage cette opinion (3), Fabre (4) déclare que le rachitisme n'est autre chose qu'une variété de la scrofule, « peculiarem scrofulosæ acrimoniæ speciem. » Parmi les auteurs qui admettent l'affinité de la scrofule et du rachitisme, on pourrait encore citer Diel, Kæmpfius, Glisson, Sauvages.

Un savant auteur allemand, *Trnka de Krzowitz* (5) dit des scrofules et du rachitisme : « Generatim à parentibus « valetudinariis, exhaustis, imbecillis (sive indè à nativitate, « sive ex morbis diuturnis, vitæ genere molli, otioso, seden-

(1) Buchner, *Dissert. de rachitide*, 1754.
(2) Cullen, *Anfangsgründe der prakt. Arzneiwissensch.* § 1619 et 1660.
(3) Prix de l'Acad. de chirurg., t. III, p. 38-171.
(4) *Untersuch. aus der Arzneiwissensch*, p. 201.
(5) *Commentar. de rachitide*, Lips., 1789.

« tario, potuum calidorum vel spirituosorum abusu, aliis-
« que diætæ erroribus tales fuerint.....) progenies nascitur
« infirma. »

On a constaté que dans certaines localités, celles, par exemple, où s'observe le crétinisme, beaucoup d'individus se trouvaient atteints des deux affections dont il est question. « Les habitants des lieux où les causes d'insalubrité sont en plus grand nombre et où elles sévissent avec plus d'intensité, ont presque tous un aspect *cachectique ;* les *écrouelles* et les *rachitis* y sont assez fréquents. La *plupart* ont l'*ossature* énorme, une tête volumineuse, les articulations des extrémités inférieures d'une grosseur extraordinaire... Ils ne parviennent point à une taille élevée. Un bon nombre d'entre eux ont le goître (1), et ceux qui en sont exempts ont le cou gros et empâté... etc. (2).

Je citerai, en dernier lieu, l'opinion du médecin contemporain qui a le mieux étudié le sujet dont nous nous occupons : « Lorsque la scrofule, dit Lugol, fixe son siége spécial sur le système osseux, on voit survenir la carie, la nécrose, le *rachitisme* à tous les degrés ; ces diverses altérations se concentrent rarement sur un seul os ; le plus ordinairement les os sont affectés les uns après les autres ; il arrive fréquemment que plusieurs d'entre eux sont malades en même temps ; il n'est même pas rare que toutes les parties du squelette offrent l'empreinte manifeste de la scrofule :

(1) Un très-savant scrofulographe compte le goître au nombre des accidents de la scrofule. « Longtemps, dit M. Bazin dans ses *Leçons sur la scrofule* (*Revue médicale*, ann. 1856, p. 78), j'ai été tenté de regarder le goître comme une simple difformité sans signification pathologique ; mais mon attention ayant été appelée depuis sur la coexistence du goître et de la scrofule, je dois dire que presque constamment j'ai rencontré sur les sujets atteints de goître, beaucoup d'autres signes de la constitution écrouelleuse.

(2) *Rapport de la commission sarde*. V. le *Mém. de M. Ferrus sur le goître et le crétinisme*, p. 39.

mais, quels que soient le nombre des os malades et le degré de la maladie, *toutes ces affections ont une nature identique.*

« Non-seulement les affections scrofuleuses des os ont la plus grande ressemblance entre elles, mais encore elles ne sont pas d'une autre nature que les ophthalmies, les otites ; que les ulcères cutanés, les pustules ; que les abcès froids, quelque multiples qu'ils puissent être dans l'économie ; la seule différence est dans le siége : cela est si vrai qu'on la voit alterner, se succéder, et quelquefois même exister simultanément sur le même malade (1).

Je crois inutile d'en dire davantage pour démontrer l'identité pathologique de la scrofule et du rachitisme, quant à la cause primitive et héréditaire de ces affections (je ne parle pas de l'altération organique qui est propre à chacune des deux espèces de rachitisme).

Par quels signes ou caractères se révèlent-elles à l'observateur ? C'est ce que nous allons examiner brièvement en les étudiant, en premier lieu, par leur côté purement physique, ensuite par le côté psychologique.

Voyons d'abord les scrofules.

Voici, d'après l'auteur que nous citions tout à l'heure, à quels signes on peut reconnaître l'existence de la diathèse scrofuleuse (parmi ces signes nous choisirons les plus apparents, ceux qui sont de nature à éveiller l'attention même des personnes peu ou point familiarisées avec les études médicales) :

« On reconnaît les familles scrofuleuses à une empreinte générale de débilité… »

Chez les enfants, le physique est dépourvu d'harmonie

(1) Lugol, *ouvrage cité,* p. 3.

dans ses formes extérieures : le tronc et les extrémités n'offrent pas un rapport proportionnel de développement ; *la tête est trop forte*, les membres sont mal attachés à un corps débile trop long ou trop court ; ils n'ont pas leur longueur, ou ils en ont une trop grande ; les articulations sont généralement trop volumineuses.

Souvent la ligne médiane n'est pas au milieu du corps ; il semble qu'il y ait une jonction marquée de ces deux moitiés, dont l'une serait placée plus haut et plus en avant que l'autre... Il n'est pas rare d'observer un défaut de réunion sur un ou plusieurs points de la ligne médiane ; ce sont les sujets scrofuleux qui présentent le plus communément des exemples d'écartement de la ligne blanche, des becs-de-lièvre, simples ou compliqués de la séparation des os de la voûte palatine et des deux moitiés du voile du palais. Chez quelques enfants, la poitrine est en carène, les côtes sont tordues, le sternum fait saillie en haut et en avant ; les différentes pièces qui le composent se dessinent sous la peau. Le diamètre antéro-postérieur du thorax a plus d'étendue que le transversal. Cette conformation vicieuse peut changer d'une manière progressive entre huit et douze ans, et la cage osseuse de la poitrine se rapprocher de l'état normal. »

Suivant M. Bazin, « le thorax des scrofuleux est aplati d'avant en arrière et, sur les côtés, à sa partie supérieure, il présente ainsi une forme de quadrilatère ; le sternum est souvent bombé en carène ; les membres manquent ordinairement de proportion avec le reste du corps : de là cette gaucherie dans les attitudes et les mouvements que l'on observe chez tant de scrofuleux. » La colonne vertébrale est fréquemment déviée de différentes manières. Le crâne est généralement très-développé dans sa partie postérieure, le

front est bas, le cou court, les mâchoires larges et fortement accusées (1). »

Dans ses *Leçons sur les maladies scrofuleuses*, le savant médecin que nous citons, rappelant les caractères distinctifs les plus saillants de la constitution scrofuleuse, s'exprime ainsi : « Exagération d'une part, et de l'autre diminution des forces organiques : telle est la loi générale à l'aide de laquelle on explique presque toutes les modifications des appareils fonctionnels et organiques chez les scrofuleux ; dans tous c'est un contraste frappant.

Ainsi, dans l'habitude extérieure, à côté d'une stature gigantesque, vous trouvez le scrofuleux qui a vingt ans et en paraît à peine quinze ; à côté de l'embonpoint extrême (polysarcie scrofuleuse), vous avez la maigreur portée au delà de toutes limites.

Dans les facultés intellectuelles, à côté des facultés brillantes de l'esprit, vous rencontrez l'idiotisme; dans le caractère, l'irascibilité et la mansuétude; dans les appétits brutaux, la boulimie et l'inappétence, le désir immodéré des rapprochements sexuels ou la frigidité la plus absolue (2). »

M. Lugol a fait les mêmes remarques. Il a eu, dit-il, fréquemment dans ses salles, à Saint-Louis, des enfants de dix-huit à vingt ans qui n'avaient guère plus de 1^{m},33 de taille; il en a eu un, âgé de vingt ans, qui n'avait que 1^{m},20 de haut. Par contre, il a rencontré des scrofuleux de même âge qui avaient 1^{m},65 et même 1^{m},70 de taille; un d'eux avait 1^{m},95. Chez ces derniers, le tronc et les membres n'ont pas plus de symétrie ni plus de proportion que chez ceux dont l'accroissement a été arrêté; ils ont généralement la tête trop petite; ils portent fort mal leur corps et n'ont

(1) *Gazette des Hôpitaux*, n° 538.
(2) *Revue médicale*, ann. 1856, p. 77.

aucune énergie. Chez les scrofuleux, la physionomie paraît plus âgée, dans l'enfance seulement, car plus tard c'est le contraire ; le tronc et les membres sont plus jeunes que l'individu, c'est-à-dire qu'ils n'ont point le développement, ni la force que comporte son âge.

Voyons maintenant le rachitisme :

Quelle que soit son origine, qu'il provienne de la scrofule ou de tout autre principe morbide, les modifications éprouvées par la charpente osseuse, quant à sa configuration, du moins à ses formes extérieures, n'offrent aucune différence. Il suffit à notre but, aux conclusions auxquelles nous tendons, d'appeler l'attention sur ces modifications, ainsi que nous venons de le faire pour les scrofules.

Mais auparavant : un mot sur les causes du rachitisme et sur la nature des explications qui en ont été données.

D'après Van Swieten, les individus d'une constitution débile, livrés à l'oisiveté, à l'intempérance, donnent fréquemment le jour à des enfants rachitiques.

« Medici viderunt... illos infantes imprimis rachiticos fieri, quorum parentes debilioris constitutionis erant, et molli in otio vitam languidam trahebant, vix corpus moventes, dum simul opipara mensa quotidiè invitabat ut ultra satietatem manducarent (1). »

Glisson exprime une opinion semblable et ajoute que la plupart des rachitiques doivent leur maladie au mauvais état de santé de leurs parents. « Morbis chronicis, venere, ætate, exhausti tabe imprimis venereâ, et iteratis gonorrhæis (2). »

La transmission du rachitisme, par voie d'hérédité, est généralement admise, et les auteurs partagent, en cela, l'o-

(1) Van Swieten, t. V, p. 585, § 1482.
(2) Glisson, *De rachitide*, cap. XXIII.

pinion du père de la médecine qui a dit : « Ex distortis, ut plurimùm, distorti gignuntur (1). »

Van Swieten attribue cette affection à un trouble particulier de la nutrition, laquelle, surabondante et trop active dans certaines parties, fait défaut dans les autres; il affirme : « essentiam (hujus morbi) tantùm consistere in illâ nutritionis depravatione per quam quædam partes nimio gravantur nutrimento, hinc mole *augeantur* nimis, aliæ verò tantò nimis deficiant (2).... »

Levacher explique la maladie à la manière de Van Swieten : « Une obstruction qui vient de compression ou d'obturation, empêche le suc nerveux de couler dans la moelle épinière, et l'inégalité de nutrition qui en résulte est, avec l'inégale distribution du sang, la cause commune des symptômes rachitiques. Abondante et facile, même superflue à la tête, faible et défaillante dans les muscles, elle fait que les rikets ont la tête plus volumineuse que le reste des enfants, qu'ils sont aussi plus spirituels, tandis qu'ils ont le corps chétif, les muscles maigres, les os difformes (3).... »

Telle est encore, sur ce point, selon l'auteur que nous venons de citer, la manière de voir de Glisson, de Mayow, d'Hoffmann.

Cette explication était fondée en partie sur un fait anatomique, admis comme démontré par Mayow, Hoffmann, Heister, Brendel, Glisson, Langguth, etc., à savoir que : « les veines jugulaires, chez les rachitiques, sont plus amples qu'à l'ordinaire, ainsi que les carotides, ce que l'autopsie a permis de constater. »

Telle est l'idée que se faisaient du rachitisme, et l'explica-

(1) Hippocratis, lib. *De aere, aquis et locis.*
(2) Van Swieten, t. V, § 1485.
(3) Levacher, *Traité du rachit.*, p. 127.

tion que croyaient pouvoir en donner, d'anciens auteurs qui ont fait une étude spéciale et approfondie de cette affection. Si nous avons fait connaître ces explications, malgré ce qu'elles peuvent avoir d'étrange (au moins dans les termes) et de peu en harmonie avec l'état actuel de la science, c'est que nous y avons trouvé ceci de remarquable : qu'elles s'accordent toutes à faire dépendre le rachitisme d'une *vitalité surabondante*, d'une *nutrition trop active;* et qu'en résumé elles ne font qu'exprimer avec des mots différents, et qui aujourd'hui ont vieilli, l'opinion des modernes qui attribuent le même fait pathologique à la *surexcitation*, à une concentration de *névrosité.*

Cet accord de la science ancienne et de la science moderne sur la nature essentielle du rachitisme, ne doit pas passer inaperçu ; nous y attachons une grande importance, et nous aurons à le rappeler par la suite.

Examinons la conformation extérieure : l'empreinte du vice rachitique est particulièrement sensible :

A la colonne vertébrale,

Aux membres,

A la tête.

Levacher et Fernel définissent le rachitisme « une courbure contre nature de la colonne épinière et des os longs » (1) ; d'où les dénominations de contrefaits, de bossus, qui ont été données à ceux qui sont atteints de cette maladie. « Le signe principal du rachitisme, suivant le premier de ces auteurs, se tire de l'attitude qu'affecte ordinairement un homme qui en est attaqué. Quand l'épine est courbée en avant, l'homme a le dos voûté et les épaules arrondies ; quand la courbure est sur l'un ou l'autre côté, les bras

(1) Levacher, *Traité du rachit.*, 1772.

pendent inégalement, une épaule est plus haute que l'autre, et le tronc est incliné sur le côté où se trouve la concavité de la courbure. Cela paraît encore au moins aussi sensiblement dans la démarche, qui est inégale et maussade (1). »

J.-L. Petit dit que dans le rachitisme, « l'épine se courbe, les jointures se relâchent, les os deviennent mous, les épiphyses et presque tous les os spongieux s'enflent et forment des nœuds (*nodus*), les sutures sont écartées, la fontanelle est membraneuse, les côtes sont déprimées, les omoplates et les os des iles sont épais, rétrécis et comme repliés (2). »

« Dans la déviation rachitique, dit Dugès (3), il y a toujours affection des vertèbres mêmes, ou tout au moins de leurs moyens d'union. Ces os se déforment à la longue, et l'on ne peut douter qu'ils ne soient préalablement ramollis, peut-être aussi inégalement gonflés, et cela est si vrai que, quelquefois, l'altération va jusqu'à une dégénérescence complète. — Cette dégénérescence est la tuberculeuse. — La tuberculisation des vertèbres rachitiques a été observée par Mitchell, etc.... »

Cette opinion est partagée par Guersant : le ramollissement des vertèbres chez les rachitiques, cause, dit-il, diverses déviations de la colonne vertébrale. Ces déviations, déformations, se réunissent et se combinent avec celles du sternum, qui est tantôt arqué et proéminent en avant, ou plus rarement incurvé en deux sens opposés suivant sa longueur (4). »

(1) Lev., *ibid.*, p. 127.
(2) J.-L. Petit, *Maladies des os*, t. II, p. 519.
(3) *Dict. de méd.*, 1835.
(4) Guersant, *Dict. de méd.*, 1843.

Au sujet des membres, J.-L. Petit dit que « les grands os se courbent, ce qui rend les membres contrefaits (1). »

« On dit que les enfants se *nouent*, a écrit Guersant, parce que, en effet, les épiphyses des os longs, surtout des jambes et des avant-bras, se gonflent et offrent des espèces de nodosités. Les os se courbent dans leur longueur, s'aplatissent, présentent des arêtes plus ou moins saillantes, se contournent sur leur axe et se déforment complétement. Les jambes sont ordinairement courbées en arc, de manière que leur convexité est en dehors et leur concavité en dedans (2). »

Portal admet, comme ses prédécesseurs, que la courbure de la colonne vertébrale est un des principaux signes du rachitisme; mais il n'est pas le seul et il peut manquer, sans que pour cela la maladie soit moins réelle. C'est, dit-il, de la courbure de l'épine que le rachitisme a tiré son nom, comme si ceux qui l'ont droite, et qui ont les extrémités torses et les apophyses gonflées, le sternum ployé, les côtes nouées, etc., n'étaient pas rachitiques ! Quand le rachitisme est congénial, les individus peuvent être bien conformés, mais ils sont très-petits, exemple : les *nains;* leur accroissement est, plus tôt ou plus tard, borné, souvent sans aucune altération sensible dans les diverses parties du corps, sans courbure ni gonflement des os (3).

Tête. — Le développement exagéré du crâne, chez les rachitiques, a été constaté par tous les auteurs. « In omnibus rachiticis, *dit Van Swieten*, observatur quod caput justò majus sit, et facies magis tumeat quàm requiritur, proportione habitâ ad reliquas partes corporis (4). »

(1) J.-L. Petit, *Maladies des os*, t. II, p. 519.
(2) Guersant, *Dict. de méd.*, 1843.
(3) Portal, *ouvrage cité*, p. 246.
(4) Van Swieten, t. V, § 1485.

« Le cerveau, dit encore Levacher s'étayant de l'autorité de Mayow et de Heister, est constamment plus gros que de coutume (1). »

Suivant Portal, « le cerveau est plus volumineux, proportionné au volume du crâne; la texture en est relâchée, molle. Dans le rachitisme scrofuleux, il est plutôt remarquable par son induration. On trouve de la sérosité dans les cavités crâniennes, dans le canal rachidien (2). »

« Lorsque le rachitisme, dit Guersant, atteint de très-jeunes sujets dont les fontanelles sont encore membraneuses, l'ossification étant retardée, elles cèdent facilement à l'impulsion du cerveau qui se développe, de son côté, d'autant plus facilement et rapidement qu'il n'est pas suffisamment maintenu. Cet accroissement immodéré de l'encéphale donne à la tête rachitique une forme quelquefois monstrueuse, analogue à celle que l'on observe dans certaines hydrocéphalies (3).

A la description très-succincte que nous venons de faire des difformités produites par le rachitisme, nous devons joindre une remarque importante : c'est que la plupart de ces vices de conformation, tous ces vices même, peuvent s'effacer et disparaître plus ou moins complétement par les seuls progrès de l'âge, ou par l'action bienfaisante de traitements appropriés. « Nous avons vu, dit Dugès, des enfants petits et difformes, jusqu'à l'âge de la puberté, grandir alors, et, sans devenir d'une belle taille et d'une belle conformation, n'offrir, à l'âge adulte, rien qui les fît défavorablement remarquer dans le monde ; quelques-uns, plus promptement débarrassés encore du principe morbifique, ne

(1) Levacher, *op. cit.*, p. 188.
(2) Portal, *op. cit.*, p. 258.
(3) Guersant, *Dict. de méd.*, 1843.

conservaient qu'*un peu de courbûre dans les jambes*, *un peu d'avancement dans la mâchoire inférieure* (1). »

La même remarque a été faite par les médecins anglais qui ont fait une étude spéciale du rachitisme. Et leur opinion a d'autant plus de poids que les rachitiques (*rikets*), sont, il paraît, très-communs dans quelques villes de la Grande-Bretagne, à Manchester, par exemple (2).

Guersant dit aussi « avoir vu les signes du rachitisme disparaître avec l'âge (3). »

Toutefois, il ne faut rien exagérer. La vérité est qu'il est extrêmement rare qu'un individu qui a été atteint du rachitisme (nous en avons dit autant des scrofules) pendant son enfance, n'en garde pas, toute sa vie, quelques traces, sinon très-sensibles et très-apparentes, toujours assez, cependant, pour qu'un œil expérimenté sache les découvrir. Pour nous, il nous est arrivé vingt fois d'en faire l'épreuve; et à peu près constamment, nous avons pu, à l'aide de quelques signes restés jusque-là inaperçus, acquérir la certitude que tels individus, d'ailleurs en apparence très-bien conformés et bien portants, avaient des parents scrofuleux ou rachitiques, ou bien l'avaient été eux-mêmes durant leurs premières années. Il est vrai de dire, par conséquent, que la constitution peut être plus ou moins entachée de rachitisme, alors même qu'aucun signe *actuel* ne décèle la présence du mal. Il est du moins toujours permis de le supposer lorsqu'il existe des influences héréditaires. Enfin cela est tout à fait certain lorsque aux probabilités de la transmission héréditaire se joignent les plus légers symptômes.

(1) Dugès, *Dict. de méd.*, 1855.

(2) Vide, *the Dublin Quarterly Journal*, Nov., p. 402. *Bibliothèque de l'École de médecine.*

(3) *Dict. de méd.*, 1843.

Voilà pour les caractères physiques du rachitisme.

Quant à ses caractères psychologiques, nous les trouvons tels qu'il eût été facile de se les imaginer d'après la nature du mal, son origine, les modifications qu'il imprime au système osseux, aux os du crâne en particulier, et par suite à la substance même du cerveau : ainsi, nous trouvons un développement précoce des facultés dont le système nerveux est l'instrument, de l'intelligence ; de plus, aucune cause pathologique ne venant, comme cela arrive chez les idiots, en comprimer l'essor, ces facultés peuvent acquérir, dans quelques cas, un grand degré d'énergie, s'élever à une hauteur exceptionnelle ou tout au moins, chez la plupart des individus, dépasser la ligne moyenne.

Je me borne, pour le moment, à indiquer ce fait sans insister ; j'y reviendrai en temps plus opportun.

Et d'abord, on a, depuis longtemps, signalé chez les rachitiques d'un âge peu avancé, comme chez les idiots, une mobilité extrême, une turbulence qui demande à être surveillée. Van Swieten rapporte, en s'y ralliant, l'opinion de Duverney qui dit (1) : « Accidit quod agiles maximè sint infantes, hoc ætatis tempore (biennium) et perpetuò ferè corpus moveant, nisi a severis custodibus quiescere cogantur. »

La précocité de l'intelligence, d'après le premier de ces auteurs, est un signe fâcheux et qui doit faire redouter le rachitisme : « In illis qui jam ambulare inceperant, noscitur adveniens malum... ab ingenii præmaturo acumine, sensuum sincero exercitio... Plerumquè priùs loquuntur quàm incedant, quod in Angliâ pro malo omine haberi solet (2). »

« Si la nature, dit Levacher, s'est montrée marâtre à

(1) Duverney, *Traité des maladies des os.*
(2) Van Swieten, t. V, § 1486.

l'égard des rikets, quant à l'organisation corporelle, elle a épuisé toute la tendresse d'une mère et les trésors d'une reine, quand elle a formé leur esprit, et qu'elle l'a doté avec tant de profusion de ses plus précieux avantages (1). »

« ... Les rikets, dit encore le même auteur, sont à beaucoup d'égards, bien plus sensibles que les autres enfants. C'est leur propre d'être plus vifs, plus opiniâtres, plus irascibles; en un mot, ils donnent en tout, même dans les choses morales, les marques les moins équivoques d'un sentiment extraordinaire (2). »

En signalant le développement immodéré de l'encéphale chez les rachitiques, développement qui donne à la tête une forme quelquefois monstrueuse et analogue à celle que l'on observe dans certaines hydrocéphalies, Guersant ajoute que « les facultés intellectuelles prennent alors un grand développement parce que toute l'activité vitale se concentre vers le cerveau (3). »

« Les enfants qui sont atteints de rachitisme, dit le docteur Niepce, ont l'esprit plus vif et plus pénétrant que les autres, les organes des sens bien disposés, la face bien pleine et bien nourrie, le teint coloré, tandis que les autres parties du corps sont maigres, décharnées, que les articulations deviennent volumineuses, que le tissu osseux devient mou et que les grands os se courbent (4). »

Les particularités physiologiques et psychologiques que nous venons de rappeler d'après les écrivains les plus autorisés, ne pouvaient échapper au savant qui a le mieux étudié l'action de l'organisme dans ses rapports avec le

(1) Levacher, *Traité du rachitis*, 1772.
(2) *Ibid.*, p. 217.
(3) *Dict. de méd.*, 1843.
(4) Niepce, *Traité du goître et du crétinisme*, p. 132.

moral. « Il peut arriver, dit Cabanis, que les dégénérations de la lymphe et la mixtion imparfaite du sang se manifestent par des phénomènes différents de ceux que nous venons de retracer. Les deux foyers hypochondriaque et phrénique peuvent acquérir une *sensibilité particulière;* le sang peut se porter en plus grande abondance vers le centre cérébral commun, et se trouver doué de *qualités stimulantes extraordinaires*, lesquelles, pour le dire en passant, paraissent tenir à certaines circonstances capables de troubler en même temps l'ossification. Ainsi donc, tandis que le sang abonde dans les cavités du crâne et de la colonne épinière; *tandis que les fonctions des organes qu'elles renferment se trouvent fortement excitées*, les parois osseuses affaiblies cèdent à l'impulsion intérieure; ces cavités s'agrandissent; *l'organe cérébral acquiert plus de volume et d'activité.* Quelquefois même les organes des sens deviennent directement plus sensibles, acquièrent plus de finesse. On voit clairement que les fonctions du cerveau *doivent ici prédominer sur celles des autres parties*. Les dispositions analogues de tout l'épigastre, où semblent se former, et que mettent, en effet, plus spécialement en jeu les affections de l'âme, doivent alors en multiplier les causes, en augmenter la force, aiguiser, pour ainsi dire, presque toutes les impressions dont elles sont le résultat. Toutes choses d'ailleurs égales, *le moral doit être plus développé.* Et c'est aussi ce qu'on observe ordinairement chez les enfants rachitiques : car les faits contraires, notés par quelques écrivains, paraissent n'être qu'une exception rare dans nos climats; et d'ailleurs, ils s'expliquent par certaines circonstances particulières, qui ne tiennent pas toujours à la maladie primitive et dominante (1). »

(1) Cabanis, *Rapports du physique et du moral,* p. 295.

En résumé, par ce que nous avons dit précédemment concernant les idiots, en second lieu, d'après ce qui vient d'être dit touchant les malades qui ont été l'objet de nos dernières réflexions, il est démontré que les individus chez lesquels existent les diathèses scrofuleuse et rachitique, à titre soit simplement de prédisposition héréditaire, soit de maladie confirmée, sont dans des conditions d'organisation et de vitalité, au double point de vue physique et moral, analogues, sinon identiques à celles des idiots et des imbéciles.

1° Analogie de prédisposition congéniale provenant de troubles nerveux, de diathèses ou cachexies, de dégénérescences par abus alcooliques, par infection syphilitique, par une vie molle, oisive ou désordonnée, livrée sans frein à toutes les passions, etc.;

2° Analogie de constitution scrofuleuse et rachitique, nerveuse; et partant analogie de conformation, de structure; développement exagéré du crâne et du cerveau, gonflement des articulations, difformités résultant des altérations du système osseux, des os longs, en particulier, etc.;

3° Analogie de développement des facultés intellectuelles, morales et instinctives : vitalité exubérante dans le premier âge, précocité d'esprit, etc.

Que si, maintenant, nous reportant un peu en arrière, nous nous rappelons de quelle nature sont les prédispositions héréditaires des aliénés ;

Si l'on n'a pas oublié qu'il a été établi que fous et idiots proviennent d'une même souche, que la différence qui existe entre eux, au point de vue symptomatologique, tient uniquement, comme nous l'avons dit, à ce que la cause morbifique a exercé son action à des époques différentes de la vie;

Nous devons nécessairement conclure que les individus

entachés de vices scrofuleux et rachitique présentent physiquement et moralement les mêmes conditions d'organisation que les aliénés.

Aliénés, idiots, scrofuleux et *rachitiques*, en vertu de leur commune origine, de certains caractères physiques et moraux, doivent être considérés comme les enfants d'une même famille, les rameaux divers d'un même tronc.

DEUXIÈME PARTIE

DE L'INFLUENCE DES ÉTATS PATHOLOGIQUES SUR LE FONCTIONNEMENT INTELLECTUEL

CHAPITRE PREMIER

LOIS EN VERTU DESQUELLES S'EXERCE CETTE INFLUENCE

PREMIÈRE SECTION

DE LA LOI D'HÉRÉDITÉ ET DE LA LOI D'INNÉITÉ

§ 1er.

Nous avons avancé dans le chapitre précédent que deux états morbides qui avaient pour expression *phénoménale* la *folie* et l'*idiotie*, et auxquels nous avons joint la *scrofule* et le *rachitisme*, étaient la source organique de phénomènes moraux que, jusqu'ici, on avait vainement cherché à expliquer, soit parce que l'on s'est borné à prendre la question par un seul côté, le côté psychique, soit parce que, d'autre part, si l'on a tenu compte des organes, on s'est adressé à des propriétés de la matière essentiellement incompatibles avec les phénomènes ou actes vitaux dont il s'agit.

Nous nous sommes efforcé de faire bien comprendre la

nature de ces états morbides, et de mettre en relief ceux de leurs caractères ou signes sensibles qu'il importait le plus de connaître à fond.

Il nous faut, maintenant, étudier les lois en vertu desquelles ils exercent leur action, modifient l'activité mentale (toujours, bien entendu, dans les limites de ce que l'on est convenu d'appeler l'*état sain*).

Ici, nous nous trouvons en présence du fait général de la procréation des êtres, de l'être vivant, et en particulier de l'être humain.

Dans l'être humain, « l'unité de la vie, dit P. Lucas (1), se manifeste sous une double face. La première de ces faces est celle du mécanisme de l'organisation : c'est la forme de vie que Burdach désigne sous le nom d'existence *plastique*, mais qui, dans sa pensée comme dans la nôtre, exprime la configuration et la composition matérielle de l'être, ce qu'on appelle vulgairement le *physique*, le *corps*.

La seconde de ces faces est celle du dynamisme ou de la force essentielle de l'organisation, force identique à celle de l'existence elle-même, et qui résume en soi toutes les facultés qui animent les êtres, ainsi que tous les modes de leur activité : c'est celle que dans l'esprit du système de Schelling, et par opposition à la première conçue comme le réel de l'être, le précédent auteur a nommée l'*idéal*, mais que, plus généralement, on nomme le spirituel, le moral, l'âme.

La vie se régénère incessamment sous l'une et sous l'autre de ces formes : elles sont donc l'une et l'autre deux formes nécessaires de l'hérédité, qui, comme reproduction

(1) *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle*. Paris, 1847, vol. I, p. 7.

de tous les principes de l'être, doit se présenter à nous sous les mêmes aspects que l'existence elle-même.

La génération transmet par la première, ou par l'hérédité *plastique* de la vie, les divers caractères et les divers états de tous les éléments de cet ordre d'existence, c'est-à-dire des fluides, des tissus, des systèmes, des organes et des conformations.

La génération transmet par la seconde, ou par l'hérédité *dynamique* de la vie, les divers caractères et les divers états de toutes les facultés et de toutes les énergies inhérentes à l'être. »

Cette unité, cet ensemble *mécanique* et *fonctionnel*, la nature les modifie, les transforme d'après les mêmes lois qui lui servent de guide dans l'institution primordiale des êtres vivants : les deux lois d'*innéité* et d'*hérédité*.

D'après la première de ces lois dont nous devons la connaissance au savant auteur du *Traité de l'hérédité naturelle :* « la génération développe *spontanément* sous la forme morale, ainsi que sous la forme physique de l'existence, des variétés natives où la procréation diverge de la famille, diverge de la race et de l'espèce elle-même, et personnifie, en quelque manière, tous les attributs des produits qu'elle anime. »

Quant à la deuxième loi (celle de l'hérédité), nous l'étudierons avec d'autant plus de soin que de cette même loi émanent les principales conclusions de notre travail.

Nous n'avons rien à dire de la loi d'innéité; si nous l'avons mentionnée, cependant, c'est qu'on y trouve, le plus souvent, la confirmation de la loi précédente.

En effet, nous verrons par la suite, que si les phénomènes moraux dont nous cherchons l'explication sont, parfois, étrangers à toute influence héréditaire, c'est-à-dire sont un

produit *spontané* de la procréation, bref, un effet de la loi d'innéité, ce n'est que dans les cas où la nature a doué les individus de ces mêmes dispositions d'organisation qui, dans les autres cas, forment les conditions de l'influence héréditaire.

En toute circonstance, ces phénomènes émanent d'un même foyer, c'est-à-dire, de la névrosité morbidement exaltée, aussi bien sous l'empire de la loi d'innéité (par exemple dans les cas où l'état nerveux ne se rencontre que chez l'individu même), que sous l'empire de la loi d'hérédité (alors que cet état ne se montre que chez les seuls parents).

Nous reviendrons sur ce sujet, que nous ne faisons qu'effleurer en passant, lorsque nous nous occuperons des *idiosyncrasies* en tant que source des états exceptionnels de l'esprit.

Venons aux conditions d'hérédité.

§ 2.

Nous ne voulons point traiter cette question, ainsi que plusieurs écrivains l'ont fait avant nous, à un point de vue général; nous n'avons point à étayer de nouvelles preuves le fait d'hérédité qui n'a plus besoin d'être démontré; nous ne le rappellerons que pour en déduire des conséquences en rapport avec l'idée dominante de ce travail.

Convient-il de rapporter à l'action de l'hérédité certains phénomènes intellectuels qui, jusqu'ici, ont échappé à toute appréciation faute de données scientifiques propres à jeter quelque jour sur leur nature réelle? Quelle est l'étendue de cette action? Telle est la question que nous proposons avant tout de résoudre.

Mais, auparavant, pour faire mieux comprendre ma pensée, je dois dire ce que j'entends par hérédité. *Hérédité, prédispositions héréditaires*, ces deux mots, au point de vue pathologique, et dans leur acception générale, indiquent que la nature, dans la formation de telle partie de l'organisme, chez deux ou plusieurs individus, a procédé d'après un plan commun. On a appelé l'hérédité *loi d'imitation*, parce que la nature s'imite elle-même, se répète et se copie dans ses œuvres. On doit donc considérer l'organe ou le système d'organes dans lequel a été déposé le germe maladif, comme étant, dès le principe même de sa formation, dans un véritable état *anormal.*

Les désordres fonctionnels nés du vice héréditaire se décèlent plus ou moins promptement, d'une manière plus ou moins évidente, suivant la nature des organes, le rôle que jouent ces organes dans la machine humaine. Il peut arriver que l'intensité de ces désordres ne soit point en rapport direct avec le développement de l'affection dont ils découlent; que, même, ils soient si peu prononcés, qu'ils échappent aux regards de quiconque ne sera point éclairé par une longue expérience. C'est ainsi qu'un dépôt déjà considérable de matière tuberculeuse dans les organes pulmonaires ne se trahit souvent que par une gêne peu prononcée de la respiration, une douleur vague, indéterminée de la région thoracique, etc.; qu'une teinte pâle ou jaunâtre des téguments, des frissons passagers sont les seuls indices de l'envahissement de nos parties par un cancer, etc... Tous les jours, enfin, on ouvre des cadavres dans lesquels se rencontrent de graves altérations qu'aucun symptôme n'avait indiquées pendant la vie.

Cependant, dans les cas que nous venons de signaler, la cause la plus légère, l'incident le plus indifférent, du moins

en apparence, peut amener une augmentation rapide, une explosion de désordres, de symptômes auxquels on était loin de s'attendre.

Les principes généraux que je viens d'exposer sont rigoureusement applicables aux phénomènes relatifs à l'hérédité en matière de folie. La prédisposition héréditaire, tant au point de vue fonctionnel qu'au point de vue des organes, peut être considérée à certains égards comme une véritable lésion.

Or, c'est de cette lésion que nous nous occupons exclusivement ici. Nos efforts tendent à connaître sa nature, ses manifestations variées; à l'aller découvrir, pour ainsi parler, sous l'enveloppe trompeuse, d'une part de la santé physique, de l'autre, de la raison et d'un bon sens apparent ou réel, qui la dissimule et la cache aux yeux les plus clairvoyants. Nous avons à cœur de démontrer qu'en matière psychologique, la prédisposition héréditaire est quelque chose de réel, de parfaitement saisissable dans ses effets, sinon dans sa cause matérielle, qui se traduit par des manifestations fonctionnelles d'une nature particulière et qui a sa raison d'être comme tous les phénomènes pathologiques.

§ 3.

Nous ajouterons quelques mots pour faire bien comprendre dans quel sens il faut encore entendre la loi de l'hérédité. En nous occupant de l'hérédité, nous ne pouvions rester enfermé dans les limites beaucoup trop étroites que l'on a coutume d'assigner à l'influence de ce grand fait de physiologie pathologique.

A la manière dont on l'envisage ordinairement, ce fait non-seulement perd beaucoup de son importance, mais l'idée très-incomplète que l'on en a, fait qu'il passe inaperçu

dans une foule de cas, et que même on a été jusqu'à le nier d'une manière absolue.

Deux mots, d'abord, comme préliminaires :

Nous avons rappelé, au commencement de ce livre, les efforts qui avaient été faits, dans tous les temps, pour expliquer les états moraux dont nous nous occupons. On a essayé de tous les systèmes, toutes les voies ont été explorées.... hormis une seule : celle justement qui devait conduire droit au but, la voie de l'hérédité, attendu que par cette voie seulement, on peut remonter à la source psycho-organique de ces phénomènes, pénétrer et lire, en quelque sorte, dans la texture intime de l'organe préposé à leur manifestation extérieure.

Ce n'est pas que l'hérédité n'ait été, plus d'une fois, interrogée, que l'on ne se soit adressé à elle pour avoir la clef de l'énigme ; mais la question a toujours été posée de manière à ce que la réponse dût être rarement satisfaisante, et même, dans la plupart des cas, complétement négative.

En effet, ayant toujours la loi des ressemblances devant les yeux, et ne voyant dans l'hérédité que la transmission des ascendants aux descendants de faits organiques toujours semblables à eux-mêmes (vérité incontestable, mais dont on a fait une application beaucoup trop restreinte), on n'a eu, le plus souvent, à constater que des résultats opposés à ceux que l'on cherchait : c'est ainsi, par exemple, que l'on a vu des hommes doués des plus éminentes qualités de l'esprit et du cœur donner le jour à des enfants dont la faiblesse intellectuelle n'était égalée que par l'obtusion, l'absence presque complète du sens moral..... que l'on voit en un mot, comme par un jeu bizarre de l'hérédité qui *semble* se donner, à chaque instant, un démenti à elle-

même, s'associer dans une même famille, toutes les qualités et tous les défauts, au physique comme au moral, l'intelligence se heurter à l'ineptie, la vertu au vice, le génie à la démence, etc.

Que pouvait-on conclure de ces faits, sinon que l'hérédité n'avait absolument rien à faire ici?

Mais encore une fois, à la manière dont la question était posée, on ne pouvait s'attendre à une autre réponse. Ce n'est pas comprendre l'hérédité que la comprendre ainsi. Elle réside ailleurs que là où l'on veut la voir, et ne la voir que là, depuis que l'on a abandonné sur ce point, comme sur tant d'autres, les préceptes de la médecine ancienne.

Elle doit être interrogée à la source même de l'organisation, dans les propriétés vitales, dans les conditions intimes de la matière organisée et vivante, d'où découlent toute vertu ou force dynamique, toute énergie fonctionnelle. Il ne faut pas, en un mot, s'arrêter à la fonction, quels qu'en soient d'ailleurs les caractères ou la forme : intelligence ou faiblesse d'esprit, génie ou imbécillité, vertu ou vice, etc., il faut pénétrer plus avant, jusqu'à la cause primordiale, à la condition physiologique ou pathologique à laquelle elle doit, nous ne disons pas sa nature primitive et essentielle (ceci est du ressort des causes premières auxquelles nous nous gardons bien de toucher), mais son plus ou moins d'énergie et de vitalité.

Que si, donc, vous l'interrogez de la manière que nous venons de dire, l'hérédité ne saurait plus vous induire en erreur. Elle vous dévoilera l'origine de ces contrastes que nous signalions tout à l'heure, et qui, en réalité, ne portent que sur la forme et non sur le fond.

Vous comprendrez qu'à l'origine, les dispositions organiques (excès de névrosité), qu'elle assigne comme cause

primitive des états moraux exceptionnels, sont bien en réalité celles qui leur appartiennent, en vertu de cette loi absolue de la génération des êtres qui veut que les semblables soient engendrés par les semblables et de l'axiome de l'école qui dit que nul ne peut donner ce qu'il n'a pas.

Et vous comprendrez, en même temps, pourquoi les causes ou dispositions organiques sont, le plus souvent, cachées sous des formes aux apparences aussi trompeuses ; pourquoi par exemple, la folie, l'idiotie, c'est-à-dire ce qui est l'expression des plus graves perturbations de la vie morale, contiennent en puissance, et comme la matrice contient le germe, les qualités intellectuelles les plus transcendantes, le génie, et réciproquement ; pourquoi, comment il se fait que le vice et la vertu extrêmes puisent au même foyer l'un sa violence, l'autre sa grandeur.

Nous ne saurions trop le répéter : la loi d'hérédité est applicable aux qualités primitives de l'organisation comme aux modalités ou manifestations particulières de la vie générale que l'on appelle fonctions, facultés. Or, ici, hérédité signifie expressément, transmission par voie séminale, non pas des qualités morales d'un individu à un autre, mais des forces nerveuses ou vitales, d'où ces qualités, quelles qu'elles soient, tirent leur énergie, nous pourrions dire leur puissance d'expansion, car sans elles, n'existant pour ainsi dire, que virtuellement, elles seraient, en réalité, comme si elles n'étaient pas.

Ces préliminaires concernant l'hérédité étant établis, nous étudierons d'abord les modifications de la faculté pensante opérées par influence de l'hérédité ; nous examinerons ensuite les principaux modes de manifestation de cette influence.

Voyons, d'abord, le côté physiologique de la question, et

établissons le rôle que joue l'hérédité en général dans la formation des êtres humains. Les mêmes principes sont nécessairement applicables, dans l'état sain, et dans l'état de maladie; et s'il est vrai que les êtres organisés tiennent de la loi de transmission héréditaire les principales conditions de leur existence, comme espèce, d'abord, ensuite comme individu, il est impossible de ne pas admettre que le même phénomène doit continuer à se produire sinon d'une manière absolue, au moins dans un nombre de cas indéterminé, alors que l'organisme a subi, par suite de la maladie, des modifications plus ou moins profondes.

§ 4.

La loi d'hérédité se montre d'une manière si éclatante dans l'organisme humain, qu'elle n'a jamais été contestée, au moins quant aux principes matériels de cet organisme.

Mais quelques auteurs nient que l'on puisse en faire l'application aux phénomènes intellectuels.

C'est à tort selon nous : l'expérience la moins contestable prouve que ces phénomènes n'échappent pas à la loi commune de la transmission héréditaire. D'ailleurs, pourquoi en serait-il autrement? J'admets telle idée qu'on voudra sur la nature de ces phénomènes ; toujours est-il qu'un système particulier d'organes est indispensable à leur manifestation, à l'action du principe immatériel, comme à l'accomplissement de simples fonctions organiques; dès lors où est la raison de soustraire ce système d'organes, et par conséquent les fonctions dont il est chargé, à la loiphysiologique qui atteint tous les autres?

L'hérédité imprime son cachet sur toutes les formes du

dynamisme mental, sur tous les modes de manifestation de la faculté pensante, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus transcendants, sur ceux qui paraissent le plus s'éloigner de la matière comme sur ceux qui ont avec elle le plus de points de contact.

La sensibilité générale, les sens extérieurs du tact, de l'odorat, de la vue, de l'ouïe subissent la loi de transmission héréditaire dans leur activité perceptive comme dans leur organisation matérielle. On voit se transmettre dans certaines familles, quelquefois, même, dans plusieurs générations, des caractères particuliers propres à l'activité des organes sensoriels.

De même que son élément *sensitif*, l'élément *sentimental* de la faculté pensante peut, en quelque sorte, se façonner sous l'action de l'hérédité ; on voit se reproduire dans les membres d'une même famille un type uniforme, sauf des modifications qui ne sauraient atténuer la valeur du fait dominant. On hérite de ses parents les goûts, les penchants, les passions d'une nature particulière.

Généralement ces faits passent inaperçus, à moins qu'ils ne se rapportent à certains traits heurtés du moral, à certaines dispositions d'esprit qui, lorsqu'elles se traduisent en actes, mettent un individu en relief et appellent sur lui l'attention.

Parmi les penchants qui offrent l'empreinte héréditaire la plus manifeste, nous signalerons, avec le docteur P. Lucas (1), le penchant à l'ivrognerie, sur lequel j'aurai à revenir par la suite, lorsque j'envisagerai la question qui nous occupe sous le point de vue pathologique, la passion du jeu, celle des femmes, celle-ci surtout. Les faits abondent pour

(1) Voyez l'ouvrage très-remarquable de ce médecin : *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle.*

établir l'hérédité des propensions au crime, soit contre les personnes, soit contre la propriété (1).

On peut dire même que dans aucun autre cas l'influence de l'hérédité ne se révèle plus hautement, ce qui s'explique par les deux motifs suivants : 1° Les passions affectives ont une tendance naturelle à franchir les limites qui séparent l'état sain de l'état morbide (ira *dementia* brevis) ; dégagée du libre arbitre, leur action devient irrésistible comme celle des forces physiques ; dès lors le fait psychique, se matérialisant, pour ainsi dire, de plus en plus, tombe davantage sous la loi de transmission séminale ou héréditaire ; 2° presque à l'égal des sensations, les passions affectives sont sous la dépendance de l'organisation, elles partagent ses vicissitudes ; comme elle, elles devront se transmettre par voie d'hérédité.

§ 5.

Je crois inutile d'insister davantage sur l'influence de l'hérédité relativement aux phénomènes moraux de la sensibilité générale, de l'activité sensorielle et de la forme sentimentale de la faculté pensante.

J'ai hâte d'arriver à un autre fait physiologique d'une portée bien plus considérable dans la question qui s'agite. Je veux parler du fait de transmission par voie séminale de l'intelligence proprement dite, de cette forme du dynamisme mental que les philosophes distinguent essentiellement des autres sous le nom d'*intellect*.

L'intellect est-il soumis à la loi de l'hérédité ?

Ici encore l'expérience tranche la question par l'affirmative et ne permet de faire exception en faveur d'aucun pou-

(1) Voyez P. Lucas, *ouvrage cité*, p. 480.

voir intellectuel. Mais des idées préconçues sur la nature du principe pensant ont souvent empêché sa voix d'être écoutée. On craint, en admettant la loi d'hérédité, de faire dépendre de l'organisation une faculté qui résume plus particulièrement l'activité *psychique* et dont l'idée est ou paraît être la négation même de la matière. Quoi qu'il en soit, le fait subsiste, et il est impossible de ne pas reconnaître un véritable type héréditaire dans la manière dont certains individus comprennent, jugent, raisonnent, comparent. La loi de l'hérédité est partout présente dans le monde intellectuel. « Des limbes obscurs de l'idiotie, dit P. Lucas (1), l'hérédité remonte avec les facultés de degré en degré jusqu'aux plus lumineuses régions de la pensée, et l'expérience l'y a reconnue tout d'abord. Combien ne voyons-nous pas de familles qui renferment, ou successivement ou simultanément, plusieurs hommes supérieurs dans la politique, dans la littérature, dans les sciences, dans les arts !... Cette mystérieuse action de l'hérédité sur l'intelligence se manifeste même chez un grand nombre d'enfants dès leurs plus jeunes ans. Chez les enfants qui tiennent ainsi de la faveur de leur origine d'heureuses dispositions, les leçons profitent plus que chez les autres enfants... L'étude n'est chez eux qu'une sorte de vision ou de réminiscence.

« L'hérédité de la forme la plus générale de l'intelligence s'étend à toutes les formes spéciales de facultés qui peuvent émaner d'elle, et se montre aussi clairement dans les aptitudes particulières que l'hérédité de la force élémentaire des sens, dans les moindres détails, dans les moindres accidents de leurs perceptions. »

L'antiquité et les temps modernes nous offrent des exem-

(1) *Ouvrage cité,* p. 578.

ples nombreux de l'hérédité de certaines facultés, de talents particuliers, de dispositions singulières à l'art oratoire, à l'éloquence, à la poésie, à la peinture, à la sculpture, à l'art musical (1).

L'influence de l'hérédité se fait sentir, bien plus encore, dans l'état morbide que dans l'état sain. Il n'est pas hors de propos, du reste, de faire remarquer que ce fait n'est pas particulier aux maladies de l'esprit, mais est applicable à tous les dérangements de l'organisme, en général.

De même que nous avons vu l'hérédité modifier, d'après un type spécial, dont les auteurs (père, mère, etc.) sont la source, les facultés mentales des descendants, de mille manières différentes, affectant tantôt une partie, tantôt l'ensemble des pouvoirs intellectuels, atteignant une ou plusieurs générations ;

De même, et plus souvent encore, chez les descendants d'aliénés, on observe que les facultés mentales, isolément ou dans leur ensemble, sont entachées des caractères propres à l'intelligence de leurs auteurs, que la déraison des uns (qu'on me passe cette expression un peu triviale), a déteint sur la raison des autres.

Ainsi, tantôt l'hérédité sera complète, c'est-à-dire que les descendants offriront les mêmes désordres intellectuels que leurs auteurs ; et, dans ce cas, chez les uns comme chez les autres, il y aura délire, *folie*, dans l'acception ordinaire du mot ; le délire sera reproduit dans ses caractères les plus saillants, dans ses nuances même les plus fugitives, avec ses conditions étiologiques ; on le verra faire explosion à la même époque de la vie, suivre la même marche, etc.

Tantôt l'hérédité sera incomplète, c'est-à-dire que les

(1) P. Lucas, *ouvrage cité*, p. 584.

anomalies de l'esprit seront plus ou moins nettement accusées ; elles le seront assez nettement cependant pour qu'on ne puisse méconnaître leur origine, leur filiation avec d'autres anomalies plus prononcées et plus évidentes ; et quelle que soit l'idée qu'on s'en fasse, quelque dénomination qu'on leur donne, qu'on les appelle bizarreries, excentricités, etc., on n'en changera pas la nature, ce sera toujours du délire ou l'expression symptomatologique d'une lésion de l'organe intellectuel, d'intensité différente, mais de nature semblable dans tous les cas.

En résumé, trois choses pourront survenir dans le cas de prédisposition héréditaire aux désordres de l'esprit :

1° Ou bien les facultés mentales ne présenteront aucune espèce d'altération ;

2° Ou bien elles seront manifestement altérées ;

3° Ou bien, enfin, elles se trouveront dans des conditions telles, que sans qu'on puisse y saisir de lésion bien tranchée et nettement définie, on reste néanmoins intimement convaincu qu'elles ont subi plus ou moins profondément l'influence héréditaire ; et cette conviction, dans l'impuissance où l'on est de rendre mieux sa pensée tiraillée en sens contraire, on a coutume de l'exprimer en disant : « Il est impossible d'affirmer que tel individu soit fou, mais enfin il y a bien quelque chose, *d'autant qu'il a de qui tenir*. »

SECTION II

DIVERSITÉ D'ORIGINE DES TROUBLES INTELLECTUELS DE PROVENANCE HÉRÉDITAIRE.

§ 1er.

Examinons, maintenant, le fait de l'hérédité en lui-même, et étudions-le dans les circonstances où les désordres d'esprit des descendants auront été produits :

Par des désordres de même nature chez les auteurs ;

Par de simples anomalies de l'innervation ;

Par des mariages effectués contre les lois d'une saine physiologie,

Suivant, enfin, qu'ils prendront leur source dans une constitution commune aux divers membres d'une même famille dont la souche ne présente aucune altération manifeste.

Si je n'écrivais que pour des médecins versés dans l'étude des maladies mentales, il me suffirait, assurément, de rappeler le fait d'hérédité de la folie ; il est malheureusement trop bien acquis à la science.

Ajoutons que plus les données scientifiques se multiplient, plus l'examen des malades acquiert de précision, aujourd'hui surtout que, moins empêchées par les préjugés, les familles répugnent moins à faire connaître toute la vérité ; plus se multiplient les faits d'hérédité, plus fréquentes sont les occasions de constater la reproduction, par voie séminale, des types paternels ou maternels.

Telle que nous la comprenons, et telle nous croyons qu'elle doit être comprise généralement, l'hérédité est la

source des neuf dixièmes, peut-être, des maladies mentales.

Nous verrons, tout à l'heure, sous combien de formes, avec quelle variété de nuances, elle peut se produire ; quant au fait en lui-même, les auteurs peuvent différer d'opinion sur sa fréquence, mais il n'est révoqué en doute par personne.

Tout récemment, notre savant collègue, le docteur Trélat, dans un travail publié dans les *Annales médico-psychologiques*, démontrait, en s'appuyant sur des faits nombreux et concluants, que l'hérédité de la folie était beaucoup plus commune qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent ; qu'elle se rencontrait dans une foule de cas où nos devanciers ne songeaient nullement à l'aller chercher.

« L'hérédité, dit M. le docteur Renaudin, joue dans l'évolution de l'aliénation mentale un rôle qui est *bien mieux apprécié aujourd'hui*, et qui, peut-être même, est plus important qu'il ne l'a été dans une autre époque. Ce n'est pas de prime saut que l'aliénation mentale en devient ordinairement le produit, et souvent deux ou trois générations passent par les modifications protéiformes des diverses névroses avant d'arriver à ce résultat final..... Les conditions de causalité se multiplient avec le temps ; et si cette prédisposition particulière est rarement suffisante pour que les diverses formes de la folie en résultent spontanément, on comprend facilement que les conditions du milieu, que les événements fortuits et toutes les causes occasionnelles, dont nous n'avons pas ici à faire l'énumération, exercent une influence d'autant plus grande que le milieu est préparé par des causes antérieures ayant plus ou moins modifié l'idiosyncrasie physique et morale. C'est ainsi que peut s'expliquer le rôle qu'on attribue peut-être trop exclusivement

aux grandes commotions sociales, et à certaines perturbations qui, depuis la fin du siècle dernier, ont périodiquement remué notre pays (1). »

Nous citons avec bonheur ces paroles de l'un de nos plus savants aliénistes, paroles dont le sens est en si parfait accord avec notre manière de voir sur le même sujet (2).

Et à propos des causes *occasionnelles* dont il était question tout à l'heure, nous disions dans notre CHAPITRE OUBLIÉ, etc. « .... Si l'on réfléchit bien à la futilité, à l'insignifiance des causes dites déterminantes (ou occasionnelles) de la folie, on a peine à se défendre de l'admettre (l'hérédité) pour ainsi dire *à priori* dans une infinité de cas. »

En effet, il en est des maladies de l'esprit comme des affections purement nerveuses, de l'hystérie, de l'épilepsie, etc. Elles n'ont pas de raison d'être, si l'on écarte la prédisposition héréditaire. Elles ne sont, en réalité, dans l'immense majorité des cas, que le développement naturel d'un principe morbide déposé par la transmission héréditaire dans la constitution d'un individu.

Au point de vue pathogénique, ce qui est vrai de l'idiotie l'est également de la folie. Les causes ne sont pas moins essentiellement liées à la constitution dans un cas que dans l'autre. Nous l'avons déjà dit, la différence de leurs effets tient uniquement à ce que, sous l'excitation des causes occasionnelles ou autrement, elles attaquent l'organisme, exercent leur action perturbatrice à des époques de la vie différentes. La vérité de cette proposition repose sur un fait

(1) *Obs. sur les recherches statistiques relatives à l'aliénation mentale*, par M. Renaudin (*Ann. méd. psych.*, n° de juillet 1857).

(2) V. un *Chapitre oublié de la Path. mentale* ; id. *De l'étiologie de l'épilepsie* ; id. *Des causes prédisp. hérédit. de l'idiotie*, etc.

pathologique incontestable et incontesté : la communauté d'origine de ces deux affections.

Ce n'est pas, assurément, que nous prétendions refuser toute puissance aux causes dites occasionnelles. Nous reconnaissons, avec la plupart des auteurs, que ces causes, soit physiques, soit morales, sont parfois assez énergiques pour jeter le trouble dans l'organisme, briser la constitution morale la plus robuste, et engendrer de toute pièce, pour ainsi dire, la folie la plus intense.

Quant aux causes physiques qui ont pour caractère de modifier lentement ou brusquement la constitution, elles peuvent être assimilées, sous plus d'un rapport, aux causes constitutionnelles provenant d'hérédité : telles sont les intoxications par les spiritueux, par les opiacés dans les pays orientaux, par un usage trop prolongé d'un remède devenu, aujourd'hui, beaucoup trop à la mode contre les affections convulsives, je veux parler de la belladone. Tels sont encore les déplacements de névralgies, du principe rhumatismal (que Lorry appelait des métastases et sur lesquels il a écrit de si excellentes choses, à peu près oubliées aujourd'hui, que les idées de philosophie médicale ont pris une autre direction), les suppressions d'évacuations sanguines, les congestions au cerveau, les attaques d'épilepsie, etc.

Il est bon d'observer encore que, bien qu'ici causes et effets soient évidemment liés les uns aux autres, que l'intervention des prédispositions ne paraisse pas absolument nécessaire, il est excessivement rare que ces prédispositions fassent complétement défaut.

En effet, si, ce qu'on fait trop rarement (qu'on me permette de le dire), on veut bien y regarder un peu de près, on s'assurera que dans tel cas où la cause morbifique était,

ou paraissait être de nature à pouvoir engendrer, à elle seule, la maladie, par exemple : l'alcoolisme aigu ou chronique, une métastase dartreuse, névralgique ou autre, etc., on rencontre encore, le plus souvent, une prédisposition héréditaire ou idiosyncrasique sans laquelle, très-probablement, il n'y aurait pas eu de maladie.

C'est ainsi, par exemple, que la plupart des individus qui perdent la raison à la suite d'excès alcooliques, ont eu des parents aliénés ou atteints de névropathies de diverse nature; qu'un grand nombre d'entre eux, même, ne seraient jamais devenus ivrognes, si un état nerveux particulier, consistant en un besoin impérieux, irrésistible, de surexcitation psycho-cérébrale quelconque, ne les eût entraînés à des excès dans lesquels ils trouvaient du soulagement.

Nous avons fait la même remarque, au double point de vue que nous venons d'indiquer, concernant l'usage d'excitants cérébraux d'une autre nature, entre autres du *hachisch* auquel je n'ai vu produire des accidents cérébraux *psychiques* que chez des personnes évidemment et éminemment prédisposées à ces sortes d'affections.

Pour ce qui est des causes *morales*, nous ne nions pas, non plus, que la maladie, dans un très-petit nombre de cas, ne puisse être due à leur action exclusive; nous ne faisons aucune difficulté d'admettre, par exemple, qu'un chagrin quelconque, en se prolongeant indéfiniment, peut finir par user les ressorts du dynamisme mental, imprimer aux fonctions intellectuelles des habitudes vicieuses, morbides, en faisant dévier, pour ainsi dire, le fluide nerveux de ses voies normales, en suscitant, comme se seraient exprimés nos anciens maîtres, dans les *esprits animaux*, une agitation désordonnée. Nous admettons encore que ces effets peuvent être produits instantanément par

une cause morale brusque et extrêmement énergique ; et il n'y a pas lieu, assurément, de s'étonner qu'il en soit ainsi, quand on voit des causes de ce genre faire éclater comme la foudre les plus épouvantables désordres de la motilité, comme chez les épileptiques, et même déterminer une mort instantanée en brisant, à la manière d'une violente décharge d'électricité, tout *consensus* organique d'où résulte la vie.

Nous ne poussons pas l'esprit d'exclusion jusqu'à l'absurde. Mais en reconnaissant que certaines causes morales peuvent agir de la manière que nous disions tout à l'heure, nous faisons cette réserve très-expresse que les cas de ce genre sont infiniment plus rares qu'on ne le croit généralement, et que, le plus souvent, la vertu pathogénique de ces mêmes causes a besoin d'être aidée par ce que nous avons appelé, pour nous conformer au langage usuel, une prédisposition organique, et qui n'est rien moins, en réalité, que la maladie elle-même en germe, à l'état latent.

Nous prétendons, enfin, nous élever contre le penchant qui, trop souvent, entraîne les meilleurs esprits, quelques-uns, même, de ceux que leurs connaissances spéciales semblent devoir en préserver, à voir l'action libre du moral là où, avant tout, il faudrait voir le jeu de l'organisation, à attribuer à l'un, ce qui appartient nécessairement à l'autre, et de cette manière, à substituer à la réalité de pures apparences, c'est-à-dire à des causes physiques évidentes, positives, de prétendues causes morales qui n'existent que dans leur imagination.

J.-J. Rousseau, après Hobbes, a fait, comme on sait, remonter l'état social, l'origine des sociétés humaines, à l'accord qui se sera établi entre des hommes à l'état de nature, dans lequel il aurait été formé, « une association qui défende

et protége de toute la force commune, la personne et les biens de chaque associé.

Le bon sens a depuis longtemps fait justice de cette rêverie. La société n'a d'autre origine que l'instinct de sociabilité de l'homme ; c'est un fait émané de son organisation et en aucune manière de sa raison.

La plupart, sinon toutes les espèces animales ont une sorte d'état social particulier à chacune d'elles. Évidemment cet état dérive de leur nature ou de la spécificité de leur organisation.

Il en est de même de l'espèce humaine, sauf, bien entendu, les grands développements que la raison, une intelligence supérieure peuvent y apporter.

Voici où je veux en venir par ce préambule : dans une foule d'états psychiques, de situations morales, intellectuelles et affectives de l'homme, on a attribué à des raisonnements abstraits, à des calculs faits dans le plein exercice de sa liberté morale, ce qui, en réalité, était de pur instinct, découlait nécessairement de son organisation spéciale, façonnée par l'influence de l'hérédité. La vérité est que dans beaucoup de circonstances, la force vitale, cette « âme inférieure ou de second ordre, » les mouvements de la matière, sont à peu près seuls en jeu et en cause. Il y a, du moins, cent à parier contre un qu'il en est ainsi toutes les fois que la *folie* a été le dernier terme où ont abouti l'entraînement et la violence de certains penchants.

La science ne saurait trop déplorer une pareille manière de voir. Recueillies sous l'influence d'opinions aussi fausses, les observations de folies radicalement viciées, sont stériles, dangereuses même pour la vraie science, à l'égal et au même titre que ces histoires de folie dues à la plume d'écrivains fort habiles, nous le voulons bien, mais

nullement autorisés et sans compétence dans la matière.

Comment, en effet, n'être pas frappé de la manière dont la plupart des auteurs (nous parlons ici des médecins) exposent les faits? Ne croirait-on pas, à les entendre, que les malades ont presque toujours posé volontairement, dans l'exercice d'une volonté libre et éclairée, les conditions de l'affection dont ils sont atteints?

Par exemple, ne lit-on pas dans tous les ouvrages spéciaux, que c'est pour n'avoir pas su refréner ses désirs ambitieux, pour s'être trop complaisamment abandonné à ses rêves de gloire, de fortune, que tel individu a fini par perdre la raison, qu'il est tombé, comme cet orgueilleux dont parle l'Écriture, au niveau de la brute ;

Que tel autre n'est devenu mélancolique (*lypémaniaque*), que pour n'avoir pas su résister à son penchant à la retraite, à la méditation, que pour s'être complu, dès sa plus tendre enfance, à vivre seul, fuyant ses compagnons de jeu ou de travail ;

Que celui-ci n'est devenu *maniaque* que pour avoir pris, de très-bonne heure, l'habitude d'une vie dissipée, sans guide et sans frein, s'être livré successivement à une foule d'occupations différentes, poursuivant vingt buts à la fois, essayant un métier, une profession, puis une autre, sans s'arrêter à aucune, que pour avoir été, toute sa vie, impatient de tout frein, n'ayant d'autre règle de conduite que ses passions, ses désirs, agissant enfin comme s'il eût été seul au monde et non destiné à vivre au milieu d'êtres semblables à lui, comme lui ayant droit à réciprocité de bon vouloir, de bienveillance ;

Que celui-là, pour s'être livré à des études trop assidues, pour avoir trop lu, trop écrit, trop composé, etc., a fini par se fatiguer le cerveau, comme on dit, par briser les ressorts

de son esprit, lequel s'est éteint tout à coup, au moment même où il n'avait jamais rayonné de plus d'éclat ?

Voici quelques spécimens de cette manière, selon nous illogique et fausse, d'apprécier les dérangements de l'esprit : «... Il n'est pas bon pour l'homme de donner carrière à toutes ses rêveries. Les sentiments singuliers, les principes étranges qui nous viennent à l'esprit, nous plaisent d'abord parce qu'ils nous font croire que nous avons quelque chose d'original et au-dessus du vulgaire. Nous nous laissons volontiers aller à la tentation d'exprimer ces sentiments bizarres, afin de nous faire regarder comme un homme à part, comme une exception, chose charmante et qui excite l'ambition de tout le monde, surtout dans le temps et le pays où règne l'égalité. Mais ce petit charlatanisme n'est pas sans danger pour nous. On commence par vouloir duper les autres, on finit par se duper soi-même ; on gagne involontairement l'exaltation qu'on singeait, et l'on perd le bon sens, pour avoir voulu, comme Hamlet, jouer avec la folie (1). »

« Quel est l'observateur qui n'a pas rencontré, au milieu des siens, parmi ses amis et ses connaissances, de ces âmes inquiètes, rêveuses, mélancoliques, impatientes de tout frein, pour lesquelles les remontrances de la famille sont autant de blessures profondes, qui n'aspirent qu'au moment d'être libres ? Aucun travail sérieux ne leur est possible, elles n'aiment qu'à songer, leur imagination ne vit que de chimères, la réalité leur est odieuse. Orgueilleuses, pleines d'elles-mêmes, fières de leur esprit dont elles exagèrent toujours la portée, elles se plaisent à quitter les sentiers battus pour faire acte d'autorité. Les joies du foyer

(1) *Saint-Marc Girardin*, cité par M. Brierre de Boismont, dans son livre du *Suicide*, p. 173.

leur sont inconnues et les souvenirs de la jeunesse ne leur rappellent que d'amers regrets. A mesure qu'elles avancent dans la vie, leur personnalité grandit ; si la célébrité vient les trouver, elles s'isolent complétement de leurs rivaux, ne se laissent approcher que par leurs adorateurs, pour lesquels la moindre infraction au culte est un arrêt de renvoi. Au sein de ces succès que tout le monde leur envie, elles sont en proie à mille soucis. Transportées de joie, un moment, elles retombent dans l'ennui qui les presse ; ces succès mêmes leur paraissent au-dessous de l'idéal qu'elles se sont forgé. N'est-ce que cela? s'écrient-elles en touchant ce qu'elles avaient souhaité. Alors, pour occuper l'activité de leurs pensées, elles se jettent dans les affaires, elles se donnent en spectacle au monde, livrent le secret de cette mobilité, de cette inconstance, de cette adoration du moi qui sont les traits distinctifs de leur caractère. Au sein de cette agitation factice l'ennui les suit partout. Leur âge mûr se consume en actions grandes et petites, en fautes de toute espèce, jusqu'à ce qu'enfin la faveur publique, après laquelle elles avaient tant couru, s'éloigne d'elles et les oblige à rentrer dans la solitude. Irritées contre elles-mêmes, irritées contre les autres, elles passent le reste de leurs jours dans la mélancolie, l'ennui, le dégoût, l'isolement, heureuses encore lorsqu'elles ne laissent pas de ces souvenirs qui vont porter le deuil et la désolation dans les familles. »

Cette page que nous empruntons à notre confrère M. Brierre de Boismont, est fort belle, sans doute, littérairement parlant; l'auteur des *Fragments psychologiques* et du *Traitement moral de la folie*, aurait pu la lui envier. Le style en est séduisant et tout imprégné d'une douce senteur de morale... Mais, selon nous, cette page figurerait beau-

coup mieux dans un roman de mœurs, que dans un livre de pure science. En l'écrivant notre savant confrère aurait pu puiser à meilleure source que dans sa brillante imagination ; il a négligé de faire usage des documents que sa longue expérience des maladies mentales aurait pu lui fournir ; en un mot, c'est bien plutôt l'homme du monde qui parle par sa bouche que le médecin.

Cependant en cette dernière qualité, M. Br. de Boismont n'était pas, à ce qu'il paraît, sans éprouver quelque remords de conscience, car, quelques lignes plus bas, il ajoute : « Eh bien ! je le demande, y a-t-il folie dans ces âmes rêveuses ? La réponse ne saurait être douteuse. On peut, à la vérité, *invoquer une prédisposition*, mais les idées du temps, l'éducation, les doctrines, rendent très-bien compte de cet état de l'esprit. »

Les idées du temps, l'éducation, les doctrines, dans le cas dont il s'agit, comme dans le cas de folie confirmée, — M. de B. sait cela aussi bien que nous, — font comprendre la nature, le caractère des idées qui dominent chez un aliéné, comme chez celui qui est destiné à le devenir ; mais elles ne créent ni la folie, ni la prédisposition à la folie ; elles ne créent pas, elles n'expliquent pas cet *état nerveux*, cette *hypéresthésie physique* et *morale* que l'hérédité a déposée au fond de tous ces instincts, de toutes ces passions dont le tourbillonnement finit tôt ou tard par emporter et la raison et la conscience. Prédisposition, qu'on ne l'oublie pas, signifie maladie (folie, scrofule, phthisie ou autres) à l'état latent. Par quels signes vient-elle à trahir d'abord sa présence ? C'est ce que ni nous ni personne ne sauraient dire d'une manière certaine. Ce dont nous sommes assurés c'est qu'ils sont presque toujours méconnus tant que la personne chez laquelle on les

observe conserve quelque apparence de raison et de liberté morale.

« Il n'est nullement besoin d'être fou, ajoute notre confrère, pour être mordu au cœur, à l'époque actuelle, par l'ennui et le dégoût de la vie...» Nous ne savons trop pourquoi M. de B. s'en prend à l'*époque actuelle*, attendu que, à toutes les époques, l'ennui et le dégoût de la vie ont mordu au cœur la pauvre humanité ; mais il conviendra qu'il faut bien être un peu prédisposé à le devenir, pour que la morsure pénètre jusque dans le cerveau, autrement, qui de nous pourrait espérer y échapper ?

Explication pour explication (en dehors des données de la science, bien entendu), à celles de MM. S[t] M. G* et M. B. de B* nous préferons encore celle que donne M. Th. Gautier de la fin prématurée du pauvre Gérard de Nerval. « *Aurélia ou le Rêve et la Vie*, dit M. Gautier, montre la raison froide assise au chevet de la fièvre chaude, l'hallucination s'analysant elle-même par un suprême effort philosophique. — Nous avons trouvé les derniers feuillets de cet étrange travail, sans exemple peut-être, dans les poches du mort. Il le portait avec lui, comptant achever la phrase interrompue... Mais la main a laissé tomber le crayon et le rêve a tué la vie ; l'équilibre maintenu jusque-là s'était interrompu : — Cet esprit si charmant, si ailé, si lumineux, si tendre, s'est évaporé à jamais ; il a secoué son enveloppe terrestre, comme un haillon dont il ne voulait plus, et il est entré dans ce monde d'élohims, d'anges, de sylphes, dans ce paradis d'ombres adorées, et de *visions* célestes qui lui était déjà familier (1). »

Il faut convenir que si la vérité scientifique est absente,

(1) La *Presse*, 27 janvier 1855.

dans ces harmonieuses paroles, du moins elle est rachetée par une douce et consolante poésie.

Nous demandons maintenant sur quoi l'on se fonde pour juger de la manière que nous venons de dire? Tout justement sur ce qui devrait inspirer des convictions tout opposées, si l'on envisageait les choses par leur vrai côté : sur l'analogie du délire avec les idées, les penchants qui ont été prédominants, avant son explosion.

Une pareille erreur s'explique difficilement. Comment ne s'aperçoit-on pas que l'on intervertit complétement les faits ?

Ignore-t-on que ces idées, ces penchants, ces instincts, cette faim de l'or, des distinctions, cet amour de la solitude, ce goût des études abstraites ou des travaux d'imagination, etc. sont des faits d'organisation, et que ceux qui s'y abandonnent ne font que suivre l'impulsion de leur nature et marcher, en quelque sorte, devant le vent qui les emporte ?

Nul individu, assurément, ne s'en est doté lui-même, n'a développé en lui, de sa propre volonté, les manifestations diverses du principe pensant, dont les premiers éléments se retrouvent presque toujours au début même de l'existence, ou bien que l'on voit surgir tout à coup, et, comme cela arrive si souvent, à la suite d'une grave maladie, sous l'influence d'une foule de conditions physiques ou morales particulières. Il n'a pas dépendu de lui, non plus, que ses penchants, ses instincts, fussent plus ou moins énergiques et entraînants, son imagination plus ou moins vive, sa mémoire plus ou moins sûre, ses conceptions, ses idées plus ou moins élevées. Est-ce que le littérateur, le poëte, le musicien se donnent, à volonté, l'inspiration, ce feu sacré qui les consume; demandez à

tous les hommes d'étude vraiment dignes de ce nom, si le travail n'est pas pour eux un véritable plaisir, un délassement, plus que cela un véritable besoin, presque une nécessité, comme c'en est une pour l'enfant d'agiter ses membres.

En vérité, pour peu qu'on veuille y réfléchir, comment n'être pas convaincu que l'organisation, et nous entendons par là la spécificité du dynamisme nerveux, a la plus grande part dans les phénomènes moraux dont nous venons de parler?

Ces tendances, ces passions affectives, ces aptitudes, on les a vu naître, comme nous le disions tout à l'heure, se développer avec l'individu, finir enfin par dépasser le but, lorsqu'une cause accidentelle, le plus souvent insignifiante, a tout à coup ou graduellement faussé, brisé même, à force de l'exagérer, l'activité des organes de la pensée.

On voit des enfants en bas âge, avant que la raison soit éclose, alors que toute spontanéité morale est encore absente, manifester ces penchants, ces aptitudes à un degré vraiment extraordinaire. Ceux-là, nous le savons, lorsqu'ils deviennent fous (ce qui manque rarement d'arriver), on s'abstient généralement de les accuser d'avoir été eux-mêmes les artisans de leur maladie, en ne luttant pas avec assez de courage. Il est trop évident qu'ici la lutte était impossible.

Mais, qu'on y prenne garde, ici les objets ne sont que grossis. Ce qui est vrai pour les esprits précoces, les intelligences exceptionnelles, l'est également, quoique dans des proportions plus restreintes, pour le commun des hommes; les lois de l'organisation sont les mêmes pour tous.

Prenons un exemple entre mille : tout le monde sait à quel point les frères Mondeux étaient doués, ou mieux,

possédés du génie des mathématiques. Mais ce que beaucoup ignorent, c'est que ces mêmes enfants étaient atteints d'affections nerveuses *congéniales* des plus graves, et qu'en dehors des chiffres, leur intelligence était restée au-dessous de la moyenne.

La plupart des enfants précoces sont dans le même cas. On sait qu'en général, ils sont maladifs et meurent de très-bonne heure, par suite des lésions du système nerveux, du cerveau principalement.

Dira-t-on que ces individus ne doivent le délabrement de leur santé et leur fin prématurée qu'à des excès d'étude, de travail cérébral ? Cela est vrai, mais non pas dans le sens qu'on veut l'entendre. La volonté joue ici un rôle bien secondaire, le premier appartient aux conditions spéciales dans lesquelles se trouve l'organisme. Travaux intellectuels, troubles nerveux, sont évidemment les effets d'une même cause, les produits d'une action organique exagérée; la meilleure preuve c'est que, en dehors du développement extraordinaire de certaines facultés, on trouve presque table rase dans le cerveau.

Chez les enfants *prodiges*, et aussi chez ces hommes exceptionnels dont le cerveau, cet atelier de la pensée, est dans une incessante activité, les désordres de la névrosité, physiques et moraux, la mauvaise santé générale, la mort enfin, ne sont que la mise à exécution des lois de la vie et de l'organisme, d'après lesquelles l'état de surexcitation nerveuse, lorsqu'il dépasse certaines limites, doit nécessairement amener le trouble des fonctions, le délire, la folie, quand ces fonctions sont d'ordre moral, les spasmes, les convulsions pour les fonctions de la motilité.

De même que tel individu, en vertu des lois de son organisation particulière, après avoir souffert, un certain laps

de temps, d'une simple excitation nerveuse, de *maux de nerfs* vagues et mal définis, finit par être atteint d'une de ces grandes névroses dans lesquelles semblent se fondre toutes les incommodités passées, que tel autre, après avoir éprouvé de légers étourdissements, puis des phénomènes congestifs de plus en plus graves, a été emporté tout à coup par une apoplexie foudroyante, ou bien seulement privé de l'usage de l'un ou de plusieurs de ses membres, etc........ de même tels ou tels, par l'exaltation graduée de la sensibilité morale, source de toute activité psychique, sont distraits peu à peu du monde extérieur, livrés à leur imagination, à leurs *rêveries*, et enfin devenus incapables d'apprécier la nature de leurs impressions, de discerner ce qui est de la vie intra-cérébrale de ce qui appartient à la vie réelle, sont le jouet des plus extravagantes conceptions (1).

(1) Si nous ne craignions d'allonger inutilement ce travail, combien de faits ne pourrions-nous pas citer à l'appui de ce que nous venons de dire? En voici un qui vient de s'offrir à nous tout justement au moment où nous écrivons.

Une dame sort de mon cabinet (2 avril 1857). J'avais désiré avoir des renseignements sur les antécédents d'un maladeplacé depuis peu dans mon service de Bicêtre. Madame X..., cousine (maternelle) du malade, était venue pour me les donner. Je la laisserai parler :

« Ma mère, bien qu'appartenant à une classe très-inférieure de la société, sans fortune, a toujours rêvé honneurs et richesse.

« Elle est âgée de 78 ans, et depuis longtemps déjà, ce qui, primitivement, n'était qu'un jeu de son imagination, est devenu pour elle une réalité ; elle ne parle que des richesses qu'elle n'a pas et n'a jamais eues... elle n'a plus la tête à elle.

« Étant petite fille, je partageais ses idées, au point d'en être tout à fait ridicule ; j'allais répétant partout que je serais un jour une grande dame et que j'aurais cent mille livres de rente.

« La mauvaise éducation que j'ai reçue a eu, pourtant, son bon côté ; j'y avais puisé une bonne opinion de moi-même qui, jointe à quelque facilité d'esprit (pure modestie de madame X... qui, comme artiste dramatique, a joui d'une grande renommée), m'a permis de m'élever rapidement à une position infiniment au-dessus de celle dans laquelle j'étais née.

« Mais, ajoutait madame X..., ce qui m'a toujours étonnée, c'est que mon

Il est si vrai que les choses se passent exactement de la même manière dans les cas de névroses simples et de névroses intellectuelles, que l'on voit souvent l'explosion du délire mettre fin, tout à coup, à tous les accidents, soit physiques, soit moraux, qui jusque-là avaient plus ou moins tourmenté le malade : névralgies, agitations nerveuses, malaises indéfinissables, craintes vagues, anxiétés précordiales, insomnies, etc., etc., tout cesse comme par enchantement, le jour, l'instant même où la folie éclate.

Il est donc évident que dans les deux cas, *au moral* comme au physique, la maladie naît de l'exagération de l'état physiologique, exagération qu'il n'est pas au pouvoir

pauvre cousin qui, lui, a à peine connu ma mère et n'a jamais eu de rapports avec elle, ait été, toute sa vie, dominé par les mêmes idées; *il paraît que c'était dans le sang.*

« Dès son enfance, tout décelait en lui une ambition démesurée, le désir de se faire un nom, d'être riche. Tous ses goûts étaient pour les arts d'imagination, la musique, l'architecture, la peinture. Il se fit peintre. On s'accorde généralement à lui reconnaître du talent.

« Toujours est-il qu'il a su se créer les plus belles relations, et se faire bien venir de très-hauts personnages. C'est au plus beau moment de son existence que le pauvre garçon a été frappé de la cruelle maladie pour laquelle il a été confié à vos soins.

« Depuis plusieurs mois il se plaignait d'avoir des étourdissements, des pesanteurs de tête. Il était devenu irritable, impérieux, hautain, insupportable. Son ambition allait croissant, s'exaltait jusqu'à l'extravagance. Jamais l'avenir ne lui était apparu plus brillant; il sentait, disait-il, que ses moyens se développaient d'une manière étonnante ; et cependant, il était devenu paresseux à l'excès, ne travaillait plus... Enfin on s'aperçut bientôt que sa main tremblait, que sa parole s'embarrassait, ce dont il n'avait aucune conscience. Un jour, après avoir été plongé pendant plusieurs heures comme dans un profond sommeil, il éprouva une vive agitation. Dans son délire il ne parlait que des sommes fabuleuses qu'il avait gagnées, de ses palais, de ses châteaux, etc., etc. »

Après trois mois de traitement, X... a recouvré la santé et, après un voyage de convalescence, s'est remis à ses travaux habituels avec la même ardeur qu'avant sa maladie.

Son père (frère de la mère de madame X...) est mort hémiplégique.

de l'individu d'empêcher, parce qu'elle dépend des conditions particulières de son système nerveux.

Dès le commencement de cette digression, nous avons eu présente à l'esprit, comme ceux qui nous lisent certainement, une objection que notre intention n'est pas de passer sous silence.

Que nous apportions en naissant, pourrait-on me dire, telles aptitudes ou tels penchants; que ces aptitudes, ces penchants soient plus ou moins développés en vertu des conditions spéciales de notre organisation, nous l'accordons d'après les excellentes raisons que vous venez d'en donner; mais que voulez-vous en conclure? Ces modalités diverses de l'âme humaine sont-elles donc tout le moral de l'homme? Que faites-vous de la conscience, de la liberté morale?

Or, chacun de nous ne puise-t-il pas dans sa conscience, dans son libre arbitre, le pouvoir de se laisser aller ou de ne pas se laisser aller à ses penchants, de résister à l'ardeur immodérée qui nous jette dans les excès de travail? La nature, ou si vous aimez mieux, l'organisation, place chacun de nous dans sa voie, avec un bandeau sur les yeux..... mais il vient un moment où la raison lève ce bandeau et nous montre le danger ou l'avantage qu'il y a de suivre cette voie, d'y persister trop longtemps. Que si nous sommes sourds à ses conseils, ne sommes-nous pas les artisans volontaires de notre propre ruine?

Nous rendons hommage à ces éternelles vérités, et nous déclarons que, dans tout ce que nous avons dit précédemment, nous ne les avons pas perdues de vue un seul instant. Mais nous croyons aussi (de tout ce qui a été dit dans cet ouvrage ressort la démonstration de cette autre vérité non moins vraie que les précédentes) que, dans une foule de cas, on s'exagère la puissance du libre arbitre. Sous la

menace de la maladie, lorsque soit héréditairement, soit par idiosyncrasie, l'organisme est sans cesse hésitant entre des influences contraires, ainsi que cela a lieu chez les individus qui deviennent aliénés, nous ne pouvons croire que la liberté morale ne se ressente en rien de ce travail intérieur, ne s'en trouve pas sensiblement amoindrie.

Qui oserait affirmer que tel individu prédestiné à la folie, c'est-à-dire à un état mental qui est la négation même du libre arbitre, est en possession d'une somme de liberté suffisante pour résister à des entraînements, à des penchants qui ont leur source dans une organisation exceptionnelle et maladive ?

Cependant, pourrait-on objecter encore, interrogez ce même individu, faites appel à sa conscience, à sa liberté morale, pour le détourner de la voie mauvaise dans laquelle il est engagé ; très-certainement il ne s'excusera pas sur le peu de liberté dont il jouit, de ne pas suivre vos conseils, attendu qu'il *se sent*, dira-t-il, parfaitement libre. — Cela est vrai ; mais cette réponse ne prouverait rien, parce qu'il ne suffit pas de *se sentir libre* pour l'être en effet; et si cet argument tiré du sens intime a quelque valeur dans l'état sain, il n'en a plus lorsque l'organisme est en proie à un travail morbide dont l'effet est de modifier plus ou moins profondément, d'anéantir même toute liberté. L'aliéné le moins maître de lui se sent et se dit aussi complétement libre qu'homme au monde. Il en est qui ont conscience de l'irrésistibilité de leurs penchants, de leurs impulsions, qui sentent l'impossibilité où ils sont de se soustraire à certaines idées, qui prévoient le moment où ils succomberont, absolument comme un épileptique a le pressentiment de son attaque; mais ces individus ne sont vraiment aliénés qu'à partir du moment où ils ont perdu toute con-

science d'eux-mêmes. Ils sont lucides par intervalles. — Ils sont libres, alors, direz-vous peut-être? — Libres? — Demandez-leur ce qu'ils pensent de cette liberté. Je questionnais sur ce sujet un de mes malades, homme instruit et versé dans les études philosophiques : « Je me sens libre, disait-il, à la manière d'un individu qui est emporté par le courant d'une rivière, et qui ne cesse de lutter contre ce courant, tout certain qu'il est qu'il finira par être précipité dans le gouffre. »

Non, encore une fois, la liberté morale n'est pas ce qu'on imagine quand on ne l'a étudiée que chez l'homme dont le moral n'a été terni par le souffle d'aucune maladie.

Nous pourrions répéter ici ce que nous avons dit à propos de l'éducation : par cela seul qu'un individu jouit de son libre arbitre, il ne serait pas toujours exact de conclure qu'il peut, par les conseils et les incitations d'autrui, être dirigé dans telle ou telle voie. N'espérez atteindre que les organisations moyennes et de peu d'énergie, les individus de nature facile et moutonnière. Les caractères fortement trempés, soit en bien, soit en mal, vous échappent le plus souvent ; votre voix est étouffée par les mille voix qui s'élèvent du fond de l'organisme.

Ainsi il arrive dans un autre ordre de faits : chez tel individu que sa constitution particulière, que des conditions d'hérédité ou de consanguinité disposent à une affection quelconque, vous pourrez, à l'aide des moyens que la science vous fournit, prévenir le mal dont il est menacé, ou bien en arrêter les progrès ; tandis que vous verrez tous ces moyens échouer chez tel autre individu, uniquement parce qu'il se trouvera plus fortement prédisposé.

Si les remèdes moraux que vous opposez à certaines maladies de l'âme, efficaces dans certains cas, sont complète-

ment inefficaces dans d'autres, cela tient le plus souvent à des dispositions organiques qui affaiblissent considérablement la liberté morale, quand elles ne la suppriment pas tout à fait comme chez les aliénés.

Que le lecteur veuille bien se reporter à quelques-uns des faits que nous avons consignés dans ce travail ; voyons les choses comme elles sont, non pas spéculativement mais pratiquement : comment croire qu'il eût été possible, par quelque moyen que ce fût, d'empêcher les individus dont il est question d'agir autrement qu'ils n'ont fait ; qu'il dépendait d'eux de donner à leurs idées, à leurs tendances affectives telle ou telle direction? Ils avaient conservé leur libre arbitre, je ne le conteste pas, mais il était chez eux à l'état de lettre morte ; ils ne pouvaient avoir spontanément l'idée d'en faire usage, et cette idée venant d'autrui, ils devaient la repousser comme absurde ou tout au moins impraticable. Il ne suffit pas d'avoir son libre arbitre, pour être vraiment libre, il faut encore avoir la volonté d'en faire usage ; comme il ne suffit pas d'avoir des jambes pour marcher, il faut de plus la volonté de les mouvoir.

Il a été constaté qu'au début de la paralysie générale, avant qu'aucun autre symptôme ait signalé l'invasion de la maladie, il survient dans la plupart des cas une excitation du sens génésique inaccoutumée. Lorsque, plus tard, l'affection se montrait avec son cortége de symptômes qui ne permettent plus de la méconnaître, on ne doutait point que les excès vénériens n'en fussent la véritable cause.

On se trompait bien évidemment : on prenait l'effet pour la cause. Sur ce point désormais tout le monde est d'accord.

L'ivrognerie est regardée comme l'une des causes les plus fréquentes de la folie. Cela n'est pas douteux, assurément; mais ce qui ne l'est pas moins — nous en avons déjà fait la

remarque — c'est que souvent aussi, le plus souvent même, l'ivrognerie, ou plutôt le *goût de la boisson*, est un premier symptôme (effet, par conséquent, et non pas cause) de la maladie.

Sur ce point encore, plus de dissidence parmi les médecins versés dans l'étude des maladies mentales.

Le lecteur a pressenti, sans doute, pourquoi nous venons de rappeler les deux faits qui précèdent : c'est que la confusion qui a été faite pendant longtemps, des causes et des effets relativement à la paralysie générale et à la folie alcoolique, on la renouvelle encore, tous les jours, par rapport à certains cas d'aliénation mentale, dans lesquels les causes morales paraissent prédominantes. On institue comme cause ce qui, en réalité, n'est que l'effet d'un travail morbide dont la véritable origine remonte, le plus souvent, à des prédispositions héréditaires, ou bien à un état névropathique propre à l'individu.

Nous ne nions pas, assurément, que d'effet immédiat et prodrômique de la maladie, les travaux intellectuels excessifs, les vives émotions, l'enivrement, ou les mécomptes qui suivent les passions satisfaites ou contrariées, comme les excès vénériens et l'abus des boissons, ne deviennent à leur tour cause, et très-souvent cause énergique, de l'aggravation des accidents morbides ; mais cela ne leur ôte pas le caractère que nous venons de leur reconnaître.

En résumé donc, il nous semble prouvé par ce que nous venons de dire, que la folie étant, dans la très-grande majorité des cas, une affection ayant sa source dans certaines dispositions pathologiques héréditaires, psychiques et somatiques tout ensemble, il est impossible qu'il n'en soit pas de même des dispositions d'esprit qui ont plus ou moins d'ana-

logie avec les anomalies psychiques, affectives ou intellectuelles qui caractérisent l'affection elle-même.

Peut-être comprendra-t-on maintenant combien sont fausses, contraires à toutes les notions d'une saine physiologie, en opposition avec les faits les mieux établis de la phsychologie morbide, ces théories *morales* de la folie qui s'accréditent si facilement dans le monde, et contre lesquelles même de grandes connaissances médicales ne mettent pas toujours suffisamment en garde; théories d'après lesquelles, dans la plupart des cas, il ne faudrait pas chercher ailleurs qu'en nous-mêmes, au fond de notre conscience, dans les égarements de notre volonté et de nos désirs, la cause de cette terrible maladie qu'on appelle aliénation d'esprit.

§ 2.

L'hérédité ne se révèle pas avec une intensité égale dans tous les cas. Il est telle famille, par exemple, où l'on compte presque autant d'aliénés que de membres (1); mais le

(1) Voyez les auteurs. Presque tous ont consigné dans leurs livres des *observations* venant à l'appui de ce que nous avançons. En voici quelques-unes qui nous sont propres et qui ne sont probablement pas les plus curieuses que la science possède.

Le nommé E... est en ce moment à Bicêtre pour cause de monomanie.

Sa grand'mère (paternelle) est morte folle-mélancolique. Le père est mort en démence, paralytique général, selon toute apparence.

Une tante maternelle est épileptique.

Un frère aîné fou-mélancolique a fini par se suicider.

Une sœur est sujette à des attaques de nerfs de nature hystéro-épileptique.

— G... est à Bicêtre depuis quinze ans; il avait séjourné à Charenton pendant trois ans. C'était un médecin militaire d'une grande distinction, très-lettré et cultivant la poésie avec un rare bonheur. Nous possédons de cet infortuné confrère, des pièces de vers composées par lui, il y a une tren-

nombre se réduit à deux ou trois, le plus communément.

L'hérédité se plie-t-elle à certaines règles déterminées,

taine d'années. Il est lypémaniaque et habituellement le jouet d'hallucinations qui le rendent extrêmement dangereux.

Le père de G..., sans être précisément aliéné, est d'une excentricité de caractère voisine de la folie.

Un frère aîné (de qui nous tenons ces détails), se dit excessivement impressionnable, emporté. S'il lui arrive de faire le plus petit excès de boisson, il est, dit-il, comme maniaque.

Quatre oncles paternels sont morts fous suicides : deux par submersion, un troisième s'est pendu, le quatrième s'est fait sauter la cervelle.

Nous ne pouvons avoir aucun renseignement concernant le grand-père paternel.

La ligne maternelle paraît indemne de toute affection nerveuse.

— La nommée Martin, âgée de 53 ans, est épileptique depuis l'âge de 7 ans.

Elle a eu huit enfants ; trois sont morts à la suite de convulsions, en bas âge ; des cinq qui restent, une fille est hystérique, une autre plus jeune est épileptique.

Elle avait une sœur qui est *morte de chagrin* à l'âge de 25 ans.

Son père est mort fou dans une maison de santé.

Le grand-père (paternel) a été fou.

Sa mère est morte de la poitrine ; elle était épileptique.

— Gaulet est épileptique depuis l'âge de 45 ans. Il a soixante ans.

Son père et son grand-père sont morts épileptiques et aliénés.

Il a deux sœurs, toutes deux sont aliénées.

Un frère cadet est d'une singulière bizarrerie de caractère et en même temps très-intelligent.

NOTA. Les deux dernières observations sont tirées de notre livre sur l'*Étiologie de l'épilepsie*, p. 35 et 38, qui en contient beaucoup d'autres analogues.

J'ai présentement encore dans mon service deux frères jumeaux atteints de monomanie. Leur mère a été folle. Une tante maternelle est à la Salpêtrière. Leur sœur aînée a un fils de 19 ans remarquable par son intelligence et une singulière aptitude pour les mathématiques. Ce jeune homme est, depuis deux ans déjà, chargé seul de la comptabilité d'une des maisons de commerce les plus importantes de Paris. Il avait quatre ou cinq ans environ, lorsqu'on s'aperçut pour la première fois que tout le côté gauche du corps était bien moins développé et moins fort que le côté droit. Il en est de même encore aujourd'hui, et le défaut de parallélismeest assez sensible pour qu'on le remarque à la première vue.

Je rapporterai encore un fait qui, autant pour les circonstances dans

relativement aux sexes, à l'âge, au degré de parenté? Les données que possède la science sur ce sujet ne paraissent pas encore suffisantes pour que l'on puisse répondre à cette question.

Existe-t-il des signes particuliers auxquels on puisse reconnaître la prédisposition à la folie? En 1851, nous lûmes devant l'Académie des Sciences un Mémoire dans lequel nous avons tenté de résoudre cette importante question (1). Voici quelles étaient nos conclusions : « En dernière analyse, comme solution de la question posée en tête de cette note, nous voyons qu'on peut jusqu'à un certain point, avec une somme de probabilités qui peut être calculée d'après la différence qui existe entre 164 et 192, c'est-à-dire avec la chance de rencontrer juste 72 fois sur 100, on peut, disons-nous, connaître :

« 1° si, dans telle famille dont les ascendants comptent un ou plusieurs individus atteints d'aliénation mentale ou de quelques autres désordres des centres nerveux, il y a lieu de craindre que les enfants ne soient tôt ou tard atteints de la même maladie ;

« 2° quels sont ceux des enfants qui se trouvent plus particulièrement menacés du mal héréditaire. » En effet, « sur 192 individus qui avaient été soumis à notre observation, 164 avaient subi d'une manière plus ou moins manifeste l'influence de la loi que les zoologistes ont reconnue chez les

lesquelles il nous a été révélé que par lui-même, a excité notre intérêt : Un grand personnage étranger se présente, ces jours passés, à Bicêtre pour visiter les aliénés. L'interne de service est chargé de l'accompagner. Dans la conversation le visiteur revenait à chaque instant sur le fait d'hérédité ; s'apercevant enfin de l'étonnement que causaient ses questions : Il faut bien, dit-il, que je vous explique pourquoi j'insiste autant sur ce sujet, c'est que je suis le survivant de six frères qui tous ont été fous.

(1) Le Mémoire a été inséré dans l'*Union médicale* (année 1851, n° CL), et dans les *Annales méd. psychologiques* (t. IV, p. 447).

animaux, loi d'après laquelle la série d'organes qui tient sous sa dépendance l'organisation *psycho-cérébrale*, et celle qui donne la *ressemblance* ou l'analogie de physionomie, se transmettent séparément des auteurs à leurs descendants.

« Aussi, toutes les fois qu'un individu a présenté une analogie de physionomie plus ou moins frappante avec l'un de ses parents, il devait à l'autre parent son organisation cérébrale, ainsi que l'attestait la présence du mal héréditaire. »

§ 3.

La folie est héréditaire ; en d'autres termes : un individu devient fou parce que son père, sa mère, son aïeul, etc., ont eux-mêmes été fous. Donc la loi de l'hérédité, — ne perdons pas de vue cette première donnée générale, — en pathologie comme en physiologie, dans l'état maladif comme dans l'état sain, atteint la vie de l'homme à la fois dans son mécanisme organique et dans son dynamisme qui est, suivant un savant auteur que nous sommes heureux de pouvoir citer encore une fois, « la force essentielle de l'organisation, force identique à celle de l'existence elle-même, et qui résume en soi toutes les facultés qui animent les êtres, ainsi que tous les modes de leur activité... force que l'on nomme généralement le *spirituel*, le *moral*, l'*âme*. Par l'hérédité *plastique* de la vie, la génération transmet les divers caractères et les divers états de tous les éléments de cet ordre d'existence, c'est-à-dire des fluides, des tissus, des systèmes, des organes et des conformations. Par l'hérédité *dynamique* de la vie, la génération transmet les divers caractères et les divers états de toutes les facultés et de toutes les énergies inhérentes à l'être.

« Mais on ne saurait isoler l'un de l'autre le dynamisme

et le mécanisme de l'être que, par une abstraction, en se plaçant dans l'être au point de vue absolu de l'activité pure. Mais cette abstraction, pour le physiologiste (comme pour le pathologiste) appelé à saisir les rapports qui les lient, est de la plus radicale impossibilité ; il ne peut ni scinder l'unité de la vie, ni fractionner le corps de l'organisation (1). »

§ 4.

Les troubles plus ou moins profonds de l'intelligence reconnaissent dans une foule de cas des causes héréditaires différentes de celle dont nous venons de signaler, à grands traits, les principaux caractères.

Les auteurs ne se sont préoccupés que de la première de ces causes : la nécessité de maintenir une distinction absolue entre les phénomènes d'ordre purement nerveux et ceux d'un ordre plus relevé, entre le corps et l'âme, enchaînait leur pensée. Ils n'ont pas méconnu les secondes ; mais, en les reléguant dans les faits d'hérédité plastique en général, ils ont négligé d'en tenir compte au point de vue de l'hérédité mentale.

A nos yeux, le genre d'hérédité dont nous voulons parler n'a pas moins d'importance que celui qui nous a occupé précédemment, si même il n'en a pas davantage.

Ce que nous avons dit ailleurs à ce sujet, en parlant de l'épilepsie, nous le répéterons ici : le cercle dans lequel on a coutume d'enfermer la question d'hérédité nous a paru beaucoup trop étroit. Pour nous, nous avons cherché l'hérédité partout où nous avons pu soupçonner son existence ; nous l'avons épiée, suivie dans toutes ses métamorphoses.

(1) P. Lucas, *ouvrage cité*, p. 8.

Avec un écrivain contemporain, nous n'admettons que dans de certaines limites la distinction entre les divers modes de manifestation du dynamisme nerveux ; nous n'en admettons pas à leur origine, au point où pour ainsi dire ils émergent des organes. Phénomènes purement nerveux, phénomènes de contractilité, de motilité, phénomènes de sensibilité non perçus par le sens intime, la sensibilité avec conscience (genre de sensibilité qu'on pourrait appeler le *punctum saliens* de la vie morale), tous ont une origine commune dans le système nerveux, « *in radice conveniunt,* » comme dit J. Frank, phénomènes congénères de cette force vitale inhérente à l'organisation, inconnue dans son essence comme dans ses effets, qu'on appelle *névrosité.*

Dans un travail sur l'anatomie pathologique de la folie, nous disions :

« En s'occupant des lésions qui d'ordinaire atteignent la portion encéphalique du système nerveux, et en particulier de celles d'où émanent les troubles de l'intelligence, les auteurs en général n'ont-ils pas eu égard plutôt à la diversité des fonctions dont l'organe était chargé qu'à l'organe lui-même ?

Cela s'explique, si l'on veut, par la nature de certaines fonctions qui semblent se soustraire aux lois communes ; mais enfin, quelque idée que l'on s'en fît, il n'était pas permis d'oublier qu'en fait de maladie, c'était à l'organe seul, ou, si l'expression agrée davantage, à l'instrument qu'il fallait s'en prendre.

Les symptômes constituent la maladie ; or, que sont les symptômes, sinon la traduction extérieure des modifications ou troubles survenus dans un organe ? D'où il faut conclure que le point de départ organique étant le même pour tous les symptômes, les lésions qui en sont la source, si elles

ne sont pas identiques, ne sauraient différer beaucoup entre elles.

Dans les troubles fonctionnels du cerveau, je ne comprends pas que l'on puisse voir autre chose que des manifestations pathologiques, variées comme le sont elles-mêmes les diverses fonctions de cet organe, mais qui se confondent toutes à leur origine, comme les branches d'un arbre à leur tronc commun.

Toutes, sans exception, se tiennent par des rapports plus ou moins nombreux et apparents. Dans chacune d'elles il y a quelque chose des autres.

Pourquoi donc ferait-on de l'une d'elles en particulier une entité morbide essentiellement distincte, ayant son mode d'être spécial, et n'ayant rien de commun avec les affections congénères? Pourquoi a-t-on fait cela pour la folie ?

Examinons les cas dans lesquels la modification cérébrale porte spécialement sur les fonctions intellectuelles.

Les deux termes extrêmes qui marquent d'une part le maximum d'intensité, d'autre part le minimum d'intensité de cette modification, se tiennent par des rapports d'analogie ou points de transition qu'il suffira de rappeler en peu de mots :

Le premier de ces termes, c'est l'état de sommeil complet ou sans rêves. On ne saurait imaginer de modification intellectuelle plus profonde, plus radicale, plus absolue que celle où toute spontanéité, toute conscience même faussée de soi-même est suspendue, j'ai presque dit anéantie. On a dit, et l'on n'a pas cru que l'expression fût trop énergique, que le sommeil était l'*image de la mort*. C'est qu'en effet, au point de vue psychologique, la ressemblance est telle, qu'il suffirait de supposer que le sommeil se prolongeât indé-

finiment pour que nulle distinction ne pût être assignée entre la mort apparente et la mort réelle.

2° De l'état psychologique que nous venons de mentionner, à cet autre état de sommeil dans lequel surgissent ces rêves fugaces dont le souvenir passe avec la rapidité de l'éclair, et dont la conscience s'éteint presque aussitôt qu'elle est née, la différence est minime, les conditions physiologiques étant les mêmes, ou à peu près. Cependant la faculté pensante est sortie de son engourdissement, elle s'éveille. Mais son activité est encore enchaînée dans les limites du rêve, des souvenirs, des impressions reçues pendant l'état de veille, de l'existence intérieure, en un mot; le monde réel ou extérieur est pour elle comme s'il n'existait pas.

3° Dans l'état de somnambulisme, l'horizon s'agrandit; l'activité mentale s'exerce bien plus sur des souvenirs, c'est-à-dire sur des impressions provenant de choses réelles, que sur les créations fantastiques de l'imagination. Sans être débarrassée complétement des liens du sommeil, la pensée n'est plus étrangère aux choses de l'état de veille; déjà même elle dispose, comme dans la veille, de certains organes de la vie de relation.

4° Des dispositions psychiques analogues se font remarquer dans l'*extase,* où les sens conservent, le plus souvent, une certaine activité, laquelle contraste avec les apparences de l'espèce de sommeil qui paraît enchaîner la faculté locomotrice.

5° J. Franck a désigné, sous le nom de *somniatio,* un état particulier de la faculté pensante qui, lié à l'état précédent par de nombreux rapports, se rapproche bien plus de l'état de veille. « Discusso accessu, » dit le célèbre médecin de Vienne, en parlant des individus atteints de ce genre de névrose, « veluti è somno ad se redeunt, aut somnambulorum

« instar, sed diuturno tempore, deambulant, imò itinera « faciunt, aut scribunt, aut sermocinantur, idque peregri- « nis interdùm linguis, aut carmina recitant, aut cantant, « aut saltant, aut vaticinia proferunt... (1). »

6° Dans certains cas de délire aigu ou fébrile, l'existence de l'individu semble se partager entre la veille et le sommeil, entre la réalité et les illusions qu'enfante le rêve. En effet, il suffit de quelques impressions transmises par les sens pour rappeler le fébricitant à la vie réelle qu'il abandonne bientôt, si l'impression n'est pas durable, pour retomber sous l'empire exclusif des sensations internes. Si on l'interroge au milieu de ses divagations, il s'arrête brusquement, semble secouer l'assoupissement où il est plongé, et répond avec lucidité et précision aux questions qui lui sont adressées. La réponse achevée, il se met à divaguer de nouveau, et, chose digne de remarque, poursuivant toujours les mêmes idées, le même ordre de pensées qu'auparavant. Qui n'a pas été témoin de ce phénomène psychologique qui, par tant de côtés, touche à la folie, la folie! ce dernier terme des modifications de la faculté pensante, vers lequel, comme on vient de le voir, nous nous sommes élevés par gradations insensibles, *sine saltu*.

La folie doit être considérée comme la moins profonde des lésions mentales que nous venons de passer en revue, parce que nul autre état ne semble se confondre davantage avec la vie réelle, la vie extérieure, la vie de l'état de veille; et ce caractère spécial est tel qu'il en a imposé presque irrésistiblement aux observateurs qui, jusqu'ici, ont vu dans l'aliénation mentale des modifications de l'intelligence s'éloignant plus ou moins de l'état sain, mais n'excluant en aucune façon l'état de veille. On vient de voir, par les ré-

(1) J. Franck, *Praxeos medicæ...*, p. 448.

flexions qui précèdent, qu'en consultant les faits intermédiaires, et en écartant ce qui réellement est étranger au délire, aux faits de psychologie pure, on trouvait, en dernière analyse, pour condition pathogénique essentielle des idées délirantes, l'état de sommeil (1). »

(1) Ce fait de pathologie mentale a été exposé avec tous les détails qu'il comporte dans notre livre sur le haschisch (*). Nous pensons l'avoir entouré de preuves théoriques et expérimentales qui ne permettent pas de le révoquer en doute.

Ce n'est pas que diverses objections n'aient été soulevées ; mais toutes nous ont paru être à côté de la question, et, par conséquent, porter à faux. Pour le démontrer, il me suffira de rappeler ce que je disais tout à l'heure, à savoir : que je n'ai entendu parler que du fait psychologique en lui-même, et dégagé des phénomènes organiques au milieu desquels on voit se produire les divers états de sommeil, de somnambulisme, etc.

On a dit (et c'est là l'objection la plus spécieuse qui ait été faite ; elle est, en effet, capitale et résume toutes les autres) que contrairement à ce qui se passe dans la folie, l'intelligence chez l'homme endormi est dans un état *passif*. Je n'ai rien dit qui soit en contradiction avec cette vérité ; ce que j'ai dit, c'est que la folie est un état mixte résultant de la fusion de l'état de sommeil avec l'état de veille, de l'immixtion — qu'on me comprenne bien — de phénomènes ou de faits psychiques appartenant au sommeil dans l'état de veille.

Dans les conceptions mentales de l'aliéné, ce qu'il y a d'*actif* ou appartenant à l'état de veille, ce sont les conséquences psychologiques qu'entraîne l'idée fixe, les déductions que le malade tire logiquement de cette idée, les sentiments, les passions qu'elle soulève ; mais l'idée fixe, la pensée morbide qui résume en elle tout le délire, parce qu'elle est le point de départ de toutes les aberrations, cette pensée appartient tout entière à l'état passif du sommeil, elle a pris naissance dans des conditions psycho-organiques analogues.

Le plus souvent on méconnaît la nature de cette pensée, on l'accepte comme légitimement et librement conçue dans le cerveau, on raisonne et l'on agit en conséquence... On est alors dans un état de délire absolu.

Mais souvent aussi cette même pensée (et ce que nous disons ici des actes intellectuels peut s'appliquer aux actes sensoriaux) n'est pas assez énergique pour en imposer à la conscience ; elle est reconnue pour ce qu'elle est, et le malade alors la désigne invariablement par son vrai nom, il l'appelle *un rêve*. Dans ce dernier cas, la personnalité de l'individu n'est pas anéantie ; il n'y a pas *folie*, dans le sens rigoureux du mot.

(*) *Du haschisch et de l'aliénation mentale*. Paris, 1845.

§ 5.

Il suit de ce qui précède que toute lésion qui frappe la source matérielle de la force vitale, c'est-à-dire le système nerveux dans son ensemble ou dans quelqu'une de ses parties, il est naturel de s'attendre à en voir les effets, presque indifféremment, sur l'un ou sur l'autre des modes d'activité nerveuse que j'énumérais tout à l'heure. Par suite des distinctions anatomiques des organes, ces effets pourront être et sont le plus souvent partiels, limités à tels ou tels phénomènes de la névrosité; mais en même temps, par une conséquence dérivant de la nature intime de ces mêmes organes ou appareils d'organes, ils pourront se succéder les uns aux autres, se remplacer réciproquement, soit chez un même individu, soit, en vertu de la loi d'hérédité, chez deux ou plusieurs individus de la même famille.

Ce n'est point une idée nouvelle que celle de la transformation des maladies par la voie de l'hérédité. Elle a été admise et développée par des auteurs recommandables, *Stahl,* entre autres, qui a fait un travail important sur ce sujet. « On admet généralement, dit M. Piorry dans sa thèse pour le professorat (1), que certaines affections dont les parents étaient atteints peuvent se transporter des pères aux enfants, *en prenant une forme nouvelle,* en se modifiant de telle sorte qu'elles offrent dans les seconds un aspect tout différent de celui qu'elles avaient chez les premiers. Baillon, Astruc, Bouvart, Lalouette, Pujol, et surtout Portal, pensent que la syphilis communiquée par voie de génération dégénère en scrofules, et que les écrouelles des enfants sont la conséquence de la maladie vénérienne des pères, ou du

(1) *De l'hérédité dans les maladies.*

moins que les descendants sont atteints d'une sorte de mélange de syphilis et de scrofules. — On a observé que dans certaines familles, des lésions organiques de différentes espèces, des vices de conformation congénitaux, etc., se succèdent les uns aux autres de génération en génération, de sorte qu'il y aurait ainsi une cause unique, méconnue dans son essence, et qui déterminerait des affections variées dans les différents rejetons d'une même souche. »

« Il faut distinguer, dit encore le même auteur, dans les affections héréditaires, la maladie primitive et simple d'une part, et l'effet multiple de l'autre. Peu importe que les influences d'hérédité ne soient pas les mêmes des pères aux enfants par rapport aux effets secondaires; si elle est la même pour les aptitudes primitives, la maladie n'en sera pas moins la même dans la famille; seulement la prédisposition produira dans ses divers membres des effets différents.

« Cette réflexion remonte haut dans les causes productrices des maladies, et peut faire qu'on se demande : si une cause unique, par delà les tubercules (ou telle autre affection héréditaire), ne pourrait pas modifier primitivement l'organisation et tenir presque aux premières lois de la vie.

« Cette même réflexion naît naturellement quand on songe à ces faits nombreux qui porteraient à faire croire que des accidents d'une nature unique chez les parents, tels que le cancer, par exemple, peuvent se montrer chez les enfants sous la forme multiple de tubercules, d'asthme ou de catarrhe pulmonaire. »

Le fait pathologique énoncé ci-dessus se présente sous un jour bien plus éclatant, et, pour ainsi dire, environné d'évidence si on l'étudie dans les maladies propres exclusivement au système nerveux.

§ 6.

Comme on le voit, dans la question d'hérédité, nous avons eu garde de nous en tenir à l'hérédité telle qu'on l'a comprise généralement jusqu'ici, c'est-à-dire à la transmission pure et simple d'une maladie semblable des ascendants aux descendants.

Nous avons fait le plus grand compte, au contraire, de ce genre d'hérédité qui implique la transformation des maladies.

Cette manière d'envisager le fait d'hérédité jette un jour tout nouveau sur la question relative aux *causes prédisposantes* de la folie.

Il n'est aucun cas de cette maladie, il en est du moins infiniment peu dont on ne puisse faire remonter l'origine à l'hérédité ainsi comprise.

Nous croyons devoir donner ici quelques explications concernant les motifs qui nous ont fait admettre la prédisposition héréditaire dans telle circonstance où ceux qui nous lisent pourraient s'étonner de la rencontrer.

Nous avons vu une condition de prédisposition héréditaire, non pas seulement dans cet état de surexcitation nerveuse, et pour ainsi dire de sensibilité accumulée, auquel les auteurs modernes ont donné le nom d'*état nerveux*, dans lequel Willis voyait une sorte de *diathèse spasmodique* (*diathesis spasmodica*); mais dans l'état de simple irritabilité nerveuse, dans cet état particulier qui fait dire aux personnes qui en souffrent : qu'elles sont *nerveuses*, c'est-à-dire vives, emportées, promptes à s'émouvoir, à se réjouir ou à s'attrister outre mesure pour les causes les plus insignifiantes, etc.

Nous attachons également une grande importance à ces simples anomalies de la névrosité, aux apparences si légères, si fugaces qu'on pourrait dire qu'elles sont dans l'ordre physiologique ce que sont, dans l'ordre moral, les simples inégalités de caractère; nous voulons parler de ces mouvements convulsifs des paupières (clignements d'yeux), des lèvres, des différents muscles du visage que l'on désigne communément sous le nom de *tics*, de *grimaces*, de ces mouvements brusques, saccadés de la tête, de l'une ou de l'autre épaule, du tronc, des extrémités; nous pourrions comprendre encore parmi ces phénomènes le bégaiement, certains vices de prononciation, etc.

Qu'on nous permette d'insister sur ce point. Nous voudrions que l'on comprît bien les motifs pour lesquels nous attribuons une si grande valeur à des accidents névrosiques en apparence si minimes. Nous avons dit qu'à nos yeux, ils n'avaient pas moins d'importance que les accidents cérébraux eux-mêmes. La raison en est simple : c'est que les uns et les autres sont de même nature, ont la même origine et ne diffèrent absolument que par le lieu où ils se manifestent.

Nous n'apprendrons rien à personne en disant que les excitations du système nerveux *central* sont généralement rapportées à quelque point de la périphérie nerveuse. C'est ce qui a lieu, par exemple, à propos du phénomène connu sous le nom d'*aura*, dans l'épilepsie, l'hystérie convulsive, etc. Personne ne doute aujourd'hui que l'aura n'ait sa source dans le cerveau. « Des convulsions partielles, dit Pison dont nous avons cité l'opinion dans un autre travail (1), peuvent être suscitées sympathiquement dans les muscles,

(1) *De l'étiologie de l'épilepsie et de son traitement,* Mémoire couronné par l'Académie de médecine en 1854.

avant l'explosion des convulsions générales; et si les premières sont perçues par le malade avant les secondes, cela tient uniquement à ce que le sens intime, le *moi* n'est pas encore éteint chez ceux qui les éprouvent. »

Comme l'aura, les phénomènes névropathiques dont nous nous occupons, sont certainement des signes extérieurs d'un travail morbide quelconque ayant son siége, nous ne disons pas dans le cerveau exclusivement, au moins dans les centres nerveux en général.

Et voilà pourquoi, je ne saurais trop le répéter, après l'opposition qu'a rencontrée ce point de doctrine déjà abordé par moi à propos de l'épilepsie, voilà pourquoi, dis-je, nous soutenons qu'en fait d'hérédité, ces mêmes phénomènes doivent être pris en très-sérieuse considération; et lorsque, plus tard, nous étudierons leurs rapports avec les états moraux congénères de la folie et de l'idiotie, nous verrons qu'ici, encore, l'expérience confirme la théorie.

Au nombre des phénomènes nerveux que nous regardions comme causes prédisposantes héréditaires, nous avions compris la *cécité* et les *névroses de l'ouïe* (1). Les faits sur lesquels nous appuyons notre opinion ont paru trop peu nombreux pour être probants; et, d'autre part, on repoussait nos raisonnements *à priori*.

Cependant la science a marché depuis; et voilà que deux observateurs distingués, tout en poursuivant un but différent du nôtre, mais en suivant la même direction que nous, ont rencontré des faits on ne peut plus favorables à la thèse que nous soutenons.

Un ancien médecin en chef de l'hospice des Quinze-

(1) Voir notre livre sur les *Causes et le traitement de l'épilepsie* et notre Mémoire sur les *Causes prédisposantes de l'idiotie et de l'imbécillité*.

Vingts, M. le docteur G. Dumont, a recherché quelle pouvait être l'influence de la cécité sur les fonctions intectuelles (1).

Sur deux cent vingt aveugles environ, sur la vie desquels il a eu des renseignements précis, et laissant de côté ceux qui sont atteints d'une lésion cérébrale appréciable, vingt-sept ont présenté des désordres intellectuels, c'est-à-dire variant, dit-il, depuis l'hypochondrie jusqu'à la manie, les hallucinations et la démence.

Comme on le voit la proportion est énorme! Notre savant confrère fait remarquer qu'il n'y a que deux influences auxquelles on puisse attribuer cette fréquence extrême des aberrations intellectuelles et morales chez les aveugles : « L'influence du chagrin plus ou moins profond qui résulte de la cécité; l'*influence des altérations organiques qui peuvent l'accompagner, qui souvent même la produisent*. Ces deux causes, continue M. Dumont, exercent sans doute simultanément leur action, et, pour déterminer la part qui revient à chacune d'elles, il faudrait voir si les aberrations intellectuelles sont plus ou moins fréquentes chez les aveugles qui supportent avec calme leur infirmité que chez ceux qui en sont profondément affligés. Mais à quelque résultat que doive conduire cette recherche qui, pour être concluante, doit porter sur des faits aussi nombreux que difficiles à recueillir, il restera démontré qu'un certain nombre d'affections intellectuelles et morales qu'on observe chez les aveugles doivent être rapportées directement aux lésions organiques qui produisent en même temps la cécité; et la science trouvera dans ce fait un puissant argument en faveur de la doctrine qui considère l'aliénation mentale comme

(1) *De l'influence de la cécité sur les fonctions, et spécialement sur les fonctions intellectuelles* (*Moniteur des hôpitaux* du 20 mars 1856).

une conséquence d'altérations cérébrales matérielles, possibles à constater dès aujourd'hui, ou que des moyens d'investigation plus perfectionnés nous permettront de connaître plus tard. »

D'autre part, nous tenons de M. le docteur Ménière, médecin de l'hospice des Sourds-Muets, que la folie, l'épilepsie et autres affections du système nerveux se rencontraient fréquemment parmi les parents des sourds-muets de naissance. Suivant notre savant confrère, la surdi-mutité congénitale est, dans beaucoup de cas, engendrée par les mêmes causes que le crétinisme et l'idiotie. C'est dans les pays où les mariages entre consanguins sont le plus en usage « que l'on observe dans toute sa laideur la dégradation de l'espèce, l'abâtardissement de la race ; là règnent le crétinisme, l'idiotie, la surdi-mutité de naissance.... (1). »

§ 7.

« Les modifications pathologiques imprimées au système nerveux par des agents étrangers à l'économie, doivent être rangées, au même titre que les affections dont nous venons de parler, parmi les causes héréditaires des troubles de l'esprit.

« En première ligne, nous plaçons celles qui résultent de l'abus des boissons alcooliques (2). » Ce fait de pathogénie mentale, sur lequel nous avons déjà appelé l'attention dans notre *chapitre oublié,* est admis aujourd'hui par tous les médecins aliénistes. Deux de nos plus célèbres psychologues, MM. Renaudin et Morel, y ont vu, avec raison, une des causes

(1) *Du mariage entre parents...* Mémoire lu à l'Académie de médecine, séance du 29 avril 1856.

(2) *Chapitre oublié de la Pathologie mentale.*

les plus puissantes de la dégénérescence de l'espèce humaine. « L'hérédité, dit M. Renaudin, joue dans l'évolution de l'aliénation mentale un rôle qui est bien mieux apprécié aujourd'hui, et qui, peut-être même, est plus important qu'il ne l'a été dans une autre époque. Ce n'est pas de prime saut que l'aliénation mentale en devient ordinairement le produit, et souvent deux ou trois générations passent par les modifications protéiformes des diverses névroses (1) avant d'arriver à ce résultat final. L'intoxication alcoolique est certainement, sous ce rapport, une des principales causes primordiales... Que, dans un grand nombre de cas, l'abus des boissons alcooliques produise des accidents immédiats sur les sujets qui s'y sont abandonnés, c'est un fait hors de doute que confirme l'expérience journalière; mais, ce qui est plus fréquent encore, c'est l'action indirecte et progressive de cette influence, moins funeste peut-être pour ceux qui s'y livrent que pour les générations qui leur succèdent (2). »

« L'hérédité, dit encore le savant directeur de Maréville (3), ne s'entend pas toujours d'une transmission directe de la maladie..... Les ascendants peuvent très-bien ne pas avoir été aliénés, et avoir transmis une prédisposition héréditaire, qui s'accroît et s'accumule de génération en génération, et qui fait chaque fois un pas de plus vers l'aliénation mentale, en passant par des intermédiaires qui en sont, pour ainsi dire, les étapes. C'est surtout ici que se place une des pages de l'histoire de l'*alcoolisme* et des autres

(1) Voir le chapitre précédent, en partie extrait de notre *Chapitre oublié*, dans lequel nous signalons ces mêmes névroses.

(2) *Recherches statistiques*... par le docteur E. Renaudin. *Annales méd. psychologiques*. Juillet 1856

(3) *Id.*, *id.* Octobre 1856.

conditions de dégénérescence, comme la misère et certaines circonstances extraordinaires de la vie. »

Suivant le docteur Morel qui s'est occupé de la question, principalement au point de vue du fait de dégénérescence, l'abus des boissons alcooliques entraîne à sa suite bien d'autres maux que ceux que l'on observe chez les individus qui s'y livrent. « La dégradation physique, la perversion complète de l'intelligence et des sentiments, ne restent pas à l'état de ces faits isolés qui, n'ayant aucun rapport, ni avec le passé des parents, ni avec l'avenir des descendants, disparaîtraient tôt ou tard avec les victimes de cette déplorable habitude. Il n'est au contraire aucune autre maladie où les influences héréditaires soient aussi fatalement caractéristiques. Si l'imbécillité congéniale, l'idiotie (1), sont les termes extrêmes de la dégradation chez les descendants d'individus alcoolisés, un grand nombre d'états intermédiaires se révèlent à l'observateur par des aberrations de l'intelligence et par des perversions tellement extraordinaires des sentiments, que l'on chercherait en vain la solution de ces faits anormaux (2) dans l'étude exclusive de la nature humaine, déviée de son but intellectuel et moral (3). »

Plus fréquemment peut-être qu'aucune autre affection des centres nerveux, l'ivrognerie donne lieu *héréditairement* au développement de l'aliénation mentale. C'est là un fait

(1) Chez cinquante-six idiots ou imbéciles, l'ivrognerie a été notée douze fois comme cause ou l'une des causes prédisposantes héréditaires (Voir notre Mémoire sur ce sujet dans l'*Union médicale*, année 1853).

(2) C'est précisément cette solution que nous avions en vue lorsque, il y a neuf ans bientôt, nous publiâmes notre *Chapitre oublié de la Pathologie mentale* (Voir *Union médicale* du 8 décembre 1849). Les *faits anormaux* sur lesquels nous nous appuyions étaient considérés par nous comme étant le *résultat de modifications de l'organisme humain par influence héréditaire*.

(3) *Traité des dégénérescences*... par le docteur B. A. Morel, 1857.

auquel les aliénés appartenant aux classes inférieures fournissent de nombreux témoignages. Je reçois tous les jours, dans mon service de Bicêtre, des aliénés dont il est impossible de faire remonter la maladie à une autre cause que l'état d'ivrognerie habituel de leurs parents. Je ne fais pas doute que même la folie proprement dite ne soit une source *héréditaire* de délire moins féconde que l'ivrognerie. On ne saurait s'en étonner quand on considère qu'il n'est aucune sorte de vésanie que l'abus des excitants alcooliques ne puisse produire chez ceux qui s'y livrent. Ce funeste privilége de l'ivrognerie peut s'expliquer encore ainsi qu'il suit :

A nos yeux, dans le plus grand nombre des cas, l'habitude de l'ivresse a sa source dans un état spécial de la névrosité qui, s'il n'est pas le délire réel, la folie proprement dite, en est un prodrome, une première lueur. Je ferai comprendre ce que j'entends par là, en assimilant cet état, en l'identifiant presque avec celui qui est familier aux personnes atteintes d'affections nerveuses, aux épileptiques, aux hystériques en particulier, dont l'irrésistible penchant pour les excitants de toute sorte, entre autres les boissons alcooliques, est connu de tout le monde. Esquirol a déjà dit que, dans quelques circonstances, l'ivrognerie pouvait être considérée comme une véritable maladie; qu'elle était souvent un effet et non une cause d'aliénation mentale. « Si l'abus des liqueurs alcooliques, dit-il, est un effet de l'abrutissement de l'esprit, des vices de l'éducation, des mauvais exemples, il y a quelquefois un *entraînement maladif* qui porte certains individus à abuser des boissons fermentées. » (Esquirol, *Des maladies mentales,* 2e vol., p. 74.)

En étendant cette observation du maître, on s'assure qu'un grand nombre d'ivrognes sont d'ailleurs prédisposés aux

affections nerveuses, soit héréditairement, soit en vertu de leur constitution particulière, soit enfin par des influences extérieures physiques ou morales. Il y a donc double chance de délire héréditaire pour les descendants d'un ivrogne, l'état nerveux préexistant à l'ivrognerie elle-même.

« J'ai eu, dit le docteur Morel, de nombreuses occasions d'observer l'influence des maladies organiques et d'affections nerveuses spéciales sur le développement de cette passion irrésistible. Je ne parlerai pas de certains états physiologiques, tels que la grossesse et la menstruation qui amènent, comme on sait, de singulières perversions dans les habitudes et les penchants des femmes les plus sobres et des filles les plus réservées ; je ne veux faire allusion, comme je le disais, qu'à des maladies organiques, ainsi qu'à des affections nerveuses d'une nature bien déterminée. »

Sur deux cents individus qui ont fourni la matière de ses études sur l'alcoolisme chronique, M. Morel a dû en ranger trente-cinq parmi ceux dont le funeste penchant à la boisson était attribuable à un état maladif.

« L'hérédité, ajoute cet auteur, que nous verrons toujours figurer parmi les causes appréciables des dégénérescences, s'est montrée avec toute l'intensité de son action dans seize cas bien déterminés. Mais il ne faut pas ici faire de confusion à propos d'influences héréditaires. Il ne s'agit pas de parents qui ont légué à leurs enfants le vice dont ils étaient atteints. Je considère l'hérédité en dehors de toute complication de tendances à l'ivrognerie chez les parents qui étaient simplement aliénés, et qui n'avaient pu léguer directement à leurs enfants une disposition maladive de la nature de celle qui nous occupe. » (*Traité des dégénérescences.*)

Je n'ai besoin d'entrer dans aucun détail de chiffres à

propos des observations générales qui viennent d'être faites. Tous ceux qui ont quelque habitude des aliénés trouveront dans leur mémoire des faits nombreux pour les appuyer, et d'où ressortira la vérité de la thèse que nous soutenons, à savoir que toute lésion purement nerveuse, soit spontanée, soit par influence extérieure, étant une cause héréditaire de folie, il suit que l'on devra s'attendre à rencontrer chez les individus atteints de ces lésions les mêmes anomalies d'esprit que chez ceux qui ont pour parents de véritables aliénés. En d'autres termes : le fait d'hérédité pourra se traduire exactement de la même manière, se produire sous les mêmes formes, chez les uns et chez les autres.

§ 8.

La détérioration des facultés morales semble ne reconnaître parfois d'autre cause qu'une union *mal assortie,* — pour me servir d'une expression consacrée. — Esquirol répète, sans la confirmer toutefois par sa propre expérience, la remarque faite par Burton, que les individus engendrés par des parents âgés sont prédisposés à la mélancolie. Nous étendrons la remarque de Burton aux descendants de parents entre lesquels il existe une grande disproportion d'âge, en ajoutant qu'ils sont bien plus souvent *idiots* ou *imbéciles* que mélancoliques.

« En outre, on a observé depuis longtemps que, dans l'animalité, l'accouplement de proches parents, de la mère et du fils, par exemple, donnait en général de très-mauvais produits ; que dans ce cas les races *dégénèrent* rapidement, particulièrement au point de vue du moral, ou, si l'on veut, des instincts. Pourquoi, dans l'espèce humaine, des conditions semblables ne donneraient-elles pas lieu aux mêmes

résultats? Quelle explication plus plausible pourrait-on donner de ce qui s'observe si fréquemment dans nos grandes familles, qui, comme on sait, s'allient toujours entre elles? »

Ces lignes, que nous extrayons textuellement de notre *chapitre oublié,* expriment un doute qui ne saurait subsister aujourd'hui. M. P. Lucas, dans son admirable *Traité de l'hérédité naturelle,* a depuis résolu la question de la manière suivante :

En s'occupant des règles à suivre dans le traitement prophylactique de l'hérédité morbide, notre savant confrère proclame la nécessité d'exclure de l'union conjugale les membres de la même famille, quels que soient leur état de santé et l'état de santé de la famille.

« Ce point, ajoute-t-il, a cependant été le sujet de vives controverses, tant à l'égard de l'homme que des animaux.

« L'histoire des législations et celle de l'art en présentent en effet deux solutions contraires :

« Les anciennes lois des Parthes, des Perses, des Égyptiens, des Arabes et des Juifs, les coutumes des Scythes, des Tartares, des Caraïbes, etc., ne proscrivaient point les alliances consanguines, même entre les parents du plus proche degré.

« Les lois hindoue, mosaïque, romaine, chrétienne, musulmane ; celles de tous les peuples modernes civilisés ; les usages d'une foule de peuplades sauvages, telles que les Iroquois, Hurons et Samoïèdes, l'interdisaient formellement. Des codes d'une haute antiquité vont même, chez quelques tribus, comme chez les Battas, dans l'île de Sumatra, et chez les Gehlotes, dans le Raypoutan, jusqu'à assimiler à l'inceste les rapports conjugaux entre familles de la même tribu ou de tribus congénères.

« On a voulu élever la voix contre le principe de ces inter-

dictions, du moins en ce qui concerne les espèces animales. Burdach a même écrit que la consanguinité avait dans ces espèces de bons résultats.

« L'erreur tient à deux causes : à ce que l'on confond la communauté de race avec celle de famille, et à ce que l'on fait abstraction des temps.

« Les alliances entre familles d'une seule et même race, lorsque la race est assez nombreuse pour que les alliances n'y dégénèrent pas en union consanguine, et surtout lorsque les diverses fractions de la race occupent une certaine étendue de pays, sont distantes l'une de l'autre, et n'ont ni le même régime, ni le même système de vie; ces alliances, chez l'homme comme chez les animaux, ne sont que conservatrices du type de la race.

« Dans le cas contraire, la consanguinité s'y développe et produit les mêmes conséquences que dans le sein des familles.

« L'autre cause d'erreur est, comme nous l'avons dit, l'élimination de l'influence des temps.

« La consanguinité dans l'union des sexes est-elle physiologique, c'est-à-dire trouve-t-elle de bonnes conditions de santé dans les membres unis de la même famille? Les résultats varient selon que le système d'alliance se poursuit ou ne se poursuit pas.

« A la première et même parfois à la deuxième génération, elle peut ne déterminer aucun effet fâcheux; mais l'expérience prouve d'une manière péremptoire que, dès qu'elle se prolonge au delà de cette limite, même dans le cas très-rare où elle n'entraîne alors le développement d'aucun mal héréditaire, elle cause cependant l'*abâtardissement de l'espèce et de la race, la duplication et le redoublement de toutes les infirmités, de tous les vices, de toutes les prédispositions*

*fâcheuses du corps et de l'*AME, *l'hébétude de toutes les facultés mentales, l'abrutissement, la* FOLIE, *l'impuissance, la mort de plus en plus rapprochée de la naissance,* chez les produits.

« Les hommes, les animaux, les végétaux eux-mêmes, dans ces conditions, en ressentent les mêmes effets.

« ... Les aristocraties réduites à se recruter dans leur propre sein s'éteignent, d'après Niebuhr, de la même manière, et souvent en passant par la dégradation, la *folie,* la *démence* et l'*imbécillité*. Esquirol, Spurzheim, Ellis, etc., donnent cette raison de l'aliénation mentale et de son hérédité dans les grandes familles de France et d'Angleterre. La surdi-mutité, dans les familles plus humbles, semble aussi reconnaître la même origine (1). »

L'abâtardissement de l'espèce dans les familles nobles a été signalé par divers auteurs. Pope faisait remarquer à Spencer que l'air noble que la noblesse anglaise devait avoir était précisément celui qu'elle n'avait pas ; qu'en Espagne on disait que, lorsqu'on annonçait, dans un salon, un *grand* de cette nation, on devait s'attendre à voir entrer une espèce d'avorton (2) ; qu'enfin, en France, on imprimait qu'en voyant cette foule d'hommes qui composaient la haute noblesse de l'État, on croyait être dans une société de malades (3) ; et que le marquis de Mirabeau lui-même dans son *Ami des hommes* (4), les traite de pygmées, de plantes sèches et mal nourries.

Enfin, parmi les causes de la surdi-mutité congénitale, nous rappellerons que celle qui, aux yeux de M. Ménière, joue le rôle le plus important, est le mariage entre parents

(1) P. Lucas, *ouvrage cité,* t. II, p. 903.
(2) *Revue britan.*, 1843, t. XIII, p. 259.
(3) Moheau, *Recherches sur la population de la France,* l. I, chap. IX.
(4) *L'Ami des hommes,* t. I, chap. V.

et la consanguinité des deux époux. Là se trouve, suivant lui, la principale cause de la détérioration des races ; tandis que le croisement est la condition première du perfectionnement, non-seulement des espèces, mais encore des familles et des individus. Le mariage entre consanguins ne se rencontre jamais plus fréquemment que dans les localités où naissent les sourds-muets en plus grand nombre (1).

§ 9.

Le fait d'hérédité ne se traduit pas, dans toutes les circonstances d'une manière aussi claire, aussi formelle que nous venons de le dire: il n'est pas toujours aussi facile à reconnaître. Caché à sa source, il ne se révèle, parfois, que dans ce qui naît de cette source. Cela provient, sans doute, de ce que nous ignorons quelles modifications, et, pour ainsi dire, quelles métamorphoses peuvent subir les états physiologiques et pathologiques en se transmettant des générateurs à leurs descendants ; ou bien quelles prédispositions organiques, telle constitution spéciale des parents peut développer chez les enfants.

Serait-ce plutôt que le fait de transmission héréditaire pouvant s'opérer, ainsi qu'on a tout lieu de le croire, à travers plusieurs générations, la source s'en trouve alors trop éloignée pour qu'on puisse la découvrir ?

Ou bien, encore, dans cette circonstance particulière, faudrait-il ranger la folie parmi ces *maladies de famille* qui n'ayant été observées ni chez le père, ni chez la mère, mais se montrant chez leurs enfants, tiennent évidemment, suivant M. le docteur Dumont, à l'influence exercée dans

(1) *Mém. cité.*

la génération par le concours de deux organisations déterminées, donnant naissance à une organisation différente de chacune d'elles, et la même chez le plus grand nombre de sujets nés de ce rapprochement?

Quoi qu'il en soit, des faits nombreux établissent qu'il peut exister entre deux ou plusieurs membres d'une même famille une conformité d'organisation qu'on essaierait vainement de faire remonter aux parents, en se guidant uniquement d'après les analogies. Nous soignons, en ce moment, une jeune femme dont le frère a été, comme elle, atteint d'aliénation mentale. Deux autres membres de la famille sont d'un caractère excentrique. Il m'a été impossible de découvrir dans les ascendants la moindre affection physique ou morale qui offrît quelque rapport avec la maladie des enfants. G... a été enfermé, deux fois, à Bicêtre, pour cause de lypémanie avec tendance au suicide. Son frère aîné a été lypémaniaque et s'est empoisonné. G... a eu cinq enfants. Quatre sont morts en bas âge par suite de convulsions; le cinquième, l'aîné, est épileptique. La mère de G... est morte d'une affection de matrice; le père d'une hydropisie de poitrine; ni l'un ni l'autre n'ont été atteints d'affections nerveuses, soit au physique, soit au moral.

Il n'est pas de médecin d'aliénés qui ne possède par devers lui quelque fait de ce genre.

Nous venons de voir que les divers états névropathiques dont nous nous sommes occupé successivement, s'engendraient réciproquement par la voie de l'hérédité. Il doit arriver, en conséquence, et il arrive en effet, que ces états se montrent par groupes plus ou moins nombreux parmi les membres d'une même famille, qu'ils se mêlent, alternent les uns avec les autres, se succèdent les uns aux autres. Nous

insistons sur ce fait pathologique qui, mieux qu'aucun autre, fait ressortir l'analogie de nature et comme nous l'avons dit, la consanguinité qui relient entre elles ces anomalies nerveuses, et par conséquent, la nécessité de tenir également compte de chacune d'elles, dans les prédispositions héréditaires.

Nous avons eu occasion, dans le cours de ce travail, de rapporter plusieurs observations dans lesquelles on peut trouver des exemples de ces mélanges d'états nerveux dont nous parlons (1). Vu l'importance du sujet, nous croyons devoir en citer d'autres encore :

M*** (Pauline) est *épileptique*. Une sœur a été *hystérique ;* un frère a été *fou*. Un autre a été affecté de *chorée* vers l'âge de 14 ou 15 ans. Mère morte *phthisique*.

S*** aussi *épileptique,* a eu sa mère *folle*. Son père était si *violent* que, dans sa colère, on l'eût pris pour un maniaque. Tante paternelle *folle*. Une autre tante (toujours du côté du père) *paralytique* et en *démence*.

La nommée J*** employée à la Salpêtrière, est atteinte de *manie intermittente*. Elle a eu son premier accès à l'âge de 19 ans.

Son père est à Bicêtre depuis plusieurs années, *paralytique général* et en *démence*. Elle a une sœur plus âgée qu'elle, dont l'intelligence est très-bornée. Cette sœur est mère de quatre enfants : l'aîné a 14 ans; il a eu une *fièvre cérébrale* à l'âge de 6 ans; il est tout à fait *sourd ;* extrêmement intelligent, a de remarquables dispositions pour la musique ; ses facultés se sont développées de très-bonne heure.

Une fille de 13 ans est *hystérique* et, au dire de la tante, à moitié *folle*.

(1) Voyez les observations relatées à la page 138.

Un garçon de 9 ans est *épileptique*.

Un autre de 3 ans a des convulsions.

B** (Henri) est à Bicêtre depuis un mois environ. Il est *rachitique*, ses deux jambes sont fortement incurvées; il a eu des *convulsions* dans son enfance. Présentement il est *lypémaniaque*, *halluciné*.

La grand'mère et une grande tante (du côté maternel) sont mortes à un âge peu avancé, *subitement*, sans qu'on ait eu le temps de leur apporter aucun secours.

La mère de B** était d'une sensibilité exagérée, pleurait sans savoir pourquoi. « Elle semblait enragée quand elle se mettait en colère. » Elle souffrait, de temps à autre, d'une *névralgie* faciale extrêmement violente. Vers l'âge de 45 ans, à la suite d'un accès de névralgie qui avait duré plus que les précédents, elle est frappée d'*apoplexie* et va mourir à l'Hôtel-Dieu.

Un oncle maternel est mort *de la même manière* à l'âge de 50 ans.

B** a eu cinq frères et une sœur. Il est l'avant-dernier de cette famille; seul il a survécu. Les deux premiers frères sont morts en bas âge, dans les *convulsions*. Le troisième, exempté du service militaire pour défaut de taille, était *scrofuleux*, très-mauvais sujet, adonné à toutes sortes d'excès. A la suite d'une orgie, il est tombé tout à coup privé de connaissance et est mort cinq ou six heures après, à l'âge de 24 ans. Le plus jeune frère est mort par suite, probablement, d'un étranglement interne. Il avait, dit B** qui nous donne ces renseignements, un appétit extraordinaire, c'était une véritable maladie; je ne sais plus le nom que lui donnaient les médecins. La sœur est morte à l'âge de six mois.

Nous n'avons aucun renseignement sur le cinquième frère.

SECTION III

PRINCIPAUX MODES DE MANIFESTATION DE L'INFLUENCE HÉRÉDITAIRE.

Nous avons passé en revue, dans les paragraphes qui précèdent, les différentes conditions d'organisation qui pouvaient devenir la source *héréditaire* d'anomalies mentales plus ou moins profondes.

En dehors de l'hérédité, les désordres ou les simples modifications des facultés intellectuelles peuvent tirer leur origine de certaines prédispositions individuelles dont l'influence s'exerce de la même manière que celle de l'hérédité, n'est pas moins considérable que cette dernière, et n'a pourtant, jusqu'ici, fixé l'attention de personne.

Nous voulons parler de certains états particuliers du système nerveux.

Mais le moment n'est pas venu de traiter ce côté de la question ; nous devons auparavant épuiser la question d'hérédité. Il nous reste à examiner avec quelques détails les caractères principaux, les nuances extrêmement variées sous lesquels se manifeste l'action de l'hérédité, les formes multiples que revêt l'activité nerveuse des générateurs en se reflétant chez leurs descendants.

Je diviserai ce que j'ai à dire en plusieurs paragraphes :

§ 1er.

Vient en première ligne le fait d'hérédité pris dans son acception vulgaire, c'est-à-dire la transmission pure et simple de la folie des ascendants aux descendants, abstraction

faite des caractères propres du délire, chez les uns et chez les autres.

Ce fait exprime dans sa manifestation la plus large et la plus complète le phénomène d'hérédité ; il contient virtuellement et comme en germe tous les phénomènes du même ordre dont nous allons parler tout à l'heure; ces derniers n'en sont que des ébauches plus ou moins parfaites, des traits ou linéaments isolés.

C'est en raison de ces qualités fondamentales que je ne crains pas de le signaler pour la seconde fois ; il est comme le couronnement de l'édifice dont nous avons à détailler successivement les diverses parties.

Un fait des plus curieux, dont on ne saurait trop se pénétrer eu égard à la question qui nous occupe, est celui-ci ; on a vu le délire se reproduire chez les enfants avec les mêmes caractères, les mêmes nuances qu'il avait présentés chez les parents. Tous les auteurs rapportent des faits de ce genre : les enfants perdent la tête, sont frappés des mêmes anomalies intellectuelles, sous l'influence des mêmes causes, à la même période de l'existence que leur père ou leur mère.

On a essayé d'expliquer ce fait, tantôt en se plaçant exclusivement au point de vue moral, tantôt en ne tenant compte que des conditions physiques au milieu desquelles le mal a paru se développer.

Quoi qu'il en soit de ces explications, il est évident qu'ici le principal rôle appartient à la prédisposition héréditaire. Dans aucun cas cette prédisposition ne se montre sous un jour plus éclatant ; elle met en relief toute la puissance de la loi d'hérédité qui, ainsi que cela s'observe sous la forme plastique, pour la conformation extérieure, fait procéder rigoureusement d'un type primitif la constitution morale

elle-même, se plaît à mouler en quelque sorte certaines idées, certaines convictions, certains penchants des fils sur les idées, les convictions, les penchants du père, de la mère, des aïeux.

Mieux qu'aucun autre, ce phénomène de la loi d'hérédité prouve à quel point on est fondé, quand on veut apprécier les qualités morales de certains individus, à tenir compte de la tournure d'esprit, du caractère de ceux dont ils tiennent l'existence.

Comme toujours, les réflexions que nous venons de faire ne sont que la déduction et comme le corollaire de faits nombreux, avérés, et pour ainsi dire de notoriété publique dans la science. Cependant, afin que l'on s'en pénètre mieux, je crois utile de citer quelques-uns de ces faits. « La manie héréditaire, dit Esquirol, se manifeste chez les parents et les enfants aux mêmes époques de la vie; elle est provoquée par les mêmes causes; elle affecte le même caractère. Un négociant suisse a vu ses deux fils mourir aliénés à l'âge de 19 ans. Une dame est aliénée à 25 ans, après une couche; sa fille devient folle à 25 ans et à la suite de couches. Dans une famille, le père, le fils et le petit-fils se sont suicidés vers la cinquantième année de leur vie. Nous avons eu à la Salpêtrière une fille publique qui s'est jetée trois fois dans la rivière après des orgies; sa sœur s'est noyée étant prise de vin. Un monsieur, frappé des premiers événements de la révolution, resta pendant dix ans enfermé dans son appartement; madame sa fille, vers le même âge, tombe dans le même état, et refuse de quitter son appartement.

A ces faits, Esquirol ajoute cette réflexion judicieuse, à laquelle on reconnaîtra une haute portée philosophique si l'on s'est bien pénétré des idées que nous voulons mettre en évidence dans le travail qu'on a sous les yeux : « Cette

prédisposition, qui se manifeste par des traits extérieurs, par le caractère moral et intellectuel des individus, n'est pas plus surprenante, relativement à la folie, que relativement à la goutte, à la phthisie pulmonaire, etc... »

Entre autres idées fixes, madame W..., que nous avons connue à Charenton, se persuade que tout le monde cherche à la faire périr par le poison; sa mère a été longtemps poursuivie par des idées analogues. Madame D... compte huit aliénés dans sa famille : son père, deux sœurs, deux frères, deux cousins, une tante. — M. C..., après avoir résisté, durant plusieurs mois, à la pensée de se détruire ou de donner la mort à quelqu'un, a fini par se faire sauter la cervelle. Il ne pouvait passer près d'un puits, le long d'une rivière, sans éprouver les plus violentes tentations. Sa sœur aînée s'est suicidée après avoir été longtemps poursuivie des mêmes idées que son frère; elle n'aurait osé passer sur un pont sans être accompagnée de quelqu'un. — Mademoiselle B... a essayé par trois fois de se détruire; la première fois, en se précipitant dans un puits, les deux autres fois, en se pendant; sa mère, aliénée comme elle, a eu recours successivement aux *mêmes moyens*, pour terminer son existence. Mademoiselle H..., entre autres lubies, s'imagine que le roi Charles X est amoureux d'elle; elle lui voue, en retour, l'attachement le plus tendre; sa passion la rend audacieuse; mademoiselle H... trompe les gardes du palais des Tuileries, et pénètre dans les appartements de Sa Majesté. On s'empare d'elle et on l'envoie à Charenton sous la garde d'une sœur aînée. Quelque temps après, cette même sœur est renfermée dans la même maison, atteinte d'un genre de folie entièrement semblable. — J'ai connu à Charenton deux sœurs, mesdemoiselles R..., atteintes d'une monomanie qui datait déjà de plusieurs années. Quelque bizarres, quelque variées

qu'en fussent les nuances, leur délire s'accordait en tout point. Ces demoiselles se persuadaient qu'on influençait leurs pensées et leurs actions au moyen de l'électricité. Toutes les deux étaient en relation avec des génies, invisibles habitants de l'air. Elles appelaient du même nom (M. Duplafon) le plus puissant de tous, qu'elles consultaient sur tout ce qu'elles devaient faire. — Une mère et sa fille, mesdames B..., se croyaient sous la protection spéciale d'*esprits* qu'elles appelaient des *airs*. — Une jeune personne mélancolique répondait invariablement lorsqu'on lui demandait son nom, qu'elle s'appelait mademoiselle l'*Inconnue*. Son frère, également mélancolique, s'irritait très-fort, lorsqu'on l'appelait autrement que M. l'*Inconnu!* — Madame de B... s'est créé un être fantastique, qu'elle nomme *Salomon*, et qui est pour elle le génie du mal; elle se plaint sans cesse des tourments qu'il lui fait endurer. Son père rapportait tout ce qui lui arrivait de fâcheux à un sylphe qu'il nommait *Stratagème*. — Je tiens le fait suivant de M. Esquirol : Trois frères s'étaient suicidés, dans l'intervalle de quelques années. Restaient un quatrième frère et une sœur. Une fortune brillante, les rares qualités, la tendresse, le dévouement d'une épouse adorée, trois enfants qui donnaient les plus flatteuses espérances, assuraient à M... un rang honorable dans le monde, lui promettaient le bonheur... que n'étouffaient-ils dans son cœur le germe empoisonné de l'affection terrible qui l'avait privé de trois frères! Plus malheureux encore que ces derniers, M..., consumé sourdement par le mal héréditaire, jugeait, appréciait son affreuse position. Il vint un jour consulter M. Esquirol : « Je ne puis, lui dit-il avec sang-froid, me défendre des plus noirs pressentiments; je sens intérieurement que je dois finir comme mes pauvres frères; je suis pressé par des idées

qui finiront par l'emporter sur moi-même et sur les soins de mon épouse. » Peu de temps après, il se donna la mort.

La sœur n'échappa point à la maladie commune, et mourut suicide.

J'ai parlé plus haut de deux frères jumeaux renfermés à Bicêtre pour cause de monomanie. Je n'avais à m'en occuper, alors, qu'au point de vue de l'hérédité ; j'ajouterai ici quelques mots relativement à l'analogie du délire dont ils étaient atteints.

Physiquement, ces deux jeunes gens se ressemblent au point qu'on les prendrait facilement l'un pour l'autre. Moralement la ressemblance n'est pas moins complète et présente les particularités les plus remarquables.

Ainsi, les idées dominantes sont absolument les mêmes. Tous les deux se croient en butte à des persécutions imaginaires ; les mêmes ennemis ont juré leur perte et emploient les mêmes moyens pour arriver à leurs fins. Tous les deux ont des hallucinations de l'ouïe. Tristes et moroses, ils n'adressent jamais la parole à qui que ce soit, et ne répondent qu'avec peine aux questions qu'on leur adresse. Ils se tiennent toujours à l'écart et ne communiquent jamais entre eux.

Un fait extrêmement curieux et qui a été nombre de fois constaté par les surveillants de la section et par nous-même, est celui-ci : de temps à autre, à des intervalles très-irréguliers de deux, trois et plusieurs mois, sans cause appréciable et par un effet tout spontané de la maladie, il survient un changement très-marqué dans la situation des deux frères : tous les deux, à la même époque, et souvent le même jour, sortent de leur état de stupeur et de prostration habituel ; ils font entendre les mêmes plaintes et viennent d'eux-mêmes prier instamment le médecin de leur rendre la liberté.

J'ai vu se reproduire ce fait, quelque peu étrange, alors même qu'ils étaient séparés l'un de l'autre par plusieurs kilomètres de distance; l'un d'eux était à Bicêtre, l'autre demeurait à la ferme Sainte-Anne.

Je terminerai ces citations par l'exposition d'un fait qui, non-seulement établit la transmission par hérédité de troubles intellectuels analogues, mais il est un exemple frappant de ce mélange, chez les divers membres d'une même famille, de demi-folie (excentricité), de perversités, de violences, d'emportement sauvage, hydrophobique, fou.

Le malade dont il est question est encore aujourd'hui (15 juillet 1855) dans mon service. Son observation a été recueillie avec soin par M. Ball, interne distingué de notre service.

B*** Nicolas appartient à une famille où la tendance au suicide est héréditaire depuis trois générations; ce sont des impulsions de la même nature qui l'ont conduit à l'acte qui l'amène aujourd'hui à Bicêtre.

Il raconte que son grand-père, homme violent, excentrique, d'un caractère insupportable, s'est pendu dans le bois de Clairvaux, où il était employé des eaux et forêts; les mauvais traitements qu'il faisait endurer à toute sa famille lui avaient procuré le surnom de grand fou parmi les habitants du pays. Un jour il surprit son fils, le père du malade, qui venait de lui voler une pièce de quinze sous. L'ayant entraîné dans la cave, il y avait allumé un feu de paille pour le brûler, si l'on ne s'était pas opposé à son dessein. L'une de ses filles, exaspérée par les mauvais traitements de son père, a été se jeter sous un marteau de forge; elle est morte peu de jours après de ses blessures. La grand'mère du sujet, qui est morte de chagrin par suite de la brutalité de son mari, l'avait souvent menacé de met-

tre fin à ses jours, à la manière de sa propre sœur, qui s'était jetée dans un puits.

Les trois enfants issus du mariage qui ont survécu à leurs parents sont venus à Paris : ils étaient deux frères et une sœur; cette dernière est morte d'une jaunisse à l'âge de 45 ans. Le fils aîné, qui est l'oncle du malade, a gagné beaucoup d'argent à Paris, comme propriétaire de cabriolets, et l'a dissipé en folles débauches; il voulait, disait-il, se donner la mort aussitôt un certain chiffre de fortune réalisé. On ne sait s'il a donné suite à ses desseins.

Le père du malade, homme robuste et bien constitué, n'a jamais commis d'excès et s'est marié de bonne heure; il a eu huit enfants. Pendant longtemps il a joui d'une aisance honorable, mais des revers de fortune lui ont presque fait perdre tout son avoir; il a cependant supporté tout avec résignation jusqu'à la mort de sa femme. Le vieillard, âgé de 74 ans à cette époque, et qui avait souvent répété qu'il ne lui survivrait pas, a été le soir même se faire broyer sous les roues d'une locomotive, après avoir recommandé ses enfants à son fils aîné, sujet de l'observation présente.

Huit garçons sont nés du mariage. Le premier est mort à 9 ans d'un accident survenu au collége. Un autre frère, ancien soldat, s'est jeté du haut des tours de Notre-Dame à 27 ans, bien qu'il eût à cette époque une assez jolie fortune. Le plus jeune de ces huit enfants, auquel le malade s'est tout particulièrement attaché, et pour l'éducation duquel il avait fait de grands sacrifices, avait souvent pensé à se donner la mort; il proposait quelquefois à son frère de se lier l'un à l'autre par des cordes pour se jeter ensemble dans la Seine. Il a fini par céder aux impulsions qui le tourmentaient depuis si longtemps, et dans les derniers

jours de mars il s'est pendu à l'un des arbres qui bordaient la route de Caen à Lisieux. La nouvelle de sa mort a déterminé enfin le malade à la tentative de suicide qui le conduit à Bicêtre.

L'histoire des autres frères, que notre malade a depuis longtemps perdus de vue, nous est complétement inconnue.

Le sujet lui-même a été dans son enfance d'une santé robuste; sa jeunesse a été très-orageuse : les excès de table, la débauche des femmes ont amené chez lui, vers l'âge de 20 ans, des crises nerveuses extrêmement graves; dans ses attaques, lorsqu'on lui offrait à boire, il lui est arrivé de broyer le verre entre ses dents. Il a consulté M. Ferrus, se croyant épileptique; mais ce médecin l'a rassuré. L'acuïté de son état s'est calmée avec les progrès de l'âge; mais il a souvent éprouvé pour des frivolités de tels accès de colère, qu'il se voyait baigné de sueur et prêt à tomber en syncope; il lui est arrivé dans un de ses accès de dévorer une botte à belles dents. Une fois la crise passée, il avait honte de son emportement, mais il en était malade pendant plusieurs jours. Il croit avoir triomphé de ce défaut depuis plusieurs années; mais il avoue que son tempérament nerveux lui rend encore les contrariétés insupportables. Le sujet, qui n'est pas marié, a eu plusieurs enfants naturels dont il ignore le sort. Il était négociant en tulles, en broderies, en dentelles; il voyageait avec sa marchandise et partageait son temps entre le plaisir et les affaires; il s'est grisé plus d'une fois.

Ses affaires, à de certaines époques, ont été florissantes; mais il éprouvait souvent des revers. Habitué à la spéculation, il s'abandonnait quelquefois dans ses entreprises à des idées vraiment originales. La dernière de ses pertes,

qui l'a presque complétement ruiné, est due à une spéculation malheureuse qui consistait à acheter toute la braise des boulangers de Versailles, pour la revendre à Paris.

Les revers de fortune, les ruines, les fausses amitiés, lui avaient depuis longtemps inspiré le désir de mourir; mais il était retenu par le sentiment de ses devoirs envers sa famille et par le souvenir de sa mère, qu'il aimait passionnément. A son lit de mort, après s'être entourée de tout l'appareil du culte catholique, elle lui dit : « Mon enfant, si tu veux me revoir en paradis, il faut mourir comme moi. » Cette idée a longtemps servi de frein à ses idées de suicide; mais la mort de son jeune frère, qui lui a causé le plus vif chagrin, a fait enfin pencher la balance. Il s'est dit : « Exemple à suivre ! » Et depuis lors il n'a pensé qu'à mettre en ordre ses affaires pour bien mourir. Mais une nouvelle contrariété vient l'assaillir : il est trompé par un de ses amis qui lui devait de l'argent. En sortant de la maison de cet homme, qui demeure sur les bords de la Seine, à Passy, il lui dit : « Demain, tu me diras bonjour de ta fenêtre. » Et il se rend aussitôt au pont de Grenelle, d'où il se jette dans la Seine, espérant ainsi se trouver le lendemain devant la porte de son ami infidèle.

Repêché par un batelier, il est envoyé à la Préfecture et transféré ensuite à Bicêtre, où quelques jours de repos ont ramené le calme dans son esprit, sans en chasser la tristesse. Il se propose de sortir dès qu'il aura pourvu à l'inhumation de son malheureux frère, et après avoir payé toutes ses dettes, car il ne veut plus entendre prononcer son nom, craignant de se voir assailli par de nouveaux projets de mort violente.

Telle est donc l'influence des prédispositions natives,

qu'il peut en résulter une similitude presque complète pour toute une série d'actes intellectuels.

Et, partant des faits très-nombreux qui établissent une telle conformité héréditaire d'organisation, s'écarterait-on des voies d'une induction rigoureuse en admettant que, chez un individu qui compte dans sa famille un ou plusieurs aliénés, il existe, selon toute probabilité, une structure psycho-cérébrale particulière, alors même qu'aucune anomalie des fonctions ne l'aurait encore révélée? Et si l'on voit cet individu différer des autres hommes en général, sous le rapport des mœurs, des habitudes, du caractère, du jugement, de l'excentricité de ses idées, de ses tendances à pousser tout à l'extrême, au point de vue affectif et intellectuel, de dédaigner la réalité pour ne s'attacher qu'à l'idéal et au fantastique, etc., ne sera-t-on pas en droit de rapporter aux irrégularités originelles les bizarreries et les incartades de ses facultés morales?

Ce que nous avons à dire et les faits que nous rapporterons tout à l'heure achèveront de nous convaincre qu'on se tromperait rarement en agissant ainsi.

§ 2.

Dans les paragraphes qui précèdent, on a vu le délire se transmettre héréditairement, c'est-à-dire un état pathologique particulier se continuer par voie d'hérédité des auteurs à leurs descendants.

Mais cet état pathologique n'est pas indivisible, nécessairement limité, un et toujours identique à lui-même; il a ses degrés d'intensité, ses nuances.

On conçoit, dès lors, que cet état, pour n'envisager d'abord les choses qu'au point de vue théorique, ne se

transmette pas tout entier, dans son ensemble, mais partiellement, et, si j'ose employer cette expression, en raccourci.

On conçoit que les descendants d'un fou, sans être précisément aliénés, offrent cependant, sous le rapport moral, une ressemblance plus ou moins complète avec celui qui les a engendrés.

Et, ne négligeons pas cette remarque, il ne se passe rien ici qui ne s'observe communément dans l'ordre purement physique : un scrofuleux, par exemple, ne procrée pas toujours et nécessairement un scrofuleux comme lui; mais il arrive que l'on trouve chez ses descendants telle constitution qui présente plus ou moins d'analogie avec les scrofules, qui est comme un état d'acheminement vers le mal héréditaire; de même des autres états pathologiques (1).

(1) Ce que nous disons, ici, heurtera, sans doute, les idées de ceux qui, au mépris des plus clairs enseignements de l'observation, veulent établir une distinction absolue entre le moral et le physique, s'appuyant sur l'*unité*, l'*indivisibilité* de l'être collectif qu'ils appellent l'esprit, l'âme.

Cependant, si l'on prend la peine d'y réfléchir, on verra qu'après tout, nous n'avons rien dit qui ne puisse, à la rigueur, s'accorder avec la plus pure doctrine spiritualiste. Rien, en effet, ne s'oppose à ce que l'on rapporte le fait général d'hérédité au physique exclusivement, à l'instrument matériel de l'âme qui, par son incompréhensible union avec le corps, doit reproduire, dans l'ordre immatériel, toutes les modifications, tous les changements, tous les états durables ou passagers des organes.

Quoi qu'il en soit, nous maintenons : 1° que nos assertions ne sont que la traduction rigoureuse des faits dont les médecins qui se livrent à l'étude de l'aliénation mentale, sont tous les jours témoins.

En second lieu, comme on peut toujours se défier des faits que l'on n'a pas observés soi-même; qu'on est, même, naturellement enclin à les interpréter différemment, nous ajoutons que l'influence modificatrice des facultés mentales par la loi d'hérédité est un phénomène de même nature et ne doit pas plus nous surprendre que celle qui est due 1° à l'âge, c'est-à-dire au développement de la substance plastique, à l'évolution des organes; 2° aux maladies, ou simplement à certaines dispositions inconnues, à certains changements qui surgissent en nous sous la pression d'une foule de conditions extérieures ou intérieures, de chaleur ou de froid, d'électricité atmosphérique, d'alimentation, etc., et dont nous ressentons les effets sans

Rappelons-nous encore que, chez les individus pris isolément, un mal héréditaire quelconque revêt souvent les formes les plus diverses, et passe par des nuances successivement plus tranchées avant d'atteindre son summum d'intensité. « Une maladie chronique prend un homme au berceau pour le conduire à une lésion fatale de l'âge viril ou de la première vieillesse, à travers une série d'affections, peu graves en apparence, différentes pour la forme ou le siége, et qui sont comme les scènes variées d'un seul et unique drame morbide... » Ces paroles de l'un des plus éminents thérapeutistes de notre époque (1) sont surtout applicables aux affections du système nerveux en général, en particulier aux lésions du cerveau. La nature des fonctions n'y peut rien changer; toutes, quelles qu'elles soient, physiques ou morales, ne pouvant être séparées de la modification subie par l'instrument matériel.

L'intelligence peut être modifiée de mille manières, avant d'être jetée hors de la voie commune, sans être *aliénée*, c'est-à-dire investie d'un mode d'activité essentiellement opposé à son activité normale, et dont l'état de rêve, ainsi que nous l'avons démontré ailleurs, est le type le plus complet.

Combien de parents d'aliénés, auxquels on ne saurait reprocher de véritables extravagances, se sont, toute leur vie, distingués du commun des hommes par la bizarrerie de leur caractère, par une excessive légèreté, une mobilité, une

que nous en soupçonnions même l'existence. L'homme n'est pas à soixante ans ce qu'il était à dix, à vingt, à trente ans; il n'est personne qui n'ait senti combien il différait de lui-même après avoir pris quelque boisson excitante, ou simplement suivant certaines variations atmosphériques. Nous ne voyons entre ces phénomènes et ceux qui sont le produit de l'influence héréditaire aucune différence essentielle. L'hérédité, l'âge, les maladies, les agents extérieurs remplissent un rôle absolument semblable.

(1) Pidoux.

versatilité singulière dans les idées; ils étaient emportés, violents, ou timides, faibles et pusillanimes à l'excès, d'une gaieté folle ou d'une morosité noire. Ils se distinguaient par l'activité, l'étendue de leur intelligence, son développement précoce; ou bien les bornes de leur esprit les plaçaient au rang le plus inférieur. Ils étaient portés d'inclination vers ce que les arts, les sciences ont de plus relevé; ou bien des penchants vils ou crapuleux les entraînaient dans le libertinage le plus dégoûtant.

Par une observation répétée, je me suis convaincu que ce qu'il y avait d'étrange dans le caractère de ces individus offrait le plus souvent de frappantes similitudes avec le genre de folie observé chez ceux que l'on venait confier aux soins du médecin. Ainsi, c'est par une grande facilité intellectuelle, beaucoup d'aptitude pour les arts qui doivent aux rêves, à l'élan de l'imagination leurs charmes et leur lustre; c'est par la promptitude avec laquelle ils conçoivent, enchaînent par le raisonnement plusieurs séries d'idées, portent des jugements vrais ou faux; c'est surtout par l'inconstance de leurs désirs, une volonté brusque, impérieuse, énergique, mais sans ténacité, des goûts changeants et frivoles, la spontanéité de leurs résolutions, le peu de résistance qu'ils savent opposer à leurs passions, que le fils, le neveu, d'un père, d'un oncle atteints de *manie* (c'est-à-dire d'un genre de folie qui n'est que l'exagération des qualités morales que je viens d'énumérer), attireront l'attention de ceux qui les entourent.

D'un autre côté, des habitudes mélancoliques, un penchant décidé pour la retraite et la méditation, le goût des sciences exactes, de la fermeté dans la volonté, de la persévérance dans les résolutions, l'empire que certains penchants exercent sur leur esprit, à l'exclusion des autres,

caractérisent le moral de ceux qui comptent dans leur famille des individus dont la *fixité* des idées, un penchant *irrésistible* à concentrer toute leur attention sur un sujet à l'*exclusion de tout autre*, etc., etc., forment les principaux traits du délire.

Chez les uns et les autres, ce qu'il y a de plus saillant dans le caractère a une remarquable analogie avec les symptômes qui ont signalé l'invasion de la maladie dont leurs parents sont atteints. Ainsi est mise en évidence l'action d'une cause détériorante, identique pour tous, quoique d'une énergie variée et amenant des résultats divers.

Les faits dont il s'agit ont depuis bien longtemps fixé mon attention. Voici ce que je trouve dans des notes recueillies, il y a plus de vingt ans, lorsque j'étais interne à Charenton.

Que de fois il nous arrive d'être frappé des manières bizarres de ceux qui conduisent un des membres de leur famille dans l'établissement; de leur loquacité impitoyable, de leurs réponses embrouillées, diffuses, ou bien de la lenteur, du laconisme avec lequel ils s'expriment. Leurs gestes, leurs regards, l'ensemble de leur physionomie ont quelque chose d'insolite, que l'œil le moins exercé peut saisir de prime abord. Ce qui doit, en particulier, fixer notre attention, c'est l'opinion qu'ils se forment de l'état mental du sujet qu'ils présentent. Il y a plus que de l'erreur dans leur manière de voir, mais bien une véritable adhésion aux idées délirantes du malade, adhésion qu'ils ne s'avouent pas à eux-mêmes, dont ils n'ont pas conscience, puisqu'ils condamnent ces mêmes idées, mais qui ressort évidemment de l'opiniâtreté avec laquelle ils nous contredisent, lorsque nous leur disons avec franchise et sans détour ce que nous en pensons. A les entendre raisonner, on ne saurait douter qu'ils en parlent d'après une conviction vraie, intime. Cette

observation peut se faire à l'égard de gens simples, sans éducation, que leur position sociale met à l'abri de certains préjugés et d'erreurs susceptibles de fausser le jugement, comme d'individus appartenant à des classes supérieures. Au reste, il n'est rien en cela qui doive nous surprendre, car il semble naturel qu'avec des dispositions à la manie ou au délire partiel, on soit moins en état de juger sainement les phénomènes qui se rattachent à ces deux genres de vésanie. Il est bien difficile de reconnaître dans autrui des erreurs dont on porte en soi le germe, des anomalies de l'entendement auxquelles nous sommes nous-mêmes assujettis, sous quelques rapports. Il est remarquable que rarement un fou se décide à voir dans ses compagnons d'infortune des individus privés de raison.

Je pourrais, à l'appui de ce qui vient d'être dit, citer un grand nombre de faits; je me bornerai aux suivants :

M. B.... amène sa sœur à Charenton, pour y être traitée d'une *maladie de nerfs* (ce sont ses expressions). Il nous donne sur elle les renseignements que voici :

Mademoiselle... est âgée de 25 ans. Sa santé physique a toujours été bonne, la menstruation régulière. Dès ses premières années, une mobilité d'idées remarquable, une grande irritabilité des affections, de la susceptibilité, parfois une sorte d'exaltation intellectuelle, inspirèrent de trop justes craintes sur sa santé morale. Mademoiselle.... avait une manière d'envisager les choses rarement en harmonie avec celle des autres personnes. Elle apportait dans ses jugements un esprit d'exagération et une ténacité peu communs. Sensible à l'excès autant que versatile de caractère, ses affections, tendres ou haineuses, étaient toujours poussées au delà de la ligne ordinaire. En 1820, elle fut prise d'un accès de manie qui dura quelques jours seulement.

Avant ce temps, au dire de ses parents, il eût été impossible de décider si mademoiselle.... était ou non aliénée, de se convaincre que tel ou tel de ses actes était le résultat de quelque désordre mental, ou bien n'était entaché d'aucune espèce d'influence maladive.

Mademoiselle.... est encore aujourd'hui dans la maison. A diverses reprises, je l'ai questionnée sur le caractère, les habitudes de celui de ses frères qui l'avait conduite à Charenton. Ce que ce dernier nous avait dit d'elle-même, elle nous le dit de lui. « Mon frère est un malheureux garçon, aimant à faire le bien, généreux jusqu'à la prodigalité, je lui dois beaucoup.... Mais il est rare de rencontrer un caractère plus bizarre que le sien, d'allier des qualités plus opposées entre elles. D'une heure à une autre, ce n'est plus le même homme. Pour la cause la plus légère, il va s'emporter avec une violence inouïe contre les personnes qu'il affectionne le plus. Mais il est incapable de garder rancune, et il n'est rien qu'il ne soit capable de faire pour effacer l'impression fâcheuse causée par sa mauvaise humeur.

« Ne comptez pas sur ses paroles d'aujourd'hui, demain il les aura oubliées, ou il sera loin d'y attacher la même importance. Il est, du reste, aussi entêté, aussi opiniâtre, dans sa nouvelle manière de voir, qu'il a pu le paraître la veille. Je lui crois l'esprit très-pénétrant. Il réfléchit peu, juge vite, prend une résolution avec une promptitude qui étonne. On dirait qu'il fait tout d'inspiration. Les derniers événements (juillet 1830) ont produit chez lui une exaltation d'idées qui nous tint longtemps, mes sœurs et moi, dans une vive inquiétude, etc.... »

Toutes les personnes avec lesquelles M. B.... a eu des rapports, dans la maison, ont été frappées de ses manières

bizarres, de son intarissable loquacité, de son ton brusque, de la mobilité de ses traits, etc.

Dans le cours d'une longue conversation, je ne cessai d'être surpris de son incroyable facilité à trouver les moyens d'expliquer les actes les plus déraisonnables auxquels sa sœur se soit livrée, de justifier ceux qui, sans être aussi déréglés, étaient évidemment marqués du cachet de la folie. Quoi que j'aie fait pour lui faire sentir ce qu'il y avait d'erroné dans sa manière de voir, mes efforts vinrent échouer contre une conviction au-dessus de tout raisonnement. Lorsque je lui demandai si sa sœur était la seule personne de sa famille qui se trouvât atteinte d'aliénation : « Ma mère, répondit-il d'un ton fort insouciant, est folle, elle a habité votre maison il y a cinq ans; la folie est un mal héréditaire parmi nous, je n'y échapperai pas plus que X... (sa sœur), et franchement il est bien possible que je m'en ressente déjà! » Comme il arrive fréquemment au début de la folie, M. B.... n'est-il pas déjà dominé, à son insu, par un vague pressentiment des premières atteintes du mal dont il conserve le germe?

Mademoiselle C.... est atteinte d'aliénation depuis plusieurs années. Elle est actuellement dans une profonde démence. Au début de la maladie, des idées fixes, qu'il était difficile de pénétrer, la rendirent taciturne et mélancolique. Il survint parfois une excitation vive qui nécessitait l'emploi des moyens de répression, etc... M. C..., son frère, est colonel d'un régiment de cavalerie. Ses habitudes, sa manière de vivre solitaire et retirée, son humeur inégale, les soins méticuleux qu'il prend de sa santé, une susceptibilité outrée qui le rend presque insociable, ont fait croire à ses collègues qu'il est habituellement dans un état voisin de l'aliénation. Cependant M. C.... remplit ses fonctions avec une exacti-

tude et une intelligence remarquables. Sa bravoure a brillé dans une multitude de circonstances. Aucun soldat de son régiment n'a acquis, sous ce rapport, une réputation égale à la sienne. On cite de lui plusieurs faits marqués au coin d'une véritable exaltation maniaque, etc. Je tiens ces particularités d'un officier du même corps.

M. T... est dans un état de démence, compliqué d'encéphalite chronique. Le délire débuta par une vive excitation maniaque avec des idées ambitieuses. La contradiction la plus légère occasionnait des emportements que rien ne calmait, et qui, à diverses reprises, amenèrent les scènes les plus fâcheuses, etc.

L'un de ses frères, à l'insu duquel le malade avait été conduit à Charenton, vint trouver, peu de jours après, le directeur de l'établissement, réclamant contre la *détention arbitraire* de son parent. Selon lui, ce dernier n'avait jamais donné le moindre signe de folie; tout ce qui s'était passé devait être attribué à des menées odieuses, à des vexations qui expliqueraient parfaitement l'état d'exaspération et de fureur dans lequel il se trouvait depuis quelque temps. Avant de s'adresser à nous, il avait obtenu une audience du roi Louis-Philippe (c'était aux premiers jours d'août 1830), qui l'avait renvoyé devant le préfet de police.

Du premier abord, une sorte de crispation habituelle des traits de son visage, le mouvement continuel de ses bras et de ses jambes, son regard fixe surtout font mal augurer de l'état mental de cet homme. Il parle haut, avec volubilité, et d'une manière fort embrouillée, n'abandonnant pas le sujet principal, mais entremêlant ce qu'il dit d'une foule de phrases incidentes. Il paraît avoir reçu de l'éducation, et cependant il oublie les plus simples convenances, heurte à chaque instant les règles de la civilité la plus vulgaire. Le

médecin en chef, qu'il était allé voir un jour, excédé de ses importunités, fut contraint de sonner ses domestiques pour le contraindre à sortir de sa maison. En vain on lui répète que son frère est bien positivement aliéné, que, même, son affection morale, compliquée d'une lésion des mouvements, était essentiellement incurable, il est évident que ses doutes subsistent toujours, et qu'il aime mieux s'en rapporter aux conjectures les plus hasardeuses que de se rendre à nos raisonnements.

Le professeur Lordat dit au sujet du fameux B... : « Son humeur difficile, qui faisait le supplice de tous ceux qui le servaient, le rendait insupportable à lui-même. Il employait toutes les ressources de son esprit à se rendre malheureux. Un jour qu'il se plaignait de sa *chienne de vie,* M. L... lui rappela les raisons qu'il avait de bénir le sort : C'est vrai, répondit-il, mais mon caractère rend tout inutile. Avait-il une lettre à écrire, il n'avait plus de repos. Quand il la cachetait, si l'empreinte ne venait pas bien, il y en avait pour une demi-journée d'impatience. Pourra-t-on croire que lorsqu'il fit imprimer le discours du *génie d'Hippocrate,* il passa une nuit tout entière dans l'insomnie et le dépit, parce que, après le tirage de la première feuille, il s'aperçut que dans le premier E du mot GÉNIE du frontispice la barre supérieure horizontale était rompue. Ce qui le tourmentait le plus, c'était tout ce qu'il jugeait capable de porter atteinte à sa gloire. Il devint de plus en plus irritable, jaloux, défiant ; il s'occupait de tous les détails du ménage, etc.... »

Le père de Barthez s'était laissé mourir de faim à l'âge de 90 ans, à cause de la perte de sa seconde épouse ! (Falret, *Du suicide.*)

Les faits qui précèdent établissent que, sous l'influence d'un vice héréditaire, les facultés morales peuvent subir

telles modifications qui, sans constituer un état de folie déclarée, les altèrent d'une manière plus ou moins profonde, et doivent, certainement, être prises en sérieuse considération lorsqu'il s'agit de juger la *sanité* des pensées d'un individu, comme la *moralité* de ses actions. Pour être peu tranchés, les désordres de l'intelligence n'en sont pas moins réels et se réfléchissent fréquemment dans les actes de celui qui en est atteint. C'est du délire à un degré encore peu élevé, à peine sensible, mais enfin c'est toujours du délire. Et dès lors, quelque raisonnable, à une foule d'égards, que soit un individu, il est impossible de ne pas tenir compte de ce qu'il y a dans son organisation morale d'hétérogène qui imprime à sa conception intellectuelle, à ses passions affectives un cachet particulier, l'isole jusqu'à un certain point des autres hommes, en fait un être à part, le différencie réellement sous beaucoup de rapports.

§ 3.

Les termes de la proposition que nous venons de développer se renversent; et de même qu'un état de *folie réelle* peut ne se reproduire héréditairement que sous forme d'*excentricité,* ne se transmettre des ascendants aux descendants qu'avec des demi-teintes, si je puis ainsi parler, des tons plus ou moins radoucis, de même, un état de simple excentricité chez les parents, état qui ne va pas au delà de certaines bizarreries de caractère, de certaines singularités d'esprit, peut devenir, pour les enfants, l'origine d'un véritable délire.

A l'état de germe chez les premiers, le délire se développe et acquiert plus ou moins rapidement, chez les seconds, son *summum* d'intensité.

Cette proposition n'est que l'expression de faits journellement observés; la seule induction suffirait d'ailleurs pour en faire ressortir la vérité.

En effet, on admet généralement que des accidents névropathiques peu graves (en apparence du moins et au point de vue symptomatologique) peuvent constituer des causes héréditaires très-réelles d'une névrose bien plus terrible, de l'hystérie ou de l'épilepsie par exemple. Pourquoi n'en serait-il pas de même des névroses intellectuelles? Où est la différence? Les unes et les autres, à un titre égal, ne représentent-elles pas une lésion quelconque du dynamisme nerveux? ne sont-elles pas une émanation d'une diathèse nerveuse? Dès lors, pourquoi de simples bizarreries, de pures excentricités, véritables *tics* du moral, ne produiraient-ils pas des aberrations complètes de l'esprit, en passant par la filière héréditaire?

Comme on le voit, les faits dont il est ici question sont comme la contre-épreuve de ceux qui nous ont occupé précédemment. Les uns et les autres ont une même raison d'être : c'est-à-dire, que par la même raison qu'un aliéné procrée des individus excentriques, originaux, bizarres, les individus appartenant à cette dernière catégorie engendrent de véritables aliénés.

Folie, excentricité sont deux états *pathologiques* (je me sers à dessein de cette expression), ayant une commune origine.

Les faits dont nous parlons sont d'observation journalière : combien ne voit-on pas, en effet, de parents d'aliénés offrir les anomalies mentales sur lesquelles nous insistions dans le paragraphe précédent! Chez les uns, c'est une sensibilité nerveuse extrême, une grande impressionnabilité, un caractère irascible, violent, bizarre à l'excès; chez les autres, c'est une singulière mobilité dans les idées, comme

dans les affections, ou bien une ténacité de conception que rien ne peut distraire; chez tous, c'est quelque chose d'étrange, d'insolite, au point de vue moral, qui les distingue des autres hommes, attire sur eux l'attention souvent peu indulgente, ironique ou haineuse de ceux avec qui ils sont en rapport habituel. Que de fois, en apprenant qu'une personne de notre connaissance avait perdu l'esprit, n'a-t-on pas eu occasion de faire cette réflexion : Comment s'en étonner? Son père (ou tel autre membre de la famille) n'était-il pas d'une singularité d'esprit, d'une bizarrerie de caractère qui touchait à la folie?

Nous avons fait une remarque qui trouve naturellement ici sa place : les enfants de ceux qui se trouvent dans les conditions de santé physique et morale dont nous parlions dans les paragraphes précédents vivent peu, en général, et succombent de bonne heure à des affections cérébrales; la plupart périssent de convulsions dans les trois ou quatre premières années de leur vie, ou deviennent idiots ou imbéciles.

Les faits nombreux consignés dans quelques-uns de nos travaux démontrentla vérité denotre assertion. Sur **124** épileptiques, le fait s'est présenté *dix-huit* fois ! Les morts prématurées se rencontrent plus fréquemment encore dans les familles où se rencontre l'idiotie : *douze* fois sur 56 !

J'en citerai quelques exemples :

M..., dont la mère s'est suicidée, dont l'oncle (maternel) était adonné à tous les excès, dangereux par ses violences, etc., a eu six frères morts jeunes par suite de convulsions; une sœur a succombé, à l'âge de 6 ans, à une maladie de poitrine.

M... épileptique. Sa mère est morte phthisique. Un frère, huit sœurs, sont morts en bas âge.

V... Son père est mort dans une attaque d'épilepsie. — Oncle (paternel) mort d'un coup de sang. A eu sept frères ; tous sont morts : l'un à 22 ans, l'autre à 20, les cinq autres en bas âge.

V... Son père est mort d'un coup de sang. Un frère à moitié sourd. Sur dix-sept enfants qu'ils étaient, sept sont morts; le plus âgé n'avait pas 12 ans.

T... Grand-père mort paralysé de la langue et des bras. Mère morte phthisique à 39 ans. Un frère cadet a eu des humeurs froides. — Six autres frères sont morts en nourrice.

M... est fille d'un père qui avait des *attaques de nerfs*. Elle a eu onze enfants; dix sont morts au milieu des convulsions. Les trois derniers étaient fils d'un autre père que les huit premiers.

B... Sa mère passait pour folle. Une sœur scrofuleuse. Deux autres sœurs et quatre frères morts tout jeunes à la suite de convulsions. Elle a eu quatre enfants ; tous sont morts de convulsions, à huit jours, à quinze jours, deux mois et neuf mois (1).

Des faits analogues s'observent dans les familles d'aliénés.

Une circonstance particulière à ces morts prématurées, et qui leur est commune à toutes, sauf de rares exceptions, c'est que, dans beaucoup de cas, lorsque les convulsions ont manqué, il est difficile de se rendre compte des causes de la mort ; nous voulons dire qu'il est impossible de la rapporter à une lésion quelconque d'organe, bien évidente, bien déterminée. L'état pathologique semble affecter également tous les systèmes à la fois. Ses progrès sont lents, in-

(1) *De l'étiologie de l'épilepsie*, etc. (*Mémoires de l'Académie de médecine*, 1854).

sensibles, et ne se décèlent que par une sorte d'atonie générale, un dépérissement progressif, la pâleur, la flaccidité des chairs, etc.

Cependant, si l'on porte son attention du côté des centres nerveux, l'incertitude ne peut être de longue durée. Les fonctions du cerveau s'accomplissent mal; l'intelligence de l'enfant reste en arrière; ses membres inférieurs, malgré une apparence de force musculaire, sont débiles, le supportent à peine, et, cependant, sont dans une agitation continuelle. Généralement la conformation de la tête est plus ou moins défectueuse : ou bien elle est étroite, comme aplatie latéralement, le front déprimé, ou bien elle est ronde et d'une grosseur qui contraste avec le reste du corps... Ne sont-ce pas là autant d'indices certains d'un état morbide du système nerveux encéphalo-rachidien? Il est manifeste que la vitalité est altérée dans sa source; l'organisme tout entier doit s'en ressentir.

Ce qui, du reste, doit achever de lever tous les doutes concernant les rapports de causalité que nous tenons à établir entre le caractère, ou mieux la constitution morale des parents et la folie qui est le partage de leurs descendants, ce sont les nombreux points de contact, je dirais presque de parenté qui existent entre la raison des uns et la déraison des autres. Pour en citer un ou deux exemples entre beaucoup d'autres : je connais une personne qui a été toute sa vie, au suprême degré, ce qu'on appelle un homme à projets. Doué d'une intelligence au-dessus de l'ordinaire, d'une grande activité d'esprit,il s'est livré à une foule d'entreprises dont quelques-unes lui ont réussi, tandis que les autres ont fini par le ruiner, ou à peu près. Rien, cependant, n'a pu altérer son caractère enjoué, l'empêcher de voir tout en beau, comme aux meilleurs temps de sa vie, lui enlever son

indifférence à l'égard de l'adversité, ses goûts de luxe, de confortable et de bonne chère, etc.; d'un tempérament pléthorique, il est obligé de se faire saigner de temps à autre, étant sujet à des étourdissements. Son fils a été atteint de paralysie générale, avec prédominance d'idées ambitieuses. Les commencements du délire étaient restés inaperçus; des désirs immodérés, des prétentions exagérées, des projets insensés, en furent les premiers symptômes! — J'ai, dans mon service, à Bicêtre, un brave Alsacien qui, depuis trois ans, est plongé dans la plus profonde mélancolie; chaque jour, il s'attend à être mis à mort, en expiation de crimes dont on l'accuse. Son père, c'est lui qui nous l'apprend, était « le plus poltron des hommes. » D'un caractère sombre, ombrageux, défiant, il menait une vie très-retirée et ne s'était jamais lié avec personne. — Le grand-père est mort fou!

CHAPITRE II

§ 1er.

LA MODIFICATION DES FACULTÉS MENTALES SE LIE ENCORE A DES CONDITIONS PATHOLOGIQUES PROPRES A LA CONSTITUTION, A L'IDIOSYNCRASIE DE L'INDIVIDU.

A. — État névropathique général.
B. — Constitution hypochondriaque.
C. — Constitution paralytique.

Il ressort des considérations auxquelles nous nous sommes livré dans la section précédente, que les individus nés avec des prédispositions héréditaires aux affections qui intéressent le système nerveux en général, se trouvent, au point de vue du dynamisme mental, dans des conditions tout à fait exceptionnelles; qu'il est impossible de ne pas tenir compte de l'état mental ou nerveux des parents, lorsqu'il s'agit d'apprécier celui de leurs descendants.

Avant d'examiner jusqu'où s'étend l'influence de l'hérédité, de préciser l'état mental, ou plutôt les états moraux et intellectuels qui en découlent comme autant d'individualités psychologiques exceptionnelles, et, pour ainsi dire, bâtardes (la maladie et la santé ne sont-elles pas, en effet, pour une part égale dans leur production?), nous devons faire connaître quelles autres conditions particulières de l'organisme, propres à l'individu et non plus transmises par

les parents, peuvent donner lieu à des conséquences analogues.

Dans la transmission héréditaire, la cause modificatrice des facultés, tout en imprimant profondément son cachet, reste voilée; elle a son origine en dehors de l'individu qui subit son influence. Cela explique peut-être pourquoi elle a été jusqu'à présent méconnue, pourquoi elle n'a pas même été soupçonnée, quelque manifeste que fût son action, au moins dans certains cas.

Il n'en est pas de même de l'ordre de causes dont nous avons présentement à démontrer l'influence sur la constitution morale; car ces causes, ces agents modificateurs sont propres à l'individu, tiennent à son organisation particulière, constituent ce qu'on appelle son idiosyncrasie.

Ce n'est pas à dire pour cela, cependant, que l'on ait mieux apprécié leur influence sur la nature du moral. Pas plus que dans les circonstances dont il a été question dans la première partie de ce travail, on n'a songé à leur demander compte de la tournure d'esprit, des formes particulières, des qualités à part, exceptionnelles, qui distinguent certaines intelligences.

Les conditions organiques dont nous voulons parler, on le pressent du reste, sont d'ordre pathologique. Elles se montrent fréquemment avec les conditions d'hérédité; mais elles se rencontrent également seules; et c'est à elles seules, par conséquent, qu'il faut s'adresser pour avoir l'explication de certaines anomalies intellectuelles.

A... A ces conditions se rattachent tous les phénomènes pathologiques qui révèlent un état spécial, un mode d'être particulier du système nerveux, en général. Ce sont les mêmes phénomènes que nous avons compris déjà parmi les prédispositions héréditaires.

Avec M. le docteur Gaussail, nous adoptons sur l'état nerveux la doctrine pathologique développée par M. Cerise dans son ouvrage sur les *fonctions et les maladies nerveuses*.

« Il existe, dit M. Gaussail, 1° une disposition particulière de l'organisme, caractérisée par l'*impossibilité* dans laquelle se trouve l'*appareil innervateur de recevoir sans trouble l'action des causes excitantes,* extérieures ou intérieures.

« 2° Cette disposition, qu'il convient de désigner sous le nom de *surexcitabilité* nerveuse, est originelle ou acquise; dans un cas comme dans l'autre, elle se trouve liée *au défaut d'harmonie dans les rapports préétablis* qui doivent exister *entre l'élément nerveux et l'élément artériel,* pour former la condition constante et invariable de l'excitabilité physiologique.

« 3° Ce défaut d'harmonie ne pouvant dépendre que d'une *activité défectueuse ou prédominante de l'un ou de l'autre des éléments constitutifs* de l'excitabilité normale, la surexcitabilité nerveuse ne peut, par suite, se présenter que sous quatre formes principales, c'est-à-dire que, suivant la modification organique de laquelle elle dépend, elle sera hyponévrique ou hypernévrique, hypohémique ou hypérhémique.

« 4° Mise en jeu par ces influences physiques ou morales, la surexcitabilité nerveuse a pour résultat constant et immédiat la surexcitation.

« 5° La surexcitation nerveuse s'annonce, tantôt par une simple exaltation de la sensibilité normale, tantôt par des phénomènes morbides, variables dans leur forme et leur intensité (1). »

On sait par quelle variété infinie de formes se traduisent

(1) *De l'influence de l'hérédité sur la production de la surexcitation nerveuse*, par Gaussail, Paris, 1845.

les lésions des appareils nerveux. Nous entendons parler également de celles qui intéressent exclusivement la sensibilité (toutes les névralgies généralement), de celles caractérisées surtout par des désordres de la motilité (convulsions, chorée, tremblement, etc.), des névroses dites complexes (éclampsie, épilepsie, catalepsie, cauchemar, etc.); enfin des névroses spéciales à certains organes (hystérie, palpitations nerveuses du cœur, aphonie nerveuse, etc.); depuis les symptômes les moins graves, les plus fugitifs de ces diverses affections jusqu'aux plus intenses.

L'état nerveux se révèle souvent par des phénomènes auxquels on n'attache guère plus d'importance, au point de vue physiologique, qu'on n'en attache aux simples inégalités de caractère, au point de vue de la santé morale.

Nous rangeons ces phénomènes dans deux catégories :

Dans la première, nous comprenons ceux qu'on a coutume de désigner sous le nom de *tics,* de grimaces (parce que, le plus ordinairement, ils siégent dans la face). Ce sont de légers mouvements convulsifs des différents muscles de cette partie, des paupières, des lèvres, etc. On leur donne généralement le nom de mouvements choréïques, lorsqu'ils ont plus d'étendue. Le bégaiement, certains vices de prononciation appartiennent à cet ordre de phénomènes.

Ceux que nous rangeons dans la deuxième catégorie sont plutôt désignés sous le nom de *manies,* et on les met généralement sur le compte de la distraction, des préoccupations, de la contention d'esprit, inséparables des travaux intellectuels.

Il ne s'agit plus, comme dans le cas précédent, de mouvements convulsifs, partiels, limités à tels ou tels muscles, à telle ou telle partie du corps; ce sont des mouvements coordonnés, des actes véritables dans lesquels la volonté

libre semble intervenir, et auxquels, en réalité, elle ne participe guère plus qu'à ceux des aliénés. Ces mouvements se produisent de mille manières différentes; chaque individu a, pour ainsi dire, sa manie particulière : celui-ci a l'habitude d'ôter et de remettre ses souliers, à chaque instant, partout où il se trouve; celui-là tient sans cesse à la main un ruban qu'il agite en tout sens, quel que soit son genre d'occupation, etc.; il n'est personne qui ne puisse citer quelque fait de ce genre.

Qu'on y prenne garde : les phénomènes que nous venons de rappeler ne se montrent guère que chez deux classes d'individus :

1° Chez les individus atteints de névroses graves, les épileptiques principalement, et les enfants idiots ou seulement arriérés ;

2° Chez les hommes doués de facultés intellectuelles plus ou moins éminentes.

On les rencontre également et non moins fréquemment chez les parents d'aliénés.

Dans la question qui nous occupe, nous attachons donc une importance presque égale aux diverses névroses, sans tenir compte du plus ou moins de gravité des symptômes. Leur influence sur le moral paraît dépendre à peu près exclusivement de leur nature intrinsèque et n'est point en rapport avec leur degré d'intensité.

L'expérience ne légitime pas seule notre manière de voir, qui se fonde encore sur les observations suivantes :

1° Les névroses ont des rapports étroits avec l'espèce d'organisation mentale qui a fait l'objet de nos réflexions dans le chapitre précédent. Elles doivent être envisagées comme un des faits pathologiques par lesquels se traduit un état spécial du système nerveux, lequel, s'il n'implique pas né-

cessairement, du moins rend très-probable une modification plus ou moins profonde des facultés intellectuelles, l'existence d'une organisation morale particulière, par la raison que nous avons déjà indiquée qu'une espèce de solidarité pathologique relie entre eux tous les modes fonctionnels de ce système.

2° En vertu de ce que les anciens auteurs appelaient une métastase, un déplacement du principe morbide, et que les modernes désignent sous le nom d'action sympathique, les névroses peuvent se transformer en accidents purement moraux, ainsi que cela arrive si fréquemment par voie d'hérédité.

3° Par leur nature, par la répétition des accès, par leur durée, ils peuvent modifier profondément, désorganiser même complétement les facultés mentales.

En résumé, les troubles nerveux, à quelque ordre qu'ils appartiennent, sous quelque forme symptomatique qu'ils nous apparaissent, en y comprenant les plus simples comme les plus complexes, entraînent, pour le dynamisme mental des individus chez lesquels on les observe, les mêmes conséquences que la prédisposition héréditaire, c'est-à-dire le désordre des facultés (folie proprement dite), la bizarrerie, l'excentricité des esprits et des caractères, défauts que l'on voit s'allier, le plus souvent, à un remarquable développement de l'intelligence, en particulier des facultés qui, par leur nature, semblent tenir de plus près à l'organisation, de la mémoire, des passions affectives.

J'ajouterai ici une réflexion qui complétera ce que j'ai eu occasion de dire déjà à ce sujet.

Suivant que l'influence héréditaire ou idiosyncrasique se fera sentir plus particulièrement sur tel ou tel ordre d'activité mentale, sur les facultés affectives ou bien sur l'intelli-

gence proprement dite, on conçoit que des phénomènes moraux d'ordre différent devront se produire.

Là est l'explication de ces tempéraments qui, sous le double point de vue que nous venons de signaler, offrent de si remarquables contrastes : suractivité, énergie extraordinaire des passions affectives d'une part; de l'autre, médiocrité, faiblesse intellectuelle, *et vice versâ*. On rencontre des individus qui, à une médiocrité d'esprit réelle, tout au plus à une valeur intellectuelle très-modérée, joignent des désirs insatiables, une ambition que rien ne satisfait, une opinion exagérée d'eux-mêmes; actifs, remuants, résolus *d'arriver* (c'est le mot consacré), *per fas et nefas*. La violence de leurs désirs les rend souvent injustes; toujours sur le qui-vive, ils prennent ombrage de tout et de tous, de leurs amis et de leurs ennemis, lesquels, à leurs yeux, ne diffèrent que par la manière dont ils travaillent à leur nuire, dans l'ombre, sous le masque du dévouement et de l'affection, ou bien ostensiblement et au grand jour.

C'est l'opposé de ce que nous venons de dire qui a lieu, lorsque l'énergie vitale semble s'être retirée des passions affectives pour se porter tout entière sur l'intelligence. On voit alors, non sans étonnement, des individus que leurs talents, leurs travaux recommandent à plus d'un titre, rester dans une injuste obscurité, et, comme on dit encore, n'arriver à rien. Ce n'est pas qu'ils méprisent la fortune ou les honneurs, mais pour les conquérir il leur faudrait plus d'ardeur dans leurs désirs, plus de ténacité dans la volonté, plus de défiance et moins d'abandon avec leurs compétiteurs, moins de modestie souvent et plus d'assurance, de foi en eux-mêmes.

B... Au nombre des conditions organiques dont l'influence sur le dynamisme intellectuel est des plus évidentes,

se rangent ces anomalies nerveuses si variées que l'on désigne sous la dénomination collective d'*hypochondrie*. Prises isolément ou par groupes plus ou moins nombreux, elles ont la même valeur significative, quant à l'état mental particulier dont elles révèlent l'existence.

Je n'ai point à m'occuper ici de l'étiologie de l'hypochondrie. Il me suffit de rappeler ce fait sur lequel nul conteste ne saurait s'élever : à savoir que chez les hypochondriaques, soit primitivement, soit consécutivement, par cause essentielle ou par cause sympathique, l'organe nerveux intellectuel est plus ou moins profondément atteint.

A nos yeux, le cerveau est, spécialement et avant tout, l'organe souffrant; ou bien on n'a point affaire à un véritable état d'hypochondrie, mais à tel ou tel état morbide déterminé par la lésion de tel organe, de l'estomac, le plus ordinairement.

Depuis les impressions les plus légères, les plus fugaces, les simples modifications de la sensibilité générale jusqu'aux sensations les plus douloureuses, à la tête, au centre épigastrique, ou dans toute autre partie de l'organisme (sensations *réelles*, selon nous, et qu'on ne traite d'*imaginaires* que parce que, ne les ayant pas éprouvées soi-même, on ne les comprend pas, on est hors d'état de les comprendre) ; depuis les simples doutes, les craintes passagères jusqu'aux convictions délirantes les plus arrêtées, avec une valeur différente, ces phénomènes propres à l'hypochondrie sont les indices d'un état de surexcitation, d'un état morbide quelconque du système nerveux.

Par la disposition nerveuse qui lui est particulière, l'hypochondriaque tient le premier rang parmi les individus dont l'organisation intellectuelle se trouve dans un état exceptionnel. Je n'entends parler, bien entendu, que de cette

classe d'hypochondriaques *raisonnables*, chez lesquels le mal ne se révèle encore que par de douteuses lueurs des lésions, de la sensibilité trop peu intenses pour faire du malade un véritable aliéné. La nature des sensations vraies et fausses qui les assiégent imprime à leurs idées, à leurs instincts, à leurs affections, une direction spéciale trop connue, trop bien décrite par les auteurs pour que j'en retrace le tableau.

Mais il est un point sur lequel je veux insister, parce qu'il a un rapport direct avec l'idée dominante de ce mémoire; les hypochondriaques sont loin d'être rares parmi les hommes d'un génie véritable ; et si nous voulons rappeler nos souvenirs, jeter les yeux autour de nous, nous pourrons nous assurer que la plupart de ceux dont l'existence nous est connue se distinguent par des facultés intellectuelles éminentes dans quelques cas, souvent, sinon toujours, plus ou moins remarquables. Sous la pression des préoccupations relatives à leur santé, de leurs souffrances, enfin par une disposition particulière de leur organisation, leur esprit s'adresse de préférence aux sujets qui peuvent leur fournir l'occasion d'exhaler leurs peines, d'exprimer leur mauvaise humeur ; ils ont une remarquable tendance à tout exagérer, ainsi qu'ils font pour ce qui concerne leur santé ; indulgents pour eux-mêmes, ils se complaisent à disséquer les défauts d'autrui; le plus mauvais côté de la nature humaine captive seul leur attention, est l'objet de prédilection de leurs études.

Il est des exceptions cependant, et pour s'exercer en dehors du cercle de leurs idées mélancoliques, l'esprit des hypochondriaques ne fait pas preuve de moins d'énergie ; comme toujours, il est plein de spontanéité, enclin aux recherches, aux découvertes, fécond en idées neuves, sou-

vent enfin, marqué au même coin de bizarrerie et d'originalité que les intelligences exceptionnelles dont il a été question précédemment.

C... *Constitution paralytique.* — On s'est beaucoup occupé, depuis vingt-cinq ans, de la maladie connue sous le nom de *paralysie générale* des aliénés. L'état mental des individus qui en sont atteints n'a pas moins fixé l'attention que les lésions d'organes; on a été frappé surtout de la spécialité des désordres intellectuels.

Les caractères principaux du délire des paralytiques sont suffisamment connus ; ils peuvent se résumer en un état de béatitude, de bonheur idéal qui s'épanche sur tout, ennoblit tout, donne du charme aux choses les plus insignifiantes, du prix à ce qui n'a aucune valeur, adoucit, ou même fait taire, jusqu'à un certain point, des souffrances trop réelles; en un sentiment de puissance physique et intellectuelle qui, élevant leur audace au niveau de leur ambition, leur fait concevoir les projets les plus gigantesques, projets, du reste, aussi facilement abandonnés que conçus; transforme leurs désirs, les rêves de leur imagination en convictions délirantes.

En adoucissant les traits, en effaçant quelques lignes heurtées que le mal seul met en relief, qui ne reconnaîtra dans l'ébauche que je viens de tracer d'une classe de malades dont le nombre semble s'accroître chaque jour dans les asiles; qui ne reconnaîtra, dis-je, certains personnages que chacun de nous a pu rencontrer dans le monde, que l'on n'est pas moins porté à admirer qu'à tourner en ridicule, en faisant ainsi la part de leurs qualités et de leurs défauts, de la hardiesse, de la sagacité de leurs conceptions, de leur merveilleux esprit d'invention et de la confiance incroyable, téméraire avec laquelle ils se jettent dans

les entreprises les plus audacieuses, toujours sûrs d'eux-mêmes, toujours assurés du succès?

Eh bien ! ce sont là, qu'on me permette cette expression, des *paralytiques* en miniature; il n'y a de différence que de moins à plus entre eux et les véritables aliénés dont nous parlions tout à l'heure. Qu'on étudie à fond l'organisation, la constitution particulière de ces hommes, leur état de santé habituel, les affections auxquelles ils sont particulièrement sujets, leurs habitudes, les conditions hygiéniques dans lesquelles ils vivent, etc.; avant tout, que l'on remonte aux sources physiologique et pathologique de leur constitution dans l'état sain et dans l'état maladif; qu'on interroge l'hérédité, et l'on peut être sûr que, dans la très-grande majorité des cas, on rencontrera les prédispositions les mieux établies à l'aliénation mentale, à cet état de surexcitation des facultés psycho-cérébrales, que nous avons déjà signalé plusieurs fois.

Est-ce à dire que tous les individus dont les facultés mentales sont pour ainsi dire, plus ou moins marquées du sceau de la paralysie générale, sont, ou condamnés à devenir tôt ou tard aliénés, ou même le sont déjà à un certain degré?

A ces questions l'expérience répond : sans doute, ces individus ne sauraient être considérés comme aliénés; mais nous soutenons qu'on s'écarterait peu de la vérité en admettant que leurs facultés sont plus ou moins profondément modifiées par la maladie dont ils reproduisent les symptômes.

Rappelons ici une vérité bien connue : un mal quelconque ne se manifeste pas toujours, nécessairement, de la même manière; il y a des degrés, des nuances; il n'est pas, à son début ce qu'il se montrera à l'apogée de son développement; or les symptômes, les phénomènes par lesquels il se révèle

lorsqu'il ne fait que de naître, peuvent durer plus ou moins longtemps, rester même stationnaires toute la vie.

Rappelons encore que la plupart des individus atteints de folie paralytique ont, plus ou moins de temps avant l'explosion du délire vrai, au physique et au moral, offert les particularités que nous signalions tout à l'heure. Telles étaient les dispositions de leur esprit, que pour peindre leur délire il suffit de forcer les traits, d'exagérer un peu leurs opinions, leurs idées d'autrefois, les instincts, les penchants, les goûts qu'on leur connaissait auparavant.

Les inductions de l'expérience tendent à établir que, dans bien des cas, une activité d'esprit peu ordinaire, une facilité peu commune pour les travaux intellectuels, une singulière aptitude aux affaires qui pour être menées à bien exigent une grande perspicacité, une conception rapide et sûre, une confiance en soi-même presque illimitée, etc., décèlent une organisation cérébrale en quelque sorte frappée au coin de la paralysie générale.

Il est certain que parmi les individus atteints de cette maladie, on rencontre fréquemment des hommes qui, dans toutes les positions, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevées, s'étaient distingués de leurs semblables par leur intelligence; des industriels, des négociants qui, par une activité infatigable, un travail incessant, par une lutte continuelle contre les événements, etc., sont venus à bout des plus audacieuses entreprises, des spéculations les plus hardies; ou bien de simples ouvriers dont l'habileté, le talent étaient un sujet d'émulation pour leurs camarades, ainsi qu'en font foi les renseignements qui nous viennent des parents, des amis des malades que l'on conduit dans les hospices.

CHAPITRE III

RÉSULTATS, QUANT AUX FACULTÉS MORALES, DE L'ACTION DE L'HÉRÉDITÉ ET DE L'IDIOSYNCRASIE NERVEUSE. DE L'ÉTAT MIXTE EN GÉNÉRAL.

Ainsi que nous l'avons dit au début de ce travail, l'intelligence éprouve, parfois, des modifications dont la nature est telle, que l'on est forcé de porter sur les individus chez lesquels on les observe, un jugement contradictoire, de rendre hommage à leur capacité, disons plus, à leur génie, sans cependant pouvoir se défendre de la conviction que l'on a affaire, à certains égards du moins, à des esprits non pas seulement bizarres, excentriques, mais positivement dérangés.

Nous pourrions justement appliquer à ces individus ces paroles d'un auteur anglais : « *They are certainly cracked; but the crack let in light.* »

En pathologie générale, suivant la remarque qui en a été faite par le savant bibliothécaire de l'Institut, M. le docteur Daremberg..., « les limites de l'acte morbide et de l'acte physiologique ne sont pas toujours faciles à marquer... Toutes les recherches de M. C. Bernard tendent à démontrer qu'il n'y a pas, à proprement parler, de différence radicale entre une vie saine et une vie malade; qu'il existe un lien nécessaire entre les phénomènes de la santé et ceux de la maladie; enfin que ces derniers ne constituent pas un do-

maine à part où agissent d'autres forces et des propriétés toutes nouvelles. » (*Débats* du 21 avril 1857.)

Ces judicieuses remarques sont particulièrement applicables aux lésions de l'intelligence.

On se persuade, généralement, qu'entre la folie et la raison il existe une ligne de démarcation bien tranchée; que, de ces deux termes l'un exclut nécessairement l'autre.

Cela est vrai si l'on entend parler de la folie proprement dite, de la folie déclarée. Car alors, qu'il y ait ou non appréciation par le sens intime des perversions de l'esprit, les actes intellectuels, soit d'une manière générale, soit dans certaines limites, par l'absence de spontanéité et de libre arbitre, sont frappés d'un vice radical. Dans ce cas nul doute possible : on est fou, ou on ne l'est pas.

Mais la question est bien autrement difficile à résoudre, lorsqu'on se trouve en présence de ces modifications particulières de l'intelligence dont nous parlions tout à l'heure, et qui apparaissent comme un mélange de folie et de raison, une sorte d'*état mixte* qui est comme la résultante des conditions psychologiques propres à ces deux modes d'être des fonctions intellectuelles.

Ces modifications, pour être convenablement appréciées, doivent être envisagées suivant qu'elles portent :

1° Sur l'intelligence proprement dite;

2° Sur les facultés affectives.

Les premières nous occuperont d'abord.

Je dois, au préalable, faire quelques réflexions concernant certains états pathologiques que d'apparentes analogies pourraient faire confondre avec celui que nous avons exclusivement en vue.

Les cas dans lesquels les aliénistes s'accordent générale-

ment à reconnaître une sorte de mélange de folie et de raison sont les suivants :

1° L'individu, tout en délirant dans ses actes comme dans ses pensées, dans ses sensations, a la conscience de son délire, il apprécie le désordre de son esprit et lutte en vain contre de funestes entraînements. Ce genre de folie est fréquent, comme chacun sait ; j'ai eu occasion d'en traiter fort longuement dans un travail publié il y a trois ans ; il a son type dans la folie artificielle provoquée par l'extrait de chanvre indien.

2° L'individu, en dehors de certaines idées, d'une idée-mère, pour ainsi dire, à laquelle, en vertu des lois mêmes de l'organisme intellectuel, une ou plusieurs séries d'autres idées viennent se rattacher, en dehors, dis-je, de ces idées, l'individu est absolument et parfaitement raisonnable : c'est le *monomaniaque* proprement dit.

Ces deux états pathologiques diffèrent essentiellement de celui que nous avons en vue, en ce qu'on ne peut dire qu'il y ait, à proprement parler, fusion de l'état sain et de l'état anormal ; il n'existe, en réalité, qu'une sorte de coexistence, de juxta-position du délire et de la raison ; ici, ce qui est de la folie et ce qui est de la raison est absolument distinct, bien que réuni dans le même individu.

C'est ainsi par exemple, que, dans le premier cas, on observe une sorte de dédoublement de la personnalité humaine. En même temps que l'individu déraisonne, une foule de pensées plus ou moins incohérentes se présentent à son esprit, qu'il les exprime par la parole, qu'il est entraîné à des actes extravagants, ou bien qu'il se sent dominé par des convictions erronées, par de vaines terreurs, etc. ; il a conscience des désordres de son esprit ; il s'efforce de relier ses idées, de les mettre en ordre, de contenir leur mobilité dés-

ordonnée. Évidemment, il y a ici deux êtres distincts dans le même individu, l'*homo duplex* se retrouve tout entier, l'unité du *moi* est détruite (1), ce qui exclut toute idée de fusion (2).

(1) *Paraît* être détruite, devrions-nous dire, pour parler plus philosophiquement, car elle ne saurait l'être et ne l'est pas en réalité ; bien que, trompé par les apparences, dans l'impossibilité de se rendre compte du phénomène d'après les idées reçues en psychologie morbide, on ait admis le contraire.

(2) C'est encore là un de ces états de l'âme qui ont soulevé le plus d'objections et rencontré le plus d'incrédulité ; et pourtant, quand on y regarde de près, il ne diffère qu'en apparence et dans la forme seulement des autres genres de délire. Nous disions dans un mémoire sur la *folie raisonnante :* « Dans le cas où la conscience sanctionne des perceptions, des jugements en opposition avec la raison générale ou commune, il y a folie absolue ; dans celui où elle les désapprouve, il y a tout à la fois folie et raison, *manie sans délire*. Que l'on se rende bien compte de ce que l'on doit entendre par percevoir, juger et avoir conscience, et l'on admettra sans peine, qu'il puisse exister un désordre partiel de l'esprit livré, d'une part, à des actes irraisonnables, d'une autre jugeant des mêmes actes, et s'unissant à l'autorité générale pour les condamner. Lorsque le délire subjugue les passions affectives, il arrive que le malade est entraîné invinciblement à des actions qui lui répugnent ; dans ce cas, le *moi* qui seul *veut*, ayant été *déterminé* à agir, il faut conclure que puisqu'il y a eu action, il y a eu réellement folie, dans toute la rigueur du mot, toute action étant le résultat nécessaire d'un mouvement de la *volonté*. Le délire a pu n'avoir que la durée de l'éclair, ne fût-ce que pendant le temps rigoureusement nécessaire pour prononcer, mentalement, je *veux*. Les fous raisonnants cédant à une impulsion maladive, et agissant sous son influence, doivent donc être assimilés à tous les autres aliénés. Ils cessent d'être maîtres d'eux-mêmes ; ils ne sont plus que les instruments passifs du pouvoir inconnu auquel ils ont résisté pendant un temps plus ou moins long, mais qui a fini par les dominer d'une manière absolue. Le fou raisonnant qui diffère des autres hommes en ce que son esprit, son *moi* est sous le coup d'idées, d'impressions maaldives, d'une puissance d'entraînement irrésistible, s'en rapproche sous ce rapport, qu'il juge ces idées, ces impressions à la manière commune, et peut leur opposer une certaine résistance ; il perd tout point de similitude aussitôt qu'il est devenu incapable de cette résistance.

Cette manière d'envisager le sujet qui nous occupe en aplanit merveilleusement les difficultés. Tout se réduit à une question de folie ordinaire, et ce qui, au premier abord, semble devoir spécialement exciter notre surprise, la *conscience* que conserve le malade de son délire, n'est, au fond,

Quant au second cas, la distinction des deux individualités est encore bien plus nettement accusée. En effet, il est incontestable qu'en dehors du cercle de ses idées délirantes, le monomaniaque conserve toute sa lucidité, tout son bon

que d'un intérêt secondaire. En effet, il n'est pas un seul genre de vésanie dans lequel ce phénomène ne s'observe fréquemment au début, dans le cours ou au déclin de la maladie. Un grand nombre d'aliénés ont pu prévoir l'invasion de leur maladie, en suivre les progrès. Ils ont été avertis par un dérangement appréciable pour eux seuls, dans leurs facultés intellectuelles et affectives, une lenteur de conception, une incertitude de jugement inouïes; l'exagération de leur sensibilité, des craintes vagues et sans fondement, une grande défiance d'eux-mêmes, etc. Assaillie, pressée de toute part, la raison semble disputer le terrain pied à pied ; les idées bizarres, sous la forme de simples doutes, reviennent à la charge, s'environnent de nouvelles pensées; bientôt transformées en vérités incontestables, elles dominent l'entendement dont elles font servir la dialectique à la défense des principes absurdes qu'elles lui ont imposés. En outre, bien avant que l'affection ne fût complétement jugée, les malades ont eu souvent des éclairs de raison ; ils ont senti renaître peu à peu leurs rapports avec le monde extérieur....., etc., etc.

Cependant en nous attachant à cette manière de voir, n'avons-nous point à nous reprocher d'écouter trop le désir, bien naturel au reste, de nous rendre compte des *pourquoi* du fait soumis à notre observation? Notre amour-propre ne compose-t-il pas avec l'erreur?... Consultons les individus atteints de folie raisonnante. La plupart affirment conserver, à toutes les phases de l'accès de délire, la conscience parfaite de leur état. Un de ces malades, porté au suicide, et qui avait été entraîné à des tentatives heureusement vaines, m'a assuré que sa lucidité ne l'avait point abandonné au moment même où, cédant à ses impulsions, il se frappait d'un couteau. « J'avais été averti à temps, me disait-il, je sentais à des *bouffées de chaleur* qui me montaient vers la tête, à une sorte d'exaltation morale, que mes *mauvaises idées* ne tarderaient pas à me prendre. Je les combattis d'abord avec quelque succès, mais la vue d'un couteau dont je ne pouvais faire usage, accrut tout à coup leur énergie à un tel point, *que je ne me sentis plus du tout la force de résister.* » Il y a loin de ce langage à celui que me tenait, tout récemment, un mélancolique convalescent, en me parlant d'une tentative de suicide à laquelle il avait succombé. « ... Ce fut alors que je pus me procurer la *jouissance épouvantable* de me couper la gorge. » Nous relaterons bientôt plusieurs faits analogues, propres à nous convaincre que toujours, et alors même qu'ils étaient entraînés, qu'ils mettaient, pour ainsi dire, la main à l'œuvre, quelques fous raisonnants conservaient le jugement le plus sain, la lucidité la plus complète.

sens; impossible d'assigner, sous ce rapport, la moindre différence entre lui et les individus réputés sains d'esprit. Le monomaniaque présente donc, en réalité, un ensemble de folie et de raison; ses facultés s'exercent dans deux sphères séparées : dans l'une, il est fou; dans l'autre, il est raisonnable.

PREMIÈRE SECTION

ÉTAT MIXTE AU POINT DE VUE INTELLECTUEL.

Essayons, maintenant, de donner une idée générale de l'état mental particulier dont nous nous occupons. Faisons d'abord une remarque : c'est qu'il y a là un de ces faits de psychologie qu'il est facile de constater, mais difficile de faire comprendre, et par conséquent de bien décrire.

Il reste peu de chose à dire sur la distinction des divers pouvoirs intellectuels; mais si tous les modes d'action, de l'esprit ont été scrupuleusement analysés, personne n'a mesuré l'étendue des limites dans lesquelles l'esprit peut, en quelque sorte, se mouvoir et agir; personne n'a compté les formes innombrables que peut revêtir l'activité mentale, les idiosyncrasies infinies de l'homme moral. Quelles modifications profondes ou superficielles, toujours variées à l'infini, l'esprit humain peut-il éprouver avant de franchir les bornes assignées à son action normale, sans entrer dans une sphère d'activité toute nouvelle, celle de la vie intérieure, de l'état de rêve ou de délire? Qui le sait? Qui, même, s'est jamais sérieusement occupé de le savoir?

Toujours est-il que, sous l'influence d'une foule de circonstances, de conditions physiques ou morales, de prédispositions héréditaires, la constitution intellectuelle peut être

modifiée de telle manière qu'elle porte une empreinte également claire et profonde du délire et de la raison. Il n'est plus question ici, comme dans les cas précédents, d'un mélange, sans fusion réelle de pensées raisonnables et de pensées déraisonnables, mais d'une manière particulière de sentir, pouvoir, imaginer, juger, etc., qui, sans être positivement celle d'un aliéné, n'est pas, à meilleur titre, celle d'un individu sain d'esprit. C'est le croisement des races, transporté dans l'ordre moral. Il s'agit d'une classe d'êtres à part, véritables *métis* intellectuels qui tiennent également du fou et de l'homme raisonnable, ou bien de l'un et de l'autre à des degrés divers.

Nous avons passé en revue les diverses circonstances qui peuvent influencer l'exercice des facultés morales, imprimer à ces facultés un cachet particulier qui, sans effacer le caractère normal, leur donne plus ou moins de ressemblance avec celles des aliénés.

L'hérédité a fixé d'abord notre attention : nous avons vu de combien de manières, par quelles voies, directes ou indirectes, elle pouvait atteindre le dynamisme mental, exercer sur les fonctions de l'intelligence une influence qui, pour avoir été méconnue jusqu'ici, et être, en quelque sorte, enveloppée de mystère, n'en est pas moins réelle, et, dans certains cas, active et prépondérante.

L'influence exercée par un état spécial du système nerveux, n'a pas la même puissance, s'observe moins communément, mais est tout aussi incontestable.

Des considérations auxquelles nous nous sommes livré, il est permis de conclure qu'il existe une classe d'êtres à part, qui ne saurait être confondue ni avec celle des hommes jouissant de toute leur raison, ni avec celle des aliénés proprement dits.

C'est une classe intermédiaire.

Cette classe a sa raison d'être dans les lois d'hérédité et dans les dispositions organiques particulières que nous avons fait connaître.

Certaines intelligences peuvent être regardées comme une sorte de mélange, un composé réel (et non fictif, métaphorique), de folie et de raison, d'idées fausses, délirantes, et de pensées vraies, marquées même de l'empreinte du génie.

Pourquoi ces intelligences ont-elles été méconnues jusqu'ici ? Parce qu'on n'a pas apprécié l'action cérébrale comme elle devait l'être; parce qu'on n'a envisagé que les deux points extrêmes de raison absolue et de délire.

On a méconnu l'état intermédiaire ou mitoyen, parce qu'on le regardait comme une impossibilité, *quia absurdum.*

Qu'on ne me reproche pas d'agrandir trop la sphère morbide de l'action intellectuelle au détriment de la sphère normale. Je pourrais retourner l'argument et me plaindre, à mon tour, de ce que l'on fait beaucoup trop petite la part de l'état morbide et trop grande celle de l'état sain (1).

(1) Dans ces derniers temps, l'étude des maladies mentales a occupé vivement les esprits. Au fur et à mesure que la science a progressé, de nouveaux points de vue se sont offerts, de nouveaux aperçus ont surgi, ainsi qu'il arrive pour toutes les branches du savoir humain.

Comme toutes les autres, cependant, la science qui a pour objet les maladies de l'esprit, a ses limites.

Ces limites ont-elles été dépassées ? N'a-t-on pas compris dans le cercle des troubles de l'esprit certains phénomènes ou faits psychologiques qui devaient en être exclus ?

C'est ce que je ne nie pas, au moins d'une manière absolue, tout en déclarant qu'à mon sens, cette faute a été rarement commise.

Mais le reproche qui a été adressé, d'une manière générale, aux médecins d'aliénés de voir des fous partout, est-il fondé ?

On s'est gravement mépris à cet égard ; on n'a pas vu qu'on s'en prenait aux progrès mêmes de la science; que c'était les frapper tous d'une com-

La nature, elle, ne connaît pas ces distinctions ; ici, non plus qu'ailleurs, *non facit saltus*, les nuances par lesquelles

mune et injuste condamnation que de les accueillir par cette ridicule exagération.

A ce compte, il faudrait reculer jusqu'au temps où, pour être déclaré aliéné, il fallait donner des marques de fureur, se livrer à des actes d'extravagance que les chaînes et les coups pouvaient seuls réprimer. Il faudrait admirer la profonde sagesse de ces populations à demi barbares, pour lesquelles l'*insensé* est un individu que la Divinité a pris sous sa protection particulière, et qu'elle se plaît à combler de toute sorte de faveurs, celle du sens commun exceptée.

On veut bien passer condamnation sur certains points ; on ne fait pas difficulté de reconnaître que, pendant des siècles, on a regardé comme parfaitement sains d'esprit une foule d'individus, qui, en réalité, n'étaient que des hallucinés, de malheureux monomaniaques que des convulsions délirantes, des impulsions irrésistibles ont fait condamner au bûcher ou à la corde, comme sorciers ou comme homicides.

Mais on oublie, sans doute, ou mieux on ignore que ces mêmes fous, ou ces mêmes individus reconnus tels aujourd'hui, naguère encore étaient jugés d'une manière toute différente, que magistrats, médecins même, les regardaient comme parfaitement raisonnables, les rendaient responsables de leurs actions ; on ignore qu'aujourd'hui même encore, de véritables aliénés, de pauvres *fous*, tout aussi dignes de ce nom que ceux dont nous parlions tout à l'heure, paient de leur vie ou de leur liberté l'ignorance des hommes !

On se récrie à propos de telle ou telle autre catégorie de malades ; pour quel motif ? Sans doute parce qu'ils sont les derniers venus dans la science, *quia novissimi ?* Car je ne vois pas qu'on ait invoqué de raison plus sérieuse pour combattre les prétendues *imaginations* des médecins spéciaux ; on plaisante, on cite des vers de Molière... C'est un genre d'argumentation comme un autre, mais que l'on me permettra de ne pas regarder comme très-sérieux et surtout comme très-scientifique.

Les propositions à la démonstration desquelles ce travail est consacré, ne manqueront pas, nous nous en doutons bien, de soulever de nouvelles clameurs ; plus que jamais, on se croira le droit d'adresser, à nous en particulier, et aux médecins d'aliénés en général, le reproche de voir des fous partout. On nous demandera sur quoi nous nous fondons pour élargir, ainsi que nous l'avons fait, le cercle pathologique, attribuer à l'état morbide un tel retentissement dans l'état sain, réunir et fondre, pour ainsi dire, l'un dans l'autre, deux états de l'organisme qui s'excluent réciproquement.

Notre réponse est bien simple : nous n'avons qu'une manière de rechercher et de faire connaître ce que nous croyons être la vérité, nous ne sortons pas de la voie qui, seule, conduit à la vérité, celle de l'obser-

se traduit l'activité mentale vont d'une extrémité à l'autre. De là vient que, influencée, modifiée par les causes que

vation. Nous constatons purement et simplement ce fait : l'influence par voie d'hérédité, ou de dispositions idiosyncrasiques, sur le mode d'action de tel organe en particulier, du cerveau, c'est-à-dire de l'organe d'où émane la faculté pensante, d'autres diraient : qui sert à la manifestation de cette faculté. Nous constatons que cet organe, sous la pression de cette double influence, éprouve telle modification fonctionnelle qui atteste, de la manière la plus évidente, cette autre modification intérieure dont il est redevable à la loi d'hérédité ou à la disposition particulière du système organique dont il fait partie.

N'est-ce pas là un fait pathologique des plus simples et des plus connus? Qui s'aviserait de le révoquer en doute si nous en faisions l'application à n'importe quel autre appareil d'organes, à l'appareil respiratoire, digestif, etc.? Qui conteste qu'un individu, en vertu d'une prédisposition héréditaire à la phthisie pulmonaire, par exemple, à l'asthme, aux gastralgies, etc., ou bien d'une disposition idiosyncrasique spéciale, ne puisse éprouver dans les fonctions des organes auxquels se rapportent ces diverses maladies, des modifications plus ou moins profondes, réelles, bien que souvent inaperçues ; qu'il n'en éprouve bien avant que le mal héréditaire, sortant de son état latent, ne fasse explosion, en revêtant les mêmes caractères qu'il avait chez les auteurs ?

N'y a-t-il pas pour ce même individu, une période de santé, de modification organique et fonctionnelle, qui, à proprement parler, n'est ni santé pure, ni maladie réelle, qui participe des deux états, qui constitue un véritable état mixte ?

Pourquoi n'en serait-il pas de même, quand il s'agit du système nerveux et de ses fonctions?

Mais, ne manquera-t-on pas d'objecter, que devient alors le principe pensant? Ce principe n'est-il pas essentiellement *un, indivisible* ? Comment donc pourrait-il être atteint par ces modifications dont vous parlez et dont la matière seule est susceptible ?...

Qu'en savez-vous? Ne tranchez-vous pas là une question insoluble jusqu'ici, et devant laquelle les plus belles intelligences sont toutes venues échouer ?

Vous m'opposez donc ce qui n'est pas, tant s'en faut, passé à l'état de vérité démontrée, pour combattre ce qui est le résultat clair, incontestable de l'observation, vous opposez le doute à la certitude.

Pour nier ainsi, *à priori*, les faits que nous avons exposés, il vous faudrait savoir, d'abord, ce que c'est que l'esprit, ce que sont ces facultés, ce principe pensant, dans leur nature essentielle et intrinsèque ; et vous n'en savez pas le premier mot.

Donc, encore une fois, à des faits réels, patents, vous n'opposez que

nous avons énumérées ci-dessus, l'intelligence de certains individus participe réellement, dans des proportions variables, de la raison la plus saine et tout à la fois de la déraison la plus complète.

Au reste, les divers pouvoirs intellectuels peuvent n'être pas tous entachés, au même degré, du vice originel ; ce qui permet d'établir plusieurs catégories, suivant que la partie mentale spécialement modifiée est :

1° La sensibilité générale ou spéciale (cette première catégorie comprend les hallucinés de toute espèce) ;

2° L'imagination (les faiseurs de projets, les gens à systèmes, les rêveurs, les utopistes, etc., viennent se ranger dans cette seconde catégorie) ;

3° L'intelligence proprement dite, cette faculté qui perçoit, juge, raisonne, conclut (nous rangeons dans cette troisième catégorie les individus qui, dans leur manière de voir, de raisonner, dans les opinions qu'ils se forment sur certaines choses, apportent une ténacité, un entêtement qui se rapprochent singulièrement, si parfois ils ne l'égalent, de la *fixité d'idée* propre aux monomaniaques) ;

4° On peut former une quatrième catégorie des individus chez lesquels non plus une, mais toutes, ou presque toutes les facultés mentales sont à la fois plus ou moins profondément modifiées.

Ainsi se trouveraient expliquées ces natures morales exceptionnelles qui, par leurs extrêmes inégalités, la réunion des qualités et des défauts qui se contredisent le plus, la luxueuse richesse de certaines facultés, jointe à l'indigence et à l'infériorité de certaines autres, enfin par un incroyable alliage de bon et de mauvais, de vérité et d'er-

des vues théoriques, des données systématiques que l'on peut ou admettre, ou rejeter, à volonté.

reur, ont, dans tous les temps, excité un vif étonnement.

On sait maintenant que ces phénomènes, si étranges qu'ils paraissent, ont leur source dans les lois mêmes de l'organisme ; qu'ils découlent naturellement de conditions pathologiques qui sont communes à l'organe de la pensée et à tous les autres organes, conditions d'hérédité, conditions d'unité d'action pour tous les modes de manifestation de la névrosité.

Nous sommes en état de comprendre le rôle que, dans tous les temps, aux époques principalement où la science, l'érudition, n'étaient le partage que d'un petit nombre d'individus, ont dû jouer parmi leurs contemporains, les esprits exceptionnels dont nous nous occupons ; l'influence qu'il leur a été donné d'exercer sur des intelligences d'un ordre moins élevé, et même généralement sur tous ceux qui les approchaient.

On a vu se produire, sous le contrôle du génie, les plus étranges conceptions, ce que l'imagination en délire, le jugement le plus faux, soutenus des prétentions les plus outrées de l'orgueil, avaient enfanté de plus extravagant, d'absurdes théories, d'impossibles systèmes, en philosophie, en morale, en religion, en économie politique et sociale.

Et, pour le dire en passant, ajoutons que le siècle présent n'a rien à envier, à cet égard, aux siècles passés.

Les élucubrations scientifiques, littéraires, philosophiques, ou autres, dues aux esprits dont nous parlons, rappellent, par un alliage étrange des conceptions les plus élevées, les plus conformes à la nature et à l'ordre éternel des choses, avec des conceptions telles qu'il semble que le cerveau seul d'un aliéné puisse en produire de semblables;

rappellent, dis-je, le monstre dont Horace retrace l'image dans ces vers bien connus :

« ..... Collatis membris ut turpiter atrum
« Desinat in piscem mulier formosa supernè. »

On comprend pourquoi de pareils esprits ont été, dans tous les temps, appréciés d'une manière si différente, si contradictoire ; traités de fous, de génies détraqués, d'imposteurs, par les uns ; admirés, au contraire, disons le mot, *divinisés*, ou à peu près, par les autres, suivant que ceux-ci et ceux-là ont été envisagés par tel ou tel côté, par le côté sain, ou par le côté malade.

Il ne pouvait en être autrement : de quelles données scientifiques se fût-on autorisé pour admettre ce qui, dans la pensée de tous, devait passer pour une monstruosité psychologique, le mélange de la folie et de la raison, pour admettre que, dans la même intelligence, pussent germer tout à la fois des pensées réellement, pathologiquement extravagantes et de sublimes conceptions ?

Et, dans le fait, n'est-il pas étrange, aux yeux, du moins, de qui n'a pas sondé les mystères de la psychologie morbide, que, de même que les métaux précieux ne se rencontrent qu'enveloppés d'une substance vile, d'une gangue sans valeur, ainsi l'on voie les pensées, les conceptions qui attestent le plus d'énergie, de verve intellectuelle, se produire dans des cerveaux où ne règnent, d'ailleurs, que confusion et désordre ? Combien d'inventions, de découvertes dans les arts, dans les sciences, dans l'industrie, n'ont pas germé dans ce que le vulgaire nomme énergiquement des cerveaux fêlés, et qui ont passé d'abord inaperçues, ou bien traitées avec le plus profond dédain, autant à cause de l'état mental où se

trouvaient leurs auteurs que parce qu'elles devançaient de trop loin les connaissances de leur époque !

C'est principalement parmi les hommes adonnés aux études théologiques et de philosophie morale, aux sciences qui traitent de Dieu et de l'humanité, de leurs rapports, qui ont pour but direct, immédiat, les destinées de l'homme ici-bas, ses droits, ses devoirs, ses espérances, le moyen d'améliorer le sort de ceux qui souffrent ; études qui, d'ailleurs, s'alimentent au foyer d'une profonde sensibilité, d'ardentes émotions ; c'est, disons-nous, principalement parmi les hommes qui concentrent toute l'activité de leur esprit sur ces matières que s'observe le phénomène psychologique dont nous parlons.

En présence de cet étrange phénomène, de cet alliage de plomb et d'or, les meilleurs esprits, n'ont trouvé pour le qualifier que des paroles de doute ; ou bien ils s'abstiennent, ou bien ils se renferment dans le sentiment mal défini d'une admiration qui semble ne se manifester que sous bénéfice d'inventaire.

Voici ce que l'on a dit d'un philosophe dont le nom et les doctrines ont eu un immense retentissement, et qui pour nous est un véritable type parmi les intelligences exceptionnelles dont nous nous occupons :

« Il ne nous appartient pas, il n'appartient à personne, peut-être, de juger à cette heure et d'apprécier sainement ce grand homme (Fourier), génie le plus formidable *et le plus mystérieux ; sa pensée échappe souvent dans les arcanes de la forme ;* son rôle, sa mission l'assimilent à beaucoup d'égards aux prophètes ; la postérité seule en saura le dernier mot. Son langage est *néologique,* obscur, la trame de son style embarrassée ; ses idées, comme celles de tous les génies de ce genre, sont entremêlées de *conceptions étranges*

et de FOLIES *prodigieuses ;* mais les anti-lions et les anti-tigres ne nous paraissent pas plus singuliers que la bête apocalyptique que nous attendons. D'ailleurs, Fourier contient moins d'extravagances, assurément, que le divin Platon, et l'auteur de la *République* n'a jamais passé pour un fou. »

C'est ainsi que, dans tous les temps, par ignorance des lois de la pathologie mentale, ébloui que l'on était par les éclairs du génie, on a couvert du voile protecteur d'un doute discret de véritables aberrations mentales, qu'il fallait simplement séparer des conceptions élevées, sublimes même, auxquelles elles se trouvaient mêlées, sans y voir l'expression de pensées mystérieuses, trop au-dessus de la commune intelligence pour pouvoir être comprises.

Quelque chose que l'on imagine pour expliquer les bizarreries intellectuelles qui sont familières aux esprits hors ligne, on sera toujours à côté du vrai, tant que l'on ne s'inspirera pas des principes de psychologie morbide énoncés dans ce travail.

Quelles suppositions n'ont pas été hasardées à propos des élucubrations du grand réformateur dont nous venons de parler? Un savant écrivain pénétré, sans doute, du vide de ces suppositions, s'est borné à dire que Fourier ne croyait pas le moins du monde à ce qu'il disait, à ces rêveries que repousse, dit-il, toute critique sérieuse. « Faut-il croire, dit M. L. Reybaud, quand on a pénétré et reconnu la trempe sévère de son esprit (de Fourier) qu'il ait voulu, par ses écarts d'imagination, appeler sur son œuvre l'attention d'un peuple essentiellement moqueur, afin d'échapper, même au prix de quelques sarcasmes, à ce délaissement qui attend, d'ordinaire, une œuvre purement scientifique? »

C'est là, il faut en convenir, une manière on ne peut

plus commode de se tirer d'embarras; mais que rien, absolument rien, ne justifie, et qui, bien certainement, eût été reniée par celui qu'elle concerne. Fourier a parlé très-sérieusement, avec conviction, comme tant d'autres esprits supérieurs, dans diverses circonstances, comme Newton commentant l'Apocalypse ou s'efforçant de prouver que le pape était l'Antechrist, comme Swedenborg, comme Saint-Martin, etc., etc. La meilleure preuve c'est que ses *rêves* se relient étroitement à sa doctrine générale, en sont une déduction rigoureuse et comme le couronnement.

Il faut donc reconnaître que ce même esprit qui, sous tant d'autres rapports, a fait preuve d'une élévation, d'une étendue, d'une originalité incomparables, s'abandonnait parfois, dans un cercle déterminé d'idées, à de véritables divagations, rêvait tout éveillé, à la manière de fous ordinaires, mais comme rêve un fou homme de génie.

L'on ne connaît guère, en général, de ce philosophe que ses œuvres sérieuses. Combien peu, même parmi les hommes d'étude, ont seulement parcouru ce que l'on a eu soin de faire disparaître dans la réimpression de ses œuvres, les analyses, les abrégés qui en ont été donnés par ses sectateurs, aux temps où ces systèmes étaient de mode et surexcitaient les intelligences !

Eh bien ! qu'on lise, qu'on prenne au hasard, ce qu'il dit dans la *Cosmogonie* (1), la *Psychologie* (2), l'*Immortalité des âmes* (3), la *Cosmogonie* ou *Création contremoulée* (4), etc., etc., etc., et que l'on dise si ces aberrations ne sont pas nées d'une conviction profonde, si elles ne

(1) *Théorie des quatre mouvements*, p. 61 à 77.
(2) *Ibid.*, p. 130 et suivantes.
(3) *Traité de l'association*, t. I, p. 235 et suivantes.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 519 et suivantes.

décèlent pas un esprit vigoureux lancé, pour ainsi dire, par sa force même, son énergie exubérante, par delà les bornes du monde réel, passant tout à coup, insciemment, du monde des réalités dans celui du rêve et de l'imagination, en un mot *s'objectivant* lui-même.

Il est une classe de philosophes, classe très-répandue avant le dix-neuvième siècle (1), dont les œuvres, faute du criterium nécessaire pour bien les juger, ont été, et sont encore, de nos jours, l'objet des plus fausses appréciations.

(1) Il est dans la nature des idées fausses et, à plus forte raison, des idées morbides, des aberrations de l'esprit, de fuir devant le progrès des lumières et de la civilisation ; chassées des zones plus lumineuses du monde intellectuel, on ne les rencontre bientôt plus que dans ses plus basses et ses plus obscures régions.

Il fut un temps où la *démonomanie* n'était pas moins commune parmi les hommes d'intelligence, les savants, que parmi les simples et les ignorants. Tous avaient une égale conviction dans la possession des esprits infernaux, et cette conviction, les tortures et les bûchers ne pouvaient la faire fléchir.

De nos jours, ce genre de délire ne se rencontre plus guère que parmi les individus illettrés et sans instruction. C'est qu'on ne délire, généralement, que dans le cercle de ses idées et de ses croyances.

Ainsi des autres formes de folies.

Autrefois et pour la même raison, sous l'empire des idées superstitieuses, qui régnaient alors sans contrôle, il se rencontrait des hommes sérieux et véritablement instruits qui croyaient avoir des rapports immédiats avec la Divinité, être en relation avec les esprits célestes, les anges, bons et mauvais, recevoir d'eux les inspirations, ne rien penser, ne rien dire, ne rien faire que sous leur dictée et par leurs ordres.

Aujourd'hui, ces aberrations ne s'observent plus que chez de pauvres diables qui sont nés et ont vécu toute leur vie dans un dénûment physique et moral complet, bien plus privés, encore, de la nourriture de l'âme que de celle du corps.

Non plus que les possédés ou démoniaques, les illuminés, mystiques, théosophes, etc., ne se voient plus guère que parmi les pauvres d'esprits.

Les mêmes conceptions délirantes que le génie, ou du moins la puissance de très-belles facultés avaient, parfois, élevées à la hauteur de théories ou de systèmes philosophiques, ne sont plus aujourd'hui, que les signes d'une maladie du cerveau dont la médecine seule doit connaître.

Ce singulier mélange de folie et de raison que nous signalions tout à l'heure, et qu'on y rencontre à chaque page, dont les principales conceptions des auteurs sont comme imprégnées, paraît avoir complétement dérouté (qu'on nous pardonne l'expression) les critiques les plus sagaces et les plus autorisés. Vues à la lueur éblouissante et trompeuse de leurs grandes qualités intellectuelles, leurs élucubrations extravagantes, le plus évidemment maladives, ne pouvaient manquer d'être méconnues. L'embarras était grand quand on essayait de les expliquer, mais on s'en tirait avec des phrases et l'on se payait de mots sonores, mais vides de sens. On a parlé, comme on le fait encore de nos jours, d'imagination élevée à sa plus haute puissance, de concentration de l'attention, d'efforts surhumains de la volonté, etc., de tout, excepté du fait pathologique qui seul était en cause. On a parlé encore, comme on l'a fait à propos du *Démon* de Socrate, des idées régnantes, des doctrines religieuses de l'époque, sans songer que ces idées, ces doctrines ne changent absolument rien à la chose en elle-même ; que les idées fixes, les hallucinations sont partout, toujours, chez tous les hommes, petits et grands, savants et ignorants, le même fait morbide, la traduction phénoménale, interne ou externe, d'une lésion somatique que le milieu moral ambiant peut faire varier dans ses manifestations extérieures, dans la forme, mais non dans sa nature intrinsèque. Soutenir le contraire, ce serait prétendre, ainsi que nous le disions à propos des hallucinations de Socrate, de Pascal et autres (1), « que l'adhésion de l'esprit aux fantômes dont se repaît l'imagination dans l'état de rêve, est subordonnée au degré de culture intellectuelle, à la nature des opinions et des

(1) Voyez notre compte rendu du livre de M. Lélut : *Le Démon de Socrate. Union médicale,* nos CXXI et CXXII.

croyances que chacun de nous peut avoir puisées dans l'éducation qu'il a reçue ; car *au point de vue psychique,* rêve et délire sont une seule et même chose. L'idée fixe comme l'hallucination, le délire de la pensée, comme celui des sens, implique nécessairement une transformation de l'être moral tout entier, c'est-à-dire du *moi* humain. Or, admettre que l'esprit puisse réagir contre cette transformation une fois effectuée, complète (car il y a des degrés dans l'intensité du délire comme dans les phénomènes de l'état de rêve), cela est contradictoire dans les termes, absurde : cela ne peut pas être et n'est pas.

Un grand penseur du dix-septième siècle, avec son admirable bon sens ordinaire, une rectitude de jugement que je ne puis me lasser d'admirer, a émis sur les philosophes dont nous nous occupons, une opinion que je dois faire connaître : « Ils regardaient en pitié, dit-il, la raison humaine. Ils n'avaient nulle confiance dans sa lueur ténébreuse et trompeuse ; ils se prétendirent éclairés par un principe intérieur, surnaturel et divin, qui brillait en eux, et s'y éteignait par intervalles ; qui les élevait aux connaissances les plus sublimes lorsqu'il agissait, ou qui les laissait tomber dans l'état d'imbécillité naturelle, lorsqu'il cessait d'agir ; qui s'emparait violemment de leur imagination, qui les agitait, qu'ils ne maîtrisaient pas, mais dont ils étaient maîtrisés, et qui conduisait aux découvertes les plus importantes et les plus cachés sur Dieu et sur la nature ; c'est ce qu'ils ont appelé la *Théosophie* (1). »

(1) « Il y a encore quelques théosophes parmi nous. Ce sont des gens à demi-instruits, entêtés de rapporter aux saintes Écritures toute l'érudition ancienne et toute la philosophie nouvelle ; qui déshonorent la révélation par la stupide jalousie avec laquelle ils défendent ses droits ; qui rétrécissent autant qu'il est en eux, l'empire de la raison, dont ils nous interdiraient volontiers l'usage ; qui sont toujours prêts à attacher l'épithète

Citons encore de belles et sages paroles de Gérard de Nerval, à propos de ces intelligences maladives avec lesquelles, hélas ! la sienne propre avait une si triste analogie. »

« Les grands bouleversements de la nature font monter à la surface du sol des matières inconnues, des résidus obscurs, des combinaisons monstrueuses ou avortées, la raison s'en étonne, la curiosité s'en repaît avidement, l'hypothèse audacieuse y trouve les germes d'un monde. Il serait insensé d'établir sur ce qui n'est que décomposition efflorescente et maladive, un mélange stérile de substances hétérogènes, une base trompeuse, où les générations croiraient pouvoir poser un pied ferme. L'intelligence serait alors pareille à ces lumières qui voltigent sur les marécages, et semblent éclairer la surface verte d'une immense prairie, qui ne recouvre cependant qu'une bourbe infecte et stagnante (1). »

A la fin du dix-huitième siècle, la réaction contre le naturalisme primitif prôné par les illustres Épicuriens du siècle de Louis XIV eut, suivant l'auteur que nous venons de nommer, pour principaux représentants Retif de la Bretonne, auteur d'un système de panthéisme qui supprimait l'immortalité de l'âme et la remplaçait par une sorte de métempsycose ; son camarade d'imprimerie Loiseau, Dupont de Nemours, le célèbre économiste, l'ami de Lavoisier,

d'hérésie à toute hypothèse nouvelle ; *qui réduiraient volontiers toute connaissance à celle de la religion, et toute lecture aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, où ils voient tout ce qui n'y est pas et rien de ce qui y est ; qui ont pris en aversion la philosophie et les philosophes, et qui réussiraient à éteindre parmi nous l'esprit de découvertes et de recherches, et à nous replonger dans la barbarie, *si le gouvernement les appuyait, comme ils le demandent.* »

Ces lignes sont encore de Diderot ; on les dirait écrites d'hier ; c'est pourquoi nous les lui avons empruntées.

(1) *Les Illuminés*, p. 240.

auteur d'un système sur la *hiérarchie des esprits célestes*. Dargens, l'auteur des *Lettres cabalistiques*, dom Pernetty, auteur du *Dictionnaire mytho-hermétique*, l'abbé Terrasson, auteur de *Séthos*, Bergasse, Clootz, Court de Gébelin, Fabre d'Olivet, Quintus Ourler, auteur de la *Thréïcie*, où ce théosophe ressuscite la doctrine des mystères de Thrace, et qui est un appendice curieux au *Misopogon* de l'empereur Julien, saint Martin qui se surnomma lui-même le *philosophe inconnu*, etc.

Combien d'autres noms ne pourrions-nous pas ajouter à ceux-ci, si nous voulions passer en revue seulement les principaux sectateurs de la théosophie, Paracelse, Valentin, Fludd, Boëhmius, Swedenborg, Kirchberger, Eckart Tauler, Ruysbrock, Clément Brentono, Lavater, le chef de la ligue de l'illuminisme chrétien à Zurich, qui, au déclin de sa vie, en vint à croire qu'il pouvait, par la force de sa prière, *s'identifier* avec le Christ, etc., etc., etc. !

Nous regrettons vivement de ne pouvoir entrer ici dans des détails biographiques concernant chacun des personnages que nous venons de nommer. Rien ne serait plus propre, assurément, à nous éclairer sur le véritable caractère des productions de leur esprit, à nous faire comprendre comment on peut extravaguer avec tant de talent, de génie, de profondeur et de connaissance, comment on peut être un penseur à la fois sublime et extravagant, exprimer dans le plus correct et le plus magnifique langage, les plus étranges rêveries. Dans l'impossibilité de trouver place, ici, pour un pareil travail, nous ferons un examen sommaire des idées doctrinales qui sont communes aux théosophes, aux illuminés, aux mystiques de toutes les sectes et de tous les temps, et il nous suffira d'en dégager l'élément *pathologique* qui leur sert de base à toutes, et d'où elles procè-

dent comme autant de ruisseaux d'une source commune.

Le mysticisme est le fondement de toute doctrine théosophique. Mais, ici, d'importantes distinctions sont à établir. Nous ne prétendons pas faire le procès à toute espèce de mysticisme indistinctement.

« Le mysticisme, dit l'auteur de l'*Essai sur la vie et la doctrine de saint Martin,* pris dans son sens le plus large, suppose un commerce direct de l'homme avec Dieu, une révélation de Dieu à l'homme. A ce compte, toutes les religions positives sont des doctrines mystiques. La religion chétienne a ce caractère incontestable..... Il y a un vrai mysticisme, base de la religion, du dogme, du culte. Le fidèle, élevé au ciel sur l'aile de la prière, ne cherche pas dans le Dieu qu'il adore cet être chimérique qu'une métaphysique raffinée relègue dans la solitude, dans le néant plutôt, de son inaccessible infini. Le Dieu du Christianisme, le Dieu vrai, est un Dieu vivant, qui répond à la prière du fidèle, et qui, en retour de l'hymne de sa misère, fait descendre en lui la grâce, secours de son néant, consolation de ses larmes. Par là, s'opère la relation de l'âme avec Dieu, instituée par le divin Médiateur, définie par la foi, incessamment renouvelée par la pratique de la prière et des sacrements. »

Pris dans une acception moins large, le mysticisme s'entend d'une « disposition particulière, exclusive, de l'âme à la méditation religieuse, au recueillement dans la prière, au repos de la pensée dans la contemplation, du goût de l'extase enfin, qui est le propre de quelques natures *délicates, nées plus spécialement pour les jouissances secrètes de l'amour divin*. Cette disposition d'esprit a son origine dans une imagination plus vive; elle a pour effet un plus entier détachement des choses de ce monde, l'oubli de la terre dans une aspiration permanente vers le ciel.... Gerson, sainte Thérèse,

saint François de Sales, Louis de Blois, le cardinal Bona, Taulère, saint Jean de la Croix, plusieurs cénobites et anachorètes, sont, au sein du catholicisme, les représentants autorisés de la mysticité orthodoxe. Intelligences vives, éprises d'amour, cœurs ardents, âmes exaltées, ils ont cherché par la voie de la contemplation et du sentiment à se rapprocher de Dieu, à s'unir à lui dans l'ineffable douceur d'un commerce intime. »

Enfin, il est un autre genre de mysticisme dont les prétentions, dit M. Caro, « ne vont à rien moins qu'à la science absolue, totale, définitive. Il ne trouve pas seulement en Dieu le terme et l'objet de son ardent amour; il trouve aussi en lui la source de toute science, l'inspiration, la connaissance suprême, l'explication de tous les mystères de la foi ou de la nature, la pleine lumière de la vérité. »

Qu'est-ce que la théosophie, suivant l'idée que s'en sont faite Gerson, Boehm, etc.? C'est une théologie, une métaphysique, une cosmologie, la science des sciences révélée à l'humanité. Théosophe, c'est-à-dire plus que philosophe et plus que théologien, c'est-à-dire encore, savant de la science de Dieu même. Au théosophe, les Écritures révèlent d'elles-mêmes leur sens mystérieux; la nature, ses plus secrets symboles; l'âme, ses mystères; tous les voiles tombent devant ses yeux. Il saura tout sans avoir rien appris; il raillera la science humaine, si défectueuse et si lente.

C'est ce dernier genre de mysticisme que nous prétendons être du ressort de la psychologie morbide. Il est impossible de méconnaître les nombreuses analogies qui existent entre l'état mental d'un grand nombre d'aliénés et celui de la plupart des mystiques et des théosophes, de ceux au moins qui ont acquis un certain renom.

Sur quoi se fonde, en effet, la théosophie? Sur l'inspira-

tion, les rapports, la communication réelle, effective, j'allais dire sensible avec Dieu. Or, qu'on ne s'y méprenne pas, ce ne sont pas là des expressions purement métaphoriques, une simple manière de parler, c'est-à-dire d'indiquer plutôt ce qui *paraît* être que ce qui est réellement ; c'est la traduction de faits psychiques réels. Elles signifient (les preuves en sont écrites à chaque page de leurs écrits) que les mystiques, les théosophes se croient réellement en relation avec Dieu, l'entendent dans leur conscience, conversent avec lui, en reçoivent des instructions. Elles expriment enfin un véritable état hallucinatoire, lequel, chez les fous vulgaires, consiste à se croire en rapport par la pensée (*mentalement,* mais d'une manière aussi réelle, que si la communication s'effectuait par l'intermédiaire des sens) avec tels ou tels individus de leur connaissance, présents ou absents, morts ou vivants, le plus souvent avec la Divinité ; leur pensée se confond tellement avec celle d'autrui qu'elle semble ne plus leur appartenir ; ce qu'ils pensent, ce qu'ils écrivent, leurs paroles, leurs actions même, ils rapportent tout à l'être dont ils subissent l'influence et qui s'est identifié à eux.

N'est-ce pas là, nous le demandons, la manière dont certains illuminés communiquaient avec les puissances surnaturelles, obtenaient la connaissance *intuitive* de Dieu, par sa manifestation purement *intellectuelle* et *centrale,* par l'intermédiaire des *voix intérieures,* ainsi que s'exprime le *philosophe inconnu?*

Assurément la différence est grande entre la façon dont les illuminés que renferment nos asiles et ceux dont l'histoire a conservé le nom et même glorifié les travaux, ont rendu compte de leurs impressions. Source de vulgaires extravagances pour les uns, ces mêmes impressions ont été,

chez les autres, l'origine d'œuvres étranges, mais parfois sublimes, de conceptions originales et hardies, etc.; mais cela dépend du degré d'intelligence, de la somme des facultés innées ou développées par l'éducation, et ne change rien au fait morbide psychique, toujours le même, nécessairement, quel que soit le cerveau, ou, si l'on aime mieux, l'esprit dans lequel il se développe.

Nous ne parlons point ici de ces illuminés, partisans de la théurgie, pour lesquels la manifestation des puissances surnaturelles est *externe, sensible, matérielle,* en un mot a un caractère objectif. Ces illuminés rentrent dans la catégorie des hallucinés ordinaires, beaucoup mieux connus et bien moins difficiles à apprécier que les premiers. Nous y reviendrons bientôt.

C'est parce qu'ils n'avaient pas connaissance du fait de psychologie morbide que nous indiquions tout à l'heure, parce qu'ils ont étudié, approfondi, commenté les œuvres des illuminés, comme ils l'auraient fait de celles des autres écrivains, moralistes, politiques, théologiens, etc., sans faire la part de ce qui, dans ces œuvres, appartient à un état spécial, maladif de l'intelligence, qualifiant d'*erreur,* de *défaut de jugement,* d'*écarts d'imagination,* ce qu'ils eussent dû appeler *conceptions délirantes, incohérence d'idées, hallucinations internes* ou *externes;* en un mot, c'est parce qu'ils n'ont pu embrasser qu'une des faces de leur sujet, que les biographes des principaux illuminés se sont trouvés si embarrassés pour expliquer les prodigieux contrastes, l'inconcevable mélange de sublime et de grotesque, de lumière et d'obscurité, la ténacité de conviction et d'idée, le ton superbe et autocratique avec lequel les mystiques de toute secte parlent au monde, *urbi et orbi,* leur mépris pour la science officielle, pour toute science qui n'émane pas d'eux

(c'est-à-dire de Dieu même!), la violence de leur prosélytisme, la férocité de leur intolérance que peint si bien ce cri de guerre des vrais croyants : *Crois ou meurs,* etc.; tous ces mystères de l'intelligence, en un mot, que la psychologie morbide a seule le pouvoir de pénétrer.

Veut-on un exemple de la manière dont on a défini le mysticisme, ou plutôt le fait psychique qui est le point de départ de toute doctrine mystique? « ... Une légitime revanche de l'esprit contre la matière, une protestation soudaine de la plus noble portion de notre être contre la plus vile, un précieux débris de l'héritage détruit par la faute originelle, un gage de réhabilitation future, une lettre d'audience accordée par le Créateur à la créature pour la rapprocher de lui, la relever de sa misère, et lui rappeler que leur séparation ne doit pas être éternelle. »

« Les rêves brillants de l'extase, dit M. Jules Simon, dans son *Histoire de l'École d'Alexandrie,* n'exercent sur nos âmes un charme si puissant que parce qu'ils ont leur source secrète, inconnue, *dans les profondeurs et comme dans les entrailles de la réalité.* Platon disait que les songes viennent du ciel. Et pourquoi non? Pourquoi, si le ciel nous appartient, si, en définitive, nous sommes faits pour lui, n'y aurait-il pas *dès à présent* des lueurs de l'avenir, des espaces entrevus, des délices pressenties? »

« Toutes ces impressions, ajoute M. E. Caro, à qui nous empruntons cette citation, sont vagues, sans doute, capricieuses et passagères, comme tout ce qui tient à l'ordre des phénomènes sensibles; elles n'en sont pas moins réelles, et il est contraire à l'esprit d'une saine philosophie de les nier ou de les railler. Qu'elle les constate au moins, si elle ne les explique pas. »

Nous ne les nions ni ne les raillons, ajouterons-nous, à

notre tour; et pour les expliquer, il nous suffit de les comparer à des phénomènes psychiques, inconnus à quiconque ne s'est pas occupé de psychologie morbide, n'a étudié le fonctionnement intellectuel que dans l'état sain, jamais dans l'état pathologique, mais qui n'en existent pas moins, et dont la ressemblance, c'est trop peu dire, l'identité (au point de vue de l'essentialité de nature) avec ceux observés chez les mystiques, peuvent être constatés, vérifiés par tous.

L'absorption de l'intelligence humaine dans la pensée divine, de l'homme en Dieu, qui suit « ces élans, ces *frissons* sublimes, ces aspirations précieuses, ces brusques victoires de l'être immatériel, ces ardents démentis donnés par l'âme aux sens et à la chair, » on se donne garde de croire qu'elle se fonde sur une conviction intime, profonde, fixe, on l'explique en disant que le mystique, l'illuminé, « de ce qui n'était qu'un sentiment fait un système; de ce qui n'était qu'une aspiration, une science; de ce qui n'était qu'un élan, une doctrine. Il (le mystique) prend l'âme dans ce moment rapide où elle s'absorbe en ce Dieu dont elle émane, et il fixe ce moment pour en faire l'état normal, permanent, officiel, dogmatique de cette âme. Ce n'est pas tout encore : au lieu de voir dans cet acte volontaire (volontaire!), spontané, de l'âme qui s'élève vers Dieu, une preuve qu'il y a là deux termes distincts, l'âme et Dieu, l'être créé et le Créateur, il les confond en un seul être; et de cette prise de possession de la Divinité par l'âme, il déduit sa doctrine, qui fait de l'âme une portion intégrante de la Divinité. »

Nous n'avons rien dit du second genre de mysticisme. Nous ne pouvons omettre de faire remarquer qu'il a de nombreuses analogies avec celui dont nous venons de nous

occuper; il y conduit presque inévitablement, parce que, comme celui-ci, il prend sa source « dans une sensibilité plus ardente, dans une imagination plus vive. » C'est un premier pas vers le précipice, et la pente est rapide. A force de se rapprocher de Dieu, de s'unir à lui dans une communion intime, de se plonger dans l'extase, il est fort à craindre que le dernier degré de surexcitation mentale, après lequel l'esprit s'aliène complétement, ne soit bientôt franchi, et que l'extatique ne finisse par se trouver face à face avec celui vers qui il tend si ardemment, par l'entendre, par converser avec lui. Et la preuve que cela est souvent ainsi, c'est que l'on range parmi les mystiques de cette espèce des personnages dont la sainteté n'est certainement pas amoindrie par leurs visions, mais qui, enfin, ont été hallucinés, sainte Thérèse, saint François de Sales entre autres.

Dans le cours des réflexions que nous venons de faire, le mot *extase* s'est trouvé plusieurs fois sous notre plume; c'est qu'on ne saurait le séparer de celui de mysticisme. L'extase est le fait psychique initial, fondamental du mysticisme. Toute doctrine mystique dérive d'un état extatique. Extase, dans le langage médical, est synonyme de phréno-pathie, ou maladie du cerveau, et aussi de névrose intellectuelle.

Voyons à quels signes on la reconnaît chez les mystiques.

« Elle a pour caractère l'abdication de la volonté propre, dit l'auteur qui a si savamment exposé la doctrine de saint Martin, de la réflexion, de toute faculté personnelle; tant que l'homme demeure, elle n'existe pas. Elle ne commence qu'à ce point où ce n'est plus nous qui prions Dieu, mais Dieu qui se prie lui-même en nous. » Et ailleurs : « L'extase, telle que la décrit saint Martin, prend son origine dans l'exaltation du sens divin, dans l'exagération d'un phénomène vrai… L'âme religieuse sent, parfois, abonder en elle

des mouvements merveilleux, des dilections, des béatitudes infinies, qui sont comme une vie nouvelle. » Jusqu'ici les limites du mysticisme dit *orthodoxe* et *scientifique* n'ont pas été dépassées; mais l'extatique ne tarde pas à les franchir et à entrer en possession de ce bienheureux état dont parle le philosophe inconnu dans son *Nouvel homme*, où « tout n'est que *dilection extatique, explosion de l'être, multiplication de la vie, ouverture des sens, résurrection d'un homme merveilleux, tout-puissant, maître de l'univers et des essences éternelles; il est roi; il est Dieu.* »

En entendant de telles paroles, en lisant une pareille description de l'extase, de ses caractères pathognomoniques, tracés par les mystiques eux-mêmes, il faudrait n'avoir pas la moindre notion des lésions dont les facultés mentales peuvent être atteintes, pour n'y pas voir un phénomène de psychologie morbide qui, après tout, n'a rien de plus extraordinaire qu'une foule d'autres dont nous avons journellement des exemples sous les yeux.

De la vérité de cette assertion nous faisons juges tous nos confrères qui ont quelque expérience des maladies mentales, ceux même qui professent le spiritualisme le plus exclusif; il s'agit d'un fait d'observation, il ne peut y avoir deux manières de voir; ni la qualité des personnes, chez lesquelles il se manifeste, ni les temps, ni les lieux ne peuvent rien changer à sa nature, bien que, d'ailleurs, toutes ces choses puissent lui imprimer un cachet particulier à chacune d'elles.

Et d'abord, qu'est-ce qu'un état de l'âme dans lequel il y a *abdication de la volonté*, de toute *spontanéité* de l'esprit, *absence de réflexion, transformation* de la personnalité humaine et par conséquent *anéantissement* de cette personnalité? Quels meilleurs termes employer pour caractériser le

fait psychique fondamental de tout délire soit partiel, soit général?

L'état extatique se lie, dans la plupart des cas, à des accidents congestifs, provoqués soit par la pléthore sanguine, la suppression brusque ou lente de flux de sang auxquels l'économie était habituée, ou bien, au contraire, par la présence d'un sang trop peu animalisé, la cachexie chloro-anémique, et, soit enfin par des impressions morales vives, et surtout une trop forte contention d'esprit ; une tension cérébrale trop énergique, trop soutenue. Il peut être déterminé encore par l'usage de certaines préparations, telles que l'extrait de chanvre indien, divers narcotiques, etc.

Il est une classe d'aliénés, malheureusement la plus nombreuse de toutes, où l'on voit se produire assez fréquemment les phénomènes de l'extase : c'est celle des paralytiques généraux. C'est au début de la maladie, dans la période qu'on pourrait appeler de congestion, avant que les raptus sanguins aient amené la désorganisation complète du cerveau et de la pensée, qu'on les observe principalement. L'un des plus remarquables, et qui mérite d'autant plus de fixer l'attention qu'il est très-rare dans les autres genres de folie, c'est le dépouillement de la personnalité, laquelle s'absorbe presque toujours dans les individualités que les malades ont le plus admirées, le plus enviées autrefois, qu'ils se sont proposées pour modèle, ou tout simplement dont leur imagination a été le plus frappée.

Un autre phénomène psychique non moins fréquent que celui dont nous venons de parler est le suivant :

Lorsque la maladie suit une marche rémittente, ce qui est assez ordinaire tant qu'elle n'est pas arrivée à la troi-

sième période, on voit certains malades, au retour de chaque nouvel accès, éprouver un état de bien-être, de contentement intérieur inexprimable. Cet état qui se reflète dans toute leur personne, ils ne peuvent trouver d'expression propre à en donner une idée, à faire comprendre l'exaltation de leur âme, les délices intérieures dont ils sont inondés.

Tous les médecins aliénistes ont signalé ces phénomènes. Ce n'est donc pas pour eux que nous les rappelons ici, mais pour ceux de nos lecteurs qui ne les ont encore vus décrits que dans les biographies de personnages que l'on ne considère généralement pas comme aliénés.

Nous avons, en ce moment même, dans notre service à Bicêtre, un jeune littérateur dont nous devons taire le nom, mais qui est bien connu de la plupart de nos hommes de lettres, et qui, tous les huit ou dix jours, éprouve de ces extases merveilleuses.

Un autre malade, arrivé à la deuxième période de la paralysie, et dont l'intelligence est très-affaiblie, bien qu'il n'y ait pas de folie à proprement parler, tombe, régulièrement toutes les trois semaines environ, dans l'état que voici : des symptômes de congestion cérébrale se déclarent ; de pâle et inexpressive qu'elle est habituellement, sa figure s'injecte brusquement, ses yeux s'animent et brillent d'un éclat inaccoutumé. Un grand changement s'est opéré chez ce malade naguère si timide et si humble, si modeste... il est pape ! des ventouses scarifiées sont appliquées à la nuque. Le sang commence à peine à couler que X*** redevient... Gros-Jean comme devant.

Ces mêmes phénomènes qui se produisent spontanément, il est facile, dans certaines circonstances, de les développer artificiellement. Nous les avons décrits fort au long dans

notre livre sur le haschisch ; nous y renvoyons le lecteur ; il verra que tous les phénomènes de l'état extatique d'origine congestive, nerveuse, hystérique, ascétique ou autre, l'extrait de chanvre peut les faire naître, si même il n'en développe pas de plus extraordinaires.

En réalité, donc, la science ne permet pas de voir dans l'extase autre chose qu'un fait morbide, extra-physiologique, dû à la concentration des forces vitales dans l'organe de la pensée, à l'exaltation de la sensibilité. Les causes, soit physiques, soit morales, sont faciles à apprécier : on les retrouve à l'origine de tous les désordres cérébraux.

Que si elle envahit un cerveau médiocrement organisé, ou que l'éducation n'a point perfectionné ou agrandi, elle pourra imprimer aux facultés *affectives* une énergie inaccoutumée, entraînante, irrésistible, vers le bien ou vers le mal ; au point de vue de l'intelligence, rien que d'insignifiant et de vulgaire n'en sortira.

Dans un cerveau heureusement doué, à facultés supérieures, exceptionnelles, elle pourra élever l'intelligence à de grandes hauteurs, mais elle la laissera, trop souvent, s'égarer et se perdre dans les nuages de la fantaisie et du rêve.

M. E. Caro taxe d'un orgueil insensé les théosophes qui, dans leurs aspirations, ne prétendent à rien moins qu'à s'affranchir de l'humanité, à immoler la nature. « N'est-ce pas, dit-il, un amour-propre bien criminel que de prétendre confondre son être avec l'Être divin ? Peut-on concevoir une plus audacieuse exaltation du sens personnel ? »

Nous ne saurions montrer la même sévérité envers les théosophes, parce que nous ne pouvons les rendre responsables des convictions que leur reproche si durement

M. Caro. En effet, cette pensée d'absorption, d'anéantissement de l'homme dans la Divinité, n'est-ce pas en méconnaître la nature réelle que de croire qu'elle est librement engendrée dans l'intelligence, qu'elle est le fruit de la méditation, la conséquence naturelle de conceptions théoriques inspirées par l'orgueil et l'exaltation de la personnalité ?

Non, cette pensée est un fait psychique d'un autre ordre. Elle représente pour l'illuminé un fait réel, positif, presque sensible. L'illuminé se sent identifié à la Divinité, et il le dit. Ce n'est pas une prétention de sa part, ce n'est même pas l'énoncé d'une opinion intime, d'une conviction, c'est tout simplement l'affirmation d'un fait intérieur, la révélation de ce qui se passe au fond de sa conscience. A ce fait intérieur se rattachent toutes ses pensées, toutes ses opinions comme àun guide qui ne saurait l'induire en erreur parce que ce guide est Dieu lui-même.

On conçoit qu'avec un pareil point de départ et après avoir posé de telles prémisses, l'illuminé ne recule devant aucune déduction, quelque bizarre et extravagante qu'elle soit, et qu'enfin il apporte à la défense de ses doctrines, à leur propagation une ardeur, une persévérance, un courage qu'on ne peut expliquer que de deux manières : par l'intervention de la Divinité, ou par la maladie.

L'état extatique varie dans ses degrés d'intensité comme dans ses modes de manifestation. Il ne modifie pas toujours l'intelligence aussi profondément que nous venons de le dire, et ne présente pas toujours les mêmes caractères de durée.

M. Caro en décrit admirablement les caractères et les nuances, alors qu'il n'est que transitoire, qu'il se produit dans une intelligence d'élite, au sein des rudes et puissants

efforts de la pensée en travail, et appelant au cerveau un excès de sensibilité. Nous sommes ici sur les limites de la folie; ou plutôt, ces limites sont déjà franchies, ainsi que l'attestent les idées étranges, impossibles, extravagantes, qui viennent, trop souvent, se mêler aux plus sublimes conceptions.

Heureusement que cet état violent, qui, avec un degré de plus, pourrait se convertir en une véritable aliénation d'esprit, est de courte durée. L'esprit, comme on dit, ne tarde pas à se *refroidir;* il reprend les chaînes de la conscience, redescend dans la vie réelle, plus positive, plus prosaïque que celle du rêve; il perd les ailes de feu de l'imagination, pour reprendre le bâton hésitant et tâtonneur de la froide raison. « Qui de nous, dit M. Caro, n'a parfois ressenti ce ravissement de l'esprit, cet évanouissement de la pensée réfléchie? Qui de nous n'a parfois saisi en lui ce rapide élan d'enthousiasme où l'homme semble *s'anéantir,* s'agrandir plutôt jusqu'à l'infini? Moments courts, mais si bien remplis; éblouissements de l'intelligence, rêve splendide dont l'esprit reste longtemps ébranlé! Notre être se transforme, il s'élève; le mystique croit qu'il se divinise. Mais, à coup sûr, il semble que pour un instant au moins, le lien de notre matière se soit brisé, et que l'entrave rompue nous ait laissé prendre l'essor vers les régions merveilleuses..... L'homme semble alors comme jeté en dehors de l'homme. On dirait que ce n'est plus le philosophe qui raisonne, le savant qui trouve, le poëte qui compose, mais je ne sais quel être supérieur à lui, et, pourquoi ne pas le dire? Dieu lui-même, qui raisonne, qui compose, et dont l'homme n'est plus que l'interprète étonné et ravi (1). »

(1) *Ouvrage cité,* p. 302 et 303.

Nous ne saurions mieux clore ces réflexions sur l'illuminisme qu'en citant encore ces remarquables paroles du même auteur qui, contraint en quelque sorte par l'évidence du fait pathologique, bien qu'au fond il la méconnaisse, en vient, en fin de compte, à porter sur l'illuminisme un jugement presque identique au nôtre. « L'explication de presque tous les phénomènes de l'illuminisme se trouverait, nous n'en doutons pas, dit cet éminent écrivain, *dans une théorie complète du* SOMMEIL *et du* RÊVE. Tous les systèmes mystiques ne sont-ils pas, plus ou moins, des *songes éveillés?* Le mysticisme n'est-il pas le rêve éternel de l'orgueil ou de l'amour qui aspire à faire de l'homme un Dieu (1)? »

Il est encore certains états intellectuels douteux dont les considérations qui précèdent peuvent seules rendre compte.

Un auteur anglais de la plus grande distinction, dans un ouvrage remarquable où il s'efforce de rechercher les signes psychologiques de la folie, a consacré à ces états particuliers des facultés morales, un chapitre intitulé : *Inequalities, weaknesses, and peculiarities of the human understanding, which do not amount to insanity* (2). Conolly fait dépendre ces anomalies d'une lésion de l'attention ou plutôt de la faculté de comparer.

C'est là une vue systématique dont nous n'avons point ici à discuter la valeur. Il y a lésion intellectuelle, ou du moins quelque chose qui en approche beaucoup, et c'est uniquement la source, l'origine pathologique de cette lésion qui est en cause dans le présent travail.

Nous ne voulons insister ici, d'après le médecin anglais, et en résumant simplement ses judicieuses observations, que

(1) *Ouvrage cité*, p. 202.
(2) Conolly, *An Inquiry*.

sur celles de ces anomalies qui se rapportent le plus directement à l'intelligence proprement dite.

Nous signalerons, entre autres, ces esprits faibles, si nombreux dans le monde, incapables d'aucun effort d'imagination, sans jugement, bien que remplissant avec exactitude tous leurs devoirs de société, faits pour être les dociles instruments des autres hommes. Par contre, il n'est pas rare de voir ces mêmes individus doués d'une merveilleuse mémoire, capables d'apprendre prodigieusement de choses, mais sans aucune spontanéité d'esprit et hors d'état de rien donner de leur propre cru.

Un autre travers de l'esprit qui paraît s'éloigner encore plus que le précédent d'un état vraiment normal, c'est la crédulité dont sont doués certains individus, crédulité qui ne recule devant aucune absurdité, que nulle déception ne saurait corriger et qui, dans quelques circonstances, *confond* les personnes qui ont gardé leur froide raison. Pour les esprits crédules, tout ce qui touche de près ou de loin au merveilleux, à l'incompréhensible, a un attrait irrésistible. Assez sûr quand il s'agit des choses ordinaires de la vie, leur jugement les abandonne complétement ici. Ils repousseront plutôt le témoignage de leurs sens, les conseils de leur raison, de leur conscience, que de ne pas croire à tel ou tel fait inexplicable, étonnant, inouï. Ils croient, mais pour croire, en tout état de cause, il faut d'abord qu'ils ne comprennent pas. Leur crédulité aime à se repaître particulièrement de choses de médecine et de religion. Parmi ces individus se sont recrutés, dans tous les temps et dans tous les pays, les fanatiques, les sectaires, les fidèles du somnambulisme, des tables tournantes, etc. La crédulité dont nous parlons n'est pas fille de l'ignorance; on l'observe chez

des personnes qui, dans les arts, les lettres, les sciences même, ont fait preuve du sens le plus droit et le plus logique, de l'esprit le plus pénétrant; et, chose remarquable! on y retrouve cette ténacité des idées fixes ou convictions délirantes, qui, comme on sait, est particulière aux gens instruits.

Nous devons ici une mention à ces individus dont nous avons déjà parlé au chapitre des idiosyncrasies, lesquels, suivant l'expression de l'auteur anglais, renferment en eux une source inépuisable de bonheur et de contentement. Pauvres, souffreteux, inconnus, ils vivent dans une perpétuelle attente de richesses, de santé, de réputation, d'honneurs. En vain, chaque jour, la triste réalité vient donner un démenti aux mensonges de leur imagination toujours exaltée, à une illusion détruite succède une autre illusion, et leurs rêves de bonheur continuent. Cette trempe d'esprit et de caractère touche de bien près, nous en avons déjà fait la remarque, au délire des paralytiques généraux. C'est, on pourrait presque dire, de l'hypochondrie au rebours. Chez ces personnes, en effet, il semble que la sensibilité physique et morale ne soit ouverte qu'à des sensations agréables, ou qu'elle ait le pouvoir de transformer ainsi toutes les impressions de quelque nature qu'elles soient; contrairement à ce qui arrive aux hypochondriaques qui, comme on sait, ont le funeste talent de voir tout du mauvais côté, de tout interpréter contre leur repos, leur bonheur, de métamorphoser leurs amis en ennemis, et jusqu'aux symptômes d'une santé florissante en signe de maladie, etc.

Il est une classe d'individus dont toutes ou presque toutes les pensées, toutes les actions sont frappées au coin de l'ab-

surdité. Dans leur enfance, ils étaient d'une simplicité d'esprit qui les rendait les jouets de leurs camarades; leur intelligence, dans l'âge adulte, est toujours restée au-dessous de la ligne moyenne; au déclin de la vie, ils tombent dans une véritable imbécillité, ou plutôt, dans une démence réelle.

Dans leur manière de se vêtir, dans leurs dépenses, leurs projets, la nature des objets, la qualité des personnes qu'ils jugent dignes de leur affection, dans la manière dont ils administrent leur fortune, gouvernent leur famille, élèvent leurs enfants, sous le rapport de leurs opinions politiques et religieuses, jusque dans l'aménagement, le mode de construction de leurs habitations, etc., en tout, et toujours, ils font preuve d'excentricité.

Ces personnes n'ont aucune conscience de leur état réel; loin de là, elles se croient égales et même supérieures à toute autre. De là vient qu'elles sont, comme on dit, incorrigibles, et n'écoutent les conseils de qui que ce soit.

Nées dans les rangs inférieurs de la société, la misère, la gêne sont leur lot inévitable. Si la naissance, la fortune héréditaire les a favorisés, ils font du bruit dans le monde par leurs folies, leurs bizarreries, leur excentricité; ils excitent le rire chez les uns, l'admiration chez quelques autres; ils sont, pour l'homme qui étudie les hommes, un curieux sujet d'observation, un exemple entre mille, et des plus intéressants, d'un mélange possible, d'une fusion réelle de folie et de raison, une sorte de race intermédiaire entre les gens sensés et les fous.

Nous rappellerons, enfin, que l'on remarque chez certains individus une disposition d'esprit fort singulière, qui n'est assurément pas une preuve de folie, mais qui, par sa nature, se classe en dehors des actes parfaitement raison-

nés et logiques de l'organisme intellectuel, et que, par conséquent, comme les autres dispositions signalées précédemment, on peut et doit regarder comme une tache dans l'esprit, une défectuosité innée, une incommodité, sinon une maladie de l'âme. Nous voulons parler de cette disposition d'esprit qui porte à exagérer toute chose, sans motif, avec la plus parfaite indifférence, et pour ainsi dire tout naturellement. Ceux chez qui elle se rencontre ont, ainsi que le fait remarquer judicieusement l'auteur que nous citons, la passion d'embellir, en les dénaturant, tous les faits qu'ils racontent. Ils enchérissent sur tout. Bien plus disposés à écouter leur imagination vagabonde que la vérité, ils font un mélange de ce qu'ils ont cru voir avec ce qu'ils ont vu réellement. Malgré le rapprochement que l'on pourrait faire, on ne saurait les confondre avec les menteurs vraiment dignes de ce nom, car ils agissent sans motif, à peu près involontairement, alors même que leur intérêt s'y oppose, ou sans y en avoir absolument aucun. La disposition d'esprit que nous signalons, disposition tout instinctive et inhérente à la constitution morale de tels ou tels individus, a une analogie bien plus réelle avec ce qui s'observe chez les individus placés sous l'imminence d'un accès de manie ; on peut dire, même, qu'elle forme le caractère dominant de l'excitation maniaque. Nous en avons, en ce moment même, un remarquable exemple sous les yeux dans la personne d'un jeune homme de vingt-trois ans, atteint d'excitation mentale, suite de fièvre typhoïde.

§ 2.

Après avoir étudié en elles-mêmes les intelligences exceptionnelles, et essayé de nous rendre compte des conditions

physiologiques et pathologiques qui donnaient à leurs conceptions un cachet à part, il n'est pas sans intérêt d'examiner à quel ordre d'idées elles s'attachent de préférence, quels sujets, dans les diverses branches des connaissances humaines, elles affectionnent plus particulièrement.

Généralement, les sujets déjà explorés ne sont pas de leur fait, non plus que ce qui est pratique pure, observation rigoureuse, d'application et de réalisation immédiates.

C'est aux sujets dans lesquels, pour ainsi dire, le terrain de la réalité se dérobe à chaque instant sous leurs pas, aux théories à perte de vue, au fantastique qu'elles s'attachent de prédilection. Elles sont à l'étroit dans le monde des réalités ; elles ne se plaisent qu'au milieu des êtres chimériques, des existences *transmondaines* dont Platon a peuplé ses *Cavernes*, Campanella sa *Cité du soleil,* Thomas Morus son *Ile d'Utopie*, Swedenborg, ses *Terres astrales*, etc., etc.

On conçoit que, lancés dans ces hautes régions des conceptions intellectuelles, au-dessus de l'atmosphère du monde moral, des hommes de génie aient pris bien souvent de pures apparences, des créations de leur imagination échauffée pour des réalités ; que, mettant au service de leurs illusions le raisonnement et la logique la plus sévère, ils aient exalté l'erreur avec une foi ardente que la vérité seule semble pouvoir inspirer. On comprend que ces esprits audacieux, livrés à tous les caprices d'une imagination active et puissante, convaincus, enthousiastes et persévérants, soient précisément ceux auxquels sont dues les découvertes les plus curieuses, les pensées les plus originales, les plus neuves ; qui, dans leurs courses vagabondes à travers les champs de la philosophie, de la science et des lettres, rencontrent le plus de ces grandes vérités ou de ces éclatants paradoxes, qui, par les flots de lumière dont elles les illu-

minent soudainement, ou par les fausses lueurs qu'ils répandent, changent brusquement le cours des idées générales, sapent et ébranlent jusque dans leurs fondements séculaires les institutions humaines.

Extrêmes en toutes choses, ces sortes d'esprits ne procèdent que par sauts et par bonds ; leur activité désordonnée ne se révèle que par d'éclatantes lueurs qu'une obscurité profonde suit immédiatement.

Rien n'égale leur conviction ; il n'est au pouvoir d'aucun raisonnement, d'aucune objection, quelque fondée qu'elle soit, de l'ébranler ; il est évident qu'il y a là autre chose qu'une conviction ordinaire, j'allais dire physiologique, quelque chose comme une impossibilité réelle de penser autrement. Cette conviction se réfléchit de mille manières, dans leurs discours, dans leurs écrits qui en reçoivent un cachet tout particulier, où l'expression n'est le plus souvent qu'une hyperbole exagérée, prétentieuse à l'excès, dépourvue de dignité ; où la pensée est raide, fixe, défiante comme celle des monomaniaques, voilée, mystérieuse, prophétique comme celle de certains fous religieux, pleine d'irritation et de colère comme celle des maniaques.

La folie, ou mieux les conditions psychiques très-variées auxquelles cette dénomination pourrait être légitimement appliquée, ont été, dans tous les temps, l'objet d'appréciations erronées, de préjugés que nous ne saurions nous flatter d'avoir détruits par les considérations auxquelles nous nous sommes livré dans ce travail.

Dans la crainte, donc, de heurter certaines susceptibilités et de nous voir accusé de malveillance, si nous faisions ici certains rapprochements, nous nous en tiendrons aux généralités qu'on vient de lire.

Autrement, si nous voulions donner un résumé de quel-

ques Mémoires dus à de véritables aliénés, d'écrits de toute nature qui se fabriquent journellement dans nos asiles, il nous serait on ne peut plus facile de prouver que sous le rapport du sujet, des raisonnements, des idées, de la manière de les exprimer, ces écrits sont à assimiler aux élucubrations des esprits exceptionnels que nous avons entrepris de faire connaître (1).

Il n'est pas jusqu'à l'écriture dont les caractères ne présentent les plus singulières analogies : les écrits des aliénés se distinguent généralement par des bigarrures typographiques, sur lesquelles un médecin aliéniste a déjà appelé l'attention. Dans une même phrase, dit cet auteur, on trouve des mots écrits en grandes et petites majuscules, d'autres en italique. Le but que se proposait l'auteur en signalant ce fait, diffère essentiellement du nôtre. Cependant les conclusions qu'il en tire, ou plutôt qu'il se sent enclin à en tirer, rentrent si bien dans nos idées, qu'il me semble que je suis parfaitement en droit de me les approprier.

Voici ces conclusions :

« Je ne dis pas que cette sorte de bariolage de l'écriture soit une preuve de folie ; mais comme on ne le trouve pas dans les ouvrages évidemment raisonnables, et qu'on le

(1) Il est des individus qui appliquent sérieusement, par pur amour de la vérité, leur esprit à la solution de questions *essentiellement insolubles*, s'attachant ainsi à la poursuite d'un but imaginaire.

Règle générale : on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que ces individus ont, non-seulement l'*esprit faux*, suivant l'expression consacrée, mais réellement, pathologiquement vicié dans certains modes de son activité ; nous voulons dire qu'ils sont radicalement incapables de voir juste sur certains points, de se redresser sous l'action de la raison d'autrui, en un mot, fixément enchaînés, en vertu des lois de leur organisation, à telle ou telle manière de voir, quel que soit, d'ailleurs, l'objet de leurs méditations, quelque talent, quelque puissance de raisonnement et de logique qu'ils apportent à défendre leurs idées, de quelques formes séduisantes ou austères qu'ils la revêtent.

trouve souvent dans les ouvrages des aliénés, s'il se rencontre par malheur, dans un ouvrage douteux, on sera porté, malgré soi, à condamner le fond en raison de la forme. » (Leuret, *Fragments psychologiques*.)

Quel sens doit-on attacher à ce bariolage que l'on observe dans la manière d'écrire de certains aliénés? Il est évident, d'abord, qu'il a pour but de fixer plus particulièrement l'attention sur telles ou telles expressions qui, pour l'auteur, ont une plus ou moins grande portée. C'est encore un moyen d'exprimer plus énergiquement sa pensée, de l'inculquer plus profondément dans l'esprit du lecteur; il faut donc y voir le reflet d'une conviction vive, absolue, ardente, impatiente de se communiquer; en cela, on peut dire que les aliénés *écrivent* comme ils pensent, et comme ils ont habitude de parler, de la voix ou du geste, c'est-à-dire avec tels accents, tels gestes qui se distinguent des accents et des gestes des hommes raisonnables comme leur manière d'écrire de la manière d'écrire de ces hommes.

Maintenant, quelle raison aurait-on de croire que cette manière d'écrire perd totalement sa signification psychologique, lorsqu'on l'observe chez des individus non aliénés ; alors, surtout, qu'on rencontre chez ces derniers tant d'autres similitudes, quant au style, quant aux pensées, avec les véritables monomaniaques; même ton absolu, même orgueil, même fixité dans les convictions, même tendance à se croire plutôt martyrs de l'ignorance et de la mauvaise foi, que d'admettre qu'ils puissent se tromper? Comment ne pas reconnaître que, chez les uns et les autres, des manifestations qui ont une si grande analogie ne proviennent pas d'une organisation cérébrale, de conditions psycho-organiques, sinon identiques, du moins qui ne diffèrent pas d'une manière essentielle?

SECTION II.

ÉTAT MIXTE AU POINT DE VUE DES FACULTÉS AFFECTIVES.

Ce que nous avons dit dans les chapitres précédents, concernant l'influence exercée par les états névropathiques sur les facultés intellectuelles proprement dites, est applicable, sous tous les rapports, aux facultés affectives, à cette virtualité de l'âme humaine qui est la source de nos émotions, de nos instincts, de nos désirs, et en partie aussi de la volonté, par laquelle nous aimons ou nous haïssons, nous inclinons vers le bien ou vers le mal, nous sommes portés à être utiles à nos semblables ou à leur nuire, à accomplir ou à transgresser ce que prescrit le devoir absolu ou conventionnel, etc.

L'esprit humain, dans sa partie sentimentale, éprouve telles modifications, tels changements passagers ou durables, dont on chercherait en vain l'origine ailleurs que dans l'hérédité. En d'autres termes : c'est dans l'organisation particulière des parents, et non ailleurs, que se trouve le principe ou la cause première de certains états affectifs et moraux que l'on observe chez quelques individus.

Ce principe ne saurait résider, comme on l'a pensé et écrit, dans les formes extérieures ou plastiques de l'organisme (conformation, volume, poids), mais dans la vitalité même des organes, dans leur activité fonctionnelle. Ajoutons que s'il est enveloppé d'obscurité et complétement insaisissable dans ses conditions matérielles, il n'en est plus de même quand on l'envisage dans ses conditions dynamiques. De ceci, la nature inorganique peut nous fournir un exemple. A la manière dont nous voyons fonctionner deux

machines quelconques, nous pouvons juger de ce qu'elles ont de commun entre elles, sans qu'il soit nécessaire d'en inspecter les rouages, ni d'en pénétrer le mécanisme intérieur.

Les passions affectives sont les mêmes chez tous les hommes. Les différences qu'elles présentent dans chaque individu, au point de vue de leur énergie, et de l'inégal développement de chacune d'elles, ne sauraient rompre l'uniformité de nature dans l'espèce.

Mais il arrive parfois, que par le fait d'une surexcitation ressentie par toutes également, ou bien de soulèvements partiels dus à une inégale répartition de la sensibilité, elles sont entraînées dans une sphère d'activité tout à fait exceptionnelle. De là, l'étrange association, dans un même individu, des passions les plus diverses et les plus opposées, un inexplicable mélange de vice et de vertu, de grandeur et de bassesse, d'égoïsme, de générosité, de pusillanimité, de courage, de douceur et de férocité.

Dans d'autres circonstances, toute l'énergie vitale semble se concentrer sur un petit nombre de passions bonnes ou mauvaises d'où émanent des prodiges de vertu ou de dépravation.

Dans les cas les plus ordinaires, des facultés intellectuelles peu communes, une imagination vive, viendront en aide à l'activité désordonnée des passions affectives. Tantôt, au contraire, cette activité fera contraste avec une faiblesse intellectuelle allant parfois jusqu'à l'imbécillité. Dans certains cas enfin, c'est à cette débilité même d'esprit, au mutisme de la conscience, à une sorte d'atonie de la volonté que les passions devront leur puissance d'entraînement plutôt qu'à leur violence naturelle.

A quelle autre cause qu'à l'action de l'hérédité se croirait-

on fondé à faire remonter les dispositions morales exceptionnelles dont nous venons de parler?

§ 1er.

Serait-ce à l'éducation, c'est-à-dire aux récompenses, aux peines, aux avertissements, aux conseils, dont s'arme l'autorité des parents ou des maîtres pour modifier le caractère, les instincts, les penchants des enfants, à une époque de la vie où l'âme est comme un registre (on se l'imagine du moins), sur les pages duquel on croit pouvoir inscrire tout ce que l'on veut, et faire telles ratures et telles corrections, que l'on juge nécessaires?

Sur la foi de l'auteur de l'*Émile*, on se persuade volontiers (les parents caressent d'autant plus cette idée qu'ils aiment davantage leurs enfants), que n'ayant pas de penchants bien déterminés, lorsque nous venons au monde, c'est à notre éducation que nous devons ceux qui, plus tard, se manifestent en nous.

C'est prendre la nature pour un effet de l'éducation.

Il y a du vrai pourtant dans cette manière de voir, mais tout n'est pas vrai. Par l'instruction on ne peut guère qu'imprimer à l'esprit telle ou telle direction, creuser son lit, pour ainsi dire, à l'activité innée de l'intelligence. Il en est de même de l'éducation : s'il est en son pouvoir de comprimer certains penchants, d'en aviver certains autres, de combattre ceux-ci par ceux-là, etc., elle ne le peut que dans des limites fort restreintes, et dans le cas, seulement, où la nature n'oppose pas une trop grande résistance, où la virtualité affective est peu énergique. En réalité elle n'a d'action que sur les natures molles, faciles, malléables; elle ne pourra rien ou presque rien sur les natures fortement douées et par

cela même toujours plus ou moins et souvent même *absolument* réfractaires.

Il ne faut pas confondre ce qui est d'acquisition avec ce qui est de nature, les véritables passions, c'est-à-dire celles qui ont leur racine dans la constitution même de l'individu, avec celles que l'on pourrait appeler artificielles ou de calcul, dont certaines exigences sociales peuvent nous forcer à porter le masque, sans en avoir jamais la réalité. Le fond de toute passion c'est la sensibilité, et cette qualité nous la devons à notre seule organisation. P. Lucas dit avec raison que ni l'exemple, ni l'éducation, ni la force même ne peuvent faire des musiciens, des poëtes, des orateurs, ni des mathématiciens, d'enfants qui ne sont pas nés pour le devenir. « Le même concours (de ces trois influences) ne peut transformer en voleurs, ni aussi facilement qu'on se l'imagine, des enfants bien nés et qui n'ont rien, en eux, des dispositions nécessaires pour l'être ; » et, nous ajouterons, en amants de la vertu, des enfants mal nés, et qui n'ont rien, en eux, des dispositions nécessaires pour être vertueux (1).

(1) A l'appui de ce qu'il avance, l'auteur rapporte le fait suivant : « Le 13 novembre 1845, la cour d'assises du département de la Seine frappait de peines afflictives et infamantes, trois membres sur cinq, d'une famille de voleurs ; cette affaire présentait une circonstance vraiment digne de remarque. Le père n'avait pas également trouvé, chez tous ses enfants, les dispositions qu'il aurait désirées. Il lui avait fallu employer la contrainte à l'égard de sa *femme* et *des deux derniers nés*, jusqu'à la fin rebelles à ses ordres infâmes. L'aînée de ses *filles* s'était, au contraire, élancée, comme d'instinct, sur ses traces ; elle s'était montrée tout aussi ardente et tout aussi violente dans ses tentatives pour plier la famille à ses odieux penchants ; mais chez une partie le naturel manquait ; ils tenaient de leur mère. » (*Droit* et *Gazette des Tribunaux* du 14 novembre 1845.)

Combien de faits analogues ne pourrait-on pas joindre à celui-ci ! Observez ces deux enfants, ces deux frères, dès leurs premiers pas dans la vie :

En résumé : il importe de ne pas se méprendre sur le genre d'influence que l'éducation peut exercer sur les passions : quelque variée, quelque étendue qu'on suppose cette influence, elle ne saurait en diminuer ou en accroître l'énergie, la vitalité qui sont des qualités essentiellement innées et dépendant du principe même de l'organisation.

§ 2.

Les *physiologistes* ne se sont pas montrés moins impuissants que les partisans de l'éducation à expliquer les états affectifs dont nous nous occupons, à soulever le voile qui en cache la véritable origine.

Ainsi qu'ils ont fait pour les facultés de l'intellect, ils ont mesuré l'étendue, la puissance, l'activité des facultés affectives d'après la forme, le volume, le poids de la matière cérébrale ; sans se laisser arrêter par les impossibilités de toute sorte contre lesquelles ils viennent se heurter à chaque instant ; sans reculer devant l'idée qu'ils assimilaient, confondaient ce qui est essentiellement incompatible de sa nature : les propriétés de la matière avec celles de l'esprit, la matière périssable avec l'âme immortelle.

Il était généralement admis, depuis les temps les plus reculés, *nous ne disons pas démontré*, que la puissance affective ou sentimentale de l'âme humaine résidait dans la

suivez-les dans le monde ; tous les deux ont sucé le même lait, ont reçu la même éducation, ont eu sous les yeux les mêmes exemples... D'où vient cette opposition de caractère, de penchants, d'instincts qu'éclairent les premières lueurs de la raison ? D'où vient que l'un et l'autre suivent des voies si différentes ; que celui-ci donne l'exemple des plus rares vertus, tandis que celui-là est un objet de scandale, et fait le désespoir, trop souvent hélas ! le déshonneur de la famille, comme le premier en est la consolation et l'orgueil ?

partie postérieure des lobes cérébraux. D'où l'on s'est cru en droit de conclure que l'activité, l'énergie des facultés affectives devaient correspondre avec le développement (en profondeur, en superficie, en poids, etc.) de cette même partie de l'organe encéphalique.

Nous avons vu plus haut qu'on en avait agi de même à l'égard des facultés intellectuelles dont on a fixé le siége dans la partie antérieure des lobes.

Enchérissant sur ces idées déjà passablement hypothétiques, l'école phrénologique y en ajouta de bien plus hypothétiques encore. Imaginant pour chaque faculté ou penchant un organe distinct, elle dut opérer une foule de divisions dans la portion du cerveau arbitrairement réservée aux modes affectifs ; des renflements, des dépressions, à la surface du crâne, visibles plutôt aux yeux de l'esprit qu'à ceux du corps, furent désignés comme les organes ou siéges spéciaux de chacun de ces modes.

Avec un pareil système, il était facile d'expliquer, non plus seulement les divers degrés d'activité des puissances affectives prises dans leur ensemble, mais encore de chacune d'elles en particulier ; ne prétendait-on pas faire toucher du doigt la portion du cerveau dont une vitalité plus grande avait produit le développement hypertrophique, physiquement et moralement ?

C'étaient là, assurément, de hautes prétentions, et l'antiquité, avec ses formes générales du crâne, était de beaucoup dépassée ; mais ont-elles été justifiées ?... Je laisse au lecteur le soin de répondre. Que si, par hasard, il ne se croyait pas suffisamment éclairé sur la question, nous l'engagerions à consulter les travaux de MM. Lélut, Flourens, Cerise, Leuret, Peisse, etc., etc. Quant à nous, nous n'avons rien à ajouter aux considérations dans lesquelles nous sommes

entré précédemment, à propos des facultés intellectuelles; on peut en faire ici l'application.

Et d'ailleurs, alors même que nous admettrions, avec la foi des plus chauds partisans de la doctrine de Gall, que chacune de nos facultés affectives a pour siége, ou pour instrument de manifestation, un organe distinct dont les renflements et les dépressions du crâne indiquent infailliblement la place, nous ne croirions certes pas, pour cela, avoir trouvé la clef des questions dont nous poursuivons la solution.

Il est en effet de notion élémentaire, en physiologie, que le volume, la grosseur d'un organe quelconque ne renferment pas nécessairement la raison d'être du plus ou moins d'énergie des facultés auxquelles il est affecté. Il faut encore tenir compte de sa vitalité, de sa puissance dynamique, lesquelles ne sont certainement pas toujours en rapport avec son volume.

Mais admettons qu'il en soit ainsi dans l'état ordinaire, alors que les synergies organiques ne vont guère au delà, ou ne restent que très-peu en deçà d'un niveau commun; que devra-t-il arriver lorsque, sous l'influence de l'excitation morbide, elles acquerront une violence inaccoutumée et tout à fait exceptionnelle? Oh! alors, si l'on veut conserver, ne fût-ce qu'approximativement, les proportions entre les organes et les fonctions, il faudrait supposer aux organes un volume et une ampleur dont il ne se trouve aucun exemple dans la nature, il faudra exagérer les renflements à un tel point que la forme habituelle du crâne en sera complétement et affreusement dénaturée.

Or, nous ne sachions pas que les hommes à grandes passions aient la tête, nous ne disons pas plus difforme, mais simplement plus mal conformée que les autres hommes;

que chez les grands criminels, par exemple : chez les fous dont les passions sont extrêmes, plus qu'extrêmes, la monstruosité des penchants se traduise par la monstruosité du crâne, monstruosité qui serait également chez d'autres hommes, le signe extérieur de la moralité la plus élevée, des plus sublimes vertus.

En résumé : en voulant expliquer le développement des modes affectifs de l'âme humaine, par celui de la totalité ou des diverses parties du cerveau, d'un problème de pure physiologie on a fait un problème de physique ; c'était se mettre dans l'impossibilité de résoudre la difficulté.

§ 3.

Enfin, on a demandé cette solution à la physiologie comparée.

D'après certaines idées qui ont eu cours en zoologie philosophique, l'homme, au point de vue moral, comme au point de vue physique, serait un véritable résumé de l'animalité tout entière. Ainsi, les divers appareils organiques dont l'ensemble, l'enchaînement d'action constitue l'économie humaine, n'arriveraient à leur summum de développement, à un état permanent et fixe, qu'en revêtant, successivement, les formes variées sous lesquelles ces mêmes appareils se montrent dans les individus placés à des degrés de plus en plus élevés de l'échelle animale. La simple masse celluleuse du polype est la matière première, l'élément primitif qui, variablement modifié, donne sous des formes de plus en plus complètes, les systèmes de la nutrition, de la respiration, de la circulation, etc.

Dans l'évolution du système chargé des phénomènes

intellectuels, la nature aurait procédé d'après le même plan. C'est ainsi que l'on voit, à telle époque de la vie fœtale, le cerveau correspondre, dans ses formes extérieures, au cerveau de telle classe d'animaux; un peu plus tard de telle autre classe venant immédiatement après; ainsi de suite, sans jamais dévier de la ligne.

Le fœtus humain se classerait donc, successivement et d'une manière constante, aux différents degrés de l'échelle dont il doit occuper le sommet. Par une addition toujours croissante de matière médullaire, la cause créatrice en ferait successivement un être jouissant d'une somme de *moralité* de plus en plus considérable, un polype, un infusoire, etc., etc.,... enfin un homme.

De là il suivrait que les facultés mentales, le *moi*, cette unité dans laquelle elles se fondent toutes, ne sauraient être circonscrites, dans le cercle étroit d'une seule classe d'êtres qu'on appelle hommes; leur sphère n'a d'autres bornes que celles du monde organique vivant; elles sont le fait intellectuel de l'animalité tout entière; sous des proportions différentes, ce sont toujours elles qui apparaissent là où il y a trace d'organisation.

Far as creation's ample range extends;
The scale of sensual, mental, powers extends :
Mark how it mounts to man's imperial race,
From the green myriads in the peopled grass.

(Hope, *Essay on Man.*)

« L'organisme humain, dit M. le docteur Barbaste, dans son livre si remarquable et si curieux *De l'homicide et de l'anthropophagie* (Paris, 1856), avant de parvenir à son entier développement, passe par une série d'états transitoires qui répondent à des états permanents de l'échelle animale.

De même, sous le rapport des appétits et de plusieurs autres actes, l'homme rétrograde vers l'animalité, et s'arrête dans les états, soit physiologiques, soit psychologiques que les espèces animales présentent d'une manière fixe. »

On conçoit qu'avec un pareil système, on s'expliquerait assez facilement comment les facultés affectives diffèrent en nature et en énergie, soit chez un même homme, soit chez tous les hommes en général, relativement les uns aux autres. Il suffirait, en effet, de supposer que tel individu s'est arrêté, dans le développement ou l'évolution de ses organes, juste au point où la nature a, pour ainsi dire, mis la dernière main à son œuvre, en formant l'animal avec lequel cet individu a le plus de ressemblance, sous le rapport des penchants, des instincts, des inclinations, etc.

Sans répudier d'une manière absolue les idées qui font de l'homme un des anneaux de la grande chaîne des êtres organisés et vivants, nous ne saurions prendre en sérieuse considération les opinions exposées ci-dessus. Nous croyons que l'être humain, arrivé à son développement intégral et physiologique, comme tout autre être vivant du reste, dans la sphère qui lui est propre, possède, physiquement et moralement, une individualité bien tranchée et complétement indépendante de toute autre individualité; qu'au point de vue moral, en particulier, en raison de l'unité et de l'indivisibilité de son âme, ou simplement, de la faculté en vertu de laquelle il pense, sent et veut, on ne saurait voir en lui une sorte d'agrégat dont les parties peuvent, dans des circonstances données, sous l'influence de causes mystérieuses, se disjoindre, s'isoler les unes des autres, et par là, acquérir une prédominance qui rappelle

le caractère de tel ou tel animal, de manière à faire de l'homme, de la créature faite à l'image de Dieu, tantôt un lion, tantôt un tigre, un renard, un vautour, etc., etc.

Ces idées ont un côté séduisant. L'imagination d'une certaine classe de littérateurs, de poëtes, d'artistes, peut y trouver pâture. Les rapprochements de certaines têtes d'animaux avec celle de l'homme, dont Porta a le premier, je crois, tracé le dessein, piquent la curiosité. Cependant on a besoin de se replier sur soi-même, de se réfugier dans son for intérieur, pour se défendre contre l'illusion que pourrait engendrer la vue de cette série de têtes si semblables, dans leur dissemblance et qu'on dirait procéder les unes des autres, depuis celle du crapaud jusqu'à celle de l'Apollon du Belvédère (1). J'admire la sagacité avec laquelle Granville, dans ses créations humoristiques, a su, sous les formes de divers animaux, tracer le fidèle portrait des mœurs contemporaines.

Quoi qu'il en soit, quelque gracieuses, et même quelque philosophiques qu'elles soient, les productions de l'imagination n'ont pas cours dans la science; nous ne pouvons donc en tenir compte.

Nous nous arrêtons. Nous croyons en avoir dit assez pour prouver qu'aucun des systèmes mis en avant jusqu'ici ne peut donner l'explication des différences qui

(1) Un peintre belge, d'une grande distinction et d'un talent extrêmement original, s'est sans doute inspiré de ces idées, lorsqu'il s'est amusé à crayonner certain tableau que l'on peut voir dans le magnifique atelier que lui a fait construire, dit-on (*œre publico*), la ville de Bruxelles.

A première vue, ce tableau représente le buste d'une belle jeune fille dont les regards sont tournés vers le ciel.

Placez-vous à un point de vue différent, et vous n'avez plus devant les yeux que l'image hideuse d'une énorme grenouille.

s'observent dans les qualités affectives, alors surtout que ces différences sont assez tranchées, assez profondes pour constituer un état moral tout à fait exceptionnel.

§ 4.

Reste la *transmission héréditaire*. Voyons si, en la prenant pour point de départ et pour flambeau, nous n'arriverons pas plus sûrement au but que nous nous proposons.

Nous procéderons, dans notre examen, de la manière suivante : nous étudierons le fait d'hérédité, d'abord à l'état normal, ensuite à l'état pathologique. En procédant de la sorte, nous arriverons, par une pente naturelle, aux états particuliers, exceptionnels, qui ne sont, en réalité, qu'un troisième mode de manifestation du fait de l'hérédité, lequel participe des deux premiers et forme un mode mixte affectif, analogue à celui que nous avons constaté pour les facultés de l'intellect.

Si, en traitant de l'hérédité en général, nous avons dû nous préoccuper, un instant, des doutes qui pouvaient s'élever relativement à la possibilité de la transmission, par voie séminale, des facultés de l'intellect proprement dit, en raison de la nature essentielle de ces mêmes facultés, de leur complète indépendance de la matière organisée, nous ne saurions avoir les mêmes préoccupations quand il s'agit des facultés affectives.

En effet, les rapports qui lient, nous ne disons pas qui identifient — qu'on veuille bien le remarquer — les phénomènes affectifs aux organes, sont de nature à frapper les yeux les plus prévenus, à forcer la conviction de qui-

conque ne professe pas un ultra-spiritualisme aveugle et incurable.

On ne fait nulle difficulté de rattacher les appétits, les instincts à des dispositions particulières de l'organisme, en raison des *sensations* spéciales qui en sont inséparables, comme celles de la faim, du sens génésique, et autres. Une autre raison, c'est que ces phénomènes physiologiques s'observent également, et, pour la plupart même, à un plus haut degré de perfection, chez les animaux. Or, comme il est *convenu* que ces derniers n'ont pas d'âme, c'est-à-dire de principe immatériel, il faut, de toute nécessité, ici, s'en prendre à la matière, à l'organisation.

A notre sens, tous les modes de sentimentalité de l'âme ont des rapports également intimes, nécessaires avec l'organisme. Si ces rapports sont moins évidents dans les sentiments d'un ordre élevé que dans les instincts et les appétits, cela tient uniquement à ce que pour que les premiers soient *complets*, il est indispensable que l'intelligence intervienne, tandis que la sensibilité seule est mise en jeu dans les seconds.

Ce serait prendre le change et commettre une grosse erreur que de croire que les différences qui viennent d'être signalées entre les divers modes affectifs, en établissent aucune dans leur nature essentielle.

« Les émotions agréables ou désagréables, dit Broussais (1), qui accompagnent nos perceptions, viennent toujours d'une stimulation de l'appareil nerveux du percevant, et ce serait à tort qu'on les distinguerait, au sens littéral, en physiques et en non physiques : leurs modes sont diversifiés presque à l'infini, et plusieurs de ces modes ont été pris pour

(1) *De l'irritation et de la folie*, p. 207. Paris, 1828.

des principes particuliers de nature non nerveuse, promoteurs spontanés de nos actes, dits principes d'action ou facultés actives. Mais si l'on s'en rapporte aux faits, on doit regarder ces émotions comme les effets des perceptions par causes externes et internes, qui sont exécutées dans l'encéphale, et admettre que c'est ainsi qu'elles peuvent devenir les mobiles des actions des hommes. Aussi font-elles suite aux excitations instinctives, sans phénomènes d'intelligence, qui font mouvoir l'enfant dans l'utérus, et lui font exercer la succion avant d'avoir senti le mamelon, et réclamer par des cris les corps qui doivent satisfaire ses premiers besoins. »

Suivant le même auteur, la réciprocité d'influence de l'instinct sur l'intellect, et de l'intellect sur l'instinct, constitue, en se prolongeant, ce qu'on appelle les *passions*. On y trouve, effectivement, poursuit Broussais, « un besoin instinctif qui sollicite l'intellect, et un travail perpétuel de ce dernier, qui calcule tous les moyens de le satisfaire (1). »

Il est une passion dont l'étude approfondie fournirait, au besoin, la démonstration pour ainsi dire pratique et expérimentale de ce que nous venons d'avancer. Nous entendons parler du sentiment qui fait qu'un sexe est attiré vers un autre sexe, qu'une vie tend à se confondre avec une autre vie, une âme avec une autre âme.

Quelle passion a été plus idéalisée que l'amour ! Quelle autre paraît communiquer davantage à l'âme la puissance de secouer ses liens matériels, pour s'élever dans les plus sublimes régions, et jusqu'au sein même de la Divinité ?

(1) *Op. cit.*, p. 243.

Interrogez cet adolescent qui, sortant tout à coup de son indifférence habituelle, sent toute son âme, tout son cœur. s'élancer vers un objet vague, indéterminé, dont la possession idéale et anticipée l'enivre déjà d'un bonheur immense..... Interrogez cette jeune vierge consacrée au service des autels, cette chaste épouse du Christ qui, jour et nuit, éprouve les ineffables douceurs de son commerce spirituel avec son divin époux, qui confond ses pensées, son cœur, avec les pensées, avec le cœur de celui à qui elle s'est consacrée dès son enfance..... Parlez-leur de l'origine organique, sensuelle, du sentiment qui les anime, les ravit ; ils ne vous comprendront même pas ; vous leur parlerez un langage inconnu ; ou, s'ils vous comprennent, ils protesteront avec indignation en faisant appel à leur sens intime, à leur conscience, au fond de laquelle ils ne trouvent d'autres mobiles que les vertus, les perfections infinies de l'objet aimé.

Et cependant, est-il aux yeux des physiologistes, de quiconque a étudié quelque peu les lois de l'organisme, vérité plus palpable, mieux démontrée que celle contenue dans la proposition suivante : l'amour, sous toutes ses formes, dans toutes ses aspirations, a pour principe la réciprocité d'action de l'instinct sur l'intellect, et de l'intellect sur l'instinct, en d'autres termes, des organes dans lesquels quelques auteurs ont placé un sixième sens, sur le cerveau et du cerveau sur ces organes?

« L'amour, a dit un auteur contemporain, avec une vérité d'expression quelque peu brutale, est un mouvement des sens et de l'âme, qui a son principe dans le rut, fatalité organique et répugnante, mais qui, transfigurée aussitôt par l'idéalisme de l'espoir, s'impose à l'imagination et au cœur comme le plus grand, le seul bien de la vie, un bien

sans lequel la vie n'apparaît plus que comme une longue mort. »

Quelque objection que l'on élève à l'encontre de cette proposition, une simple réflexion suffira pour la mettre à néant. Ne serait-il pas évidemment absurde d'admettre qu'un individu que l'on supposerait privé congénitalement de tout attribut ou appareil sexuel, étant d'ailleurs parfaitement, sous tous les autres rapports, conformé, puisse ressentir de l'amour ? mais alors, autant admettre qu'un homme, cette créature de nature essentiellement mixte, peut penser sans cerveau, digérer sans estomac, se mouvoir sans posséder aucun des organes nécessaires à la locomotion.

— Vous oubliez les eunuques, objecteront, peut-être, ceux qui possèdent beaucoup mieux leurs *Lettres persanes* que les travaux des physiologistes, de Bichat, de Cabanis, de Bossuet même (1) ?

Cette objection n'en est pas une, par la raison fort simple que, dans le cas dont il s'agit, les eunuques rentrent dans la catégorie des autres hommes. Personne n'ignore, en effet, que des sensations et les idées qui y sont associées peuvent parfaitement se reproduire dans les centres nerveux, alors qu'une opération, une cause quelconque a supprimé les organes qui en ont été primitivement le point de départ; qu'un individu, par exemple, *devenu* sourd ou aveugle, peut avoir des hallucinations, c'est-à-dire de fausses sensations de l'ouïe ou de la vue. Les eunuques sont dans le même cas quant aux sensations provenant des organes du sens génésique.

Nous pourrions, à l'appui de la thèse que nous soutenons,

(1) *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même.*

apporter des preuves de plus d'une sorte. De peur d'être prolixe, nous nous bornerons à en emprunter quelques-unes à la psychologie morbide. Nous tenons à rester dans notre sujet, et parler d'âme malade, à propos d'amour, ce ne sera pas, je pense, nous en écarter beaucoup.

Tout le monde sait que la continence, une continence excessive, peut avoir sur la santé morale une déplorable influence, être cause de délire, et même d'une incurable démence. Les livres qui traitent de la folie contiennent nombre d'histoires qui en font foi. Je pourrais rappeler ici quelques-uns des faits observés par moi-même.

Mais si les effets d'une continence trop prolongée sur les facultés morales, sont généralement connus, sont-ils appréciés comme ils doivent l'être, ne se méprend-on pas sur leur véritable origine? Le fait est que l'on tient à peine compte de l'influence des organes dans la production des phénomènes en question, nous parlons du moins des personnes du monde, car je ne puis supposer qu'un médecin se trompe en cette matière.

On veut absolument établir une distinction entre ce que l'on appelle le *moral* de l'amour et l'appétit sexuel. Cette distinction n'a d'autre fondement que certaines apparences faites pour en imposer uniquement à ceux qui, systématiquement, ou parce qu'ils sont dépourvus des connaissances spéciales nécessaires, croient pouvoir écarter de l'étude des phénomènes psychiques tout ce qui rappelle l'action des organes.

Dans le sentiment amoureux, ou bien la réciprocité d'influence des organes encéphaliques et des organes sexuels se manifeste simultanément par des phénomènes propres au genre de vitalité qui a été départi à ces divers organes ;

ou bien elle se manifeste isolément, soit du côté des organes nerveux, soit du côté des organes génitaux.

Dans le premier cas, la *passion*, qui est comme la résultante de ces diverses synergies, est, pour ainsi dire, complète, conforme en tout point au vœu de la nature : l'attachement de l'un des êtres de la création à celui avec qui Dieu a voulu qu'il fût uni d'esprit et de corps.

Dans le deuxième cas, on ne voit de l'amour que le moral ou l'appétit sexuel, séparément.

Nous l'avons déjà dit : l'action sexuelle, lorsqu'un repos prolongé, et l'accumulation de la sensibilité ou de la force nerveuse, qui en est la suite, ont accru son énergie, peut stimuler les organes cérébraux au point d'y porter le désordre exactement comme le ferait une dose trop forte d'un excitant quelconque.

Si, par suite d'une continence moins sévère, cette action est modérée, le moral, tout en s'exaltant plus que d'habitude, reste pourtant dans ses limites naturelles. L'homme, alors, éprouve toutes les expansions, toutes les joies intimes, tous les tourments secrets bien connus des amoureux. « *Chi vive più castamente*, a dit Maffei, *è più sottoposto all'amore.* » L'objet manque-t-il à la passion? Si, par un motif quelconque, par timidité de conscience, par des scrupules religieux ou autres, soit enfin par des obstacles matériels, nul objet ne vient concentrer ces élans de l'âme; oh! alors on s'en prend à tout, on devient véritablement l'amoureux des onze mille vierges, on déverse son amour sur tout ce qui nous environne, sur les objets inanimés, sur des êtres fantastiques dont les romanciers (dirai-je aussi les ascétiques?) peuplent leurs livres.

Pour prouver cette influence réciproque des organes sexuels et des organes cérébraux, il me suffirait de rappeler

telle circonstance de la vie où, bien certainement, la plupart de mes lecteurs se sont trouvés. Qu'ils s'examinent *avant ;* qu'ils s'examinent *après ;* qu'ils descendent au fond de leur conscience ; qu'ils tâtent le pouls à leur passion si idéale, si intellectuelle, si sacro-sainte qu'elle soit ; et ils verront qu'*avant* et *après,* l'exaltation et la prostration morale ont été rigoureusement proportionnées à l'exaltation et à la prostration des sens. Qu'ils se reportent surtout à l'une des circonstances que nous venons d'indiquer, à la seconde : à l'espèce de stupeur, au vide moral, à la lassitude de cœur qu'ils ne peuvent se dissimuler, et dont ils s'étonnent, s'affligent même, ils reconnaîtront, nous en sommes certain, qu'une condition essentielle à leur passion a cessé d'être, que le foyer auquel cette passion s'alimentait s'est éteint momentanément, ou du moins presque éteint, et que pour qu'elle revive, il faut que ce foyer se rallume de nouveau.

Ce qui arrive passagèrement à la suite des grandes excitations nerveuses, alors que l'organisme est dans toute sa force, se reproduit, mais alors d'une manière de plus en plus durable, et enfin permanente, par les progrès de l'âge, ou bien encore prématurément, par la répétition trop fréquente de ces mêmes excitations et l'épuisement de la sensibilité.

Les excès opposés à la continence, en émoussant, tout à la fois, la sensibilité cérébrale et celle des organes sexuels, tuent le moral de la passion, l'amour proprement dit. La sensibilité sexuelle peut conserver encore quelque énergie ; des besoins, des appétits peuvent encore se faire sentir, mais pour les satisfaire, les excitations d'autrefois ne suffisent plus ; moralement et physiquement, il faut avoir recours à des sensations extraordinaires, inouïes, impossibles, dont l'idée même ne se fût certainement pas présentée, à

une époque antérieure, non plus que la pensée d'un crime, d'un meurtre ou d'un vol, à l'esprit d'un honnête homme. Ce n'est plus alors le sens moral de l'amour qui est en jeu, c'est l'intelligence elle-même qui, regrettant les plaisirs dont elle a gardé le souvenir, s'ingénie à les faire renaître sous quelque forme que ce soit.

La pathologie n'est pas moins riche que la physiologie de faits à l'appui de la thèse que nous défendons.

Lorsqu'on étudie le sentiment amoureux, pour ainsi dire avec le verre grossissant de la maladie, on saisit facilement les rapports naturels, nécessaires, qui lient ce sentiment avec la double action de la sensibilité cérébrale et de la sensibilité sexuelle, l'organe avec la fonction, la cause avec l'effet.

Quel médecin adonné spécialement à l'étude et au traitement des névroses, n'a reçu sur ce point, de quelques-uns de ses malades, des confidences dont le sens, à demi voilé par la pudeur, était cependant parfaitement clair pour lui, et dont il a dû profiter pour son instruction ?

Le sentiment amoureux, et par là je n'entends pas ce que l'on nomme plus particulièrement amour charnel, appétit des sens, j'entends l'amour idéal, l'amour platonique (c'est le nom qu'on lui donne), est très-souvent une des premières manifestations *psychiques* de la paralysie générale des aliénés ; l'excitation génitale ne vient qu'après. Voilà, du moins, ce que nous apprennent les confessions les plus précises des nombreux malades que nous avons eu occasion d'interroger, et en particulier, de jeunes hommes qui n'avaient pas encore abusé de la vie, dont l'esprit et le cœur n'avaient pas encore été souillés par des jouissances physiques prématurées.

Un jeune homme livré de bonne heure à des occupations

sérieuses, et qui, jusqu'à l'âge de vingt-six ans, n'avait encore éprouvé, bien que les occasions fussent loin de lui manquer, aucun désir de goûter des plaisirs que tant d'autres recherchent avec une si folle ardeur, est pris tout à coup, et sans cause appréciable, d'une sorte de fureur amoureuse. Il se met, dit-il, à aimer, ou plutôt à idolâtrer toutes les femmes, mais, a-t-il bien soin d'ajouter, « en tout bien, tout honneur, n'ayant pas même l'idée de la jouissance physique que donne leur possession ou du moins n'y songeant en aucune façon. » Son éducation, la position qu'il occupe dans le monde, lui font un devoir de renfermer ces sentiments en lui-même ; il les tient secrets, impénétrables à tout le monde pendant plusieurs mois. Bientôt surgissent dans son esprit des idées érotiques dont il rougit intérieurement, et contre lesquelles il lutte de toutes ses forces. Mais il en est tellement obsédé qu'il ne peut presque plus se livrer à ses occupations habituelles. Ses nuits deviennent agitées, et lorsqu'il parvient à s'endormir, il est assiégé par les rêves les plus obscènes. Il a sans cesse devant les yeux des images que la plume ne saurait retracer, et dont les tableaux représentant la tentation de saint Antoine, ne donneraient qu'une idée très-imparfaite.

Moins heureux que ce saint personnage, trop souvent notre pauvre malade ne pouvait douter, en s'éveillant, qu'il n'eût succombé dans la lutte.

Sa raison ne pouvait résister longtemps à de pareils assauts. Les rêves de son imagination devinrent bientôt des réalités à ses yeux. Au désordre de l'esprit vinrent se joindre quelques signes non douteux de ramollissement cérébral ; un violent délire maniaque éclata et entraîna la mort.

Nous l'avons dit au commencement de cet article, sous le masque de l'amour le plus pur, d'un sentiment qui a pour objet non plus la créature, mais le Créateur lui-même, se cachent parfois les appétits sexuels les plus ardents, une vive surexcitation des deux systèmes d'organes dont le concours d'action engendre la passion amoureuse dans toute sa plénitude.

Les auteurs mystiques en ont, à leur insu, consigné plus d'un exemple dans leurs livres.

La science aussi possède des faits nombreux qui, par leur analogie, ou plutôt (psychologiquement parlant) leur identité avec les faits que nous pourrions emprunter aux mystiques, répandent sur ceux-ci une vive lumière.

Parmi ceux que nous avons observés, je n'en citerai qu'un seul ; il sera concluant.

Nous avons eu sous les yeux, pendant plusieurs mois, et nous avons pu étudier à fond, une jeune personne qui, bien certainement, à une autre époque, et dans d'autres conditions de famille, d'entourage, eût pris place parmi les Chantal, les Guyon, etc., etc.

Je me bornerai à citer *textuellement*, et sans rien changer, certains passages des nombreuses lettres qu'elle écrivait, et qui prouvent à quel point cette intéressante personne se méprenait sur le mobile de la vocation qu'elle disait éprouver pour la vie religieuse, comme sur la véritable nature des sentiments qui l'agitaient.

Voici d'abord, comment mademoiselle X... rend compte de sa vocation :

« JÉSUS, MARIE. »

« En commençant ce travail, mon âme encore adore et s'agenouille, car elle aime souverainement le souverain

maître auquel soient tout l'honneur et la gloire qui lui sont dus.

« L'amour de Dieu a paru pour moi avec la lumière du jour ; et avec cet amour, le désir et la jalousie d'une pureté aussi pure que sa pureté infinie. Dès l'aube de ma vie, la grandeur et la beauté de Dieu dans Jésus, sa délicate pureté dans Marie, m'ont causé l'unique et presque incessant ravissement dont jamais mon âme ait été saisie. Rien n'a pu lui sembler beau dans la vie, parce que la splendeur de Jésus et Marie fait pâlir tout le reste.

« J'avais pourtant une bien mauvaise nature, beaucoup de fierté, d'orgueil, de paresse, de gourmandise et d'égoïsme ; et bien qu'elle se soit manifestée au grand jour, le plaisir intérieur que je prenais en Jésus était si grand, que dans ma jalousie de le goûter uniquement, en cédant volontairement au mal, dès que je m'apercevais d'y trouver jouissance, vite je rejetais un plaisir qui n'était pas mon seul Jésus. Mourir à tout, et tout perdre pour aimer Jésus, sont les seules voluptés qui aient su dilater mon cœur.

« D'où vient, cependant, que ce cœur est si sensible aux affections, si facile à y répondre ? De ce que tout ce qui est bon venant de Dieu, mérite d'être savouré, et que c'est être grande comme Dieu que d'aimer librement comme lui.

« Maintenant, on dit qu'il faut distinguer entre l'amour, et l'amour. De cet art mon âme est à l'école.

« J'avais cinq ans et demi lorsque j'engageai mon cœur à Dieu par un acte éternel. J'en avais six lorsque, dans un bal chez ma grand'mère, je compris le vide et la puérilité des plaisirs du monde ; et la mort prompte d'une femme de plaisir que j'y avais vue, me frappa d'un coup terrible qui fit tomber à jamais pour moi tout le prestige de la vie. Un

pressentiment de la fin des temps qui rendait mon esprit grave et calme en présence du néant, autant que mon âme ardente et joyeuse de voir le règne de Dieu, décolorait, partout, pour moi l'existence. De plus, l'ardeur de souffrir m'était si délicieuse que, depuis l'âge de huit ans jusqu'à neuf, je demandais, matin et soir, la grâce du martyre, comme le pain le plus délicieux. Mais comme ce bonheur du martyre ne se montre jamais que sur le sol dévasté de la France, il me vint en pensée que j'étais bien méchante, puisque, pour ma propre jouissance, je demandais le malheur de mon pays entier. Cela me fit faire un retour sur moi-même, et devant tant d'écueils, ne gardant plus que Dieu et la mort, je fis vœu de me faire simple religieuse ordinaire, en vivant comme tout le monde, et attendant l'heure marquée par Dieu.

« De là à vingt-cinq ans, la vie fut ce qu'elle est pour tous, semée d'écueils et de bien douces jouissances ; tous mes soins allaient à bien écraser l'orgueil, à vaincre la paresse et corriger la gourmandise; quant à l'égoïsme, il s'éloignait naturellement dans l'amour de Dieu. Mais le point capital, celui contre lequel se sont unis tous les efforts du ciel et de l'enfer, et cela toute ma vie, c'est la lutte de la *sainte vertu*.

« Je faisais une telle estime de cette vertu, et j'avais si peu le génie contraire que ni les occasions, ni mes actives recherches, ni mes propres efforts, ni ceux des autres, n'ont pu arriver à me donner l'idée du mal.

« Dieu m'a protégée à ce point que les combats n'ont jamais réussi qu'à me rendre plus forte ; et si mes terreurs ont été effroyables, ma volonté hideusement mauvaise, ma vive sensibilité entraînante, le sentier glissant et mon âme indécise, craintive, confiante, gagnée, résistante, de ces af-

freux conflits tant de fois renouvelés, je suis toujours sortie plus forte, et victorieuse de moi-même; il me semblait, après, que je montais comme sur un tribunal d'où je jugeais tout en moi-même. Je n'ai jamais connu de mon corps que la joie de la souffrance; et je croyais absolument que pour être parfaitement vierge, comme je le désirais, il fallait vivre dans le corps comme n'en ayant pas. Je priais pour obtenir cette grâce, le plus cher de mes désirs, et cela s'étendait jusque-là que les corps des autres n'étaient pour moi que l'apparence de chacun d'eux. Je croyais, en conséquence, qu'on ne donnait le corps à Dieu qu'en le privant tout à fait par la plus absolue continence. J'ai été au noviciat, à Paris, et rien ne m'a donné d'idée contraire; sans dégoût explicite, je compris alors que la vie du cloître ne me convenait pas. Cependant je voulais être religieuse, et je trouvais qu'on n'était pas assez à Dieu dans les communautés actives. Alors, pour sortir de mes propres idées et donner lieu à l'action de Dieu libre et indépendante de ma propre élection, de retour dans ma famille, je laissai toute étude et me surchargeais de petits ouvrages manuels, bien appliquants et nouveaux pour moi, afin d'occuper incessamment ma travailleuse imagination. Puis, à l'aide du *Petit traité de la paix de l'âme,* je poussais jusques aux derniers retranchements, la plus intime mort à moi-même, le plus complet oubli de moi, et dans toute l'étendue de mes forces, je vivais pour les autres, jusqu'à ce que je n'eusse plus la force de monter quinze marches dans la même journée. »

Bientôt mademoiselle X*** éprouve de véritables appétits charnels dont elle méconnaît complétement la nature, et qu'elle confond avec l'amour divin qui « pénètre et enflamme toutes les parties de son corps, aussi bien que son âme ; elle y voit une preuve certaine, sensible de sa vocation

pour la vie claustrale, dans laquelle elle pourra s'abandonner sans réserve aux adorations, aux embrassements de celui qu'elle recherche avec tant d'ardeur. » Cependant, mademoiselle X*** finit par soupçonner ce qu'en réalité il y a au fond des sentiments qui l'agitent; sa conscience, sa pudeur instinctive s'en alarment! Elle fait un jour à son confesseur l'aveu qu'il lui semblait que « pour être à Dieu tout entière, il fallait être à lui corps et âme, en donnant sur nous à l'époux du Calvaire, par l'amour et la souffrance, la même puissance qui se donne aux époux de la terre par l'amour et le plaisir.

« La profonde ignorance où je suis de ce qu'est le corps, continue mademoiselle X***, m'a mise hors d'état, jusqu'à présent, de m'expliquer davantage; et, depuis ce jour, convaincue que je n'y comprendrai rien que par la réelle expérience, je n'ai cessé de réclamer ce bienfait qu'il me faut recevoir, puisque je ne puis le prendre, ou tout au moins des livres, des conseils, des paroles claires et franches, ces choses ne pouvant jamais étonner mon esprit, qui ne cherche que la vérité. Les continuels reproches de crimes, de passions charnelles, me glaçaient d'épouvante, sans me donner la moindre lumière. Les soulèvements incompris du corps m'effrayaient bien plus encore, parce que l'on n'a rien tant à craindre que soi-même.

« Dans tous ces laborieux combats, mon âme était comme un navire sur les vagues agitées, tantôt pleine de courage, tantôt et plus souvent abîmée de faiblesse; mais rien ne m'épouvantait tant que l'idée d'attendre des sensations hideuses la connaissance de moi-même; tandis que cette connaissance, me venant d'un autre sage et fidèle qui l'acquiert en même temps que moi, et pour cela, peut m'éclairer plus sûrement, n'a rien qui m'effraye.

« Ce matin, dit encore mademoiselle X***, dans une de ses lettres, il m'est venu cette connaissance : que la simplicité à laquelle je prétends, dans les affections de l'amour, est d'autant plus dangereuse que cet amour est immense, et que cela me rend redoutable à moi-même comme une innocente en laquelle une première approche éveille une nature de feu. Mais, de par le Seigneur mon Dieu, je suis bien loin de là ! Je ne suis pas, aujourd'hui, sans connaître les impressions des sens, ni sans l'habitude de les combattre et vaincre. Le secret que le Seigneur m'a donné, et qui fait toute ma force, c'est d'être attentive au premier éveil et de le réprimer si vite et si ferme que jamais il n'ait pu aller jusqu'à me donner le sentiment du mal ; et cette attention, cette prompte résistance règlent aussi bien l'esprit que le cœur et le corps.

« Maintenant, d'où viennent ma grande faiblesse et mes courtes ardeurs ? Je vais le dire bien simplement, ayant pu le reconnaître par ce que j'ai éprouvé hier au soir et ce matin.

« Je me suis couchée avec un tel gonflement de tous mes organes que j'en étais sourde et comme imbécile. Je baisais comme un petit chien châtié bien doucement la main de mon maître ; et puis, selon ma coutume en toutes périlleuses rencontres, je regardai ce cher maître d'un brûlant regard d'amour et de confiance, et sortant toute de ma dégoûtante personne, je logeai en lui toute ma véritable vie, en sorte que je m'endormis par l'effet même de cette mort pratique ; et aussitôt je me sentis non plus que si j'étais morte absolument ; je m'éveillai pourtant un instant dans la nuit ; mais n'étant pas mieux, je me réfugiai de nouveau dans mon cher maître, et je n'eus non plus de sentiment que si je n'en avais pas. Le matin, je m'éveillai parfaitement calme,

et dans un si doux sentiment d'amour et de prière, que je me levai un peu plus tard, afin de ne pas l'interrompre si vite. Je m'habillai à la hâte, et je courus ouvrir un traité de botanique qui se trouvait dans ma bibliothèque, pour lire tout ce qui a rapport à la génération des plantes. Je faisais cette lecture pour aider mon âme à l'intelligence de ses mauvais désirs. Sans doute, si j'avais voulu, le mal se fût fait jour; mais il y a une certaine force et un pressentiment intime qui m'avertissent si vite et si sûrement, le mal est si bien renvoyé avant de s'être laissé voir, que même le rouge n'a pas le temps de me monter à la figure; et ce que j'ai retiré de ma lecture, c'est : 1° une conscience vigoureuse de ma force, même dans mes sensibilités les plus vivement émues, dans mes tendresses les plus désireuses d'épanchement; 2° un besoin inexprimable d'être mère, et mère tendre, mais sage et forte autant que douce.

« Maintenant je proteste que tout ce que je viens de dire, je l'ai dit dans toute la simplicité de mon cœur et de mon âme. Je ne me sens coupable d'aucun sentiment d'orgueil. L'orgueil! ah! je sens par mon propre fond que si j'en arrivais là, je dépasserais Lucifer. Au nom de Dieu, comptons sur Dieu davantage, et ne craignons pas tant le mal, mais l'envisageons en face et le maîtrisons. Mon Dieu! tant et de si vives prières ne mettront-elles pas un terme à tant de maux? »

Jusqu'ici, quoi qu'elle en dise, on voit que mademoiselle X*** avertie par son bon sens naturel, sa pudeur toujours tenue en éveil, n'est pas complétement rassurée sur l'innocence des sentiments érotiques qui la dominent chaque jour davantage.

Elle finit enfin, après de longs et pénibles combats de la

raison et du sens intime contre le délire de l'imagination et des sens, par être subjuguée tout à fait. Son union avec l'objet de ses ardentes aspirations est complète; c'est une union toute charnelle dans laquelle, cependant, elle ne voit que l'absorption de son être tout entier, de son âme pensante et sentante, dans celle de son doux Maître.

« Mon cher Sauveur, dit-elle, a commencé à se rendre sensible durant les longues heures d'insomnie qui traversent mes nuits. Je méditais les méditations de saint François de Sales sur le Cantique des cantiques, à mes oraisons du matin. Une nuit, donc, bien éveillée, je me sentis suspendue dans toutes mes jouissances, croisant comme malgré moi mes bras sur ma poitrine, et attendant dans une sorte de frayeur ce que le Seigneur allait dire. Je le vis très-réellement tel qu'il est dépeint au Cantique des cantiques, mais complétement dépouillé de vêtements. Il s'étendit près de moi, mit ses pieds sur mes pieds, croisa ses mains avec les miennes, élargit sa déchirante couronne où il serra ma tête avec la sienne; puis, tandis qu'il me faisait vivement ressentir les douleurs de ses clous et de ses épines, passant ses lèvres sur les miennes, et me donnant le plus divin baiser d'un Époux divin, il m'inspira dans la bouche un souffle délicieux qui, versant en tout mon être une vigueur rafraîchissante, le réjouit partout d'un tressaillement incomparable, et le lui gagna sans réserve; en sorte qu'après, je le suppliais incessamment qu'une chair possédée par lui ne fût jamais soumise à aucun autre.

« Toutefois, il est bien à remarquer que si tout mon être a tressailli, bien que le Maître fût complétement nu, je n'ai ni vu, ni connu le moins du monde sa nudité réelle. Je dis tout cela en direction, il me fut défendu de m'y prêter davantage, à cause du péril; et Jésus obéissant ne s'est jamais

représenté de la sorte. Jamais plus il ne s'est fait sentir que vêtu, réjouissant mon cœur dans les plus doux embrassements.

« Un jour de Noël, à l'oraison du soir, je contais à mon Jésus toutes mes doléances. Il m'écouta un peu de temps, puis il me dit : « Ne crains pas, ma fille, mon épouse chérie, je ne permettrai pas au péché d'avoir entrée en toi; je garderai moi-même toutes les avenues de ton âme, et je prendrai pour moi tous les battements de ton cœur... » Je me couchai bien joyeuse; sur le minuit, je fus éveillée par une violente agitation qui me mit au désespoir. Mais je priai mon Maître qui m'embrasa d'un ardent amour pour sa bonté divine; alors, au lieu des souffrances que me causent, d'ordinaire, ses assauts d'amour trop comprimés dans mon cœur, ce cœur prenant une extension libre, et toutes mes puissances se prêtant à ses mouvements, je trouvais une merveilleuse facilité à aimer mon divin Époux; et mes transports d'amour en cette rencontre ne se sauraient dire.... »

On voit par ce récit, dans lequel la nature est véritablement prise sur le fait, combien il est facile de se faire illusion sur le caractère réel de certains sentiments; à quel point la chair peut faire sentir son aiguillon, pour parler le langage des ascétiques, et pénétrer, pour ainsi dire, de ses effluves, l'âme tout entière, sans que pour cela l'illusion cesse; et combien enfin il est difficile, en pareille matière, de faire la part du corps et de l'esprit, ou plutôt de ne pas les identifier.

Les sens ont beau parler, c'est en vain qu'ils sont émus dans toute leur profondeur. Mademoiselle X... en rapporte toutes les excitations aux perfections infinies de son divin

Époux; ses joies, ses tressaillements, ses langueurs, n'ont pas d'autre source à ses yeux (1).

Les mêmes sentiments, nous aimerions mieux dire : les mêmes mouvements affectifs que nous avons vus se développer sous l'influence d'un travail intime organique, soit physiologique, soit pathologique, inconnu dans sa cause et appréciable seulement dans ses effets, ces mêmes sentiments, dis-je, on peut très-bien les provoquer à l'aide de moyens tout artificiels; et, chose remarquable! ils ne sont alors ni moins purs, ni moins dégagés de la matière (en apparence, bien entendu), si même ils ne le sont davantage que dans les cas précédents.

Que faut-il pour cela? Raisonnant *à priori* : trouver un moyen quelconque d'agir sur les organes spéciaux qui président à ces sentiments, en sont le substratum matériel, de la même manière que les causes physiologiques ou pathologiques dont nous parlions tout à l'heure, c'est-à-dire en modifiant leur vitalité d'une façon analogue.

Tel paraît être le mode d'action de l'extrait de chanvre indien (haschisch). Cet agent, comme nous l'avons dit ailleurs, semble, en effet, avoir, dans certaines circonstances,

(1) Bossuet donne des phénomènes dont il vient d'être question, l'explication suivante :

« On peut dire avec Denis le Chartreux, que le divin époux voyant l'âme toute éprise de son amour, se communique à elle, *se présente à elle, l'embrasse, l'attire au dedans de lui-même, la baise, la serre étroitement,* avec une complaisance merveilleuse...

« On peut dire avec saint Bernard, que cet embrassement, ce baiser, cette touche, cette union, n'est point dans l'imagination, ni dans le sens, mais dans la partie la plus spirituelle de notre être, dans le plus intime de notre cœur, où l'âme, par une singulière prérogative, reçoit sa bien-aimée, non par figure, mais par infusion, non par image, mais par impression. » (Bossuet, *Sur l'union de Jésus-Christ* avec son épouse.)

la puissance d'un *philtre.* « Ses effets sont exclusivement intellectuels ; l'imagination en fait tous les frais, les sens n'y sont pour rien. Platon lui-même n'eût pas rêvé des feux plus purs et plus immatériels que ceux qu'allume le haschisch. »

Ce mode d'action est conforme aux données de la science. L'action du haschisch étant toute cérébrale et s'exerçant dans le silence des organes sensuels, ses résultats moraux devaient présenter et présentent, en effet, les mêmes caractères que ces sentiments vagues, indécis, flottants, ce besoin d'expansion tendre et affectueuse, toute spirituelle (pour la forme), non sensuelle, qui s'éveillent dans certaines circonstances de la vie, à l'époque de la puberté, par exemple.

Que si, par des moyens particuliers, concurremment avec l'action cérébrale, on parvient à provoquer celle d'autres organes, toutes les conditions physiologiques nécessaires pour que la passion soit complète se trouveront remplies, il y aura réciprocité d'action des instincts et de l'intellect, pour parler le langage de Broussais. La passion cesse, dès lors, d'être purement idéale, fantastique ; elle a un but. L'homme comprend désormais à quelle fin Dieu l'a mise dans son cœur ; il sait qu'il est en possession des moyens nécessaires pour atteindre son but.

Aussi les Orientaux ont-ils soin, dans la composition de certaines drogues destinées à vaincre la froideur naturelle des femmes dont le corps peut s'acheter au bazar, mais non l'amour, de mêler à l'extrait du chanvre diverses substances douées de propriétés aphrodisiaques.

J'emprunte à Zimmermann la citation suivante qui peut servir de résumé à ce qui précède : « ..... Un médecin de Paris a dit avec raison que l'amour, quelque beau nom qu'on lui donne, n'est pas plus une passion que la faim,

la soif et tous les autres appétits sensitifs qui, naturellement, ne tendent qu'à notre bien-être et à notre conservation. Ce médecin, peu ébloui des idées des platoniciens, a raison de prendre l'amour pour un appétit sensitif, parce qu'il l'est réellement, et que le sexe ne se ferait pas tant de peine d'avouer cette passion, et n'en ferait pas un mystère, si elle n'avait quelque chose de contraire à la pudeur. Mais l'amour devient passion par le peu de réserve avec laquelle l'âme suit l'appétit des sens, parce que l'on ne se contente pas de satisfaire simplement cet appétit, et qu'on se fixe déterminément sur un seul objet, ou du moins avec trop d'attachement. Voilà tout le *moral* de l'amour (1). »

Les manifestations affectives, sous toutes les formes, peuvent être assimilées au sentiment amoureux. Les mêmes remarques que ci-dessus peuvent leur être appliquées. Dans toutes, quelles qu'elles soient, il y a à faire la part de l'organisme et de la spontanéité, de l'activité libre de l'âme. Seulement, il n'est pas toujours également facile de les rattacher à leur origine, de découvrir leur point de départ, le système d'organes où elles prennent leur source.

Il est des cas où l'action organique est d'une singulière évidence, où phénomènes physiques et phénomènes psychiques semblent se confondre. N'est-il pas étrange, en effet, de voir à telle lésion particulière des centres nerveux correspondre presque infailliblement (il existe, en effet, des exceptions, mais fort rares) telle forme de délire? On sait, en effet, que les idées de grandeur, de forme, de puissance, de richesses, etc., caractérisent presque invariablement le délire des *paralytiques généraux*. Parallèlement aux signes physiques (embarras de la parole, gêne et irrégularité des

(1) Zimmermann, *Traité de l'expérience*, chap. XI.

mouvements, etc.) on voit naître, se développer, grandir, les idées extravagantes qui, sous les formes les plus diverses, expriment l'exaltation de la personnalité, du moi. — Parmi les signes prodromiques de l'épilepsie, il en est un que les auteurs ont généralement noté, mais sans remarquer ce qu'il avait de singulier au point de vue psychologique : c'est le sentiment de la peur. Tout à coup, au milieu de la santé physique et morale la plus florissante, dans le calme le plus absolu de l'esprit et du cœur, au sein des occupations les plus douces et les plus exemptes d'émotions, le malade se prend à *avoir peur*. Peur de quoi? Il n'en sait absolument rien, mais il a peur, mais il ressent, moralement et physiquement, tous les effets de cette passion : il frissonne de la tête aux pieds, son cœur bat, sa poitrine est oppressée, sa vue se trouble, ses yeux sont hagards, il s'écrie d'une voix étouffée : *J'ai peur, j'ai peur!* — Ces phénomènes sont à rapprocher de cette explosion d'hilarité, de ce rire inextinguible qui s'empare de certains individus menacés d'un accès de manie, ou bien, encore, des personnes qui ont pris du haschisch.

Broussais a dit avec raison que « on alléguerait vainement qu'il y a des passions purement intellectuelles, l'orgueil par exemple, l'ambition, l'amour du pouvoir, du commandement, des richesses, des honneurs, le désir des couronnes académiques... la vanité, l'émulation, le point d'honneur, l'envie, la jalousie, etc. ; dans toutes ces passions, il ne faut voir autre chose que des formes variées du même sentiment : et ce sentiment est le besoin de la satisfaction de soi-même, ou le besoin d'émotions intérieures qui nous soient agréables, et l'aversion pour les émotions contraires.

« Il est vrai, continue le grand physiologiste, que l'on a voulu ériger les sentiments dominants dans les passions en

autant de principes d'action, et qu'on en a fait des *entités* existant par elles-mêmes et destinées à mettre l'homme en action; mais ces sortes d'entités n'ont aucun privilége sur celles que nous avons déjà vues tomber. Le physiologiste ne peut voir dans l'émotion agréable ou pénible, qui sert de pivot à la passion et de mobile aux actions de l'homme, autre chose qu'une excitation du système nerveux; et en observant l'homme toujours de plus près, il finit par se convaincre que ces mobiles doivent leur puissance sur la volonté à la part qu'y prennent les viscères. En effet, l'amour-propre, s'il est satisfait, réveille le sentiment de joie; s'il est blessé, il développe le sentiment de tristesse, qui bientôt est suivi du sentiment de colère. Or, ces trois sentiments, dont l'origine est dans l'encéphale, ont pour effet constant une stimulation de l'appareil nerveux viscéral, et cette stimulation, réfléchie sur l'encéphale aussitôt que produite, est la puissance qui fait cesser notre hésitation et détermine nos actes (1). »

Ces vérités dont Broussais devait la connaissance à la seule puissance de son génie, de son esprit d'induction, ont été sanctionnées par l'expérience. Nous écrivions, il y a quelques années : « C'est véritablement du *bonheur* que donne le haschisch, et par là j'entends des jouissances toutes morales et nullement sensuelles, comme on serait porté à le croire. Cela est fort curieux, assurément, et l'on pourrait en tirer de bien singulières conséquences, celle-ci entre autres : que toute joie, tout contentement, alors même que la cause en est exclusivement morale, que nos jouissances les plus dégagées de la matière, les plus spiritualisées, les plus idéales, pourraient bien n'être, en réalité, que

(1) Broussais, *De l'irritation et de la folie*, p. 244, 1828.

des sensations purement physiques, développées au sein des organes, exactement comme celles que produit le haschisch. Au moins, si l'on s'en rapporte à ce qu'on sent intérieurement, il n'y a aucune distinction à faire entre ces deux ordres de sensations, malgré la diversité des causes auxquelles elles se rattachent, car le mangeur de haschisch est heureux, non pas à la manière du gourmand, de l'homme affamé qui satisfait son appétit, ou bien du voluptueux qui contente ses désirs, mais de celui qui apprend une nouvelle qui le comble de joie, de l'avare comptant son trésor, du joueur que le sort favorise, de l'ambitieux que le succès enivre, etc. (1). »

A ces observations ajoutons les remarques si judicieuses que fait, à propos du même sujet, l'auteur d'un livre publié depuis peu, et qui a pour titre : *La Médecine et les Médecins* (2).

« ... Les modifications intimes du système nerveux et des fonctions de la vie organique, qu'on prétend être étrangères au cerveau, et, par suite, à la conscience, y retentissent incessamment, et s'y expriment sous forme d'émotions, de désirs, de besoins, de dispositions morales infiniment variées, et forment ainsi, en tant que senties et représentées dans le moi, une grande partie de la phénoménologie psychique. Il est, par exemple, d'observation vulgaire que l'accélération des battements du cœur, dans les maladies de cet organe, donne lieu à une anxiété vague, très-semblable à la peur ; une souffrance de l'intestin, du côlon principalement, détermine un abattement, un découragement particulier ; le chatouillement produit non-seulement les effets mécaniques du rire, mais aussi une disposition à l'hilarité ; la vacuité de l'estomac et le

(1) *Du haschisch et de l'aliénation mentale*; Études psychologiques, p. 53.
(2) Louis Peisse, 1857.

besoin de réparation engendrent la morosité, et par contre, l'ingestion des aliments fait succéder à ces humeurs noires un sentiment de gaieté et de bienveillance ; la constipation dispose à la tristesse ; etc. »

Maintenant, qu'il me soit permis de faire suivre les réflexions qu'on vient de lire d'un court appendice.

A ceux qui croiraient entrevoir, dans ce que nous avons dit, certaines tendances que nous réprouvons, nous opposerons ces remarquables paroles du savant écrivain, du célèbre critique que nous citions tout à l'heure : « Ce que l'auteur (du livre sur le haschisch) dit de la joie, du contentement, doit se dire aussi des affections opposées, la crainte, la tristesse, la défiance, etc., et, en général, de tous les états affectifs de l'âme ; et ces conséquences singulières qu'il ne veut que laisser entrevoir, sont des conclusions très-légitimes des faits. Elles sont l'expression même des phénomènes. Encore une fois, tout ce qui se passe dans l'âme est lié à quelque modification corporelle. L'acte organique et l'acte mental sont déterminés l'un par l'autre dans une indissoluble et indéfectible solidarité. L'esprit n'est pas pour cela matière, ni la matière esprit ; mais les deux facteurs, quoique logiquement distincts, se confondent et s'identifient dans l'indivisible unité de la *vie*. C'est ce qui explique comment le haschisch, introduit *dans le corps*, produit *sur l'esprit* l'effet hilarant d'une bonne nouvelle, et que réciproquement une mauvaise nouvelle, introduite *dans l'esprit*, peut produire *sur le corps* l'effet mortel d'une dose d'acide cyanhydrique (1). »

(1) *La Médecine et les Médecins*, p. 27.

§ 5.

DE L'HÉRÉDITÉ DES FACULTÉS AFFECTIVES DANS L'ÉTAT NORMAL.

D'après ce qui vient d'être dit, si l'on considère par combien de liens les facultés affectives tiennent à l'organisation, on admettra sans peine qu'elles puissent se transmettre par voie d'hérédité, par transport séminal, d'un individu à un autre. Parler d'hérédité à propos de ces facultés, c'est presque ne pas sortir de l'hérédité plastique.

Dans l'état physiologique, tous les auteurs, anciens et modernes, s'accordent à en reconnaître l'existence. Aucune des trois écoles philosophiques de l'antiquité qui avaient admis la pluralité du principe de vie (stoïciens, platoniciens, péripatéticiens), dit P. Lucas, n'a contesté la part originelle de la génération à la force sentimentale de l'être, force que l'on désignait, autrefois, sous le nom de forme *sensitive* de l'âme, et qui embrasse toute la sphère de l'activité pathétique de l'être, tous ses types d'impression, d'impulsion et d'état, sentiments, goûts, penchants, qualités, passions (1).

« Il règne sur ce point, poursuit cet auteur, un accord général de tous les hommes de tous les temps, de tous les pays, de toutes les professions. Dans ce flot d'assentiments, surnagent, pêle-mêle, des sentences de poëtes grecs et de poëtes latins, Homère, Euripide, Virgile, Horace, Lucrèce, Juvénal, Plaute, etc., échos de la foi des peuples, et les suffrages plus graves d'une foule de philosophes, de physiologistes et de jurisconsultes, depuis le législateur de l'antique code de Manou, jusqu'à Tiraqueau. »

(1) *De l'hérédité naturelle*, t. I, p. 434.

Il entre peu dans nos goûts de redire ce que d'autres ont dit avant nous, et bien mieux, assurément, que nous ne pourrions le faire. M. le docteur P. Lucas a traité le sujet qui nous occupe, aussi savamment et aussi complétement, que possible, comme jamais, très-certainement, il n'avait été traité avant lui; nous renverrons donc le lecteur au chapitre de son livre où il est question « *de l'hérédité des caractères propres aux modes d'activité sentimentale de l'être.* Nous lui signalerons, entre autres, les paragraphes III et IV, où il parle de l'hérédité des inclinations, qualités ou défauts du type individuel dans l'*animalité* et dans l'*humanité.* » (V. I, de la page 434 à la page 475.)

Dans un des paragraphes précédents, en parlant des rapports qui unissent les passions, en général, avec l'organisme, nous avons pris pour exemple et pour type la passion sexuelle. *A priori*, on peut admettre que cette même passion doit plus qu'aucune autre donner prise à l'hérédité. C'est ce qui a lieu, en effet : elle est, suivant l'auteur que nous venons de citer, une de celles qui en offrent le plus d'exemples, « elle a, pour ainsi dire, toute la contagion de la vie qu'elle renouvelle. Les faits n'ont pas besoin de l'âpre témoignage des poëtes :

Scilicet expectas ut tradat mater honestos
Aut mores alios quàm quos habet.....
(JUVÉNAL, sat. VI.)

« Ils sont, même, de nature à se passer de preuve; on les retrouve, à chaque pas, dans l'antiquité; nous voyons Léonie, célèbre courtisane et amie d'Épicure, mère de Danaé, courtisane elle-même et maîtresse de Sophran (1). Auguste, père de Julie; Julie, mère d'une fille de même nom.

(1) *Athénée*, liv. XIII.

et de la même impudicité qu'elle ; la lascive Poppée qui ne mettait, dit Tacite, aucune différence entre ses mariages et ses adultères, fille de cette Poppée dont les galanteries avaient fait tant de bruit ; sous le règne de Claude, Messaline elle-même, fille de Lépida, sœur du père de Néron, prostituée, accusée d'inceste avec son frère, etc. Que de faits analogues à citer, de nos jours, et dans toutes les classes de la société ! »

Fodéré en comptait de nombreux exemples (1). Parmi les faits qui sont à sa connaissance, M. P. Lucas rapporte les deux suivants :

« Le père du mari d'une dame***, femme simple et de mœurs fort paisibles, était un très-bel homme, d'une riche santé, mais d'une passion sans frein pour le vin et les femmes. A peine adolescent, il poussait déjà à l'extrême les deux vices. Son début fut d'enlever une maîtresse à son père qui ne le lui pardonna pas même à la mort. Il donna, ensuite, dans tous les genres d'orgies, but son bien, ruina l'établissement de sa femme, qu'il dépouillait, jusque de ses matelas, pour boire et pour payer des filles, et végète, aujourd'hui, dans le dernier degré de crapule et de misère. Le fils de ce même homme vient de mourir jeune, mais incorrigible, des mêmes vices que son père et que son aïeul.

Le second fait est encore plus instructif, peut-être : Un cuisinier, d'un rare talent dans son métier, a été toute sa vie, et aujourd'hui même, à plus de soixante ans, entraîné vers les femmes avec frénésie. A cette passion s'est jointe une dépravation infâme de l'instinct sexuel, le goût de la sodomie. Un de ses fils naturels, qui vit séparé de lui, qui

(1) Fodéré, *Essai médico-légal...*, p. 156.

ne le connaît pas, et qui n'a pas encore dix-neuf ans révolus, a, presque dès l'enfance, donné tous les signes d'un lubrique érotisme ; et, chose bien digne de remarque, il a, comme son père, le goût de s'attaquer, indifféremment, à l'un et à l'autre sexe (1). »

Le penchant à l'ivrognerie, la passion du jeu, ne subissent pas moins que la passion sexuelle, l'influence héréditaire. Le penchant à l'ivrognerie s'allie, dans l'immense majorité des cas, suivant la remarque que nous en avons déjà faite, à des prédispositions à la folie. Nous en citerons, bientôt, de remarquables exemples.

L'hérédité de la passion du jeu est manifeste dans le fait suivant que j'emprunte au docteur Lucas. « Une dame avec laquelle j'ai été lié, jouissant d'une grande fortune, avait, dit le chevalier Da Gama Machado, la passion du jeu, et passait les nuits à jouer : elle mourut, dans un âge peu avancé, d'une maladie pulmonaire. Son fils aîné, qui lui ressemblait parfaitement, également passionné pour le jeu, passait, de même, ses nuits à jouer; il mourut de consomption comme sa mère, et presque au même âge qu'elle; sa fille qui lui ressemblait, hérita des mêmes goûts et mourut encore jeune (2). »

L'hérédité réclame, également, une large part dans les penchants aux crimes contre les personnes et la propriété. P. Lucas en cite de nombreux exemples et nous en avons nous-même rapporté plusieurs dans notre *Revue judiciaire* des *Annales médico-psychologiques*. « C'est, dit M. Lucas, l'opinion d'un homme dont l'expérience est une autorité, en pareille matière : Il existe, dit Vidocq, des familles dans lesquelles le crime se transmet de génération en génération, et

(1) P. Lucas, *ouvrage cité*, p. 478 et suivantes.

(2) Da Gama Machado, *Théorie des ressemblances*, part. 2, p. 142.

qui ne paraissent exister que pour prouver la vérité du vieux proverbe : *Bon chien chasse de race* (1). »

Nous ferons ici une remarque : c'est que, dans aucun cas, la folie héréditaire ne paraît jouer un plus grand rôle que dans les crimes contre les personnes. Les preuves abondent, comme on peut le voir dans la série des mémoires que nous avons publiés en 1840 dans l'*Esculape,* sur la *Manie raisonnante,* dans les *Annales médico-psychologiques,* (année 1843), Revue judiciaire; enfin dans l'ouvrage si souvent cité par nous du docteur Lucas (t. I, p. 496 et suivantes).

§ 6.

DE L'HÉRÉDITÉ DES FACULTÉS AFFECTIVES, DANS L'ÉTAT PATHOLOGIQUE.

En tête de ce paragraphe doivent trouver place ces belles paroles de M. Michelet :

« *Il faut que la justice devienne une médecine,* s'éclairant des sciences physiologiques, appréciant la part de fatalité qui se mêle aux actes libres..... *Il faut que la médecine devienne une justice* et une morale, c'est-à-dire que le médecin, juge intelligent de la vie intime, entre dans l'examen des causes morales qui amènent le mal physique, et ose aller à la source, la réforme des habitudes d'où proviennent les maladies...... »

De quel médecin M. Michelet entend-il parler ? Du médecin « physiologiste qui, sans prétendre influer trop, aiderait cependant, et souvent prêterait le fil au juge pour pénétrer aux ténèbres de la volonté. »

Pas plus que dans l'état physiologique, l'hérédité des fa-

(1) Vidocq, *les Vrais Mystères de Paris*.

cultés affectives, dans l'état pathologique, ne peut être mise en question. La folie, prise dans son sens absolu, implique, naturellement, tout aussi bien la lésion des facultés affectives que celle de l'intellect ; or, nous n'avons plus à démontrer l'hérédité de cette affection.

Mais nous devons rappeler ici un fait dont on appréciera bientôt l'importance ; c'est que, dans beaucoup de cas, la partie sentimentale de l'être se trouve seule lésée, la partie intellectuelle conservant toute son intégrité. La maladie *semble* (1), alors, rompre l'unité essentielle du principe pensant, et opérer des distinctions, des isolements incompatibles avec l'état normal des facultés.

Le fait pathologique dont nous parlons n'était point inconnu des anciens nosologistes (Sauvages, Linnée, etc.), qui le désignaient sous les noms de *Morositates, Morbi pathetici*.

« Il est des aliénés, dit, d'une manière générale, Esquirol, dont le délire (c'est-à-dire le trouble des idées) est à peine sensible : il n'en est point dont les passions, les affections morales ne soient désordonnées, perverties ou anéanties. Il est des monomaniaques, dit-il encore, qui « ne déraisonnent pas, mais leurs affections, leur caractère sont pervertis ; par des motifs plausibles, par des explications très-bien raisonnées, ils justifient l'état actuel de leurs sentiments, et excusent la bizarrerie, l'inconvenance de leur conduite ; c'est ce que les auteurs ont appelé *manie raisonnante*, et que je voudrais nommer *monomanie affective*. Tantôt la volonté est lésée : le malade hors des voies ordinaires est entraîné à des actes que la raison ou le sentiment

(1) Les explications données plus haut, à propos du mot lésion, feront comprendre qu'il ne peut être, en effet, ici, question que de pures apparences.

ne déterminent pas, que la conscience réprouve, que la volonté n'a plus la force de réprimer; les actions sont involontaires, instinctives, irrésistibles, c'est la *monomanie sans délire,* ou la *monomanie instinctive* (1). »

La lésion partielle des affections, l'anomalie des habitudes, des mœurs, peuvent être plus précises encore, mieux dessinées, et, pour ainsi dire, mieux individualisées que ne l'a dit Esquirol. Un des médecins aliénistes les plus distingués de l'Angleterrre, le docteur Prichard a laissé peu de choses à dire, après lui, sur ce sujet. Suivant cet auteur, il est des cas dans lesquels le moral seul, la puissance sentimentale et active de l'être sont étrangement pervertis, dépravés : l'individu a perdu tout à fait, ou à peu près, tout empire sur lui-même, il n'est plus maître de ses déterminations, incapable de se conduire comme l'exigent les convenances sociales. Ses goûts, ses inclinations, ont subi une transformation complète et que rien ne justifie. Un célèbre phrénopathe belge, le docteur Guislain, regarde cette vésanie comme « une exagération des sentiments affectifs exclusivement, et dans toute l'acception du mot, une *Gemüthskrankheit,* dans le sens des phrénopathes allemands. »

Un jeune malade que j'ai beaucoup connu, à Charenton, d'un esprit distingué et très-versé dans l'étude de la philosophie, rend compte de la manière suivante des accès de manie intermittente dont il était atteint (je ne fais que transcrire, ici, les notes qu'il m'a remises) :

« Un bruit fort ou aigu vient-il à frapper mon oreille, il me cause un frémissement involontaire. Il arrivera qu'après ce frémissement, je prendrai la fuite, ou je me cacherai derrière quelqu'un, *sachant parfaitement* qu'il

(1) Esquirol, *Des maladies mentales*, t. I, art. *Monomanie.*

n'y a rien à craindre. J'ai, dans ces tristes moments, une telle faiblesse de caractère, que je cède toujours, *mais à bon escient,* à la petite impulsion morale que l'impulsion physique a causée. Il y a plus, le premier pas que je fais en cédant à cette impulsion, en produit une seconde qui me porte à continuer ; et, au milieu de tout cela, *j'ai la conscience que je pourrais ne pas céder, et que souvent même il ne m'en coûterait pas beaucoup*. Cette faiblesse de volonté n'est chez moi que momentanée. Je suis fort loin de l'éprouver dans mon état habituel. Le tonnerre (chose qui me surprend) me fait alors si peu d'impression, qu'il m'est arrivé de lire une gazette pendant le plus violent orage avec autant d'attention et de tranquillité que si je n'avais rien entendu. Comment le mal, en augmentant peu à peu, m'amène-t-il, par degrés, à cet état de dégradation morale?... D'abord, il y a des temps où mes nerfs sont plus sensibles qu'à l'ordinaire, toutes les passions, chez moi, beaucoup plus fortes, mon imagination beaucoup plus active. Cette dernière faculté tend sans cesse à m'appliquer l'esprit à tout ce qui peut me faire éprouver de grandes émotions dans quelque genre que ce soit. Elle me rappelle tout ce qui, depuis que je me connais, a pu m'ébranler fortement ; et comme elle est alors, ainsi que je l'ai dit, douée d'une puissance extraordinaire, elle me représente si vivement les choses passées, que le simple souvenir me fait une impression presque aussi grande que la réalité. Tantôt elle me porte à rechercher des moyens extérieurs d'excitation; par exemple, à écouter attentivement des cris aigus, ou à fixer longtemps mes regards sur un homme bien malade pour faire naître en moi la pitié; à dire des injures à quelqu'un que je sais devoir m'en répondre, afin d'exciter en moi une grande colère; enfin, à solliciter, à tourmenter de toutes les

manières ma sensibilité. Pour peu qu'une cause extérieure se rencontre pour seconder l'imagination, ou que, dans cette lutte si pénible, je vienne à perdre courage, c'en est fait de moi ; elle règne en despote, et mes facultés subjuguées font absolument tout ce qu'elle veut, et rien que ce qu'elle veut. Alors, toutes mes forces morales concourent à augmenter l'émotion. L'entendement laisse de côté tout ce qui pourrait me ramener à la raison, et n'est plus occupé que d'aider l'imagination en raisonnant les motifs qui la flattent, et la volonté exécute, en conséquence, tous les actes que la passion lui suggère. Voilà le dernier degré du mal qui continue ainsi, jusqu'à ce que la lassitude y mette fin. »

Esquirol rapporte, d'après Prichard, quatre observations de *folie morale* qui offrent le plus grand intérêt. Nous citerons la plus courte, en engageant vivement le lecteur à lire et à méditer les trois autres.

« M..., fils d'un négociant, reçut une bonne éducation et fut regardé comme un bon écolier; il avait une telle défiance de lui-même qu'il redoutait de réciter ses leçons, croyant ne pas les savoir. Son éducation terminée, il entra dans le commerce chez son père, qui lui donna des appointements considérables. Sa vie paraissait heureuse, lorsqu'il annonce à son père qu'il ne veut pas le tromper plus longtemps, qu'il sent n'avoir pas la capacité nécessaire pour remplir sa tâche, qu'il fait tort à son commerce. Le contraire était la vérité. Aussi les parents de ce jeune homme s'efforcèrent de le rassurer... Mais il répétait : « Mon frère a plus de talent que moi, je ne remplirai jamais bien mon emploi. » Le père, homme d'esprit, proposa à son fils de changer de résidence et d'occupation, l'envoya à Manchester faire de grandes acquisitions. Celui-ci remplit sa mission avec le

plus grand succès. Mais bientôt M... retomba dans sa défiance ordinaire, se plaignit de nouveau de son incapacité, tout en reprenant ses premières occupations. Les mêmes craintes de nuire aux intérêts de son père se réveillèrent : il renonça aux avantages que lui offrait la maison paternelle, partit secrètement pour Liverpool, dans l'intention de s'embarquer pour l'Amérique. Ne pouvant s'embarquer, il fut contraint de revenir dans sa famille. Il recommença, bientôt après, une nouvelle tentative d'évasion. Réinstallé chez son père, il s'empoisonna. Confié aux soins du docteur Hitch, ce médecin reconnut dans son malade un homme fait pour les affaires, intelligent, actif, économe, connaissant les marchandises, calculant très-bien et ayant un très-bon jugement... »

Nous ne pouvons rappeler, ici, toutes les formes sous lesquelles le délire affectif peut se produire. Les idées délirantes des aliénés varient, nécessairement, et à l'infini, comme la manière de penser de chaque homme. Les désordres de la sensibilité varient comme le mode particulier de sentir, départi à chacun de nous.

Ces détails seraient, d'ailleurs, sans utilité : Il suffit que la modification anomale, pathologique, du sentiment soit bien et dûment constatée. Or, cette modification se traduit sous deux types distincts et opposés : par un état d'excitation plus ou moins vive, souvent extrême, ou bien par une dépression morale, une prostration d'esprit qui fait voir tout en noir, engendre le dégoût de la vie et conduit au suicide.

Ces types, nous les rencontrons dans les autres genres d'aliénation où les facultés intellectuelles et les facultés affectives sont également atteintes. Dans le cas dont il s'agit, la lésion porte sur les seules facultés affectives.

Il est des cas où cette lésion se limite encore davantage, ne frappe que certaines passions, certaines tendances, certains penchants.

En dehors de ces limites, l'esprit reste ce qu'il était primitivement ; la conscience, le moi n'en sont pas autrement troublés ; seulement, à côté de la volonté éclairée et libre, un pouvoir nouveau a surgi qui en compromet grandement l'autorité suprême, et s'en montre même, parfois, tout à fait indépendant.

Dans l'état ordinaire, en même temps que l'homme se sent tiré dans un sens ou dans un autre par ses passions, ses instincts, ses penchants, il sent aussi parfaitement qu'il reste toujours le maître d'y céder ou de n'y pas céder.

Dans le cas particulier dont nous nous occupons, il sent, au contraire, et en cela pas d'illusion possible, il sent, dis-je, qu'il n'est plus son maître, qu'il a perdu, suivant l'expression anglaise, son *self-government*.

Ainsi, l'on voit, chez certains individus, l'irascibilité portée à un tel degré, et si peu motivée, qu'on ne saurait se l'expliquer autrement que par une cause morbide quelconque. Une violente colère, un emportement furieux, peuvent éclater tout à coup, sans motif sérieux, sous le plus futile prétexte, dans un esprit habituellement calme, inoffensif et doué d'excellentes qualités. C'est un véritable accès de manie furieuse, mais transitoire, éphémère, comme une attaque d'épilepsie, et disparaissant comme elle, sans laisser de traces ; c'est l'*ira furor brevis* pris dans une acception franchement et strictement pathologique (1).

(1) « Many instances, » dit le docteur Prichard, « are well known in which a sudden impulse to commit some atrocious act has arisen in the mind of a person otherwise apparently sane, and certainly in full possession of his intellectual powers.

« The impulse has often been resisted by reason and voluntary effort; it

En voici un exemple que nous extrayons de notre mémoire sur la folie raisonnante :

M. B... s'est toujours fait remarquer par l'exaltation de ses idées qui le rangeaient toujours du côté des parties extrêmes. Sa susceptibilité était sans égale. Une légère contradiction amenait un état violent d'exaspération. La violence de son caractère le rendait l'effroi de tous ceux qui l'entouraient. On était loin, cependant, de s'en prendre à un état maladif, à aucune espèce de désordre mental. M. B... restait à la tête de sa maison (il était négociant), dont il avait créé la prospérité, et gérait toujours admirablement ses affaires.

Cependant il devenait de plus en plus ombrageux; une cause, souvent insignifiante, poussait sa défiance à l'extrême, allumait sa colère, sa haine, ses désirs de vengeance. — Une ancienne domestique de la maison riait en sa présence. M. B... en fait l'observation avec une aigreur qui provoque une repartie de la part de la domestique. Il s'irrite, devient furieux, se jette sur elle, la maltraite horriblement, et sans doute l'eût assommée si quelqu'un ne fût venu au secours. M. B... enveloppe dans d'injustes soupçons tout ce qui se passe autour de lui. Sa femme, sexagénaire comme lui, continue à fréquenter des cercles, dont lui-même s'est retiré depuis longtemps; il l'accuse de trahir la foi conjugale; on l'entend même proférer contre elle des menaces homicides. Depuis quelques années, M. B... était en mésintelligence avec l'un de ses fils;

has been confessed with grief and alarm to physicians or other persons, who have been entreated to adopt precautions of safety in order to prevent some lamentable catastrophe. In other cases crimes have been perpetrated without any fixed object or motive, and the punishment of the law has fallen upon the unfortunate victim of disease » (*A Treatise on Insanity....*, p. 22, 1835).

un soir, il s'élève entre eux une assez vive altercation sur des matières politiques : dans la nuit, M. B... qui jusque-là n'avait montré que de l'humeur, se lève, va pour s'emparer de ses pistolets ; ne les trouvant pas, il saisit, à défaut d'autres armes, un énorme crochet en fer, et en assène plusieurs coups sur la tête de son fils, qui reposait dans une chambre voisine.

— Un jour (M. B... était alors à Charenton), ayant reçu de sa femme une lettre, qu'il disait peu rassurante, au moment où il nous expliquait avec une vive émotion le contenu de cette lettre, M. B... tomba tout à coup dans un état d'agitation et de désespoir profondément empreint du cachet de la folie. Nous le vîmes s'arracher les cheveux, se rouler par terre, se frapper le front contre les pavés, se raidissant les membres d'une manière convulsive, au milieu de mots *décousus, incohérents,* vomissant des imprécations, appelant la mort à grands cris, etc., etc... On ne pouvait méconnaître un état bien tranché de manie intense, auquel, après plusieurs minutes, succédait un état de prostration et de torpeur, qui faisait craindre que M. B... ne fût frappé d'accidents cérébraux. La face était gonflée, d'un rouge violacé et comme bleuâtre ; les veines du cou turgescentes ; les yeux brillants et pleins de larmes ; tous les membres tremblaient, et étaient couverts d'une sueur abondante. M. B... conservait un air d'hébétude et de stupéfaction, il semblait avoir perdu la conscience de lui-même ; tout en lui rappelait l'état dans lequel se trouvent les épileptiques à la suite de leurs attaques. Lorsque, enfin, il était entièrement revenu à lui-même, il paraissait honteux *de l'emportement auquel il avait eu la faiblesse de se livrer* (ce sont ses propres expressions). Il nous en demandait pardon, cherchait à se justifier par la prétendue gra-

vité des motifs qui avaient allumé sa colère. Il est loin, du reste, d'apprécier justement le degré d'irritation et de fureur auquel il avait été entraîné. On eût dit, à l'entendre parler, qu'il ne s'agissait que d'un petit moment de colère passager, et auquel nous devions à peine faire attention. Si on lui rappelait ses cris, ses mouvements convulsifs, ses paroles décousues, c'était pour lui chose inouïe, et dont il ne restait dans sa mémoire aucun vestige. On prêtait, disait-il, à ses paroles un sens qu'elles n'avaient pas ; jamais il n'avait été dans son caractère de vouloir attenter à ses jours ou à ceux d'autrui. M. B... était habituellement doux, honnête, se plaisait dans la société des personnes raisonnables... »

Dans d'autres cas, l'aliéné semble possédé par le démon de la méchanceté; il désire le mal pour le mal; son esprit est constamment tendu vers des projets pervers, non qu'il soit déterminé par des convictions délirantes, par des provocations vraies ou supposées, mais uniquement par le besoin de mal faire.

Il est enfin des malades qui sont dominés par un irrésistible penchant à commettre des actes de méchanceté, bien qu'au fond ils soient dépourvus de tout sentiment de malveillance.

Un cas de ce genre a été signalé au docteur Prichard par son collègue de l'asile d'York, le docteur Wake. Il s'agit d'un jeune homme d'une très-bonne santé physique, plein d'activité et d'enjouement. L'intelligence avait conservé toute son intégrité. Cependant, ce même jeune homme était toujours disposé à faire tout le mal qui était en son pouvoir; c'est ainsi qu'un jour, étant parvenu à s'évader de l'asile où il était détenu, il courut vers le palais de Bishopthorpe, dans le dessein d'y mettre le feu. Le docteur

Wake assure avoir observé plusieurs cas analogues dans l'asile d'York (1).

§ 7.

ÉTAT MIXTE DES FACULTÉS AFFECTIVES RÉSULTANT DES DEUX GENRES D'HÉRÉDITÉ DONT IL VIENT D'ÊTRE FAIT MENTION.

Nous venons de voir jusqu'où s'étendait l'influence de l'hérédité dans la reproduction de certains types affectifs, à l'état physiologique et à l'état morbide.

C'est à cette même influence et non à d'autres causes qu'il faut rapporter certaines dispositions de la partie sentimentale de notre être, attribuées, jusqu'ici, exclusivement à l'état sain par les uns, à l'état maladif par les autres, parce que les uns et les autres partent de ce faux principe qu'entre la santé et la maladie (psychiquement parlant), il ne peut y avoir d'état intermédiaire, la nature dans cette circonstance, dérogeant nécessairement (ce qui est inadmissible) à ses lois générales et se donnant un démenti à elle-même, en laissant entre ces deux états de l'âme, un hiatus impossible à combler.

La vérité est que ces dispositions exceptionnelles ne doivent leur origine ni à l'état sain, ni à l'état maladif exclusivement, mais que ces deux états, par la voie de l'hérédité, y concourent pour une part à peu près égale.

L'état mixte affectif est l'analogue de l'état mixte intellectuel dont nous nous sommes occupé dans la première partie de ce travail. L'un et l'autre découlent de la même source, produits étranges, faits pour exciter l'étonnement, mais réels et, après tout, parfaitement conformes aux lois de l'organisation.

(1) Prich., *ouvrage cité*, p. 22.

Cette exagération dans le bien ou dans le mal, dans la vertu ou dans le vice, et aussi ce singulier mélange de qualités et de défauts portés à l'extrême, qui caractérisent l'état mixte affectif, n'avaient pas échappé à quelques auteurs qui ont fait de la nature de l'homme l'objet de leurs méditations. Écoutez ce que dit Cardan, cherchant à se rendre compte de ces contrastes, de ces apparentes dérogations aux lois de la nature : « Les sages étant par nature très-ardents et très-humides, seraient les pires des hommes, sans le secours de la philosophie ; la chaleur les rend cruels, fourbes, inconstants et emportés ; l'humide en fait des hommes énervés , amis des plaisirs, gourmands et libidineux; la science qu'ils acquièrent par l'étude, et d'un autre côté, la mélancolie par l'humeur qui s'épaissit à la suite de leurs travaux, viennent achever ces dispositions (1). »

Un grand écrivain de notre époque dit, en parlant de Cromwell, qu'une certaine impétuosité de caractère et de tempérament ne lui laissa pas de temps pour l'étude, et le précipita dans les plus honteux écarts. Puis il ajoute : « On a remarqué dans la jeunesse de plusieurs hommes célèbres, ce besoin d'occuper d'abord par des vices une activité d'âme qui, plus tard, s'exerce par de grandes entreprises (2). »

C'est, comme on voit, toujours le même fait, le même phénomène psychologique; mais l'explication varie suivant le point de vue d'où chacun l'aperçoit.

Cependant, s'il fallait choisir entre ces deux explications j'avoue que j'inclinerais fort en faveur de celle de Cardan, qui, sous des termes inexacts, des théories erronées, après tout laisse deviner la vérité psychologique : la suractivité

(1) Cardan, liv. XII, *De la subtilité*, chap. *De la nature humaine.*
(2) Villemain, *Histoire de Cromwell.*

organique; tandis que l'autre, sous ces mots : *activité d'âme*, ne fait, en réalité, que constater le fait même, affirme ce qui est, mais ne va pas au delà ; à moins qu'on ne trouve que la réunion de vices et de grandes qualités propres à certains hommes extraordinaires, s'explique suffisamment, *scientifiquement*, par « le besoin qu'éprouveraient ces hommes de commencer d'abord à jeter leur feu, leur activité exubérante, par le vice, et ensuite par de grandes entreprises. » Je cherche vainement, ici, le rapport physiologique, nécessaire, qui lie l'un à l'autre ces deux extrêmes : l'emportement du vice et le désir de s'illustrer par de grandes choses. C'est que là où des connaissances positives en physiologie font défaut, on ne saurait mettre à la place que des paroles sonores, mais vides de sens, *verba et voces*.

Il est de malheureuses familles dont le sort excite toujours un douloureux étonnement : ce sont celles que la maladie, des infirmités de toute nature poursuivent sans relâche, dont une fin prématurée moissonne successivement tous, ou presque tous les membres.

C'est une fatalité qui pèse sur ces familles, s'écrient les uns!

Ce sont des épreuves que, dans ses desseins impénétrables, la Providence nous envoie, disent les autres.

La science, tout en s'inclinant devant cette dernière opinion, s'efforce de remonter à la source, à la cause primitive, nécessaire de ces malheurs, et elle n'a pas de peine à la découvrir dans un vice héréditaire, une diathèse morbide qui rongent, dès le berceau, ou plutôt dès le sein maternel, les infortunés rejetons d'une première, d'une seconde, et même d'une troisième génération.

Il faut que l'on sache que les choses se passent exacte-

ment de la même manière dans le cercle des facultés morales. Et en cela rien qui puisse causer le moindre étonnement car, après tout, c'est encore et toujours du physique qu'il s'agit, au fond; ce sont d'autres organes ou systèmes d'organes qui sont en jeu, mais ce sont toujours, et ce ne peut être autre chose que des organes. Ce ne sont plus les organes pulmonaires, ce n'est plus le système lymphatique, comme lorsqu'il s'agit de phthisie ou de scrofules, c'est le cerveau, c'est le système nerveux tout entier, périphérique ou central.

Qui n'a connu de ces familles dont un ou plusieurs membres sont atteints de *défectuosités morales* que rien n'explique, ni les exemples reçus au sein ou en dehors de la famille, ni l'éducation dont on pouvait légitimement attendre des effets tout opposés?

D'où vient que de pareils faits ont toujours paru surprenants?

Parce que, en fait de moralité, de sentiments, de caractère, on ne songe nullement à la constitution, à l'organisme, encore moins aux maladies, encore moins aux prédispositions héréditaires. On attribue, comme nous en avons déjà fait la remarque, à propos des facultés de l'intellect, à l'éducation, un pouvoir qu'elle n'a guère, en réalité, que sur les organisations moyennes et qu'un tempérament bien équilibré (*temperamentum temperatum*) rend faciles à modifier, à diriger dans telle ou telle voie.

Mais il faut bien, de guerre lasse, chercher une autre explication, quand on est certain d'avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour arriver à réformer, à redresser ces natures défectueuses, et que tous les moyens moraux ont échoué.

Alors, on se prend à douter si l'on a réellement affaire à un être sain d'esprit, à un individu jouissant de toutes les prérogatives de l'humanité, si quelque chose de matériel, d'organique, n'oppose pas un obstacle insurmontable à toute modification, à tout redressement.

C'est là, en effet, le mot de l'énigme.

Soyez sûr que toutes les fois que vous rencontrerez dans une famille de ces membres gangrenés, de ces natures foncièrement vicieuses, de ces êtres, enfin, qui font, dès leurs premières années, le désespoir, et trop souvent, la honte de malheureux parents que leur honorabilité, leurs mœurs exemplaires semblaient devoir préserver plus sûrement de ces calamités, soyez sûr, disons-nous, que vous trouverez un vice névropathique caché dans quelque portion de l'arbre généalogique. Vous trouverez une de ces affections nerveuses dont il a été question dans le cours de ce travail : la folie, l'hystérie, les maladies convulsives, sous toutes les formes, graves ou légères, les lésions des centres nerveux, de la moelle épinière, etc.

Vous comprendrez alors comment tel ou tel membre a hérité de ses parents ces penchants dont la violence ou mieux l'irrésistibilité égalent celles des fous déclarés, ces volontés de fer qui ne le cèdent presque en rien à la volonté fatale des aliénés, ces entraînements passionnels qui brisent, quand ils ne peuvent faire autrement, toutes les barrières que les mœurs et même les lois de la société leur opposent; vous vous expliquerez pourquoi les individus nés dans les circonstances dont nous parlons, dominés par un impérieux besoin d'émotions sans cesse renouvelées, d'ébranlements nerveux de plus en plus intenses, sont pour la plupart si fatalement enclins à abuser des excitants cérébraux de toute nature; pourquoi ils sont extrêmes en tout,

d'une inégalité de caractère incroyable, pleins de vertus et de vices tout à la fois (1).

Le délire a pour effet immédiat le relâchement des liens qui donnent une action d'ensemble aux facultés de l'esprit

(1) Il est une classe d'hommes dans laquelle on rencontre plus particulièrement les singularités d'esprit dont nous parlons :

C'est celle des individus nés en dehors d'un légitime mariage, autrement dit des bâtards.

De tout temps on a fait la remarque que la plupart de ces individus se trouvaient, au point de vue affectif et intellectuel, soit en deçà, soit en delà de la ligne commune. Cette remarque a été confirmée par un vieil auteur qui a fait de ce sujet une étude spéciale.

Il est généralement reconnu, a dit Pontus Heuterus, « *illegitimos seu naturales ferè semper ad extrema tendere, seu bona, seu mala.* »

Les uns se recommandent par la grandeur de leurs actions... « *Admirabiles ac divinas nonnunquam proferunt exercentque actiones...* » Les autres au contraire font preuve d'une nature perverse et dégradée... « *distorti ac tetrici ingenii, pravi judicii...* »

« *Invidus, iracundus, iners, vinosus, amator* » (Horace).

De ceci l'auteur que nous citons donne une curieuse explication que nous laissons au lecteur le soin de traduire :

« *Qui è furtivâ concipiuntur Venere, absolutæ conceptionis fœtus pro maximâ parte conspiciuntur. Pater enim, materque avidissimè in diù concupitos aut primùm oblatos ruentes amplexus, ob summum audentissimumque coeundi desiderium, abundantissimè semina ejaculantur, spiritusque vitales ac animales plenissimè subministrant, adeò ut omnia recentis fœtus membra evadant absolutissima, et ad recipiendam animæ essentiam ejusque potentias viresque efficacissima* » (Vide Pontus Heuterus, *De liberâ hominis nativitate, seu de liberis naturalibus.* — A la Biblioth. impériale).

On ne s'attend pas, sans doute, à ce que nous réfutions l'explication qu'on vient de lire. Il est évident que les qualités morales, bonnes et mauvaises, qui distinguent la plupart des bâtards, prennent leur source dans ces mêmes conditions d'hérédité sur lesquelles nous avons insisté précédemment.

Le seul fait d'une union sexuelle extralégale ne fait-il pas présumer chez les auteurs les mêmes dispositions physiques et morales que nous avons signalées chez les individus marqués du sceau de la prédisposition héréditaire ou idiosyncrasique à la folie ? Nous pensons qu'il faut tenir compte encore de l'état d'exaltation qui, d'ordinaire, accompagne cette union, non pas comme l'entend Pontus Heuterus, mais à cause de l'analogie de cet état avec une véritable surexcitation morbide.

et du cœur, qui mettent, pour ainsi dire, tout acte mental sous la main de la conscience.

Ces liens, en vertu des prédispositions héréditaires, sont, sinon brisés, du moins considérablement affaiblis chez les êtres défectueux dont nous nous occupons, à qui les dons de l'esprit, de l'intelligence, de l'imagination, sont loin de faire défaut, mais qui, comme on dit vulgairement, n'ont pas le sens commun, et sont incapables de comprendre leurs véritables intérêts.

Il importe de remarquer que c'est dès les premières années, avant que l'individu ait conscience de lui-même, possède une véritable notion du juste et de l'injuste, que la perversion morale, les travers de caractère, les penchants vicieux ont été observés ; ces penchants, ces travers se sont développés avec le corps, en ont suivi l'évolution graduée. Plus tard, la violence des instincts ayant obscurci, faussé la conscience, la raison, au lieu de les dominer, comme il arrive chez les individus suffisamment bien organisés, s'est faite, tout d'abord, leur complice et leur a prêté de nouvelles forces.

La nature morale a ses monstruosités comme la nature physique. Tel individu est incomplet au moral, comme tel autre l'est au physique. L'esprit a ses arrêts de développement comme le corps. Et toutes ces dérogations aux lois de la nature, toutes ces désharmonies ont la même origine : l'hérédité.

« L'homme, dit Broussais, obéit constamment aux émotions provenant de la perception des corps dont un viscère demande l'appréhension, tant qu'il n'a pas de motif moral qui l'en empêche. Il leur cède donc toujours dans la première enfance, époque où le besoin d'observation n'est pas encore développé : mais à mesure qu'il avance en âge, et

qu'une éducation soignée développe davantage la faculté d'observation, il devient moins esclave de ses premiers besoins (1). »

Chez les individus dont nous parlions tout à l'heure, l'enfance, dans la partie intellectuelle de l'être, s'est prolongée indéfiniment, tandis que l'âge viril, dans la partie instinctive et morale, a acquis son développement naturel.

De cet accroissement inégal de la partie intellectuelle et de la partie affective, résulte nécessairement un être incomplet et livré fatalement à certaines facultés dominantes de son cerveau.

Un pareil être ne saurait être considéré comme un malade, dans l'acception rigoureuse du mot; ce n'est point un fou, un aliéné. Mais ce n'est point non plus un homme comme un autre, un être doué des mêmes facultés morales dont sont doués les autres hommes. Tel que l'a fait la tache originelle, au point de vue pathogénique, sinon du genre et de la gravité des perturbations causées par l'influence héréditaire, il doit être placé sur la même ligne que les idiots et les imbéciles de naissance (*ab utero*).

Il a encore ses analogues parmi les individus nés avec quelque difformité corporelle, et jouissant d'ailleurs d'une excellente santé physique.

Qu'il nous soit permis d'ouvrir ici une parenthèse : si nous insistons sur ces similitudes, c'est que les médecins d'aliénés, lorsqu'ils sont appelés par les familles, ou, le plus souvent, par les magistrats, à caractériser l'état mental des individus dont nous nous occupons, éprouvent souvent (tel est du moins le cas dans lequel je me suis trouvé bien des fois) le plus pénible embarras.

(1) Broussais, *ouvr. cité*, p. 209.

Cet homme est-il *aliéné*, ou ne l'est-il pas? La question est invariablement posée en ces termes. Et, posée de la sorte, elle est insoluble, je veux dire qu'il est impossible d'y répondre catégoriquement par oui ou par non.

Pourquoi? C'est qu'entre ces deux termes il en est un troisième, un terme moyen qui n'implique ni la maladie, ni la santé, ni la raison, ni la folie, c'est l'*état mixte* qui ne comprend ni l'un ni l'autre de ces états exclusivement, mais les comprend tous les deux à la fois.

Revenons : émettrons-nous maintenant une assertion qui, bien que fondée sur tout ce qui a été dit précédemment concernant l'hérédité, paraîtra, nous le craignons, quelque peu paradoxale? Les individus dont il s'agit se rencontrent principalement dans les familles qui, par leur position sociale, le rang élevé qu'elles tiennent de leurs ancêtres, ou qu'elles ont conquis elles-mêmes par leurs travaux, par leur intelligence, leur génie, leur haute moralité, sont le plus entourées d'estime et d'amour de la part de leurs concitoyens.

Comment méconnaître ici l'action de l'hérédité, l'influence morbide, délétère, de l'organisation des parents sur celle des enfants, la transformation, en quelque sorte, des névropathies des uns en défectuosités morales chez les autres? Nous savons en effet que c'est précisément dans les rangs élevés de la société, dans les familles qui comptent parmi leurs membres des hommes exceptionnels et, suivant l'expression consacrée, hors ligne, que se montrent le plus souvent les désordres névropathiques de toute espèce, la folie, l'hystérie, etc.; ce qui nous ramène encore et toujours à cette vérité que nous avons proclamée, il y a près de vingt ans, et à laquelle nous consacrons de nouveau le présent travail, à savoir que : excentricité, folie, prééminence intellectuelle, vertus et vices extrêmes, en d'autres

termes : suractivités de toute nature de la faculté pensante, dans ses modes affectifs et intellectuels, découlent de la même source (*in radice conveniunt*).

Nous pourrions remplir tout un volume de faits dont les réflexions qui précèdent ne sont, au fond, qu'un corollaire. Nous nous bornerons à en rapporter quelques-uns; ils suffiront pour démontrer que ce que nous avons appelé état mixte affectif est un état mental particulier, un état... devons-nous dire physiologique? devons-nous dire pathologique? Ni l'un, ni l'autre, mais tous les deux à la fois; une individualité psychologique à part, très-réelle, ayant sa raison d'être, mais d'être ce qu'elle est, et non pas autre, au même titre que les autres états moraux dont elle est l'intermédiaire et comme le trait d'union.

Contrairement à l'avis d'un savant psychologue, cet état a un substratum pathologique, comme la folie l'a mieux caractérisée. Tout autant que notre collègue de Maréville, nous tenons compte, dans l'appréciation d'un état mental quelconque, « de l'élément organique qui seul constitue le substratum pathologique. Or, cet élément n'existe-t-il pas dans les prédispositions héréditaires, les accidents ou troubles nerveux, la constitution particulière des individus, constitution marquée au sceau de la cause organique des désordres physiques et moraux de la névrosité? Trouve-t-on dans la folie confirmée un substratum organique mieux caractérisé, plus évident?

La science possède un excellent travail de M. Michéa sur les « caractères qui permettent de distinguer la perversion maladive de la perversité morale (2). » Notre savant collègue a bien soin de ranger l'hérédité parmi ces caractères.

(1) *Annales méd. psych.* Année 1852, p. 444.

Mais alors même qu'on refuserait d'admettre que les phénomènes somatiques, dans le cas dont il s'agit, soient aussi intimement liés aux phénomènes psychiques, que dans la folie proprement dite, nous soutenons qu'ils sont assez manifestes pour qu'on ne puisse pas ne pas en tenir compte dans l'application de l'état mixte, et pour que, en dépit de toutes les objections que l'on pourrait tirer de la nature essentiellement *une* des facultés morales, de leur indivisibilité, etc., on puisse voir dans cet état, mis en regard des autres dispositions mentales, autre chose que des différences de degré.

Après ce que nous avons dit dans la partie de ce travail qui traite spécialement de l'hérédité, il serait superflu de revenir sur les états morbides qui peuvent devenir, par voie de transmission séminale, la source des dispositions mentales affectives dont nous nous occupons. Rappelant, d'une manière générale, que toute cause, tout agent, physique ou moral, ayant le pouvoir de surexciter, et de perturber en la surexcitant, la force vitale ou dynamique des centres nerveux chez les parents, peuvent développer chez les enfants des désordres analogues, plus intenses parfois, moindres le plus souvent.

C'est à l'appréciation de ces faits que nous avons consacré le travail que j'ai déjà eu occasion de rappeler sur la *folie* raisonnante (1), et notre *revue judiciaire* dans les *Annales médico-psychologiques* (2).

Dans ces travaux, en effet, nous avions pour but de prouver que « la ligne de démarcation que l'on a coutume de tracer entre l'état *maladif* et l'état *normal* de l'intelligence, était, dans une foule de cas, purement idéale,

(1) Voir l'*Esculape* : année 1840.
(2) *Annales méd. psych.* Année 1843.

et n'avait aucun fondement dans la nature ; » que « les facultés morales pouvaient, sous l'influence détériorante, soit de *prédispositions héréditaires,* soit de causes accidentelles, éprouver des modifications profondes qui, cependant, nous demeuraient inconnues, dans une foule de circonstances, et dont, en aucun cas, nous ne saurions préciser l'étendue, ni calculer les conséquences ; que, *par suite d'hérédité,* certains individus étaient habituellement dans un état plus ou moins voisin de l'aliénation mentale, si même ils n'étaient réellement fous... »

Nous nous sommes attaché principalement à bien faire connaître ces perversions maladives, ces dégénérescences qui, en atteignant le sens moral, anéantissaient l'équilibre intellectuel, paralysaient toute réaction de la raison contre l'entraînement des passions, et semblaient conduire presque fatalement au crime les individus dont la souche était viciée. Nous en avons rapporté de nombreux exemples dans lesquels on voit l'état mental des individus emprunter à la prédisposition héréditaire comme un reflet de chacune des trois formes principales de l'aliénation mentale, de la manie, de la monomanie et de la démence.

Encore sur ce point, nous sommes heureux de constater que nos efforts pour répandre ce que nous croyions alors, et ce que nous croyons aujourd'hui plus que jamais, être la vérité, n'ont pas été vains. A qui conserverait, désormais, des doutes concernant l'influence de l'hérédité sur les passions affectives, celles en particulier qui ont pour résultat de mettre l'individu en guerre avec la société, nous conseillerions de lire les remarquables travaux du docteur Lauvergne sur les forçats (1), de P. Lucas sur l'hé-

(1) *Les Forçats,* considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel, par H. Lauvergne. Paris, 1841.

rédité (1), du docteur Morel sur les dégénérescences (2).

§ 8.

ÉTAT MIXTE AFFECTIF DANS L'ENFANCE.

Sous l'influence des prédispositions névropathiques, les facultés affectives se montrent précoces chez certains individus, comme chez d'autres les facultés intellectuelles.

Par le seul fait de l'inégalité de développement de la partie intellectuelle et de la partie sentimentale de l'être, chez les enfants, les passions acquièrent parfois une prépondérance, une puissance d'entraînement qu'on observe encore chez les vieillards, mais rarement dans l'âge adulte.

On ne saurait, je pense, en chercher la cause en dehors de l'organisation originellement viciée. L'influence morbide est ici à nu, pour ainsi dire, et non dissimulée, comme elle pourra l'être plus tard, par le libre arbitre, la faculté de discerner le bien du mal, de choisir entre l'un et l'autre.

(1) *De l'hérédité naturelle*, par P. Lucas. Paris, 1847.

(2) *Traité des dégénérescences* (*), par le docteur Morel. Paris, 1857.

(*) Deux mots à propos du mot *dégénérescence* adopté par le docteur Morel. Dans les faits auxquels nous faisions allusion tout à l'heure, nous n'avons vu qu'un effet de l'influence héréditaire, un fait de *dégénérescence*, si l'on veut (nous avons usé de cette expression dans plus d'un cas), mais de dégénerescence limitée, soit à un seul individu, soit à une seule génération.

Notre savant confrère, lui, étend, pour ainsi dire, les effets de cette influence d'une manière illimitée, indéfinie, la pousse jusqu'à la détérioration graduée, l'abâtardissement d'une race tout entière : la lésion primitive du tronc infecte toutes les branches de l'arbre généalogique.

Sur ce point capital nous différons essentiellement d'opinion avec notre confrère.

S'il a complétement raison sur beaucoup de points, par exemple lorsqu'il s'agit d'influences *climatériques*, par *alimentation insuffisante, mauvaise hygiène*, etc., il a tort, selon nous, très-certainement, lorsqu'il s'agit d'influences *névropathiques*.

Non-seulement, en effet, la dégénérescence par influence héréditaire peut se borner et se borne même, le plus souvent, à un ou à quelques-uns des individus faisant partie de la première génération, mais encore la lésion primordiale est, dans une foule de cas, la source d'un *perfectionnement moral, intellectuel et affectif*, plus ou moins marqué, l'origine des plus sublimes qualités de l'esprit et du cœur.

C'est à l'exposition très-détaillée de ce fait que nous réservons la dernière partie de ce livre; nous y renvoyons le lecteur.

Comme en toutes choses, on observe des degrés et des nuances sans nombre dans les dispositions d'esprit dont nous parlons.

Nous avons tous connu de ces enfants qui font le désespoir de leurs parents par leur indocilité, l'emportement de leurs petites passions, l'inertie, ou la violence qu'ils opposent à toute discipline, dont on a toutes les peines du monde à faire fléchir la volonté par des punitions ou des récompenses, dont on peut faire des hypocrites, mais qui, au fond, ne se corrigent jamais.....

Veut-on avoir l'explication de ces irrégularités? Remontons à la source; informons-nous des influences héréditaires sous lesquelles ces enfants sont nés; nous verrons qu'elles ne diffèrent en rien de celles que nous avons constatées chez les aliénés.

En réalité, les enfants dont il est question peuvent être considérés comme un exemple de l'action de l'hérédité à son premier degré, impuissante encore à constituer un état mental manifestement exceptionnel et en opposition absolue avec l'état normal.

Quoi qu'il en soit, à plus d'un titre, ils appartiennent au sujet que nous traitons et nous ne pouvions nous dispenser de nous en occuper un instant.

Mais nos vues sont ailleurs: nous avons à examiner, avant tout, ces cas extrêmes dans lesquels il n'est plus possible de distinguer nettement ce qui est de folie et ce qui est de raison, de se rendre parfaitement compte de la moralité des actions, où l'aliénation d'esprit est évidente, mais pourtant se sent, pour ainsi dire, bien plus qu'elle ne se démontre.

Nous nous bornerons à en citer quelques exemples remarquables. Je ne doute point qu'ils n'éveillent dans l'esprit

du lecteur le souvenir de cas analogues dont il aura eu connaissance par lui-même ou par les comptes rendus des journaux judiciaires.

Notre savant collègue de Maréville, le docteur Renaudin, rapporte le fait suivant :

Nous avons maintenant à Maréville un jeune sujet chez lequel existe un de ces délires d'acte qui ne se révèle que par un automatisme instinctif, sans qu'il y ait aucune conception délirante ou incohérence dans ses discours et dans ses écrits. Le jeune Arthur avait toujours donné à ses parents toute la satisfaction qu'ils pouvaient en attendre. Doué d'une intelligence ordinaire, il avait commencé ses études élémentaires avec quelques alternatives de succès, quand tout à coup ces heureuses dispositions semblent se modifier ; il devient indiscipliné, et ses mauvaises tendances, qui motivent son expulsion de plusieurs pensionnats, ne tardent pas à devenir une cause de trouble et de danger dans l'intérieur de la famille. Après divers essais infructueux, le père, ne comprenant rien à une modification aussi radicale survenue dans la conduite de son fils, vient un jour me consulter sur la nature de ces dispositions. Je remarque bien, chez l'enfant, un peu de maigreur et même un certain arrêt de développement dans sa croissance. Si ses facultés intellectuelles ont un peu perdu de leur ancienne énergie, il répond néanmoins d'une manière très-lucide aux questions que je lui adresse ; mais si je fixe son attention sur la conduite qui lui est reprochée, il pleure et se renferme dans un silence qui exprime la confusion. Enfin, quand je le presse davantage, il me répond que s'il agit ainsi, c'est qu'il ne peut pas faire autrement. L'aspect d'Arthur, en ce moment, ne pouvait pas nous donner l'idée de l'aliénation mentale, et certainement on pouvait facile-

ment incliner à le considérer comme un mauvais sujet ordinaire ; telle eût été certainement l'opinion d'un tribunal, si Arthur avait dû être poursuivi judiciairement. Mais continuant mon investigation, j'arrive à reconnaître, chez ce sujet, une complète insensibilité de la peau, et j'ai conclu que ce phénomène est le nœud pathologique de la situation. Je ne m'étais pas trompé. Arthur a été placé à Maréville, et l'observation directe m'a d'autant mieux confirmé dans cette opinion que l'anesthésie cutanée étant en quelque sorte intermittente, il a été plus facile d'apprécier son influence sur la moralité du sujet. En effet, dès qu'elle cesse, les dispositions du jeune Arthur sont toutes différentes ; il est docile et affectueux et il comprend parfaitement tout ce que sa situation a de pénible. Quand elle se manifeste, l'irrésistibilité des plus mauvais instincts en est la conséquence immédiate, et nous avons même pu constater qu'elle pourrait aller jusqu'au meurtre. Depuis quelque temps la constitution de ce sujet paraît s'améliorer, sa taille commence à s'élancer, la nutrition se fait mieux, et nous espérons que la crise pubère pourra opérer une salutaire modification. Mais nous ne saurions compter, dès aujourd'hui, sur la permanence de l'amélioration, tant que les conditions d'une nouvelle existence ne nous rassureront pas sur l'impossibilité du retour des accidents ci-dessus mentionnés.

J'emprunte à Esquirol les trois faits suivants:

Une petite fille est mise en nourrice, pendant treize mois, à la campagne, à deux lieues de Paris. Elle est élevée, ensuite, par une grand'mère, femme âgée, respectable et religieuse ; à l'âge de sept ans et demi, elle est ramenée à Paris, près de son père et de sa mère ; cette enfant est triste, ne joue point, ne rit et ne pleure jamais ; elle est toujours

assise sur une chaise, les mains croisées, et si la mère tourne le dos, la petite fille porte ses mains sur elle-même. On lui enseigne à lire, à coudre, à tricoter, mais elle se prête mal à cet enseignement. Sa taille est de 3 pieds 5 pouces, ses cheveux sont châtain clair, ses yeux noirs et vifs, son nez est retroussé ; sa bouche petite, ses joues sont pleines et colorées, sa physionomie est agréable et spirituelle.

Depuis l'âge de quatre ans, cet enfant se livre à l'onanisme avec des petits garçons de dix à douze ans ; l'éloignement de ces garçons est la cause de sa tristesse ; si on ne la surveille pas continuellement, elle se livre seule aux mêmes pratiques. Les soins de sa mère, une instruction religieuse, les conseils d'un médecin, n'ont pu triompher de cette funeste habitude. Sa mère tombe malade de chagrin, et la malheureuse petite fille exprime le regret que sa mère ne soit pas morte : si sa mère eût succombé, elle aurait hérité de ses hardes..... Si elle n'a point tué sa mère pendant que celle-ci était malade, c'est qu'il y avait une garde qui l'en empêchait : « Mais, lui dit sa mère, si je mourais aujourd'hui, je reviendrais demain, Notre-Seigneur est ressuscité. — Je sais bien, répliqua l'enfant, que lorsqu'on est mort on ne revient pas ; Notre-Seigneur est revenu parce qu'il était le bon Dieu. Ma petite sœur et mon petit frère ne sont pas revenus. — Mais comment me ferais-tu mourir ? dit la mère. — Si j'étais dans un bois, je me cacherais, je vous ferais tomber par la robe, et vous enfoncerais un poignard dans le sein.

— Sais-tu ce que c'est qu'un poignard ?

— Un monsieur a laissé un livre dans lequel il y a qu'une femme avait enfoncé un poignard dans le cœur d'un homme. » Ce livre avait été, effectivement, égaré dans

la maison. « Mais si tu me tuais, lui dit la mère, ce que j'ai appartiendrait à ton père. — Je le sais bien, mon père me ferait mettre en prison, mais je veux le tuer aussi. » Cette petite folle a souvent répété, depuis, qu'elle n'aimait ni son père, ni sa mère, ni sa grand'mère qui l'avait élevée. Quelques mois plus tard, à l'occasion du meurtre d'un enfant, elle dit à sa mère que si elle la tuait avec un couteau, elle aurait du sang à ses vêtements, et qu'on le verrait, mais qu'elle aurait soin de se déshabiller pour commettre cette action. Huit jours après, elle dit qu'elle avait pensé que pour qu'il n'y eût pas de sang à ses vêtements, elle emploierait, pour tuer sa mère, le même poison qu'on répand sur les blés dans les campagnes. Une voisine, voulant éprouver cette malheureuse petite fille, mit de la semoule dans du vin, en disant que c'était de l'arsenic, et en offrit à l'enfant qui se mit à crier : « Je veux bien en donner à maman, mais je n'en veux pas prendre. » Elle serra fortement les dents et les lèvres, lorsqu'on essaya de lui en faire avaler.....

Le 7 juin 1835, Esquirol est consulté pour une autre petite fille âgée de 7 ans et demi, d'une bonne santé physique et ayant l'intelligence très-développée. La mère lui fit le récit suivant :

« J'ai épousé mon mari en secondes noces ; cette petite fille avait alors deux ans. Nous l'envoyâmes chez son grand-père et sa grand'mère qui ont été mécontents de mon mariage avec leur fils, et qui ont souvent exprimé leur mécontentement devant leur petite-fille. La petite avait cinq ans, lorsque mon mari et moi allâmes voir nos grands-parents. Ils me reçurent bien ; mais la petite, qui témoigna un grand plaisir de voir son père, refusa presque mes caresses, et

ne voulut point m'embrasser, néanmoins elle retourna avec nous à Paris. Toutes les fois qu'elle en trouvait l'occasion, elle m'égratignait, me frappait en répétant : Je voudrais que tu meures. A l'âge de cinq ans et trois mois — j'étais enceinte — elle me donna un coup de pied dans le ventre, en exprimant le même vœu. Nous la renvoyâmes chez ses grands-parents, où elle est restée encore pendant deux ans. Ramenée auprès de nous à l'âge de sept ans quatre mois, elle a recommencé à me maltraiter, et elle ne cesse de répéter qu'elle voudrait bien que je meure ainsi que son petit frère qui est en nourrice, et qu'elle n'a jamais vu. Il n'est pas de jour qu'elle ne me frappe. Si je me baisse devant la cheminée, elle me donne des coups dans le dos pour me faire tomber dans le feu ; elle me porte des coups de poing, s'empare quelquefois de ciseaux, de couteaux, ou d'autres outils qui peuvent tomber sous sa main, accompagnant toujours ses mauvais traitements des mêmes propos : Je voudrais vous tuer. Son père l'a souvent corrigée, je m'opposais souvent à ces corrections, jamais cette petite n'a voulu me promettre d'abandonner ses desseins. Son père, une fois, l'a menacée de la faire mettre en prison. « Cela n'empêchera pas, lui dit-elle, que ma mère et mon petit frère ne meurent, et que je ne les tue. »

Après ce récit, continue Esquirol, que l'enfant entendit avec sang-froid, je lui adressai les questions suivantes : les réponses à mes questions furent faites sans aigreur, sans colère, avec calme et indifférence.

D. Pourquoi voulez-vous tuer votre maman?
R. Parce que je ne l'aime pas.
D. Pourquoi ne l'aimez-vous pas?
R. Je n'en sais rien.

D. Est-elle bonne pour vous? a-t-elle soin de vous?

R. Oui.

D. Pourquoi la frappez-vous?

R. Pour la faire mourir.

D. Comment! pour la faire mourir?

R. Oui, je veux qu'elle meure.

D. Vos coups ne peuvent la tuer; vous êtes trop petite pour cela.

R. Je le sais : il faut souffrir pour mourir. Je veux la faire tomber malade pour qu'elle souffre et qu'elle meure, étant trop petite pour la tuer d'un coup.

D. Quand elle sera morte, qui aura soin de vous?

R. Je ne sais pas.

D. Vous serez mal soignée, mal habillée, malheureuse!

R. Ça m'est égal; je la tuerai, je veux qu'elle meure.

D. Si vous étiez assez grande, vous tueriez votre maman?

R. Oui.

D. Tueriez-vous votre grand'mère? (Celle-ci est la mère de la jeune femme et est présente à cette consultation.)

R. Non.

D. Et pourquoi ne la tueriez-vous pas?

R. Non.

D. Aimez-vous votre papa?

R. Oui.

D. Voulez-vous le tuer?

R. Non.

D. Cependant il vous corrige.

R. C'est égal, je ne le tuerai pas.

D. Quoique votre papa vous gronde, vous batte, vous l'aimez?

R. Oui.

D. Vous avez un petit frère?

R. Oui.

D. Il est en nourrice, et vous ne l'avez jamais vu?

R. Oui.

D. L'aimez-vous?

R. Non.

D. Voudriez-vous qu'il mourût?

R. Oui.

D. Voulez-vous le tuer?

R. Oui. J'ai demandé à papa de le faire venir de nourrice pour le tuer.

D. Pourquoi n'aimez-vous pas votre maman?

R. Je n'en sais rien; je veux qu'elle meure.

D. D'où vous viennent des idées aussi horribles?

R. Mon grand-papa, ma grand'maman, ma tante disaient souvent qu'il faudrait que ma mère et mon petit frère meurent.

D. Mais cela n'est pas possible!

R. Si, si... Je ne veux plus parler de mes projets; je les garderai pour quand je serai grande.

Cet entretien a duré une heure et demie. Le sang-froid, le calme, l'indifférence de l'enfant, ont excité chez l'interlocuteur, le sentiment le plus pénible.

Le 15 juin 1834, dans la petite ville de Bellesme, on retira d'un puits, le cadavre d'une petite fille de deux ans. Deux jours après, on retira du même puits un enfant de deux ans et demi. Une jeune fille âgée de onze ans, connue dans le pays par des habitudes très-méchantes, ne rencontrait jamais des enfants plus petits qu'elle, sans leur donner des coups, ou sans les tourmenter de mille manières cruelles. Cette petite fille avait attiré successivement ces deux enfants vers le puits, et les y avait fait tomber en les poussant.

Les *Annales médico-psychologiques* rapportent, d'après le journal des *Débats* du 22 mars 1853, le fait suivant :

— Deux jeunes filles, Adèle et Lucie H..., âgées, l'une de treize ans, l'autre de dix-sept, avaient été placées par leurs parents, qui habitent la province, chez une confectionneuse de corsets de la rue Richelieu, où elles devaient terminer leur apprentissage. Adèle, la plus jeune, se faisait remarquer par sa douceur et son application au travail. Lucie, au contraire, ne tarda pas à donner des marques d'un mauvais naturel. Son caractère insociable éloigna

d'elle ses compagnes, qui évitèrent de lui parler et refusèrent de l'admettre dans leurs jeux.

Irritée de se voir ainsi dans une sorte d'isolement, Lucie, après avoir essayé sans succès plusieurs petites vengeances, brisa de dépit son aiguille et ses ciseaux, déchira son ouvrage, et se présenta devant sa maîtresse en lui déclarant d'un ton décidé que l'ennui la faisait lentement périr, qu'elle ne pouvait rester plus longtemps à Paris, et qu'il fallait qu'elle retournât dans sa famille.

Cet acte de rébellion fut reçu comme il devait l'être, et une punition infligée avec une juste sévérité apprit à l'insoumise apprentie que son indomptable caractère serait forcé de plier sous une volonté plus forte que la sienne. Elle dévora son désappointement et se remit au travail avec une résignation apparente.

La colère de Lucie était rentrée en elle et y développait des idées de meurtre. La nuit, éveillant sa jeune sœur près de laquelle elle était couchée, elle essayait, tantôt en la caressant, en promettant de lui donner les bagatelles qu'elle possédait, tantôt en lui faisant d'affreuses menaces, de la décider à tuer sa maîtresse endormie. Elle avait à cet effet caché dans la paillasse un long couteau affilé qu'elle avait pris dans la cuisine et que l'on croyait égaré.

Ces menaces jetaient l'épouvante dans l'âme timorée de la jeune Adèle, mais ne pouvaient la décider à commettre ce que déjà elle savait être un crime odieux. Une nuit, Lucie lui passa autour du cou un lacet auquel elle avait pratiqué un nœud coulant, et lui signifia d'avoir à lui obéir sous peine d'être étranglée. Elle serra effectivement le lacet. La pauvre enfant jeta un cri. La maîtresse, éveillée, voulut en connaître la cause. Adèle, qui redoutait son aînée, mit son exclamation sur le compte d'un rêve douloureux, et,

sans pouvoir se rendormir, resta jusqu'au matin dans une inexprimable angoisse.

Comprenant qu'elle ne pouvait faire de sa sœur l'instrument de sa vengeance, Lucie résolut de l'accomplir elle-même. Elle rassembla des fragments de vitre et les réduisit en une poudre qu'elle mêla aux mets servis à sa maîtresse. Se sentant en proie à des douleurs d'entrailles dont elle cherchait en vain la cause, celle-ci prit inutilement divers médicaments. Avant-hier enfin elle distingua le verre pilé que Lucie, surprise par l'arrivée d'une personne, n'avait pas eu le temps de mêler au potage.

Il s'agissait de savoir à qui devait être attribué cet acte qu'on ne pouvait regarder comme une espièglerie d'enfant, la propriété malfaisante du verre pilé étant connue même du jeune âge ! Les apprenties furent d'abord interrogées. Lucie soutint sans sourciller le regard de sa maîtresse et répondit avec assurance par des dénégations absolues ; mais Adèle, confidente involontaire de sa sœur, se troubla, et, pressée de questions, finit par avouer, au milieu d'abondantes larmes, les faits que nous venons de rapporter.

Sur la plainte de la confectionneuse de corsets, Lucie H... a été arrêtée par les soins de M. Bertoglio, commissaire de police du Palais-Royal. L'enquête a établi que le grand-père de cette jeune fille s'était livré dans le cours de sa vie à plusieurs tentatives de meurtre, dont il avait terminé la série en étranglant sa propre femme. Dans leur rapport, les médecins chargés par les magistrats, devant lesquels comparut cet homme, d'examiner son état mental, déclarèrent qu'il était en proie à une monomanie homicide entravant complétement l'exercice de sa volonté. En conséquence, il fut enfermé dans une maison d'aliénés.

Les enfants de H... n'ont jamais manifesté le moindre

symptôme de la triste affection à laquelle leur grand-père était en proie; mais, comme on vient de le voir, cette manie s'est reproduite dans un de ses enfants. Plusieurs fois de semblables transmissions ont été observées après une ou plusieurs générations. Cependant le jeune âge de Lucie H... fait espérer qu'un traitement éclairé rectifiera en elle cette aberration de l'intelligence et lui rendra l'usage normal de ses facultés.

Une jeune fille âgée de quinze ans, pour éviter des reproches qu'elle avait encourus de la part de sa mère, pour sa gourmandise, résolut de précipiter sa mère dans la rivière; puis, désespérant de réussir, elle tenta de l'empoisonner avec de l'arsenic.

R. B.. âgée de treize ans, manifesta de bonne heure des inclinations vicieuses, que des corrections fréquentes et sévères ne purent réprimer. Étant occupée, un jour, à faire de l'herbe auprès d'une mare d'eau, elle vit venir à elle une jeune fille âgée de cinq ans. Elle voulut la dépouiller de ses vêtements. L'enfant se mit à pleurer et menaça R. d'appeler son papa; elle la prend à bras le corps, et la précipite dans la mare.

Au bout de quelques minutes, le frère de la victime, âgé de dix ans, vient pour demander où est sa sœur. R. répond froidement qu'elle s'est enfoncée dans le bois. En parlant ainsi, elle était assise sur les vêtements de sa victime. (Extrait des *Causes célèbres*.)

Une jeune fille de six ans avait reçu de sa mère la somme de 30 sous pour lui acheter du pain au village voisin. Elle était sur la route, pour faire sa commission, lorsqu'elle fut rencontrée par un jeune garçon de quatorze ans qui,

armé de son arc, se dirigeait vers une commune voisine dont c'était la fête, pour y exercer son adresse. Ayant demandé à la petite fille où elle allait et l'ayant appris, il entraîna l'enfant dans une pâture, et là, ayant détaché la corde de son arc, il la passa autour du cou de cette infortunée et l'étrangla. Comme l'enfant se débattait et que l'assassin craignait d'être aperçu de la route, il chargea le corps sur ses épaules et alla le pendre plus loin.

Le crime commis, il prit les 30 sous et s'en fut joyeusement les dépenser à la fête du village, en boisson et en sucreries. Le soir, il rentra tranquillement chez lui. Lorsqu'il fut arrêté, il fit sans hésitation l'aveu de son crime.

§ 9.

ÉTAT MIXTE AFFECTIF, CHEZ LES ADULTES.

Les faits du genre de ceux que nous venons de rapporter ne sont pas très-communs. L'exagération, le despotisme des passions affectives sont rarement poussés aussi loin, au moins chez les enfants dont les facultés morales n'ont pas subi, dans leur ensemble, de désordre bien marqué.

Par contre, on observe fréquemment ce trouble affectif chez les jeunes sujets dont les facultés se sont développées prématurément ou d'une façon irrégulière, chez les imbéciles par exemple. On sait, en effet, que chez ces derniers les affections bonnes ou mauvaises, celles-ci principalement, ont habituellement une énergie qui contraste avec la faiblesse de leur intelligence. Ce qui fait dire d'un certain nombre d'entre eux, par les personnes chargées de les surveiller, qu'ils sont *plus méchants que bêtes*.

C'est dans l'âge adulte que la perversion ou plutôt la

modification semi-morbide des sentiments affectifs, comme leur complète aliénation, acquiert le plus haut degré de développement, revêt les formes les plus nettes et les mieux définies.

Nous avons besoin de rappeler ici, sans toutefois entrer dans de nouveaux détails, ce que nous disions, précédemment, touchant la folie affective (*moral insanity*). Dans l'immense majorité des cas, les passions sont le point de départ des innombrables variétés de désordres intellectuels; elles sont le foyer où s'alimentent les idées fixes, les convictions délirantes les plus diverses, et c'est par leur apaisement que le médecin parvient le plus sûrement à soulager ou guérir ses malades. Il est des cas, et de nombreux, dans lesquels la lésion morale se borne à elles seules, l'intelligence conservant toute son intégrité, alors même que la volonté est impuissante à lutter efficacement contre le mal.

Quoi qu'il en soit, la folie est évidente; elle ne l'est pas moins que dans les cas précédents, et la science ne fait pas de distinction entre les deux catégories de malades; les formes seules du délire varient, le fond, la nature sont les mêmes.

De conditions physiques et morales les mêmes que celles d'où dérivent les folies dont nous venons de parler, naissent, par voie d'hérédité, ou par influences extérieures, certains états affectifs que ceux même qui ignorent cette origine pathologique, sentent être incompatibles avec l'intégrité des facultés morales, mais sans pouvoir se rendre un compte exact de la nature du mal, sans savoir si les individus qui sont en cause, rentrent dans la classe des aliénés ou comptent encore parmi les êtres doués de raison, s'il faut les considérer comme des fous furieux, ou bien comme d'atroces criminels.

La vérité est, nous ne saurions trop le répéter, que la folie et la raison, psychiquement comme physiquement, ont contribué pour une part égale, ou à peu près égale, à leur enfantement, que l'être moral s'est développé sous cette double influence, absolument comme, dans l'ordre purement physique, on voit se produire chez le mulâtre, une couleur mixte, qui n'est ni blanche, ni noire, laquelle résulte de la couleur blanche de l'un des parents et de la couleur noire de l'autre.

Nous savons combien, en raison des idées généralement reçues en matière de psychologie, on sera peu disposé à admettre cet incroyable mélange de dispositions morales qui semblent s'exclure réciproquement, comme la négation et l'affirmation, la liberté et la non-liberté.

Mais nous ne devons pas ignorer, non plus, que la science psychiatrique est née d'hier. Or, de même que l'homme physique n'est réellement bien connu que depuis qu'il a été étudié dans ses maladies, dans les nombreuses anomalies, les perturbations diverses dont les organes et les systèmes d'organes peuvent être atteints ; de même, tant que l'homme moral n'aura pas été étudié par un procédé tout à fait semblable, en d'autres termes : tant qu'on n'aura pas fait usage du flambeau de la psychologie morbide, on ne saurait connaître que très-imparfaitement la véritable économie de ce que nous nommons nos facultés morales.

Il est au moins permis de douter que, malgré les travaux des esprits supérieurs de tous les siècles, nos connaissances en cette matière aient le degré de certitude et l'étendue qu'on suppose généralement, quand on trouve ces mêmes connaissances en contradiction flagrante avec les faits, des faits parfaitement connus, parfaitement clairs, et que nous avons tous les jours sous les yeux.

Or, nul système ne saurait prévaloir contre des faits de cette nature, et on ne peut les répudier par une sorte de fin de non-recevoir basée sur les principes ordinaires, traditionnels, de la psychologie normale.

Est-ce à dire que nous avons une opinion, une théorie quelconques à mettre à la place de celles que nous tenons en suspicion ? En aucune manière. Nous observons, et voilà tout. A peine nous permettons-nous de faire, à part nous, cette simple réflexion : que, sans doute, au moral comme au physique, la nature, ainsi qu'on l'a redit si souvent après le grand naturaliste suédois, ne procède que par degrés et par nuances, et non par sauts (*saltus*). La santé et la maladie sont deux états de l'organisme qui ne sont, en réalité, opposés l'un à l'autre que dans leurs conditions extrêmes, mais qui se confondent, se touchent par une foule de points. L'état particulier des individus dont nous nous occupons, est le point de transition, dans l'ordre moral, entre la santé et la maladie.

Nous ferons encore une remarque : l'état mixte, moral et intellectuel, qui, après tout, n'est difficile à comprendre que pour ceux qui méconnaissent son origine, et se contentent d'un examen superficiel, n'a-t-il pas de nombreux analogues dans la nature, n'est-il pas, au même titre que tant d'autres phénomènes naturels, l'expression, la manifestation des lois générales qui président à la génération, au développement de tous les êtres ayant vie ?

Qu'a-t-il de plus étrange, de plus incompréhensible, que l'hybridisme dans l'animalité, et même dans l'espèce humaine ? La plupart des êtres vivants ont une double origine, par le mâle et par la femelle, deux êtres non identiques dont l'accouplement engendre cependant un être ayant son individualité propre, essentiellement *un*, mais participant également ou inégalement des deux procréateurs.

Dans l'espèce humaine, au point de vue intellectuel et moral (laissons le côté physique), un mulâtre ne tient-il pas des deux races distinctes auxquelles il doit son existence ?

Physiquement et moralement, les métis, parmi les animaux, ne reproduisent-ils pas les formes plastiques, les qualités, penchants, habitudes, mœurs, etc., de leurs père et mère, le tout comme fondu dans une résultante unique ?

A quelle intention pratique-t-on le croisement de certaines races, si ce n'est d'obtenir un produit ayant les qualités tout à la fois des deux géniteurs ?

Et, si nous portons nos regards plus haut et plus loin, est-ce que les nations modernes ne sont pas un véritable produit hybride, au physique et au moral, de telles ou telles autres nations avec lesquelles, par les guerres, par les immigrations, elles se sont mélangées, dans des temps plus ou moins reculés? Un seul exemple : la nation américaine, de nos jours, n'offre-t-elle pas tous les principaux traits de la physionomie morale des divers peuples de l'ancien continent, auxquels elle doit son origine, traits profondément modifiés, et en quelque sorte individualisés par l'action lente et inévitable du climat et des institutions ?

Dans quelques cas exceptionnels, le concours du père et celui de la mère paraissent s'être effectués d'une manière plus indépendante, presque isolée. Le résultat a été une fusion moins intime, moins complète dans le nouvel être ou produit, des qualités propres à l'un ou à l'autre parent. Telle paraît être la condition des individus qui, moralement et physiquement, c'est-à-dire au point de vue du caractère, des goûts, des penchants, comme dans leur système sexuel, présentent certaines irrégularités.

Ce n'est pas une vaine image, fantastique produit de l'imagination d'un grand artiste, que cet hermaphrodite que

nous a légué l'antiquité. Étudiez sa physionomie, pénétrez dans son âme, l'âme que l'artiste a mise sous cette enveloppe de marbre, et puis essayez de séparer les deux natures morales dont vous voyez les signes physiques. Ces deux natures sont si bien fondues l'une dans l'autre qu'il vous serait impossible de dire si ce visage est plutôt d'une femme que d'un homme, ou d'un homme que d'une femme. Votre incertitude n'est pas moins grande, que vous envisagiez le côté moral ou le côté physique, et vous ne pouvez sortir d'embarras qu'en admettant que cet être est bien, moralement et physiquement, homme et femme tout à la fois.

Le sculpteur n'a fait que reproduire, en grossissant les traits sans les altérer cependant, l'œuvre de la nature.

Il existe, en effet... des *hermaphrodites*? Non, nous ne voulons pas employer ce mot à cause du sens trop absolu qu'on y attache généralement, mais des êtres dont les organes sexuels portent les traces d'une sorte d'hésitation et de tâtonnement de la force créatrice.

Ce fait est connu de tous, mais ce qui l'est moins, peut-être, et ce que nous voulons faire ressortir, c'est que, chez ces individus, le moral est toujours plus ou moins à l'unisson du physique, participe également des deux sexes. Ce fait psychologique, sicurieux quoique très-naturel, nous avons eu la bonne fortune de le constater par nous-mêmes et de l'étudier à fond, il y a deux ans environ, chez un jeune sujet avec lequel notre savant confrère le docteur Follin nous avait mis en rapport (1).

Le moral avait particulièrement fixé mon attention. Les goûts féminins prédominaient, peut-être ; ce que l'on était, du reste, porté à supposer, de prime abord, à l'inspection

(1) La plupart des journaux de médecine en ont donné *l'observation* dans tous ses détails.

des formes générales du corps; mais les goûts masculins n'étaient pas moins extrêmement énergiques. X***partageait avec le même plaisir et presque le même entraînement les jeux violents des garçons et ceux plus calmes des jeunes filles. Elle (nous disons *elle* plutôt que lui parce que le sujet avait été inscrit sur les registres municipaux comme fille et en avait toujours porté les vêtements) s'attachait indifféremment à un sexe ou à un autre; et soit qu'elle prodiguât, soit qu'elle reçût des caresses, ses jouissances étaient les mêmes, physiquement et moralement; nous avons obtenu sur ce point délicat les aveux les plus formels et les plus précis.

Quant à la physionomie, ce *miroir de l'âme*, comme on l'appelle, elle ne reflétait ni un sexe ni un autre plus particulièrement, mais tous les deux ensemble, sous une expression vague et indéfinie.

Mais sans aller chercher nos exemples parmi les cas extrêmes qui, après tout, sont des exceptions dans la nature, à qui n'est-il pas arrivé de rencontrer dans le monde de ces individus à organisation douteuse, qui, par leur caractère, leurs habitudes, leurs goûts, etc., non moins que par une certaine conformation spéciale, font songer au sexe opposé à celui dont ils portent le costume (1)? Tel était Henri III, au dire de tous les historiens (2).

(1) « ... *Dubitat natura marem, faceretne puellam.*
« *Factus es, ô pulchrior penè puellâ puer.* »
(Petronii *Satyricon.*)

(2) Ce prince, au rapport de M. Michelet, vivait enfermé comme une jeune dame d'Italie, craignant l'air et le soleil; sa toilette, plus que féminine, laissait douter s'il était homme, malgré un peu de barbe qui pointait à son menton...

On a beaucoup parlé de ses mignons, M. Michelet ne croit ni certain, ni même vraisemblable ce que l'on a dit à ce sujet. « Le pauvre homme, dit

Maintenant, que l'on veuille bien nous dire en quoi les natures morales mixtes que nous nous efforçons de mettre en lumière, sont plus étranges, plus inexplicables que celles dont nous venons de dire quelques mots; et pourquoi les états phrénopathiques des parents ne seraient pas aptes à imprimer, par voie d'hérédité, dans l'organisation de leurs descendants, au physique et au moral, telles ou telles modifications, tout aussi bien que le concours d'individus appartenant à deux races différentes, et même à une seule et même race.

Autre remarque : Quelque idée que l'on se fasse du *moral* des animaux, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils sentent, s'émotionnent, veulent, j'allais dire raisonnent (en apparence, du moins), comme nous sentons, nous nous émotionnons, nous voulons ; mais évidemment d'une autre manière. Mais cette manière, quelle est-elle ? En quoi diffère-t-elle de la nôtre ?... A cette question nulle réponse tant soit peu plausible n'a encore été faite, ainsi que l'a admirablement démontré notre très-savant collègue M. Peisse

l'éminent historien que nous citons, à qui l'on suppose des goûts d'empereur romain, était revenu d'Italie dans une grande misère physique, ce semble, usé, jusqu'à la corde, et tari jusqu'à la lie. Les poules en vieillissant deviennent coqs et prennent le chant, et les femmes prennent la barbe. Lui, déjà vieux à vingt-trois ans, il avait subi la métamorphose contraire ; il était devenu femme jusqu'au bout des ongles. Il aimait les parures de femme, les parfums, les petits chiens ; il prit les pendants d'oreille. Il en avait les manières, les grâces ; et, comme elles, il aimait les jeunes gens hardis et duellistes, les bonnes lames qu'il supposait plus capables de le protéger... »

A Blois, lors d'une représentation théâtrale donnée par les bouffes italiens, *I Gelosi*, Henri III, qui assistait à cette représentation avec la reine-mère, s'abandonna à son naturel ; et, « ce jour-là, dit Michelet, fit le saut complet, et parut décidément femme, portant le collet renversé des dames d'alors. Un collier de perles, qu'on voyait par son pourpoint ouvert sur sa peau blanche et très-fine, s'harmonisait à ravir avec une gorge naissante que toute dame eût enviée. »

(*La Ligue et Henri IV*, p. 72, 75 et 95.)

dans l'ouvrage que nous avons déjà cité (1). C'est en cette matière surtout que l'on peut dire que nous ne savons bien qu'une chose : c'est que nous ne savons rien.

Eh bien, il en est des individus dont nous nous occupons, relativement aux autres hommes, comme des animaux à l'homme. On sent profondément la différence qui sépare ces individus des gens sains d'esprit, ou que nous considérons généralement comme tels ; mais en quoi consiste cette différence? C'est ce qu'il est impossible de préciser, sans que, pour cela, il soit permis de douter qu'elle existe en raison des conditions spéciales d'organisation héréditaires ou acquises dans lesquelles nous savons que l'état mixte prend sa source.

Outre les faits qui ont donné lieu aux réflexions précédentes, il en est d'autres auxquels ces mêmes réflexions pourraient s'appliquer, quoique d'une manière moins absolue. C'est à propos de ces derniers que nous faisions, il y a quelques années, les remarques suivantes, consignées dans le troisième volume des *Annales médico-psychologiques*.

« Ces faits, disions-nous, n'appartiennent point, à proprement parler, à l'aliénation mentale, en tant, du moins, qu'on ne voudra comprendre sous cette dénomination que des désordres intellectuels bien caractérisés, bien tranchés, palpables ; mais ils ont avec cette maladie, des rapports si nombreux, si saisissants, et, qu'on me passe l'expression, des liens de parenté si étroits ; tant de motifs, au point de vue de leur origine, de leurs causes déterminantes, les confondent avec elle, que nous devons appeler sur eux une attention toute particulière. Ces faits sont de ceux que, d'habitude, on caractérise en s'écriant : « Mais c'est un acte de

(1) *La Méd. et les Médecins.*

folie! Il fallait être fou pour commettre une pareille action! » Quand on vient à les apprendre, on est bien disposé à croire que cela est réellement, mais on reste dans le doute faute de preuves suffisantes. Ces preuves existent, cependant, et dans bien des cas, elles sont assez nombreuses pour que l'on ait, sinon la certitude, du moins une forte présomption que tels individus qu'on n'oserait qualifier d'aliénés, cèdent parfois à des déterminations maladives, et contre lesquelles leur raison ne saurait lutter. Ce sont, par exemple, un caractère, une disposition d'esprit, des habitudes qui indiquent une organisation propre aux aliénés; des prédispositions *héréditaires* transmises par des parents aliénés, ou ayant été atteints d'affections nerveuses, convulsives, ou autres; l'habitude des excès alcooliques, qui peut modifier si profondément l'action du cerveau; les affections nerveuses proprement dites, telles que l'hystérie, l'épilepsie, s'accompagnant, ou non, de désordres intellectuels; des accès de folie ayant éclaté avant, et même après l'action incriminée, etc., etc. (1). »

Les faits de la nature de ceux que nous venons d'indiquer sont nombreux, beaucoup plus nombreux que ne saurait le croire quiconque est étranger à l'étude de l'aliénation mentale. Il est facile de s'en assurer en feuilletant quelques volumes du journal mentionné ci-dessus.

Mais nous n'insisterons pas davantage; nous préférons prendre nos exemples dans un autre ordre de faits dont le

(1) *Ann. méd. psychol.*, p. 94. Année 1834. — Nous engageons vivement le lecteur à consulter sur ce sujet le *Traité de l'épilepsie* de notre collègue Delassiauve. Dans cet ouvrage, vraiment classique, si riche de science et d'érudition, on lira d'intéressants détails concernant le genre d'aberration mentale que l'épilepsie entraîne souvent après elle. On y trouvera, de plus, bon nombre de faits qui pourraient prendre place parmi ceux que nous relatons plus bas.

caractère et la nature semi-morbide mieux accusés seront saisis de prime abord.

Il est des individus que leur organisation viciée, soit originairement, soit par des causes accidentelles physiques ou morales, porte à mal faire, à être dans un continuel état de guerre avec leurs semblables. Ils se plaisent à inquiéter, à tourmenter de mille manières ceux qui ne peuvent éviter leur présence ; à exciter leur colère, à amener des rixes et des scènes de violence. Ils sont menteurs, gourmands, impudiques, voleurs. La brutalité de leurs passions, l'emportement de leurs désirs, la perversité froide de quelques-uns d'eux les rendent odieux à tout le monde. Leur cœur semble fermé à tout sentiment de délicatesse, de respect pour eux-mêmes ; incapables d'être mus par toute impression étrangère à leurs penchants vils et désordonnés, ils n'ont d'esprit, d'imagination que pour satisfaire ces penchants. Le génie du mal domine toutes leurs facultés.

Ces irrégularités du moral ne paraissent pas avoir, chez tous, la même origine et varient extrêmement quant au nombre et à l'intensité. Pour quelques-uns c'est un besoin impérieux, irréfléchi, qui ne se déduit d'aucune cause, même probable. Ils agissent d'une manière purement *instinctive*, sans impulsion raisonnée, sans autre motif que celui de mal faire.

Chez d'autres, elles proviennent d'un esprit ombrageux, défiant, d'un caractère sombre, irritable, qu'un rien blesse, exalte. Il est des individus dont l'âge le plus tendre a été souillé par ces travers du moral qui, peu marqués d'abord, n'ont fait que croître avec les années. Ils étaient indociles, incapables de se plier à aucun joug, adonnés à la débauche, à l'oisiveté, sans affection pour personne, sans amis confidents de leurs peines et de leurs joies, haïs, détestés

de leurs maîtres et de leurs camarades, querelleurs, emportés, violents...

Il n'est pas d'asile d'aliénés dans lequel on ne rencontre de ces individus dont l'état mental réel est enveloppé d'obscurité et de doute, dont l'autorité exige la séquestration, parce qu'il faut, avant tout, les mettre hors d'état de nuire et préserver la société de leurs méfaits, sans que l'on ait, d'ailleurs, de conviction bien arrêtée touchant la moralité de leurs actes, sans rien préjuger des intentions, de la volonté auxquelles ces actes doivent être rapportés.

Le magistrat hésite à les revendiquer comme étant de sa compétence; il les renvoie au médecin qui, lui, n'hésite jamais, après un examen qui n'est pas toujours sans difficulté, à les retenir comme malades et... comme fous? Non pas précisément, mais comme atteints de l'espèce de perversion morale dont nous parlons.

Aux yeux du vulgaire, rien ne distingue ces hommes des autres hommes. Les mêmes motifs guident leurs actions qui sont préméditées, accomplies, par suite de raisonnements, d'un enchaînement d'idées irréprochables. Mais il n'en existe pas moins une disposition maladive qui enlève à ces individus leur libre arbitre, en imprimant à la partie sentimentale et affective de leur être, une incompréhensible mais évidente irrésistibilité.

Le 25 avril 1853, est amené à Bicêtre le nommé A. (G. V.) âgé de vingt-huit ans.

A. est fils naturel. Son père était un homme sans conduite, ivrogne, livré à tous les genres d'excès, véritablement extravagant et qui a fini par mourir en état de folie confirmée.

Oncle paternel mort fou.

Une tante, sœur de son père, est complétement aveugle depuis longues années.

Une autre tante, du même côté, est atteinte d'une demi-cécité de nature congestive. Elle est, de plus, sujette à des étourdissements qui lui font craindre de devenir folle. Son neveu lui ressemble beaucoup ; comme elle, il est sujet à une sorte de tic du côté droit de la figure.

A. a le crâne étroit, le front fuyant, le regard louche, la physionomie doucereuse d'un faux bonhomme.

A. a toutes les apparences d'un homme raisonnable. Il répond avec calme et convenance aux questions qui lui sont faites. « — On prétend qu'il est fou ? — Cela pourrait bien être ; il a en effet commis bien des extravagances dans sa vie ; il n'a jamais su se contenir ; il est capable de tout pour satisfaire le moindre de ses désirs ; la honte, le déshonneur, la mort même, qu'est-ce que cela lui fait ? il s'en moque parfaitement. Du reste, il comprend très-bien qu'il ne peut rester libre, et, en conscience, on n'avait rien de mieux à faire que de le mettre là où il est... » Tel était le langage de cet individu dont la vie toute entière, à dater de la première enfance, sur les bancs de l'école, n'a été qu'une révolte incessante contre la société ; chez lequel, instincts, désirs, passions, n'ont jamais trouvé de contre-poids, soit dans le simple et rude bon sens qui interdit aux plus pervers de rien faire contre leur intérêt, rien qui n'ait un but, sinon certain, du moins probable, d'utilité quelconque, soit dans cette voix intérieure qui s'élève au fond de l'âme humaine comme le contre-coup douloureux des mauvaises actions.

A peine put-il montrer son caractère, nous dit sa tante dont nous transcrivons ici les paroles, qu'il parut toujours en opposition avec ce qui est bien. Volontaire, colère, vindicatif, il ne fut jamais comme les autres enfants ; il voulait tout ce qu'on lui défendait, prenait et mangeait tout ce qu'il trouvait, au risque de s'empoisonner ; il lui est arrivé de

boire de l'encre et de l'eau de javelle. A trois ans, ne pouvant ouvrir une porte pour se rendre chez une voisine qui lui donnait quelquefois des friandises, il s'est jeté par la fenêtre d'un premier étage; on l'a cru tué, il n'était qu'étourdi.

Ses parents, ne pouvant absolument en rien faire, le mirent en pension à Belleville, espérant que des étrangers auraient plus d'empire sur lui. Là, il fut pire que jamais; chassé de la classe, il se réfugiait dans la cuisine où il cassait, volait et mangeait tout ce qu'il trouvait ; on ne voulut pas le garder.

Un jour sa grand'mère était allée le voir. A. lui demande de le ramener avec elle ; sur son refus, il ramasse une pierre et la lui lance à la tête. La pauvre femme fut blessée très-grièvement et perdit beaucoup de sang. Réprimandé sévèrement, loin de se montrer repentant de cette mauvaise action, il exprime froidement le regret de n'avoir pas fait plus de mal. En grandissant, ce malheureux enfant devenait chaque jour plus terrible, et se montrait animé des plus mauvaises passions. Il s'est fait renvoyer ou s'est sauvé de toutes les pensions. Il volait ses camarades, les maltraitait; on le fuyait comme la peste.

A... n'était pas dépourvu d'intelligence, bien au contraire, mais il ne s'en servait que pour mal faire. De douze ans à dix-huit, on lui fit essayer de plusieurs métiers ; ses patrons l'ont tous chassé de chez eux pour inconduite et plusieurs fois pour vol.

A dix-huit ans, engagé volontaire dans un régiment de ligne, il se conduit assez bien tant que son régiment est en campagne, et qu'il y a des coups de fusil à donner ou à recevoir; il se fait même remarquer par son courage. La paix rétablie, il se passe peu de semaines qu'il ne soulève contre lui les

plus vifs mécontentements. D'un caractère sauvage, il a sans cesse le sabre à la main pour se venger de prétendues injures. Il subit plusieurs punitions fort graves, fort pénibles, celle des *silos* entre autres, tout cela avec la plus complète indifférence. Ayant été condamné à mort pour voies de fait envers un supérieur, A... accueillit la sentence en disant : « Ma foi, je ne l'ai pas volé, et après tout, il est temps que cela finisse ; qu'on me tue, je serai débarrassé de moi-même. » La peine fut commuée en dix années de détention.

Peu après sa sortie de prison, A... donna, enfin, des signes positifs d'insanité d'esprit ; il fut en proie pendant quelques jours à un véritable délire maniaque. Il fut envoyé à Bicêtre où il séjourna pendant deux ans.

Nous notâmes alors, dans son état mental, une particularité de la plus haute importance, qui, naturellement, devait passer inaperçue, lorsque A... vivait dans le monde, mais dans laquelle tout médecin aliéniste verra un signe distinctif de l'état morbide de A... Ainsi, ce n'était que par intervalles irréguliers, qu'A... montrait cette irascibilité, cette violence de caractère, cette indocilité incorrigible dont il a été fait mention plus haut. Il exigeait alors une surveillance toute particulière ; il fallait le séparer de ses compagnons d'infortune, sans cela on eût pu avoir à déplorer quelque malheur.

Dans l'intervalle, A... était on peut dire bon garçon, laborieux, très-serviable. Il sollicitait alors vivement sa sortie de l'hospice, assurant qu'il n'était plus l'homme d'autrefois, qu'il était digne de rentrer dans le monde, sûr, désormais, d'être toujours parfaitement maître de lui.

Ajoutons que A... ne manifestait ces excellents sentiments, toutes ces belles dispositions qu'au moment où il devait retomber dans ses excitations habituelles. Aussi, un œil exercé remarquait-il déjà en lui quelque chose qui n'é-

tait pas ordinaire, comme une très-légère teinte d'ivresse dans son regard. Dans ses moments de pleine lucidité, A... se tenait volontiers à l'écart, attendait nos interrogations pour prendre la parole, et se gardait de toute importunité.

J'entends les objections que, à propos du fait que nous venons de rapporter, on ne peut manquer de m'adresser : « Mais votre A... n'est qu'un vulgaire *mauvais sujet,* lequel finit, à la longue et en lâchant de plus en plus la bride à ses mauvais instincts, par devenir un coquin émérite. »

A ces objections, il me suffira, j'espère, après toutes les considérations auxquelles je me suis livré dans le cours de ce travail, d'opposer les antécédents de famille qui constituent chez le sujet en question une si terrible et si évidente prédisposition, de l'autre, les troubles intellectuels dont il a fini par être atteint, etc.

Mais, malgré cela, persistât-on à me faire ces objections, je déclare que je n'en éprouverais aucune surprise. Je sais combien il est difficile de traduire fidèlement pour autrui ses propres impressions ; je ne saurais dire combien je me trouve impuissant à exposer mon sujet de manière à ce qu'on le voie bien sous son véritable jour ; combien les tons du portrait que j'ai voulu tracer me paraissent vagues, indécis et partant infidèles..... C'est que ce n'est pas d'après l'observation d'autrui que des natures morales pareilles à celles dont nous nous occupons, peuvent être connues et appréciées comme elles doivent l'être. C'est en observant soi-même les individus, de jour, de nuit, à tous les instants, en épiant leurs pensées, leurs actions en apparence les plus insignifiantes, en s'informant auprès des personnes qui les entourent, et principalement de leurs compagnons de captivité vis-à-vis desquels ils se montrent dans tout leur naturel, sans dissimulation intéressée, c'est, en un mot, en

s'identifiant, pour ainsi dire, à eux, que l'on parvient à se faire une idée exacte et vraie de leur état mental, que l'on comprend tout ce qu'il y a d'irrésistible, de fatal, d'automatique, dans leurs pensées, leurs désirs, leur volonté, leurs actions, malgré les spécieuses apparences qui couvrent tout cela, pour ainsi dire, d'un faux vernis de raison, de liberté morale, de tous les attributs ordinaires, essentiels de l'homme vraiment digne de ce nom.

Ces apparences en imposent toujours au premier abord. Dans nos asiles, la première pensée des personnes chargées d'observer ou de surveiller le nouvel arrivant, est qu'il n'est pas aliéné, ou bien, s'ils lui trouvent quelque chose qui n'est pas ordinaire, qu'il simule la folie pour se soustraire aux conséquences de quelque mauvaise action. Cette impression est parfois difficile, impossible même à effacer; mais, en général, elle ne tarde pas à faire place à des convictions tout opposées, et, de toute part, on entend dire : « Décidément, un tel *pavillonne* (c'est l'expression consacrée parmi les gens de service et les malades), il est bien à sa place ; » non pas, qu'on le remarque bien, qu'on veuille dire par là, qu'il est semblable aux autres aliénés, monomaniaques ou déments, mais que ce n'est certainement pas un homme comme un autre.

Avant de soumettre au lecteur de nouveaux faits plus ou moins analogues à celui qui vient d'être rapporté, nous le prions de ne pas perdre de vue nos dernières réflexions, et les considérations dans lesquelles nous sommes entré naguère, relativement à l'origine, à la nature psychique et organique de l'état mixte affectif.

Citons, d'abord, une observation extraite textuellement de notre *Mémoire* sur la folie raisonnante. Ainsi que j'ai pris

soin de l'indiquer dans les remarques dont j'ai fait suivre cette observation, l'action de l'hérédité morbide est on ne peut plus évidente, elle seule donne la clef de l'état moral exceptionnel du sujet.

Voici cette observation :

M. B..., âgé de trente-quatre ans, tempérament bilieux. Son père est signalé pour ses *bizarreries*, sa débauche et sa mauvaise conduite. On le traite de *braque*, de *cerveau fêlé*, etc.

Sa mère et son oncle sont fous.

B... n'a jamais éprouvé de dérangement physique qui ait pu porter atteinte à ses facultés morales. Dès les premières années se trahirent chez lui des dispositions d'esprit et de cœur qui, aujourd'hui encore, à un plus haut degré d'énergie, constituent le caractère de l'individu. B... ne paraissait apte à aucune espèce de travail qui exigeât l'application de l'esprit. Il ne comprenait qu'avec difficulté les choses les plus simples ; ne paraissait doué ni de mémoire ni de jugement. A cette inaptitude se joignait un penchant à l'oisiveté, à la distraction, au jeu. Plus tard, il s'abandonna à tous les excès de la débauche et du libertinage les plus effrénés. Il abuse de tout, en particulier des liqueurs alcooliques ; il se livre à des dépenses ruineuses, sans prévision pour l'avenir. La sensation du moment était celle qui dominait toujours exclusivement, et B... s'y abandonnait en aveugle.

Sa famille voulut le faire interdire, mais on ne trouva pas dans la conduite de M. B... des motifs suffisants. Peu après, les obstacles furent levés par l'explosion d'un accès de *manie* bien caractérisée qui dura trois jours.

M. B... continua à vivre dans le monde. Rien ne pouvait arrêter sa fougue et ses débordements. Irrité par les représentations de son père, il le menaça de lui arracher la vie, et, à diverses reprises, il voulut l'empoisonner. Un jour, en

revenant de la chasse, B..., selon sa coutume, se prit de querelle avec lui ; dans ses emportements il le coucha en joue : « Tiens, lui dit-il, je suis las de toutes tes remontrances, je suis bien tenté d'en finir avec toi..... » Cependant il se borna à ces démonstrations, et s'éloigna.

Réflexions : Entre autres particularités que renferme cette dernière observation, il en est une qu'il importe de noter et dont il faut bien comprendre toutes les conséquences. Par suite de dispositions maladives héréditaires, M. B... cède à des penchants déréglés, est poussé à des actes homicides dont la nature eût certainement été méconnue, si l'explosion du délire dont ces actes n'étaient, en quelque sorte, que les prodromes ne l'eût révélée. Lors même que cette explosion n'aurait pas eu lieu, les prédispositions héréditaires n'en eussent pas moins influencé les mœurs, le caractère et la volonté de l'individu. C'est ce qui peut évidemment se rencontrer dans un grand nombre d'autres cas analogues. Apprenons, de là, avec quel soin nous devons chercher à découvrir jusqu'aux moindres faits qui indiquent ces dispositions transmises par voie de génération, et de quelle importance elles sont relativement à l'idée que nous devons nous former de la situation d'esprit dans laquelle tel ou tel acte a été consommé, de la somme de responsabilité qu'on doit y rattacher, etc.

Dans les observations qui suivent, l'existence de l'hérédité se traduit par des désordres purement nerveux et des troubles psychiques tout à la fois.

Dans des cas de ce genre, ce serait fermer les yeux à toute évidence que de révoquer en doute l'action héréditaire quant aux phénomènes moraux, car, alors, il faudrait la nier également quant aux phénomènes physiques.

Comme dans la première, on notera dans cette deuxième

observation, une irritabilité extrême, une violence de caractère inouïe entée sur une constitution essentiellement vicieuse, des penchants innés à mal faire, à se livrer avec un affreux abandon à l'entraînement des plus viles passions.

M. D... est âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament bilieux-lymphatique. Les proportions de son crâne ne manquent pas de régularité, quoique peu étendues dans le sens vertical, ce qui fait saillir, en apparence, le front et les parties latérales. Il a un oncle maternel *aliéné.* Il est sujet, depuis dix ans, à des accès d'épilepsie. Il y a quelques années, il a été frappé d'une attaque d'apoplexie qui a paralysé le bras gauche. Dès son plus bas âge, D... a manifesté des goûts dissolus qui, depuis, n'ont fait que le dominer davantage, quoi qu'on ait fait pour s'opposer à leur développement. Rien ne peut rendre les excès de libertinage et de débauche dans lesquels D... aime à se plonger. Il a hérité d'une certaine fortune, il peut tenir un rang honnête dans le monde, et il n'est heureux qu'au sein de la société la plus crapuleuse, celle des chiffonniers. Il s'enivre avec eux et se livre à tous les excès imaginables. Il était souvent pris d'accès épileptiques à la suite de ses orgies, et *délirait* pendant quelques heures. Nulle représentation de sa femme, aucune punition n'a pu le détourner de ses mauvaises habitudes. Enfin, pour arrêter le cours de ses désordres, la police a cru devoir intervenir et a provoqué son isolement dans une maison de santé.

D... ne *déraisonne* point. Ses facultés sont très-bonnes. Il paraît s'inquiéter à peine de sa nouvelle position. Il est toute la journée à jouer, à rire avec les autres pensionnaires. Il prend plaisir à répéter les extravagances qu'il entend dire aux plus malades ; on le croirait, au premier abord, tout aussi fou qu'eux, si l'on ne savait que c'est par manière de

délassement qu'il agit ainsi. Il est extrêmement difficile à vivre, s'irrite, s'emporte contre des malheureux privés de tout bon sens, les frappe d'une manière cruelle; on ne réussit pas toujours à réprimer ses violences par la douche et les loges.

M. H** est âgé de dix-huit ans, d'un tempérament éminemment sanguin, d'une forte constitution. Le crâne est généralement peu développé. Le front est étroit, le sommet de la tête élevé et fuyant en arrière. Ce jeune homme est épileptique depuis quelques mois. Les *attaques* sont encore violentes et le plus souvent se bornent à de simples *fixités*. La perversité naturelle de H** non moins que l'affection nerveuse à laquelle il est sujet, ont nécessité son séjour dans une maison de santé.

Il n'a jamais pu recevoir qu'une très-médiocre éducation et ses facultés morales sont peu développées. Il ne divague jamais, même à la suite de ses accès nerveux, est habituellement calme. Il n'existe en lui aucun symptôme de l'état particulier des facultés morales que nous avons signalé plus haut, sous le nom d'*excitation maniaque*. On ne saurait dire quel besoin impérieux porte ce jeune homme, dont l'abord est doux, l'air franc, ouvert, à souffler partout la discorde, à provoquer les scènes les plus fâcheuses. Il n'est heureux que lorsqu'il parvient à irriter violemment les pensionnaires les uns contre les autres, ou contre lui-même, ce qui arrive rarement sans que des actes de violence s'ensuivent. Chose digne de remarque! H** ne paraît jamais sérieusement en colère, ne cesse de rire, de railler, alors même que les voies de fait, les coups ont succédé aux paroles. Sa joie augmente en proportion de la colère, de la fureur qu'il a su allumer. Aucune occasion ne lui échappe de chercher querelle à quelqu'un de ses compagnons d'infor-

tune. Si cette occasion lui manque, il s'adresse à l'un, à l'autre, et, sans provocation aucune de leur part, il les injurie, les plaisante grossièrement. D'autres fois, il débute par leur donner des coups de pied dans les jambes. On est encore à trouver le moyen de le corriger de ses mauvais penchants. Lorsqu'on lui adresse des réprimandes, il ne se défend que par des négations, ou bien, par les fables les plus absurdes, d'impudents mensonges. Il a été enfermé dans les loges, relégué, des semaines, des mois entiers dans les quartiers les plus mauvais de l'établissement. Il en était à peine sorti que de nouveaux désordres nécessitaient de nouvelles mesures de répression. C'était en vain qu'on lui représentait qu'il ne tenait qu'à lui d'adoucir ce que son séjour dans la maison pouvait avoir de déplaisant ; que par une bonne conduite il obtiendrait non-seulement la permission du *grand jardin*, de la salle de billard, etc., mais encore celle d'aller se promener, en dehors de l'établissement, partout où bon lui semblerait.... H** ne savait répondre autre chose, sinon qu'il se croyait très-digne de toutes ces faveurs aussi bien que tels ou tels de ses camarades, qu'il était odieux de lui imputer les méfaits des autres, de lui en faire porter la peine, etc., etc.

La mère de H** était hystérique, — une sœur de sa mère est morte en maison de santé.

M.*** est âgé de dix-sept ans, d'une constitution assez forte, d'une taille peu élevée, d'un tempérament sanguin. Le crâne offre de très-larges dimensions, particulièrement dans le sens transversal, d'un pariétal à l'autre, vers leur angle inférieur et postérieur. Les yeux sont remarquablement saillants.

Grand-père (paternel) mort paralysé de tous ses membres et en enfance.

Un frère mort jeune (huit ans environ) dans un état d'idiotie.

A un âge encore peu avancé, ce jeune homme a été atteint d'accidents cérébraux qui ont presque entièrement anéanti les mouvements du bras droit et imprimé aux traits de la face quelque chose de louche et de convulsif.

M.*** se doit à lui-même presque toute son éducation. Passé treize ans, il n'a plus eu de *maître*. Il est doué d'une mémoire telle, qu'en quelques années *sans le secours de l'écriture*, seul et entièrement abandonné à lui-même, il a pu apprendre l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol et presque toutes les langues orientales. Il possède bien l'histoire ancienne. Il a lu beaucoup d'ouvrages de littérature et de philosophie, et sa mémoire est rarement en défaut lorsqu'il veut faire quelque citation.

Son père, qui connaissait particulièrement le docteur Gall, m'a raconté que ce physiologiste célèbre, après avoir examiné la tête de son fils, avait annoncé quels penchants le domineraient par la suite, et avait insisté, surtout, sur le grand développement de ses facultés *mémoratives*.

De très-bonne heure, M.*** parut enclin à l'irascibilité, aux emportements, à la violence. Il était chagrin, morose, d'humeur très-difficile. Il paraissait affectionner beaucoup ses parents, son père, entre autres, et cependant, sur le plus léger motif, il se livrait envers eux à de déplorables excès. Plusieurs fois, dans une aveugle fureur, il s'est précipité sur ce dernier un couteau à la main, cherchant à l'en frapper et rougissant de colère de ne pouvoir l'atteindre, ou, comme il le disait lui-même, de ne pouvoir l'éventrer. L'hémiplégie incomplète dont il est affecté donne à l'ensemble de sa personne, à sa démarche surtout quelque chose qui prête à rire. On pense que les fréquentes railleries dont il a été

l'objet de la part de ses camarades ont contribué beaucoup à aigrir son caractère.

M.*** entre à Charenton le ..... 1832. Au premier abord, et avant qu'on lui ait fait aucune question, on est porté à le croire imbécile; mais ses réponses parfaitement justes, son maintien décent ont bientôt rectifié ce premier jugement. M.*** paraît être dans la persuasion qu'il n'a été amené à Charenton que pour y être traité de son affection nerveuse.

Les premiers jours, M.*** se comporte à merveille. Il demande des nouvelles de ses parents, manifeste le désir de les voir. Il regrette d'être oisif une partie de la journée, et prie qu'on lui fasse venir ses livres.

Il avait été placé dans une chambre déjà occupée par deux autres pensionnaires dont un invalide. Ce dernier s'étant avisé un jour, d'ouvrir un de ses livres et ayant oublié de le remettre à sa place, M.*** en rentrant manifesta un vif mécontentement, se répandit en injures et, insensiblement, en vint à un tel degré d'irritation qu'il se jeta furieux sur l'invalide, armé d'un pot d'étain, lui en assena plusieurs coups et l'eût infailliblement tué, si l'on ne fût venu à temps. Une forte douche lui fut infligée; puis on l'enferma, durant plusieurs heures, dans une loge, avec la camisole de répression. J'allai le visiter, peu de temps après; M.*** paraissait humilié du genre de punition auquel on le soumettait. Rendant compte de ce qui s'était passé, il avait soin de présenter les choses sous un jour tel que ses emportements pussent être, en partie, excusés. Toutefois, il ne se dissimulait point à lui-même l'extrême facilité avec laquelle il s'abandonnait à la fureur la plus aveugle. « Je cède, disait-il, à un entraînement auquel *je suis bien convaincu que je ne saurais résister*. Je l'ai tenté, au reste, sans jamais y réussir.

Mes parents, les premiers, ont failli être victimes de mes emportements, etc... » M.*** finit enfin par m'avouer avec franchise, mais sous le sceau du plus inviolable secret, qu'*au moment de sa plus vive exaltation,* il éprouvait un *contentement intérieur,* un *bien-être physique et moral* qu'il lui était impossible de définir.

La liberté lui fut rendue ; mais peu de jours s'écoulèrent sans qu'il devînt nécessaire de l'en priver de nouveau. C'étaient des querelles et des rixes journalières avec ses camarades. Il mettait tout en œuvre pour exciter leur colère. On le voyait s'approcher de quelqu'un d'entre eux, d'un air sournois, leur adresser quelque question saugrenue, des sarcasmes, des injures ; ou bien il les regardait sous le nez, puis riait aux éclats, de vives altercations s'ensuivaient, et de là aux emportements, aux actes de violence, il n'y avait qu'un pas. Si par l'extrême patience de ceux auxquels M.*** s'adressait, ces moyens étaient insuffisants pour amener la lutte, il les provoquait, alors, d'une manière plus directe, d'abord en les touchant, à plusieurs reprises, du bout du doigt, puis en les frappant assez rudement. Ces sortes de scènes se sont passées plusieurs fois sous mes yeux.

M.*** supportait avec assez de résignation les punitions qui lui étaient infligées. Il réclamait rarement contre les mesures que ses désordres forçaient de prendre à son égard, ne se plaignait point qu'elles fussent injustes ; il ne nous faisait pas, pour cela, plus mauvaise mine, mais il ne cessait de nous importuner de ses prières pour qu'on lui rendît sa liberté, de ses protestations qu'il éviterait de donner lieu à la plus légère plainte contre lui, etc., etc.

La perversion morale dont nous venons de citer quelques exemples, semble, dans quelques cas, se concentrer sur un

ou plusieurs penchants en particulier; le penchant au meurtre, par exemple, se manifeste, parfois, dans de telles conditions psychologiques qu'il est impossible de ne pas le considérer comme une aberration mentale.

Des individus éprouvent, tout à coup, sans perdre un seul instant la conscience des changements qui s'opèrent dans leur moral, d'affreuses idées de verser du sang, de commettre un meurtre.

Il ne faut pas confondre ces individus avec cette autre classe de monomanes homicides qui sont dominés par un désir fixe d'égorger *tel* ou *tel* individu *plutôt* que tout autre; de cette mère, par exemple, qui est poussée à égorger sa fille, et conserve pour ses autres enfants, son mari, etc. ses sentiments habituels. Chez ces derniers, il y a bien un *désir*, un *vouloir fixe* de tuer une certaine personne; mais on ne saurait dire qu'ils sont comme les premiers influencés par un *penchant,* un *besoin vague, indéterminé* de tuer, de commettre des meurtres; qu'ils ont soif de sang.

M. Esquirol a consigné dans son excellente *Note* sur la monomanie homicide des faits de ce genre.

Pinel, dans le *Traité de la manie,* cite le fait suivant :

Un homme livré autrefois à un art mécanique et ensuite renfermé à Bicêtre, éprouve, par intervalles réguliers, des accès de fureur marqués par les symptômes suivants : d'abord, sentiment d'une ardeur brûlante dans les intestins, avec une soif intense et une forte constipation ; cette chaleur se propage par degrés à la poitrine, au cou, à la face avec un coloris plus animé ; parvenue aux tempes, elle devient encore plus vive et produit des battements très-forts et très-fréquents dans les artères de ces parties, comme si elles allaient se rompre; enfin l'affection nerveuse gagne le cerveau, et alors l'aliéné est dominé par un penchant san-

guinaire irrésistible ; et s'il peut saisir un instrument tranchant, il est porté à sacrifier avec une sorte de rage la première personne qui s'offre à sa vue. Il jouit, cependant, à d'autres égards, du libre exercice de sa raison, même durant ses accès ; il répond directement aux questions qu'on lui fait, et ne laisse échapper aucune incohérence dans les idées, aucun signe de délire ; il sent même profondément toute l'horreur de sa situation. Il est même pénétré de remords, comme s'il avait à se reprocher ce penchant forcené. Avant sa réclusion à Bicêtre, cet accès de fureur le saisit un jour dans sa maison ; il en avertit à l'instant sa femme, qu'il chérissait d'ailleurs, et il n'eut que le temps de lui crier de prendre vite la fuite pour se soustraire à une mort violente. A Bicêtre, même accès de fureur périodique, mêmes penchants automatiques à des actes de férocité dirigés quelquefois contre le surveillant dont il ne cesse de louer les soins compatissants et la douceur. Ce combat intérieur que lui fait éprouver une raison saine en opposition avec une cruauté sanguinaire, le réduit quelquefois au désespoir, et il a cherché souvent à terminer par la mort cette lutte insupportable. Un jour, il parvint à saisir le tranchet d'un cordonnier de l'hospice, et il se fit une profonde blessure au côté droit de la poitrine et au bras, ce qui fut suivi d'une violente hémorrhagie ; une réclusion sévère et le gilet de force ont arrêté le cours de ses projets suicides.

Gall rapporte un grand nombre de faits analogues. M. Mayer, chirurgien d'un régiment, lui montra un soldat à qui le chagrin d'avoir perdu sa femme qu'il aimait beaucoup, avait affaibli le corps et occasionné une irritabilité excessive. Il finit par avoir, tous les mois, des accès de convulsion ; il s'apercevait de leur approche, et comme il

ressentait, par degrés, un penchant irrésistible à tuer, à mesure que l'accès était près d'éclater, il suppliait avec instances qu'on le chargeât de chaînes. Au bout de quelques jours, l'accès et le penchant se radoucissaient et lui-même indiquait l'époque où sans danger on pouvait le mettre en liberté.

Un chimiste distingué, poëte aimable, d'un caractère naturellement doux et sociable, *vint se constituer prisonnier* dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine. Tourmenté du désir de tuer, il se prosternait au pied des autels et implorait de la Divinité de le délivrer d'un penchant si atroce de l'origine duquel il n'a jamais pu rendre compte. Lorsque ce malade sentait que sa volonté allait fléchir sous l'empire de ce penchant, il accourait vers le chef de l'établissement et se faisait lier avec un ruban les pouces l'un contre l'autre. Cette frêle ligature suffisait pour calmer le malheureux B... qui cependant a fini par exercer une tentative d'homicide sur un de ses gardiens et par périr dans un accès de manie avec fureur. (MARC.)

Un paysan né à Krumbach, en Souabe, et de parents qui ne jouissaient pas de la meilleure santé, âgé de vingt-sept ans et célibataire, était sujet depuis l'âge de huit ans à de fréquents accès d'épilepsie. Depuis deux ans, sa maladie a changé de caractère sans qu'on puisse en alléguer la raison ; au lieu d'accès d'épilepsie, cet homme se trouve, depuis cette époque, attaqué d'un penchant irrésistible à commettre un meurtre. Il sent l'approche de son accès, quelquefois plusieurs heures, quelquefois un jour entier avant son invasion. Du moment où il a le pressentiment, il demande avec instances qu'on le garrotte, qu'on le charge de chaînes pour l'empêcher de commettre un

crime affreux. « Lorsque cela me prend, dit-il, il faut que « je tue, que j'étrangle, ne fût-ce qu'un enfant. » Sa mère et son père, que du reste il chérit tendrement, seraient, dans ses accès, les premières victimes de son penchant au meurtre. « Ma mère, ma mère, s'écrie-t-il d'une voix terrible, sauve-toi, ou il faut que je t'étouffe. »

Avant l'accès, il se plaint d'être accablé par le sommeil, sans cependant pouvoir dormir ; il se sent très-abattu et éprouve de légers mouvements convulsifs dans les membres. Pendant les accès, il conserve le sentiment de sa propre existence ; il sait parfaitement qu'en commettant un meurtre il se rendrait coupable d'un crime atroce. Lorsqu'on l'a mis hors d'état de nuire, il fait des contorsions et des grimaces effrayantes, tantôt chantant et tantôt parlant en vers. L'accès dure d'un à deux jours. L'accès fini, il s'écrie : « Déliez-moi : hélas ! j'ai bien souffert ; mais je m'en suis tiré heureusement, puisque je n'ai tué personne. » (Gall.)

Voici maintenant quelques cas où le penchant au meurtre persiste, durant un espace de temps plus ou moins long. Quelques-uns sont empruntés au docteur Gall.

« Un garçon apothicaire éprouvait un tel penchant au meurtre qu'il finit par embrasser la profession de bourreau.

Le fils d'un marchand qui faisait consister son bonheur à tuer se fit boucher.

Un riche Hollandais payait les bouchers qui faisaient de grosses livraisons aux navires pour qu'ils lui laissassent le plaisir d'assommer les bœufs.

Le chevalier Lelwin assistait à toutes les exécutions criminelles. Il faisait tous ses efforts pour être placé près de la guillotine.

La Condamine ne cherchait pas avec moins d'ardeur à se

repaître de l'agonie des condamnés. « Un jour, comme il se donnait beaucoup de mouvement pour approcher de l'échafaud, un valet de l'exécuteur vint à lui, fit écarter la foule en disant : « Laissez passer Monsieur, c'est un amateur. »

Un ecclésiastique hollandais avait un désir si violent de tuer et de voir tuer qu'il se fit aumônier d'un régiment pour voir détruire un plus grand nombre d'hommes. Il élevait chez lui des femelles de différents animaux pour avoir des petits auxquels il s'amusait à couper la tête. Il correspondait avec les bourreaux du pays et faisait de très-longues courses pour assister aux exécutions.

Un brigand fameux (J. Rosbeck) inventait les cruautés les plus atroces pour le seul plaisir de voir les souffrances et le sang de vieillards, de femmes, d'enfants. Arrêté et jeté dans un cachot infect, les tourments inouïs qu'il eut à endurer ne purent l'amender. Étant parvenu à s'évader, il débuta par un acte de cruauté et un vol avec effraction, en plein jour.

Un brigand de Palerme (Sabatino), auquel on reprochait d'avoir tué, d'un coup de fusil, un homme sans aucun motif apparent d'utilité, dit qu'il l'avait fait dans le dessein d'essayer son fusil et d'éprouver si sa poudre était bonne.

Don Carlos, fils de Philippe II, n'avait pas de plaisir plus vif que de voir palpiter des animaux qu'il avait tués, inhumainement. Un jour, étant enfant, un jeune garçon lui avait déplu, il exigea qu'on le pendît, et ce caprice monstrueux fut à peine satisfait, lorsqu'on eut exécuté devant ses yeux le simulacre de cet affreux supplice. »

(Legendre, *Traité de l'opinion.*)

« Un grand potentat qui a exécuté de grandes choses, mais qui a terni sa mémoire par un caractère féroce (Pierre le Grand), repaissait ses yeux de supplices dont il était quel-

quefois, l'exécuteur ; il avouait qu'il n'avait pas vaincu, sur ce point, son caractère. » (VOLTAIRE.) Et pourtant, ce même prince avait été environné, dès l'âge le plus tendre, de principes corrupteurs. Tous les moyens furent mis en usage pour l'efféminer ; sa férocité naturelle n'en put être enivrée.

Néron était cruel dès son enfance, et à toutes les leçons d'humanité que lui donnaient ses maîtres il n'opposait qu'un cœur d'airain. (TACITE.)

« Sénèque disait de Caligula : « Cæsar quem mihi videtur rerum natura edidisse, ut ostenderet quid summa vitia in fortunâ possint... Quem rerum natura in exitium opprobriumque humani generis edidit. »

« Il y a beaucoup d'apparence qu'une cause physique augmenta la dépravation morale qui était dans cet empereur... Que le *philtre* qu'on lui avait fait avaler fit de sa malice une férocité *machinale, irrésistible,* et ne lui laissa presque plus de *franc arbitre.* — Dès son plus bas âge, il s'adonna aux vices les plus honteux. Selon Eutrope, « stupra sororibus intulit ; ex unâ etiam notam filiam cognovit. » Tibère avait prédit qu'il serait la peste du genre humain. — Il imprimait son humeur cruelle dans les caresses qu'il faisait à sa maîtresse. Dans la plus grande ardeur de son feu il disait à Cæsonie : « Cette belle tête sera coupée sitôt que je l'aurai commandé. » D'autres fois il éprouvait l'envie de la faire appliquer à la question, afin de savoir d'elle pourquoi il *l'aimait* si fort. — Il aima tendrement une fille qu'il eut de Cæsonie et reconnut en elle son sang, à cette marque : c'est qu'elle égratignait le visage aux petits enfants avec qui elle jouait. » (BAYLE, *Grand Dict.*)

On connaît les mœurs dissolues et les habitudes féroces du

comte de Charolais. Ce prince aimait à ensanglanter ses débauches et s'amusait à tuer à coups de carabine des hommes montés sur des toits. (GALL).

La Brinvilliers a cessé d'être fille à *sept ans*. Elle s'essayait à la pratique des empoisonnements sur ses domestiques, sur ses *amis*, sur les malades des hôpitaux. Elle s'empoisonna elle-même pour éprouver un contre-poison. Enfin, elle fit mourir par le poison son père, ses deux frères, sa sœur. Elle mit dix mois pour tuer son père, répondant aux caresses et aux douceurs de celui-ci en doublant toujours la dose. » (MADAME DE SÉVIGNÉ.)

Un criminel avoua avoir commis *trente-quatre* meurtres, sans inimitié, sans intention aucune de voler, mais uniquement parce qu'il y trouvait *un plaisir extraordinaire*. (GALL.)

A Strasbourg, un abbé nommé Frick ayant assassiné le postillon de la diligence dans laquelle il voyageait fut arrêté et jeté dans une maison de détention. Cet abbé s'avoua, tout d'abord, l'auteur du meurtre et en donna les détails. Il déclara en outre, qu'il était l'auteur de plusieurs assassinats qui en peu de mois avaient été commis dans la ville, qu'il avait tué, entre autres, deux concierges de la paroisse qu'il desservait. Il raconta, également, qu'étant étudiant, il avait plusieurs fois engagé des enfants à se rendre dans la forêt et là, il les avait pendus à des arbres, avait allumé des feux sous eux et enfin les avait tués. Cet abbé était riche et jouissait d'une bonne réputation. (*Le même.*)

Une femme de M*** attirait chez elle de petits enfants, les égorgeait, les salait et en mangeait tous les jours. (*Le même.*)

Un homme tua un voyageur et une jeune fille pour avoir le plaisir de les dévorer.

Un individu était pressé par le désir de manger de la chair humaine ; il commit plusieurs assassinats pour satisfaire son horrible penchant. Sa fille, élevée loin de lui, sous les yeux de personnes recommandables, dans les principes les plus sévères, fut longtemps dominée par le même appétit et finit par y succomber. (*Le même.*)

Nous emprunterons encore à un ouvrage déjà cité (*les Forçats*... etc.) quelques faits dont le lecteur saisira, je pense, du premier abord, l'analogie avec ceux que nous venons d'exposer.

Nul doute qu'à une époque peu éloignée encore les bagnes ne renfermassent beaucoup de cas de ce genre.

Nous devons croire qu'il n'en est pas de même aujourd'hui que les hommes à qui la société a confié sa balance et son épée de justice, avertis par la voix de la science contemporaine, sont un peu moins sûrs de leur infaillibilité en matière de libre arbitre et de responsabilité morale.

« Les sujets à instincts qui se réveillent violents, dit le docteur Lauvergne, comme ceux d'un taureau qu'on irrite, sont assez communs au bagne, et leurs gardiens vous disent naïvement : « C'est une bonne bête ; quand il n'est pas en colère, il ne toucherait pas un enfant. » Voulez-vous des exemples de meurtriers que la loi a frappés de la peine des galères, et qu'on ne sait, après les avoir vus, si elle a atteint un homme ou une brute ?

« Levalay (1), âgé de vingt-huit ans. Sait lire et écrire. Jamais disposition plus grande au meurtre, aux volitions instinctives violentes. Il y a de l'aigle dans sa physionomie et dans son regard. L'organe de la destructivité offre une pro-

(1) Nous citons cette observation textuellement, faisant toute réserve, bien entendu, quant aux appréciations phrénologiques de l'auteur.

éminence choquante au premier aspect ; il a absorbé tous les autres de ce côté. Il y a pourtant quelque élévation au sommet des hémisphères, ce qui donne à sa physionomie une certaine distinction. L*** avoue son penchant à la cruauté. Jeune, il se délectait à inventer des supplices pour les chats et les chiens. Devenu grand, il s'était fait une haute réputation d'habile chasseur et de gourmet. Un oiseau vivant, plumé ou écorché, coupé par tranches et jeté dans une poêle, faisait, selon lui, un mets délicieux. Ensuite, sa jeunesse a été batailleuse et indomptée. Il était le héros des guerres qui se livraient entre les enfants des bourgades voisines. Il en porte la marque indélébile sur plusieurs parties du corps. L***, dans le calme, paraît être une méchante bête en repos. Il n'a que vingt-huit ans, et un excès de vie le fatigue et le rend parfois *monomaniaque ;* alors. il est colère, emporté, *en proie à des congestions cérébrales.* Il a l'hôpital en horreur ; cependant, forcé d'y monter, il me prie de le desserrer de l'étau qui le presse des deux côtés de la tête, à l'endroit des bosses de la destructivité. Deux jours de repos et une forte saignée le rendent au calme et au travail. Il a été condamné aux galères à perpétuité pour meurtre (1). »

« Raymond, Pierre, dit *le Taciturne*, est un jeune homme malheureusement né, dont le sort intéresse, et qui a été pour nous un long sujet d'études. Il est grand, bien fait, ses manières annoncent une naissance distinguée. Fils d'un officier supérieur de l'empire, il fut abandonné jeune encore à lui-même, et il se fit soldat. R*** possède une éducation classique, incomplète; ainsi il sait lire et écrit mal l'orthographe; il m'adresse des vers, et ne connaît aucune

(1) *Les Forçats,* p. 78.

règle de la grammaire. Il m'a dit dans un moment d'expansion : « Comment aurais-je pu apprendre quelque chose, « le banc du collége me brûlait le derrière? » Avant de commencer sa vie de malheur, faisons connaître son organisation cérébrale. Tête ronde, c'est le mot, avec renflement des contours latéraux ; crâne fuyant en arrière, yeux à fleur de tête, mobiles, noirs et sombres. Sa tendance animale est celle d'une hyène, inquiète et méfiante. L'impatience du frein de la discipline caractérise ces êtres mal nés; toujours victimes d'une première impression, ils entrent, presque sans motifs, dans le dédale des maux de la vie et n'en sortent jamais. R*** a un sang âcre et chaud qui lui bouillonne, par intervalles, dans la tête, et alors ce malheureux est pris de *manie homicide,* soit contre lui-même, soit contre d'autres. Ayant déjà subi la peine du boulet à l'île d'Aix, il fut condamné, à la Rochelle en 1833, pour tentative d'assassinat sur la personne d'un surveillant, à la peine de mort, commuée par grâce royale, en celle des travaux forcés. Ainsi, d'une faute disciplinaire causée par manque d'égards de la part d'un chef subalterne, R*** passe à la tentative d'un meurtre et mérite la mort. Il a été transféré du port de Brest sur celui de Toulon avec une apostille de mauvais sujet, pour avoir fait encore des menaces contre un chef de salle, et par conséquent, comme un homme à surveiller. R*** toujours sombre et rêveur, sujet à des accès de rage suscitée par les propos rudes et le geste quelquefois trop énergique des surveillants du bagne, s'est naturellement complu au séjour des hôpitaux où la présence des médecins et des sœurs hospitalières éloigne de lui toute idée de résistance et de mauvais vouloir. R*** a l'aspect d'une bête fauve, nous l'avons dit ; il a comme elle, au plus haut degré, l'instinct de la liberté, joint aux penchants qui résultent du sens

de la destructivité et de la combativité. Le sort de R*** m'avait vivement touché; il s'en était aperçu et n'avait réellement de doux yeux que pour moi. Un jour, on m'annonça dans le lit voisin, un forçat maniaque qui faisait des efforts inouïs pour rompre ses liens et se tuer. C'était R*** qu'une rebuffade du chef de la salle avait mis dans cet état. Il était horrible à voir; il s'était déjà mutilé, aux plis des bras, avec un vieux couteau ébréché pour s'ouvrir les artères. Je le fis saigner et lui mis la glace sur la tête d'abord entourée de nombreuses sangsues. Le soir il était calme et serein; je lui fis de douces remontrances, et il me promit de vivre sans attenter à ses jours. Depuis lors R*** vit avec moi dans un commerce de sympathie. J'avoue avoir des préférences pour les têtes à crinière, à penchants rudes et instantanés.

« Mon départ a été pour R*** un coup fatal; il m'a écrit en vers et en prose de sa façon, et comme il ne recevait aucune réponse, il a encore tenté de se suicider. Pourquoi cela? Celui qui le conservait à l'hôpital, tout en conciliant les règles du service avec l'humanité, était mort pour lui. Il était retombé sous le joug d'un surveillant rude et sévère qui n'a pas été payé pour comprendre la phrénologie et en déduire son mode de surveillance.

« Tel est Raymond. Sans avoir commis un meurtre, son étoile l'a conduit à vivre sous cette terrible accusation.

« L'instinct de la résistance et de la liberté, voilà les deux mobiles qui l'eussent exhaussé, sans doute, bien haut, s'il eût vécu dans une civilisation ébauchée... (1). »

En regard des faits qui précèdent, il convient de placer une observation recueillie par nous à Charenton, pendant notre internat. Rarement les rapports psychologiques du

(1) *Ouvr. cité*, p. 80.

crime et de la folie se montrent dans une plus complète évidence.

Mademoiselle D***, trente-deux ans, constitution plutôt lymphatique que sanguine, taille élevée. Les proportions de la tête n'ont rien de remarquable. Le front est saillant, bombé, les arcades sourcilières sont proéminentes. Les yeux sont petits, enfoncés. On trouve quelque chose de grippé dans l'expression habituelle de la physionomie.

Le grand-père de cette jeune fille, aubergiste, à l'époque de notre première révolution, pendant la *Terreur*, avait profité de la situation critique où se trouvaient plusieurs nobles de sa commune, pour les attirer chez lui secrètement. La voix publique le désignait pour en avoir fait mourir quelques-uns afin de s'emparer de leur argent. Sa fille (la mère de la malade) qui était instruite de ses crimes, s'étant un jour prise de querelle avec lui, le menaça de le dénoncer à l'autorité. Le père furieux répondit qu'il saurait bien se défaire d'elle, comme il avait fait des autres. La justice fut informée; mais des preuves positives manquant, l'accusé fut acquitté.

La mère de M***... est morte *suicidée*. Elle avait eu de violents chagrins domestiques; elle devint mélancolique et finit par se précipiter dans un puits. Longtemps avant, elle avait failli être *assassinée* par un de ses *frères*, qui à la suite d'une légère altercation, s'était précipité sur elle et l'avait frappée de plusieurs coups de couteau. Un autre *frère* plus âgé *s'est pendu*.

Une sœur cadette de la malade est dans un état de *demi-imbécillité, épileptique* et, comme les malades de ce genre, adonnée aux *emportements* et à la *violence*.

Il y a sept mois, mademoiselle*** intenta un procès au maire de son village, au sujet d'un legs de sa mère. Jusque-

là sa santé avait été excellente, tant au physique qu'au moral. Elle commença, alors, à éprouver de violents maux de tête. « J'étais, disait-elle, étourdie au point de chanceler en marchant. Je n'y voyais plus du tout, par moments. Des flammes de feu me passaient devant les yeux. J'avais des bourdonnements d'oreilles effrayants. » Insensiblement sa raison s'altéra. Elle se persuada que le curé de l'endroit, qui était parent du maire, lui avait jeté un sort, pour lui faire perdre son procès. Pour rompre le *charme*, elle fit d'abondantes aumônes ; observa une abstinence rigoureuse pendant plusieurs jours, etc., etc. Ces moyens ne réussissant pas, elle se rendit dans une ville voisine où elle avait des parents. Ses pressentiments, ses craintes chimériques l'y suivirent. Elle s'enferma dans une chambre à la porte de aquelle elle avait placé deux hommes pour la garder. Elle dénonça ses ennemis à la police ; acheta un poignard qu'elle gardait constamment sur elle dans le dessein d'en frapper quiconque oserait l'aborder avec de mauvaises intentions et de se tuer après. Elle menaçait de mettre le feu à la maison qu'elle occupait, etc., etc.

Les passions mauvaises, égoïstes, antisociales, comme celles que nous voyons en jeu chez les sujets dont nous venons de retracer l'histoire, ne sont pas les seules qui tirent de la prédisposition héréditaire une exaltation, une énergie exceptionnelle, incompatible avec un état de l'âme vraiment normal.

Les sentiments les meilleurs, les plus nobles, les plus désintéressés n'échappent pas non plus à cette influence. Mais, il faut le reconnaître, les exemples en sont peu fréquents.

Doit-on s'en prendre à la nature de l'homme plutôt mé-

chante que bonne (*homo homini lupus*), laquelle tendrait à se manifester au dehors, aussitôt que la maladie a obscurci la conscience, relâché le frein que la raison, le calcul désintéressé ou intéressé, imposent à l'entraînement des mauvaises passions?...

Quoi qu'il en soit, toujours est-il que les bons sentiments sont susceptibles de revêtir, dans maintes circonstances, ce degré d'exaltation si commun aux sentiments de nature opposée.

Je trouve, dans la correspondance de Diderot, un curieux passage que j'ai déjà eu occasion de citer dans un autre travail, et que je demande la permission de reproduire ici :

« Donner des mœurs à un peuple, c'est augmenter son énergie pour le bien et pour le mal ; c'est l'encourager, s'il est permis de parler ainsi, aux grands crimes et aux grandes vertus. Il ne se fait aucune action forte chez un peuple faible. Un Sybarite est également incapable d'assassiner son voisin et d'emporter sa maîtresse au travers de la flamme. Qu'il y ait eu, parmi nous, un homme qui ait osé attenter à la vie de son souverain (Damiens) ; qu'il ait été pris ; qu'on l'ait condamné à être déchiré avec des ongles de fer, arrosé d'un métal bouillant, trempé dans le bitume enflammé, étendu sur un chevalet, démembré par des chevaux ; qu'on lui ait lu cette sentence terrible, et qu'après l'avoir entendue il ait dit froidement : *La journée sera rude*, à l'instant, j'imagine aussi qu'il respire, à côté de moi, une âme de la trempe de Régulus, un homme qui, si quelque grand intérêt, général ou particulier, l'exigeait, entrerait sans pâlir dans le tonneau hérissé de pointes. Quoi donc ! le crime serait-il capable d'un enthousiasme que la vertu ne pourrait concevoir?... Au reste, les hommes destinés par la nature aux tentatives hardies, ne sont peut-être jetés, les

uns du côté de l'honneur, les autres du côté de l'ignominie, que par des causes bien indépendantes d'eux (1). »

(Diderot, *Correspondance*, lettre xlv, année 1760.)

(1) Quand on étudie à fond, et en ayant présents à l'esprit les principes développés dans ce travail, la vie de l'homme tristement célèbre que vient de nommer Diderot, on ne saurait se résoudre à faire peser sur cet homme la responsabilité absolue de son action.

Une foule de circonstances tendent à faire naître la conviction que Damiens a été dominé par une impulsion véritablement maladive et a cédé à l'entraînement d'une idée fixe.

Dès ses premières années, on observe en lui un *esprit inquiet, irrésolu, qui ne lui permettait pas de rester en place, essayant successivement de plusieurs métiers sans pouvoir se tenir à aucun.* Avec les progrès de l'âge se développe son caractère *naturellement sombre et taciturne, impatient du joug et de la remontrance.* « Son *humeur violente,* dit un biographe, se dessinait de plus en plus. Son *tempérament sanguin et mélancolique à la fois le poussait à des colères subites, effrayantes, longtemps ruminées avant leur explosion soudaine.* » Étant en service chez une dame de Verneuil-Saintreuse, il fut l'objet d'une plaisanterie provoquée sans doute par son aspect sombre et farouche et qui fit sur son esprit superstitieux une impression qui revêtit tout d'abord un tel caractère de fixité qu'elle ne manqua jamais de se reproduire dans les moments critiques de sa vie. Madame de Saintreuse aimait à faire tirer des horoscopes. Pensant se connaître en divination, elle regarda un jour les lignes de la main de Damiens : « Vous finirez mal, Robert, lui dit-elle, je vois là une ligne brisée qui me dit que vous serez rompu vif. La servante, nécromancienne, à l'imitation de sa maîtresse, fit à Damiens la même prédiction. Un autre jour madame de Saintreuse s'amusa à jeter du haut de l'escalier un panier rempli de bûches et dit à Damiens de les ramasser. « Savez-vous ce que cela veut dire, Robert? dit la maîtresse. Cela veut dire que vous serez brûlé vif un jour. »

Quelques mois avant sa tentative de meurtre, Damiens se rendit coupable d'un vol domestique et fut obligé de s'enfuir de Paris. A partir de cette époque, l'irrésolution, la mobilité naturelle de son esprit, passant en quelque sorte de l'état chronique à l'état aigu, prit le caractère d'une véritable excitation maniaque à type rémittent. A Saint-Omer, où il se cachait, « *il est pris de fièvre pendant la nuit, le sang lui monte au cerveau,* et il tente de s'empoisonner avec de l'émétique. Une autre fois, *toujours tourmenté par le sang, il se fait pratiquer une large saignée.* Dans une continuelle agitation, *il parlait seul, la nuit comme le jour, se mettait en colère sans motif*, et allait toujours répétant : « Mademoiselle Henriette m'a prédit que je ferais un mauvais coup! » La personne chez laquelle il logeait était convaincue *qu'il avait reçu sur la tête un coup de marteau de Martin et Martine* (les carillon-

Ce que Diderot dit des mœurs, des influences morales, etc., nous sommes en droit de le dire, *à fortiori*, des prédispositions héréditaires, et généralement de toute influence névropathique. Les premières sont au moins douteuses dans une foule de cas, ainsi que nous l'avons démontré relativement à certaines natures fortement douées;

neurs automates de Cambrai, patrons naturels de tous les *toqués de Flandre*). Il avait des moments de *paresse et de taciturnité*, et ces apathies étaient chez lui le *prélude* d'une crise violente. Malgré de nouvelles et copieuses saignées, *ses nuits étaient agitées, sans sommeil, pleines de visions sinistres.* Il prenait de l'opium pour dormir. Quinze jours avant l'assassinat, il se trouvait à Falesque chez un fermier de ses parents. » Là il tint les propos d'un homme désespéré, disant que le royaume était perdu, que sa femme et sa fille allaient mourir de faim. » On ne sait à quel propos Damiens se montre préoccupé des affaires du parlement et parle du clergé avec une grande irritation. « Tout est perdu, disait-il à un de ses parents, voilà le royaume culbuté; pour moi, je suis perdu à tout jamais; voilà une mauvaise affaire que j'ai sur mon compte, et l'on parlera de moi. — Tu es fou, lui répondit son interlocuteur, je ne veux plus te parler. » Quelques jours après, il disait à un de ses frères : « Je viens à Paris pour les affaires du parlement. J'ai appris à Arras que messieurs du parlement ont donné leur démission, et c'est là ce qui me fait revenir... » Le surlendemain, c'était le 5 janvier, il faisait un froid rigoureux, Damiens pria madame Fortier, maîtresse de l'hôtel où il était descendu, de lui envoyer chercher un chirurgien. « Et pourquoi faire? dit en riant l'hôtesse; vous n'avez pas la figure d'un malade.— J'ai besoin de me faire saigner. — De ce temps-ci, vous plaisantez; buvez un verre de vin de plus, ça vous réchauffera davantage. » Damiens n'insista pas. Le coup fait, il s'écria plus tard : « *Si elle m'avait laissé faire*, je n'aurais pas frappé le roi. »

Ayant été interrogé, peu après son arrestation, « Damiens ne paraissait pas trop savoir ce qu'il disait; mais quand il fut revenu des émotions de la première heure, et remis de ses souffrances (on lui avait brûlé les jambes avec des pinces de fer rougies à blanc), il commença à laisser voir un caractère original, une personnalité curieuse. Cet homme grossier et sans culture *parlait des choses du temps, de la politique, de la religion, sinon en partisan sérieux, du moins en mécontent convaincu.* Il laissait percer contre le clergé des rancunes tenaces. Au milieu de ses récriminations confuses contre le gouvernement, il était difficile de démêler un système, une idée suivie, mais on saisissait une animation vive et très-sincère contre toutes les autorités établies et *une disposition constante à prophétiser des malheurs si on ne suivait ses avis.* »

tandis que tout être humain subit nécessairement, avant tout et d'abord, la loi de son organisation spéciale, du mode d'être et d'exister (car c'est tout un) qui lui a été départi par la main de l'auteur de toutes choses.

Or, ces prédispositions sont identiques au mode d'organisation, elles n'en sont qu'un des côtés, une des faces ; c'est cette organisation elle-même envisagée sous un point de vue particulier.

Sans partager complétement le doute exprimé par les dernières lignes que nous venons de citer, si l'homme, en vertu de son libre arbitre, dans l'état ordinaire, dans la pondération, l'équilibre de ses divers pouvoirs intellectuels, équilibre sans lequel le *self-power* est un mot vide de sens, peut choisir entre l'ignominie et l'honneur, certainement il ne dépend pas de lui de se précipiter dans l'une ou l'autre voie, avec plus ou moins d'ardeur, d'emportement. Ici, les lois de l'organisme reprennent tout leur empire, l'homme est placé, exclusivement, sous la dépendance des dispositions spéciales de son organisation nerveuse, innée, congéniale ou acquise.

C'est dans ces dispositions qu'il faut placer la source des instincts, des passions, les plus capables d'élever ou d'abaisser la nature de l'homme, de le rapprocher de ces êtres parfaits dont son imagination aime à peupler les régions supérieures, ou bien de le faire redescendre dans les rangs inférieurs de l'animalité. Et nous adhérons, avec une conviction profonde, aux conclusions en apparence étranges que, à une autre époque et dans un autre travail, nous avions déjà tirées des caractères du délire affectif, mais devant lesquelles nous hésitions encore, faute de la base solide sur laquelle elles reposent et que nous ne faisions que soupçonner alors : les caractères sublimes, les grandes pas-

sions généreuses, les grandes vertus, comme les caractères monstrueusement pervers, les grandes passions malfaisantes, les grands vices, envisagés dans leurs conditions organiques, leur *substratum* matériel, sont de véritables anomalies, et comme les débordements de ce qu'il y a de bon et de mauvais dans la nature humaine.

Citons, maintenant quelques faits qui prouvent que, sans qu'il y ait, à proprement parler, aliénation de l'intellect, les meilleurs sentiments peuvent atteindre un degré d'exaltation voisin du délire confirmé, d'une folie réelle. Nous n'en citerons qu'un petit nombre, laissant à la sagacité du lecteur le soin de faire l'application de nos idées et de nos principes à beaucoup d'autres faits analogues dont l'histoire politique et religieuse de tous les peuples abonde.

« Un enfant gardait sur la montagne le troupeau de son père ; deux gendarmes passent et demandent au jeune pâtre s'il n'a point vu deux hommes vêtus de telle manière et armés jusqu'aux dents. Le jeune berger les a vus, leur a parlé, mais il ne veut rien dire. Les gendarmes ont alors recours à la corruption ; ils font briller à ses yeux des pièces d'argent et achètent ainsi son secret. Bientôt le père arrive sur les lieux, et l'enfant lui raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a dit. Soudain le sang corse bouillonne, ce nouveau paysan du Danube court à la ville, demande audience au juge et lui adresse des plaintes sur l'administration française qui, pour arrêter des bandits, soudoie l'innocence d'un enfant et le corrompt dans son honneur. Il paraît qu'ayant trouvé un magistrat moins endurant que le sénat de Rome, ce père susceptible et par trop intraitable, fut renvoyé avec son argent, qui n'était à personne qu'à son enfant, puisqu'il avait payé son secret.

« Sans s'en douter, le fonctionnaire venait de prononcer

l'arrêt de mort du jeune pâtre et la peine des galères pour son père. En effet, celui-ci, armé de son fusil, accourt sur les lieux où son fils l'attendait ; et lui-même attachant une bourse au cou de son enfant, s'écrie : « A genoux, malheureux ! et puisse ton sang laver la tache que tu as faite à mon nom ! que Dieu te pardonne ; pour moi, jamais ! » Le coup part, la jeune victime tombe, et le père se fait bandit... (1). »

« Un peintre fait le portrait d'une jolie personne : il en devient si éperdument amoureux, qu'il se jette sur elle, lui ouvre la poitrine, lui arrache le cœur et le dévore (2). »

Il est un mot consacré par lequel on a coutume de désigner l'exaltation des sentiments poussée à son extrême limite, un état mental ayant plus d'un point de contact avec ceux décrits précédemment, ce mot, c'est *fanatisme.*

Mais ce mot sera toujours vide de sens, sans acception claire et précise, tant que l'on méconnaîtra la véritable origine psychologique de l'état mental qu'il sert à indiquer, tant que l'on ne donnera pas à cet état pour substratum organique la disposition semi-morbide des instruments de la pensée, disposition qui prend sa source dans l'hérédité ou dans certaines conditions névropathiques propres à l'individu.

Quand on y réfléchit, on s'étonne, vraiment, du grand nombre de nos prétendues connaissances (en psychologie principalement) auxquelles on pourrait appliquer l'exclamation du poëte anglais : *Des mots, des mots, des mots.*

Fanatisme ! n'est-ce pas là encore un de ces mots à mirage que l'esprit met volontiers, sans s'en douter, à la place des choses qu'il ne comprend ni ne s'explique, qu'il finit

(1) *Les Forçats*, p. 160.
(2) Zimmermann, *Traité de l'Expérience.*

par prendre pour la chose même et qui, en réalité, n'en est pas même l'ombre ? — Que doit-on penser de certaines actions ? sont-elles d'un fou, sont-elles d'un sage, sont-elles inspirées par l'enfer ou par le ciel? où en est le mobile enfin ? La raison reste confondue !... Fanatisme, dit-on, c'est-à-dire exaltation des passions, furie des sentiments... Cela répond à tout ; on le croit du moins.

Par exemple : Un auteur, au sujet de Charlotte Corday, cet « *Ange de l'assassinat*, » fait les réflexions suivantes : « ..... Cette exaltation, cette fermeté soutenue, chez certaines personnes douées d'une organisation particulière, résulte d'une indignation violente profondément sentie. La nature de l'individu éprouve, alors, un changement total ; sa pensée l'élève au-dessus de lui-même et impose silence à toutes ses affections et à tous ses devoirs. Il est possédé par une colère froide, concentrée, permanente, qui ne peut faire explosion que par un moyen, par l'exécution du projet qui domine et remplit toutes ses facultés. Les crimes qu'il se propose de commettre sont, à ses yeux, des actes de la plus sublime vertu ; il ne voit de juste que sa cause, de louable que ses résolutions. Pour défendre l'une, pour faire prospérer les autres, il brave avec joie les supplices et la mort. »

C'est ainsi, ou à quelque différence près dans les termes, que s'expriment tous les auteurs, lorsqu'ils ont à rendre compte de quelque acte inspiré par le *fanatisme*. Il est impossible de n'être pas frappé du vague de leurs expressions. On sent qu'ils ont effleuré, à peine, leur sujet, qu'ils sont restés bien au-dessous. Les termes spéciaux de *fermeté*, d'*indignation soutenue*, etc., sont loin de satisfaire. On veut voir quelque chose de plus dans l'âme d'un *fanatique*. Eux-mêmes ne paraissent pas avoir d'idées bien arrêtées, et leur

incertitude se montre à travers une foule d'autres termes, tels que ceux-ci : *organisation particulière, exaltation, modification de la pensée qui élève l'individu au-dessus de lui-même.* Comment se persuader, en effet, que le moral, sans qu'aucun changement essentiel s'opère dans sa constitution intime, les conditions de son action normale, de son organisme restant les mêmes, puisse, chez quelques individus, s'élever brusquement ou par degrés, à une telle hauteur par delà les lois ordinaires ? D'après l'idée que l'on se fait, communément, de l'influence réciproque des facultés mentales, des rapports mutuels, des liens qui harmonisent leur action, il répugne de croire que ces rapports, ces liens puissent ne pas être brisés, dans les circonstances dont il s'agit ; que la volonté acquière assez de force pour soutenir, sans se rompre, les assauts que ne manquent pas de lui livrer, les sentiments les plus vivaces du cœur humain l'amour de la vie, la crainte de la mort, des tortures, des échafauds. Enfin, on est porté à juger les soulèvements auxquels on suppose que l'âme doit être en proie, trop violents pour ne pas rendre impossible tout sang-froid, détruire tout équilibre des facultés morales sans lequel le *moi*, le libre arbitre n'existent plus. Les doutes se confirment, lorsque parmi les individus auxquels on attribue cette volonté si puissante, ces convictions profondes, cette foi qui *transporte les montagnes*, qui se joue en riant des supplices les plus cruels, on aperçoit des êtres d'une constitution faible, sans énergie, des femmes, des enfants, des vieillards.

Si j'en crois le jugement que, tout d'abord, et instinctivement, nous portons des actes d'un fanatique, l'opinion vague, non raisonnée, que s'en fait le commun des hommes, et qui, au reste, diffère peu de celle des philosophes, comme l'indiquent leurs écrits, je ne saurais hésiter un seul instant

à reconnaître dans ces résolutions fortes, cette fermeté inébranlable, ces pensées profondes, immuables, qui semblent élever l'homme au-dessus de lui-même, des caractères réels, quoique imparfaitement dessinés, de *fixité*, d'*irrésistibilité*, propres à la folie partielle.

L'on conçoit facilement que, n'ayant pour baser leur jugement qu'une connaissance inexacte de l'organisme intellectuel à *l'état normal*, sans idée aucune de *l'état pathologique*, les auteurs soient restés si fort au-dessous de l'espèce de problème psychologique qu'ils ont à résoudre dans les faits dont il est question. Leur vocabulaire n'a pas de termes propres à *qualifier* les anomalies qu'offrent les facultés morales. S'ils usent de mots empruntés à la pathologie mentale, tels que ceux d'*exaltation*, de *fixité* même, ce n'est qu'avec de nombreuses corrections et dans un sens purement métaphorique.

Pour nous, si nous avons présentes à l'esprit les modifications mentales sans nombre que nous a révélées l'étude de la folie, si nous avons bien compris l'action de l'hérédité, etc., nous aurons une explication toute prête et naturelle dans la *fixité*, l'*irrésistibilité* qui, dans les étroites limites de quelques pensées, de quelques affections, dominent les facultés morales, sans que la conscience intime, le moi *en soient troublés*, les dominent mystérieusement, *à l'insu* de ce même moi qui, dans son ignorance, *condamne, réprouve*, des actes de son intellect, des mouvements de ses affections entachés de *fixité*, d'*irrésistibilité*, comme s'il les eût produits dans la plénitude, l'exercice régulier de son *libre arbitre*. Cette puissance de la volonté, ces mouvements de l'âme qui choquent si fort les lois qui la régissent et que nous ne saurions comprendre, rentreront dans la classe des phénomènes les plus simples. Il est vrai qu'ils perdront à nos yeux ce prestige, ce grandiose qui excite notre admiration ; mais, après

tout, ils n'auront que cessé d'être, pour nous, de brillantes absurdités.

Si donc nous admettons que l'inébranlable fermeté d'un *fanatique* (et je rappelle que ce mot est pris, ici, dans son acception la plus large, dans le sens que lui prête le commun des hommes), la témérité avec laquelle il poursuit l'exécution de ses projets, l'entraînement irrésistible, l'énergie surhumaine qui exaltait si haut ses facultés, ont leur source dans un état anormal de l'intelligence, ayant plus ou moins d'analogie, ou même une identité certaine avec le délire de quelques monomaniaques, rien ne saurait plus exciter notre surprise, puisque nous savons qu'aucune puissance au monde ne peut prévaloir contre l'inflexibilité des idées, l'entraînement irrésistible des penchants d'un aliéné ; que ces idées et ces penchants sont doués d'une force d'inertie et d'impulsion en tout comparable à celle qui anime les corps bruts.

L'histoire fait mention de quelques individus auxquels s'appliquent, spécialement, les réflexions précédentes. Les fausses religions ont eu leurs martyrs comme la vraie. Comment donc s'expliquer la persévérance indomptable, le courage inflexible, l'inconcevable ardeur, le transport ou bien le calme naïf et sans affectation de cette foule d'hommes adultes, de vieillards, de femmes, d'enfants qui attendent la mort, bravent leurs juges, défient leurs bourreaux, se précipitent au-devant des supplices, sourient à la douleur qu'ils trouvent toujours au-dessous de leurs forces.

Ces faits ne seront-ils pas pour nous des mystères à jamais impénétrables, si nous ne sommes éclairés dans notre jugement, par une étude approfondie des phénomènes de l'aliénation mentale?

Sur la même ligne que les fanatiques religieux, nous devons ranger ces individus qui, doués de passions fortes, de

sentiments élevés, se sentent dominés par l'insurmontable besoin de faire, au bonheur de leurs semblables, le sacrifice de leur vie, nourrissent cette idée durant un espace de temps plus ou moins long, la réchauffent dans leur sein, jusqu'à ce qu'elle acquière une puissance, une *fixité* que nulle considération *morale* ou d'intérêt personnel ne saurait ébranler, et qui, même, souvent, étouffe, dans leur cœur, tout principe en opposition avec l'idée dominante. A notre souvenir se retracent les noms de Charlotte Corday, de l'assassin de Schœnbrunn, Frédéric Staps, etc.

Dans la même catégorie (relativement du moins, à l'état mental ; nous ne prétendons point établir de parallèle sous aucun autre rapport), se placent quelques hommes qui à diverses époques, ont excité une stupéfaction générale par de grands *attentats ;* par l'opiniâtreté incroyable, l'audace, le triste dévouement avec lesquels ils ont poursuivi, consommé l'œuvre homicide à laquelle ils s'étaient voués.

« Jacques Clément, homme d'un caractère sombre et mélancolique, d'un esprit ardent et inquiet, d'une imagination déréglée, ignorant et grossier, fanatique et libertin, parlant sans cesse d'exterminer les hérétiques, ce qui le fit appeler par ses confrères (les religieux de l'ordre de Saint-Dominique) le *capitaine Clément*, qui, la veille de son assassinat, après avoir soupé avec les domestiques du procureur général, s'endormit d'un profond sommeil, laissant auprès de lui son bréviaire ouvert à la page où était cité le meurtre d'Holopherne par Judith, et qui, enfin, mutilé, tenaillé, tiré à quatre chevaux, ne donna aucun signe de repentir et parut même insensible aux atroces douleurs du plus affreux supplice (1).

(1) Le clergé de cette époque ne jugeait pas l'action de Clément à la manière des magistrats. « Il fut délibéré, en Sorbonne, si on demande-

Jean Châtel, âgé de dix-neuf ans, d'un caractère mélancolique, qui, interrogé à la Conciergerie, déclare que, dès son adolescence, il avait contracté une habitude infâme qu'il ne pouvait surmonter ; qu'admis aux exercices spirituels, dans la chambre des méditations, où l'enfer était peint sur les murailles, et malgré la crainte des feux éternels, conservant toujours ses malheureux penchants, il avait résolu d'assassiner Henri de Bourbon, espérant que cette action, utile à l'Église, ferait réduire à quatre les huit degrés de tourments auxquels la vengeance divine pouvait le condamner... et, comme Jacques Clément, il subit avec un courage effroyable la question ordinaire et extraordinaire.

J'ai omis, à dessein, de parler du meurtrier de Henri IV. Il est trop évident que Ravaillac appartient à cette classe de monomaniaques dont la folie est *manifeste* (1) ; c'est un de ces

rait à Rome sa canonisation. Nul doute qu'on ne le crût animé de *grâces spéciales*, et soutenu dans son action par une *puissance surnaturelle.* »

Le portrait de J. Clément fut placé sur les autels, et les vers suivants inscrits au-dessous :

Un jeune Jacobin nommé Jacques Clément,
Dans le bourg de Saint-Cloud, une lettre présente
A Henri de Valois, et, vertueusement,
Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante.

(1) Dans une prison, à Angoulême, il eut une multitude de *visions* et comme des sentiments de *soufre* et d'*encens*. Une nuit, qu'il méditait dans son lit, les mains jointes et les pieds croisés, il avait, disait-il, senti sur sa face couverte une chose qu'il ne put distinguer. Il lui sembla qu'il avait la bouche ouverte. S'étant levé pour allumer du feu, et tandis qu'il soufflait les tisons enflammés, « il vit incontinent aux deux côtés de sa face des hosties, et au-dessous de sa bouche un rouleau de la même grandeur que celui que le prêtre lève à la célébration de l'office divin. »

Il a été renvoyé des Feuillants comme *visionnaire.*

Ayant appris que le roi avait menacé de déposer le pape; dès lors, il conçut le projet de tuer le roi. Il s'efforça plusieurs fois de pénétrer jusqu'à lui pour lui déclarer les intentions où il était depuis longtemps de le tuer, parce que, les lui ayant dites, il se serait désisté tout à fait de cette mauvaise volonté.

Déjà, en 1606, dans un de ses voyages à Paris, il avait donné des preuves

fanatiques sombres, comme le dit l'historien auquel nous avons emprunté les faits précédents, un de ces visionnaires rares qu'il est facile de pousser au meurtre en leur montrant le ciel, et qui peuvent aussi s'exalter d'eux-mêmes et sans impulsion directe, se lancer dans le crime quand un cerveau troublé le leur présente comme une vertu et peut-être comme un devoir.

Bien que les faits de la nature de ceux que nous venons de rapporter ne soient pas absolument rares, toutefois ce n'est qu'exceptionnellement que l'on voit les facultés affectives s'exalter à un si haut degré, assez pour imprimer aux actes qu'elles inspirent le cachet d'une quasi-irrésistibilité, et amoindrir, sinon suspendre momentanément la liberté morale.

Mais, si chez la masse des criminels ordinaires, de toute classe et de tout ordre, on ne retrouve plus ces mêmes caractères; s'il est évident que ces derniers, quel qu'ait été l'entraînement qui les a poussés au crime, n'en ont pas moins agi, dans l'exercice de leur libre arbitre, contre la voix de leur conscience, sachant parfaitement ce qu'ils faisaient, la peine qu'ils encouraient, etc., on ne saurait non plus méconnaître les points de ressemblance qui existent entre ceux-ci et ceux dont il a été question précédemment; et même,

du désordre de ses idées; il fut accusé de *sorcellerie* et de *commerce* avec les *démons*.

Il hésita quelque temps avant de commettre le crime. Il quitta Paris pour retourner à Angoulême, et rompit la pointe du couteau qui devait servir à l'exécution de ses projets. Mais en entrant dans le faubourg d'Étampes, il s'arrêta devant l'image d'un *Ecce Homo!* et *sentit soudain* renaître en lui la volonté de tuer le roi. Il refit la pointe de son couteau et revint à Paris.

Il eût pu s'enfuir sans être reconnu. Il resta comme pour se faire voir et se glorifier du plus grand des assassinats.

Il déclara qu'il n'avait cédé qu'à la tentation du diable.

ainsi que nous l'avons démontré plus haut, il est tel cas où il est à peu près impossible d'assigner en quoi ils diffèrent, où il est permis de se demander si la perversion morale (perversion maladive) est réellement plus grande, plus radicale, chez les uns que chez les autres.

Si donc l'opinion que nous professons relativement à l'origine des perversités morales signalées dans les paragraphes précédents, est l'expression de la vérité, nous devrons trouver pour les criminels ordinaires, une origine à peu près semblable, sinon pour tous, indistinctement, du moins pour quelques-uns, pour les plus coupables, ceux dont les actes révèlent une plus grande perversité, qui se montrent les plus indépendants de toute loi divine et humaine.

Et cela est en effet.

Il y a quelques années, à propos du reproche qui avait été fait au régime pénitentiaire, d'être une cause de folie pour les détenus, on a pensé à s'enquérir du véritable état des facultés morales des individus parmi lesquels se recrutait, d'ordinaire, la population des maisons de détention, pénitentiaires ou autres.

De cette enquête faite par les hommes les plus compétents et les plus autorisés, MM. les docteurs Lélut, Ferrus, etc., il est sorti la démonstration que la folie est incomparablement plus fréquente parmi les criminels que parmi les autres hommes.

Entre autres conclusions d'un travail sur l'*influence de l'emprisonnement cellulaire sur la raison des détenus,* M. Lélut établit : « 1° qu'en principe il doit y avoir beaucoup plus d'aliénés dans la population des prisons que dans la population libre ; 2° qu'en fait, dans une prison déterminée, celle du dépôt des condamnés à Paris, la proportion des aliénés est de 7 ou 8 pour 1,000 détenus, cette proportion

étant de 1 sur 1,000 individus dans la société libre. »

Sur la demande de M. de Tocqueville, rapporteur de la commission chargée de l'examen de la loi sur la réforme des prisons, les principes énoncés par M. Lélut furent soumis au contrôle d'un ensemble plus général de faits, une enquête fut faite dans les vingt maisons centrales de France ; en voici les résultats :

« Sur 18,845 détenus que renfermaient alors ces prisons, 359 furent considérés comme aliénés et déclarés tels, ce qui donne une proportion de 20 aliénés pour 1,000 détenus. Je trouve, je l'avoue, ajoute M. Lélut, ce chiffre un peu élevé : peut-être que dans le nombre qu'il représente sont compris quelques idiots ou imbéciles, et quelques épileptiques d'une raison plus ou moins altérée. Ainsi, j'ai peine à croire qu'il y ait eu réellement 19 aliénées proprement dites sur les 483 femmes détenues dans la maison centrale de Montpellier, 46 aliénés sur 497 détenus dans celle de Fontevrault ; 31 aliénés sur 293 détenus, dans celle de Vannes. Mais, fallût-il réduire ces chiffres de moitié, ils n'en sont pas moins considérables, et hors de toute proportion avec ceux qui représentent le nombre des aliénés dans la vie ordinaire... Ainsi donc, dit en terminant le savant médecin que nous citons, « la fréquence beaucoup plus grande de la folie, dans une population criminelle et condamnée, est un fait désormais acquis à la science et à la loi (1). »

Nous devons faire suivre les réflexions de M. Lélut d'une remarque dont le lecteur comprendra toute l'importance : Si notre confrère a raison de restreindre, ainsi qu'il le fait.

(1) *De l'influence de l'emprisonnement cellulaire.* Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 23 mars 1844, par F. Lélut.

le chiffre des aliénés parmi les détenus, à 4, 5, ou 6 pour 1,000, nous devons, nous, conserver le chiffre de 20. Ai-je besoin de dire pourquoi ?

M. Lélut a voulu prouver que le régime pénitentiaire n'engendrait pas la folie plus souvent que l'ancien système d'emprisonnement ; il devait, en conséquence, exclure de ses calculs l'idiotie, l'imbécillité, l'épilepsie, affections dont on ne peut rendre responsables ni l'un ni l'autre de ces systèmes.

Notre but, à nous, est d'établir, d'une manière absolue, dans quelle proportion les états névropathiques quels qu'ils soient s'observent parmi les détenus et condamnés en général ; et nous venons de voir que cette proportion est vraiment considérable.

Et à cette occasion, qu'il nous soit permis d'exprimer, ou plutôt de renouveler nos regrets que les investigations de la science se soient bornées, jusqu'ici, à constater simplement et uniquement le fait de folie, qu'elles n'aient pas été poussées jusqu'à la racine même de l'état mental, en général et sans acception de ses modes divers de manifestation, qui semble propre aux grands criminels ; encore ici, nous en avons la certitude, on eût recueilli des enseignements précieux touchant la psychologie de ces membres gangrenés de la société.

Au point de vue psychologique, disions-nous dans notre *Revue judiciaire* de 1846, le crime et la folie ont plus d'un point de contact... C'est aux prédispositions héréditaires, en particulier, qu'il faudrait s'adresser pour juger des analogies qui existent entre les individus que la société déclare responsables de leurs actions, et ceux qu'elle dégage de toute responsabilité. Il conviendrait d'appliquer à la plupart des grands criminels ce qui a été dit des grands génies

dont aucun ne serait « *sine mixturâ dementiæ* » ; et je ne puis douter que, si l'on se livrait à des recherches convenables, on ne découvrît, dans un grand nombre de cas, pour le crime et la folie, un point de départ psycho-organique identique, ou à peu de chose près.

Le fait suivant, auquel, je n'en doute pas, les souvenirs du lecteur en joindront beaucoup d'autres, en est la preuve :

— S'il est de par le monde des gens auxquels le bonheur semble toujours sourire, il en est d'autres aussi après lesquels le sort semble toujours s'acharner, et dont l'existence n'est qu'une suite de néfastes aventures.

M. A..., horloger à Paris, ayant repris, il y a quelque trente ans, le fonds de commerce de son père, fit un mariage d'inclination dont il eut en quelques années une fille, puis un garçon, et comme en outre ses affaires commerciales allaient à merveille, l'avenir se montrait à lui sous les plus riantes couleurs ; mais la fortune, jusque-là favorable, commença bientôt à se montrer adverse.

Pendant un voyage que le négociant faisait dans la Franche-Comté, une lettre qu'il reçut de Paris lui apprit un jour que sa femme, dans un accès de fièvre chaude, s'était jetée par la fenêtre et avait été tuée sur le coup. Ce fut là le commencement de ses infortunes. Le commerçant, resté veuf, ne voulut pas se remarier, tant à cause du souvenir toujours cher de sa pauvre défunte, que par affection pour ses enfants, auxquels il craignait de donner une belle-mère, et les années s'écoulèrent.

Cependant le commerce de M. A..., prospérait toujours, sa fille et son fils grandissaient, et la plaie faite à son cœur avait fini par se cicatriser, lorsqu'il y a quatre ans, l'horloger, ayant un jour congédié un de ses commis pour un acte au moins indélicat, fut douloureusement frappé le lende-

main en apprenant que sa fille, sa fille chérie, le portrait vivant de celle qu'il avait tant pleurée, s'était enfuie avec le jeune homme qu'il avait renvoyé, et depuis il n'en entendit plus parler. Le malheureux père fut tellement sensible à ce coup qu'il en fit une maladie dont il faillit mourir; néanmoins il finit par prendre le dessus, et il reporta sur son fils, resté seul, toute son affection.

L'an dernier, M. Charles, c'était le nom de ce fils, avait atteint sa dix-neuvième année, et son père, qui le destinait à reprendre la suite de ses affaires, le plaça à Genève chez un de ses correspondants. Hier au matin, les commis de M. A..., en arrivant au magasin, furent très-étonnés de ne pas voir leur patron à son poste, car il était toujours levé le premier; mais ils furent bien plus surpris encore lorsque la bonne vint leur apprendre que le négociant n'était pas dans sa chambre et qu'il ne s'était pas couché, puisque son lit n'était pas défait; de là mille suppositions.

A l'heure du déjeuner, la servante, étant descendue à la cave, remonta bientôt toute pâle et toute tremblante annoncer qu'elle avait vu dans le caveau au charbon un homme couché la face contre terre et qui ne donnait plus signe de vie. Les employés, étant aussitôt descendus à l'endroit indiqué, trouvèrent effectivement un cadavre dont la tête était brisée par un coup de pistolet : c'était le corps de M. A..., qui s'était brûlé la cervelle.

Le commissaire de police étant venu remplir les formalités d'usage en pareil cas, trouva dans la chambre du défunt une lettre qu'il avait reçue la veille et par laquelle son correspondant de la Suisse lui apprenait que M. Charles, son fils, s'était rendu coupable de détournements assez considérables et qu'il avait pris la fuite avec une jeune fille du pays.

La surexcitation morbide des facultés affectives n'est pas

seulement la source de pensées et d'actes agressifs, s'attaquant directement à la société. Elle peut encore étouffer le sens moral, le respect que chacun de nous se doit à lui-même, faire descendre l'individu au dernier degré de l'abaissement, le constituer, enfin, à l'état de paria au sein de cette même société.

Ces réflexions s'appliquent à la *prostitution*.

Nous avons lu et médité le livre classique sur ces matières (1). Nous savons combien sont divers les motifs auxquels ont cédé les malheureuses victimes de la prostitution. Sans nous appesantir ici sur l'entraînement presque irrésistible qu'exerce, chez certains individus, l'exaltation morbide du sens génésique (2), nous ne voulons faire, ici, qu'une remarque dont personne, je pense, ne contestera la justesse : c'est que, quels qu'aient été ces motifs, ils n'ont dû, au moins dans la plupart des cas, leur puissance d'entraînement qu'à des dispositions psycho-organiques vraiment

(1) *De la prostitution*, par Parent-Duchâtelet.

(2) Dans l'antiquité, Héliogabale, mystique et débauché tout à la fois, peut être cité comme un exemple du délire vénérien monté au paroxysme. On le croyait bâtard de Caracalla ; à l'âge de dix-sept ans, il exerçait les fonctions de grand prêtre du Soleil à Émèse.

Proclamé empereur, « il entre dans la ville éternelle, vêtu d'une robe de soie traînante, le visage fardé, les sourcils peints, semblable à une idole, le front surmonté d'une tiare orientale, conduisant dans une attitude extatique le char où repose son dieu favori. C'était une pierre noire (probablement un aérolithe), taillée en cône ou phallus, et enchâssée de pierreries. De jeunes Syriennes se livrent, autour du char, à des danses lascives... Il crée pour le gouvernement de l'empire un sénat de femmes vouées à Vénus... Comme dans les romans du marquis de Sade, le sang et la volupté, la Vénus physique et la Vénus Uranie, se réunissent dans la religion d'Héliogabale. Au dieu de l'amour et de la génération, il offre des victimes humaines, il viole une vestale, et aime platoniquement une courtisane ; tient académie de prostitution masculine et féminine... Il s'habille en femme, prend le nom d'Impératrice, confère les dignités de l'État à ses nombreux amants recrutés du cirque, de l'armée, de la marine et de tous les lupanars, pour leurs facultés priapiques... Il joue la Vénus, tantôt

exceptionnelles. La prostitution, en effet, suppose, nécessairement, un emportement dans les passions, une audace dans le vice, ou bien une défaillance du sens moral, de la conscience, un hébêtement de l'intelligence, qui ne sauraient guère se rencontrer dans des organisations régulières, et dont il est impossible de voir la source ailleurs que dans les prédispositions morbides héréditaires ou constitutionnelles dont l'influence nous est désormais bien connue.

Ici encore, l'expérience, les faits, sont d'accord avec la théorie : il y a longtemps que les médecins d'asiles, Esquirol, entre autres, ont fait remarquer le grand nombre de prostituées que l'on rencontre parmi les femmes aliénées. Je n'ignore pas qu'on a donné de ce fait des explications qui diffèrent des nôtres, de ces explications banales telles que les excès auxquels ont coutume de se livrer les malheureuses dont il est ici question, leurs privations, les mauvais traitements qu'elles endurent, etc. ; nous ne répudions pas ces explications d'une manière absolue, nous les admettons dans quelques cas ; mais nous soutenons que là n'est pas la cause première, génératrice du mal, *principium et fons*, que l'on a pris l'effet pour la cause, nous voulons dire que les excès dont on parle n'étaient, dans l'immense majorité des cas, que le symptôme le plus immédiat de la disposition morbide congéniale dont l'état de folie confirmée n'a été, plus tard, que le développement extrême. Que l'on s'enquière, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et l'on verra que

l'Anadyomène, tantôt la Callipyge, et, dans son hermaphrodisme, épuise toutes les inventions de la volupté. Il se fit un devoir de figurer nu dans la procession des prêtres de Cybèle, imitant de son mieux la castration, et se faisant traîner sur un char attelé de femmes nues... A ses mignons, qu'il rasait et épilait lui-même, à la mode des femmes d'Orient, il baisait avec respect les parties honteuses, comme nous faisons des reliques... »

c'est, avant tout, sinon exclusivement, à l'influence héréditaire qu'il faut s'en prendre, et que là on découvrira, presque à coup sûr, le vice primordial, le vice rongeur dont les ravages, bornés primitivement à la racine et au tronc, s'étendant progressivement, favorisés par diverses circonstances, ont fini parjeter l'ar bre à terre.

Le docteur Rossignol, ancien interne de la maison de Charenton, et depuis quelques années attaché à la maison de Saint-Lazare, a été frappé du nombre de folies qu'il reconnut parmi les détenues et les prostituées, lesquelles, dit-il, « tôt ou tard, trouvent un dernier refuge à la Salpêtrière (1). »

(1) *Aperçu médical sur la maison de Saint-Lazare*, 1856.

Au sujet des détenues, qu'on me permette de citer ici les judicieuses remarques faites par notre distingué confrère : « Le médecin est le seul, parfois, à reconnaître de simples malades dans ces êtres qui ont failli, parce que, seul aussi, il est habile à remonter ces sentiers obscurs de la raison déviée, région dans laquelle on ne saurait s'immiscer et rien distinguer, sans le guide que peuvent seules donner des études spéciales. J'aurais de curieuses révélations à produire, si je voulais rapporter ici l'exposé des déterminations de quelques détenues que j'ai interrogées, et dont des soins bienveillants me faisaient gagner la confiance et pénétrer les secrets. Il faut savoir sonder ces intelligences-là et lire dans leurs pensées pour apprécier la valeur de leurs actes. (*Thèse*, p. 8.)

CHAPITRE IV

DES CONDITIONS ORGANIQUES DE LA PRÉÉMINENCE DES FACULTÉS INTELLECTUELLES.

PREMIÈRE SECTION

DE QUELLE NATURE EST L'INFLUENCE EXERCÉE PAR LES NÉVROPATHIES SUR LE DYNAMISME INTELLECTUEL.

Après avoir étudié, l'un après l'autre, les états mixtes, intellectuel et affectif, et analysé avec soin ces étranges dispositions de la faculté pensante ;

Après avoir démontré surabondamment que ces états ne pouvaient se concevoir, ni s'expliquer que par le fait de leur origine névropathique, origine qui, comme l'expérience le prouve, leur est essentiellement commune avec certains autres états des facultés mentales (toutes les variétés de la folie), lesquels en sont comme le développement extrême ;

Il nous reste à rechercher si, comme nous l'avons déjà fait pressentir, les névropathies, l'idiotie et la folie en particulier, ne sont pas la véritable source de la prééminence des facultés intellectuelles.

Mais, auparavant, nous croyons utile de rappeler en peu de mots quelle idée on devait se faire de la natureessen-

tielle des états névropathiques? Nous avons prouvé que, sous quelque forme, dans quelques conditions qu'ils se montrassent : délire aigu ou chronique, général ou partiel, idiotie, rachitisme, scrofules ; quel que fût leur degré d'intensité : depuis les mouvements convulsifs de la nature la plus bénigne jusqu'à ceux qui sont propres aux grandes névroses (épilepsie, hystérie, etc.), depuis la simple excitation maniaque jusqu'à la folie furieuse, depuis le délire partiel le plus limité jusqu'à la stupeur, etc., toujours et partout ils se traduisaient par l'exaltation des propriétés vitales, ou, pour nous servir d'expressions moins vagues et moins hypothétiques, par un excès de vie.

Car, ne nous y trompons pas, si, dans une certaine période de l'affection névropathique, les phénomènes paraissent être en opposition avec ce que nous disons ; si, par exemple, dans la démence, on remarque, non plus de la suractivité, mais de l'affaissement, dans la stupeur (simple) une sorte d'enrayement du fonctionnement intellectuel, etc., ces phénomènes sont encore le plus sûr indice de l'excès de vitalité qui a existé dès le début de la maladie, excès qui a fini par rompre les rouages de la machine, comme une tension exagérée amène forcément la rupture d'un ressort.

Nous n'avons rien à dire du cas où le désordre des facultés atteint son maximum d'intensité, comme dans la manie. Après ce que nous avons dit, déjà, dans les chapitres précédents, on ne confondra pas, je pense, la perversion avec la faiblesse, le trouble avec la débilité. Il y a défaut de coordination des mouvements de l'âme, il n'y a pas amoindrissement du principe de vie.

Je ne parlerai pas, non plus, du cas de simple névrose, qui, de l'avis de tous les physiologistes, ne sauraient mieux s'expliquer que par une sorte d'accumulation de fluide

nerveux dans un point donné de l'économie ; ici encore, de quelque manière que l'on comprenne et interprète le fait, il y a manifestement excès de vitalité (1).

Il résulte de ceci, que l'état névropathique apporte nécessairement avec lui dans l'organisme un nouvel élément de vie, imprime une impulsion inaccoutumée au jeu des organes ou appareils organiques spécialement chargés des manifestations nerveuses ; d'où suractivité de l'âme, lorsque l'appareil intellectuel est plus particulièrement affecté ; suractivité du mouvement, lorsque c'est l'appareil musculaire ; suractivité qui en s'exagérant au delà de ce que comportent les lois de l'économie, dégénère en folie dans le premier cas, en convulsion dans le second cas.

Nous avions besoin de ces préliminaires pour arriver à de nouvelles considérations, et préparer l'esprit du lecteur aux déductions que nous avons encore à tirer des prémisses posées dans les chapitres précédents.

En effet, dans l'examen que nous avons fait de quelques modifications intellectuelles, dues à l'influence de l'hérédité, nous ne sommes pas sortis du cercle des faits pathologiques, ou, pour mieux dire, des faits ou phénomènes généralement acceptés comme tels. Car, même à propos de

(1) Nous avons à faire ici une remarque : si nous n'écrivions que pour des médecins, spécialistes ou non, nous ne serions pas entré dans les détails qu'on vient de lire, nous n'aurions pas cru devoir prendre autant soin de bien préciser nos idées ; beaucoup moins de paroles devant suffire pour nous faire comprendre.

Mais nous avons fortement à cœur de détruire la conviction erronée où l'on est généralement, où sont plus que d'autres, peut-être, les savants qui ont beaucoup étudié l'homme moral, mais peu ou point l'homme physique, que l'idée-folie implique nécessairement celle de faiblesse, d'impuissance, au physique et au moral, au moral surtout. Encore une fois, c'est tout le contraire, et nous tenons à ce que l'on se persuade bien que lorsque nous parlons de surexcitation, nous l'entendons aussi bien du moral que du physique, car nous ne séparons jamais l'un de l'autre.

ceux consignés dans le chapitre précédent, nous nous persuadons que l'on ne nous marchandera pas trop la folie, ou du moins un état mental qui en approche de si près qu'il se confond presque avec elle. L'excentricité, quelque part et sous quelque forme qu'elle se montre, alors qu'elle ne froisse en rien les intérêts d'autrui, comme lorsqu'elle est la source d'actes répréhensibles, l'excentricité, disons-nous, est toujours un état plus ou moins anormal ; et l'on ne saurait s'étonner qu'elle puise son origine dans un autre état maladif plus grave et plus complexe.

§ 1er.

Désormais un nouvel horizon s'ouvre devant nous. Notre sujet va s'étendre et s'offrir à nous sous un point de vue tout nouveau. Nous franchirons des limites qui jusqu'ici ont paru infranchissables, nous allons relier l'un à l'autre deux modes d'être de la faculté pensante, qui, pris isolément, semblent être la négation l'un de l'autre et s'exclure réciproquement ; nous montrerons les rapports, la corrélation héréditaire des deux conditions les plus extrêmes dans lesquelles l'esprit humain puisse se trouver : la folie et les aptitudes les plus élevées de l'intelligence.

Nous n'avons plus à craindre, sans doute, au point où nous sommes arrivé, que nos assertions passent pour paradoxales. On comprend, maintenant, qu'il n'y a pas contradiction dans les termes à affirmer qu'un état de trouble des facultés intellectuelles peut devenir, par voie séminale, la source d'un état mental essentiellement opposé, que le délire et le génie ont de communes racines.

Que l'on se rappelle ce que nous avons dit des caractères physiques et psychiques de l'aliénation mentale et de tout

désordre nerveux, en général; de la suractivité fonctionnelle qui en découle nécessairement, et dont le délire, l'exaltation et l'incohérence des idées, la versatilité et la violence des sentiments, sont le reflet extérieur, et l'on comprendra que cette assimilation (au point de vue de leur origine et de leur substratum physiologique) de la folie et des plus sublimes qualités de l'intelligence, est parfaitement légitime, plus que légitime, nécessaire.

Nous voulons le répéter encore, parce que cette vérité est la pierre angulaire de notre travail : qui dit folie, dit suractivité mentale, et par suite tantôt désagrégation, incohérence des idées (*état maniaque*), ou bien cohésion anormale de ces mêmes idées (*monomanie*) : c'est en amoindrissant cette suractivité, en brisant cette cohésion, que l'on parvient à reconstruire la raison, à rendre à l'homme son *self-power ;* il y a à retrancher, à modifier ; pour substituer la raison au délire, il n'y a pas à ajouter.

On conçoit donc que les conditions organiques les plus favorables au développement des facultés, soient précisément celles qui donnent naissance au délire.

De l'accumulation insolite des forces vitales dans un organe, deux conséquences sont également possibles : plus d'énergie dans les fonctions de cet organe, mais aussi plus de chances d'aberration et de déviation de ces mêmes fonctions.

Une des preuves les plus concluantes de ce que nous avançons, est celle-ci : l'état dans lequel la puissance intellectuelle se montre à son apogée, jette de si éclatantes lueurs que la philosophie antique en faisait remonter l'origine jusqu'à la Divinité même (1), l'état d'*inspiration,* est

(1) « Quamdiù quis mente valet, » a dit Platon, « neque fingere carmina, neque dare oracula quisquam potest... Non enim arte, sed *divinâ vi* hæc dicunt. » — Voyez encore Cœlius Aurelianus, *De furore*.

précisément celui qui offre le plus d'analogie avec la folie réelle. Ici, en effet, folie et génie sont presque synonymes à force de se rapprocher et de se confondre (1).

Dans un travail publié en 1836 (2), j'écrivais : « L'idée d'inspiration entraîne celle d'influence directe d'un être supérieur sur notre esprit. Si l'on traduit cette phrase en langue psychologique : l'inspiration n'est plus qu'un état particulier de l'intelligence dans lequel s'effectuent certaines combinaisons mentales que le sens intime, le *moi* ne sau-

(1) Un grand poëte, selon Platon, ne saurait composer avant de se sentir rempli du dieu et *transporté hors de lui-même*, ou sans qu'il ait *perdu la raison*... Les excellents musiciens ne composent pas avec un esprit rassis : il faut qu'ils soient entraînés par l'harmonie et entrent en fureur comme des bacchantes.

Je doute qu'aucun compositeur moderne ait offert à un plus haut degré que le célèbre Donizetti, les dispositions d'esprit dont parle Platon. L'idée, ou, comme il disait, l'*estro* s'emparait de lui, de la manière la plus imprévue, allait le saisir au milieu des occupations les plus diverses. Loin de chercher l'inspiration, il avait plutôt à s'en défendre. Nous tenons ces particularités de l'illustre maëstro lui-même.

Il était à dîner, un jour, chez madame de C... Jusque vers le milieu du dîner, il avait paru exempt de toute espèce de préoccupation et avait pris part à la conversation générale. Peu à peu il devient distrait et comme étranger à ce qui se passe autour de lui; puis il se lève brusquement, adresse quelques excuses à la maîtresse de la maison et va s'enfermer dans une chambre voisine, qu'il ne quitte qu'après avoir composé tout d'une haleine un acte presque entier d'un de ses derniers opéras.

Dans les derniers jours de sa vie intellectuelle, il nous fut donné d'être témoin de quelque chose de semblable. C'était à une époque où le nom de Félicien David venait de faire son apparition dans le monde musical. — Je regrette, disais-je à Donizetti, de n'avoir pas trouvé dans le *Désert* un air assez gracieux que chantent les marins du Nil, en ramant; et, sur sa demande, j'essayai de lui en dire quelques phrases. J'avais à peine commencé qu'il m'interrompt tout à coup, prend une plume, trace rapidement plusieurs barres horizontales sur une feuille de papier, qui, en un instant, fut couverte de notes... Comme autrefois, l'*estro* s'était fait sentir ; mais hélas !... deux idées à peine se suivaient dans ce que l'infortuné maître venait d'écrire.

(2) *Les Facultés morales considérées sous le point de vue médical*. Paris, 1836.

raient avouer comme étant nôtres, c'est-à-dire qui se sont faites à notre insu, sans que notre volonté y fût pour rien.

« Au reste, il est remarquable sous combien de rapports la physiologie et la psychologie, malgré la diversité des opinions sur la nature du fait d'inspiration considéré intrinsèquement, concordent lorsqu'il s'agit de le décrire.

« Qu'est-ce que l'inspiration, d'après la philosophie? c'est l'appréciation de la vérité *sans l'intervention de la volonté et de la personnalité*... L'inspiration a pour caractère l'enthousiasme; elle est accompagnée de cette émotion puissante qui *arrache l'âme à son état ordinaire et subalterne*... L'homme dans l'état *merveilleux* de l'inspiration et de l'enthousiasme, ne pouvant le rapporter *à lui-même*, le rapporte à Dieu, et l'appelle révélation. Voilà l'origine sacrée des prophéties des pontifes et des cultes. — La forme nécessaire, la langue de l'inspiration est la poésie, et la parole primitive est un hymne. — L'enthousiasme est cette intuition spontanée de la vérité par la raison aussi indépendante qu'elle peut l'être de la personnalité et des sens, de l'induction et de la démonstration. »

De ce langage au nôtre, la différence est peu marquée; elle semble disparaître tout à fait lorsque le philosophe que je cite ajoute : « L'enthousiasme est un fait rationnel, mais c'est un fait extrêmement délicat : il peut aisément *tourner en folie*. Nous sommes ici sur le terrain *douteux* de la raison et de l'*extravagance*. La folie de l'enthousiasme conduit bien vite à la tyrannie de l'entendement. »

Pour nous aussi l'enthousiasme est un fait rationnel, mais un fait qui ne se développe qu'au milieu de circonstances particulières, au sein d'une sorte d'éréthisme mental qui place les facultés en dehors de leur sphère naturelle, jette le trouble dans la conscience ou sens intime de l'homme, semble

arracher ce dernier à lui-même en le mettant en présence de phénomènes intellectuels auxquels sa raison n'a point pris part. Et comment ne pas voir dans ces circonstances, dans cet éréthisme, dans ces phénomènes, enfin, les circonstances, l'éréthisme propres au délire (*excitation maniaque*), les phénomènes qui le caractérisent le mieux, le défaut de conscience, par exemple, l'absence de volonté, etc. ?

A la durée près, ce sont faits organiques et intellectuels absolument identiques.

Une disposition d'esprit qui, non moins que celle dont il vient d'être question, a plus d'un point de contact avec l'excitation maniaque, est celle à laquelle les Anglais ont donné le nom d'*humour*, disposition que caractérisent une grande indépendance de vues et d'expressions, un gracieux laisser aller, etc. Dans cette disposition de l'âme, selon un auteur allemand, sans avoir toute la chaleur de l'enthousiasme, sans avoir toute l'action de la verve poétique, nos idées sortent cependant de leur sphère habituelle, prennent un caractère plus saillant, plus singulier, plus original, et qui reçoit toujours une teinte plus ou moins vive, plus ou moins décidée, de l'humeur, triste ou gaie, qui nous domine. L'esprit s'élève volontiers au-dessus de l'usage et des convenances ordinaires; sans les blesser absolument, il s'en joue, les brusque ou les néglige; il laisse échapper avec un extrême plaisir, comme avec une extrême facilité, l'expression la plus sincère, la plus ingénue du sentiment ou de l'idée qui l'affecte, celle des nuances même les plus individuelles de la manière dont il est affecté.

L'excitation maniaque prédispose éminemment les facultés de l'esprit à ces associations d'idées imprévues, à ces rapprochements singuliers qui frappent l'attention, éveillent fortement les passions ! Il peut arriver que deux idées ou

deux impressions s'emparent de notre esprit, le captivent par le seul fait de leur rapprochement fortuit qui a révélé entre elles des points de contact, des traits d'analogie auxquels nous n'avions point songé. Une idée imprévue a jailli comme un trait de lumière du choc amené par le hasard, elle nous a dominés comme une autorité supérieure qui serait, tout à coup, apparue à notre esprit. Elle laisse en nous une impression vive et profonde. Les élans sublimes du génie poétique, les transitions brusques, les rapprochements monstrueux, le désordre si éloquent des passions furieuses et délirantes, n'ont pas d'autre source. Telle est encore, nous ne saurions en douter, l'origine de ces grandes pensées tout étincelantes de génie qui, exprimées sur la toile ou le marbre, semblent le feu de Prométhée dérobé aux dieux, pour animer l'œuvre des hommes.

Les remarques qui ont été faites sur la manière de travailler de quelques hommes de génie, de grands artistes, d'écrivains illustres viennent à l'appui de ce que nous avançons. Ne regarde-t-on pas les conceptions les plus relevées, dans les sciences, ce que les arts présentent de plus heureux, de plus vrai, de plus divin, comme provenant d'une disposition d'esprit extraordinaire, d'une cause parfaitement indépendante de l'expérience et du raisonnement, de l'*inspiration ?*. Chose remarquable ! Il arrive que les pensées ne sont jamais plus hardies, plus énergiques, les combinaisons intellectuelles plus rapides et plus vastes que lorsque les facultés sont plus indépendantes du *moi*, qu'elles tendent davantage à se soustraire à la conscience intime. « Le sort d'une bataille, disait l'Empereur Napoléon Ier (*Mémor. de Sainte-Hélène*), est le résultat d'un instant, d'une pensée; on s'approche avec des combinaisons diverses, on se mêle, on se bat un certain temps, le moment décisif se présente, une

étincelle morale prononce, et la plus petite réserve accomplit. »

Au reste, notre opinion ne repose pas seulement sur des considérations psychologiques ; une induction analogique rigoureuse vient encore lui prêter son appui. En effet, que l'on compare les circonstances qui précèdent, accompagnent ou suivent l'excitation maniaque et les phénomènes d'inspiration, d'enthousiasme poétique ou religieux, on trouvera entre eux la plus frappante similitude.

1° Les régions méridionales sont plus fécondes en enthousiastes que les pays du Nord. On ne les trouve nulle part en plus grand nombre que chez les Orientaux, les Arabes sans cesse exposés aux ardeurs d'un soleil brûlant et dont la nourriture ordinaire est singulièrement excitante. Ceux qu'on a pu le mieux connaître étaient d'un tempérament vif, irritable, d'un caractère audacieux, ardent, à passions exaltées. De tout temps, certaines préparations de plantes dont l'action sur l'organe intellectuel est bien connue et *procure un véritable délire maniaque*, ont été vantées chez les peuples d'Orient, comme propres à communiquer la fureur prophétique. D'un autre côté, l'élévation de la température, l'âge viril, un caractère bouillant, des passions impétueuses, des liqueurs excitantes, prédisposent éminemment au délire maniaque, fréquemment en sont la cause déterminante.

2° Les symptômes qu'Arétée de Cappadoce dit avoir observés dans l'état physique des enthousiastes, au rapport de M. Virey (*Dict. des sciences médicales*), sont ceux que tous les auteurs signalent comme caractéristiques de la manie : « Ventre sec, urine rouge et peu copieuse, pouls grand, développé, d'autres fois lent, anormal... » L'enthousiasme poussé au suprême degré et, selon le langage d'un philosophe déjà cité, *dans sa crise*, porte, à ce qu'il paraît, un grand afflux

de sang au cerveau ; il en résulte des vertiges, la scatomie, le catochus, et même des accès d'épilepsie. Enfin, le traitement propre à calmer l'éréthisme des forces vitales, l'excès d'énergie qui remue tout l'organisme, stimule violemment les fonctions célébrales, chez les maniaques, est aussi celui avec lequel on réussit à faire cesser l'enthousiasme... Des enthousiastes saignés jusqu'à défaillance ont cessé de s'enthousiasmer; tandis que, souvent, la suppression d'une évacuation sanguine comme celle des menstrues, des hémorrhoïdes, dispose singulièrement à cette exaltation mentale... etc. »

3° Constamment, l'excitation maniaque périodique ou continue, lorsqu'elle vient à cesser, est suivie d'une sorte de collapsus moral et physique, d'une véritable hébétude. Des individus qui, précédemment, sous tant de rapports, étaient réellement des hommes supérieurs, se trouvent tout d'un coup, bien au-dessous des intelligences les plus vulgaires. Ils sont comme étourdis, plongés dans un état de torpeur et de prostration morale qui entrave l'exercice de leurs facultés...

Les enthousiastes, les prophètes, lorsque leur sublime fureur est passée, tombent dans un abattement profond. Mahomet, comme ses disciples eux-mêmes l'attestent, après avoir prophétisé, tombait dans une véritable imbécillité ; les pythonisses, les énergumènes de toute espèce, ne rendaient leurs oracles, ne lisaient dans l'avenir qu'autant qu'ils avaient monté leur esprit à un degré d'exaltation voisin de la manie intense ; ils devaient être ivres de la fureur sacrée, pour communiquer avec leur dieu ; chez quelques-uns, une effroyable agitation de toutes les parties du corps indiquait l'état violent de leur âme. A ce désordre succédaient un abattement, une faiblesse générale qui, parfois, étaient précédés

d'une excrétion abondante d'humeur, d'hémorrhagies spontanées, etc.

Il en est de la vérité que nous nous efforçons d'établir comme de toutes les vérités qui, en général, n'arrivent à être nettement formulées qu'après avoir été comme pressenties (nous ne disons pas connues) d'un plus ou moins grand nombre de personnes.

Si donc nous sommes le premier à affirmer, en nous fondant sur les données les plus précises de la science psychiatrique, la communauté d'origine de l'enthousiasme et du délire, d'autres, avant nous, l'avaient entrevue. Nous ne parlons pas des psychologues purs : ils ne la soupçonnent même pas, ce qui se voit de reste aux explications qu'ils ont données du premier de ces phénomènes, explications dont l'imagination a fait et devait nécessairement faire tous les frais.

Aristote s'exprime de la manière suivante, au sujet de certains enthousiastes : « Multi etiam propter eà quod ille « calor sedi mentis in vicino est, morbis vesaniæ implicantur, aut instinctu sympathico infervescunt, ex quo sibyllæ efficiuntur, et bacchæ, et omnes qui divino spiraculo instigare redduntur, cùm scilicet, id non morbo sed « naturali intemperie accidit. Marcus civis Syracusanus, « poeta etiam præstantior erat, dùm mente alienaretur, et « quibus nimius ille calor remissus ad mediocritatem sit, « ii prorsùs melancholici quidem, sed longè prudentiores (1). »

« L'Aristote fait voir clairement par ces paroles, continue Jean Huarte (2), à qui nous empruntons cette citation, qu'un excès de chaleur au cerveau fait que plusieurs personnes

(1) Arist., *De pronost.*, lib. I, p. 7.
(2) L'*Examen des Esprits*, p. 75.

connaissent les choses futures comme les sibylles (1), et que cela ne provient pas, à son avis, de l'inégalité de la chaleur naturelle, mais de la maladie. Il prouve son sentiment par l'exemple de Marc de Syracuse, disant qu'il estoit beaucoup plus grand poëte, quand la chaleur de son cerveau excédoit, et lorsqu'il sembloit être hors de lui-mesme, que quand sa chaleur venoit à se modérer, de sorte qu'il estoit plus prudent et plus sage, ou perdoit son industrie à proportion qu'il avoit plus ou moins de cette chaleur. Le même Aristote veut encore que le seul tempérament du cerveau ne soit pas la cause de ces cas extraordinaires : mais blâme encore ceux qui soustiennent que c'est une révélation divine, et non pas une chose naturelle. »

Si les philosophes de l'antiquité se trompaient sur les causes réelles de l'enthousiasme, cependant, par une notion vague et confuse de son véritable caractère, ils lui appliquaient la seule dénomination qui lui convient : ils le définissaient un *délire*... inspiré par les Dieux. M. Lélut, dans son *Démon de Socrate*, cite un long passage du *Phèdre*, où se trouve exposée une sorte de théorie mystique de ce genre de délire. Il y est dit, entre autres choses, que *les plus grands biens arrivent par un délire inspiré des dieux ; que c'est dans le délire que la prophétesse de Delphes et les prêtresses de Dodone ont rendu aux citoyens et aux états de la Grèce mille importants services ;*. . . . .
Qu'il est arrivé quelquefois, quand les dieux envoyaient sur certains peuples de grandes maladies ou de grands fléaux, en punition d'anciens crimes, qu'*un délire saint s'emparant*

(1) Huarte ajoute en marge : « Les sibylles reçues par l'Église catholique avaient cette indisposition naturelle dont parle l'Aristote, et outre cela l'esprit prophétique de Dieu ; d'autant qu'un esprit naturel ne pouvait pas suffire, pour si esclairé qu'il fût. »

de quelques mortels les rendît prophètes, et leur fît trouver un remède à ces maux dans des pratiques religieuses ou dans des vœux expiatoires ; il apprit ainsi à se purifier, à se rendre les dieux propices, et délivra des maux présents et à venir ceux qui s'abandonnèrent à ses sublimes inspirations. »

Virey, qui était éminemment spiritualiste, mais en même temps un peu médecin, ne peut s'empêcher, quand il parle de l'enthousiasme, d'employer des expressions telles que nous ne saurions en trouver de meilleures pour rendre notre propre pensée. « Comme une liqueur spiritueuse, prise abondamment, enivre et étourdit ; ainsi, dit Virey, plus l'imagination est ardente, plus tôt elle peut causer ce genre de folie, de laquelle on est d'autant plus voisin qu'on a plus d'esprit... Plusieurs (parmi les hommes de beaucoup d'esprit) vont jusqu'à cet excès d'imagination qui les rend visionnaires, et leur fait apparaître, non en songe, mais éveillés, les objets dont elle se frappe. Ces hommes qui, dans le délire ou la frénésie, débitent des vers ou des mots d'une langue qu'ils n'ont jamais apprise, le font parce que leur imagination, autrefois frappée par ces vers ou ces mots, les exhale par un excès de chaleur, comme tout ce qu'elle sait. Cet effet paraît merveilleux à ceux qui, en ignorant la cause, y supposent quelque opération surnaturelle.... Les grands génies traitant des questions extrêmement abstruses et relevées, ont donc besoin de s'exalter plus que les autres hommes. Aussi saint Paul observe (1) que l'homme matériel ne pouvant pas comprendre les choses divines, il les regarde comme une folie ; mais qu'il a plu à Dieu de confondre la science des sages par cette même folie, puisqu'ils n'avaient pas pu éclairer le monde par leur sagesse, et de prendre la pierre rejetée pour

(1) *Epist. Corinth.*, III.

en faire la pierre angulaire de l'édifice. En effet, les élans les plus héroïques de la vertu ne sont pas les résultats d'une raison vulgaire; c'est quelque effort *incompréhensible* (c'est nous qui soulignons), c'est une impétuosité qui *fait sortir* (!) l'homme de l'homme.... Il est certains transports si supérieurs à toute raison et tellement *indépendants de la volonté* qu'ils élèvent l'homme *au-dessus de lui-même*.... Il est une exaltation si prodigieuse du génie, *qu'elle renverse* l'esprit le plus vigoureux, de même qu'il se confond à la vue d'un abîme, lorsqu'il s'élève à d'immenses hauteurs (1)...

Ce qui arrive dans l'inflammation d'un organe, représente bien l'effet de l'*engouement fanatique*. Une épine fichée dans un doigt y produit un afflux de sang et d'humeur, avec chaleur, tension et rougeur; la douleur s'étend au loin; il se forme un point de suppuration qui s'ouvre au dehors et entraîne l'épine, ou bien tout se termine par induration. Pareillement, l'idée d'un bien excessif fichée comme une épine dans le cerveau, y détermine un concours d'esprits et une inflammation intellectuelle qui ramène toutes les idées vers ce point; elles travaillent sans cesse à le fortifier, jusqu'à ce qu'elles conduisent à quelque grande secousse morale pour obtenir ce bien, aux dépens même de la vie. Cet état peut aussi causer l'épilepsie : ou bien il se forme une sorte d'*endurcissement opiniâtre d'esprit*. Celui-ci est comparable à un miroir qui ayant un nœud dans son verre, rend difformes toutes les images qu'il réfléchit (2). »

(1) La comparaison dont se sert Virey est plus exacte que lui-même ne le supposait sans doute, attendu que le phénomène dont il parle est tout simplement ce qu'on nomme le *vertige*, phénomène essentiellement cérébral et organique de sa nature.

(2) J. J. Virey, *l'Art de perfectionner l'homme*, t. II, liv. IV, ch. VII; et sect. 11, ch. I.

§ 2.

Nous ajouterons encore quelques réflexions :

Si nous cherchons à nous rendre compte de la nature réelle de l'état organique particulier auquel on est convenu de donner le nom de prédisposition héréditaire, on s'arrête tout d'abord à cette idée que cet état représente en germe, et pour ainsi dire à l'état embryonnaire, la maladie même dont il n'est que trop souvent le triste précurseur; cette première idée en contient implicitement une autre : celle de surexcitation, d'un accroissement de vitalité dans le système d'organes chargé des manifestations nerveuses.

Cette surexcitation constitue, à nos yeux, et pour les pathologistes qui ont étudié la question, la première période de la maladie, de quelque source que celle-ci provienne, d'agents délétères introduits dans l'économie, ou de principes développés spontanément au sein des tissus.

Placés dans ces conditions particulières, les organes fonctionnent nécessairement avec une force qu'ils n'ont pas dans l'état ordinaire, comme une machine dont les ressorts moteurs ont reçu une tension nouvelle.

Or, cette suractivité fonctionnelle, que peut-elle être, lorsqu'il s'agit de l'organe chargé des manifestations de la faculté pensante? Comment, par quels signes se traduira-t-elle à l'extérieur ?

Évidemment, par des idées plus nombreuses, plus de rapidité dans les conceptions, plus d'élan, de spontanéité dans l'imagination, plus d'originalité dans le tour de la pensée, dans les combinaisons de l'esprit, plus d'imprévu et de variété dans les associations d'idées, plus de vivacité dans les souvenirs, d'audace dans les élucubrations de l'i-

magination, plus de mobilité, et aussi plus d'énergie, d'entraînement dans les instincts, dans les affections, etc.

Du reste, en apportant cette surexcitation dans les fonctions nerveuses, l'hérédité se comporte à la manière de tous les agents modificateurs de la névrosité en général.

Si elle dépasse certaines limites, si, par sa violence d'action, elle domine le *moi*, c'est-à-dire le principe intérieur destiné à relier, à coordonner l'action des divers pouvoirs intellectuels ; au lieu de rehausser les qualités de l'esprit, de leur communiquer un éclat inaccoutumé, elle conduit directement à la folie.

Assurément, je me hâte de le dire, de peur qu'on n'exagère notre pensée, ce serait commettre une grossière erreur que de chercher dans les seules conditions organiques dont nous venons de parler, la source du génie, ou seulement d'une certaine supériorité des facultés intellectuelles. Il reste toujours *une inconnue* (*quid divinum*) à dégager ; autrement, le génie serait aussi commun qu'il est rare, par la facilité que chacun aurait de s'en procurer à l'aide de quelques excitants cérébraux.

Mais il est également certain que ces conditions favorisent puissamment l'accomplissement des fonctions intellectuelles.

Deux conditions, en effet, paraissent fondamentalement nécessaires pour la perfection du jeu de l'organisme cérébral : la première, la plus importante, sans doute, et qu'on pourrait dire la condition par excellence, comprend certaines qualités intrinsèques qui sont de l'essence même de l'organisation ; la deuxième se rapporte à certain état physiologique, qui est à l'accomplissement des fonctions intellectuelles ce que le stimulus produit par l'oxygénation

du sang veineux est à l'accomplissement des fonctions vitales en général.

Cette deuxième condition est celle qui se montre le plus à découvert par l'influence de l'hérédité, et surtout d'agents étrangers, soit physiques, soit moraux; c'est d'elle qu'il est ici spécialement question.

« La plus étroite organisation possible du cerveau, dit Réveillé Parise, n'exclut pas l'enthousiasme; mais les résultats sont sans valeur. L'esprit de secte, de parti, de coterie, peut *monter la tête* ou l'échauffer, ce ne sera toujours qu'une chaleur stérile ou sans lumière. Mais faites que cette action se passe dans une tête heureusement organisée, c'est alors que les sciences et les arts s'enrichissent, que le génie travaille à ses œuvres d'airain. Le livre de vie et d'immortalité n'est ouvert qu'à ceux qui ont ces hautes prérogatives. »

Sous ces réserves, nous croyons que personne ne saurait se refuser à regarder les troubles cérébraux comme une condition héréditaire propre à favoriser le développement des facultés intellectuelles.

SECTION II

DE CERTAINES CAUSES MORALES ET PHYSIQUES QUI, COMME L'INFLUENCE DE L'HÉRÉDITÉ, FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS INTELLECTUELLES.

Dire que la virtualité intellectuelle puise dans certaines conditions d'hérédité un surcroît d'activité, c'est énoncer un fait dont ceux-là seuls qui ignorent les lois de l'organisme, pourraient se montrer surpris.

Ne voit-on pas, en effet, les mêmes phénomènes se pro-

duire toutes les fois que l'organisation subit des influences analogues à celles qui proviennent de l'hérédité, c'est-à-dire dans toutes les circonstances où des causes d'excitation, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent, agissent sur le système nerveux :

Causes morales,

Causes physiques (d'ordre physiologique ou d'ordre pathologique) ?

§ 1er.

Causes morales. — Nous examinions tout à l'heure les effets de l'enthousiasme; nous avons vu à quel degré d'énergie et d'exaltation pouvaient s'élever les facultés intellectuelles, exaltation atteignant, parfois, les proportions d'un véritable délire. Ces effets seront mieux compris encore, lorsque nous aurons approfondi certains autres phénomènes psychologiques dont l'enthousiasme est la source.

L'enthousiasme, politique ou religieux, ce dernier surtout, ne surexcite pas seulement les facultés de l'intellect, il agit avec non moins d'énergie sur les sentiments affectifs dont l'exaltation extrême peut également se convertir en un véritable état pathologique que la fixité des idées émotives, sorte d'état cataleptique de la partie sentimentale de l'être, et par suite un état d'insensibilité et d'anesthésie générale, caractérisent suffisamment.

Au point de vue affectif comme au point de vue intellectuel, la suractivité du dynamisme mental ne saurait dépasser certaines bornes sans devenir un délire réel, identique à celui des aliénés ordinaires ou n'en différant que sous le rapport de la durée. Dans les deux cas, l'expression la plus élevée de l'exercice intellectuel (nous insistons sur ce point), et le trouble psychique s'engendrent exactement de la même

manière; et ce n'est qu'en prenant tout l'essor dont elles sont capables que les facultés de l'âme arrivent à cet état de rêve particulier qu'on nomme délire, folie, état dans lequel, la matière ayant vaincu l'esprit, l'individu n'agit plus que par une sorte d'automatisme, sans liberté, sans conscience.

Ces faits, nous les avions déjà entrevus, ou plutôt vérifiés, il y a quelques années, en étudiant les effets des anesthésiques. Cette étude nous avait amené à faire un curieux rapprochement entre les phénomènes physiologiques développés par ces agents et quelques phénomènes psycho-organiques, se rapportant particulièrement à la sensibilité générale et exclusivement dus à certains états intellectuels. Nous avions pu nous convaincre que ce même état d'insensibilité, déterminé par l'action des anesthésiques, des causes purement morales pouvaient le produire également, la nature employant en quelque sorte, dans les deux cas, le même procédé physiologique.

Dans le mémoire que nous publiâmes sur ce sujet (1), nous disions, à propos du fait de l'engourdissement et de la suspension de la sensibilité : « Chez tous les individus, à des degrés variables d'intensité, d'une manière plus ou moins apparente, on voit se développer, *au fur et à mesure que la sensibilité devient plus obtuse, qu'un voile semble s'interposer entre le centre de perceptivité et l'impression venue du dehors*, un phénomène psychique auquel j'ai rattaché, comme à leur fait primordial ou générateur, tous les phénomènes du délire en général ; j'entends parler du vague, de l'incertitude,

(1) *Quelques inductions physiologiques concernant la monomanie suicide, tirées de l'action de la vapeur d'éther sur la sensibilité générale* (*Union méd.* du 2 sept. 1847).

de l'hésitation de l'activité intellectuelle, de la mobilité des pensées qui échappent, de plus en plus, à la conscience, au libre arbitre, à la volonté; de l'impuissance où l'on se trouve bientôt de les diriger, de les associer librement, état mental qui tient le milieu entre la veille et le sommeil, enfin du sommeil complet, ou, ce qui revient au même psychiquement parlant, de la suspension, de l'anéantissement momentané de l'activité mentale ou du *moi.*

« Avec ces phénomènes tout intérieurs, se révèle chez la plupart ou mieux chez tous les individus, un état d'excitation qui offre tous les caractères de *l'excitation maniaque* : les causes seules diffèrent, les effets sont identiques, suivant le double témoignage du sens intime et des sens externes.

« Dans cette phase de l'intoxication, et c'est là le point sur lequel j'appelle spécialement l'attention, les individus présentent les particularités suivantes par rapport à la sensibilité : les uns *sentent* encore, mais ne souffrent pas, ou du moins n'éprouvent qu'une douleur tellement supportable, qu'à peine ils osent dire qu'ils souffrent; les autres, lorsque l'acier vient à entamer profondément leurs chairs, donnent des signes évidents de douleur, cherchent à s'y soustraire; cependant, une fois que l'excitation et l'espèce de stupeur qui l'accompagne sont passées, on les entend déclarer avec assurance et conviction qu'ils n'ont pas souffert, qu'ils ignorent ce qui s'est passé; quelques-uns ont fait un rêve. »

Les phénomènes psychologiques que nous venons d'esquisser rapidement, on les voit se produire toutes les fois que sous l'influence des causes ordinaires de l'aliénation mentale, la plupart des individus, à la suite de l'excitation qui marque le début du mal, sont saisis par une *idée fixe*, celle du suicide, par exemple, et poussés fatalement à ac-

complir leur funeste résolution : ainsi 1° entraînement irrésistible auquel ils cèdent, les uns d'emblée, pour ainsi dire, et de première impulsion, les autres, après avoir résisté pendant plus ou moins de temps; 2° obtusion de la sensibilité générale qu'éveillent à peine les blessures les plus profondes; 3° enfin, insensibilité absolue, chez quelques-uns, ou du moins perte complète du souvenir de ce qu'ils ont pu ressentir.

C'est que toutes les fois que, sous l'influence de n'importe quelles causes, physiques ou morales, l'excitation cérébrale atteint un certain degré, il paraît s'opérer une sorte de concentration de la sensibilité générale dans les centres nerveux, et par suite l'insensibilité de la périphérie du corps ainsi qu'il arrive dans le sommeil et dans certains états pathologiques tels que l'extase, la catalepsie, le coma, etc.

Des convictions fortes, des passions exaltées, enthousiastes, chez certains individus à sensibilité nerveuse exagérée, rentrent nécessairement dans la catégorie des causes les plus propres à amener ce résultat.

Avant de rapporter des exemples d'insensibilité produite par l'excitation mentale, nous citerons deux faits qui prouvent que les individus *excités* sont souvent dans une impuissance absolue de résister aux impulsions, d'opposer les efforts d'une volonté libre et éclairée aux entraînements de l'instinct.

Le nommé H***, entré à Bicêtre le 10 sept. 1846, se trouvait, faute d'ouvrage, réduit à une gêne extrême. L'idée de se débarrasser de la vie, et de mettre ainsi brusquement un terme à tous ses chagrins, lui vint à l'esprit; il s'était rappelé que sa sœur avait mis fin à ses jours en se jetant dans une mare, précisément à l'âge où lui-même était arrivé. Ce-

pendant il repoussa bien loin cette idée, chercha à s'en distraire, et, pour mieux y parvenir, il eut recours à un moyen qui, aux yeux de bien des gens, est un remède à tous les maux : il se mit à boire.

Jusque-là H*** avait été d'une sobriété rare parmi les individus de sa classe. « Chose singulière, me disait-il, ce fut précisément le contraire de ce que j'attendais qui arriva ! Ma mauvaise idée me laissa encore moins de repos que par le passé. Plusieurs mois s'écoulèrent dans cette situation. Je fis une remarque : lorsque j'avais bu, j'avais toujours mon idée, mais ce n'était pas tout à fait la même, elle ne m'effrayait plus autant ; je pensais même à la mort avec un certain plaisir..... Cela me fit réfléchir, et je me dis à moi-même qu'en buvant encore davantage, mes incertitudes cesseraient bientôt. Alors je me mis à m'enivrer presque tous les jours. Ce fut dans un moment où j'étais non pas précisément gris, mais, comme on dit, entre deux vins, que je me décidai tout à fait. Tel était mon empressement d'en finir, que je me procurai, sur-le-champ, une arme nécessaire à l'accomplissement de mon projet. Je n'en faisais, du reste, aucun mystère, tant la chose me paraissait naturelle ; je ne me cachai point, et je fis voir, dans un cabaret, un pistolet chargé jusqu'à la gueule... Ce fut alors qu'un agent de police m'arrêta. Une fois en prison et à jeun depuis plusieurs heures, je fus bientôt dégrisé, et je ne songeai plus à me tuer. »

Bien évidemment, dans le fait que je viens de rapporter, le stimulus alcoolique, ou mieux l'excitation cérébrale qui en est le résultat, *a été la condition psychologique sans laquelle l'idée de suicide ne fût, peut-être, jamais devenue une résolution*. C'est ce que H*** sentait confusément d'abord, puis d'une manière très-distincte, lorsqu'il éprouvait le be-

soin de s'étourdir, c'est-à-dire d'enrayer la libre réflexion, pour pouvoir accomplir son projet.

Voici un autre fait dans lequel la cause médiate de l'excitation diffère de la précédente : elle est toute mécanique, mais le résultat psychologique est le même : suspension du libre arbitre et de la conscience intime, irrésistibilité de l'impulsion.

M. X..., en proie à des chagrins imaginaires, méditait, depuis trois mois, de se donner la mort. Les moyens violents lui répugnaient; il eut recours aux suivants. La nuit, resté seul dans sa chambre, il se plaçait en travers sur son lit, de manière à ce que la tête et une partie du tronc se trouvassent dans une position à peu près perpendiculaire; il espérait que le sang finirait par l'étouffer. Au bout de quelques minutes, M. X... éprouvait des vertiges, des nausées, de l'*ivresse* (c'est son expression), puis il perdait patience et se relevait.

Une nuit qu'il avait tenu bon plus longtemps que de coutume, et que l'ivresse était telle qu'il se tenait à peine sur ses jambes, « j'entrai, me disait-il, dans une véritable colère contre moi-même, je me reprochai ma lâcheté et je n'hésitai plus à recourir à des moyens plus sûrs et plus prompts; j'étais *très-monté*, ou plutôt je ne me possédais plus, et je me heurtai violemment la tête contre la muraille. ..... Je me rappelle ces circonstances, continue M. X..., comme si elles étaient d'hier; je n'ai ressenti aucune douleur, ce n'est que plus de vingt-quatre heures après que mes blessures commencèrent à me faire mal. »

Citons, maintenant, quelques faits propres à mettre en évidence le pouvoir anesthésique de l'exaltation de l'esprit; ils sont extrêmement nombreux; on en trouve dans tous les

traités spéciaux de psychiatrie; il nous suffira d'en consigner ici quelques-uns.

Un individu, avant son entrée à l'hospice, était en proie à une excitation qui allait presque jusqu'à l'incohérence des idées. Un morceau de verre étant tombé sous sa main, l'idée lui vint aussitôt d'en faire usage pour se donner la mort. Il commence par s'inciser profondément la peau au niveau de la tempe, du côté droit; arrêté par les os du crâne, et désespérant de pénétrer plus avant, il se fit, au ventre une incision oblique qui n'avait pas moins de 12 à 15 centimètres de longueur. L'épuisement des forces vint heureusement mettre un terme à ses tentatives homicides. Aujourd'hui ce malade est calme, et, bien que menacé de démence, il est parfaitement en état de rendre compte de sa situation passée. Il se rappelle très-bien l'état d'excitation dans lequel il se trouvait lorsqu'il chercha à se suicider; il relate le fait dans tous ses détails, et il affirme, en même temps, n'avoir absolument ressenti aucune douleur, ni pendant, ni même longtemps après l'événement.

Il ne faudrait pas s'attendre à trouver l'extérieur des individus *excités* toujours en rapport avec l'agitation de leur âme. La perturbation profonde de leurs facultés est souvent très-peu apparente et peut ne se révéler que par ses effets. Cependant, une physionomie pleine d'angoisse et d'étonnement, des regards incertains, d'une expression qui rappelle celle de l'ivresse, et, jusqu'à un certain point, de la stupeur apoplectique, des paroles brusques, saccadées, une sorte de frémissement nerveux général.... tels sont les signes auxquels on peut, dans la plupart des cas, reconnaître l'ébranlement intellectuel; tels étaient ceux que présentait un lypémaniaque dont je voulus un jour mettre la ténacité à l'épreuve.

Ce malade ne cessait de répéter qu'il mettrait sa main dans le feu pour soutenir la vérité de ce qu'il avançait. Feignant de le prendre au mot, je fis apporter une pell eà feu pleine de charbons incandescents. A peine fut-elle à sa portée que par un mouvement rapide que je ne pus prévenir, il saisit une poignée de charbons, et il fallut employer la force pour lui faire lâcher prise. Du reste, il n'avait, assurait-il, ressenti aucune douleur.

Dans le fait suivant, nous voyons la sensibilité non pas seulement engourdie ou suspendue, comme dans les faits qui précèdent, mais encore modifiée de telle sorte que le plaisir vient prendre la place de la douleur.

Un homme qui était parvenu à l'âge de quarante-cinq ans sans avoir jamais été malade, à la suite de quelques inquiétudes, est pris, tout à coup, de violentes migraines, de bourdonnements d'oreilles, de pesanteur de tête. Par moments des mouvements convulsifs qu'il compare à des secoûsses électriques, agitent tous ses membres, lui sillonnent les reins, la poitrine ; c'est alors que sa tête s'égare, qu'une agitation nerveuse s'empare de toute sa personne, lui fait jeter des cris et proférer des mots sans suite, dont lui-même ne comprend pas le sens. Sa position, qu'il apprécie, lui cause un chagrin voisin du désespoir ; il conçoit la pensée de se débarrasser d'une existence devenue insupportable. « Cette idée ne me quitte jamais, dit le malade, mais je ne crois pas que je l'eusse mise à exécution, si je n'y avais été forcé dans une de mes crises. Un jour, donc, que j'étais exaspéré et hors de moi, je brisai une bouteille et avec un des morceaux j'essayai de me couper la gorge, je m'y pris à deux fois, et je parvins à me faire une entaille assez profonde : je m'arrêtai, croyant que cela suffisait pour me donner la mort. » De pareilles blessures, lui demandai-je, ont dû vous

faire bien souffrir? — A la première tentative, j'ai bien senti quelque chose, je n'étais pas encore assez *monté*, mais cela ne peut pas s'appeler de la douleur; à la seconde, non-seulement je n'ai pas souffert, mais j'éprouvai une véritable jouissance en sentant le verre m'entamer la peau. » Ces paroles sont textuelles.

Vers la même époque à laquelle se rapporte le fait qu'on vient de lire, j'avais dans mon service un pauvre halluciné, fort doux, fort calme et aussi raisonnable que possible en dehors de ses convictions erronées. Un jour il entend la voix de sa femme qui l'appelle et le supplie de venir à son secours. Cette voix lui semble partir d'une énorme poêle en fonte placé au milieu de la salle. Il se précipite, se met à genoux et essaye d'introduire sa tête par la porte du poêle; il resta une ou deux minutes dans cette position et avait toute la partie supérieure du crâne, une partie du front horriblement brûlées lorsqu'on le retira. L... n'avait pas poussé un seul cri. « Pourquoi aurais-je crié? disait-il, je ne souffrais pas ! »

Des faits qui précèdent il faut conclure : 1° que l'engourdissement de la sensibilité, sa suspension momentanée sont des phénomènes communs tout à la fois aux individus soumis à l'intoxication éthérée et à ceux qu'une idée, une impulsion délirante pousse à l'accomplissement d'une grande résolution, à se donner la mort pour une cause et par un moyen quelconques ; 2° que ces phénomènes, chez les uns et chez les autres, prennent leur source dans des conditions psychologiques absolument identiques.

Il est encore certaines considérations que l'on est en droit d'en faire surgir et que nous ne ferons qu'indiquer ici, laissant au lecteur le soin de leur donner plus de développement.

« Faisant une rapide excursion dans l'histoire et munis des nouveaux documents que nous fournit la psychologie morbide, nous pourrions soumettre à notre examen tous ces suicides fameux, tous ces célèbres enthousiastes dont le courage excite un étonnement qui n'est égalé que par l'atrocité des souffrances qu'ils n'ont pas craint d'affronter.

« Nous venons de voir que l'exaltation d'esprit, qu'un état d'excitation intellectuelle dont l'existence se révèle à peine à l'extérieur, dont la durée peut être éphémère, et qui, enfin, n'entraîne pas, nécessairement, un état permanent de délire, peut, comme la vapeur d'éther, éteindre toute sensibilité, écarter momentanément de l'économie la douleur de quelque part qu'elle vienne, sous quelque forme qu'elle se présente.

« Quand donc on voit certains individus dont une multitude de causes concourent à surexciter l'esprit, à remuer dans leur plus intime profondeur toutes les puissances morales, quand on les voit, dis-je, braver les plus atroces douleurs, *tomber même dans une douce extase, manifester une indicible béatitude*, alors que des tenailles, du fer rougis à blanc, de l'huile bouillante ou du plomb fondu tordent et brûlent leurs chairs, en présence de ces faits, la pensée ne se reporte-t-elle pas aussitôt vers les phénomènes que la science vient de nous révéler, pour en avoir l'explication ?

« Je suis loin de nier, pour cela, le mérite des grands dévouements, la grandeur, la sainteté des motifs qui inspiraient à quelques âmes d'une trempe supérieure, le sacrifice de leur vie. C'est uniquement du point de vue physiologique que j'apprécie ces actions. J'admire profondément l'intrépidité avec laquelle les individus auxquels je faisais allusion tout à l'heure allaient au-devant des supplices, mais

je suis forcé de douter que cette même intrépidité leur fût nécessaire pour supporter les tortures que leur infligeaient leurs bourreaux. On a qualifié leur courage de surhumain, mais il faut bien reconnaître que le *surhumain* tend à disparaître à mesure que la science, peu enthousiaste de sa nature, fait de nouveaux progrès (1). »

En tout et partout, quoi que l'on pense de la nature morale de l'homme, Dieu a assigné à son activité des limites qu'elle ne saurait franchir sans être modifiée profondément, et même complétement transformée.

Quand cela arrive, l'esprit s'étonne ; l'homme, s'il est religieux, se dit : Le doigt de Dieu est là (*digitus Dei est hic*) ; c'est un miracle ! Ou bien, si son scepticisme ne lui permet pas de croire à l'intervention divine, il entasse hypothèses sur hypothèses, il s'en prend au magnétisme, au somnambulisme, à je ne sais quelles puissances occultes........ L'homme de science, qui ne saurait tomber dans ces extrêmes, est porté instinctivement à se demander si ces phénomènes n'appartiennent pas, tout simplement, à un ordre de faits encore peu connus, et qui, pour être extraordinaires, n'en sont pas moins parfaitement naturels et conformes aux lois de l'organisme vivant. En présence des faits que nous signalions tout à l'heure, il se dit : La nature humaine, telle que nous la connaissons, n'est pas capable de pareils efforts ; nul être humain, dans son état physiologique et normal, ne saurait endurer d'aussi affreux supplices sans témoigner de souffrance, sourire en se sentant brûler vif, écarteler, etc. ; et si tout cela s'est vu et se voit encore, c'est que, sans aucun doute, de profondes modifications sont survenues dans la machine humaine, modifications qui

(1) *Mém. cité.*

avaient pour effet d'empêcher la souffrance en anéantissant la sensibilité.

Et il est infiniment probable que les choses se passent ainsi. Les faits que nous citons plus haut, dans lesquels la nature laisse, pour ainsi dire, tomber son voile et se trouve prise sur le fait, prouvent suffisamment que ce que nous supposons est l'exacte vérité.

Ce que fait l'exaltation morbide née de causes illusoires, fantastiques, pourquoi l'exaltation physiologique née de causes réelles ne le ferait-elle pas ? Est-ce que, dans les deux genres d'exaltation, le travail psycho-cérébral n'est pas le même ? N'est-ce pas toujours, en définitive, le fait de concentration de la sensibilité générale dans les centres nerveux, par l'action de la pensée réagissant sur elle-même, s'exaltant sous l'aiguillon des passions affectives (1) ?

(1) A quelques variantes près, dans l'expression de leur pensée, les auteurs ont coutume de définir le fanatisme et l'enthousiasme, « une merveilleuse puissance de l'âme qui donne, dans l'extase, comme un avant-goût de la vie céleste, et nous met, en quelque sorte, dès cette vie, dans une bienheureuse communication avec la Divinité (*). »

Ces paroles sont fort belles assurément; mais enfin, qu'y a-t-il au fond? De quels faits patents, démontrés, sont-elles l'expression? Peut-on y voir, après tout, autre chose que des paroles, de ces explications dont l'imagination plus ou moins ingénieuse et brillante de l'auteur fait tous les frais? C'est de la littérature, de la poésie, si l'on veut; ce n'est pas de la science, ou c'est de la science à la manière dont Platon en faisait trop souvent au sujet de l'âme, des idées ; ce n'est, en réalité, que de la fantaisie scientifique. La vraie science, la science austère, ne saurait se payer de mots plus ou moins sonores, plus ou moins flatteurs pour l'orgueil humain qui aime à se repaître de nuages, de fumée, et abhorre la réalité trop souvent triste et dépréciatrice...

Ces paroles, donc, non plus que tant d'autres du même genre qui se disent et se répètent tous les jours sur le même sujet, ne sauraient modifier en rien notre opinion sur la nature de ces mêmes phénomènes psychologiques qui excitent, à juste titre, l'admiration de l'auteur que nous citons.

Qu'on dise ce que l'on voudra, les faits que nous avons rapportés parlent

(*) *Revue contemporaine*, oct. 1856.

§ 2.

CAUSES PHYSIQUES.

a. — Agents nerveux. — Comme l'état névropathique, toute substance ayant une action élective sur les centres nerveux semble introduire dans l'organisme comme un nouveau principe de vie et communique aux facultés de l'âme une activité inaccoutumée. Nous n'avons point à développer cette proposition : les faits sur lesquels elle s'appuie sont, pour ainsi dire, de notoriété publique dans la science.

trop haut et trop clairement pour qu'on ne les écoute pas. On se récriera en vain ; en vain on répétera les grands mots de profanation, d'abaissement de ce que l'être créé à l'image de Dieu a de plus beau, de plus sublime dans sa nature ; on ne saurait faire que cet être ne soit pas seulement un esprit, mais corps et esprit tout ensemble, et, qu'en fin de compte, ce ne soit au corps principalement, c'est-à-dire à l'organisation, qu'il faille s'adresser pour avoir sur le fonctionnement de ses facultés des idées tant soit peu justes et précises.

D'où vient, d'ailleurs, cette répugnance à tenir compte, dans le cas présent, de l'action des organes? Est-ce que, s'il s'agissait de certains autres phénomènes psychologiques, différents de ceux dont il est ici question, par exemple de l'affaiblissement, de l'extinction graduelle des facultés morales, des plus belles de ces facultés, on hésiterait à admettre l'influence de l'organisation; pourquoi repousserait-on cette influence plutôt dans un cas que dans l'autre ?

Si l'amoindrissement, la dégradation des facultés morales, peuvent être et sont en effet le résultat évident de telle ou telle modification des organes, congéniale ou accidentelle, physiologique ou pathologique, pourquoi n'en serait-il pas de même de l'accroissement de ces mêmes facultés? Pourquoi des qualités supérieures éminentes, ce qu'on nomme le génie enfin, ne seraient-elles pas également le résultat naturel, nécessaire, de telles ou telles conditions particulières de l'organisation ?

Mais quelles sont ces conditions? Pour ce qui est de l'ordre pathologique, il y a longtemps que la science les a découvertes, du moins en grande partie; nos efforts tendent à obtenir des résultats semblables dans l'ordre physiologique. Pouvons-nous nous flatter d'avoir réussi? C'est ce dont le lecteur aura à décider, s'il veut prendre la peine de nous suivre jusqu'au bout.

Qu'il nous suffise de rappeler l'influence exercée sur les fonctions intellectuelles par les liqueurs alcooliques, les infusions théiformes, le café, l'opium, l'extrait de chanvre indien, etc.

Ces agents peuvent, il est vrai, troubler profondément les facultés, les anéantir même ; mais ces résultats extrêmes dépendent essentiellement de l'abus qu'on peut en faire ; et dans tous les cas, il est toujours une première phase de leur action (phase intermédiaire à l'état normal, ou plutôt habituel, et à l'état pathologique), dans laquelle, loin d'être troublées ou perverties, les facultés sont simplement imprégnées d'une énergie et d'une activité nouvelles, les sensations plus vives, les perceptions plus promptes, l'imagination plus active et toujours prête à s'égarer dans les espaces, à se plonger dans la rêverie, cet état de l'âme que l'on a presque divinisé (1), et sans lequel il n'y a point d'inspiration poétique; les passions se mettent, naturellement, au diapason de l'intellect : elles sont ardentes, inquiètes, impérieuses, leur autorité s'est accrue; la raison est sur le point d'en être débordée.

Il est peu de personnes qui n'aient plus ou moins éprouvé les effets que nous venons de décrire et qui ne puissent dire si nous sommes allés au delà de la vérité. Au besoin, dans le doute, nous pourrions invoquer l'autorité du plus vaste esprit des temps modernes, de Voltaire, qui, comme on sait, tenait en si haute estime cette noire liqueur qu'il appelait un poison lent; celle encore de tant d'autres esprits éminents dont les productions admirées sentent beaucoup plus l'eau-de-vie que l'huile.

Nous avons nommé, tout à l'heure, une substance à la-

(1) Voir l'article cité de la *Revue contemporaine*.

quelle nulle autre, assurément, n'est comparable pour l'action qu'elle exerce sur les facultés de l'esprit, l'extrait de chanvre indien ou haschisch. Nous serions bien tenté, vraiment, de parler encore une fois des effets du haschich ; mais nous éprouvons une invincible répugnance à nous répéter ; nous devons nous souvenir de ce que nous avons dit dans le travail spécial publié il y a une douzaine d'années (1) : les preuves à l'appui de la thèse que nous soutenons ici, y sont, pour ainsi dire, écrites à chaque page.

Que de fois, encore, depuis la publication de notre livre, nous avons été à même de constater ce surcroît d'activité imprimé aux facultés intellectuelles par l'usage de la drogue orientale! C'est une des sensations les plus agréables qu'éprouvent ceux qui ont pris du haschisch, d'avoir conscience de ce développement de leurs facultés. « Un sentiment d'orgueil vous saisit, en rapport avec l'exaltation croissante de vos facultés dont vous sentez grandir l'énergie et la puissance (2). » Mais, hélas! tout cela est de peu de durée, et à l'énergie physiologique succède bientôt une énergie maladive trop vite remplacée par un trouble réel de la pensée ; l'esprit *déraillé* ne peut qu'à grand'peine se reconnaître au milieu des pensées extravagantes qui l'assiégent de toute part, des fausses impressions qui lui viennent par tous les sens, internes et externes : quelques instants ont suffi pour transformer l'homme de génie en un pauvre aliéné.

Ces phénomènes psychologiques avaient vivement frappé un écrivain célèbre dont le monde littéraire déplore la perte encore récente, de Balzac. Le lendemain d'une *fantasia* à laquelle il avait pris part, Balzac m'écrivait de Passy une

(1) *Du haschisch et de l'aliénation mentale ; études psychologiques* (année 1845).

(2) *Ouvr. cité*, p. 66.

lettre (1) où il me communique les réflexions que lui avaient suggérées les effets du haschisch observés sur lui-même. Balzac abondait tellement dans notre sens qu'il va — nous n'oserions assurément le suivre jusque-là — jusqu'à émettre l'idée « qu'il y aurait une belle expérience à faire, et à laquelle il a pensé depuis vingt ans : ce serait de refaire (à l'aide du haschisch) un cerveau à un crétin, de savoir si l'on peut créer un appareil à pensées, en en développant les rudiments. »

C'était, comme on voit, aller un peu loin, et très-certainement, les paroles que je viens de rapporter, si on les prenait au pied de la lettre, en diraient plus que ne pensait leur auteur. Toutefois, elles font connaître suffisamment la nature de l'impression que l'action du haschisch avait produite sur son esprit.

Non moins que les effets immédiats des excitants nerveux, effets de simple excitation, les désordres intellectuels que déterminent presque infailliblement ces mêmes excitants lorsque leur action est portée à l'extrême, confirment ce que nous avons avancé touchant l'accroissement des facultés de l'esprit, leur plus grande expansion sous l'action vivifiante de toute excitation imprimée à l'appareil intellectuel, soit par l'hérédité, soit par certaines dispositions idiosyncrasiques.

Que l'on veuille bien se rappeler ce que nous avons dit au chapitre IV, concernant le délire général ou maniaque.

Quant au délire partiel, en quelle autre circonstance

(1) Je conserve précieusement cette lettre qui est fort longue et intéressante à plus d'un titre. Je la tiens à la disposition de quiconque, parmi les nombreux admirateurs du grand écrivain, voudrait en prendre connaissance.

l'âme déploie-t-elle une plus grande puissance d'attention, (l'attention! cette faculté qui, suivant Newton, explique à elle seule le génie), plus de résolution, plus d'opiniâtreté? Tous les médecins d'aliénés savent de quoi les monomaniaques sont capables à cet égard.

b. — *États pathologiques du cerveau.* — Mieux encore que les diverses conditions morbides ou simplement physiologiques dont il vient d'être question, celles dont nous avons présentement à nous occuper démontrent que jamais l'activité intellectuelle n'est plus près d'atteindre la perfection (perfection purement relative, bien entendu), que lorsque, sous une influence quelconque, elle tend à franchir ses limites naturelles, c'est-à-dire de l'état sain passer à l'état maladif.

Il est à remarquer que ni les influences morales, ni l'action d'aucune substance introduite dans l'économie, ne placent l'appareil intellectuel dans des conditions d'activité aussi favorables que ce travail spontané, intime, dont les profondeurs de l'organisme cachent les causes premières, et qu'on nomme maladie. Des faits nombreux et précis nous en convaincront bientôt.

Notre intention est d'insister d'autant plus sur ces faits et sur les déductions psychologiques qu'on peut en tirer, qu'ils sont la preuve la plus éclatante et en quelque sorte l'expression même de la vérité que nous voulons établir.

En effet, il s'agit ici d'état maladif, de troubles fonctionnels; or, nous avons démontré que la prédisposition héréditaire n'était en réalité qu'un état maladif en germe, à l'état latent, et n'attendant pour éclater qu'une occasion souvent insignifiante.

Dans ce dernier cas, l'organisme se trouve placé dans des conditions favorables à une action énergique, mais pour

tant toujours contenue dans les limites de l'état normal.

Sous l'influence d'un état morbide déclaré, et par conséquent de perturbations plus ou moins profondes, l'action organique, bien plus énergique encore que dans le cas précédent, est aussi bien plus près de franchir ces limites : le délire est imminent.

c. *Mouvement fébrile.* — Le mouvement réactionnel auquel, en pathologie, on donne le nom de *fièvre*, en déterminant vers les centres nerveux un afflux de sang plus copieux et plus rapide tout à la fois, imprime aux fonctions de ces organes plus d'activité, aux perceptions plus de finesse, aux sens une sensibilité inaccoutumée; il s'établit, alors, ce que Broussais appelait des *érections vitales morbides*.

Ce sont absolument les mêmes phénomènes psycho-cérébraux que ceux que nous avons vu se développer sous l'influence des divers agents nerveux dont il a été question précédemment.

On conçoit que ces phénomènes se dessinent bien mieux encore lorsque le cerveau est sous l'imminence d'une congestion, d'une inflammation de ses enveloppes, lésions que le trouble des facultés morales, un délire furieux accompagnent presque inévitablement. Il n'est pas rare, alors, de voir le fonctionnement intellectuel acquérir un degré d'énergie et d'expansion extraordinaires.

« En général, dit Broussais, les maladies qui activent la circulation, sans occasionner de douleurs ni d'angoisses, tendent à inspirer la gaieté, à *augmenter* les facultés intellectuelles et à donner des illusions d'espérance;... Ce cas s'observe chez un grand nombre d'adolescents : c'est au moment où les maîtres en font le plus grand éloge, où l'élève redouble d'ardeur pour le travail et semble se surpas-

ser, que se développe l'irritation qui prépare la phthisie pulmonaire (1). »

Broussais s'exprime encore d'une façon plus énergique sur le même sujet : « Dix vibrations au lieu de cinq, dans un temps donné, peuvent, dit-il, transformer un homme ordinaire en un prodige, en ranimant la mémoire qui fournit à l'intelligence des matériaux qu'elle retrouvait difficilement (2). »

« N'est-ce pas, ajoute-t-il un peu plus loin, à ces sortes de modifications que sont dus les développements subits des facultés les plus relevées chez des hommes qu'on croyait condamnés à une triste médiocrité?... »

Les phénomènes dont nous parlons ne pouvaient échapper au grand physiologiste qui a scruté si profondément les mystères de l'influence du physique sur le moral. « A mesure, dit Cabanis, que l'accès de fièvre s'établit, les extrémités nerveuses sortent de leur engourdissement ; les sensations naissent et se multiplient ; elles peuvent même, alors, devenir fatigantes et confuses par leur nombre et par leur vivacité. En même temps, tous les foyers nerveux, et notamment le centre cérébral, acquièrent une activité surabondante. De là cette espèce d'ivresse, ce désordre des idées, ces délires qui prennent différentes teintes, à raison des organes originairement affectés, » etc... Et plus loin : « La fièvre lente qui se joint à certaines inflammations, mais qui ne se trouve compliquée d'aucune altération grave, ou spasme durable des viscères abdominaux et du centre phrénique, bien loin d'aggraver le malaise, le dissipe presque toujours : elle est presque toujours accompagnée d'une action plus libre et plus facile du cerveau, que la circula-

(1) Broussais, *De l'irritation et de la folie*, p. 472.
(2) *Ouvr. cité*, p. 474.

tion accélérée des humeurs stimule et ranime. Toutes les affections sont heureuses, douces et bienveillantes. Le malade paraît être dans une légère ivresse qui lui montre les objets sous des couleurs agréables, et qui remplit son âme d'impressions de contentement et d'espoir..... Ces maladies développent, pour ainsi dire, tout à coup, les facultés morales des enfants ; elles éclairent leur esprit d'une lumière précoce ; elles leur font sentir, avant l'âge, et dans un court espace de temps, comme en dédommagement de la vie qui leur échappe, les plus touchantes affections du cœur humain. »

Cabanis signale encore « ces maladies aiguës singulières, dans lesquelles on voit naître et se développer tout à coup des facultés intellectuelles qui n'avaient point existé jusqu'alors. Car, poursuit-il, si les fièvres graves altèrent souvent les fonctions des organes de la pensée, elles peuvent, aussi, leur donner plus d'énergie et de perfection : soit que cet effet, passager comme sa cause, cesse immédiatement avec elle ; soit que les révolutions de la maladie amènent, ainsi qu'on l'a plusieurs fois observé, des crises favorables qui changent les dispositions des organes des sens ou du cerveau, et qui transforment, pour le reste de la vie, un imbécile en homme d'esprit et de talent. »

Enfin, en parlant des affections goutteuses, l'auteur que nous citons fait la remarque : « qu'il arrive quelquefois une chose qu'on observe aussi dans les fièvres aiguës les plus graves : c'est que la vie se concentre sur l'un des organes principaux, comme par exemple sur le cerveau, sur l'estomac, etc. Si la concentration se dirige vers l'estomac, il peut survenir une faim extraordinaire qui, jointe aux autres signes dangereux, annonce que la mort est assurée et prochaine. Si l'effet se porte sur le cerveau, les idées pren-

nent un caractère d'élévation et le langage acquiert, tout à coup, une sublimité qui sont également alors des symptômes mortels (1). »

« On a vu, dit Tissot, un jeune homme à qui son précepteur n'avait jamais rien pu apprendre et qui ne savait pas joindre, comme on dit, l'adjectif à son substantif, parler latin sans hésiter, après quelques jours de fièvre maligne, réciter des choses qu'il n'avait jamais sues, et développer des idées qui jusque-là ne l'avaient point frappé (2). »

Entre autres exemples de ce que Lecamus appelle des phrénésies savantes, il cite le suivant emprunté à Pomme :

Pendant son délire, mademoiselle Autheman avait « le visage riant, l'humeur agréable. Les facultés de la main droite étant interdites par la paralysie, elle peignait de la gauche et brodait avec une dextérité incroyable. Les productions de son esprit n'étaient pas moins incroyables que celles de ses mains. Elle récitait des vers où l'on remarquait toute la vivacité et la délicatesse possibles, quoiqu'ils fussent ses premiers-nés. » (*Médecine de l'esprit*, t. II, p. 32.)

Olaüs Borrichius raconte qu'un jeune homme d'un esprit lourd et indocile aux leçons d'un précepteur fut attaqué d'une fièvre maligne. Le troisième jour, sans nulle apparence de délire, il raisonnait sur le mépris de la mort, sur la fragilité de la vie, sur le néant des choses périssables de ce monde, avec tant de bon sens qu'on l'aurait cru animé de l'esprit de Sénèque.

« During the fever « dit Conolly (3), » the senses become « acute, the least sounds offend the ear, the light of day is

(1) *Op. cit.*, p. 285, 290 et 291.
(2) Tissot, *Des nerfs et de leurs maladies*, p. 133.
(3) *An inquiry*, p. 235 et 237.

« too powerful for the sight; the memory partakes of the « excitement, and circumstances, long apparently forgotten, « recur to it. Languages neglected for many years, will thus, « sometimes, be revived in the mind, and suggested to the « tongue..... It has sometimes happened that the excitement « of a fever has changed the character of the idiotie and « stupid for the better: even, the excitement of mania « has been said to be now and then serviceable in the same « way. »

Au reste, il y a longtemps déjà que l'influence du mouvement fébrile sur le développement des facultés intellectuelles a fixé l'attention des savants. Un célèbre médecin espagnol du commencement du quinzième siècle, *Jean Huarte*, dit, dans son livre si remarquable de l'*Examen des esprits*, que « si l'homme tombe dans quelque maladie qui change son tempérament, et par conséquent celui de son cerveau (comme font la manie, la mélancolie, ou la frénésie) il extravague d'abord, et oublie tout ce qu'il avait sceu, s'il est savant; que si c'estoit un ignorant il devient plus habile et acquiert un plus grand esprit qu'il n'avoit auparavant. Je puis assurer, dit ce médecin, d'avoir veu un laboureur, lequel étant frénétique, se mit à discourir avec tant de force et de jugement, recommanda son âme, son salut, sa femme et ses enfants aux assistants, s'il plaisoit à Dieu de l'appeler de ce monde, et se servir de tant de fleurs de rhétorique pour ce sujet, que Cicéron eust eu de la peine d'en trouver de plus belles, s'il eust deu parler devant le sénat, ce qui surprit si fort les assistants, qu'ils s'en vindrent me demander la raison d'où pouvoient provenir une si grande éloquence et un si profond sçavoir dans un homme si sot et si grossier et qui, à peine sçavoit parler pendant sa parfaite santé, à quoy je respondis, que l'oraison

et l'art de bien parler est une science qui vient d'un certain degré de chaleur. — Quand le cerveau de l'homme vient chaud au premier degré, il est fort éloquent et a beaucoup de belles choses à dire (1)..... » (Cette dernière remarque est en marge.)

Prévoyant que les faits qu'il rapporte seraient révoqués en doute par ceux qu'il appelle les ennemis de la *philosophie naturelle,* J. Huarte s'attache à prouver qu'il est facile d'en donner l'explication ; il invoque l'autorité d'Aristote ; « Il me semble, dit-il, que j'entends déjà les ennemis de la philosophie naturelle, lesquels révoquent tout avis en doute, se moquent et soustiennent que ces histoires sont tout autant de menteries, ou du moins, que si la chose est ainsi qu'on la dit, ce n'est qu'un effet du démon subtil et rusé..... Je veux leur faire dire par l'Aristote, que les hommes (ayant un tempérament tel que leurs actions le demandent) peuvent sçavoir plusieurs choses sans en avoir jamais esté particulièrement instruits par personne. Et à ce propos Huarte cite le passage d'Aristote que nous avons rapporté précédemment, page 393.

d. Congestions cérébrales. — Lorsqu'une congestion cérébrale est sur le point d'éclater, le travail hypérhémique qui s'opère dans l'intimité des tissus s'accompagne ordinairement d'un état de surexcitation intellectuelle fort digne de remarque.

Ce phénomène a été noté principalement dans certains cas morbides dont la congestion est un des signes précurseurs ; nous voulons parler de la paralysie générale des aliénés. Tous les médecins savent que c'est précisément à une époque où telle personne, pour laquelle on vient les consulter, avait

(1) J. Huarte, *Examen des esprits,* p. 69 et 70.

montré des dispositions intellectuelles que rien n'aurait pu faire soupçonner auparavant, qu'elle a été frappée par la maladie : si c'est un homme d'étude, plus de facilité dans le travail habituel, de spontanéité, d'imprévu, d'originalité dans les idées, dans les conceptions, d'éclat dans l'imagination ; si c'est un homme d'affaires, plus de capacité, plus de hardiesse dans les spéculations, plus d'assurance, de cette foi dans le succès si nécessaire pour mener à bien les entreprises difficiles... Tels sont, assez généralement, les phénomènes psychiques qui, chez un très-grand nombre de paralytiques généraux, ont annoncé l'invasion de la maladie. Quant à la nature organique de ces phénomènes, elle nous est clairement dévoilée par les lésions trouvées sur les cadavres ; ces lésions sont l'indice certain d'un travail inflammatoire poussé jusqu'à la désorganisation des tissus ou à leur ramollissement.

Des phénomènes du même genre ont souvent précédé, à court intervalle, les hémorrhagies cérébrales. Les auteurs en rapportent plus d'un exemple.

Ici donc, comme dans les cas précédents, nous voyons la suractivité de l'esprit et le travail morbide des organes liés l'une à l'autre comme l'effet à sa cause.

e. Excitation maniaque. — Nous avons eu occasion, déjà de signaler l'état d'hypéresthésie intellectuelle qui accompagne toute aliénation mentale à son début. Cet état peut constituer, à lui seul, toute une classe de folies. Singulier état qui n'a de morbide que la vivacité exagérée des impressions, la rapidité trop grande avec laquelle s'effectuent les opérations de l'âme, opérations irréprochables d'ailleurs au point de vue de la logique, souvent même remarquables par l'élévation des idées, la sûreté de la mémoire, l'éclat de l'imagination, etc.

Si je voulais caractériser cet état dont nous avons déjà dit quelques mots, mais sur lequel nous croyons utile de revenir encore, état qu'il est difficile de bien comprendre si on ne l'a observé par soi-même, je dirais : Toutes les intelligences se classent successivement, et d'une manière non interrompue, aux divers degrés d'une échelle dont l'extrémité inférieure est occupée par *l'idiot*, par des êtres humains imparfaits. réduits, dans leur existence morale, à des sensations ou perceptions incomplètes, et le sommet par le maniaque en proie à l'exaltation la plus violente. Je distingue confusément la place qu'occupe ce que l'on appelle la raison entre ces deux extrêmes ; si je monte un degré de plus, je trouve un état mental, une disposition particulière de l'esprit qui est bien déjà quelque chose de plus que la raison, mais qui n'est pas encore la manie : c'est *l'excitation,*

Au double point de vue affectif et intellectuel, l'excitation maniaque doit être considérée comme le développement naturel de l'état normal. Le fond du moral restant le même, les nuances en sont plus prononcées. On voit alors des penchants, des affections dont l'existence était à peine soupçonnée, acquérir une vivacité extrême : un sentiment léger d'aversion se change en haine, un simple attachement en passion déréglée. Les passions que des convenances sociales, des intérêts divers, avaient tenues secrètes, ne connaissent plus de frein. La dissimulation, l'hypocrisie se trahissent à tous les instants ; les désirs sont impétueux. « Dans ce genre de maladie, dit Esquirol (1), les sensations ne sont point lésées, la mémoire est exaltée, les raisonnements sont justes, la conversation est vive, emportée, les malades passent d'une idée à l'autre avec une grande rapidité… »

(1) *Registres d'observations de la maison impériale de Charenton, année* 1830. *Note manuscrite d'Esquirol.*

J'ai donné des soins, pendant plusieurs années, à une jeune personne de 22 ans qui présentait à un haut degré, les phénomènes psychologiques dont nous nous occupons. L'éducation de cette demoiselle avait été soignée ; mais, dans l'état habituel, l'intelligence ne dépassait pas la ligne moyenne. Mademoiselle X*** avait beaucoup lu ; elle recherchait, de préférence, les ouvrages de haute littérature. Cependant à en juger par sa conversation, il était permis de douter qu'elle eût beaucoup appris.

Des peines de cœur fort vives parurent être le point de départ des changements qui s'opérèrent, insensiblement, dans son moral. Plusieurs mois se passèrent, au dire des parents, avant que l'on se rendît bien compte de phénomènes qui cependant, frappaient tous les yeux. On trouvait bien que, de temps à autre, mademoiselle s'animait plus que de coutume, et sans cause apparente, que son visage se colorait, que ses yeux devenaient plus brillants, qu'elle semblait plus affairée, qu'elle parlait beaucoup, etc... Mais sa conduite était si parfaite, d'ailleurs, ses raisonnements si justes, qu'on était à cent lieues de penser que tout cela fût le prélude d'une grave maladie

Bientôt la loquacité ne connut plus de bornes, mais toujours sans incohérence, sans désordre réel des idées. Tout au contraire, Mademoiselle s'exprimait parfois avec une véritable éloquence, un choix d'expressions rare. L'excitation devenant de plus en plus vive, la famille alarmée songea enfin à y porter remède. Lorsque nous vîmes mademoiselle X*** pour la première fois, nous fûmes vivement frappé de son état. On ne saurait, je crois, se faire une image plus parfaite de l'inspiration ou plutôt de la fureur poétique : mademoiselle passait la journée à écrire des vers sur une foule de sujets. Elle les écrivait avec une incroyable rapidité, sans

hésitation aucune. L'agilité de sa plume ne pouvait suffire à l'abondance de ses pensées. Mademoiselle semblait plutôt écrire sous la dictée de quelque être mystérieux que d'après ses propres inspirations ; c'est à peine, comme elle le disait elle-même, si elle avait conscience de ce qu'elle faisait. Son écriture, naturellement fort correcte, était à peu près indéchiffrable, et en se relisant, mademoiselle semblait plutôt réciter de mémoire que d'après les caractères hiéroglyphiques tracés sur le papier. Dans son état de calme, il lui était presque aussi impossible qu'à toute autre personne d'y rien reconnaître. Ces vers sont loin, assurément, d'être irréprochables sous tous les rapports : on y remarque beaucoup d'emphase, d'exagération ; les *néologismes* y abondent..... mais il s'en rencontre aussi qu'un véritable poëte ne désavouerait pas, et qui sont frappés au coin d'une justesse et en même temps d'une originalité d'expression et d'idée extraordinaires.

Mademoiselle était tellement dominée par le besoin d'écrire qu'à défaut de papier, de plumes et d'encre, elle faisait usage de tout ce qui lui tombait sous la main, de chiffons, de feuillets arrachés à des livres, d'ardoises, de tessons d'assiettes, de morceaux de charbon, de craie, de bouts de bois trempés dans des sucs d'herbes, etc. Enfin, ayant été mise dans l'impossibilité absolue d'écrire d'une manière quelconque, mademoiselle s'en consola en prenant la résolution de ne plus parler qu'en vers. Et en effet, c'est en vers, ou plutôt en prose rimée, qu'elle répondait, le plus souvent, à nos questions.

Livrée à elle-même, mademoiselle errait dans les jardins, récitant ses vers, tressant des couronnes de fleurs et de feuillage, composant des bouquets avec un goût exquis ; puis elle rentrait au salon, se mettait au piano, et exécutait avec un

entrain incroyable divers morceaux dont elle improvisait, tout à la fois, l'air et les paroles.

Pour ne rien omettre de ce qui concerne l'intéressante malade qui est ici en cause, nous ajouterons que son état mental subissait de fréquentes variations. C'est lorsque l'excitation paraissait avoir atteint son plus haut degré d'intensité qu'elle était presque subitement remplacée par une disposition tout à fait opposée. On eût dit que la vie intellectuelle qui, auparavant, s'épanchait à flots, était presque tarie. C'était un état d'apathie physique et morale que rien ne pouvait vaincre, ni prières, ni sollicitations, ni l'emploi des affusions d'eau froide ou des excitants cérébraux ; ajoutons : ni les efforts que la malade, qui avait une conscience parfaite de son état, faisait sur elle-même. « Je lutte, ou plutôt j'essaie en vain de lutter, nous disait-elle ; je ne pense plus, je ne désire plus, je n'ai plus la force de vouloir quoi que ce soit ; tout m'est indifférent, mes parents, moi-même, jusqu'au triste état dans lequel je me trouve ; je suis anéantie, je suis morte moralement !... »

Lorsque la transition de l'état d'excitation à l'état de stupeur est moins brusque, il est toujours possible de saisir un intervalle fort court pendant lequel les facultés morales jouissent de toute leur intégrité ; c'est au moment où, le premier de ces états finissant, le second naît à peine. Nous avons été vingt fois témoin de ce fait. C'eût été le cas de répéter avec Broussais que quelques vibrations de plus ou de moins dans les fibres cérébrales pouvaient d'une femme de génie faire une idiote ou d'une idiote une femme de génie.

J'ai eu occasion d'observer, pendant près de deux années, à Bicêtre, un jeune homme appartenant à une famille dans laquelle les hommes d'intelligence sont communs, qui

était tombé, tout d'un coup, sans cause appréciable, dans un état d'excitation analogue à celui de mademoiselle X***. Plusieurs jours avant, et plusieurs jours après l'accès, il passait une grande partie de la journée à écrire et à composer des vers. Tous les sujets lui étaient bons, et il eût été difficile de trouver dans ses compositions des traces de l'état maladif d'où il sortait à peine, et dans lequel il devait retomber quelques jours plus tard. L'exaltation s'élevait, parfois, à un haut degré d'intensité, à ce point qu'il fallait avoir recours au gilet de force. C'est dans un de ces moments que nous l'entendîmes, un jour, s'arrêtant tout à coup au milieu de ses divagations, s'écrier :

Ah ! le poëte de Florence
N'avait pas, dans son chant sacré,
Rêvé l'abîme de souffrance
De tes murs, Bicêtre exécré,
Pandémonium de la misère ! . . .
. . . .

Tissot connaissait plus d'un fait pareil à ceux que nous venons de citer : « On a des exemples, dit-il, de personnes stupides qui, étant dans le délire, raisonnaient avec justesse, parlaient avec éloquence, faisaient sur les sujets qu'on leur proposait des vers très-justes et très-naturels (1). » Le même auteur raconte avoir « vu un étranger âgé de dix-neuf ans qui avait du génie, des connaissances, de l'honnêteté, mais froid, timide, taciturne, hypochondre, parlant peu, ne contant rien, ne riant jamais, qui dans la convalescence d'une fièvre maligne très-longue, acquit une vivacité, une gaieté, une volubilité singulières ; il parlait beaucoup, avec feu, avec assurance, avec la plus grande justesse et la plus grande

(1) Tissot, *Des nerfs et de leurs maladies*. Paris, 1855, p. 133

gaieté. Je n'ai jamais ouï, dit Tissot, conter plus plaisamment, plus rapidement et plus agréablement (1). »

Nous nous rappelons encore ce poëte de Syracuse qui, au dire d'Aristote, ne montrait jamais plus de verve et de génie que lorsqu'il était fou (*dùm mente alienaretur*).

Il nous serait facile de citer beaucoup d'autres faits de ce genre; ils abondent dans nos asiles. Peut-être, même, devrais-je demander pardon à mes confrères aliénistes d'être entré dans des détails qu'ils connaissent aussi bien et mieux que moi; mais je ne puis oublier que les faits que nous rapportons sont loin d'être également familiers à tous nos lecteurs.

Que l'on me permette donc, en terminant ce paragraphe, de citer encore les paroles d'un homme de talent, dont une partie de l'existence s'est passée dans une situation d'esprit qui se rapproche infiniment de celle dont il est ici question. « Je vais essayer, dit Gérard de Nerval, dans son livre intitulé : *le Rêve et la Vie* (2), de transcrire les impressions d'une longue maladie qui s'est passée tout entière dans les mystères de mon esprit; — et je ne sais pourquoi je me sers de ce terme maladie, car jamais, quant à ce qui est de moi-même, je ne me suis senti mieux portant. Parfois, je croyais *ma force et mon activité doublées;* il me semblait *tout savoir*, *tout comprendre; l'imagination m'apportait des délices infinies*. En recouvrant ce que les hommes appellent la raison! faudra-t-il regretter de les avoir perdues (3)? »

Quel médecin d'aliénés n'a pas entendu mille fois de

(1) *Op. cit.*, p. 134.

(2) Nous recommandons la lecture de ce livre. Il abonde en documents de psychologie morbide d'un grand intérêt et de l'exactitude desquels la position particulière de celui qui les fournit est un sûr garant.

(3) *Le Rêve et la Vie,* p. 42.

semblables paroles sortir de la bouche de malheureux aliénés qui, après avoir recouvré la raison, regrettaient leur état passé, cette vie nouvelle, cette « *vita nuova* » que Gérard définit « L'ÉPANCHEMENT DU SONGE DANS LA VIE RÉELLE (1) ! »

(1) A propos des expressions dont se sert Gérard de Nerval pour qualifier le délire dont il a été atteint, nous demandons la permission de placer ici quelques réflexions que le lecteur pardonnera à notre amour-propre d'auteur.

Gérard de Nerval n'était point un aliéniste, mais, malheureusement pour lui, il avait été aliéné, et pour parler de folie, il n'avait qu'à puiser dans son for intérieur ; il lui suffisait de raconter ses impressions intimes, sans idées préconçues ou empruntées à autrui, et surtout sans vouloir faire de la science ; ses paroles devaient donc reproduire au vif et avec une rigueur absolue, l'état de son âme pendant son délire. Or, nous venons de voir que, pour peindre cet état, il ne trouve pas d'autre expression que celle-ci : « *l'épanchement du songe dans la vie réelle !* »

Après Gérard de Nerval, qu'on me pardonne de parler de moi-même. Je suis *aliéniste*, et, de plus, m'étant volontairement plongé dans un état de folie *artificielle* (folie identique à la folie *spontanée*, du moins au point de vue des phénomènes psychologiques), j'ai pu me prendre moi-même comme sujet de mes observations. Alors pour moi la lumière s'est faite au sein des ténèbres ; alors je me suis aperçu que toutes mes notions, laborieusement acquises depuis vingt-cinq années, sur la nature vraie, essentielle de la folie, étaient fausses et erronées.

Il me fut démontré, dès lors, et ma conviction est la même aujourd'hui, que la folie n'était, en effet, comme Gérard en eut la pensée, « que l'épanchement du songe dans la vie réelle; » c'est précisément ce que j'avais dit presque dans les mêmes termes (*). Je consacrai un long travail à la démonstration de cette vérité, au développement d'une idée qui m'était, pour ainsi dire, montée au cerveau avec les fumées enivrantes du hachisch.

Livrée, il y a une dizaine d'années, aux courants très-variables et souvent opposés des opinions scientifiques, je ne puis douter que cette idée ne finisse par être adoptée sans réserve. Je fonde cet espoir sur quelques travaux publiés, dans ces derniers temps, par un très-savant psychologue, M. A. Maury (**); je le fonde encore sur la discussion qui a eu lieu récemment à l'Académie de médecine et dans laquelle, incidemment, a été traitée la question de l'automatisme en psychologie morbide. En effet, la théorie (toute *spéculative*) de l'*automatisme* développée par notre collègue

(*) Voir notre livre du hachisch.

(**) Voir les *Annales méd. psycholog.*

M. Th. Gauthier, en parlant de l'état d'exaltation dans lequel était tombé Gérard de Nerval, fait remarquer que « jamais cette belle intelligence ne lança de plus vifs éclairs et ne déploya des richesses plus inouïes. Pendant de longues heures — dit-il — nous avons écouté le poëte transformé en voyant qu'il nous déroulait de merveilleuses Apocalypses et décrivait, avec une éloquence qui ne se retrouvera plus, des visions supérieures en éclat aux magies orientales du hachisch. » Jamais non plus Gérard de Nerval ne se montrait plus inspiré que dans les moments où, suivant l'expression d'Alex. Dumas, la mélancolie devenait sa muse. Impossible alors de retenir ses larmes, car « jamais Werther — c'est M. Dumas qui parle — jamais René, jamais Antony, n'ont eu plaintes plus poignantes, sanglots plus douloureux, paroles plus tendres, cris plus poétiques (1). »

f. Agonie. — Aux approches de la mort, il s'opère par-

M. Baillarger, est évidemment, à nos yeux du moins, un premier pas de fait vers la théorie (*celle-là fondée sur l'observation intérieure*) qui identifie, au point de vue psychique, l'état de rêve et la folie. Nous n'avons qu'un reproche à lui adresser : c'est de n'exprimer qu'une partie du fait morbide psychologique qu'elle prétend expliquer. Les phénomènes de l'automatisme, en effet, sont essentiellement ceux de l'état de rêve, mais de l'état de rêve incomplet, de cet état qui participe également de la veille et du sommeil, dans lequel la conscience est conservée à moitié. Or, l'état de rêve complet, c'est-à-dire celui dans lequel l'individu est privé de toute conscience de son état réel, celui-là seul explique l'état de folie complète, franche, c'est-à-dire avec aliénation du *moi*.

Qui donc dit automatisme, dit état de rêve commençant, auquel état correspond la folie incomplète ou à son début ; rêve et folie à cette période de leur développement, sont caractérisés par les mêmes phénomènes psychologiques.

Pour trouver l'équivalent, l'adéquat de folie (ce terme pris dans son sens absolu), il faut nécessairement aller jusqu'à l'état de rêve complet. Dans ce dernier état, il n'y a qu'un mot pour exprimer les rapports qui existent entre la pensée-rêve et la pensée-délire, ce mot c'est : identité.

(1) *Le Rêve et la Vie*, p. 28.

fois, dans les centres nerveux, des modifications dont le résultat sur les manifestations intellectuelles a, plus d'une fois, excité l'étonnement. Cet effet nous paraît être dû à des conditions nouvelles de l'organisme, analogues, identiques même, à certains égards, à celles dont il vient d'être question.

Idiopathiquement, ou bien par relation sympathique avec les organes primitivement lésés, les centres nerveux se trouvent dans un état de surexcitation trop faible pour produire le délire proprement dit, mais suffisant pour élever les facultés intellectuelles au-dessus du diapason commun et les faire briller d'une éclat inaccoutumé.

Zimmermann (1) a remarqué que les forces de l'âme augmentent dans les enfants à mesure que les forces du corps diminuent, principalement dans la dernière maladie. L'imagination, dit cet auteur, s'élève d'une manière particulière aux approches de la mort. Les enfants en danger montrent souvent une intelligence qui, d'ordinaire, n'est que le fruit de la réflexion et de l'expérience, un esprit et une éloquence qui s'élèvent infiniment au-dessus de leur âge ; c'est l'avant-coureur de la mort. Cette élévation des facultés de l'âme est aussi plus grande dans les personnes d'âge moyen, que dans celles d'une âge plus avancé. Il semble que la nature fasse parcourir à ces sujets toutes les périodes de la vie en un clin d'œil, et que l'on ne doit compter ses jours qu'autant que l'on vit moralement.

Cicéron et Sénèque, ainsi que l'a fait remarquer Virey (2), ont cru que la mort n'était pas exempte de volupté ; cette opinion a été partagée par Barthez, Darwin, Cabanis, Cirillo. Ainsi, dans l'agonie, position à demi céleste (a-t-on

(1) *De l'expérience*, chap. IV.

(2) *De la physiologie dans ses rapports avec la philosophie*, p. 308.

dit), Alfieri récita avec enthousiasme des vers d'Hésiode qu'il n'avait lus qu'une fois.

M. Alberti (1) et Kemme (2) ont comparé la sérénité d'esprit des mourants aux lueurs vives d'une lampe qui s'éteint.

Sur le point de rendre l'âme, l'empereur Adrien fit les délicieux vers que voici :

Animula, vagula, blandula,
Hospes, comesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca?
Pallidula, rigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos.

Saint-Gelais, expirant, adressait à son luth, en remerciement de tous les plaisirs qu'il lui avait procurés, les vers suivants :

Barbite, qui varios lenìsti pectoris æstus,
  Dùm juvenem nunc sors, nunc agitabat amor,
Perfice ad extremum, rapidæque incendia febris,
  Quâ potes, infirmo fac leviora seni.
Certè, ego te faciam, superas evectus in oras,
  Insignem ad citharæ sidus habere locum.

Comme Saint-Gelais, Ronsard quitta la vie en faisant des vers pour une maîtresse qu'il aimait depuis longtemps.

Un savant écrivain que nous avons déjà eu occasion de citer, dans le cours de cet ouvrage, M. H. Lauvergne, a souvent constaté le même phénomène qu'il interprète, d'ailleurs, d'une manière essentiellement différente de la nôtre. (Nous reviendrons plus tard sur ce point.) M. Lauvergne a connu des hommes d'une intelligence exceptionnelle, des esprits inventeurs, pour qui « les heures *révélantes* de l'agonie ont été des instants d'inspiration heureuse pour ce qui

(1) *Diss. de morientium cycneo cantu.*
(2) *Von der Heiterkeit des Geistes bey einigen Sterbenden.* Halle, 1774.

leur restait à faire : ils auraient, selon leur dire, accouché enfin du prodige qui les occupa trente ans, s'ils avaient pu revenir à l'existence, et réaliser ce que leur cerveau mourant n'avait réellement approfondi que cette seule fois. S'il est vrai, ajoute M. Lauvergne, qu'un grand artiste ne produise jamais son œuvre telle qu'il la porte dans sa pensée, il serait curieux de voir le phénomène de la perfection sortir de l'âme se dégageant de la matière, au moment où elle aspire à sa délivrance (1). » Un poëte « rêvait jour et nuit d'un chant nouveau d'une *Messiade,* et selon ses révélations soudaines, il élargissait encore davantage le cadre magnifique de Klopstock. La moderne Messiade, conçue dans le délire de l'agonie, devait embrasser l'humanité à son berceau, et l'Homme-Dieu devait être la grande figure de la fin, celle dont les spectateurs d'un sublime drame attendent avec anxiété la manière de mourir. Tous les matins notre pauvre poëte nous racontait les additions ou les retranchements qu'il avait faits à son œuvre tant chérie, puisqu'elle calmait ses douleurs, et qu'elle l'enlevait, des heures entières, sur les ailes de l'espérance. Il s'éteignit comme un ange, au coucher du soleil, un jour où, d'une voix sonore, et avec une lucidité phénoménale, il se mit à nous faire parcourir l'élément hébreu, grec et romain, comme renfermant le germe des vérités infaillibles du christianisme. Il s'endormit dans une sorte d'extase, au milieu de sa rêverie métaphysique, et la mort le surprit avec les mains jointes et le regard inspiré d'un saint anachorète. Jamais le fait du génie consumant les forces du corps comme une flamme dévorante ne s'est montré à nous sous un aspect plus mémorable. »

(1) H. Lauvergne, *De l'agonie et de la mort,* p. 68, vol. I.

Le même auteur dit encore, en parlant d'un jeune virtuose qui succombait à une « consomption sèche » : Son agonie, qui fut de plusieurs jours, nous donna le spectacle singulier d'un cerveau malade qui éprouve les accès d'une fièvre qu'on pourrait appeler *musicale*.

Le phénomène commençait à opérer vers le déclin du jour, à cette heure où les phthisiques sentent se rallumer en eux ce foyer d'une chaleur âcre et vive qui leur brûle la poitrine, et qui se trahit au dehors par des yeux flamboyants, des joues enflammées, une peau sèche, et des mains qui donnent la fièvre à ceux qui les pressent.

M*** commençait par chanter tous les airs que sa mémoire pouvait lui rappeler , quelquefois il les chargeait de points d'orgue et de fioritures. Lorsqu'il avait trouvé un effet plus harmonieux que celui de son thème, il y revenait souvent, s'y complaisait, et paraissait alors, en s'écoutant lui-même, tout entier livré à une sorte d'extase.

Il avait dit qu'il mourrait un samedi au soir, afin de voir du haut des cieux le lever du soleil par un beau jour de dimanche. Le samedi, à 9 heures du matin, après avoir embrassé le confesseur qui venait de l'administrer, il fit tirer ses rideaux et pria sa garde de ne point le tourmenter en le forçant de boire, et surtout d'avaler de vilaines drogues qui l'empêchaient de *s'endormir* quelques jours plus tôt. A 3 heures du soir, notre malade commença à psalmodier quelques airs que nous savions appartenir à *Hœndel*, et en particulier la cantate de la *Chute des anges*. Vers 5 heures sa voix, naguère frêle et tremblante, prit un timbre sévère et majestueux. C'est alors que, comme inspiré par son bon ange gardien, il composa — c'est le mot — un *Stabat Mater*, où respirait la grande et sublime tristesse de la Mère du Christ. J'ai entendu depuis ce mo-

ment, des hymnes remarquables, nommés par leurs auteurs des *Stabat*, mais j'avoue que nulle de ces compositions, chefs-d'œuvre des *maestro* de l'Italie, n'a vibré dans mon âme comme celle de mon inspiré du ciel étendu sur son lit de mort.

Ce genre de mort, à part quelques variantes dans les détails, est assez ordinaire chez les grands compositeurs de musique, et nous pourrions citer à ce sujet la fin angélique de Beethoven, qui, à l'heure de sa mort, reprit l'ouïe et la voix qu'il avait perdues, et s'en servit pour répéter une dernière fois de suaves mélodies qu'il appelait ses prières à Dieu (1). »

On a dit avec raison que, dans beaucoup de maladies, le système nerveux garde sa vitalité, alors que tous les autres organes dépérissent et meurent. Ce phénomène n'a rien que de très-naturel aux yeux du médecin physiologiste. On conçoit que là où commence toute *vitalité* et d'où elle découle, là aussi elle s'éteigne en dernier lieu. Le système nerveux, c'est le principe même de vie dans sa forme matérielle et sensible. La vie particulière des organes autres que le système nerveux peut être anéantie sans que la mort de l'individu ait lieu nécessairement (nous ne disons pas inévitablement), *ipso facto* ; le cerveau mort, l'être humain n'existe plus.

Au moment de l'agonie, on voit quelquefois la raison revenir à des individus qui en étaient privés depuis un temps plus ou moins long.

M. le docteur Brierre de Boismont a consigné dans les *Annales médico-psychologiques* (2) trois faits intéressants que nous rappellerons en peu de mots : chez un premier

(1) H. Lauvergne, *De l'agonie et de la mort*, p. 118.
(2) Année 1850, p. 531.

malade, le retour à la raison n'eut lieu qu'après cinquante-deux ans de maladie.

Le deuxième, atteint de paralysie générale, et qui depuis trois mois avait perdu tout rapport avec ses semblables, « parut se réveiller d'une longue léthargie ; le souvenir de sa vie passée se retraça à son esprit, et pendant les deux jours qu'il vécut, il manifesta le repentir le plus grand de sa conduite, et du malheur qu'il avait eu de rencontrer sur son chemin la femme qui l'avait perdu. Il exprimait dans les termes les plus touchants les regrets amers que lui faisait éprouver l'abandon indigne dans lequel il avait laissé sa pauvre mère. »

Le sujet de la troisième observation était une dame âgée de soixante-deux ans, en proie, depuis plusieurs mois, à une profonde mélancolie : terreurs imaginaires, crainte d'empoisonnement, refus des aliments, etc. « Dans les quatre heures qui précédèrent sa mort, sa figure changea d'expression, ses yeux se ranimèrent, toutes ses terreurs cessèrent ; elle remercia les personnes qui la soignaient des bontés qu'elles avaient eues pour elle : « J'ai été bien malade, dit-elle, mais je sens que mes maux sont finis. » Elle s'entretint de son fils, de ses affaires, et expira ayant toute sa connaissance. »

Je n'ai observé qu'un seul fait de ce genre. Un jeune homme âgé de vingt-huit à trente ans, était atteint de lypémanie : idées de persécution, hallucinations de l'ouïe, dégoût de la vie, etc. Vers la fin du quatrième mois de son séjour à Bicêtre, il est pris tout à coup d'une angine diphthéritique extrêmement intense. La raison lui revient presque au même instant, et il la conserve jusqu'à sa mort qui eut lieu après quatre jours de maladie.

Je cite ce fait parce que, à nos yeux, il renferme une explication plausible des cas analogues.

Lorsque, chez un aliéné, la mort est causée par une lésion ayant son siége ailleurs que dans les centres nerveux, une dérivation puissante peut avoir lieu, dont le résultat est de dégager le cerveau, de déterminer dans la texture intime de cet organe un mouvement favorable au retour à l'état normal, et pour le cerveau l'état normal c'est la raison.

Un phénomène semblable s'observe dans une foule d'autres états morbides n'entraînant pas la mort. Tous les mécins d'aliénés savent qu'une maladie *incidente* peut faire cesser momentanément le délire, lequel manque rarement de reparaître lorsque la maladie vient à guérir ou tout simplement à s'amender.

Or, quelle différence y a-t-il entre ces faits et les précédents? Aucune, évidemment, si ce n'est que, dans ces derniers, la maladie survenue dans le cours de l'aliénation mentale, n'était pas de nature à causer la mort de l'aliéné revenu à la raison, tandis que, dans les premiers, elle a été telle qu'elle dut le faire périr avant qu'il ne perdît de nouveau l'usage de ses facultés.

Ainsi donc, lorsqu'un aliéné recouvre la raison au moment où sa vie s'éteint, nous ne pouvons comprendre qu'on puisse voir là autre chose qu'un pur effet de dérivation, c'est-à-dire le fait vulgaire de la guérison d'une maladie par une autre.

Maintenant, comment se fait-il que des phénomènes aussi simples, et, pour ainsi dire, d'un caractère psycho-organique aussi transparent, aient été l'objet d'interprétations complétement en désaccord avec les notions les plus élémentaires de la psychologie et de la pathologie? Le fait est qu'à propos de ces phénomènes, ainsi qu'il arrive presque toujours quand il s'agit des troubles de l'esprit, au lieu de se laisser guider par les lois de l'organisme, on a, trop souvent, pré-

férés'élancer dans les brouillards de ce que Broussais appelait l'ontologie; on a fait de la fantaisie en matière scientifique.

Exemple :

« L'âme immortelle livrée à son mouvement propre, lorsque le corps mourant cesse de lui faire obstacle, est censée agir alors selon ses voies, attendu que l'esprit pur étant un principe incorruptible, le délire (des agonisants) ne change réellement que l'état du corps (1). »

« Il y a des moments où, malgré l'étroite liaison du corps et de l'âme, ce principe divin secoue les liens qui le garrottent et donne ainsi des preuves de son indépendance. L'esprit alors s'éclaire déjà des feux de l'immortalité (2). »

« L'homme n'a jamais mieux joui de son libre arbitre et des perceptions infinies de son intelligence, que durant la lutte solennelle dont il est l'objet entre la vie et la mort, ou bien entre l'âme et la matière.....

A priori, nul ne contestera que le point de vue le plus logique, pour pénétrer le mystère de notre destinée, ne soit celui qui touche de plus près à la mort. Or, l'heure suprême où, presque déliée de l'étreinte matérielle, une âme peut dire une fois : Je *m'appartiens*, doit être celle d'une véritable révélation (3). »

Dans les temps de superstition, et même à une époque encore peu éloignée de la nôtre, on attachait une singulière importance aux dernières paroles des mourants dont la voix même, au dire de certains auteurs, prenait un timbre tout particulier et d'une suavité inaccoutumée. « *Sonus consue-*

(1) Virey, *l'Art de perfectionner l'homme*, p. 209.
(2) B. de Boismont, *Annales méd.-psych.*, *loc. cit.*
(3) Lauvergne, *op. cit.*, p. 13 et 14.

tus, dit M. Alberti, *loquelæ planè inclarum, canorum immutatur, cui cantitans quædam amœnitas conjuncta est* (1). » Ces paroles étaient écoutées avec d'autant plus de respect que la crainte s'en mêlait, attendu que, parfois, les agonisants allaient jusqu'à prédire l'avenir, et de même qu'ils annonçaient leur propre fin, ils tiraient l'horoscope de ceux qui les écoutaient. Prêts à quitter la terre, ils parlaient des choses de l'autre monde dans lequel la mort leur donnait la merveilleuse faculté de pénétrer à l'avance. Leurs paroles, en un mot, étaient de celles que Job prononçait en mourant et qu'il désirait voir sculptées sur le marbre et l'airain... « *Dicta ferreo, plumbeoque stylo, in perpetuum insculpta saxo* (2). » Ces idées prenaient leur source dans la conviction où l'on était que la dissolution des organes rendait peu à peu sa liberté à l'âme qui, débarrassée de ses liens corporels, revenait à son état primitif, telle qu'elle était au sortir du sein du Créateur. Aussi, d'après Huarte, un des plus grands arguments qui ait obligé Cicéron de croire l'immortalité de l'âme, ç'a été de voir avec quelle certitude les malades prédisaient les choses à venir, surtout étant près de mourir.

De nos jours, les paroles des mourants ne sont pas prises en si haute considération. De moins en moins on est disposé à croire sur parole ces « philosophes du commun dont parle Huarte (3) qui ne pouvant comprendre les choses hautes et relevées de la philosophie naturelle, persuadent aux ignorants que Dieu ou le démon sont les auteurs de ces pro-

(1) *Diss. de morientium cycneo cantu,* Bibliothèque de l'École de médecine.

(2) *Livre de Job,* chap. XIX, v. 23.

(3) *Des esprits.....,* p. 78.

diges, parce qu'ils ignorent les causes naturelles. » Et s'il arrive qu'un individu, quel qu'il soit, intelligence distinguée entre toutes, ou esprit inculte, s'avise, à son lit de mort, de prophétiser et de prédire l'avenir, il est infailliblement taxé de délire ; ses paroles sont écoutées avec compassion comme étant inspirées par une folie momentanée et non par les puissances surnaturelles.

Assurément c'est envisager les choses sous leur véritable aspect, mais il ne faut pas, pour cela, perdre de vue cette autre vérité que nous énoncions plus haut, à savoir, que les paroles des mourants ont, parfois, un caractère d'élévation qui prouve que par suite du travail morbide qui s'opère dans le cerveau, idiopathiquement ou sympathiquement, plus ou moins de temps avant la mort, travail si improprement nommé de *décomposition*, la faculté pensante acquiert un degré de pénétration, une perspicacité et une sûreté de jugement qui ne lui étaient pas habituels.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'au milieu de divagations réelles, il surgisse parfois des pensées empreintes d'une merveilleuse sagacité. Il serait, peut-être, téméraire, en effet, de soutenir qu'il est absolument impossible à la raison humaine élevée à un certain degré de puissance, d'écarter certains coins du voile qui nous cache les choses à venir, en se guidant sur les choses du passé, en s'éclairant du flambeau de l'expérience. « Il peut y avoir des signes aux choses naturelles, dit Huarte, par le moyen desquels on puisse découvrir le futur..... comme aussi pour savoir quelques secrets du ciel (1). » Sans aller aussi loin que le pieux auteur que nous venons de citer, nous admettons volontiers que dans des circonstances données, circonstances ayant

(1) *Examen des esprits*, p. 84.

plus ou moins d'analogie avec l'excitation maniaque, l'esprit puisse s'élever à une sorte de divination, mais expressément dans les limites et de la manière que nous indiquions tout à l'heure. « *Invisibilia... per ea quæ facta sunt, intellectu conspiciuntur,* » a dit saint Paul (1).

Les phénomènes psychiques qui accompagnent l'agonie sont les mêmes que ceux qui se manifestent dans telles autres circonstances où le sentiment de la personnalité, la conscience ou le *moi* s'obscurcissent graduellement dans la période d'invasion du sommeil et du délire.

C'est sous ce point de vue, et sous ce point de vue seulement, que ces phénomènes doivent être envisagés.

Dans les cas où la vie abandonne lentement les centres nerveux, où la mort arrive sans secousse, sans violence, la conscience s'éteint peu à peu ; bientôt l'individu ne vit plus que de la vie du cerveau dans lequel le *moi*, abandonnant le monde extérieur, semble se réfugier comme dans son dernier retranchement. Il n'y a plus d'autre vie que celle de l'imagination, du rêve ou du délire.

Ainsi s'expliqueraient, suivant la remarque d'un savant anglais, les terreurs des mourants : « L'âme, ne pouvant plus régler l'imagination, est abandonnée à l'effet des craintes, qu'un retour libre et raisonné sur elle-même lui avait inspirées antérieurement, et que rien ne peut alors calmer ni arrêter, parce que le sommeil de la mort, qui approche, ne laisse que plus de liberté aux écarts effrayants de l'imagination, qui ne finissent que lorsque l'action des organes intérieurs des sens cesse avec le principe de vie (2). »

Entièrement livrée à elle-même, par le fait de l'agonie,

(1) *Ad Roman.*, cap. II.

(2) Cudworth, liv. III, *De la morale étern. et imm.* (cité par Richard, *Théorie des songes*, p. 119).

l'imagination peut se laisser aller à toutes les excentricités qui lui sont familières dans l'état de rêve ou dans le délire; c'est qu'en réalité, au point de vue psychologique, certaines agonies sont de véritables vésanies dont les hallucinations forment le principal symptôme. Quel que soit alors le caractère des idées qui agitent le moribond, la nature de ses visions, qui nécessairement reflètent toujours plus ou moins sa vie passée, ses convictions, ses pensées, ses instincts, ses occupations les plus habituelles, etc., c'est toujours du délire.

Cette explication de certains phénomènes de l'agonie est fondée sur les notions les plus élémentaires de la psychologie morbide. Il y a là un fait de pathologie mentale, développé dans des circonstances particulières; il n'y a rien de plus, et, somme toute, ce fait n'a rien d'exceptionnel, rien qui le rende plus remarquable, plus digne d'intérêt que les faits analogues que l'on observe journellement chez les aliénés.

Nous n'y voyons rien surtout qui puisse faire croire à l'intervention directe, *sensible*, de la Divinité, rien d'où l'on puisse induire « qu'une âme qui s'exalte dans la pensée de Dieu et de l'éternité, peut enfanter des prodiges que rien d'humain ne peut ni expliquer ni pénétrer; » qu'il a été donné à certains agonisants de « construire, par les pouvoirs de leur âme, une science qui les a élevés, comme par une échelle de Jacob, jusqu'au trône de la vérité pure et de l'éternelle sagesse, etc., etc. »

Encore une fois, il n'y a rien ici de surhumain; il n'y a qu'un trouble psychique des centres nerveux. Et, contrairement à ce que l'on a dit et répété si souvent, rarement l'âme se montre plus dépendante de l'organisation qu'au moment de l'agonie, car alors, le plus souvent, comme une lumière qui s'éteint, elle cesse de projeter au dehors les rayons

de son activité, ou bien elle ne se révèle plus que par une activité désordonnée, inconsciente, comme cela arrive dans les rêves ou dans le délire.

Shakespeare nous fournit un remarquable exemple des modifications que l'agonie apporte dans les facultés cérébrales, de cet *épanchement du songe dans la veille,* suivant l'expression de Gérard de Nerval :

Catherine d'Aragon se meurt de la fièvre hectique..... « Esprits de paix, dit la reine, où êtes-vous? Seriez-vous tous évanouis, et ne me délaissez-vous pas ainsi dans un séjour misérable?

L'ÉCUYER GRIFFITH.

Madame, nous sommes auprès de vous.

CATHERINE.

Ce n'est pas vous que j'appelle. N'avez-vous vu personne entrer, depuis que je me suis assoupie?

GRIFFITH.

Personne, Madame.

CATHERINE.

Non?... Quoi! vous n'avez pas vu, dans l'instant même, une troupe d'esprits célestes m'inviter à un banquet? Leurs faces, brillantes comme le soleil, jetaient sur moi mille rayons. Ils m'ont annoncé le bonheur éternel et m'ont tendu des couronnes, Griffith, que je ne suis pas encore digne de porter; mais je m'en rendrai digne; oui... je le promets!

GRIFFITH.

Je suis bien aise, Madame, que votre imagination enfante de si beaux songes.

CATHERINE.

Dis à la musique de se taire, elle m'importune et me blesse les oreilles.

PATIENCE, *à l'écuyer Griffith.*

Remarquez-vous l'altération soudaine qui décompose son visage?... comme elle devient pâle et glacée! Regardez ses yeux....

GRIFFITH.

Elle nous quitte, ma chère; prions, prions, prions! »

Nous dirons quelques mots, en terminant ce paragraphe, d'une disposition d'esprit particulière qui a parfois marqué les derniers instants de certains personnages.

L'âme, en ces moments suprêmes, plus facile à émouvoir, semble s'abandonner avec un charme indéfinissable aux enivrements de la musique.

C'est un point de ressemblance de plus à signaler entre l'agonie et cet état de rêverie qui précède le sommeil physiologique ou ordinaire, et le sommeil pathologique de la pensée ou le délire; car personne n'ignore que dans cet état, l'harmonie impressionne l'âme bien plus vivement et aussi plus doucement que dans l'état de veille complet. Chez les ascétiques, au moment de leur agonie, les hallucinations de l'ouïe sont fréquentes. La voix des anges se fait entendre au milieu d'une céleste harmonie; de ravissants concerts les tiennent en extase.

Le docteur Lauvergne a assisté aux derniers moments d'un jeune artiste à qui, dit-il, « son génie apparut durant les paroxysmes prophétiques du long mal qui consume (phthisie), et, comme pour lui reprocher ses folles ardeurs,

modulait à ses oreilles des mélodies inconnues. « Je les entends, disait le pauvre artiste à ses amis, si je pouvais les rendre, je léguerais au monde le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre. » Il s'éteignit lentement; et, dans le délire extatique de l'agonie, si commun chez les véritables hommes-*génies*, on entendait encore sortir de sa bouche ces mots à peine articulés : « O mon Dieu, que c'est beau! oh! encore... toujours... la, la, la... » Bientôt l'extase se dissipa pour faire place à une stupeur profonde qui dura trois heures. Il était mort, et ses yeux conservaient toujours l'éclat et la fixité propres aux cerveaux des inspirés (1). »

Vittorio Siri, dans ses *Mémoires sur l'Angleterre*, dit en parlant du trépas de la reine Élisabeth : « Elle était assise sur son lit, les yeux tournés vers la terre et un doigt dans la bouche. Elle manda sa musique ordinaire, et sans quitter son attitude, pour le moins étrange, entendit les violons jusqu'au dernier soupir, avec un inconcevable ravissement.

En 1705, l'empereur Léopold, se sentant mourir, se confessa, et, faisant appeler sa musique, expira doucement au milieu d'un concert.

Voici ce que rapporte Brantôme d'une fille d'honneur de Catherine de Médicis, nommée la Limeuil, laquelle, suivant les expressions d'un ancien auteur, était « fort grande parleuse, brocardeuse, et très-bien et fort à propos. »

..... « Quand l'heure de sa mort eut sonné, elle fit venir à soi son valet qui s'appelait Julien et qui savait très-bien jouer du violon. « Julien, lui dit-elle, prenez votre violon et sonnez-moi toujours, jusqu'à ce que vous me voyiez morte, la *Défaite des Suisses* (air à la mode), et le mieux que vous pourrez; et quand vous serez sur le mot : *Tout est perdu!*

(1) Lauvergne *op. cit.*, t. II, p. 134.

sonnez le pas quatre ou cinq fois, le plus piteusement que vous pourrez. » Ce que fit l'autre, et elle-même lui aidait de la voix. Et quand ce vint : *Tout est perdu!* elle réitéra par deux fois, et, se tournant de l'autre côté du chevet, elle dit à ses compagnons : Tout est perdu, à ce coup, et à bon escient..... et ainsi décéda (1). »

g — *Névroses.* — Si la thèse que nous soutenons est vraie, s'il est vrai de dire que les facultés intellectuelles trouvent dans l'état morbide du système nerveux, soit idiosyncrasique, soit héréditaire, la condition la plus favorable, disons plus, nécessaire, de leur développement, il doit arriver que jamais l'*avivement* (qu'on nous pardonne ce néologisme) de ces facultés ne sera plus manifeste que dans certaines maladies ayant pour siége le système nerveux lui-même, dans ces affections, principalement, qui ont été désignées sous le nom de *névroses,* maladies dans lesquelles on s'accorde généralement à reconnaître une lésion, un trouble de ce qu'il y a, pour ainsi dire, de moins matériel dans l'organisation, de ce que l'on a tour à tour appelé *esprits animaux, propriétés vitales, névrosité,* de ce qui, enfin, est considéré par certains physiologistes-psychologues comme étant l'âme elle-même, ou du moins une de ses modalités (2).

Il en est ainsi, effectivement, comme le prouvent des faits nombreux et bien constatés. « On voit, dit Cabanis, dans quelques maladies extatiques et convulsives, les organes des sens devenir sensibles à des impressions qu'ils n'apercevaient dans leur état ordinaire, ou même recevoir des impressions étrangères à la nature de l'homme.

« J'ai souvent observé chez des femmes qui, sans doute.

(1) Deslandes, *Réflexions sur les grands hommes,* etc., p. 85.

(2) Voir les remarquables articles publiés dans la *Revue médicale* par M. Tissot.

eussent été d'excellentes pythonisses, les effets les plus singuliers des changements dont je parle. Il est de ces malades qui distinguent facilement à l'œil nu des objets microscopiques, d'autres qui voient assez nettement dans la plus profonde obscurité pour s'y conduire avec assurance. Il en est qui suivent les personnes à la trace comme un chien, et reconnaissent à l'odorat les objets dont ces personnes se sont servies ou qu'elles ont seulement touchés. J'en ai vu dont le goût avait acquis une finesse particulière, et qui désiraient ou savaient choisir les aliments et même les remèdes qui paraissaient leur être véritablement utiles, avec une sagacité qu'on n'observe, pour l'ordinaire, que dans les animaux. On en voit qui sont en état d'apercevoir en elles-mêmes, dans le temps de leurs paroxysmes, ou certaines crises qui se préparent, et dont la terminaison prouve, bientôt après, la justesse de leur sensation, ou d'autres modifications organiques, attestées par celle du pouls et par des signes encore plus certains (1). »

Suivant Virey, les corps grêles, délicats, et tendres des hypochondriaques, des femmes hystériques et de *tous ceux qui sont sujets à des émotions irrégulières des nerfs*, ne vivent que par accès et comme par secousses. Quelquefois ils éprouvent un *surcroît d'esprit, de sentiment,* qui les fait composer, parler, chanter et improviser des vers avec une fougue chaleureuse, surtout s'ils sont animés par quelque passion comme l'amour, ou par l'ivresse, le café. Ces individus sont comme atteints d'une « fièvre continuelle de l'âme. » Vifs et pleins de feu, ils se trouvent, de temps en temps, surchargés de cet élément vital; ils ont besoin d'une crise qui les en débarrasse, ainsi que cela arrive

(1) Cabanis, *Rapp. du ph. et du mor.*, p. 292.

chez les épileptiques et plusieurs maniaques. L'échauffement de l'imagination, les éclairs d'intelligence si communs chez ces mêmes individus, Virey les attribue à des « soulèvements des esprits qui, se détachant des régions inférieures, sont aspirés au cerveau par quelque sujet (1). »

J. Frank apporte son contingent de preuves à l'appui de la thèse que nous soutenons. Voici d'abord comment il définissait une des affections nerveuses dont l'influence sur le développement intellectuel est le plus manifeste : « *Morbus* vigilanter, sæpè, periodicè, adoriens, somni ferè imaginem exhibens, ægro simul gesticulatore, ambulatore, *scriptore, loquaci, poetâ,* cantatore, saltatore, quasi *vaticinatore* reddito, sine ullâ, post paroxysmum, rerum peractarum memoriâ, nobis est SOMNIATIO. »

Entre autres faits, il cite celui d'une jeune fille qui, durant ses attaques, faisait preuve d'une intelligence qu'on ne lui eût pas soupçonné auparavant, discourant avec une merveilleuse facilité sur des sujets élevés (*loquebatur magna*), etc... (SAUVAGES.)

Un autre malade écrivait des lettres en grec, en latin et

(1) N'est-il pas digne de remarque que, pour rendre compte de certains phénomènes psychologiques, il faille toujours les calquer, pour ainsi dire, sur les mouvements de l'organisme? Très-certainement Virey ne donnait aux paroles que nous citions tout à l'heure qu'un sens purement métaphorique, et pourtant il en eût difficilement trouvé d'autres qui fussent l'expression à la fois plus simple et plus exacte des phénomènes en question. Faits psychiques, faits de pure organisation, il semble qu'il n'y ait qu'un seul et même langage pour les exprimer. Séparés par un abîme, quant à leur nature essentielle, ils se confondent et s'identifient presque dans leur manifestation extérieure. Qui n'a pas été frappé des nombreuses analogies qui existent entre les affections morales et les névroses proprement dites, par rapport aux causes qui les font naître, à leur mode de développement et jusqu'aux moyens employés pour les combattre?

en anglais beaucoup plus correctement qu'il n'eût pu faire dans une autre situation. (Richter).

Une jeune personne de dix-sept ans récitait des pages entières de poëtes anglais. (Darwin.)

Une femme, dans un moment d'extase, tenait des discours en langue espagnole, langue qu'elle croyait ignorer complétement, mais dont elle avait pu entendre prononcer quelques mots, par hasard et sans y avoir prêté la moindre attention. (Borell.)

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, à cause de son étendue, l'observation si curieuse de *Louise Baer-Kmann*. C'est un remarquable exemple d'hypéresthésie nerveuse (1).

A tous ces faits nous en ajouterons encore un publié, tout récemment, par l'*Union médicale* (2), et qui a été recueilli par notre distingué confrère le docteur Caviole.

Nous le ferons suivre des réflexions que sa lecture nous avait inspirées.

P... X..., est un jeune homme de dix-sept ans, appartenant à une excellente famille, de tempérament strumeux, portant des cicatrices anciennes de suppuration des ganglions sous-maxillaires; déviation latérale très-prononcée de la colonne vertébrale, avec faiblesse excessive des reins, nécessitant l'usage habituel d'un corset très-fort pour le soutenir; mauvaise santé habituelle. Sous l'influence prolongée de l'iodure de potassium, l'engorgement sous-maxillaire a disparu et la cicatrisation s'est bien faite et maintenue.

Assez paresseux de son naturel, d'une intelligence assez

(1) *Praxeos medicæ*..., p. 495.
(2) Tome X, nº 37.

peu développée, il fut retardé dans ses études. Ses parents remarquaient tous les ans ceci de particulier que, au retour des vacances, il répondait assez facilement et sans les avoir étudiées depuis, à des questions qu'il lui eût été impossible de résoudre à la fin de l'année scolaire, quoiqu'elles eussent été professées en sa présence, comme si à son insu et en dehors de sa volonté, son cerveau les eût travaillées.

Depuis environ deux ans cependant, honteux de se voir devancé par des camarades plus jeunes que lui, il s'était mis au travail avec une grande ardeur, et prenait même sur ses nuits, en cachette, pour étudier ses auteurs, car il avait la mémoire fort ingrate.

Vers le mois de septembre 1855, ses parents et lui-même s'aperçurent qu'il fallait peu de chose pour l'impatienter, pour l'agacer, ce qui lui attirait des reproches qu'il assurait ne pas mériter. Cet état d'agacement, peu prononcé d'abord, allait croissant, lorsque, après s'être plaint plusieurs semaines d'étouffements et de douleur à la région précordiale, il eut, le 20 décembre, une crise plus forte, qui le força à quitter la classe ; puis, la douleur qui durait à peu près cinq minutes et revenait toutes les deux heures, devint tellement violente, que mon père, médecin et ami de sa famille depuis un grand nombre d'années, fut consulté. Il constata une légère hypertrophie du cœur. Les calmants, les antispasmodiques furent impuissants contre cette douleur, qui céda rapidement à une application de sangsues *loco dolenti*. Pendant ces crises, le malade se débattait assez violemment ; le pouls était tranquille.

Huit jours après la disparition de cette douleur, temps pendant lequel il fut affaissé, tous les jours vers la même heure, dans l'après-midi, il devint d'une extrême loquacité. Il racontait avec une grande lucidité d'idées et une grande

justesse d'expression, des faits souvent fort anciens et qui exigeaient beaucoup de mémoire, entremêlant le tout de remarques fort justes sur une foule de sujets qu'il n'abordait pas d'ordinaire. Cependant son idée fixe, celle qui revenait le plus souvent, était son temps perdu, ce qui le désolait, et ses auteurs grecs et latins, dont il récitait fréquemment des passages. Il s'impatientait quand on interrompait son discours, et le reprenait au point précis où il l'avait laissé.

De temps en temps, il cessait de parler et s'agitait alors très-fort, frappant des pieds et des mains sur tout ce qu'il rencontrait : cet état d'agitation incoercible, disait-il, durait peu, et il se remettait à parler comme si de rien n'était. Cet état dura quelques jours. On dirigea contre lui, vu l'intermittence, de la quinine, qui, à diverses reprises, parut procurer quelques jours de repos. Puis survinrent subitement des douleurs très-vives à la nuque d'abord, puis dans la tempe et dans le masséter du même côté, celui-ci variant d'un jour à l'autre, et les deux finissant par être douloureux à la fois. Cette douleur cessait momentanément pour faire place à d'autres très-variables, quant au siége, et occasionnées par la contraction subite des différents muscles, les muscles symétriques des deux côtés se contractant le plus souvent à la fois. Il poussait de temps en temps des cris rauques ressemblant à des cris d'animaux, et ressentait alors une constriction violente à la gorge. A cette époque, à la suite d'une crise de contraction, tous les membres à la fois se raidirent et devinrent extrêmement douloureux et contournés. L'articulation scapulo-humérale resta seule libre. Il perdit l'usage de la parole, et n'exprimait plus ses désirs et sa souffrance que par des sons inarticulés. Cet état dura quarante-huit heures. Sa sœur, le voyant souffrir, eut une

crise nerveuse et se trouva mal, ce que voyant, le malade fut subitement dégagé de ses contractions musculaires, et se pencha vers sa sœur pour la secourir. Celle-ci remise, il eut une autre crise très-violente et très-douloureuse qui dura fort peu de temps, et à la suite de laquelle, après quelques cris inarticulés, il recouvra l'usage de la parole. Les jours suivants, il n'eut que de l'agitation, *toujours sans fièvre*, des mouvements d'une brusquerie extrême, entremêlés de citations grecques et latines, impossibles à contraindre. Il se figurait souvent être professeur et faire la classe à tel ou tel de ses amis, se fâchant beaucoup de son ignorance, et expliquant lui-même le point sur lequel il se figurait ne pouvoir obtenir de réponse satisfaisante. Tout cela durait plus ou moins, et était remplacé par des moments de calme, pendant lesquels il raisonnait parfaitement gardant ou non le souvenir de ce qu'il avait fait et dit pendant sa crise. Ces actes étaient fréquemment interrompus par des contractions douloureuses successivement de tous les muscles d'une même région, notamment des reins ; alors il se ployait comme un cerceau ; on le frictionnait vivement, et la douleur passée aussi subitement qu'elle était venue, il ne pouvait supporter sur la colonne vertébrale le moindre attouchement, quoique, à l'exception d'un seul jour, il se couchât sans douleur sur le dos.

Jusqu'à ce moment tout s'était passé dans son lit; mais bientôt son agitation augmentant, ce champ ne lui suffit plus. Il se leva dans ses moments de crise, ayant toujours la précaution de passer au préalable son pantalon, et se mit à courir d'une chambre à l'autre très-rapidement, se jetant parfois brusquement sur son lit, où des douleurs nerveuses le prenaient, recommençant sa course aussitôt la douleur passée ; puis, lui dont les reins étaient si faibles dans l'état

de santé, il se mit à faire des tours d'adresse d'une force et d'une agilité incroyables, s'élançant à cheval sur le haut d'une porte, debout sur des cheminées, grimpant jusque sur les glaces en s'aidant des moindres aspérités; le tout sans parler le plus souvent, si ce n'est à la fin de la crise, à moins qu'il ne fût interpellé, et encore n'obtenait-on pas toujours de réponse.

Un autre jour, c'était une autre scène : tout en gambadant avec la même force et la même prestesse, il parlait, faisait le bouffon, se moquait de certaines personnes, puis retrouvait brusquement son calme et causait, très-posément quelquefois, d'une manière saccadée souvent, mais toujours avec lucidité.

Quelquefois, au milieu d'une conversation animée, il se croyait seul, à la campagne ou ailleurs, et disait tout haut ses impressions, racontait certains épisodes dont ses parents n'avaient pas connaissance et qu'il ne leur eût pas racontés en santé, de peur de s'attirer des reproches. Les contractions spasmodiques et douloureuses de tel ou tel muscle continuaient à revenir et à disparaître toujours brusquement; j'ajouterai que, vers cette époque, il survint de nouvelles crises de cœur, dont il n'avait plus souffert depuis l'application de sangsues, et des douleurs d'entrailles de même nature que les précédentes. Les maux de tête étaient presque continuels, seulement le siége était très-variable; c'était tantôt l'une ou l'autre tempe, le sommet, la partie antérieure ou postérieure de la tête, sans que ces changements de siége amenassent un changement dans la nature des crises. Je n'ai pu rien noter de particulier du côté de la pupille.

Le soir, lorsque la série des crises était passée, ses forces le trahissaient, il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes; et on était obligé de le porter d'un lit à un autre. Les nuits

étaient assez calmes, relativement aux jours; il dormait bien mais rêvait souvent, surtout dans les premiers temps de la maladie, aux sciences qui faisaient l'objet de ses études; et le matin il lui restait beaucoup de lassitude. Les jours de calme complet étaient très-rares; il était néanmoins tranquille le plus ordinairement dans la matinée, mais l'après-midi apportait presque invariablement de nouvelles épreuves.

L'appétit a été très-variable; les digestions, très-faciles.

J'ai forcément omis bien des singularités de détail pour ne m'appesantir que sur les phases principales de cet état morbide, et j'arrive à la journée du 27 février 1856.

La matinée a été légèrement agitée, mais, comme précédemment, il a, en s'éveillant, annoncé que la journée ne serait pas bonne. En effet, à deux heures, après des contractions douloureuses multipliées, son regard devient tout d'un coup fixe; il se met à chanter toujours sur le même air : *Seigneur, ayez pitié de moi, qui souffre depuis longtemps;* puis, il se lève en chemise, en prenant bien des précautions pour se couvrir, il va dans la chambre voisine, ouvre la commode, fait sa toilette lentement, et, celle-ci terminée, il ouvre un secrétaire, prend son cahier de textes et se met à faire une version latine. Il annonce, en chantant, tout ce qu'il fait, mais rien ne peut le tirer de cet état; on l'appelle, il ne répond pas; on le secoue violemment, on lui jette de l'eau froide au visage, sans qu'il paraisse s'en apercevoir.

Sa version finie, il replace son cahier dans le tiroir, et, après une promenade lente, pendant laquelle il monte sur les cheminées, sur les glaces, dans une armoire, il va se déshabiller méthodiquement, plaçant tous ses vêtements dans l'ordre où il les a trouvés et revient se coucher, toujours en chantant. Une fois au lit, il se tait, et la bouche entr'ou-

verte, le regard fixe, les membres dans une complète résolution, il reste immobile pendant un quart d'heure. Une crise de contraction vient le tirer de cet état, et lui rendre la parole et l'intelligence. Les contractions ont, depuis quelques jours, présenté ceci de particulier qu'elles se transportent d'un endroit à un autre avec une rapidité inouïe et sans aucun ordre, ce qui se traduit par la rapidité avec laquelle le malade y porte la main en se plaignant sourdement.

Ce phénomène somnambulique a duré deux heures ; à son réveil, il ne s'est douté de rien, et a manifesté son grand étonnement de ce qu'une personne assise à son chevet au début de l'accès, n'y fût plus lorsqu'il a cessé, faisant ainsi comprendre que le temps de l'accès ne comptait pas pour lui. Le soir, à sept heures et demie, même crise qui dure trois heures. Nous avons pu constater que, dans l'obscurité la plus absolue, il a continué à écrire sans paraître remarquer la disparition de la lampe qu'on lui avait enlevée brusquement. Les caractères ainsi tracés étaient aussi nets, aussi réguliers que les autres. Il venait d'écrire ses funestes pressentiments, quant à la durée et à l'issue de sa maladie, ajoutant qu'il ne voudrait pour rien au monde que ses parents le sussent aussi malade.

Le 28 février, mélange *de tous les phénomènes précédemment décrits*. MM. les docteurs Bonhomme et Lacombe, appelés en consultation, ont ainsi pu voir, en une seule séance, se dérouler devant leurs yeux toute la maladie dans ses moindres détails. Le soir, prostration absolue des forces, fatigue et faiblesse extrême des reins ; il mange péniblement, quoique avec appétit ; et immédiatement après, nouvel accès de somnambulisme, qui dure une heure.

Le 29, après une nuit assez agitée, les muscles de la face

sont surtout tour à tour contractés douloureusement d'une manière presque continue.

Le 1er mars, la nuit s'est passée sans sommeil; il continue à grimacer un peu, mais toute la partie droite du corps est seule agitée ; il conserve l'entière liberté des mouvements du côté gauche. Il exécute avec le bras droit des mouvements saccadés d'extension , de flexion et de circumduction. Il cause pendant ces accès, ce qu'il ne pouvait faire auparavant lorsque les deux moitiés du corps étaient indifférement agitées. Cris gutturaux fréquents.

3 mars. — Vers cinq heures du matin, il a été réveillé par une douleur vive à une jambe, puis il a eu une frayeur très-vive occasionnée par un objet imaginaire. Dans le courant de la matinée et de la journée, cette frayeur s'est renouvelée deux fois, mais beaucoup plus intense, et a duré en tout quatre ou cinq heures. Il croit voir une montre, dont il ne peut donner une exacte description. Les deux côtés sont agités.

4 mars. — Nuit assez bonne ; le jour, reprise fréquente de frayeurs, avec cette différence sur la veille qu'en le secouant et l'appelant pour le rassurer dès le début de la frayeur on les fait avorter. Continuation des contractions douloureuses, changeant brusquement, et, très-brusquement de place.

6 mars. — Contraction spasmodique et douloureuse des orteils des deux pieds, et occlusion de l'œil gauche qui est de temps en temps très-douloureux. Quelques frayeurs.

7 mars. — Même situation qu'hier ; l'œil droit se ferme aussi, et il reste jusqu'au 10 au matin dans cet état de cécité et de contraction d'orteils, d'où une crise longue et violente vient le tirer. Je le vois dans la journée. Il se plaint souvent, et toujours brusquement, de douleurs vives dans la

hanche droite; fort peu de contractions dans les autres muscles. Il a, en ma présence, quelques frayeurs qu'on peut faire avorter, puis enfin une autre qu'on ne peut arrêter, et à la suite de laquelle pris d'une sorte d'accès de somnambulisme, il raconte un fait qui le tourmente beaucoup et que sa mère venait de m'apprendre. « Ayant aperçu un pa-
« pier dans un coin, il l'avait demandé, et ce papier se
« trouvait fatalement celui sur lequel il avait écrit, dans un
« accès de somnambulisme, ses appréhensions au sujet de sa
« maladie. La vue de ce papier l'agita beaucoup ; il de-
« manda comment il se faisait qu'il existât, puisqu'il n'avait
« pas écrit depuis qu'il est malade ; il n'aurait pas, d'ail-
« leurs, confié au papier sa secrète pensée. C'est donc un
« démon, un mauvais génie qui le lui a porté. » Il fut alors pris d'une crise très-forte, et, dans ses frayeurs, le monstre habituel lui présente toujours le fatal papier. Une douleur de hanche vient le réveiller, et il reprend la conversation au point où il l'avait quittée un quart d'heure auparavant

Le fait dont il s'agit se range tout naturellement parmi ces névroses intellectuelles, dans lesquelles les accidents purement nerveux (accidents névralgiques, spasmodiques ou autres), sont beaucoup plus apparents, plus nettement dessinés, qu'ils ne le sont dans la majorité des cas.

L'éducation qui nous a été faite depuis un certain nombre d'années, en fait de psychiatrie, explique la surprise que nous éprouvons lorsque nous venons à être témoins de faits semblables. Cette surprise devra cesser dès que l'on sera suffisamment pénétré de cette vérité, qu'il n'est aucun trouble, aucune anomalie des facultés mentales, de quelque nature qu'elle soit, dont l'origine, la naissance, ne soit marquée par des accidents nerveux en tout semblables à ceux qu'on vient de lire ; la différence n'est que du plus au moins ; leur

nature est essentiellement la même. Voilà du moins ce que nous apprend l'observation attentive, exacte, nous pourrions dire vraiment médicale, de l'aliénation d'esprit. C'est principalement chez les femmes hystériques que l'on trouve, réunis en plus grand nombre, des symptômes analogues à ceux qu'a présentés la maladie du jeune P... Et j'ai eu, nombre de fois, occasion de les constater chez des individus que j'avais soumis à l'usage de l'extrait de chanvre indien.

Que si l'on veut entrer dans quelques détails, nous constatons d'abord chez le sujet de l'observation le genre de tempérament, de constitution rachitique et scrofuleuse propres aux individus sujets à des affections qui se rapprochent plus ou moins de celles du jeune P... Selon toute probabilité, bien qu'il n'en soit pas expressément fait mention, il faut faire entrer en ligne de compte certaines prédispositions héréditaires. Les attaques nerveuses, dont la sœur du malade a été atteinte, ne permettent guère de douter de l'existence de ces prédispositions.

Suivant la marche ordinaire des maladies du cerveau, nous voyons la scène symptomatologique s'ouvrir par une simple surexcitation intellectuelle, par une activité inaccoutumée de la mémoire et de l'imagination. Ces phénomènes s'observent d'une manière à peu près constante, mais à des degrés variables, au début de toutes les aliénations, et quelquefois dans l'état chronique lorsqu'il survient un peu d'acuité dans le délire.

Bientôt à ces accidents nerveux, qu'on pourrait dire d'ordre exclusivement psychique, succèdent d'autres phénomènes, qui indiquent que la sensibilité générale, le système locomoteur sont devenus à leur tour le principal siége du mal. Puis, ainsi qu'il arrive toujours, on voit se manifester une prostration, un abattement physique et moral d'autant plus prononcé, que la crise a été plus forte.

Le trouble, ou si l'on veut la surexcitation des facultés morales, deviennent plus intenses en même temps que les désordres nerveux acquièrent eux-mêmes plus de violence. La simple excitation cérébrale est remplacée par une véritable exaltation maniaque, et aussi les simples mouvements spasmodiques par de véritables convulsions. Enfin, on voit une sorte d'état extatique, de somnambulisme bien caractérisé, alterner avec des contractions musculaires de différentes parties du corps, du cou, des mâchoires, du pharynx. Il survient même des accidents d'une extrême gravité qui ne se rencontrent guère que chez les épileptiques au début de leurs accès; nous voulons parler de ces frayeurs subites avec perte de conscience, et accompagnées d'hallucinations de la vue.

Un point sur lequel nous voulons appeler l'attention, c'est cette alternative continuelle de phénomènes purement nerveux (douleurs névralgiques, spasmes, contractions musculaires) et de troubles intellectuels. Il y a là une preuve, bien faite pour dessiller les yeux des moins clairvoyants, de l'inévitable solidarité qui relie les diverses parties du système nerveux, quel que soit l'ordre de fonctions qui leur a été départi : fonctions intellectuelles, sensibilité, motilité, toutes peuvent être atteintes, troublées, perverties, exaltées, amoindries, tour à tour, successivement, ou toutes à la fois, par la même cause morbide.

Nous ne terminerons pas ce paragraphe sans invoquer, en faveur de l'opinion que nous défendons, le témoignage et l'expérience d'un auteur qui fait depuis longtemps autorité en matière de désordres nerveux.

Dans son *Traité des nerfs et de leurs maladies* (1), après

(1) Chap. II, art. 1.

avoir examiné les effets que la tension des facultés produit sur le genre nerveux, Tissot ajoute : « Je dois dire un mot d'un effet singulier et qu'on a souvent cru miraculeux, c'est le changement que l'état des nerfs peut produire sur les facultés : il consiste en ce que les facultés, et surtout la mémoire, paraissent réellement augmentées, au point que le malade se trouve avoir des connaissances qu'on ne pouvait pas même lui soupçonner. Deux jeunes gens, à mesure que leur santé se détruisait, se trouvèrent pleins de connaissances qui leur étaient étrangères... Érasme vit un Italien parler, dans les accès d'une maladie, l'allemand qu'il n'avait jamais appris (1); et j'ai vu moi-même, en 1766, une fille du peuple, du bon sens le plus commun, âgée de vingt-quatre ans, sujette à de fréquentes et fortes convulsions, qui produisaient des effets bien différents : quelquefois elles la laissaient dans une léthargie complète, pendant trois ou quatre jours ; d'autres fois, il lui restait, après l'accès, une force d'imagination et de mémoire, et une volubilité de langue étonnantes : elle mettait dans ses discours une multitude d'idées fortes et d'images frappantes ; elle récitait un grand nombre de morceaux de prose ou de vers français qu'elle n'avait jamais sus ; elle parlait même quelquefois en latin, mais rarement et peu : au bout de quelques jours, elle retombait dans son état naturel, qui était d'être très-bornée et peu instruite.....

« On trouve dans les *Observations* de Wepfer celle d'une jeune fille qui, dans des accès de délire spasmodique, chantait des chansons qu'elle ne savait pas auparavant dans des langues qu'elle ignorait. »

(1) Mais que très-probablement, ou plutôt certainement, il avait *entendu parler*.

Tissot fait suivre les faits qu'il rapporte de considérations extrêmement judicieuses que nous croyons devoir reproduire ici ; nous ne saurions exprimer en meilleurs termes nos convictions propres sur le sujet qui nous occupe.

« Tous ces faits, dit-il, et tous les autres de cette espèce que l'on cite et que l'on pourra observer à l'avenir, ne tiennent ni aux miracles ni à la magie ; la simple disposition du *sensorium* changée par la maladie opère tous ces effets. Des impressions reçues précédemment, mais faibles et incapables d'opérer aucun effet sur un *sensorium* peu mobile, acquièrent une nouvelle force, parce qu'il acquiert une organisation plus exquise, plus facile, mieux jouante : comme tel poids qui causait aucun inconvénient pendant qu'il était attaché à une machine rouillée, lui donne la plus grande action dès qu'elle est repolie. Tout ce que les jeunes gens (dont il a été parlé plus haut) avaient entendu, dans le cours de leur éducation, souvent très-soignée, n'avait pas fait une impression assez forte pour leur être resté présent ; mais par le changement heureux arrivé dans leur organisation, ces légers vestiges se trouvent plus efficaces, et ils opèrent les plus grands effets. Il en est de même de la fille dont j'ai parlé : des morceaux qu'elle pouvait avoir entendus dans la maison où elle avait servi, des phrases latines perçues en s'occupant à quelque service dans une chambre où l'on fait une leçon, quelques morceaux de poésie entendus dans les mêmes circonstances, des prières qu'on avait voulu lui apprendre, mais qu'elle n'avait pas retenues, qu'elle ne saura même plus quand l'accès sera passé, des fragments de sermons, reparaissent alors avec force. La malade de Wepfer avait entendu toutes les chansons qu'elle chantait dans ses délires, mais les vestiges

qu'elles avaient laissés, n'étaient pas suffisants, avant la maladie, pour les rappeler.

« L'organisation d'un sot n'est pas celle de l'homme de génie ; mais que la maladie varie cette organisation, pourquoi le pâtre grossier ne pourrait-il pas acquérir la sagacité, la force d'éloquence de Démosthène, comme Démosthène peut passer à la plus complète imbécillité ? »

Nous nous arrêtons. Nous croyons en avoir dit assez pour justifier l'assertion que nous avons émise tout à l'heure, à savoir que les maladies du système nerveux favorisaient puissamment le développement de l'intelligence.

Et c'est précisément (on ne peut l'avoir oublié) ce que nous avions dit déjà des affections scrofuleuses et rachitiques.

D'où il est permis de conclure qu'en aucun cas, le fonctionnement intellectuel ne saurait être plus parfait, que lorsque ces divers états morbides se trouvent réunis chez le même individu, c'est-à-dire lorsque le sujet est d'une constitution tout à la fois rachitique-scrofuleuse et névropathique, en d'autres termes : lorsque par sa constitution il touche à la fois à l'*idiotie* et à la *folie*.

Tout ceci implique nécessairement cette autre proposition : toutes les fois que l'on verra les facultés intellectuelles s'élever au-dessus du niveau commun, dans les cas surtout, où elles atteindront un degré d'énergie tout à fait exceptionnel, on peut être certain que l'état névropathique, sous une forme quelconque, aura influencé l'organe de la pensée, soit idiopathiquement, soit par voie d'hérédité, c'est-à-dire tantôt en vertu de la loi d'innéité, tantôt en vertu de la loi d'imitation. Ce qui revient à dire que les hommes exceptionnels reconnaîtront les mêmes conditions d'origine ou de tempérament que les aliénés et les idiots.

Les faits se chargeront bientôt de démontrer la vérité de ces propositions ; mais avant d'invoquer leur autorité, nous croyons devoir entrer dans quelques considérations déduites des chapitres précédents.

§ 3.

Le fait psychologique que nous énoncions tout à l'heure, on a dû le pressentir depuis longtemps déjà, si l'on a suivi avec quelque attention l'enchaînement de nos idées, depuis le commencement de ce travail. Ce fait devait en quelque sorte se dégager de lui-même, et se montrer dans toute son évidence, dès que nous viendrions à faire application des connaissances acquises sur les caractères propres, essentiels, des divers états morbides du système nerveux, à l'origine des facultés mentales exceptionnelles.

Comme l'état mixte intellectuel, comme l'état mixte affectif, les capacités ou aptitudes intellectuelles transcendantes, ont leur source dans un état extra-physiologique des organes de la pensée.

Le *génie*, c'est-à-dire la plus haute expression, le *nec plus ultrà* de l'activité intellectuelle, qu'une *névrose* ? Pourquoi non ? On peut très-bien, ce nous semble, accepter cette définition, en n'attachant pas au mot névrose un sens aussi absolu que lorsqu'il s'agit de modalités différentes des organes nerveux, en en faisant simplement le synonyme d'exaltation (nous ne disons pas trouble, perturbation) des facultés intellectuelles.

Le mot névrose indiquerait alors une disposition particulière de ces facultés, disposition participant toujours de l'état physiologique, mais en dépassant déjà les limites et tou-

chant à l'état opposé, ce qui d'ailleurs, s'explique si bien par la nature morbide de son origine.

Au point où nous sommes arrivé, après tout ce que nous avons dit pour y préparer les esprits, nous devons espérer que notre définition ne choquera personne, comme nous concevons que cela eût pu avoir lieu, si nous l'avions présentée dès le début de ce travail.

C'est une vérité acquise, désormais, que, dans l'état sain comme dans l'état maladif, tout mode, toute nuance du dynamisme intellectuel a sa raison d'être dans un état particulier des organes nerveux. Or, dans l'espèce, le mot névrose exprime simplement un état spécial du cerveau correspondant à cette disposition de la puissance intellectuelle que nous caractérisions tout à l'heure et qu'on nomme génie. En d'autres termes : le génie, comme toute disposition quelconque du dynamisme intellectuel, a nécessairement son *substratum* matériel ; ce substratum, c'est un état semi-morbide du cerveau, véritable éréthisme nerveux dont la source nous est désormais bien connue.

Un exemple pris dans un autre ordre de phénomènes nerveux aidera à comprendre notre pensée et éclairera la question.

On sait que, dans certaines affections nerveuses, dans l'exaltation maniaque, par exemple, dans l'hystérie, etc., il se développe une force musculaire d'une telle énergie qu'on a cru pouvoir en assimiler les effets à ceux d'une décharge de fluide électrique.

Bien que la tension nerveuse extraordinaire qui s'observe en cette circonstance, ait sa source dans un état pathologique, on peut néanmoins la considérer comme une simple exaltation des forces motrices, exaltation qui ne saurait se produire dans l'état normal où les diverses synergies or-

ganiques se font équilibre, mais seulement dans l'état maladif où cet équilibre est sinon tout à fait rompu, du moins plus ou moins compromis.

Or, pourquoi n'envisagerait-on pas les choses de la même manière lorsqu'il s'agit de la modalité psychique du cerveau ? Action purement nerveuse et action intellectuelle n'émanent-elles pas de la même source; leur exagération ne reconnaît-elle pas la même cause: la surexcitation des centres nerveux ?

Que si l'on éprouvait quelque répugnance à assimiler ces deux formes du dynamisme cérébral, en raison de l'extrême différence de nature qui les sépare, il n'en saurait être de même lorsqu'il s'agit d'activités psychiques d'une nature en apparence moins relevée que l'activité intellectuelle proprement dite, et qui semblent, en quelque sorte, toucher de plus près à la matière: lorsqu'il s'agit, par exemple, de la sensibilité générale et spéciale qui, comme dans les faits que nous avons rapportés plus haut d'après Tissot, acquiert parfois un degré d'énergie et d'expansion extraordinaire ; ou bien encore, lorsque ce sont les passions affectives qui sont en jeu. N'y a-t-il pas, en effet, dans l'exaltation affective de certains monomaniaques, dans l'incroyable force de volonté dont ils font preuve, la soudaineté et la violence de leurs résolutions, l'impétuosité aveugle et vraiment fatale de leurs actions, n'y a-t-il pas, dis-je, quelque chose qui ressemble singulièrement à ces dégagements excessifs de puissance nerveuse qui s'observent dans certaines maladies ?

Mais quels que soient les modes de manifestation du dynamisme intellectuel : sensibilité, affectivité, volonté, intelligence, ce sont phénomènes fonctionnels essentiellement de même ordre et de même nature ; tous sont également

justiciables, pour ainsi dire, de l'état de l'organe dont ils émanent, au même titre absolument que les phénomènes de simple motilité.

Ainsi donc, toutes les fois que les forces psychiques dépassent les limites ordinaires de leur action, soit qu'on les envisage dans leurs manifestations les plus élevées, les plus indépendantes, en apparence, de l'organisation, ou bien dans leur expression la plus simple, la plus rudimentaire, dans les opérations les plus transcendantes de l'intellect, comme dans le fait brut, presque matériel, de la sensibilité, il faut en chercher la cause dans certaines dispositions névropathiques des individus, dispositions provenant de l'hérédité, dans l'immense majorité des cas.

Donc, encore, en qualifiant le génie de *névrose*, nous ne faisons qu'exprimer un fait de pure physiologie, et rattacher aux lois de l'organisme un phénomène psychologique que l'on juge généralement leur être complétement étranger, à ce point que, dans une foule de circonstances, on n'a pas hésité à le faire remonter à l'intelligence suprême, ou tout au moins à l'intervention de quelque divinité de second ordre, d'un génie (démon) familier (toujours la fable de Prométhée!)

§ 4.

FAUSSETÉ DE L'AXIOME : MENS SANA IN CORPORE SANO.

Après la longue étude que nous venons de faire des conditions organiques nécessaires à la manifestation de certains états de l'âme (état mixte de folie et de raison, sous le double rapport de la partie sentimentale et intellectuelle de l'âme, facultés exceptionnelles), comme résumé de ce qui

a été dit, et comme corollaire en quelque sorte pratique des faits physiologiques et pathologiques exposés ci-dessus, il nous reste à présenter quelques considérations qui, n'étant que la déduction rigoureuse des vérités que nous nous sommes efforcé d'établir dans les pages précédentes, ne sauraient manquer d'obtenir, de prime abord, l'assentiment de ceux de nos lecteurs qui ont pris la peine de nous suivre jusqu'ici.

« Mens *sana* in corpore *sano* » est une maxime qui, pour être en quelque sorte vieille comme la science, n'en est pas plus vraie : c'est précisément le contraire qu'il faudrait dire.

En effet, si l'état normal de l'organisme s'accorde généralement avec l'action régulière de la faculté pensante, jamais, dans ce cas, ou seulement par exception, on ne voit l'intelligence s'élever au-dessus de ce que l'on peut appeler une honnête médiocrité, tant sous le rapport affectif qu'au point de vue de l'intellect proprement dit.

Dans ces conditions, l'homme pourra être doué d'un sens droit, d'un jugement plus ou moins sûr, d'une certaine imagination; ses passions seront modérées; toujours maître de lui-même, il pratiquera mieux que personne la doctrine de l'intérêt bien entendu ; ce ne sera jamais un grand criminel, mais il ne sera jamais non plus un grand homme de bien ; il ne sera jamais atteint de cette *maladie mentale* qu'on appelle *génie* (1) ; sous aucun rapport, en un mot, il ne marquera jamais parmi les êtres privilégiés.

Boerhaave a émis une proposition bien plus vraie que la maxime que nous venons de rappeler : « La mobilité extrême

(1) Lamartine.

du cerveau et des nerfs, dit cet auteur, est nécessaire au génie; mais cette mobilité ne peut avoir lieu sans faiblesse, au lieu que la solidité, qui fait la force, demande des nerfs trop raides pour pouvoir penser (1). » Je sais bien que Boerhaave n'entendait parler que de la faiblesse du système nerveux; mais il serait facile de tirer de ses paroles des conséquences favorables aux idées que nous soutenons.

L'éminent auteur du *Démon de Socrate* et de l'*Amulette de Pascal*, a dit : « Pascal avait montré, dès le berceau, une de ces organisations supra-nerveuses, *presque toujours en dehors de l'état de santé, et excessives jusque dans leurs maladies* (c'est nous qui soulignons). Quelques années plus tard, éclatèrent en lui, comme d'elles-mêmes, cette puissance de conception et de travail, cette grandeur et cette singularité d'esprit, *qui semblent avoir besoin de pareils organes* (2). »

C'est, nous l'avouons, avec une vive satisfaction, en raison de la haute estime où nous tenons leur auteur, que nous citons les paroles qu'on vient de lire.

Ces paroles, il est vrai, n'expriment qu'un doute; mais quelle portée n'ont-elles pas dans la bouche d'un savant qui, le premier, a mis en lumière le grand fait des hallucinations chez les hommes que l'excellence de leurs facultés intellectuelles *semblait* devoir préserver absolument de cette *infirmité* morale; ce fait que nous pourrions, en quelque sorte, revendiquer comme un épisode de notre propre ouvrage, et que nous invoquons justement comme la preuve expérimentale la plus concluante à l'appui de nos idées sur l'origine, ou mieux (pourquoi n'emploierions-nous pas le mot?) la pathogénie des facultés intellectuelles transcendantes.

(1) V. *Traité de l'expérience*, par Zimmermann, p. 479.
(2) V. *Annales med.-psych.*, t. V, p. 169.

Faisons encore cette remarque que les paroles que nous venons de rappeler se trouvent dans l'*Amulette de Pascal*, ouvrage postérieur de quinze ou seize ans au *Démon de Socrate*.

Nous ne saurions en douter, ce phénomène physiologique qui est comme caché au fond de ces paroles (c'est-à-dire l'étrange alliance de la maladie du corps avec la grandeur de l'esprit, lequel n'apparaît au savant académicien que dans les nuages du doute, comme une de ces idées éphémères qui surgissent d'elles-mêmes dans l'esprit, mais qu'on ne cherche pas, et qui s'évanouissent aussitôt qu'elles sont conçues), ce phénomène, disons-nous, s'il fût venu à la pensée de M. Lélut de l'approfondir, de l'élucider, ainsi qu'il a fait des hallucinations, très-certainement il l'eût compris de la même manière que nous, mais, surtout, il l'eût exposé bien plus brillamment et de façon à entraîner la conviction de tout homme ayant simplement des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, exempt de ces préjugés d'autant plus difficiles à déraciner qu'ils flattent davantage notre amour-propre de roi de la création.

Notre savant confrère ne se fût pas cru, alors, dans l'obligation de justifier la présence d'un fait psychique morbide chez un homme tel que Socrate, en rappelant ce qui a passé jusqu'ici pour une vérité, mais que nous tenons pour une grave erreur, à savoir : « que tous les esprits sont de la même famille, exposés à extravaguer les uns comme les autres (*Démon de Socrate*, p. 20) ; » que l'inégalité des intelligences, des positions sociales, ne rendait personne inégal devant la folie, devant les hallucinations; il se fût moins étonné de la *fragilité* de l'intelligence humaine, en présence des transformations qu'elle peut subir chez les têtes les plus puissantes, car il eût partagé notre conviction que

cette fragilité est précisément l'indice le plus sûr d'un excès de force et de vitalité psychique, qu'elle ne se rencontre guère que dans les cerveaux le plus richement doués, tant sous le rapport affectif que sous le rapport intellectuel.

Il faut bien s'entendre sur ce mot de *fragilité* si généralement employé, et selon nous si peu à propos, lorsqu'il s'agit des troubles de l'esprit. La fragilité d'une chose peut tenir à deux causes de nature essentiellement opposée : à la faiblesse, à l'imperfection et, si je puis parler ainsi, à la qualité inférieure de cette chose; comme aussi à la perfection, à l'extrême délicatesse, au fini (en terme d'industrie) de cette même chose ; une corde peut se rompre parce que sa texture molle et lâche ne lui permet pas de supporter la moindre tension, ou bien, seulement, parce que cette tension a été exagérée; une machine quelconque peut se désorganiser, parce que les rouages en sont faibles, les ressorts mal trempés, ou bien encore parce que les ressorts en ont été trop tendus, parce que les rouages ont fonctionné avec trop d'énergie..... Or, c'est uniquement dans ce dernier sens qu'il faut entendre que les désordres psychiques chez les grands hommes, sont une preuve de la misère de notre nature.

La disposition maladive des centres nerveux, de ces organes qui dispensent la vie à tout le reste de l'économie, donne l'explication du mauvais état de santé habituel qui est le partage à peu près constant des hommes supérieurs. *A capite fluit omne malum,* a dit Fernel ; en effet, ce n'est qu'au très-grand détriment des autres organes que le cerveau, en vertu de ses prédispositions héréditaires ou acquises, concentre en lui, absorbe la plus grande partie de l'influx nerveux.

Tous les pathologistes savent à combien de maladies, de

diathèses, de cachexies, les lésions du système nerveux peuvent donner naissance. Nous avons établi précédemment que le rachitisme, les scrofules, la phthisie, les affections convulsives, les paralysies générales et partielles, les délires de toute sorte, en sortaient comme autant de ruisseaux empoisonnés dont on pouvait suivre le cours à travers plusieurs générations.

Et tels sont, en effet, les états pathologiques qui marquent, le plus souvent, de leur empreinte, héréditaire ou idiosyncrasique, les hommes dont il est question. C'est ce dont on s'assurera quand nous en viendrons aux preuves de fait que nous avons réservées pour la fin de ce travail.

« Les favoris des dieux meurent jeunes, » dit un ancien oracle, dont la triste exactitude se vérifie tous les jours, sous nos yeux, comme elle s'est vérifiée dans les siècles qui ont précédé le nôtre.

Sublimi feriam sidera vertice.

(Hor., liv. I[er], *Ode* 4[e].)

On a pu remarquer, dit Lecamus (*Médecine de l'Esprit*, t. II, p. 38), que les hommes les plus savants et doués du plus beau génie, étaient d'une constitution faible, et étaient souvent infirmes ; et il cite à ce propos : Chrysippe, Prodicus, Philétas le poëte, Cicéron, Plotin, saint Basile le Grand, Érasme, Pascal, Saumaise, Fernel, Charleval, Boileau..... mais il est inutile, ajoute Lecamus, d'accumuler ici les noms des savants qui étaient toujours valétudinaires ; les exemples ne doivent être allégués que pour des choses rares ou douteuses.

On connaît la boutade misanthropique de J. J. Rousseau contre les penseurs opiniâtres et profonds. N'était-ce pas la connaissance vague du fait que nous venons d'établir qui

l'inspirait lorsque, après avoir donné des éloges à « l'ami des hommes lequel imagina, sur les bords de l'Oronoco, de presser entre deux planches la tête des enfants, de l'aplatir et de l'allonger, afin de la préserver d'avoir de l'esprit, » il ajoute : « Si la nature nous a faits pour vivre en santé, la méditation est un état contre nature; un homme qui s'ensevelit dans ses réflexions est, par conséquent, un animal dégénéré? »

Il faut bien le reconnaître, cette boutade trouve sa justification, à certains égards du moins, dans ce que nous disions tout à l'heure de la santé des hommes éminents. Suprématie intellectuelle et santé physique ne peuvent guère se rencontrer qu'exceptionnellement dans le même individu.

Il ne suit pas de là, pourtant, qu'il faille approuver sans réserve la sentence portée par le philosophe de Genève.

Car, s'il est vrai que par la méditation et la réflexion, par une trop grande tension des ressorts de l'esprit, un homme doué de grandes facultés morales tend à détériorer son être physique, à accroître, par conséquent, une disposition morbide innée, il est vrai, également, qu'il s'améliore, se perfectionne dans l'autre partie de lui-même, la plus noble, celle par laquelle il est vraiment un homme, c'est-à-dire une âme revêtue d'un corps, ou, suivant une définition célèbre : une intelligence servie par des organes.

En d'autres termes : si l'homme par la réflexion dégénère physiquement, il se perfectionne moralement.

Ce que nous disions, tout à l'heure, des conditions organiques dont les facultés intellectuelles ont besoin pour s'élever à un degré de développement exceptionnel, sera parfaitement compris, nous ne saurions en douter, de quiconque possède quelque notion des lois de l'organisme humain.

Mais en sera-t-il de même de ces hommes qui n'ont jamais étudié les facultés morales qu'en elles-mêmes, en dehors de l'organisation, persuadés qu'il n'est nullement nécessaire de les étudier d'une autre manière pour bien connaître les lois qui en règlent l'exercice, et pénétrer tous les mystères de cet insondable abîme qu'on nomme intelligence de ce *magnum profundum* de l'humanité?

Répétons, à cette occasion, ce que dit notre savant collègue M. Lélut, dans son livre du *Démon de Socrate* : « Les médecins, les anthropologistes, a-t-on dit, n'ont rien à voir dans l'appréciation de ces grandes intelligences, dont l'histoire est l'histoire même et la gloire du genre humain, et dont les écarts, les troubles même échappent à une aussi outrageuse juridiction. Sans doute, ces rares et quelquefois bizarres esprits se servent, pour leurs opérations, du corps qui a l'honneur d'être leur enveloppe, des organes de ce corps, et parmi ces organes du cerveau. Il le faut bien, c'est la loi de la nature, mais ils les dominent, ces organes, ils n'en sont jamais dominés. La matière est pour eux un instrument, jamais elle ne leur devient un maître... Il faut, pour apprécier les idées, les bizarreries, les erreurs des grands esprits, autre chose que l'organologie des anthropologistes, que leur psychologie terre à terre, que leur science du corps et des sens. Il y faut la vraie science de l'âme, la science qui sait, avec l'âme, se dégager des liens terrestres, pour ne plus sentir que la main et la voix d'en haut (1). »

A ces vaines déclamations nous répondrons d'abord avec le même auteur, que « l'homme qui veut connaître et faire connaître l'homme, doit l'étudier dans son esprit et dans ses

(1) *Démon de Socrate*, 2e édit., p. 45.

organes, dans leurs liens, leur dépendance réciproque... Or, qui est-ce qui peut mieux savoir et faire connaître tout cela, que les hommes qui, par le double privilége de leur position et de leurs études, ont pu, jour par jour, heure par heure, et cela durant des années, dans le petit monde, dans le grand, dans les établissements de toute sorte destinés au soulagement des troubles de l'intelligence, étudier, au moment où ils crient le plus fort et éclatent, les engrenages de nos deux natures; faire, à cet égard, dans le passé et dans le présent, et du passé au présent, suivant les âges, les sexes, les conditions sociales, les degrés d'intelligence, de talent, de génie, faire, dis-je, tous les rapprochements et toutes les combinaisons nécessaires (1) ? »

Chose digne de remarque ! les philosophes dont nous combattons la manière de voir, fondent leurs raisonnements précisément sur les faits physiologiques et pathologiques les plus propres à faire ressortir et la fausseté de leurs conjectures métaphysiques et la vérité de nos assertions.

En effet, n'est-ce pas dans ce même fait sur lequel nous nous efforçons d'appeler l'attention, à savoir les rapports nécessaires qui lient, comme l'effet à la cause, la suractivité intellectuelle à la lésion et ce qu'ils nomment, eux, la *dégradation* des organes, le génie à la maladie, qu'ils s'obstinent à voir la plus grande preuve de l'indépendance de l'esprit vis-à-vis de la matière?

Voyez, plutôt, s'écrient-ils, dans leur verbiage médico-philosophique, à propos du mauvais état de santé de divers hommes célèbres, de Pascal entre autres, « n'est-ce pas alors que le corps est le plus débile, que l'âme se montre dans

(1) *Op. cit.*, p. 48 et 49.

toute sa force et dans toute sa grandeur? Comme ces feux qui s'élèvent au-dessus de la fange des marais, l'âme ne brille jamais d'un plus vif éclat que lorsque les organes se décomposent; or, si l'âme était aussi complétement dépendante que vous le dites des organes, n'est-ce pas le contraire qui devrait avoir lieu? »

Mais laissons parler un écrivain dont personne n'admire plus que nous les profondes connaissances, les pensées élevées et généreuses, mais qui n'ayant étudié qu'un seul côté de l'être humain, et n'ayant pas la science infuse de l'homme matériel, devait tout naturellement, se montrer hostile aux idées que nous défendons :

« La maladie qui n'est chez le vulgaire que la déchéance, la défection d'un ou de plusieurs organes, n'est chez les grands chercheurs d'idées, qu'une prédisposition naturelle au sublime. Le vulgaire ne vit que dans son corps; son existence commence et finit là. Le génie ne vit que dans son âme, dans les leçons qu'il jette au monde, dans les millions d'hommes qu'il s'assimile; il ne meurt pas, et à chaque parole, à chaque œuvre, il tire de plus en plus à lui l'humanité. »

Conclusion : « Nous abandonnons volontiers le corps (des hommes célèbres) à l'autopsie des médecins, mais nous ne leur abandonnons pas leur intelligence (1). »

(1) V. l'article de M. Eugène Pelletan sur l'*Amulette de Pascal*, dans la *Presse* du 21 décembre 1846.

J'ai toujours été profondément surpris du dédain que les philosophes affectent pour la matière, dédain qu'ils font même remonter jusqu'à l'organisation, c'est-à-dire, à la matière organisée.

Ne semble-t-il pas qu'ils en connaissent à fond toutes les propriétés comme ils connaissent les diverses qualités de l'esprit; qu'ils ont pleine autorité pour décider des rapports qui peuvent exister entre les deux substances, assigner à l'action réciproque de l'une et de l'autre ses véritables limites, pour nous enseigner dans quels cas, dans quelles conditions,

Que prouvent ces paroles, sinon que le savant critique dont elles émanent se méprend complétement sur ce qu'il faut entendre par *maladie*, car il prend pour des conditions de faiblesse, d'épuisement, ce qui, en réalité, au point de

cette réciprocité d'action s'établit, devient plus intime, se relâche, et enfin cesse tout à fait ou presque tout à fait (qu'on se rappelle la manière dont ils interprètent les phénomènes psychologiques de l'agonie et de l'inspiration)?

Je sais bien tout ce qu'on a coutume de dire à ce sujet : « Sans connaître la matière dans son essence, dans sa nature intime, non plus que l'esprit, nous en savons assez, touchant leurs qualités respectives, pour que nous ne puissions les confondre entre elles, pour rejeter absolument tout rapport, toute solidarité d'action, entre ce qui est essentiellement *étendu, divisible*, et ce qui est essentiellemeut *un, indivisible*... »

A tout ceci, il suffirait peut-être de répondre : Qu'en savez-vous ? Étendue, mouvement, unité, indivisibilité, qu'est-ce à dire? Vous entendez-vous bien sur le sens qu'il faut attribuer à ces paroles? Avez-vous des choses qu'elles désignent une idée suffisamment claire et précise? Réfléchissez-y, et, la main sur la conscience, dites ce que vous en pensez.

Mais si, nous abstenant de nous prononcer sur la nature essentielle de cet être dans lequel vous apercevez des éléments si radicalement incompatibles entre eux que l'idée de les réunir semble équivaloir à une véritable absurdité, nous nous bornons, ainsi que Montaigne en donne sagement le conseil, à l'envisager d'un point de vue général et d'ensemble, comme un être qui est tout à la fois corps et esprit, et dont « il ne faut pas faire à deux, » n'est-il pas évident que nous courons moins risque de nous égarer dans nos études sur l'homme, que vous, qui, de parti pris, repoussez tout rapprochement des fonctions avec les organes qui sont les instruments de ces fonctions; qui, vous croyant fondés à dire : Ceci est du corps, ceci est de l'esprit, tracez arbitrairement le cercle et marquez les limites dans lesquelles l'une et l'autre substance, la matérielle et la spirituelle, doivent agir; que vous, enfin, qui, nous abandonnant dédaigneusement la *vile matière*, la *guenille*, comme dit Pascal, prétendez monopoliser en votre faveur la connaissance de l'âme, et écartez avec une sainte horreur le scalpel de l'anatomiste de cette *essence immortelle*, de cette *goutte tombée de l'océan des êtres* (c'est votre définition)?

N'est-il pas évident, pour conclure, que tout être ayant vie, que le premier de tous les êtres créés, l'homme, nous appartient, à nous, physiologistes, bien mieux qu'à vous, philosophes; à nous, qui l'étudions dans son entier, dans son tout, un et indivisible, qu'à vous, qui ne vous attachez qu'à l'un des côtés de l'être humain, à l'une de ses parties, partie que vous devez désespérer de bien connaître jamais, attendu qu'elle n'a d'existence positive, nous voulons dire saisissable, intelligible, que par sa réunion au tout?

vue du dynamisme intellectuel, constitue des conditions tout opposées?

Est-il nécessaire de répéter que dans aucun cas l'intelligence ne se développe plus rapidement, ne déploie plus d'énergie et de grandeur, que lorsque l'organisme est atteint de la manière la plus grave, dans la source même de sa vitalité, à ce point que l'individu, ou bien s'arrête et meurt prématurément, ou bien ne peut compter que sur une existence traversée et à chaque instant mise en péril par des infirmités de toutes sortes? C'est lorsque les systèmes lymphatique et nerveux acquièrent un développement excessif, une prédominance maladive, ainsi que cela s'observe principalement chez les idiots et les imbéciles, c'est alors, dis-je, que l'on voit les facultés intellectuelles briller d'un éclat incomparable. Pascal en est un des exemples les plus frappants, et à côté de lui, nous aurons bientôt à citer beaucoup d'autres hommes célèbres.

La constitution de beaucoup d'hommes de génie, cette constitution « supra-nerveuse, presque toujours en dehors de l'état de santé, » est bien réellement la même que celle des idiots.

Idiotie et génie ! On ne s'attendait peut-être pas à trouver ces deux mots accolés l'un à l'autre, indissolublement unis par les liens d'une étroite parenté?.... Je me trompe : si nous avons été bien compris jusqu'ici, si le lecteur s'est bien pénétré de ce que nous avons dit, plus haut, des divers états névropathiques dans leurs rapports avec l'exercice des facultés intellectuelles, la réunion de ces deux mots n'a rien qui doive le surprendre : il l'a pressentie depuis longtemps.

Dans un des chapitres précédents, nous avons retracé les principaux caractères de l'idiotie, au double point de vue

du physique et du moral; le moment est venu de tirer des considérations que nous avons développées alors les conclusions afférentes à notre sujet actuel.

A une foule d'égards, tracer l'histoire physiologique des idiots, serait tracer celle de la plupart des hommes de génie, et *vice versâ*. S'agit-il des antécédents héréditaires ou de famille? On trouve soit dans les ascendants, soit dans les descendants, dans les collatéraux, des névropathies de toutes sortes : la folie sous toutes les formes, l'idiotie, les affections convulsives, les maladies du cerveau, de la moelle épinière, les névralgies, etc...

De leur mode de développement? chez tous il a été lent, tardif; la plupart n'ont marché seuls que fort tard, etc...

Des infirmités auxquelles ils ont pu être sujets dans leurs premières années, ou plus tard dans leur jeunesse? Chez les uns et les autres, ce sont les affections nerveuses, ou bien encore les états morbides si divers et si nombreux marqués au coin de la scrofule et du rachitisme, qui dominent...

De la conformation du crâne avant qu'il eût atteint son complet développement? Chez un bon nombre d'idiots comme chez beaucoup d'hommes de génie, c'est une ampleur peu ordinaire, souvent exagérée de cette partie du corps dans son diamètre bi-temporal principalement.

S'agit-il, enfin, du développement des facultés morales? Nous avons vu précédemment, qu'un grand nombre d'idiots, de la catégorie des rachitiques et des scrofuleux, principalement, avaient montré des facultés précoces, une intelligence au-dessus de leur âge, plus ou moins de temps avant que le principe morbide, cause de cette précocité, en s'exagérant outre mesure, ne rompît tout équilibre et brisât l'instrument de ces manifestations.

Quant aux hommes de génie, ou bien ils ont donné,

de très-bonne heure, des preuves d'une intelligence extraordinaire, ou bien ils ont commencé par être ce qu'on appelle *retardés,* c'est-à-dire plus ou moins inférieurs aux enfants de leur âge. A quoi a-t-il tenu qu'ils devinssent idiots ? à un degré d'énergie de plus de la cause formatrice (*nisus formativus*) qui a présidé au développement de leur cervelle, comme il a dépendu d'un degré de moins pour que tels idiots devinssent des hommes de génie. Étudions comparativement le développement du cerveau et celui des facultés intellectuelles :

Qu'observe-t-on ?

Ici, comme en toute autre circonstance, il est facile de calquer, pour ainsi dire, l'un sur l'autre le spirituel et le matériel, et *vice versâ.*

En effet, lorsque tout se passe suivant le vœu de la nature, en dehors de toute influence morbide perturbatrice, soit héréditaire, soit idiosyncrasique, le développement du cerveau s'opère graduellement, avec une lente régularité.

Ainsi des facultés morales dont l'épanouissement a lieu d'une façon modérée, uniforme, chacune d'elles apparaissant en temps opportun, et toutes se pondérant l'une par l'autre : instinct, affections, raison, imagination, etc.

Dans des circonstances contraires, lorsque des influences pathologiques troublent la marche naturelle de l'évolution organique, ces influences ne peuvent agir que de deux manières : ou bien en exagérant l'action de la cause formatrice, ou bien en la déprimant ou même en l'enrayant tout à fait.

A la première de ces conditions correspond une activité intellectuelle extraordinaire, une précocité d'esprit plus ou moins remarquable, trop souvent suivie d'un arrêt brusque ou lent des facultés, (c'est-à-dire d'imbécillité ou d'idiotie,

dites *accidentelles* ou *acquises*) déterminé par l'excès même d'action de l'organe de la pensée.

Dans le second cas, l'activité intellectuelle est plus ou moins empêchée, ou bien complétement nulle (d'où l'idiotie et l'imbécillité *congénitale*, c'est-à-dire remontant à l'époque même de la formation de l'être humain, de sa vie fœtale).

On peut comprendre, d'après ce qui vient d'être dit, comment des manifestations physiques aussi opposées entre elles que celle de l'idiotie et du génie peuvent avoir pour origine ou point de départ le même état organique, la différence de ces manifestations dépendant exclusivement de la diversité d'action du principe morbide auquel est dû cet état organique.

En résumé, il nous semble suffisamment établi que la prééminence des facultés intellectuelles a pour condition organique un état maladif spécial du centre nerveux.

Cet état morbide, qui, du reste, ne compromet qu'assez rarement, au moins d'une manière très-sensible, les autres fonctions (les cas d'idiotie exceptés), n'est autre qu'une excitabilité ou irritabilité nerveuse dont le caractère essentiel est de pousser incessamment à tous les extrêmes dans l'exercice des facultés mentales, et constitue par là même une prédisposition certaine aux désordres cérébraux de toute espèce, au délire chronique qui les résume tous, en est l'expression la plus complète (1).

(1) Un écrivain anglais qui, au dire d'un critique célèbre, par l'originalité et la puissance de son invention, est l'égal de Byron, de Milton et de Shakespeare, Swift, avait très-certainement comme une notion *instinctive* de cette vérité, notion puisée au plus profond de sa conscience, qui semblait l'avertir du mal dont il devait être atteint un jour.

Dans une de ses terribles satires (le *Conte du Tonneau*), où il flagelle tour à tour la religion, la science, la raison, « avec une gravité médicale, il éta-

A la clarté de ce fait psychoorganique bien compris, se dissipent de grandes obscurités qui, jusqu'ici, ont enveloppé l'être moral, cet abîme que l'œil de la science a tant de peine à pénétrer, où il ne trouve que doute, contradiction, mystère, cet être incompréhensible que l'on voit tantôt ramper misérablement comme un imbécile ver de terre, suivant les expressions de Pascal, tantôt s'élever sur les ailes de la pensée dans les sphères les plus élevées, cette puissante intelligence que trouble le bourdonnement d'une mouche.

Viendra-t-il, désormais, à la pensée de personne, contrairement aux données les plus précises de la science, qu'aucune intelligence humaine puisse se rencontrer assez grande, assez élevée au-dessus des autres intelligences, pour ne défaillir jamais, tomber dans le délire, en un mot pour ne jamais extravaguer ?

Ne comprendra-t-on pas que, tout au contraire, cette même intelligence n'est jamais plus menacée qu'alors que Dieu lui a départi une plus grande énergie, une activité plus puissante, parce que dans les causes mêmes de sa grandeur résident les causes de sa décadence.

Depuis des siècles, on répète avec Aristote : « *Nullum ma-*

blit que de tout le corps s'exhalent des vapeurs, lesquelles arrivent au cerveau, le laissent sain si elles sont peu abondantes, mais l'exaltent si elles regorgent; que dans le premier cas elles font des particuliers paisibles, et dans le second de grands politiques, des fondateurs de religions et de profonds philosophes, c'est-à-dire des fous, en sorte que la folie est la source de tout le génie humain et de toutes les institutions de l'univers... »

Se raillant lui-même : « Moi, dit-il, l'auteur de ces admirables vérités, j'en suis une preuve, étant une personne de qui les imaginations prennent aisément le mors aux dents, *et sont merveilleusement disposées à s'enfuir avec ma raison*, laquelle, comme je l'ai observé par une longue expérience, est un cavalier mal assis, et qu'on désarçonne aisément. » (V. la *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1858, art. de H. Taine.)

gnum ingenium sine mixturâ dementiæ; » mais on considère ces paroles plutôt comme un paradoxe, comme une boutade humoristique d'un grand esprit, que comme une vérité démontrée. C'est, selon nous, en méconnaître complétement le sens et la portée: elles sont l'expression exacte d'un fait de psychologie morbide sur lequel, après ce que nous avons dit, nous ne saurions comprendre que l'on pût conserver le moindre doute.

Voici ce que dit Aristote dans son chapitre des problèmes (1) intitulé « *Earum quæ ad prudentiam et mentem et sapientiam pertinent :* »

« Cur homines qui ingenio claruerunt vel in studiis « philosophiæ, vel in republicâ administrandâ, vel in carmine pangendo, vel in artibus exercendis, melancolicos « omnes fuisse videamus? et alios ità ut etiam atrâ bile « infestarentur, ceu inter heroas de Hercule fertur... « Ajacem et Bellerophontem, quorum alter penitùs ad insaniam prorupit, alter loca persequebatur deserta..... « ipse suum cor edens, hominum vestigia vitans, ut apud « Homerum. Quin etiàm plerosque alios ex heroum or- « dine, morbo eodem laborasse compertum est. Annis « verò posterioribus, Empedoclem, Socratem, Platonem et « alios complures viros insignes hoc fuisse habitu novi- « mus, atque etiàm partem ordinis poetarum ampliorem, « in quibus multa et frigidabilis est atra (bilis), hi stolidi « sunt et ignavi; in quibus permulta et calida, ii perciti et « ingeniosi, amasii, propensi ad omnem excandescentiam « et cupiditatem, nonnulli etiàm loquaciores. »

Faisons d'abord une remarque à l'adresse des personnes peu versées dans les études psychiatriques: il importe que

(1) *Aristotelis problemata,* sectio XXX.

l'on sache que par constitution mélancolique Aristote comprenait certaine disposition de l'organisme, la plus favorable au développement de la folie. Mélancolie était un terme générique sous lequel les médecins et philosophes de l'antiquité désignaient toutes les formes du délire chronique ; il correspond à notre mot : aliénation mentale, folie.

On distinguait divers degrés dans la mélancolie : le premier était une tristesse sans cause, le dernier une véritable folie. Aussi Aristote déclare-t-il qu'il suffit d'une certaine quantité d'*atrabile* (cause matérielle supposée de la mélancolie) pour convertir l'état mélancolique en folie (*insaniam*), ainsi que cela est arrivé à Hercule, à Ajax, à Bellérophon et autres grands hommes.

C'est de mélancolie simple ou au premier degré que, suivant Aristote, Empédocle, Socrate, Platon et plusieurs grands esprits de son temps, la majorité des poëtes célèbres, étaient atteints. Si cet état n'a pas dégénéré, chez eux, en véritable folie, c'est que l'atrabile était trop peu abondante (*remissus ad mediocritatem*).

D'après ces considérations ne sommes-nous pas fondé à croire qu'Aristote était bien près de partager l'opinion que nous défendons, ou du moins avait eu comme une notion confuse de la vérité qu'elle renferme, à savoir : que les facultés supérieures dans les lettres, la philosophie, les arts, les sciences, etc., proviennent organiquement d'un état particulier du cerveau qui est une véritable prédisposition à la folie; que, par « *mixtura dementiæ* », il entendait un mélange réel de folie et de raison, qu'en s'exprimant de la sorte, il ne voulait pas dire simplement, comme on l'a cru jusqu'ici, que certains esprits distingués, certaines intelligences d'élite, éprouvaient, parfois, des défaillances étran-

ges, de singuliers dérangements bien propres à prouver l'identité de nature de toutes les intelligences créées.

Une femme d'un esprit fin et observateur a dit de Jean-Jacques Rousseau : « Quand la nature forma Rousseau, la sagesse pétrit la pâte, mais la folie y jeta son levain. » C'est la traduction exacte, *sine variatione*, des paroles d'Aristote. Madame la marquise de Créquy, en s'exprimant ainsi, ne se doutait sans doute pas qu'elle énonçait en termes élégants, une vérité scientifique rigoureuse. Ce qu'elle disait de J.-J. Rousseau est applicable à toutes ou à presque toutes les grandes intelligences; si elles diffèrent entre elles, ce ne peut être que par la quantité de levain qui a été jeté dans la pâte.

La vérité à la défense de laquelle nous consacrons ces lignes, formulée, il y a plusieurs siècles, par le plus grand génie de l'antiquité, semble s'être révélée, de temps en temps, à l'esprit de l'homme, mais vague, incertaine, toujours enveloppée de nuages. Elle était flottante, pour ainsi dire, dans l'atmosphère intellectuelle, traversant sans s'arrêter la pensée de chacun... Nous n'avons fait que la recueillir.

Ne la trouve-t-on pas, en effet, au fond de la fable de Prométhée que son génie égalait presque aux dieux et voué aux plus terribles souffrances physiques et morales ; de Pygmalion qui devint fou après avoir produit le plus merveilleux chef-d'œuvre ?

Comment interpréter ces éternelles plaintes qu'un siècle transmet à un autre siècle contre la fragilité, la misère physique et morale de l'homme (1) ? D'où vient que les hommes

(1) *Alienati sunt peccatores à vulvâ : erraverunt ab utero.* (Ps. LVII, 4.)

qui ont le plus étudié la nature humaine, s'accordent si unanimement à signaler chez l'être privilégié de la création l'étrange, l'inexplicable association de toutes les petitesses et de toutes les grandeurs ?

Cette fatalité de notre organisation qui fait que les conditions mêmes de notre grandeur morale soient précisément celles de notre infirmité, n'est-elle pour rien dans l'opinion que l'homme a de lui-même ?

Nous avons eu occasion, déjà, de citer quelques paroles de Pascal sur le sujet qui nous occupe.

Voltaire, dans ses étonnements sur la nature de l'homme s'écrie :

> ..... Chacun a dit son mot, on a longtemps rêvé;
> Le vrai sens de l'énigme est-il enfin trouvé ?

Nous pouvons répondre au grand philosophe par ses propres paroles :

> Le ciel en nous formant mélangea notre vie
> De raison, de folie.
> De notre être imparfait voila les éléments,
> Ils composent tout l'homme, ils forment son essence.
> (Volt., *Dissertat. sur l'homme.*)

« Le génie, dit M. de Lamartine, porte en lui un principe de destruction, de mort, de *folie,* comme le fruit porte le ver. »

Voilà, en effet, pourquoi le génie est si souvent « condamné à déraisonner » ; pourquoi l'application trop soutenue de l'attention, l'exaltation de l'imagination (facultés qui, d'après Newton, sont le génie même !) conduisent si souvent aux troubles de l'esprit, pourquoi, enfin, l'homme comme dit J. J. Rousseau, retourne si facilement, à sa première stupidité.

Selon le positif, le sage Condillac, « de tous les êtres créés, le moins fait pour se tromper, est celui qui a la plus petite portion d'intelligence. » Eh bien ! dit Réveillé-Parise, l'inverse est exactement vrai : l'esprit le plus étendu, le savoir le plus profond, ne conduisent, quelquefois, qu'à produire de monstrueuses aberrations et de bizarres systèmes. Il est peu d'hommes illustres qui n'en fournissent des preuves... (1)

Ces citations et une foule d'autres dont les auteurs abon-

(1) Nous ne confondons certainement pas *l'erreur* avec la folie. Nous laissons cette manière de voir à nos confrères ultra-spiritualistes et... aux gens du monde. Un individu peut avoir les idées les plus fausses, les plus absurdes sur tel ou tel sujet : on peut le taxer d'erreur ; on n'est pas autorisé, pour cela, à déclarer qu'il est fou. Mais il n'est pas moins vrai non plus que beaucoup de systèmes que l'on a longtemps regardés, et que l'on regarde même encore comme de brillantes erreurs, sont le produit d'idées, non pas *fausses*, mais *maladives*, de *conceptions délirantes*, dans toute l'acception médicale de l'expression, ainsi que nous l'avons prouvé dans les chapitres précédents.

Puisque nous sommes sur ce sujet, ajoutons encore quelques mots :

Ainsi que nous le disions tout à l'heure, on est généralement porté à confondre la folie avec l'erreur, les idées *fausses* avec les idées *fixes*,

> Quem mala stultitia, et quæcumque inscitia veri
> Cæcum agit, insanum Chrysippi porticus et grex
> Autumat.

à établir entre elles un rapprochement dont une connaissance plus exacte de leur nature respective ferait comprendre l'absurdité.

On s'imagine, par exemple, que plus un esprit est susceptible de tomber dans l'erreur, de se tromper, plus il donne facilement prise à la folie.

Il faut établir ici une distinction, attendu qu'il y a erreur et erreur.

Ce n'est pas l'erreur prise dans le sens qu'on lui accorde généralement, celle qui provient d'ignorance ou d'incapacité, qui est un indice de prédisposition à la folie, aux idées fixes, extravagantes. Comment cela pourrait-il être s'il est vrai, comme nous l'avons établi, que la folie a sa source dans un excès d'énergie mentale ?

Il est une autre espèce d'erreur qui trahit une disposition non douteuse à la folie : c'est celle qui provient de la foi aveugle que tels individus sont enclins à avoir dans les créations de leur imagination toujours surexcitée, dans les raisonnements de leur esprit prompt à concevoir, et tenace dans ses convictions.

dent ont évidemment toutes la même signification : les paroles qu'elles reproduisent sont toutes inspirées par le sentiment, moitié instinctif, moitié raisonné d'un alliage de folie et de raison dans les pensées et souvent aussi dans les actes de la plupart des hommes supérieurs.

Quel sens attribuer à ces paroles de Pascal : « L'extrême esprit est voisin de l'extrême folie ? »

Ne signifient-elles pas que l'esprit en atteignant les limites extrêmes auxquelles il lui a été donné de sé'lever est toujours exposé à trébucher et à tomber dans la démence?

La corde d'un arc extrêmement tendue peut porter au loin la flèche ; mais elle est d'autant plus sujette à se rompre (1). Nous définirions volontiers le génie, en employant les paroles de Lamartine sur lord Byron :... « vibration

Ces deux sortes d'erreur, étudiées psychologiquement, diffèrent, comme on voit, essentiellement l'une de l'autre, puisque l'une est un indice de faiblesse, et l'autre de force ; et c'est parce que l'on a l'habitude de les confondre que l'on éprouve une grande surprise quand on voit une personne qui se faisait remarquer par une foule de qualités de cœur et d'esprit, l'étendue de ses connaissances, sa mémoire prodigieuse, la richesse de son imagination, etc., quand on voit, dis-je, cette personne devenir misérablement aliénée, et arriver promptement à une incurable démence.

De tout ceci il y aurait à tirer une conclusion qui, à cause des idées généralement reçues, pourra paraître singulière et paradoxale, mais qui n'en est pas moins parfaitement vraie ; la voici : On est d'autant plus sujet à devenir fou qu'on l'est moins à se tromper ; et *vice versâ* : On est d'autant plus sujet à se tromper qu'on l'est moins à devenir fou. Il est bien entendu que se tromper est pris ici exclusivement dans le premier sens.

(1) « Infinis esprits, s'écrie Montaigne, à l'occasion d'une visite qu'il fit au Tasse dans l'hospice Sainte-Anne à Ferrare, se trouvent ruinez par leur propre force et soupplesse. Quel sault vient de prendre de sa propre agitation et alaigresse l'un des plus judicieux, ingénieux et plus formez à l'air de cette antique et pure poësie, qu'aultre poëte italien aye jamais esté ? N'a-t-il pas de quoy sçavoir gré à cette sienne vivacité meurtrière ? à cette clarté qui l'a aveuglé ? à cette exacte et tendue appréhension de la raison, qui l'a mis sans raison ? à la curieuse et laborieuse queste des sciences, qui l'a conduit à la bestise ? à cette rare aptitude aux exercices de l'âme, qui l'a rendu sans exercice et sans âme ? »

de la fibre humaine aussi forte que le cœur de l'homme peut la supporter sans se rompre. »

S'il n'en est pas ainsi que nous le disons, pourquoi cette éternelle accusation de folie portée, depuis le commencement des siècles, contre la raison humaine ? Comment l'homme se calomnierait-il ainsi gratuitement ? Ne serait-ce pas qu'il y a un peu, ou même beaucoup de vrai dans cette accusation ?

La sentence d'Aristote doit donc être prise au pied de la lettre. Elle est l'expression d'un fait physiologique et pathologique tout ensemble. Elle a trouvé de l'écho, d'âge en âge, et dans tous les esprits. Elle s'est imposée, enfin, à la croyance populaire sous la forme proverbiale : « Il n'y a que les gens d'esprit qui deviennent fous. »

Et cependant, qui croit sérieusement à la vérité de cette sentence ? En vain des faits péremptoires, vulgaires à force d'être communs, la mettent de jour en jour plus en évidence : on ferme les yeux ; « C'est contradictoire, s'écrie-t-on, c'est absurde ! Et qui parle ainsi ? Justement ceux qui, pour la plupart, du moins, en sont par eux-mêmes la preuve vivante, la démonstration en chair et en os.

« Dura lex, sed lex. »

Ainsi donc, que ceux qui me lisent essayent de me réfuter. J'affirme d'avance que plus leur réfutation sera spécieuse, plus elle révélera de talent dans son auteur, plus je suis assuré que, pour la combattre et en faire sentir le néant, il me suffira de faire appel à eux-mêmes, à leurs souvenirs de famille et de parenté.

Dieu sait quelles clameurs se sont élevées de toute part, lorsque, il y a une vingtaine d'années, M. Lélut a entrepris de démontrer que plusieurs grands hommes des temps

anciens et modernes, et parmi eux Socrate et Pascal, ces glorieux représentants du génie humain, avaient eu des hallucinations !

Et cependant, ce médecin faisait-il autre chose que proclamer un fait de psychologie morbide des plus simples, des plus étroitement liés aux lois de l'organisme ?

N'est-il pas évident, d'après tout ce que nous avons dit, que c'est précisément dans ces cerveaux si magnifiquement, si puissamment organisés, que la véritable origine des hautes facultés intellectuelles devait se révéler par quelque signe certain, par quelque fait plus décidément pathologique ?

Ce signe, ce fait morbide, c'est l'hallucination.

Il a été démontré, à satiété, que l'hallucination, le *délire des sensations,* comme on a si bien nommé l'état hallucinatoire (Michéa), était un fait de psychologie morbide parfaitement et franchement circonscrit dans un grand nombre de cas; que, plus souvent qu'aucun autre, on le rencontrait seul, isolé, exerçant nécessairement une influence quelconque sur l'esprit de l'individu qui l'éprouve, suivant les croyances de cet individu, suivant les croyances philosophiques, religieuses de l'époque où il vit, etc., mais n'impliquant, en aucune manière, le désordre général, absolu de l'intelligence.

Mieux qu'aucun autre phénomène morbide analogue, on peut comprendre que l'hallucination puisse apparaître au sein des plus sublimes facultés de l'âme. Comme tout autre, il est le produit de la surexcitation psycho-cérébrale que tout cerveau peut tenir de l'hérédité, ou d'une disposition spéciale idiosyncrasique.

Il demeure donc bien établi que le fait d'hallucination chez Socrate, Pascal et une foule d'autres hommes de cette

trempe, de cette valeur, n'implique pas une aliénation d'esprit absolue, c'est-à-dire enveloppant tous les pouvoirs intellectuels. Cependant, attendu que l'unité essentielle des facultés veut que l'âme se retrouve tout entière dans ses actes les plus simples, les moins complexes en apparence, par exemple dans les pures sensations tout aussi bien que dans la perception, le jugement, etc., en raison, aussi, du consensus d'action qui existe entre les diverses parties d'un organe, de *l'unité dynamique de cet organe*, on nous accordera que ce même fait morbide est au moins l'indice d'une prédisposition très-réelle à la folie (1).

Très-certainement si nous disions cela d'intelligences ordinaires, de ces hallucinés vulgaires qui peuplent nos asiles, nous trouverions tout le monde disposé à accéder à notre manière de voir. Si nous disions : Cet homme sans éducation, cet ouvrier simple de cœur et d'esprit entend la voix d'une femme que la mort a enlevée à sa tendresse ; mais il sait que cette voix est imaginaire, mais il n'en travaille pas avec moins d'ardeur en pensant à ses enfants, il se conduit bien, il pense et raisonne aussi bien que qui que ce soit........ Cet autre entend des voix injurieuses qui lui semblent sortir d'une pendule placée sur sa cheminée, il n'est pas un seul instant dupe de cette bizarre hallucination et la fait cesser en arrêtant le balancier de la pendule..... J'ai eu longtemps dans mon service, à Bicêtre, un

(1) Il est d'autres cas, — et ils sont fort communs, — où cette prédisposition est plus évidente encore, sans être liée pour cela à un véritable état d'aliénation. Il arrive, par exemple, que des individus éprouvent *spontanément* les principaux phénomènes psychiques de la folie, tout en conservant une parfaite connaissance de leur état, et en rendent compte avec une lucidité d'idées et d'expression, une rectitude de jugement qui excite toujours la surprise.

Qui oserait prétendre que ces individus diffèrent essentiellement, *organiquement* parlant, des véritables aliénés?

jeune homme dont l'hallucination présentait une frappante analogie avec celle de Socrate. Il était poursuivi par une voix qui paraissait prendre un malin plaisir à le contrecarrer dans tout ce qu'il voulait entreprendre. « On eût dit (c'est ainsi que le malade lui-même s'exprimait) qu'un être de l'autre monde, un génie s'était arrogé le droit de le diriger en toutes choses. » D*** (1) jugeait très-sainement la nature de ces sensations; cependant il lui arrivait parfois d'obéir *instinctivement*, dit-il, et comme malgré lui, aux ordres qu'on lui donnait ; le plus souvent il passait outre, il avait même trouvé un excellent moyen d'imposer silence à la voix, c'était de se faire adresser la parole par les personnes qui se trouvaient près de lui. Pascal, Hoffmann usaient d'un procédé analogue pour se débarrasser de leur hallucination : le premier en masquant à l'aide d'un fauteuil le précipice qu'il voyait à ses côtés, le second en priant sa nièce de se tenir près de lui pour écarter les fantômes évoqués par son imagination enfiévrée.

Quoi qu'il en soit, si ces individus et tant d'autres qui leur ressemblent, petits et grands, savants et ignorants, ne sont pas absolument fous puisqu'ils ont conscience de leur état, on ne saurait nier, toutefois, qu'ils ne soient singulièrement disposés à le devenir et, pour nous servir d'une locution que nous aimons à reproduire, que la folie ne fermente dans la pâte dont ils ont été faits.

Eh bien ! ce que l'on dirait volontiers, si, au lieu de Socrate et de Pascal, nous avions nommé tel ou tel individu doué d'une intelligence ordinaire, il y a infiniment plus de motifs de l'appliquer à des hommes qui, comme ceux que nous venons de nommer, se recommandent par l'éminence de leurs facultés intellectuelles.

(1) Inscrit sous le n° 19,562 des registres d'entrée de l'hospice.

En définitive, les troubles cérébraux, chez les grands hommes, depuis les plus simples névroses jusqu'aux perturbations morales les plus graves, loin d'être un accident, sont des effets naturels, sinon nécessaires, de leur organisation.

Folie et génie sont congénères, *in radice conveniunt* (1).

§ 5.

CONSIDÉRATIONS TIRÉES DE LA MANIÈRE DE TRAVAILLER DES GRANDS HOMMES.

L'origine pathologique des facultés morales exceptionnelles se révèle dans des circonstances qui ont été souvent remarquées, sans que, du reste, on songeât à en tirer aucun enseignement.

Si nous étudions, par exemple, la manière de travailler de la plupart des hommes de génie, nous remarquons des habitudes le plus souvent étranges, bizarres, en dehors des habitudes du commun des hommes, des habitudes dans lesquelles on retrouve l'empreinte originelle et comme les vestiges d'un état morbide primitif (*vestigia ruris*).

Encore ici, le bon sens populaire, le jugement droit et

(1) Nous avons dit, au commencement de ce travail, que tous les phénomènes nerveux, en raison de leur commune origine, étaient solidaires les uns des autres et placés, en vertu de la loi d'hérédité, dans une mutuelle dépendance.

Dans l'ordre psychique, les facultés mentales exceptionnelles ferment la liste des manifestations intellectuelles, liste en tête de laquelle nous avons inscrit la *folie* et l'*idiotie*.

Cette communauté d'origine, ces rapports de solidarité et de dépendance, nous avons essayé de les représenter aux yeux en traçant le dessin d'une sorte d'arbre généalogique (*voir à la fin du volume*), portant inscrits sur ses rameaux les principaux phénomènes nerveux, dont chacun, il ne faut pas l'oublier, pourrait être considéré comme le générateur de tous les autres.

sain des masses a mis le doigt sur la plaie; il a dit : « Ces gens-là sont remplis de *manies,* ils ne font rien comme les autres ! »

Commençons par constater que, contrairement à ce que l'on observe chez les hommes d'intelligence moyenne, le travail chez les hommes supérieurs, est tout spontané, et, en quelque sorte, aussi peu volontaire que possible. Il est le résultat de l'entraînement, d'un besoin instinctif, d'une sorte d'appétit de l'intellect, qui se fait sentir, on ne sait pourquoi, tel jour, dans telle circonstance, plutôt que tel autre jour, dans telle autre circonstance.

« Je suppose, dit R. Parise, un de ces favoris de la nature entrant dans son cabinet ou dans son atelier pour y travailler. Il est calme et posé... Peu à peu une espèce de révolution a lieu dans l'économie, l'ébranlement gagne de proche en proche, la fièvre de l'inspiration commence; une sorte de *rigor* fébrile se fait sentir, comme il arrive dans les grandes crises, lorsque la nature recueille ses forces. La peau devient pâle, le pouls petit, quelquefois rapide, souvent irrégulier, preuve que l'excitation nerveuse a passé jusqu'à l'appareil circulatoire ; il y a une sorte de malaise général et indéfinissable.

Cependant la tête se trouve dans un état manifeste d'*œstuation*, on sent qu'elle est en travail d'enfantement d'idées fortes et élevées; un courant impétueux de sang artériel, saturé d'oxygène, de calorique et d'électricité, y porte une chaleur extraordinaire. Le visage est coloré, les yeux sont animés, scintillants, le front est brûlant, tout annonce que dans l'intérieur un grand travail a lieu. En effet, le cerveau, dans un état de vitalité extrême, réagit avec force sur les perceptions et sur les idées qu'il recèle : il les agite, les combine et les met en fusion. Tous les ressorts de la pensée sont

violemment tendus, chaque fibre médullaire participe à ce grand mouvement. Bientôt les sympathies morales se réveillent, les pensées jaillissent, les images affluent, les souvenirs débordent, le souffle inspirateur se répand dans l'âme, *en Deus! ecce Deus!* Alors sont produits les chefs-d'œuvre des arts, car cet état de rapt intellectuel, se transmet par des symboles matériels; la toile se colore, les morts revivent; le musicien conçoit ses plus heureux motifs; le poëte saisit l'expression qui fixe et grave sa pensée fugitive, lui donne du corps et l'être; de là ces vues neuves et pénétrantes, ces soudaines illuminations, ces prophétiques intuitions du génie, le don qu'il a reçu de découvrir le possible et d'*inventer* la vérité. De là, aussi ces intarissables effusions du sentiment, ces élans, ces transports,

> .... et ces ailes de feu
> Qui ravissent une âme au céleste séjour.
>
> (J. B. Rousseau).

On a dit avec raison que personne n'était moins libre dans ses travaux, de choisir son temps, son heure de travailler que les hommes dont nous parlons. L'inspiration ne vient jamais qu'à son bon plaisir; le plus sûr moyen de l'éloigner, c'est de l'invoquer.

Et (pour le rappeler ici, en passant) le travail n'est jamais meilleur qu'alors qu'il est le moins libre, qu'il s'accomplit sans la participation directe de la volonté, presqu'à l'insu du moi.

« Il y a dans les nerfs, dans les veines, dans le sang, dans les fibres d'un homme de génie, quel qu'il soit, savant, artiste, poëte ou mathématicien, quelque chose qui le pousse à l'exagération, ou de sentiment, ou d'idées, ou d'action. » Ajoutons que cette exagération affaiblit, parfois, le sentiment

de la personnalité, au point que l'auteur a à peine conscience des pensées qui, dans le feu de la composition, ont germé dans son esprit ; il ne les reconnaît plus pour siennes. » Est-ce bien moi qui ai fait cela, s'écria un jour Voltaire, en voyant la Clairon dans une de ses pièces ?

« *Ingenium quasi ingenitum*, » disaient les anciens. A la manière dont le génie se révèle et éclate dans l'intelligence, on serait tenté de penser qu'il est *incréé*. L'homme ne peut s'élever dans certaines régions de la pensée sans qu'il s'y croie transporté par un esprit supérieur. Ce roi de la création a de lui-même une si triste idée, aurait pu dire Pascal, que dès que ses facultés se développent et grandissent au delà de certaines limites, il ne se reconnaît plus, et se croit obligé de rapporter à un autre être que lui ce qu'il y a de plus grand, de plus beau, de meilleur en lui.

Comment ces phénomènes psychologiques ont-ils été interprétés ?

Les uns y ont vu l'intervention métaphysique de l'intelligence humaine; les autres le dégagement de l'âme des liens matériels qui l'attachent à la terre, etc.

Aux yeux du physiologiste qui a présents à l'esprit certains faits de psychologie morbide, dans lesquels les mêmes phénomènes se produisent avec une évidence et une intensité qui ne permettent pas de se méprendre sur leur véritable nature, ils ne peuvent avoir d'autre origine que la concentration de la sensibilité dans le cerveau, et par suite la retraite de l'âme consciente dans son for intérieur. Il s'agit ici d'un acte de la vie intra-cérébrale, acte dont le *moi* a conservé un souvenir tellement vague qu'il ose à peine se l'attribuer à lui-même; il est tout disposé à croire qu'il émane d'un autre être que lui ; et pour qu'il le crût, sans hésitation et sans réserve, il suffirait que l'exaltation fût un peu plus

intense, l'afflux nerveux plus actif et plus abondant; car alors, comme dans le rêve ou dans la folie, l'esprit passant de la vie extérieure ou réelle dans la vie intérieure ou imaginaire, devient incapable de discerner le faux du vrai, l'apparence de la réalité; il croit nécessairement, fatalement, ce que lui suggère l'imagination. Entre l'homme de génie qui se demande si les idées écloses dans son cerveau échauffé par l'enthousiasme sont bien de lui, et l'aliéné qui les rapporte à une puissance supérieure, à un génie familier ou à Dieu même, il n'y a de différence, psychologiquement parlant, que dans le degré de l'excitation psycho-cérébrale. La meilleure preuve c'est que, pour la cause la plus légère, le doute de l'homme de génie se change en la conviction inébranlable et *fixe* de l'aliéné.

Nous parlions, tout à l'heure, des bizarreries, de l'excentricité dont était généralement empreinte la manière de travailler des hommes supérieurs. Comment expliquer ces excentricités si l'on ne tient compte d'une prédisposition morbide que tant d'autres indices, d'ailleurs, ne permettent pas de révoquer en doute?

Quelle divinité inspiratrice pourra-t-on, cette fois, faire intervenir; ou bien, désespérant de résoudre la difficulté, se contentera-t-on de dire que « chez certains hommes privilégiés, le génie s'élève à de telles hauteurs qu'il est impossible de le juger d'après la règle commune? »

De pareilles raisons ont bien leur valeur, sans doute, puisqu'elles ont cours parmi les métaphysiciens purs, les philosophes aux yeux de qui, quand il s'agit des phénomènes intellectuels, l'organisation est de nulle importance, ou plutôt est comme si elle n'était pas.

Quoi qu'il en soit, on nous permettra de ne pas les dis-

cuter. Nous préférons exposer simplement quelques-uns des faits auxquels elles se rapportent : ces faits portent avec eux leurs enseignements.

Girodet n'aimait pas à travailler pendant le jour. Saisi au milieu de la nuit d'une espèce de fièvre inspiratrice, il se levait, faisait allumer des lustres suspendus dans son atelier, plaçait sur sa tête un énorme chapeau couvert de bougies, et dans ce singulier costume, il peignait des heures entières (1). L'historien Mézerai avait des habitudes semblables, il ne travaillait jamais qu'à la chandelle, en plein jour, au milieu de l'été ; il ne manquait jamais de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, ceux qui venaient le visiter (2). Grétry, pour s'animer dans la composition, jeûnait avec excès, prenait du café, s'échauffait jour et nuit à son piano, jusqu'à cracher le sang avec une abondance effrayante ; alors il se reposait et tâchait d'arrêter l'hémorrhagie (3). Montesquieu jetait les bases de l'*Esprit des lois,* au fond d'une chaise de poste (4). Bossuet se mettait dans une chambre froide, et la tête chaudement enveloppée. — Lorsque Fox avait fait quelques excès de table, il se retirait dans son cabinet, s'enveloppait la tête d'une serviette trempée d'eau et de vinaigre, et il travaillait quelquefois dix heures par jour, — Schiller composait en se mettant les pieds dans la glace, — Guido-Reni peignait avec une sorte de pompe : il était alors vêtu magnifiquement et ses élèves, rangés autour de lui, le servaient dans un respectueux silence. — Les musiciens, dit R. Parise ont à cet égard une originalité bien connue. Les uns ne

(1) Réveillé-Parise, *Physiologie et hygiène,* t. II, p. 13.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, p. 383.

composent que dans le silence et l'obscurité, comme Sarti. Cimarosa recherchait le bruit et l'éclat; Paësiello ne s'inspirait qu'enseveli dans ses couvertures; c'est là, qu'ennemi déclaré des théories, il s'écriait : « Sainte Vierge, obtenez-moi la grâce d'oublier que je suis musicien ! » — Il fallait à Sacchini les jeux et les gambades de jeunes chats autour de lui (1)..... Je m'arrête car, suivant la remarque de R. Parise, ces exemples seraient infinis.

Rien, selon nous, ne démontre mieux que les faits qu'on vient de lire, l'étroite dépendance dans laquelle se trouve l'esprit vis-à-vis de l'organisation. Ils prouvent une fois de plus, que les conditions psycho-cérébrales les plus favorables aux travaux intellectuels sont précisément celles qui sont le plus propres à enlever à l'âme sa spontanéité et son initiative. La volonté semble ne servir à autre chose qu'à monter, pour ainsi dire, la machine à penser, à en disposer convenablement les rouages, à faciliter leur jeu. Faisons encore observer que les moyens le plus généralement usités, dans ces circonstances, ont pour effet d'activer la circulation du cerveau, de surexciter cet organe : ainsi l'éclat des lumières, les bandelettes chaudes appliquées sur le front, les bains de pieds à la glace, les excès de boisson, etc., moyens complétement opposés, comme on voit (il n'est pas inutile d'en faire la remarque), à ceux qu'emploie avec succès le médecin de fou pour calmer la trop grande effervescence intellectuelle, le flux surabondant d'idées, l'exaltation physique et morale de ses malades.

Il est encore certains traits du caractère des hommes célèbres sur lesquels nous désirons appeler l'attention.

(1) Réveillé-Parise, *Physiologie et hygiène*, t. II, p. 383.

Nous voulons parler des *distractions* auxquelles ces hommes sont sujets pour la plupart.

Les auteurs en rapportent de nombreux exemples, parmi lesquels, figure en première ligne le fait relatif au grand Newton, lequel, dans un de ces moments de distraction qui lui étaient habituels, prit le doigt de sa fille pour bourrer sa pipe.

Il nous serait facile à nous-même de citer plus d'un fait semblable. Nous préférons nous en abstenir, à cause du ridicule qui en rejaillit toujours sur ceux qui sont en cause, quelle que soit, d'ailleurs, l'intention du narrateur.

Mais, comme nous l'avons déjà dit dans une autre occasion, si les auteurs ont noté ce genre d'excentricité, ils n'y ont pas fait autrement attention; aucun ne paraît même avoir songé qu'il valût la peine qu'on cherchât à l'expliquer.

Tel n'est point notre avis; et dût-on nous accuser de manquer de respect envers des hommes que l'humanité compte parmi ses gloires, ses grandeurs morales, nous devons nous efforcer de porter dans les plus mystérieux replis de ces grandes âmes le flambeau de la psychologie pathologique, en sonder toutes les plaies.

Tout ce qui, chez les hommes exceptionnels, dévie de la ligne commune, nécessite de notre part un examen approfondi. Voyons donc ce qu'il faut penser de leurs distractions.

On a dit qu'elles étaient le résultat d'une concentration excessive de l'esprit sur un sujet habituel d'études : cela est évident, et nous ne saurions en donner une meilleure explication. Mais nous nous hâtons d'ajouter que lorsque cette concentration est portée à un tel degré, elle est presque un fait morbide. De même qu'en s'exaltant outre mesure l'imagination touche au délire, l'attention, par sa tension exa-

gérée, touche au fait le plus grave de l'aliénation mentale, à la perte de la conscience, à l'extase.

Il ne faut pas oublier que ce qui distingue l'aliéné des autres hommes, c'est que, du moins dans le cercle de ses convictions délirantes, il vit tout entier en lui-même, étranger à toutes les choses du monde extérieur, sourd à toutes les impressions qui lui viennent de ce côté. N'est-il pas dans un état continuel de distraction, cet aliéné que nulle voix, nul raisonnement ne frappe ni n'émeut, avec qui il est aussi impossible d'entrer en communication, à moins que ce ne soit à propos de sujets étrangers à ses idées fixes, que si l'on s'adressait à un homme qui parle en rêvant ?

Cette concentration qui isole si complétement l'homme de ses semblables, cette espèce d'*état cataleptique* de la pensée, comme disait si bien Esquirol, ne sont-ils pas le cachet, le signe pathognomonique (pour parler le langage de l'école) des *idées fixes?*

L'auteur que nous venons de nommer, ramenait toutes les lésions de l'entendement, dans la folie, à celle de l'attention : « L'aliéné, suivant lui, ne jouit plus de la faculté de fixer, de diriger son attention, et la privation de cette faculté est la cause première de toutes ses erreurs. Dans la manie ou délire général, » les impressions sont si fugitives et si nombreuses, les idées sont si abondantes, que le maniaque ne peut fixer son attention sur chaque objet, sur chaque idée ; chez le monomaniaque, l'attention est tellement *concentrée, qu'elle ne se porte plus sur les objets environnants, sur les idées accessoires*... (1) »

(1) Tout en nous prévalant des idées d'Esquirol, nous ne saurions omettre de faire ici une importante réserve, pour ne pas donner un démenti à nos propres opinions.

Si ces idées contiennent la description la plus vraie, la plus rigoureuse-

Or, n'est-ce pas là ce qui arrive dans ce que l'on nomme distraction ; n'est-il pas évident que cette absence momentanée, ce défaut de présence d'esprit de l'homme distrait est, pour le moins, quelque peu entachée de la fixité d'idée qui caractérise le monomaniaque ?

Dans un travail encore assez récent, nous avons prouvé, théoriquement, ainsi que nous l'avions déjà fait expérimentalement, c'est-à-dire en nous fondant sur l'observation intime, dans notre ouvrage sur le *haschisch,* que *rêve* et *folie* étaient une seule et même chose au point de vue psychologique (1) que la pensée morbide, l'idée fixe qui résume en elle tout le délire, parce qu'elle est le point de départ de toutes aberration, que cette pensée, dis-je, fait primordial et fondamental, générateur du délire, appartenait à l'état passif du sommeil, et tirait son origine de conditions psycho-organiques analogues (2).

Or, aux yeux de qui l'envisage d'après les données de la science et de l'analyse psychologique, ce que l'on appelle distraction est, en réalité, une sorte d'état embryonnaire du rêve, un état intermédiaire (ou du moins son analogue) entre la veille et le sommeil, entre la raison et la folie.

Nous avons donc raison de soutenir que les distractions des hommes de génie peuvent être comptées parmi les par-

ment exacte des principaux troubles psychiques de l'aliénation mentale elles ne nous apprennent absolument rien touchant la *nature essentielle* du délire; elles expriment le fait psychique reproduit plus tard sous le nom d'*automatisme,* et rien de plus; elles disent bien *comment* l'homme délire, elles ne disent pas *pourquoi* il est fou, c'est-à-dire étranger à lui-même (*alienatus à se*) dans toutes ou seulement dans quelques-unes de ses pensées. Ce *pourquoi,* nous l'avons surabondamment démontré ailleurs, ne se trouve que dans l'identification de la pensée-rêve, et de la pensée-délire.

(1) *De l'identité du rêve et de la folie* (*Annales médico-psychologiques,* année 1855).

(2) *De la folie au point de vue anatomo-pathologique* (*Annales médico-psychologiques,* année 1855).

ticularités psychologiques qui révèlent leur communauté d'origine avec les aliénés.

Je m'arrête. Les réflexions auxquelles nous nous sommes livré dans ce chapitre suffisent pour faire comprendre combien on s'est fait illusion jusqu'ici sur la véritable cause de la suprématie intellectuelle dont certains hommes sont en possession. Que l'on se dépouille donc, une bonne fois, s'il est possible, de toute idée préconçue ; que l'on fasse taire des préjugés indignes de tout esprit vraiment philosophique et qui n'ont d'autre origine qu'une ignorance le plus souvent volontaire et systématique des notions les plus élémentaires de la psychologie morbide ; que l'on cesse, enfin, de voir les hommes exceptionnels à travers un type idéal, purement imaginaire et en dehors de la nature.

Veut-on rester dans le vrai, le positif, et prendre comme au daguerréotype la physionomie morale et intellectuelle de ces grandes individualités, les voir, en un mot, telles que la nature les a formées et non telles que l'imagination peut se les représenter, il faut, de toute nécessité, baser son appréciation sur les données scientifiques que nous venons de développer, remonter aux faits d'hérédité, peser leur influence sur la constitution physique et morale des individus, ne pas perdre de vue les conditions organiques qui sont la source de leurs qualités, bonnes ou mauvaises, les particularités sans nombre qui révèlent cette origine supra-nerveuse : et alors, alors seulement, on aura devant les yeux l'homme complet, naturel et non fictif, l'homme véritablement homme.

Ainsi l'on comprendra, loin de les nier *à priori*, ou de chercher des explications qui n'expliquent rien, des explications impossibles et mensongères auxquelles on ne croit pas

soi-même, on comprendra, dis-je, divers phénomènes de l'ordre moral qui, bien qu'exceptionnels, et malgré les apparences contraires, sont parfaitement en harmonie avec les lois de l'organisme humain.

On comprendra comment l'intelligence à force de s'élever, porte parfois son vol jusque dans des régions fantastiques, dans des cieux qui sont, d'ordinaire, le domaine des esprits égarés et délirants; comment cette intelligence se hisse, parfois, sur le trépied des pythonisses, des oracles et des faux prophètes, comment dans ses sublimes contemplations, elle finit par se rencontrer face à face avec la Divinité elle-même dont elle recueille religieusement les paroles et rapporte sur la terre les suprêmes décrets.

On comprendra comment à force de s'exalter, les forces morales peuvent acquérir une puissance vraiment extraordinaire, sans que, pour cela, la nature intervertisse ses lois éternelles, comment cette exaltation, en concentrant la sensibilité générale dans les centres nerveux, plonge le reste du corps dans une insensibilité passagère, isole l'âme du monde extérieur (ainsi qu'il arrive dans l'état de rêve), et semble lui constituer une vie indépendante de la matière, une vie semblable à celle qui anime les êtres dont quelques rêveurs de génie ont peuplé les régions transmondaines.

On comprendra, enfin, comment un état réel de folie, de folie confirmée, peut s'allier aux manifestations les plus éclatantes de l'âme humaine, soit que cette folie soit limitée rigoureusement à certaines erreurs des sens, soit qu'elle offre un caractère de rêverie et d'extase, soit qu'elle consiste en des idées fixes ou convictions délirantes, soit, enfin, qu'elle revête les traits indécis de la mélancolie, du spleen, de l'hypochondrie, affections si communes chez les esprits d'élite.

TROISIÈME PARTIE

FAITS BIOGRAPHIQUES

§ 1er.

Après tout ce que nous avons dit, dans le but d'établir l'origine névropathique des facultés intellectuelles transcendantes, nous devons espérer que nos convictions seront partagées par ceux qui ont pris la peine de nous lire avec quelque attention.

Cependant, les seules considérations *à priori* ont eu, jusqu'ici, la parole, le temps est venu de la donner aux faits. Mieux que tous les raisonnements, ces derniers sont de nature à frapper les esprits, à lever tous les doutes et à faire triompher la vérité.

Nous avons considéré les maladies des centres nerveux comme une condition héréditaire propre à favoriser le développement des facultés intellectuelles.

Si cette proposition est vraie, la plupart des individus doués d'une intelligence supérieure, ou seulement placés au-dessus du commun niveau intellectuel, devront compter parmi leurs ascendants, parmi les membres de leur famille, soit des aliénés, soit des personnes sujettes à des affections du système d'organes préposé aux fonctions de la vie de relation.

Jusqu'à quel point, dans quelle mesure, l'observation vient-elle confirmer ces vues générales ?

Malheureusement les fastes de l'histoire sont peu riches en documents relatifs aux faits qu'il nous importerait le plus de connaître, aux faits d'hérédité directe. Les auteurs qui nous ont transmis la biographie des hommes célèbres, si, parfois, ils nous parlent de leur généalogie, n'ont absolument rien à nous apprendre de l'état de santé physique ou morale des familles. Eussent-ils été à même de le faire, qu'ils s'en seraient abstenus, d'abord parce que ces détails ne devaient avoir à leurs yeux aucune espèce d'importance, ensuite parce que, dans tous les temps, on s'est appliqué à cacher une maladie contre laquelle, non sans raison, il est vrai à quelques égards, s'élèvent tant de préjugés.

Cependant, de patientes recherches biographiques nous ont mis en possession de faits qui, en raison de leur qualité, si nous pouvons nous exprimer ainsi, plutôt encore que de leur nombre, nous ont paru suffire aux besoins de la cause que nous défendons.

Ajoutons que les biographes ont été un peu moins silencieux relativement à un autre ordre de faits pathologiques que nous avons démontré être parfaitement analogues aux troubles de l'esprit, au point de vue de l'hérédité, je veux parler des affections purement nerveuses ; ils nous instruisent assez fréquemment, par exemple, du genre de mort auquel ont succombé les parents de ceux dont ils font connaître l'histoire. Alors, nous voyons les maladies des centres nerveux, les hémorrhagies, les ramollissements du cerveau ou de la moelle épinière, les paralysies générales ou partielles, les affections convulsives, etc., se ranger parmi les causes immédiates ou éloignées de la mort ; maladies qui, comme nous l'avons dit plus haut, ne permettent pas

de douter que chez ceux qui en étaient atteints, le système encéphalique n'ait été doué d'une prédominance plus ou moins marquée sur les autres organes, et désorganisé, à la longue, par une incessante surexcitation.

Signalons, ici un fait capital, bien connu des médecins d'aliénés, et dont l'importance est telle, qu'il résume, à lui seul pour ainsi dire, la généralité des faits qu'invoque l'expérience : c'est parmi les classes de la société qui comptent le plus d'hommes distingués par les qualités éminentes de leur intelligence que se trouvent le plus d'aliénés. C'est chez elles que se rencontrent le plus souvent ces réunions d'individus qui, par l'infériorité ou la supériorité de leurs facultés intellectuelles, occupent tous les degrés de l'échelle morale, depuis l'idiotie, ce triste état dans lequel on voit l'intelligence jeter à peine quelques douteuses lueurs, jusqu'aux sublimes hauteurs du génie ; c'est là que se développent et croissent, comme dans leur terrain naturel, les affections nerveuses les plus variées.

J'avais déjà signalé ce fait il y a une vingtaine d'années : « Les familles qui comptent le plus d'illustrations, d'hommes de génie, chez lesquelles ont brillé, depuis leur origine, dans toutes les générations, les talents militaires et d'administration les plus remarquables, où l'on trouve de si nombreux exemples de courage, de dévouement et généralement tout ce qui atteste l'énergie, la violence et l'entraînement des passions ; celles-là, aussi, ont vu le plus grand nombre de leurs membres atteints d'affections nerveuses de toute espèce, moissonnés par des maladies aiguës ou chroniques du système encéphalique. »

L'institution qui a donné à la France le plus d'hommes remarquables par leur intelligence, l'École polytechnique est aussi celle d'où il est sorti le plus d'aliénés, ou tout au

moins de ces intelligences exceptionnelles dont nous nous occupons spécialement.

Faut-il en chercher la cause dans le genre d'études auxquelles se livrent les élèves de l'École, ainsi qu'on le pense généralement et qu'on l'a toujours dit?

En aucune manière : car alors c'est le contraire qui devrait arriver, attendu que si quelque chose au monde est propre à maintenir la rectitude naturelle des pensées et du jugement, à redresser l'esprit, à le ramener dans la bonne voie s'il tendait à en dévier, c'est, assurément, l'étude des sciences dites exactes ou mathématiques.

Le fait est qu'il n'est donné qu'aux organisations riches et puissantes de cultiver ces sciences avec fruit, à plus forte raison, d'y acquérir une certaine supériorité.

Là est la véritable cause, attendu que là est la prédisposition la plus certaine aux névroses de toute espèce; cette prédisposition, le travail assidu, la contention d'esprit que nécessitent des études spéciales, viennent y ajouter, sans aucun doute, mais ne la créent pas.

Mais, si nous n'avons à attendre de la chronique historique que des renseignements incomplets, pour résoudre la question qui nous occupe, il n'en est pas de même de la chronique privée : ici, l'observation s'exerce dans un champ qui est à la portée de chacun, sur des contemporains, sur des individus dont nous pouvons, jusqu'à un certain point, interroger les antécédents héréditaires.

Il est vrai que, dans ce cas, les faits soumis à notre appréciation sont, à de rares exceptions près, d'un ordre bien moins élevé. Hâtons-nous d'ajouter qu'ils n'ont pas moins de valeur, attendu que nous n'avons à tenir compte, rigoureusement, que des facultés de l'esprit, en elles-mêmes, en dehors des influences extérieures dont l'effet est de leur don-

ner plus ou moins d'éclat. Nous n'avons pas besoin de dire que nous tenons pour absurde la doctrine de l'égalité originelle des intelligences, mais il n'est pas moins incontestable qu'il est des conditions sans lesquelles la plus belle organisation morale ne saurait acquérir tout le développement dont elle est originairement susceptible. Le génie, sous toutes ses formes, dans ses différents modes de manifestation, a besoin, pour se produire, de circonstances particulières, de conditions extérieures nécessairement fort rares. En outre, non plus que de toutes les choses qui se rapprochent de la perfection, la nature n'a pu en être prodigue.

Ainsi donc, sans chercher à l'étayer de faits nécessairement exceptionnels, nous donnerons à la thèse que nous soutenons un appui non moins solide, en apportant le témoignage de faits qui appartiennent à l'observation journalière.

Au reste, il s'agit ici de l'influence héréditaire, en général, d'une manière absolue, et non pas dans tels ou tels cas déterminés; si, donc, sa présence est incontestable dans les cas ordinaires, il faut l'admettre *à fortiori*, pour les cas exceptionnels.

Or, depuis un certain nombre d'années déjà, que mon attention est fixée sur ce sujet, il est extrêmement rare, lorsque j'ai pu obtenir des renseignements suffisants, que je n'aie rencontré parmi les ascendants, dans la famille d'individus que leurs qualités morales avaient tirés de la foule, soit des affections cérébrales, soit des désordres nerveux, soit des anomalies des fonctions intellectuelles. J'ai vu se succéder presque constamment, dans les séries généalogiques, l'éminence des facultés quelquefois, toujours une certaine distinction intellectuelle, et des affections quelconques du système nerveux central ou périphérique. Sur la

même ligne que les troubles nerveux proprement dits, nous plaçons certaines dispositions morales exceptionnelles dont on trouve de nombreux exemples dans les familles dont nous parlons. Les parents auprès desquels nous prenons des informations nous font souvent cette déclaration, que tels membres de la famille ont eu ce qu'on appelle *une existence orageuse;* qu'ils se faisaient remarquer par leurs excentricités, par un manque presque absolu de sens commun, auquel s'alliaient souvent des qualités intellectuelles et morales peu ordinaires (une imagination vive, une mémoire prodigieuse, une élocution facile, un cœur bon et généreux, etc.) ; par des manières d'agir, une conduite inexplicable pour tout le monde, en contradiction perpétuelle avec les usages, les mœurs, les lois même de la société... Et cela, en dépit des meilleures traditions de famille, d'une excellente éducation, de leur rang, de leur position dans le monde, en un mot des mille et une raisons qui devaient les maintenir dans une voie plus digne et plus conforme à leurs véritables intérêts. Or, s'il n'y a pas ici d'aliénation mentale proprement dite, de folie bien caractérisée, on ne saurait disconvenir que de pareilles dispositions morales s'en rapprochent singulièrement. Au point où nous en sommes et après ce qui a été dit sur ce sujet au chapitre de l'état mixte affectif, je pense que cette proposition ne trouvera pas de contradicteurs parmi ceux qui nous lisent.

Les réflexions que nous venons de faire, l'observation seule nous les a inspirées; elles sont exemptes de toute idée préconçue ou systématique, elles sont la déduction simple et vraie de faits nombreux, étudiés avec soin.

Mais on comprendra que ces faits, nous ne saurions les énumérer ici. Que chacun fasse appel à ses souvenirs, regarde autour de soi, qu'il tienne désormais son attention

éveillée sur le sujet que nous lui indiquons; comme à nous-même, l'expérience lui fournira la preuve de ce que nous avançons; parmi les étrangers, dans la famille de ses connaissances, de ses amis, dans la sienne propre, peut-être, il trouvera l'occasion de s'assurer de la filiation, de l'enchaînement héréditaire qui rattache les dispositions intellectuelles particulières de certains membres aux maladies nerveuses qui ont frappé les autres.

Les affections nerveuses, soit qu'elles portent sur la motilité ou bien sur la sensibilité générale, soit encore sur les fonctions qui ne sont que cette dernière faculté élevée à son plus haut degré de puissance et d'action, c'est-à-dire les facultés, les actes du principe pensant; ces affections, dis-je, lorsqu'elles ne sont pas transmises purement et simplement par hérédité, se transforment en conditions favorables à l'exercice intellectuel, et créent une prédisposition héréditaire aux qualités éminentes de l'esprit.

Cette proposition, que nous avons lieu de croire désormais parfaitement démontrée, a-t-elle pour ainsi dire sa contre-partie dans la proposition inverse? En d'autres termes : serait-il vrai que les qualités éminentes de l'esprit chez les parents fussent pour les enfants une cause de folie ou de désordres purement nerveux?

Théoriquement, cela ne peut plus faire l'objet d'un doute; nous l'avons surabondamment prouvé dans le cours de ce travail; il en est de même expérimentalement.

Les faits ne donnent point un démenti à la théorie. Tous les psychiâtres ont pu faire la remarque qu'un certain nombre d'aliénés avaient pour parents, soit dans la ligne ascendante, soit dans les lignes collatérales, des personnes qui se distinguaient plus ou moins par leur intelligence.

De plus nous savons que les qualités brillantes de l'esprit

vont fréquemment de pair avec les affections nerveuses, et que ces affections sont précisément de puissantes causes héréditaires d'aliénation mentale.

Ici, du reste, comme nous l'avons constaté dans un autre ordre de faits, les intelligences présentent ces irrégularités, ces contrastes étranges, ces mélanges de qualités et de défauts, de lumières et d'ombres que nous avons signalés dans une autre occasion.

Faisons ici une remarque qui a son importance; c'est que les désordres moraux qui se rattachent à une organisation intellectuelle plus ou moins avantageuse, appartiennent d'ordinaire à la pire espèce des lésions cérébrales: à l'idiotie ou à l'imbécillité, bien plus souvent qu'aux simples perversions des facultés, telles que la manie ou le délire partiel.

Il est d'observation générale que les enfants des hommes de génie sont, pour la plupart, non-seulement inférieurs à leurs auteurs, mais au commun des hommes; bien peu échappent, pendant leurs premières années, à des accidents convulsifs de nature plus ou moins grave, à des maladies cérébrales qui, presque toujours, compromettent dans une certaine mesure les fonctions intellectuelles.

« Le génie véritable est toujours isolé, disent d'une com« mune voix Spurzheim, Virey, Lordat, Burdach, etc., il « ne se réveille point dans sa postérité (P. Lucas). » Suivant le professeur Lordat, « les génies sont des enfants trouvés et des célibataires. » On dirait, pour reproduire ici une interprétation vulgaire, que la nature s'est épuisée dans la procréation de ces êtres chez lesquels les forces mentales semblent être parvenues à leur *summum* d'énergie. Nous ajouterons, en donnant à notre pensée une forme plus phi-

losophique, plus en rapport avec les données de la science, que le dynamisme mental ne saurait s'élever jusqu'aux manifestations du génie sans que l'organe de la pensée ne se trouve dans des conditions analogues à cet état de surexcitation, d'éréthisme nerveux que nous savons être si favorable au développement de la folie héréditaire.

§ 2.

Maintenant, avant d'exposer les faits, et afin de mettre le lecteur à même d'en bien apprécier la valeur, nous croyons devoir présenter encore quelques observations : elles se rapportent : 1° à la fréquence relative des faits, en général, de ceux qui paraissent militer contre la thèse que nous soutenons, et de ceux qui prouvent en sa faveur ; 2° au classement de ces derniers.

Fréquence. — Les faits négatifs, ou en opposition apparente avec nos idées, sont assurément fort nombreux.

Il en est d'infiniment plus nombreux encore : ce sont ceux dont, faute de documents suffisants, l'appréciation est impossible. Je laisse, nécessairement, ces derniers de côté, jusqu'à plus ample informé.

Quant aux faits négatifs, voici ce que nous avons à en dire :

Ici comme en toute autre circonstance, en ce qui touche à tous les phénomènes de la création quels qu'ils soient, il faut nécessairement tenir compte de la loi d'*innéité*, de cette loi primordiale d'après laquelle, suivant P. Lucas (1), la nature procède à la création *libre et insubordonnée*, ou à la *composition originale des types*, indépendamment de toute

(1) *Ouvrage cité*, t. I, p. 24.

conformité de l'être qu'elle engendre avec les autres êtres.

La loi d'hérédité n'a pas d'effet nécessaire, absolu. Loi d'hérédité, loi d'innéité, alternent, le plus souvent, dans la formation des êtres d'une espèce semblable, non-seulement dans les familles entre elles, mais encore parmi les membres d'une même famille.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'influence héréditaire est nulle dans beaucoup de cas, si, par exemple, tel descendant d'un, ou même de plusieurs aliénés, n'est qu'un esprit ordinaire, ou si tel homme supérieur ne compte pas d'aliénés parmi ses descendants ; en d'autres termes : si les névropathies soit physiques, soit morales, et la prééminence intellectuelle n'ont pas toujours entre elles les rapports que nous avons dit résulter de la loi d'hérédité.

On ne doit pas oublier que ces faits, qui se rapportent à la loi d'innéité, n'altèrent ni ne détruisent la loi d'hérédité, pas plus que ceux qui ressortent de la loi d'hérédité ne mettent à néant ceux qui découlent de la loi d'innéité. Encore une fois, les choses de l'univers sont régies par ces deux lois qui ont toutes deux leur puissance, leur action propre, agissent chacune à leur manière, sur tels ou tels groupes d'êtres, sans que jamais la présence de l'une n'infirme l'existence de l'autre : ce sont deux pouvoirs d'autorité égale, ou, si l'on veut, deux modes de manifestation de la volonté suprême sur la création. En résumé, n'y eût-il qu'un seul fait d'hérédité bien établi, bien constaté, son existence ne saurait être infirmée par des millions de faits d'innéité, et *vice versâ*.

Donc, il n'y a pas d'objection à tirer de ce que, dans un très-grand nombre de cas, et même, si l'on veut, dans la majorité des cas, l'action héréditaire a été nulle. Dans ces cas, les faits sont *différents* de ceux où apparaît cette action,

ils ne sont pas *contraires ;* nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de cette distinction.

Classement. — L'action de l'hérédité n'est point invariable ni identique à elle-même en toute circonstance.

Les faits que nous avons à invoquer à l'appui de nos idées sur le rôle que joue l'hérédité morbide dans le développement des facultés mentales, peuvent se classer suivant que les individus auxquels ils se rapportent sont doués : 1° d'une intelligence dépassant simplement le niveau commun, 2° de facultés intellectuelles dites supérieures, 3° de ces facultés tout à fait hors ligne que l'on peut regarder comme l'expression la plus élevée et la plus complète du génie humain.

Nous ne pouvons que mentionner ici, sans en noter aucun, en particulier, les faits appartenant à la première catégorie. Ces faits nous environnent, pour ainsi dire ; nous avons maintes occasions de les vérifier, chez une foule de nos connaissances, chez nos amis, nos parents, chez nous-mêmes.

Les faits de la deuxième catégorie réclament plus d'attention. Ceux-là sont nécessairement moins nombreux. Beaucoup plus souvent que les premiers, ils nous fourniront la preuve que la prédisposition héréditaire existe, sinon toujours, au moins dans la plupart des cas.

Quant aux faits de la troisième catégorie, il s'en rencontrera peu faisant exception à la règle, et nous pourrons nous assurer que parmi les génies tout à fait exceptionnels, un très-petit nombre seulement échappe à la loi d'hérédité et à son influence.

On comprend que, lorsqu'il s'agit d'intelligences s'élevant à peine au-dessus de la ligne moyenne, il importe médiocrement à la confirmation de nos idées que les condi-

tions idiosyncrasiques ou héréditaires se montrent plus ou moins fréquemment. Dans ce cas, la nécessité de la cause n'est pas aussi évidente, l'effet étant lui-même très-peu sensible.

Il n'en saurait être de même, lorsque cet effet est à son plus haut degré d'évidence et de développement ; dans lequel cas, il est presque d'une absolue nécessité de constater la présence réelle, effective de la cause.

§ 3.

Ceci étant établi, nous exposerons les faits biographiques suivant que les individus qu'ils concernent sont liés par leur origine aux divers états névropathiques dont il a été parlé précédemment.

Nous formerons plusieurs groupes ou séries en tête desquels nous inscrirons l'espèce particulière de névropathie d'où ces groupes relèvent plus spécialement, idiopathiquement ou héréditairement.

Mais nous devons avertir tout de suite, que ces classements n'ont rien d'absolu, attendu que la plupart des sujets réunissent, chacun sur sa propre tête, plusieurs affections, ainsi, du reste, qu'on devait s'y attendre en vertu des lois de l'hérédité morbide. Ici, en réalité, le classement indique simplement l'affection dominante, le genre de névropathie qui semble primer tous les autres.

Une dernière observation : J'ai déjà dit la difficulté que l'on éprouve à obtenir tous les renseignements nécessaires sur les personnes dont l'éminence des facultés intellectuelles et morales a préservé le nom de l'oubli. Ces renseignements, il est bien plus facile de se les procurer quand il s'agit de personnes vivantes. Aussi est-ce parmi elles que nous avons

trouvé le plus de noms à revendiquer comme apportant un éclatant témoignage à la vérité de nos assertions (1). Nous devons nous taire sur ces noms ; les préjugés qui règnent encore et qui, d'ailleurs, ne sont que trop fondés, à certains égards, nous le prescrivent impérieusement.

Un fait que chacun peut constater tout aussi bien que nous-même, c'est que dans l'immense majorité des cas, *lorsqu'il nous a été possible de nous procurer les renseignements nécessaires, sur tel ou tel personnage plus ou moins célèbre, ou sur sa famille, ces renseignements nous ont donné gain de cause*. En présence d'un pareil fait qu'importe la rareté des documents?

Au reste, nous n'avons pas relaté tous les faits à nous connus. On comprend qu'une pareille nomenclature, en s'allongeant indéfiniment, eût fini par être fastidieuse. Il a fallu nous restreindre et ne consigner ici que ceux qui nous en ont paru le plus dignes. Nous laissons à la mémoire de nos lecteurs le soin de combler les nombreuses lacunes des listes que nous lui présentons.

(1) Les faits de cet ordre ont été le point de départ de nos recherches. Surpris de rencontrer si souvent le fait d'hérédité morbide, lorsque, par un pur hasard d'abord et sans idée préconçue, nous nous informions des antécédents de famille de tel ou tel de nos contemporains que ses facultés plus ou moins remarquables signalaient à notre attention, la pensée nous vint tout naturellement de tenter une revue rétrospective, d'interroger l'histoire, de nous enquérir, en un mot, si la biographie des morts illustres était d'accord avec la biographie, soit écrite, soit parlée, des vivants.

FAITS BIOGRAPHIQUES

CLASSÉS SUIVANT QU'ILS SE RAPPORTENT PLUS PARTICULIÈREMENT

1° A la folie proprement dite
2° A un état d'excentricité — 3° A l'idiotie et au rachitisme
4° Aux névroses — 5° Aux lésions des centres nerveux.

1° A la folie.

Socrate. — Il nous suffit, je pense, d'inscrire ce nom. Après ce qu'a dit M. Lélut, qu'aurions-nous à ajouter pour établir que Socrate a été, nous ne disons pas *aliéné*, — dans le sens du moins que les gens du monde donnent à ce mot — mais positivement et réellement *halluciné*.

Pausanias (le Lacédémonien). — Ayant tué une jeune esclave dont on lui avait fait présent, est tourmenté jusqu'à sa mort par un *esprit* qui le poursuit en tous lieux, et qui ressemble à sa victime (1).

Brutus. — La veille de la bataille de Philippes, eut une étrange vision. Il était, dit Plutarque, sous sa tente, plongé dans une profonde méditation, lorsqu'il crut entendre quelqu'un entrer. Il jeta les yeux sur l'ouverture et vit une figure horrible, un corps étrange et monstrueux qui s'approcha de lui, et se tint debout près de son lit, sans dire une parole.....

Ayant perdu la bataille, il se tua avec la même épée dont il avait frappé César.

Julien (l'empereur). — A eu une hallucination semblable la nuit qui précéda sa mort (Ammien Marcellin).

Caton (d'Utique). — Nous venons de relire les détails que

(1) *Esquirol*, art. Lypémanie.

donne Plutarque sur le suicide de Caton. Diverses circonstances nous ont frappé : 1° l'excessive violence dont il est empreint touche à l'exaltation maniaque. 2° Il semble, d'après certaines paroles échappées à Caton au plus fort de cette exaltation, qu'il se défiait lui-même de son bon sens : *Depuis quand,* dit-il, *ai-je donné des preuves de folie?* 3° Son fils, d'un caractère efféminé et crapuleux, en combattant contre Octavien et Antoine, provoqua ses ennemis à lui donner la mort, et tomba percé de traits. 4° Porcia sa fille s'est donné la mort en avalant des charbons ardents. Plutarque raconte que cette digne fille de Caton voulant, un jour, montrer à son mari comment elle savait résister à la douleur, se fit une profonde incision à la cuisse, et endura ses souffrances avec une incroyable force d'âme.

Diog. Laerce a dit de lui : « *In loquendo balbutiens*.... crura etiam habuit gracilia, oculos parvos... (1). »

Aristote. — Si l'on en croit le même auteur, ce philosophe, désespéré de ne pouvoir comprendre la cause du flux et reflux de l'Euripe, se serait précipité dans ses flots. Suivant un autre auteur (Eumelus), il se serait empoisonné, à l'âge de soixante-dix ans, à Chalcis où il s'était réfugié.

Adrien. — On lit dans Elias Spartien, qu'A** avait conçu un tel dégoût de la vie que, pour y mettre un terme, il demanda souvent une épée et plus souvent encore du poison. Ne pouvant l'obtenir, il se rendit à Baïes où il mena une vie si contraire aux prescriptions de ses médecins que la mort ne tarda pas à mettre un terme au profond ennui qui le rongeait.

Lucrèce. — A été atteint de manie intermittente. Cette manie lui laissait, dit Bayle, des intervalles lucides pendant lesquels il composa les six livres *De rerum naturâ*. Il était âgé de quarante-quatre ans lorsqu'il mit fin à ses jours.

Lucullus. — Est mort en démence. Peu de temps après qu'il eut cessé de prendre part aux affaires de la république, sa raison, dit Plutarque, s'altéra à ce point que son frère dût gérer ses affaires à sa place.

Charlemagne. — Était fils de Pepin le *Bref* et père de Pepin le *Bossu*. Ce dernier avec un très-beau visage avait la taille difforme.

Selon la chronique de Turpin (chap. i), Charlemagne étant, selon

(1) *Arist. vita* à D. Laerte. Interprete Cs.

sa coutume, à observer les astres, saint Jacques, l'apôtre de l'Espagne, *lui apparut* dans la voie lactée qu'il considérait alors ; le saint *lui révéla* l'endroit où ses cendres reposaient dans la Galice ; il lui ordonna d'aller conquérir l'Espagne et de lui ériger un tombeau et une église..... C'est de là que le peuple appelle, encore aujourd'hui, la voie lactée *le chemin de Saint-Jacques.* (*Hist. de Charlemagne* par Gaillard, t. I, p. 381 et 254, t. II.)

Charles-Quint. — Sa mère Jeanne de Castille a été aliénée, d'où son surnom de *Jeanne la Folle.* Elle était contrefaite.

Son grand-père (maternel) Ferdinand d'Aragon est mort à l'âge de soixante-deux ans, dans un état de *mélancolie* profonde.

« On prétend, dit Bayle, que Charles-Quint fut un de ces esprits tardifs qui ne promettent rien moins, dans leur jeunesse, que ce qu'ils seront un jour. » Il bégayait. Il fut chauve de très-bonne heure, ce que l'on attribuait à des « *attaques d'épilepsie* » qu'il avait eues pendant sa jeunesse. (Michelet, *Réforme,* p. 401.) On connaît sa retraite dans le monastère de Saint-Just où il eut la singulière fantaisie de faire célébrer ses funérailles auxquelles il assista en personne. On a prétendu que plus tard il en avait éprouvé un si grand chagrin que son esprit avait été *touché* (c'est l'expression dont se sert Balzac).

Philippe II son fils, de sanguinaire mémoire, avait hérité de son caractère défiant et soupçonneux.

Pierre le grand. — Nous chercherions vainement ailleurs une confirmation plus éclatante de nos idées, une preuve plus évidente des rapports que nous soutenons exister entre l'état névropathique et certains états intellectuels et affectifs. Génie à sa plus haute puissance, imbécillité congéniale, vertus et vices également poussés à l'extrême, férocité outrée, emportements maniaques, irrésistibles, immédiatement suivis de repentir, passion de l'œuvre civilisatrice qu'il poursuit portée jusqu'au parricide, habitudes crapuleuses, mort prématurée des enfants, attaques épileptiformes, etc., tout se trouve réuni chez le Czar Pierre ou dans sa famille.

Le père de Pierre Ier, Alexis Michaelowitz, « a été enlevé par une mort *prématurée* à l'âge de quarante-six ans. » (Voltaire.)

Ce prince avait eu d'un premier mariage deux princes et six princesses. L'aîné, Fœdor, monta sur le trône, âgé de quinze ans ; prince d'un tempérament faible et valétudinaire, mais d'un mérite qui ne tenait pas de la faiblesse de son corps.

Le second des fils d'Alexis était Ivon ou Juan, encore plus maltraité par la nature que son frère Fœdor, presque privé de la vue et

de la parole, ainsi que de santé, et attaqué souvent de convulsions.

Des six filles, la seule célèbre fut la princesse Sophie, femme distinguée par les talents de son esprit, écrivant et parlant bien, faisant, même, des vers dans sa langue, mais d'une ambition démesurée qui la rendit meurtrière de la famille maternelle de Pierre Ier dont elle était tutrice.

Alexis, de son second mariage, laissa Pierre et la princesse Nathalie.

Pierre eut huit enfants (six garçons et deux filles). L'un d'eux, Alexis, par ses habitudes d'ivrognerie, ses débordements de toute nature, son esprit de rébellion, provoque contre lui un arrêt de mort *que son père exécute*. Ses cinq autres fils meurent tous en naissant, ou peu après.

Pierre fut sujet, dès son enfance, à des attaques de nerfs qui dégénérèrent plus tard en véritable épilepsie. Il était saisi d'un effroi machinal qui allait jusqu'à la sueur froide *et à des convulsions* quand il fallait passer un ruisseau.

A la mort du fils qu'il tenait de Catherine, il fut en proie à ces convulsions alors chez lui si fréquentes. Ses officiers virent les muscles de son visage se contracter, son cou se roidir et se tordre d'une manière effrayante. Il demeura trois jours et trois nuits, seul, enfermé, étendu par terre.

Étant à Péterhof, il acquiert la preuve de l'infidélité de Catherine. Furieux, il va trouver Repnin, président du collége de guerre, et donna l'ordre de faire mourir la tzarine. Repnin lui fit quelques observations. Pendant qu'il parlait, le Tzar, immobile et debout devant lui, le fixait d'un regard dévorant, en gardant un silence farouche. Mais bientôt, et comme cela lui arrivait dans de fortes émotions, *son cou se tordit vers son côté gauche*, et ses traits gonflés se contractèrent convulsivement, toute sa personne conservant une effrayante immobilité.

Un petit-fils de Pierre le Grand, Paul Ier, a eu des hallucinations. Un soir, dans les rues de Saint-Pétersbourg, il fut poursuivi par le spectre de son aïeul... (V. *Mémoires* de la baronne d'Oberkik.)

Frédéric le grand. — Son père Frédéric-Guillaume était en proie à ce genre de folie que les Anglais ont nommé *moral insanity*. On ne saurait expliquer autrement que par une perversion réelle des facultés affectives les brutales excentricités qui signalèrent les dernières années de sa vie. Ivrogne à l'excès, il avait fini par tomber dans une profonde hypochondrie. Il chercha plusieurs fois à s'étrangler et

n'en fut empêché que par l'intervention de la reine. Incessamment dominé par une fureur que rien ne motivait, il se livrait à d'incroyables violences envers ses enfants. Il les obligeait à manger et à boire des aliments malsains et nauséabonds, crachait dans leurs plats. Il ne dépendit pas de lui que son fils (qui fut plus tard le grand Frédéric) ne mourût sous ses coups. Il chercha, un jour, à lui passer son épée au travers du corps, etc., etc.

La mort de Frédéric Ier, aïeul du grand Frédéric, est remarquable par la croyance superstitieuse qui la causa. Frédéric avait épousé en troisièmes noces Louise de Mecklembourg, dont l'esprit faible passa de la dévotion à la mélancolie, puis à la démence. On cachait au roi le triste état de la reine, quand un jour elle s'échappe, traverse une galerie et s'élance dans l'appartement de son époux par une porte de glaces qu'elle met en pièces. Le roi sommeillait alors dans un fauteuil; il se réveille tout à coup, voit une femme à demi vêtue, les bras et les mains ensanglantés, qui se précipite sur lui. On accourt, on le dégage des mains de la reine; mais Frédéric avait été frappé de terreur. Saisi d'une fièvre subite, il se met au lit en disant qu'il a vu la Dame blanche chargée d'annoncer leur dernière heure aux princes de sa famille, et six semaines après il expira dans sa cinquante-sixième année.

Cromwell. — Était le second fils d'une famille de dix enfants.

Ses frères moururent *dans leur enfance*. Pendant son séjour à l'école, étant seul dans sa chambre, il eut une hallucination. Tout à coup ses rideaux s'ouvrirent, et une femme d'une taille gigantesque lui apparut, qui lui annonçait sa future grandeur. Il aimait, dans les jours de sa puissance, à raconter cette vision.

Cromwell, dit Fleury, dans son *Histoire d'Angleterre*, avait des accès violents d'*humeur noire*. Souvent il envoyait chercher à minuit, le docteur Simcolt, médecin de la ville de Huntingdon, se croyant près de mourir; il lui parlait de son hypochondrie et de ses *imaginations* à propos de la croix de la ville. Cette croix papiste l'obsédait. Les prédicateurs calvinistes hantaient le voisinage. Quand il les avait écoutés et qu'il avait relu sa Bible, cette sombre humeur le prenait, il se promenait sur les tristes bords de l'Ouse, à l'ombre des saules, sous un ciel humide et bas, rêvant, pendant que ses bestiaux erraient dans ces pacages, à Dieu, à l'homme, à la vie, à la mort, surtout au dogme de la prédestination.

La vie morale tout entière de Cromwell a été, pour ainsi dire,

moulée sur la constitution maladive, névropathique qu'il avait apportée en naissant.

Une de ses filles est morte *de chagrin.*

Charles le Téméraire. — Après sa défaite de Morat, il resta pendant deux mois près de Joux, dans un triste château du Jura, plongé dans la mélancolie. « Il fût probablement devenu fou de chagrin, dit M. Michelet (1), (*il y avait eu beaucoup de fols dans sa famille : Charles VI, Henri VI, Guillaume l'Insensé,* etc., etc.) si l'excès même du chagrin et de la colère ne l'avait relancé. »

Richelieu (le cardinal de). — Son frère aîné, Alphonse-Louis Duplessis était un singulier homme. Destiné à être chevalier de Malte, dans la prévision d'un naufrage, on avait voulu, enfant, lui apprendre à nager. Jamais il ne put en venir à bout. Un jour, ses parents lui en firent de grands reproches, lui disant qu'il n'était bon à rien. Piqué du mot, il s'en va droit à la rivière et se jette à l'eau : sans un pêcheur qui accourut avec sa nacelle, il se noyait. Voyant qu'il n'était bon à rien, ses parents le firent homme d'Église... Une de ses visions était de se croire Dieu le Père.

La sœur de Richelieu qui épousa Urbain de Maillé, marquis de Brézé, était folle. Elle croyait avoir un derrière de cristal, ne voulait pas s'asseoir de peur de le casser, et le tenait soigneusement entre ses deux mains, de peur qu'il ne lui arrivât malheur. Elle mourut en 1635 (2).

Le fameux cardinal, lui-même,

> Ce redoutable génie
> Qui fesait trembler les rois,
> Celui qui donnait des lois
> A l'Europe assujettie.

malgré tout son talent, a eu de grands accès de folie : il se figurait qu'il était un cheval ; il sautait alors autour d'un billard en hennissant et faisant beaucoup de bruit pendant une heure, et lançant des ruades à ses domestiques. Ceux-ci le mettaient ensuite au lit, le couvraient bien pour le faire suer ; et quand le cardinal se réveillait, il n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé (3).

(1) Michelet, *Histoire de France, Louis XI et Charles le Téméraire,* t. VI, p. 402.

(2) A. Dumas. *Les grands hommes en robe de chambre.*

(3) *Correspondance complète de madame la duchesse d'Orléans* (la mère du régent).

Catherine de Médicis. — Comme presque tous les membres de sa famille, était scrofuleuse au suprême degré. La nature de sa constitution se révélait dans sa physionomie. Il existe un grand et magnifique médaillon italien que cette princesse a fait faire d'elle-même, lequel donne et met en saillie le trait essentiel, le mufle traditionnel des Médicis, la forte face intelligente, mais bestiale pourtant par une bouche proéminante, qu'offrent leurs plus anciens portraits. Dans l'enfance des Médicis, la bouffissure héréditaire se surenflait d'humeurs mauvaises trop visiblement héritées des deux grands-pères François I[er], malade dès seize ans, et Laurent qui meurt à vingt consumé jusqu'aux os. Catherine a eu trois enfants : François II, qui se développa tardivement et succomba de bonne heure à un flux d'oreilles. Il était pâle et bouffi, avait le nez camus; Charles IX, le furieux de la Saint-Barthélemy, lequel n'était guère moins malsain que son frère et fut atteint de délire halluciné ; puis enfin l'énervé Henri III (1).

Sixte-Quint. — Tout porte à croire qu'il est mort en état de lypémanie. Il se croyait empoisonné et ses médecins ne purent jamais le faire revenir sur cette idée qui selon eux n'avait aucune espèce de fondement.

Francia (docteur). — « Une maladie terrible, la *folie,* a fait *plusieurs* victimes parmi les siens. Parfois, au milieu d'accès répétés d'hypochondrie, sa raison paraissait s'égarer. On remarquait que le vent du nord, toujours chaud et humide, dont l'influence est une cause si active de malaise pour les personnes nerveuses, aigrissait son caractère au plus haut point. Son imagination troublée lui montrait sans cesse des assassins dans ceux qui tentaient de l'approcher. Son accès devenait de plus en plus difficile et, pour être admis en sa présence, il fallait se soumettre à un cérémonial qui témoignait hautement de sa défiance profonde et de ses terreurs. Dès qu'il paraissait dans les rues désertes de la capitale, précédé de ses batteurs d'estrade, on fermait précipitamment les portes et les fenêtres, et malheur à celui qui n'ayant pas eu le temps de fuir ou de se cacher, se rencontrait sur son passage. Il était sabré sans miséricorde ou allait pourrir en prison (2). »

O'Connell (Daniel). — A succombé à une affection du cerveau,

(1) Michelet, *Guerres de religion.*
(2) Voy. *Moniteur des hôpitaux,* numéro du 8 mai 1856.

connue dans la science sous le nom de *paralysie générale progressive* (1).

BERNADOTTE (Roi de Suède). — Sur la foi d'une vieille chronique de sa famille, Bernadotte se croyait placé sous l'égide d'une divinité tutélaire. Un jour qu'il avait eu une vive discussion avec son conseil d'État et se trouvant au milieu d'une forêt où la lumière pénétrait à peine, il eut une singulière vision : une vieille femme bizarrement vêtue, les cheveux en désordre, bref tout l'accoutrement des sorcières de la légende dont on avait bercé ses premières années, se montra à lui tout à coup et l'engagea à renoncer à certains projets qui, suivant elle, devraient coûter la vie à son fils Oscar.

CASTELREAGH (Lord). — Est mort suicide (août 1823) ; il se coupa la carotide et mourut sur-le-champ. A été halluciné. Un jour étant couché, il aperçut un rayon de lumière qui éclairait le ciel de son lit, puis il vit la figure d'un bel enfant entourée d'un limbe. Une autre fois la même figure lui apparut à la Chambre des communes.

MALEBRANCHE. — A déclaré qu'il avait entendu *distinctement* en lui la voix de Dieu.

DESCARTES. — Après une longue retraite, fut suivi par une personne invisible qui l'engageait à poursuivre les recherches de la vérité.

JOHNSON (le docteur). — Dit qu'il entendait distinctement sa mère l'appeler Samuel ! Elle habitait alors une ville éloignée (2).

GŒTHE. — Assure avoir aperçu, un jour, l'image de sa propre personne venir à sa rencontre.

Sa mère est morte d'une attaque d'apoplexie (3).

J. J. ROUSSEAU. — Type du tempérament mélancolique. Misanthropie revêtant, parfois, les caractères d'une véritable folie affective, etc.

Mort d'une attaque d'apoplexie.

L'on doit à un compatriote et ami très-dévoué de Rousseau, M. Corancez, de curieuses révélations sur l'état mental du célèbre philosophe.

« Rousseau, dit M. Corancez, était sans cesse occupé à chercher dans les circonstances qui en paraissaient le moins susceptibles, les

(1) Voy. *Journal de médecine de Lyon*, 8 octobre 1847.

(2) Brierre de Boismont, *Des hallucinations*.

(3) *Œuvres complètes*, t. XXVI, p. 83, et l'*Essai sur Gœthe*, par Henri Blaze.

occasions de réaliser les fantômes dont on pouvait le dire obsédé.... Il voyait partout des ennemis, des conspirations, une coalition générale, de vastes plans pour le perdre... »

Et ailleurs : « Les symptômes *de la maladie* allaient toujours croissant, et il n'y avait rien qui ne pût être matière à soupçons... »

Entre autres faits rapportés par M. Corancez et qui établissent péremptoirement l'état de défiance vraiment *pathologique* dans lequel vivait habituellement le philosophe, nous citerons le suivant : « Il demanda, un jour, le prix des pois à la halle, et quand on le lui eut appris : — Voyez, dit-il, la profondeur des machinations de mes ennemis ; ils emploient pour me nuire, de toutes parts, plus d'idées qu'il n'en faudrait pour gouverner l'Europe. Je ne paye, moi, les petits pois que tant ; expliquez-moi, si vous pouvez, cette préférence. »

En rapportant ce fait et plusieurs autres du même genre, M. Corancez ajoute : « Non-seulement les soupçons se multiplient, mais on doit remarquer aussi que les raisonnements sur lesquels ils sont appuyés *prennent un caractère véritable de folie.* Depuis longtemps je m'apercevais d'un changement frappant dans son physique. Je le voyais souvent *dans un état de convulsion* qui rendait son visage méconnaissable, et surtout l'expression de sa figure réellement effrayante... » Lorsqu'il le voyait dans cet état, M. Corancez s'attendait aux propos les plus extravagants, et jamais, assure-t-il, il n'était trompé dans son attente. Un jour le philosophe lui dit que le Tasse avait prédit ses malheurs, qu'il y avait dans ce poëte une strophe qui le concernait et qui était clairement une prophétie..... Comme Rousseau a longtemps vécu dans cet état, dit M. Corancez, *il a été assez généralement reconnu qu'il était* devenu fou.... Ce qui est certain, c'est qu'il avait en naissant le germe de cette affreuse maladie. Une cousine germaine, de même nom que lui, avait été atteinte du même genre de folie. J. J. Rousseau avait eu déjà, en Angleterre, une attaque de folie, et c'est de sa propre bouche que M. Corancez tient ce fait ; le fait, Rousseau le caractérisait lui-même de *folie.* Il s'était mis dans la tête que M. de Choiseul le faisait rechercher. Un jour, plus vivement pressé que de coutume par cette idée, il fuit sans prendre d'argent avec lui, et dans les hôtels il paye avec des morceaux de cuillers d'argent qu'il cassait ou faisait casser... Il arrive au port ; les vents étaient contraires... Rousseau voit dans cet événement un complot contre lui. Quoiqu'il ne parlât pas la langue anglaise, il monte, cependant, sur une élévation,

et harangue le peuple qui ne comprenait pas un mot de son discours (1).

NOTA. — Nous n'ajoutons qu'un mot à propos de ce dernier fait ; il est de toute évidence, aux yeux du moins de tout homme compétent, qu'aux idées fixes, aux convictions délirantes qui assiégeaient l'esprit de Rousseau, s'était ajouté brusquement un véritable accès de délire aigu, ou tout au moins une sorte d'*excitation maniaque*. Ces sortes d'accidents sont loin d'être rares chez les lypémaniaques.

Nous pouvons maintenant placer ici une remarque : on ne saurait nier, je pense, que les particularités psychologiques que je viens de faire connaître, lesquelles constituent, pour ainsi dire, le fond de la constitution morale de J. J. Rousseau, ne jettent une vive lumière sur la nature des pensées, sur le caractère moral, philosophique, religieux, dont sont empreintes toutes les élucubrations du philosophe. Le vice héréditaire se montre, en quelque sorte, dans toute son existence intellectuelle et morale, dans sa vie active, dans ses rapports avec ses semblables. Sur cette constitution congénialement mauvaise on voit germer et se développer cette morosité qui fut la source de tant de conceptions étranges, plus ou moins bizarres, répandues dans ses ouvrages. C'est ce qu'a bien compris un auteur moderne qui cherchant à apprécier les idées *politiques* de Rousseau a dit : «... Son idéal est la sauvagerie, vers laquelle le retour étant impossible, il ne voit plus pour le salut du peuple, qu'autorité, gouvernement, discipline légale, despotisme populaire, intolérance d'église, comme un mal nécessaire. »

SAINT-SIMON (Fondateur de la religion Saint-Simonienne). — Suicide accompli dans des conditions dénotant une aberration d'esprit.

FOURRIER. — Suivant M. Franck, « a passé presque toute sa vie dans un état d'hallucination non interrompue (*J. des Débats*, du 12 décembre 1857). » (Voir ce que nous en avons dit au chapitre III, page 218.)

SAINT MARTIN (Le philosophe inconnu). — Était certainement en proie à ce genre d'anomalie intellectuelle que Leuret a désignée sous le nom d'*inspiration passive*, et qui n'est qu'une variété du délire des sensations. Il raconte dans sa correspondance qu'il fut, en une certaine circonstance, sur le point de conclure un mariage très-avantageux. Avant de se décider il pria, et il lui fut *intellectuellement mais*

(1) Voy. le *Journal de Paris* de l'an VI, numéros 251, 256, 258, 259, 260 et 261.

très-clairement répondu « que depuis que le Verbe s'est fait chair, nulle chair ne doit disposer d'elle-même sans qu'*il en donne permission.* »

Mort d'une attaque d'apoplexie.

SWEDENBORG. — Halluciné extatique. Ses visions fantastiques du ciel et de l'enfer ne sont, il le dit lui-même, que l'expression de ce « qu'il a vu et entendu » dans son Roman astronomique, il raconte son voyage dans les planètes et ses *conversations* avec les esprits. Le Seigneur s'est manifesté à lui *en personne*, etc.

VAN HELMONT. — Un génie lui apparaissait dans toutes les circonstances importantes de sa vie. Bien plus, en 1633, il aperçut sa propre âme sous la figure d'un *cristal resplendissant* (1).

CARDAN. — A eu de nombreuses hallucinations. Il assurait voir distinctement des objets surnaturels.

HUET. — La sœur de ce savant évêque est morte folle. Elle était atteinte de monomanie religieuse ; elle se laissa mourir de faim.

SWAMMERDAM. — Abandonna tout à coup ses travaux d'histoire naturelle pour se livrer aux mystiques folies de la Bourignon. Il était tombé dans une profonde mélancolie. « C'est par un écart subit de l'imagination, dit Zimmermann, dans son *Traité de l'expérience,* que Swammerdam brûla les savants ouvrages qui lui avaient coûté tant de peines..... (Il craignait de commettre un sacrilége en révélant les secrets de Dieu !) Swammerdam cessa de voir le réel pour admirer l'invisible en lui-même : *il devint fanatique.* »

ZIMMERMANN. — Est mort fou halluciné et hypochondriaque.

LAVATER. — Fut le chef d'une secte de mystiques. Au déclin de sa vie, il en vint à croire qu'il pouvait, par la force de sa prière, s'identifier avec le Christ (*Inspiration passive*).

HALLER. — A été atteint d'une véritable lypémanie religieuse vers la fin de sa vie. Obsédé de terreurs, il désespérait de la miséricorde de Dieu qui l'avait condamné aux flammes éternelles *à cause de la laideur de son âme.* Ce grand homme nous apprend qu'il ne parvenait à vaincre ses terreurs qu'à force d'opium, ou par un travail opiniâtre; mais qu'elles reprenaient le dessus avec une force effrayante, toutes les fois qu'il parlait du sujet de ses craintes avec des gens d'Église, ou quand il était seul et ne travaillait pas (2).

(1) Réveillé Parise, *Physiologie et hygiène*, p. 336.

(2) Voy. Zimmermann, *De la solitude*.

Charles Bonnet. — Son aïeul maternel était *halluciné.* (Voy. pour les détails, l'*Essai analytique sur l'âme*, chap. xxiii, p. 426.)

Théodore de Bèze. — Au rapport de M. de Thou, deux ans avant sa mort, sa mémoire qui était excellente pour les choses qu'il avait apprises, *pendant la force de son esprit*, lui faisait complétement défaut à l'égard des choses présentes, au point que peu après avoir dit une chose, il oubliait l'avoir dite. Il mourut *d'une convulsion subite* qui le prit au moment où il s'apprêtait pour aller au temple.

Hégel. — Sa sœur a été folle. Elle se croyait changée en un paquet qu'on allait sceller, plomber et mettre au roulage ; chaque fois qu'elle apercevait un étranger, elle tremblait de tous ses membres ; elle a fini par se jeter à l'eau (1).

Harrington. — Halluciné. C'est dans le château de Plymouth où il avait été enfermé, que les premiers symptômes de la maladie se manifestèrent. Des hallucinations étranges, dit un auteur contemporain (2), traversaient parfois son intelligence et affectaient le caractère d'une folie tranquille. Il s'imaginait que ses pensées s'échappaient de son corps et s'envolaient au loin sous la forme d'oiseaux ou d'abeilles. Il s'était fait construire un petit pavillon qui roulait sur un pivot, et tournait à volonté autour du soleil. C'est là que venait s'asseoir tout le long du jour l'auteur de l'*Oceana*, armé d'un balai de crin pour disperser ces pensées qui se transformaient en oiseaux ou en abeilles. Quand il s'imaginait les voir sortir par des fentes imperceptibles, il prenait à témoin de ce phénomène les personnes présentes, et tenait à leur faire constater que ces pensées émanaient bien de lui. Il lui arrivait souvent de se comparer à Démocrite, qui ayant fait une grande découverte, fut déclaré fou par ses contemporains, jusqu'à ce qu'Hippocrate fût venu confirmer sa glorieuse invention et confondre les détracteurs de ce génie.

Fabre d'olivet (l'auteur des *Lettres à Sophie sur l'histoire*, de l'*Histoire philosophique du genre humain*, etc. 1768-1825). — Avait la renommée d'un *fou de sens rassis.* Il prétendait avoir découvert la clef des hiéroglyphes ; il croyait aussi avoir trouvé le moyen de restituer l'ouïe aux sourds-muets, d'après une méthode empruntée aux prêtres de l'antique Égypte, et qui avait rapport

(1) *Revue des Deux-Mondes,* 1er août 1850.

(2) Louis Raybaud, *Etudes sur les réformateurs.*

avec les phénomènes du magnétisme animal. Il attachait une si grande foi au pouvoir de la volonté qu'il assurait avoir souvent *fait sortir un volume du rayon de sa bibliothèque*, en se plaçant en face, et en *s'imaginant fortement qu'il avait l'auteur en personne devant les yeux.* Cela lui arriva souvent avec Diderot. Dans sa recherche *Sur la langue hébraïque*, il rejetait tout ce qui était clair, précis, logique, pour chercher un sens détourné, mystique, et se jeter dans les régions ténébreuses où il espérait trouver des révélations inconnues. Ainsi Moïse a raconté la création telle que la concevaient les prêtres égyptiens; Adam n'est que la personnification du genre humain; Ève, une faculté de l'homme: Noë signifie le repos universel. Son *Histoire philosophique* renferme des rêves semblables. Pour couronner toutes ces chimères, Fabre, quoique protestant, se proposait de soumettre toute l'Europe au pouvoir modérateur d'un pontife ou du pape (1).

AUGUSTE COMTE. — A été frappé, en 1826, d'aliénation mentale. La maladie a duré plus d'une année. Ce fut deux ans après cet accident que Comte appelait sa *crise cérébrale,* qu'il publia son *Cours de philosophie positive*, fruit de quatorze années de travail (2). Un de ses disciples a dit que ce livre était le plus parfait des produits de l'esprit humain. On peut ne pas ratifier ce jugement (cela dépend du point de vue où l'on se place), sans cesser de reconnaître que l'auteur a été l'un des génies les plus vigoureux et les plus remarquables de notre époque.

MICKIEWIEZ (Adam). — « Nature faible et débile. Son frère aîné François était *perclus de naissance.* Son père était poëte, comme le père du Tasse (3). » Suivant M. Frank, c'est dans un état de *crise cérébrale*, pareil à celui d'A. Comte, qu'est mort, il y a quelques années, l'apôtre du messianisme, Adam Mickiewiez.

OWEN. — Toujours suivant le savant membre de l'Institut que nous venons de nommer, « ne se trouve pas dans une situation plus nette. »

BARTHEZ. — (Revoir ce que nous en avons dit au chap. I, p. 186.)

SAINT DOMINIQUE. — La mère de ce grand saint, « la lumière du monde chrétien, le fléau des hérétiques, » faisant une neuvaine dans l'église de Saint-Dominique de Silos, pour son heureux accouche-

(1) Ch. du Rozoir, *Dict. de la conversation.*

(2) *Auguste Comte et le positivisme,* par Ad. Frank, voy. *Journal des Débats* 12 décembre 1857.

(3) Ostrowski, *Siècle* du 26 janvier 1856.

ment, ce dernier lui apparut et l'assura qu'elle accoucherait d'un fils qui serait la consolation de l'Église. Comme sa mère, Dominique fut favorisé de nombreuses visions. Se plaignant, un jour, à la sainte Vierge de son peu de succès dans la conversion des hérétiques, celle-ci lui apparut et lui dit que pour convertir ces obstinés, il n'avait qu'à prêcher la dévotion du Rosaire. Ses oraisons étaient le plus souvent des extases pendant lesquelles il recevait la visite de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints (1). »

Saint François-Xavier (l'apôtre des Indes). — A eu la vision de saint Jérôme à qui il était fort dévot (2).

Saint François d'Assise. — Un jour que ce saint confesseur priait Dieu dans l'église de Saint-Damien, il entendit une voix comme venant d'un crucifix qui lui disait de réparer cette église. — Extases fréquentes dans lesquelles Jésus-Christ et la sainte Vierge lui apparaissaient. S'étant retiré sur le mont Alverne, il passait les jours et les nuits dans de continuelles communications avec Dieu. C'est là qu'il reçut les stigmates (3).

Saint François de Sales. — Ce saint raconte la « plaisante histoire d'une de ses parentes, de laquelle le mari étant mort en Piémont, s'étant imaginé qu'il l'avait laissée grosse : elle demeura en cette imaginaire grossesse *quatorze mois*, avec des imaginaires douleurs, des imaginaires sentiments des mouvements de l'enfant, et à la fin, cria tout un jour et toute une nuit, parmi des tranchées imaginaires d'un imaginaire enfantement ! Et qui l'eût crue à son serment, elle eût été mère sans faire aucun enfant (4). »

Loyola (Ignace de). — Halluciné. Bayle renonce à décrire ses visions dont le seul récit, dit-il, remplirait une fort longue remarque. Depuis son voyage de Montserrat jusqu'à ce qu'il se fût fixé à Rome, il donna tant de marques d'*égarement* (c'est toujours Bayle qui parle) et tant de signes d'un esprit *démonté, insensé, ruiné* par le fanatisme, qu'il est étonnant que des personnes d'un savoir solide comme Lainez et Salmeron se soient attachées à lui, et que son ordre ait passé par-dessus la tête de tous les autres. Tantôt c'est la Vierge qui lui apparaît « tenant son fils en son giron ; » un instant auparavant un grand bruit s'était fait entendre ; le tremblement de la chambre, le

(1) Voy. *Vies des Saints.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Le *Siècle* du 7 septembre 1858.

fracassement de toutes les vitres des fenêtres qui arriva pour lors, marque, dit Orlandin, que le diable lui dit adieu; tantôt c'est un serpent de feu qui, s'approchant de lui, charme ses regards, puis le laisse plongé dans les ténèbres, etc., etc. Il tomba plusieurs fois dans des accès de la plus noire mélancolie, et fut longtemps poursuivi par des idées de suicide (1). Loyola était boiteux. A la mort de Chauvelin (1770), chanoine de Notre-Dame, qui porta les premiers coups à la puissance des Jésuites, et qui était lui-même petit et contrefait, on répétait partout ce distique :

Que maudit soit ton sort, société perverse !
Un boîteux t'a fondée, un bossu te renverse.

Loyola est un des plus remarquables exemples que l'on puisse citer de l'influence d'un fait pathologique sur les déterminations d'un esprit supérieur.

Sans ses visions, ses extases, il n'eût pas donné à ses conceptions religieuses la forme qui en faisait, suivant l'expression de M. Henri Martin, « l'antipode du protestantisme. » L'halluciné, c'est-à-dire l'individu dominé par l'action des sens et de l'imagination, par l'activité intérieure, se retrouve, pour ainsi dire, dans toutes les idées fondamentales de ses livres, la nature de ses préceptes, de sa règle, de sa discipline. Ne fait-il pas, en effet, incessamment appel aux sens? « Tâchez à Bethléem, dit Michelet (2), tâchez au Jardin des Olives, tâchez même au Calvaire, d'appliquer les cinq sens. Voyez et écoutez, goûtez, touchez, flairez la Passion. « Bizarre précepte, étonnement grossier. Partout les sens appelés en témoignage des objets spirituels... L'homme ne croit plus au Christ qu'autant qu'il a touché ses plaies, ni la femme à Jésus si elle ne touche pas ses pieds, si elle ne les lave et parfume, ne les essuie de ses cheveux. » Loyola, dit encore M. Henri Martin (3), s'efforce de rendre toute la religion, tous les objets de la foi, *sensibles et palpables*. Il emploie les yeux de l'esprit à imiter le rôle des yeux de la chair et prolonge par la pensée le règne des sens dans le monde de l'âme... Ce qui a été l'enfantement naturel de son esprit, il enseigne aux autres un procédé en quelque sorte mécanique, afin de le reproduire, chacun remaniant le poëme à son usage personnel, et le rajustant, pour ainsi dire, à sa taille, mais dans des formes identiques pour tous, où la succes-

(1) Ribadeneira, *Vita Ignatii Loyolæ*, 1572.
(2) *Guerres de religion*, p. 66.
(3) *Revue de Paris*, 1er novembre 1856.

sion des objets de méditation est prévue, réglée immuablement... Comment Loyola entend-il la méditation? « en appliquant les cinq sens par l'imagination à la contemplation des personnes sacrées et des circonstances qui les entourent. Il faut les voir, les entendre, flairer et goûter le parfum qui émane d'elles, toucher et baiser leurs vêtements, la trace de leurs pas, etc... »

Ajoutons que les hallucinations du fondateur de la compagnie de Jésus n'ont pas peu contribué à lui inspirer cette ardeur opiniâtre, invincible qu'il a déployée dans la propagation de ses idées. Sans elles il n'eût peut-être pas créé cette puissante Société qui n'a jamais eu d'égale.

Luther. — Ses hallucinations n'ont pas été moins nombreuses et ne sont pas moins prouvées que celles de Loyola. En vain différents auteurs ont prétendu qu'il ne fallait voir dans ses nombreuses conférences avec le diable qu'une sorte de mythe imaginé par lui, les faits sont authentiques, comme le fait justement remarquer M. Brierre de Boismont (1), et Luther lui-même en fournit le témoignage. « Dans son traité *De missâ privatâ*, où est rapportée la vision (la conférence avec le diable), après avoir exalté la puissance dont est doué Satan qui ne souffre pas qu'on discute longtemps avec lui : « Voilà, dit-il, qui m'explique comment il arrive quelquefois qu'on trouve des hommes morts dans leur lit; c'est Satan qui leur tord le cou et les tue... » Qu'est-il besoin maintenant, ajoute l'auteur que nous citons, de parler *du sac de noix que le diable vient remuer, de son changement en mouche, de la manière dont il se pendait au cou du moine, des fréquentes visites qu'il lui rendait dans son lit, où il couchait à côté du réformateur*, plus près que sa Catherine. » Zwingle prétendait que Luther n'était pas un esprit impur, mais occupé, comme un château fort, par une légion de diables.

Savonarole (Jérôme). — Prétendait avoir part aux révélations célestes; comme Luther, il eut de grands combats à soutenir contre les démons. La moitié du livre qu'il a fait sur ses prophéties ne contient rien autre chose que le pourparler qu'il eut avec le diable pensant qu'il avait affaire à un ermite. Il eut des extases pendant lesquelles il entrait en communication avec le Saint-Esprit lequel, sous la forme d'une colombe, venait se percher sur son épaule et lui mettait son bec dans l'oreille (Bayle).

Jurieu (Pierre). — Si fameux par ses disputes théologiques, son commentaire sur l'Apocalypse, etc., avait des hallucinations de la

(1) *Des hallucinations*, p. 424.

sensibilité générale. Il était sujet à des coliques qu'il attribuait aux combats que se livraient sans cesse sept cavaliers renfermés dans ses entrailles (1).

Jeanne d'Arc. — La science s'est prononcée sur la nature de ses inspirations. Mais son jugement ne diminue en rien le mérite des grandes actions accomplies par l'héroïne, pas plus qu'il n'atténue l'horrible injustice de ceux qui l'ont livrée au bûcher.

A propos des hallucinations qui ont été le principal ou plutôt l'unique mobile des actions de Jeanne, nous placerons ici quelques réflexions :

Il en est de certaines vérités, aux premiers jours de leur apparition, comme des miracles. L'incrédulité qui accueille tout d'abord les unes et les autres se fonde sur les mêmes principes.

On rejette les miracles parce qu'ils viennent heurter toutes les idées reçues, toutes les connaissances acquises sur l'immuabilité des lois de la nature. C'est en vain que l'on invoque l'autorité des faits, des témoignages sur lesquels ils s'appuient ; on nie les faits, on refuse de croire aux témoignages.

Le seul moyen de vaincre l'incrédulité serait, évidemment, d'établir préalablement que cette immuabilité des lois naturelles n'existe pas en réalité, ou du moins n'est que relative ; que Dieu peut quand cela lui plaît, changer des lois dont il est l'auteur... Car, à qui ne croit plus à cette impossibilité de changement dans l'ordre établi, il ne saurait plus coûter de prêter foi aux faits.

La vérité du fait des hallucinations chez certains hommes célèbres n'est plus à démontrer. Les faits sont précis, évidents, hors de toute conteste. Cependant cette vérité, on la rejette, ces faits on les révoque en doute, pourquoi ? parce qu'on les tient pour impossibles, absurdes (*nego quia absurdum*). Pour forcer la conviction, il faudrait donc prouver, d'abord, que l'on a été jusqu'ici dans une profonde erreur, que loin d'être impossibles, absurdes dans leur existence, ces faits sont essentiellement conformes aux lois générales qui régissent l'organisme humain, et que la seule ignorance où l'on est de ces lois, des principes les plus élémentaires de la psychologie morbide, a pu faire croire le contraire.

Nous avons voulu faire cesser cette ignorance, nous avons pris à tâche de démontrer que non-seulement il n'y avait pas lieu de s'é-

(1) Enfermé chez lui pour se livrer à l'étude de l'Apocalypse, Jurieu *vit* la tête du *Blasphème*, avec dix têtes, dix cornes et dix couronnes sur les cornes, penchée sur son corps et se nourrissant de sa vie.

tonner que les hallucinations, non plus que tout autre fait de psychologie morbide (idées fixes, impulsions irrésistibles, extase, etc.), se montrassent chez les hommes supérieurs, mais qu'elles étaient, même, un résultat et comme un produit naturel, sinon nécessaire de leur organisation spéciale.

Devant ces propositions dont la vérité a été mise par nous dans une complète évidence, doivent tomber, ce nous semble, toute incertitude, toute hésitation à reconnaître les faits psychiques morbides, quelque part qu'ils se présentent, quelle que soit l'intelligence qu'ils affectent, quelles que soient les conséquences qu'ils entraînent avec eux dans l'ordre des faits moraux, politiques, religieux, scientifiques ou artistiques. On comprend, désormais toute l'inanité de ces phrases sonores mais creuses, que ceux qui doutent ont toujours à leur service et dont se paye si facilement l'incrédulité soi-disant philosophique.

Ces réflexions nous sont suggérées par les hallucinations auxquelles a été en proie l'héroïne dont le nom est inscrit en tête de ce paragraphe. Chez Jeanne d'Arc, comme chez beaucoup d'autres individus célèbres à divers titres (Ignace de Loyola, Luther, Savonarole, etc., etc.), les faits morbides sont patents, incontestables: nous pourrions même dire incontestés; mais si on les admet, ce n'est en quelque sorte, que sous bénéfice d'inventaire, en leur donnant telle interprétation qui en fausse et détruit complétement la véritable nature.

En veut-on la preuve? écoutez comment un auteur moderne, M. Henri Martin, explique les faits prétendus *surnaturels*, qui ont marqué l'existence de Jeanne d'Arc.

« Oui, dit l'éminent historien, il y a eu miracle dans l'apparition de Jeanne, et ce miracle c'est Jeanne elle-même. Dans l'envoi de cet être extraordinaire comme des rares envoyés de Dieu qui lui ont ressemblé, il y a quelque chose au-dessus des lois de la nature.

« Mais une fois cette créature exceptionnelle descendue parmi nous, elle a vécu soumise aux mêmes lois que nous, faillible quoique douée de dons rares et admirables, enveloppée comme nous des brumes de l'atmosphère terrestre, quoique faisant rayonner de merveilleux éclairs à travers ces ténèbres, prêtant à la vérité essentielle de son inspiration, les formes conventionnelles des croyances de son temps, *voyant*, *écoutant* Dieu à travers les personnages symboliques de la légende, et attribuant à des *êtres extérieurs* les révélations intimes de Dieu dans sa conscience, les immenses expansions de ses forces morales suscitées par la volonté suprême. Ceux qui nient le

miracle des forces morales, et qui aiment mieux aller chercher les prodiges dans ce monde des faits physiques que son auteur a soumis à des lois invariables, ceux-là ne veulent pas comprendre ce qu'il y a de puissances cachées dans une âme immortelle (1). »

Qui ne sent, ici, l'embarras extrême où se trouve l'auteur que nous venons de citer, de se rendre compte des visions, des hallucinations bien réelles, bien authentiques de la Pucelle, de les faire cadrer avec les preuves de haute intelligence, d'énergie morale qu'elle a données dans tant d'occasions, avec les grandes choses que cette fille extraordinaire a accomplies?

Il croit s'en tirer, en envisageant sous un double point de vue le fait de la prétendue inspiration de Jeanne, en coupant, pour ainsi dire, ce fait en deux parties, l'une qu'il reporte à Dieu, l'autre à l'organisation. L'inspiration divine est réelle, est vraie dans son essence, suivant M. H. Martin, mais Jeanne qui est faillible comme toute autre mortelle, travestit cette inspiration, elle lui donne un corps, absolument comme nous le voyons faire aux nombreux hallucinés qui peuplent nos asiles; cette inspiration est tantôt un messager céleste, ayant force humaine, tantôt ce n'est qu'un son, une voix qui résonne à son oreille. Par un acte exprès de sa volonté, Dieu donne aux *forces morales* une telle expansion qu'elles se *matérialisent* en quelque sorte, qu'elles revêtent des formes sensibles. Ainsi donc deux éléments bien distincts dans l'inspiration de Jeanne: l'un qui vient du ciel, l'autre de la terre, l'un du souffle divin, l'autre des vapeurs du cerveau, mélange de surnaturel et de naturel!.....

Que de vains efforts pour se rendre compte d'un fait bien simple cependant et bien facile à comprendre pour quiconque est tant soit peu familiarisé avec les phénomènes de la psychologie morbide, si facile à expliquer pour qui se borne à l'envisager tel qu'il est, dans sa nudité scientifique!

Oui, Jeanne a accompli de grandes choses, et elle a fait preuve, dans leur accomplissement, de génie, d'une volonté intrépide ; c'est qu'elle avait la foi de ses visions: c'est qu'elle se croyait l'instrument de Dieu et que sa croyance reposait sur l'inébranlable fondement d'hallucinations nombreuses, sur un fait psychique morbide qui recèle en lui une force d'impulsion, d'entraînement extrême, irrésistible, un stimulant moral et intellectuel, capable de transporter les montagnes, et qui, en réalité, plaçait Jeanne, par rapport à ceux qui l'entouraient, dans une sphère morale supérieure.

(1) H. Martin, *Revue de Paris*, 15 septembre 1856.

NEWTON. — Était sujet au vertige. Quand il allait en voiture, il avait tellement peur de tomber qu'il tenait constamment les bras étendus et les mains cramponnées aux portières (1). Dans les dernières années de sa vie, « il tomba dans une mélancolie qui le privait de toute pensée (2). » Il fut quelque temps, dans une espèce de stupeur ou d'*aliénation mentale*. Après cet accident, il ne s'occupa plus de grands travaux de mathématiques. Sa tête s'affaiblit au point que, quand on venait le consulter sur quelque endroit de ses ouvrages, il répondait : « Adressez-vous à M. Moivre, il sait cela mieux que moi (3). »

Une page manuscrite trouvée parmi les feuilles d'un journal (Biblioth. de Leyde) où Huyghens marquait les événements de quelque importance, contient la note que voici : « Le 29 mai 1694, M. Colin, Écossais, m'a raconté que l'illustre géomètre Isaac Newton est tombé, il y a dix-huit mois, en démence, soit par suite d'un grand excès de travail, soit par la douleur qu'il a eue d'avoir vu consumer par un incendie son laboratoire de chimie et plusieurs manuscrits importants. M. Colin a ajouté qu'à la suite de cet accident, s'étant présenté chez l'archevêque de Cambridge et ayant tenu des discours qui montraient l'aliénation de son esprit, ses amis se sont emparés de lui, ont entrepris sa cure, et, l'ayant tenu renfermé dans son appartement, lui ont administré, bon gré mal gré, des remèdes au moyen desquels il a recouvré la santé, en sorte qu'à présent, il recommence à comprendre son livre des *Principes*. »

Ce fut quelques années plus tard (vers l'année 1700), qu'il composa le *Commentaire sur l'Apocalypse* et quelques ouvrages théologiques.

Dans une lettre qu'il écrivait à Locke, Newton lui-même n'hésite pas à reconnaître « qu'il a passé quelques mois sans avoir toute la vigueur de son esprit (*a consistency of mind*) (4). »

Nota. — Les vertiges auxquels Newton était sujet, la manière dont il s'exprime au sujet de la maladie qui l'a frappé, la marche que paraît avoir suivie cette maladie, etc., permettraient jusqu'à un certain point, d'en établir le *diagnostic* ; on est fondé à penser qu'il s'agissait de ce genre de vésanie auquel Esquirol a donné le nom de *stupeur* ou *démence aiguë*.

KEPLER (Jean). — Suivant Vossius, ce célèbre astronome n'était pas éloigné de partager le sentiment de ceux qui considèrent la terre

(1) Arago, *Notice sur Thomas Joung*.
(2) Zimmerman, *T. de l'expérience*.
(3) *Biographie universelle*.
(4) *Newton*, par P. de Rémusat, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1856.

comme un animal, ou une partie du grand animal qu'on appelle le monde. Il soutient, en effet, non-seulement que le mouvement diurne de la terre vient de la terre, mais aussi *qu'elle s'aperçoit de l'apparition des comètes*, *qu'elle en sue de frayeur* et que de là viennent les grandes pluies. Gassendi observe que selon Kepler toutes les étoiles sont animées, et que, comme les animaux se meuvent au moyen de leurs muscles, la terre et les planètes ont aussi des muscles proportionnés à leur masse, et qui sont l'instrument par lequel elles se meuvent. Il donne au soleil une âme très-noble...

Bien que Bayle, a qui nous empruntons ces détails biographiques, déclare que nous ne sommes guère plus en état de bien savoir si la terre est animée que ne l'est un pou de savoir si nous sommes animés, nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer, sans les taxer précisément d'extravagantes (dans le sens *pathologique* du mot), la frappante analogie que présentent les idées de Kepler avec celles qui ont été émises plus récemment par Swedenborg, Fourrier et principalement Victor Hennequin.

Le père de Kepler est mort d'apoplexie.

Kepler lui-même est mort par le cerveau (*à quâdam apostemate cerebri*).

Salomon de Caux. — A-t-il été positivement aliéné ou simplement regardé comme tel à l'occasion de sa merveilleuse découverte ? Au milieu des doutes et des incertitudes qui règnent sur ce point, si l'on raisonne *à priori*, on ne saurait révoquer en doute la folie de ce célèbre inventeur.

Watt. — Mort hypocondriaque (1).

Le Tasse. — Sa folie est connue de tous. Nous n'en signalerons que cette particularité : Le Tasse, comme Socrate, croyait avoir un génie familier qui se plaisait à causer avec lui; il prétendait en avoir appris des choses qu'il n'avait jamais lues ni entendues, et qu'aucun n'avait sues avant lui (2).

Bernardin de Saint-Pierre.— A l'époque où il écrivait le *Préambule de l'Arcadie*, il était frappé d'un *mal étrange* : des éclairs lui sillonnaient la vue, il voyait les objets doubles et mouvants, et, dès qu'il rencontrait du monde dans les jardins publics ou dans les rues, *il se croyait entouré d'ennemis* et de malveillants (3).

(1) Voy. *Son éloge,* par Arago.
(2) *Vie du Tasse*, par Manso.
(3) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*.

Un *petit-fils* de Bernardin est mort il y a quelques années à Paris. Il vivait complétement seul, voyait des ennemis partout, craignait d'être empoisonné, etc.

Swift. — Est mort fou. Comme beaucoup d'aliénés, il avait eu le pressentiment de sa maladie : « Je mourrai d'abord par le haut, » répétait-il souvent (1).

Edward, lord Herbert, Cherbury. — Ont eu des hallucinations.

Shelly. — Était sujet à des visions de démons.

Percy Bisshee. — Croyait à la réalité des apparitions. Un jour il crut voir son fils récemment décédé, nu, sortant de la mer, frappant ses petites mains dans un transport de joie, et le regardant avec le sourire d'un chérubin.

Simon Brown. — Croyait qu'il avait perdu son âme raisonnable.

(1) Le génie maladif de Swift se révèle tout entier dans un pamphlet qu'il publia, en 1729, en faveur de la malheureuse Irlande. L'idée d'une pareille composition ne pouvait germer que dans le cerveau d'un futur aliéné.

M. H. Taine a reproduit, dans la *Revue des Deux-Mondes* (numéro du 15 août 1858), quelques passages de ce pamphlet qui a pour titre :

Proposition modeste pour empêcher que les enfants des pauvres, en Irlande, ne soient une charge à leurs parents ou à leur pays, et pour les rendre utiles au public.

Affligé de voir les rues, les routes et les portes des cabanes encombrées de mendiantes suivies de trois, quatre ou six enfants tous en guenille, Swift a cherché un moyen « aisé et peu coûteux de transformer ces enfants en membres utiles de la communauté. »

« J'ai été assuré, dit-il, par un Américain de ma connaissance à Londres, homme très-capable, qu'un jeune enfant bien portant, bien nourri, est à l'âge d'un an une nourriture tout à fait délicieuse, substantielle et saine, rôti ou bouilli, à l'étuvée ou au four, et je ne doute pas qu'il ne puisse servir également en fricassée ou en ragoût.

« Je prie donc humblement le public de considérer que des cent vingt mille enfants on en pourrait réserver vingt mille pour la reproduction de l'espèce, desquels un quart seraient des mâles, et que les cent mille autres pourraient, à l'âge d'un an, être offerts en vente aux personnes de qualité et de fortune dans tout le royaume, la mère étant toujours avertie de les faire teter abondamment le dernier mois, de façon à les rendre charnus et gras pour les bonnes tables. Un enfant ferait deux plats dans un repas d'amis; quand la famille dîne seule, le train de devant ou de derrière ferait un plat très-raisonnable; assaisonné avec un peu de poivre et de sel, il serait très-bon, bouilli, le quatrième jour, particulièrement en hiver.

« A Dublin, on pourra disposer des abattoirs dans les endroits les plus convenables; pour les bouchers, nous pouvons être certains qu'il n'en manquera pas; pourtant, je leur recommanderais plutôt d'acheter les enfants vivants et d'en dresser la viande toute chaude, au sortir du couteau, comme nous faisons pour les cochons à rôtir....

« .....Je pense que les avantages de ce projet sont nombreux, etc..... »

BURNS. — Était hypocondriaque (1).

CHATTERTON. }
GILBERT. } Morts suicides.

CHATEAUBRIAND. — Père mort *d'apoplexie* ; avait été longtemps sujet à des *mouvements convulsifs* d'un bras.

Frère, homme excentrique, *à moitié fou*, espèce de Ruy-Blas, livré à tous les vices ; mort *paralysé d'une moitié du corps.*

Sœur... Chateaubriand en a tracé le portrait moral dans *René.*

Peu s'en est fallu que Chateaubriand ne succombât aux idées de suicide qui le dominèrent pendant sa jeunesse. Il raconte dans ses *Mémoires d'outre-tombe,* qu'un jour il chargea de trois balles un mauvais fusil de chasse dont la détente usée partait souvent au repos. Il se rendit ensuite dans un endroit écarté, arma ce fusil, et en ayant introduit le canon dans sa bouche, il frappa la crosse contre terre ; le coup ne partit pas ; il réitéra l'épreuve plusieurs fois ; mais l'apparition d'un garde vint heureusement suspendre sa résolution. Vers le milieu de sa carrière, des idées qui rappellent celles de sa jeunesse, assiégeaient encore l'illustre auteur du *Génie du christianisme* : « Mon défaut capital, disait-il, est l'ennui, le dégoût de tout et le doute perpétuel (2) ! »

RAPHAEL. — (Nous n'avons pas besoin de rappeler au lecteur quel nom cache ce pseudonyme). A éprouvé les mêmes tentations. «J'enlaçai, dit-il, huit fois autour de son corps et du mien, étroitement unis comme dans un linceul, les cordes du filet des pêcheurs qui se trouvèrent sous ma main dans le bateau. Je la soulevai dans mes bras, que j'avais conservés libres, pour la précipiter avec moi dans les flots.... au moment même où l'élan que j'avais pris avec un pied allait nous engloutir à jamais ensemble, je sentis sa tête pâle se renverser, comme le poids d'une chose morte, sur mon épaule, et son corps s'affaisser sur mes genoux (3). »

GEORGE SAND. — Elle-même nous apprend que vers l'âge de dix-sept ans, elle devint profondément mélancolique ; plus tard elle est prise de la tentation de suicide. « Cette tentation, dit-elle, fut quelquefois si vive, si subite, si bizarre, que je pus bien constater que c'était une espèce de folie dont j'étais atteinte. Cela prenait la forme d'une idée fixe et frisait par moments la monomanie. » Cette idée

(1) *Journal of psychological-medicine,* année 1849.
(2) *Mémoires d'outre-tombe*, voy. la *Presse* du 29 octobre 1843.
(3) Raphaël, *Pages de la vingtième année.*

etait éveillée principalement par la vue de l'eau, d'un précipice, d'armes chargées, de fioles contenant une substance toxique.

Le père de G.S*** était sujet à de semblables vertiges (1).

Walter Scott. — Sa santé fut chancelante durant sa première enfance, et, avant l'âge de deux ans, il fut paralysé de la jambe droite. Il se soutenait avec une béquille. A été frappé d'apoplexie. Il eut un jour cette vision : il venait d'apprendre la mort de lord Byron. En se rendant dans sa salle à manger, il vit devant lui l'image de son ami mort. Il s'arrêta un moment pour contempler le soin minutieux avec lequel l'imagination avait reproduit, dans leur originalité, l'habillement et la pose du poëte ; puis s'avançant plus près, il reconnut que cette vision était due à un certain agencement d'une draperie étendue sur un écran (2).

Sylvio Pellico. — A eu des hallucinations dans sa prison. Il lui semblait entendre des gémissements, des rires étouffés. Assis à table, tantôt il lui semblait qu'on le tirait par son habit, que quelqu'un venait par derrière souffler sa lumière pour l'éteindre, etc. ; ces visions s'évanouissaient le matin pour reparaître le soir après le coucher du soleil. « Ces apparitions, dit-il, que le jour je nommais de sottes illusions, le soir redevenaient pour moi d'effrayantes réalités. » Durant ses premières années, dit un des biographes, il fut sujet à une maladie toute particulière, et qui décelait la délicatesse de ses organes. Lorsqu'il se trouvait seul dans un appartement sans lumière, il lui semblait voir autour de lui s'agiter des fantômes, et longtemps même après que sa chambre avait été éclairée, il les apercevait dans les endroits obscurs.

Beethoven. — Était naturellement bizarre, susceptible, irritable au plus haut degré. « Mon organisation est si nerveuse, disait-il, qu'un rien me fait passer de l'état le plus heureux à l'état le plus pénible. » Il devint sourd et tomba dans une profonde mélancolie dont une mort *prématurée* fut le dernier terme.

Hændel. — Mort aveugle. Ses facultés intellectuelles ont été un moment compromises.

Donizetti. — A été frappé d'une paralysie générale à laquelle il a succombé à l'âge de quarante-neuf ans.

Benvenuto Cellini. — Dans sa vie écrite par lui-même, Benvenuto

(1) George Sand, *Histoire de ma vie.*

(2) *The edimburgh medical and surgical journal.* Janvier 1843.

rend compte des nombreuses hallucinations qui l'assaillirent durant sa captivité au château Saint-Ange.

Accablé de chagrin, il voulut se tuer, mais un ange l'en empêcha. Plus tard, il dut à l'intervention de cet ange dont il entendait distinctement la voix, mais sans qu'il pût l'apercevoir, de jouir de l'ineffable bonheur de voir le soleil et l'image du Sauveur. « Le soleil m'apparaissait, dit-il, comme une masse de l'or fondu le plus pur. Tandis que je le contemplais, je le vis se gonfler peu à peu, et il en sortit tout à coup un Christ sur la croix de la même matière..... Puis l'astre se gonfla une seconde fois et il en sortit une belle Vierge qui était assise comme dans le ciel, tenant son Fils dans ses bras et me faisant le sourire le plus doux (1). »

2° Faits biographiques se rapportant à l'état d'excentricité.

En tête de ces faits qu'on nous permette de placer une courte observation. Nous l'avons dit, *l'excentricité* doit être considérée comme une folie incomplète ; elle reconnaît les mêmes conditions pathogéniques, héréditaires ou idiosyncrasiques, que la folie confirmée.

Or, personne n'ignore que l'excentricité s'observe fréquemment chez les individus doués d'une intelligence élevée, et si nous faisions appel au souvenir de nos lecteurs, il n'en est aucun qui ne pût ajouter quelques noms à ceux que nous avons en ce moment présents à l'esprit.

Qu'il nous suffise de citer pour exemples :

Notre grand fabuliste La Fontaine.

Le poëte Santeuil, — qui faillit, perdre la raison pour avoir trouvé une épithète qu'il cherchait depuis longtemps.

Rétif de la Bretonne, — qui, suivant Gérard de Nerval, avait des singularités qui ne ressemblaient guère aux singularités en manchette de Haydn et de Buffon.

Entre autres excentricités de Rétif de la Bretonne, nous citerons les suivantes. Tantôt il se condamnait au silence, faisant vœu de ne parler à personne, tantôt il laissait croître sa barbe et

(1) Nous trouvons dans nos notes les noms d'un bon nombre d'artistes contemporains, peintres, sculpteurs, artistes dramatiques. Nous ne les inscrivons pas ici pour des motifs qu'il est, pensons-nous, inutile de développer.

disait à quelqu'un qui le plaisantait : « Elle ne tombera que lorsque j'aurai achevé mon premier roman. — Et s'il a plusieurs volumes? — Il en aura quinze. — Vous ne vous raserez donc que dans quinze ans? — Rassurez-vous, jeune homme, j'écris un volume par jour. »

Lord Chatam. — P. Lucas, dans son admirable ouvrage sur *l'hérédité*, cite la famille à laquelle appartenait cet homme célèbre, comme un exemple de la propagation héréditaire des dons les plus brillants, *des plus originales dispositions d'esprit*, ou de *tics presque voisins de l'aliénation.* Lord Chatam ne faisait rien comme les autres; il était mystérieux et violent, indolent et actif, impérieux et séduisant...

Lady Stanhope (la Sybille du Liban, qui a rempli l'orient du bruit de ses excentricités). — Était petite-fille de lord Chatam avec qui elle avait beaucoup de ressemblance. « J'ai les yeux gris et la mémoire locale de mon grand-père, disait lady Esther elle-même; quand il avait vu une pierre sur une route, il s'en souvenait, et moi aussi. Son œil, terne et pâle dans les moments ordinaires, s'illuminait comme le mien, d'un éclat effrayant, dès que la passion le prenait. » — Elle hérita de lui de bien d'autres bizarreries : dès sa première jeunesse, elle aimait à faire attendre, à tenir chacun en suspens et en crainte, à s'envelopper de mystère.

Son père lord Stanhope, son cousin, lord Camelford, Pitt, son oncle, le plus grand des trois, n'étaient guère moins bizarres (1).

Genty (homme de lettres, mort à Paris, à la fin de l'année 1857). — Avait occupé une place importante dans le journalisme et au théâtre. Ses excentricités l'avaient fait surnommer *Genty le Rageur*, et lui avaient valu une réputation à l'époque des luttes des classiques et des romantiques. M. Paul d'Ivoi, dans une de ses intéressantes *Chroniques parisiennes* (2), donne sur ce personnage de curieux détails que nous engageons le lecteur à parcourir; il y verra un exemple frappant d'un genre d'anomalie mentale dont il suffit de connaître les principaux traits pour s'apercevoir de sa fréquence chez une foule d'esprits distingués.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, t. XI, p. 903.
(2) Voy. le *Courrier de Paris* du 20 décembre 1857.

De Balzac (Honoré). — Est mort d'une hypertrophie du cœur, genre de maladie qui prédispose éminemment aux *congestions du cerveau.*

L'excentricité de ses idées est connue de tout le monde. « Il avait, dit M. de Lamartine, sur toute chose, des idées *solitaires*, c'est-à-dire en contradiction avec le sens vulgaire de ce bas monde, qu'on appelle le bon sens, dont il est aussi dangereux d'être trop loin que d'être trop près sur cette terre. »

Le père d'Honoré de Balzac, homme d'une activité remarquable, et, par parenthèse, aussi bizarre que son fils, se levait d'habitude entre quatre et cinq heures du matin, hiver comme été. Un jour, il ne se leva pas du tout, bien que se portant à merveille ; le lendemain, il resta pareillement au lit, et le surlendemain de même, et ainsi de suite, ne s'occupant plus de rien qui lui fût personnel, mais recevant très-bien ses amis, et quiconque pouvait avoir besoin de lui, trouvant même moyen, sans quitter l'oreiller, de rendre de nombreux et importants services précisément comme l'auteur de Chatterton. Un matin, après vingt ans passés de la sorte, il s'éveilla à quatre heures et demie, sonna son valet de chambre, se fit donner ses vêtements, qu'il avait eu soin de faire garder, et reprit le cours de ses anciennes habitudes d'activité intelligente.

De Lamennais. — Je ne possède aucun document sur les antécédents de famille de cet homme célèbre. Mais la citation suivante est de nature à nous convaincre qu'on trouverait difficilement une organisation plus éminemment nerveuse. Lorsque M. de Lamartine vit pour la première fois M. de Lamennais : Je trouvai, dit-il, un petit homme presque imperceptible, ou plutôt une flamme que le vent de sa propre inquiétude chassait d'un point de sa chambre à l'autre, comme un de ces feux phosphoriques qui flottent sur l'herbe des cimetières et que les paysans prennent pour l'âme des trépassés. Il était, non pas vêtu, mais couvert d'une redingote sordide, dont les basques étirées de vétusté battaient ses pantoufles ; il penchait la tête vers le plancher, comme un homme qui cherche à lire des caractères mystérieux sur le sable. Il regardait obliquement, il ricanait sans cesse, il parlait avec une volubilité intarissable (1).

3° Faits biographiques se rapportant à l'idiotie et au rachitisme.

Alexandre le Grand. — Sa mère Olympias, femme profondé-

(1) *Cours de littérature*, par M. de Lamartine, t. II, p. 270

ment perverse et de mœurs dissolues, sur le point de devenir la femme de Philippe, eut cette vision : il lui sembla que la foudre était tombée sur son ventre d'où s'échappaient des flammes dans toutes les directions.

Philippe, son père, violent, emporté, avait les habitudes les plus crapuleuses.

Alexandre ne lui cédait en rien sous tous les rapports, comme le témoignent ses continuelles orgies, ses violences homicides envers Cassandre et Ephestion.

Une névrose des muscles du cou dont il était atteint depuis sa naissance le forçait à tenir la tête constamment inclinée sur l'épaule.

La maladie à laquelle il succomba à l'âge de 32 ans, présente tous les caractères d'un *delirium tremens* aigu. (Voy. Plutarque.)

Son frère Arrhidée, qui est mort assassiné par ordre d'Olympias, était idiot.

Périclès. — Peu de jours avant de le mettre au monde, sa mère Agariste, rêva qu'elle accouchait d'un lion. Périclès, dit Plutarque, qui était, d'ailleurs, bien conformé, était né avec une tête extrêmement volumineuse, et sans proportion aucune avec le reste du corps. De là vient que les statuaires l'ont toujours représenté avec la tête couverte d'un casque afin de dissimuler autant que possible le défaut dont nous venons de parler. A Athènes, certains poëtes l'avaient surnommé *schinocéfalon*, indiquant par là que sa tête avait la forme d'un oignon de scille; d'autres le désignaient sous le nom de *cefalegèreta*, comme réunissant plusieurs têtes dans une seule.

Agésilas. — Était boiteux, petit de taille et misérablement conformé.

Tyrtée. — Était boiteux et bossu.

Ésope. — Bossu.

Hipponax (d'Éphèse). — Rival d'Archiloque avait le corps petit, contrefait et la figure difforme (1).

Galba (l'orateur). — Était bossu.

Cratès (le Thébain). — Philosophe cynique, était contrefait (2).

Tacite. — A eu un fils idiot (3).

(1) Pline. liv. XXXVI, cap. v.
(2) Diogène Laerce.
(3) Bayle.

QUINTILIEN. — A eu deux fils morts en bas âge, tous les deux remarquables par l'extrême précocité de leur esprit (1).

PASCAL. — Avant que M. Lélut ne publiât son livre de l'*Amulette de Pascal*, on ne connaissait rien ou presque rien de l'état de santé du philosophe. M. Lélut est venu « rétablir dans la vie de Pascal toute une partie qui, jusqu'à présent, avait été presque entièrement passée sous silence, et dont surtout il n'avait été tenu aucun compte dans l'appréciation des phases diverses de son génie et de ses œuvres les plus élevées (2). » Nous empruntons au livre que nous venons de citer, les détails intéressants qu'on va lire.

Depuis la naissance de Pascal jusqu'à sa mort, l'état de souffrance du système nerveux en général, et en particulier du cerveau, s'est révélé par une foule de symptômes. Il était, dit M. Lélut, « de ces hommes exceptionnels, grands par les souffrances comme par le génie, qui, suivant une expression de Maine de Biran, ont le funeste privilége d'entendre crier à toute heure les ressorts de leur machine... » Après sa mort, l'inspection de son cerveau démontra qu'il avait apporté en naissant une de ces organisations heureuses, ou malheureuses? d'une vitalité excessive, vouées trop souvent à une fin prématurée et propres à devenir l'instrument des phénomènes psychologiques les plus merveilleux et en apparence les plus contradictoires.

Pascal était âgé d'un an à peine lorsqu'il « tomba, dit madame Périer, sa sœur, dans une langueur semblable à ce qu'on appelle à Paris *tomber en chartre;* mais cette langueur était accompagnée de deux circonstances qui ne sont point ordinaires : l'une qu'il ne pouvait souffrir de voir de l'eau sans tomber dans des emportements très-grands ; et l'autre, bien plus étonnante, c'est qu'il ne pouvait souffrir de voir son père et sa mère proches l'un de l'autre.

Sa *délicatesse*, la *fatigue de santé*, les *incommodités*, les *souffrances*, les mille et une affections passagères, erratiques, qui avaient troublé l'existence de Pascal, finirent, ainsi qu'il arrive souvent, par se condenser, pour ainsi dire, en une seule maladie, grave, profonde, nettement dessinée. Vers la fin de l'année 1627, au rapport de sa nièce Marguerite, « il se trouva dans une espèce de paralysie depuis la ceinture en bas, en sorte qu'il fut réduit à ne marcher qu'avec des potences ; ses jambes et ses pieds devinrent froids comme du

(1) Bayle.
(2) *L'Amulette de Pascal*, 1846.

marbre..... Pascal fut environ trois mois à se remettre de cette maladie dont la nature semblait si irrémédiable. »

Dans sa dernière maladie Pascal disait : *On ne sent pas mon mal; on y sera trompé. Ma douleur de tête a quelque chose de fort extraordinaire.* Dans la nuit du 17 au 18 août, il fut pris de convulsions terribles qui durèrent vingt-quatre heures et à la suite desquelles il succomba.

A l'autopsie entre autres lésions nous signalerons plus particulièrement les suivantes : le crâne parut n'avoir aucune suture, si ce n'est peut-être la *lambdoïde* ou *sagittale* (1).....

On remarqua une *quantité prodigieuse de cervelle dont la substance était fort solide et fort condensée.* Enfin « il y avait au dedans du crâne, vis-à-vis les ventricules du cerveau, deux impressions comme d'un doigt dans de la cire; et ces cavités étaient pleines d'un sang caillé et corrompu, qui avait commencé à gangrener la dure-mère. »

Saint Thomas d'Aquin (surnommé l'ange de l'école).— Avait la tête fort grosse. Pendant le cours de ses études, il était tellement tardif que ses camarades l'appelaient *bœuf muet* (2).

Albert le Grand. — Était d'une si petite taille, qu'étant admis à baiser les pieds du Pape, Sa Sainteté lui commanda de se lever, le croyant à genoux quoiqu'il fût sur ses pieds.

Son intelligence ne se développa que fort tard et tout à coup ; il la perdit presque entièrement avant de mourir. De là est venue la légende suivante rapportée par Bayle. « On raconte que naturellement il (Albert le Grand) avait l'esprit fort grossier et tellement incapable d'instruction, qu'il était sur le point de sortir du cloître, parce qu'il désespérait d'apprendre ce que son habit de moine demandait de lui; mais que la sainte Vierge lui apparut et lui demanda en quoi il aimait mieux exceller, ou dans la philosophie, ou dans la théologie ; qu'il choisit la philosophie : que la sainte Vierge lui assura qu'il y deviendrait incomparable ; mais qu'en punition de n'avoir pas choisi la théologie, il retomberait avant sa mort dans sa première stupidité. On ajoute qu'après cette apparition il eut infiniment d'esprit ; mais que trois ans avant sa mort, il oublia *tout*

(1) La nièce de Pascal, à laquelle nous devons les détails de l'autopsie, fait remarquer que son oncle avait eu autrefois, la suture qu'on appelle *fontale* ; mais comme *elle était demeurée ouverte fort longtemps* pendant son enfance, et qu'elle n'avait pu se refermer, il s'était formé un calus qui l'avait entièrement couverte, et qui était si considérable qu'on le sentait aisément au doigt.

(2) *Dict. de Bayle,* Art. Erasme, note E.

d'un coup ce qu'il savait ; et qu'étant demeuré court en faisant une leçon de théologie, à Cologne, et qu'ayant tâché en vain de rappeler ses idées, il comprit que c'était là l'accomplissement de la prédiction.

CHRISTINE (reine de Suède). — Avait une déviation très-sensible de la taille. L'épaule droite faisait une saillie que Christine s'efforçait en vain de dissimuler.

Elle était extrêmement brune en venant au monde et fut prise pour un garçon.

Ses biographes attribuent sa mort à une « fièvre chaude. »

CONDÉ. — Encore une de ces familles qui, comme celle de Pierre le Grand et tant d'autres, semblent destinées à mettre en évidence la communauté d'origine de la prééminence des facultés intellectuelles, de l'excentricité et de l'originalité de caractère, de la perversité morale, du rachitisme, de la folie, etc.

Tous les enfants du prince de Condé, dit Saint-Simon, étaient presque nains. M. le Prince, qui était grand, disait plaisamment que si sa race allait toujours ainsi en diminuant, elle viendrait à rien. On ne peut douter que cela ne provînt de quelque vice rachitique, et si l'on examine le buste de ce prince par Prudhom (au musée du Louvre), on voit tout d'abord que la physionomie, sans être ni difforme ni laide, rappelle néanmoins d'une manière frappante le type des rachitiques.

Mademoiselle de Condé est morte à Paris le 24 octobre 1700 d'une longue *maladie de poitrine* (Saint-Simon).

Le duc de Bourbon (fils du grand Condé), s'imagina sur la fin de sa vie, qu'il était devenu lièvre ; une autre fois il crut être plante, et comme tel il voulait se faire arroser : cette manie fit place à une autre : il se crut mort ; il se figurait souvent encore devenir chauve-souris (1).

Madame dit que le prince de Conti passe également pour avoir la tête un peu dérangée. Il est plein de caprices et la raison n'a aucun empire sur lui ; tantôt il dit à sa femme qu'il veut la tuer, tantôt il se prend pour elle d'une amitié si forte qu'il ne veut pas la laisser s'écarter d'un seul pas (2). Bussy Rabutin dit que ce prince avait *la taille gâtée*.

Le *Journal de Barbier* dit en parlant du duc de Chartres, fils du

(1) *Mémoires de Maurepas*, t. I, p. 266.
(2) *Correspondance de Madame*, t. II, p. 194.

régent (1722) : « Il a aussi peu d'esprit que M. le duc (Bourbon), il est aussi brutal que le comte de Charolais, et aussi fou que le prince de Conti. » (Trait de folie brutale. Lettre du 2 fév. 1720.)

Le comte de Charolais, dit Brunet (1), fut un des plus vils scélérats dont l'histoire ait gardé le souvenir. Il débuta par assassiner un de ses valets dont il n'avait pu séduire la femme. Il ensanglantait ses débauches par d'ignobles barbaries sur les courtisanes qu'on lui amenait; il tirait sur des couvreurs pour se donner le plaisir de les voir tomber du haut des toits... (2)

Le prince Eugène (François de Savoie). — Était contrefait.

Pope. — Était contrefait. Alterbury disait de lui : *Mens curva in corpore curvo.* A eu des hallucinations ; un jour il lui sembla voir un bras sortir de la muraille et s'enquit auprès de son médecin quel pouvait être ce bras.

Gibbon. — « Tête énorme, chevelure inculte, nez écrasé... Bosse très-saillante, jambes torses (3). »

Lord Byron. — Constitution scrofuleuse, rachitique. Était pied-bot. Il s'imaginait quelquefois qu'il était visité par un spectre ; ce qu'il attribuait à la surexcitabilité de son cerveau. Il était né dans les convulsions, et peut-être avait-il des accès d'épilepsie. Lord Dudley avait la conviction qu'il était fou.

Luxembourg (le maréchal de). — Était contrefait.

Il est bossu, fourbe et méchant
Et quiconque dit autrement,
Il ment, il ment, il ment.

(*Chanson du temps.*)

Washington. — Était d'une très-haute taille (6 pieds 2 pouces). Il avait le dos très-long, assez large, avec cette particularité que sa taille descendait presque carrément des épaules jusqu'aux hanches. (Voy. le *Siècle* du 10 avril 1856. — Article par M. F. de Lasteyrie.) Le système osseux prédominant avait un développement extraordinaire ; les articulations étaient remarquables par leur grosseur. Figure os-

(1) *Correspond.*, p. 205.

(2) Voir sur ce prince : Lacretelle, *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle ;* H. Martin, *La Régence ; Revue rétrospective*, t. IX, p. 309. *Journal de Marais.*

(3) Voy. Michelet, *Guerres de religion.*

seuse, menton proéminent; bouche presque entièrement dégarnie de dents de très-bonne heure.

Alfieri. — Atteint de *maladies dégoûtantes* pendant son enfance. (On sait que ces expressions sont généralement adoptées par le monde non médical, pour désigner des affections du système lymphatique.) Taille haute, *front grand et ouvert*, cheveux épais, *roux;* jambes longues et maigres. Il était d'une surexcitabilité nerveuse qui se traduisait, parfois, par des *spasmes* et des mouvements convulsifs.

Mozart. — Peu de génies furent aussi précoces. « Wolfgang Mozart, dit M. de Lamartine, dès les premiers pas de son existence, ne parut pas être un enfant des hommes, mais, selon la belle expression de ses biographes, une *inspiration* musicale revêtue d'organes humains. » Son organisation musicale commença à se révéler dès l'âge de trois ans. Ses petits doigts commençaient déjà, dit un écrivain, à courir sur le clavecin à la recherche de l'inspiration. De quatre à six ans il composa des morceaux détachés qu'une plume plus experte que la sienne écrivait alors sous sa dictée (1).

Comme toutes les organisations chez lesquelles la vitalité est exubérante, celle de Mozart devait s'épuiser rapidement; il mourut dans sa trente-sixième année d'une *hydropisie cérébrale !*

Il eut comme un pressentiment de sa fin prochaine. Ce pressentiment avait fini par le dominer entièrement et sembla troubler si fort son esprit qu'il est permis de se demander si le bizarre et étrange personnage qui lui commanda, dit-on, d'écrire son fameux *Requiem* ne fut pas une création de son imagination surexcitée jusqu'au délire. Cette opinion paraîtra bien probable si l'on considère le genre de maladie auquel Mozart devait succomber, et surtout si l'on tient compte des *évanouissements* auxquels le pauvre artiste était sujet avant et pendant la composition du *Requiem*. Toujours est-il que Mozart s'était mis dans la tête que l'inconnu qui s'était présenté à lui n'était pas un être ordinaire; qu'il avait sûrement des relations avec l'autre monde et qu'il lui était envoyé pour lui annoncer sa fin prochaine (2).

Mirabeau. — Le père de Mirabeau, à une intelligence remarquable, à de vastes connaissances, joignait une originalité de caractère qui touchait, parfois, à l'extravagance.

Le grand orateur vint au monde avec un crâne des plus volumineux. Son esprit fut très-précoce. Dans une lettre à la comtesse de Ro-

(1) G. de Chadeuil. Le *Siècle* du 12 février 1858.
(2) Voy. *Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase*. Paris 1817.

chefort il dit : « Je prêchais à trois ans, à six j'étais un prodige... » Il se plaignait souvent d'être tourmenté par le sang. « Je l'ai vu, dit un des témoins de l'époque révolutionnaire, Dumont (de Genève), depuis qu'il était président, se faire appliquer des sangsues dans l'intervalle de la séance du matin à celle du soir, et se rendre à l'assemblée le cou enveloppé de linge pour étancher les restes de son sang. » Il a succombé à une affection du cœur, maladie à laquelle se relie, dans la plupart des cas, une grande surexcitabilité des centres nerveux, qui dégénère parfois en délire (1).

De Talleyrand. — Constitution rachitique; était pied-bot.

Cuvier. — Mort d'une affection des centres nerveux. — On a remarqué, à l'autopsie, la masse volumineuse de son cerveau. A perdu tous ses enfants de *fièvre dite cérébrale* (2).

4° Faits biographiques se rapportant aux névroses.

Démosthènes. — Dans son enfance était faible, malingre, et de si misérable apparence que les autres enfants en avaient fait leur plastron, et par mépris l'avaient surnommé *Batalo* (c'est ainsi, dit Plutarque, que l'on désigne certaine partie du corps que la pudeur défend de nommer). Il fut atteint de bégaiement et ne parvint jamais à se débarrasser complétement de cette infirmité. A été frappé de mort subite. Les uns prétendent qu'il a été empoisonné; d'autres qu'il s'était empoisonné lui-même; il en est enfin qui soutiennent que sa mort fut un bienfait des dieux qui voulaient le soustraire aux cruautés des Macédoniens.

César. — Épileptique. Il était, dit Plutarque, d'une faible constitution, avait les chairs pâles et flasques, était sujet à des maux de tête et à l'*épilepsie* (maladie dont il éprouva une première attaque

(1) Voy. le *Siècle* du 26 janvier 1856.

(2) Nous avons parlé précédemment de l'état valétudinaire de la plupart des grands hommes. De combien n'a-t-on pas encore à déplorer la fin prématurée? Sans parler des enfants *prodiges*, qui atteignent rarement l'âge de puberté, et qui, suivant le proverbe, « ont trop d'esprit pour vivre longtemps, » nous pourrions désigner entre autres, d'après un médecin du siècle passé (Lecamu), Catulle, qui n'a pas dépassé l'âge de 40 ans; Perse, mort à 28 ans; Térence, à 34 ou 39; Raphaël, à 37 ans; Filangieri, mort avant d'avoir accompli sa trente-sixième année; Moreri, mort à 37 ans; La Boëtie (Etienne de), à 32 ans; Gretry, Pergolèze, dans un âge très-peu avancé; Lesueur à 38 ans, Millevoye et Malfilâtre, à 34 ans; Gilbert, à 29 ans et quelques mois; Michallon, à 26 ans; Géricault, à 34 ans, etc., etc.

étant à Cordoue) et à laquelle il n'opposa d'autre remède que les exercices corporels et une grande sobriété.

Par deux fois cette terrible affection faillit avoir sur sa destinée une fâcheuse influence. Suivant quelques auteurs, elle ne lui permit de prendre qu'une part très-minime à la grande bataille qui fut suivie de la mort de Caton. Il avait eu le temps à peine de disposer son armée pour le combat, lorsqu'il sentit les signes avant-coureurs de son mal habituel, et avant de perdre tout à fait connaissance, il se fit porter dans une des tours voisines où il se tint quelque temps en repos.

Une autre fois, le sénat lui ayant décerné des honneurs extraordinaires et s'étant porté à sa rencontre accompagné des consuls et des préteurs, César qui, en ce moment, était assis à la tribune aux harangues, ne se leva pas et reçut les sénateurs comme s'ils eussent été de simples particuliers. Ceux-ci s'étant retirés en témoignant un vif mécontentement, César comme frappé par une réflexion subite, retourne aussitôt chez lui, se dépouille de ses vêtements, et découvrant son cou il s'écrie qu'il est prêt à tendre la gorge à quiconque voudrait la lui couper. Il s'excusa de son manque d'égards envers le sénat sur la maladie à laquelle il était sujet; il disait que ceux qui en sont atteints sont incapables de parler debout, en public; qu'ils ne tardent pas à ressentir des secousses dans les membres, à éprouver des vertiges et enfin à perdre complétement connaissance.

Alcibiade. — Était bègue; son fils avait le même défaut, si l'on en croit Archippe qu'un traducteur italien de Plutarque fait parler ainsi :

« Per somigliarsi al genitor passeggia
« Traendo il pallio effeminato e molle
« E torce il collo e in favellar balbetta. »

Sophocle. — Les auteurs s'accordent à dire qu'il mourut subitement à la suite d'un succès. Suivant une tradition, Sophocle, dans les dernières années de sa vie, aurait été accusé de démence ou d'imbécillité par un de ses fils.

Mahomet. — Si l'on s'en rapporte à quelques auteurs, dit Bayle (1), il avait la taille ramassée et médiocre, la tête grosse, le visage brun, la couleur vive, le regard modeste, l'air noble, etc... Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il épousa Khadydjah. « Il eut de cette femme trois fils qui moururent très-jeunes, et quatre filles qui furent bien ma-

(1) Bayle, *Dict. hist.*, art. Mahomet.

riées. Comme il était sujet au *mal caduc*, et qu'il voulut cacher à sa femme cette infirmité, il lui fit croire qu'il ne tombait dans ces convulsions, qu'à cause qu'il ne pouvait soutenir la vue de l'ange Gabriel qui lui venait annoncer plusieurs choses de la part de Dieu concernant la religion. »

La maladie de Mahomet était-elle vraiment de l'*épilepsie?* Il n'est guère possible d'en douter si l'on s'en rapporte aux paroles d'un auteur dont Bayle invoque l'autorité : « *Se obortâ ex metu vertigine collabi et humi procumbere;* hâc autem ratione *comitialem morbum* quo vexabatur callidè excusabat. » Toujours est-il que cet état névropathique était fréquemment accompagné de visions et d'extases.

Quel compte doit-on faire de ces visions dans la conduite et les travaux du fondateur de l'islamisme? Quelques auteurs n'ont voulu voir dans Mahomet qu'un fourbe adroit qui faisait tourner au profit de son imposture et de son mensonge la hideuse infirmité dont il était atteint; d'autres le regardent comme un enthousiaste et un énergumène. Le célèbre Gisbert Voetius dit expressément : « *Non video cur hoc negandum sit* (epilepsiæ et maniacis deliriis aut enthusiasmis diabolicis Muhammedi adfuisse energema), *si vitam et actiones ejus intueamur.* » A l'appui de son opinion, Voetius cite J. A. Maurus qui déclare que les habitants de La Mecque le tenaient pour un fou et un possédé (*pro fatuo et obsesso*) et sa femme pour un frénétique trompé par les artifices du démon (*pro phrenetico et à Satanæ tentationibus deluso*). Le même auteur rappelle encore que Philippe Guadagnolo dans son apologie contre Achmet Alabadin, s'appuyant sur les textes mêmes des livres d'Agar et d'Attifa, prouve « *eum* (*Muhammedum*) *ex vitâ eremeticâ et nimio jejunio factum fuisse insomnem et furiosum, et in speluncâ commorantem audiisse voces et sermones, loquentem autem neminem vidisse* (1). »

Nous ne surprendrons personne en disant que, sauf certaines réserves, nous pensons que la manière de voir des auteurs précités approche beaucoup de la vérité.

Mahomet était donc *aliéné?* Non assurément, si l'on prend ce mot dans l'acception qu'on lui donne généralement, *en dehors de la science*, et qui, ainsi compris, dit beaucoup plus que nous ne voulons dire.

Mais sans être tel, sans que d'ailleurs ses éminentes facultés morales fussent perturbées ou affaiblies, tout au contraire, par ses visions extatiques, n'a-t-il pas pu être dupe de ces visions, y puiser

(1) *Voet. disputat.*, t. I, p. 1057 et 1058.

l'idée première de sa mission divine, et dès lors, ces visions n'ont-elles pas pu devenir le principal sinon l'unique mobile de ses travaux apostoliques, comme la source de son audace et de son pouvoir fatidique sur l'esprit inculte et superstitieux de ses compatriotes? N'est-ce pas le cas de presque tous les réformateurs anciens et modernes, des fondateurs de fausses religions?

A quelles réflexions ne prête pas un pareil sujet? Ce n'est pas une simple note qu'il faudrait consacrer à l'étude psychologique de Mahomet, c'est tout un volume, comme notre savant collègue de la Salpêtrière l'a fait pour Socrate, pour Pascal, et comme on pourrait et devrait encore le faire pour tant d'autres hommes célèbres dont l'histoire ne nous a tracé jusqu'ici qu'un portrait tout de convention.

Léon X (Jean de Médicis). — Mourut de joie en apprenant les malheurs des Français.

Albinus. — Le frère de ce célèbre anatomiste, dit Réveillé Parise, fut atteint et mourut d'une maladie singulière. Le sens de l'ouïe était devenu chez lui tellement sensible, délicat et impressionnable, que le bruit le plus léger, le plus éloigné, lui devenait odieux, insupportable! Cet état d'hypersthénie auditive produisit une espèce de marasme auquel il succomba à l'âge de cinquante-six ans.

Leibnitz. — La nièce de Leibnitz, qui était son héritière, ayant trouvé, après la mort de son oncle, soixante mille ducats dans un coffre, sous le lit, mourut en les apercevant, ne se doutant pas, dit Zimmermann, qu'un philosophe pût laisser de l'argent.

Pétrarque. — Fut trouvé mort dans sa bibliothèque, la tête penchée sur un livre.

Métastase. — Fut atteint, de bonne heure d'une grave maladie nerveuse (1).

Turenne (Henri de la Tour, Vte de). — Était bègue et sujet à une sorte de mouvement choréique des épaules. Il était, dit Bussy Rabutin, d'une taille médiocre, large d'épaules, *lesquelles il haussait de temps en temps en parlant*.

Malherbe (François de). — Avait un vice de prononciation très-désagréable. « Il gastoit ses beaux vers, dit Balzac, en les prononçant. Outre qu'on ne l'entendoit presque pas à cause de *l'empeschement* de sa langue et de l'obscurité de sa voix, il crachoit pour le moins six

(1) Rév. Parise, *Physique et hygiène*, t. I, p. 322.

fois, en récitant une stance de quatre vers. Et ce fut ce qui obligea le cavalier Marin à dire de luy, qu'il n'avoit jamais vu d'homme plus humide, ni de poëte plus sec. » Il avait la singulière manie, étant très-frileux, de *numéroter* ses bas par les lettres de l'alphabet, de peur de n'en mettre pas également à chaque jambe ; il avoua un jour qu'il en avait jusqu'à l'L.

Molière. — A souffert de convulsions. Le moindre retard, le moindre dérangement *le faisait entrer en convulsion,* et l'empêchait de travailler pendant quinze jours (1).

Paganini. — D'après le portrait qui en a été tracé par Bennati, son médecin et son ami, le célèbre virtuose était d'une constitution éminemment *nerveuse et rachitique.*

Il était pâle, maigre et d'une taille moyenne. Sa maigreur et *le manque de dents*, en faisant rentrer sa bouche et rendant son menton plus saillant, donnaient à sa physionomie l'expression d'un âge plus avancé. Sa tête *volumineuse*, soutenue sur un cou long et maigre, offrait, au premier aspect, une disproportion assez forte avec ses membres grêles..... L'ensemble de la physionomie rappelait celle de Voltaire. Dès sa première enfance, comme dans un âge plus avancé, la mobilité et l'irritabilité de son système nerveux ont été extrêmes, et toutes les maladies qu'il a essuyées ont été compliquées de quelques phénomènes extraordinaires venant de cette source. A quatre ans, accès de *catalepsie* symptomatique, qui le tient tout un jour dans un état de mort apparente. A sept ans, convulsions et crampes ou contractions spasmodiques des muscles qui se sont répétées, depuis, quelquefois. A cet âge, Paganini avait composé une sonate et d'autres morceaux de musique qui étaient appréciés des connaisseurs (2).

5° Faits biographiques se rapportant à une lésion des centres nerveux.

Paul-Émile. — Il venait, dit Plutarque, d'offrir un sacrifice aux dieux, lorsque rentré chez lui, et peu après s'être mis au lit, sans qu'il s'aperçût qu'aucun changement se fût opéré dans sa personne. il perdit tout à coup la raison, devint frénétique et mourut après trois jours d'un délire furieux.

Caius-Marius (3). — Vers la fin de sa vie, était plongé dans une vive anxiété et dans des transes continuelles. Pendant la nuit il

(1) Voy. *Sa vie*, par Grimarest.
(2) *Revue de Paris*, troisième année, t. II.
(3) Plut., vol. II, p. 499.

éprouvait des terreurs subites, son sommeil était agité, et il lui semblait entendre une voix qui disait : « On redoute toujours la demeure du lion, alors même que celui-ci est absent. » Ce fut alors que C. Marius s'abandonna à tous les excès de l'intempérance, espérant, dit son biographe, trouver dans l'ivresse et la crapule un remède à ses maux. Il est mort en proie à un délire dans lequel (chose digne de remarque !) prédominaient les idées ambitieuses, et causé, selon toute apparence, par ces mêmes excès.

Attila. — Était de petite taille, mais cela n'empêchait pas, dit Bayle, qu'il ne jetât la terreur dans l'âme des plus intrépides, tant il avait la démarche fière et le regard foudroyant. On attribue généralement sa mort à un saignement de nez qui l'aurait pris étant au lit. N'est-il pas beaucoup plus probable qu'il a succombé à une attaque d'apoplexie ? D'autant plus que les auteurs font la remarque que ce jour-là, il s'était livré, ainsi que de coutume, à de grands excès de boisson.

Élisabeth (Reine d'Angleterre). — Elle avait joui d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de soixante-dix ans ; elle chassait, montait à cheval, dansait et chantait avec autant de gaieté que dans les premières années de son règne, lorsqu'elle fut tout à coup, au milieu de toutes les splendeurs et de toutes les magnificences du pouvoir, attaquée d'une mélancolie extrême qui prenait sa source dans l'aveu que lui avait fait la comtesse de Nottingham que d'Essex avait imploré sa grâce avant de mourir. Elle se retira dans ses appartements, rejeta tous secours et demeura étendue sur des coussins sans vouloir prendre aucune nourriture. Elle déclara aux médecins qu'elle voulait mourir et que la vie lui était insupportable (1). Elle n'avait point de fièvre, mais elle ne pouvait rien manger ; elle avait une excessive chaleur dans l'estomac et une soif ardente. Aux supplications de Cécill et de l'archevêque de Cantorbery, elle répond *qu'on la laisse mourir en paix*, *qu'elle y est résolue*. Elle reste dix jours sans se déshabiller, ni se mettre au lit, refusant tout remède et toute nourriture ; elle expira dans une espèce de sommeil léthargique (2).

Catherine la grande (impératrice de Russie). — Est morte d'une attaque d'apoplexie qui paraît avoir été déterminée par la joie que lui causa la nouvelle que le général Moreau avait été forcé de repasser le Rhin. On la trouva renversée, sans connaissance et sans mouve-

(1) Hume, p. 446.
(2) *Histoire d'Elisabeth*, par mademoiselle de Kéralio. 1787.

ment entre deux portes qui conduisaient de son alcôve à sa garde-robe. Deux saignées lui furent pratiquées par Rogerson, son premier médecin; elle expira après une agonie de trente-sept heures.

Louis XI. — La prédisposition héréditaire à la folie, chez Louis XI, date de loin. On peut la faire remonter à son bisaïeul (du côté paternel) qui avait été *empoisonné* dans sa jeunesse et qui depuis lors était resté valétudinaire.

Charles VI, son grand-père fut atteint d'une *manie périodique* qui ne dura pas moins de vingt-neuf ans et qui finit par causer sa mort lorsqu'il accomplissait sa cinquante-deuxième année.

Enfin Charles VII, son père, « se procura la mort par une trop grande abstinence, dans la seule veue qu'il ne l'empoisonnât. » (Varillas, *Histoire de Louis XI*.)

N'oublions pas encore que si sa fille aînée, Anne de France, était bien faite et d'une remarquable intelligence, sa seconde fille, Jeanne de France, était si *contrefaite*, que les médecins assuraient qu'elle ne pouvait avoir d'enfants.

Le mal héréditaire, en se transmettant, paraît avoir subi chez Louis XI une certaine transformation. C'est à cela, sans doute, que ce prince doit de n'avoir pas été franchement aliéné comme l'avait été son aïeul, et d'être resté dans cette espèce d'état mixte ou de demi-folie sur lequel nous avons appelé l'attention.

En effet, deux ans avant sa mort, il éprouva plusieurs congestions cérébrales dont la dernière fut suivie d'une paralysie du bras droit. Philippe de Comines raconte que le roi son maître tomba malade aux Forges près de Chinon, au mois de mars 1840. « Il perdit, dit-il, de tous points la parole, et toute connoissance et mémoire.... au bout de deux ou trois jours, la parole lui commença à revenir et le sens............ Cette maladie lui dura bien environ quinze jours; et il revint, quant au sens et à la parole, en son premier estat : mais il demeura très-foible, et en grande suspicion de retourner en cet inconvénient. » L'année suivante, « il perdit derechef la parole et fut quelques deux heures qu'on cuidoit qu'il fut mort..... (1) » Depuis lors, il ne recouvra plus l'entier usage de sa langue. Il ne pouvait plus prononcer la lettre R, et son bras droit resta complétement paralysé; il était comme mort et tenu par une écharpe (Michelet, *Hist. de France*). Enfin « il mourut, dit encore Philippe de Comines, après de longues et

(1) *Philippe de Comines*, cité par Bayle.

de dures incommoditez de corps et d'esprit ; » c'est-à-dire, pour donner à ces paroles leur vrai sens, en proie à toutes les anxiétés, à toutes les défiances, à toutes les terreurs qui caractérisent un état morbide que la science, de nos jours, désigne sous le nom de *panophobie*.

D'après le court résumé biographique qu'on vient de lire, et dont nous avons puisé les détails aux meilleures sources, qui pourrait nier que Louis XI n'appartienne, pour ainsi dire, *corps et âme* à la médecine? Qui parviendra jamais à comprendre ce singulier personnage qui, comme on l'a dit, *se rendit autant considérable en ses vices comme en ses vertus, s'estant en l'un et en l'autre point attaché aux extrémités* (1)? Qui peut espérer de voir clair dans cette individualité si bizarre, si étrange aussi bien par les grandes choses qu'elle a accomplies que par les excentricités dont elle est pleine, dans cet inextricable mélange des qualités les plus opposées, d'actes décélant tantôt une sorte d'ineptie, tantôt une intelligence de premier ordre, etc., s'il ne s'aide du flambeau de la psychologie morbide? ses sombres et ridicules défiances, ses ruses, ses fourberies, ses cruautés, son libertinage, ses superstitions, ses caprices, ses originalités, son excessive pusillanimité, ses terreurs continuelles, sa lâcheté d'enfant en face de la mort, etc., etc., tout cela est-il autre chose que le reflet de la maladie héréditaire?

Et partant, est-il possible de croire qu'une pareille situation mentale ait été sans influence aucune sur une foule d'événements mémorables qui ont marqué le règne de ce prince.

Louis XIV. — Monsieur, frère aîné de Louis XIV est mort en plein repas *d'une attaque d'apoplexie*. L'animation, la coloration de son visage, ses emportements, avaient fait pressentir cette fin longtemps à l'avance (2).

Louvois. — S'apercevant qu'il allait tomber dans la disgrâce de Louis XIV, il rentre chez lui, le cœur serré, demande un verre d'eau, se jette sur un fauteuil, balbutie quelques mots et expire.

Napoléon Ier. — Un peintre qui a joui d'une certaine célébrité dans les premières années de la restauration, et qui a eu très-fréquemment l'occasion de voir et d'observer le grand Empereur, m'a dit avoir fait la remarque *qu'il avait le dos excessivement voûté*, ou, comme on dit vulgairement, le *dos rond*, ce qui paraissait tenir à

(1) Pasquier, *Lettres*, liv. III.
(2) *Duc de Saint-Simon*.

la fois à la largeur des épaules et à l'élévation exagérée de l'une d'elles.

Comme le czar Pierre et Turenne, il avait habituellement un mouvement *involontaire* de l'épaule droite, et en même temps, un autre mouvement de la bouche de gauche à droite (1). Dans ses mouvements de colère, lorsqu'il prenait, suivant son expression, sa figure d'*ouragan*, il sentait une vibration dans son mollet gauche (2). »

Ayant la tête fort délicate, il n'aimait point les chapeaux neufs, et gardait long-temps le même qu'on faisait ouater (*Mém. de Constant*). Telle est l'origine du petit chapeau si célèbre dans l'histoire du grand homme. Il redoutait l'apoplexie, ce qui explique la demande qu'il adressa, un jour, à son médecin Corvisart, de lui exposer quelques idées positives sur cette maladie.

Dans un travail sur les hallucinations , M. Brierre de Boismont raconte le fait suivant : « En 1806, le général Rapp, de retour du siége de Dantzig, ayant besoin de parler à l'empereur, entra dans son cabinet sans se faire annoncer. Il le trouva dans une préoccupation si profonde, qu'il ne s'aperçut point de l'arrivée du général. Celui-ci le voyant toujours immobile, craignit qu'il ne fût indisposé; il fit du bruit à dessein. Aussitôt Napoléon se retourna, et saisissant Rapp par le bras il lui dit : « Voyez-vous là haut? » Le général resta sans répondre, mais interrogé une seconde fois, il dit qu'il ne voyait rien. « Quoi ! reprit l'Empereur, vous ne la découvrez pas? Elle est devant vous, brillante ; » et s'animant par degrés, il s'écria : « Elle ne m'a jamais abandonné; je la vois dans toutes les grandes occasions ; elle me dit d'aller en avant, et c'est pour moi un signe constant de bonheur. »

M. Passy, ajoute M. Brierre, qui tenait cette anecdote de Rapp lui-même, l'a racontée à M. Amédée Thierry, lors de l'intéressante communication que fit ce dernier de ses recherches sur la vision de Constantin (*Acad. des sciences morales et politiques*, 4 avril 1846). Je la tiens également de lui.

A propos du fait qu'on vient de lire, le savant confrère auquel nous l'empruntons fait la remarque que beaucoup de grands hommes ont cru à l'existence d'une étoile, d'un *génie protecteur*, et que

(1) Il n'est pas ici question des accidents nerveux signalés plus haut, mais de ceux que fait connaître Saint-Simon (*Mém.*), d'un certain *tic*, auquel le czar était sujet, tic qui « lui démontait les yeux, toute la physionomie, et donnait de la frayeur. »

(2) Voy. *Mémoire de Sainte-Hélène*, t. III, p. 341.

les apparitions merveilleuses ne les ont pas toujours trouvés incrédules ; de plus que certaines hallucinations, loin d'apporter le moindre trouble dans l'ensemble des facultés, *ont pu être un stimulant plus vif pour l'exécution des projets conçus.* On ne saurait mieux penser, ni mieux dire. Nous partageons l'opinion de M. B. de Boismont, comme elle est partagée, nous ne pouvons en douter, par tous ceux qui se sont pénétrés des idées contenues dans deux ouvrages qui datent déjà de loin : *Le Démon de Socrate* (1), et *l'Amulette de Pascal.*

Wellington (le duc de). — Est mort d'une attaque d'apoplexie.

Cimon. — A eu une jeunesse très-orageuse, s'est abandonné pendant longtemps à l'ivrognerie et à toute sorte d'excès.

Son grand-père Cimon avait eu les mêmes habitudes déréglées et était tombé, par suite, dans un état de dégradation intellectuelle qui l'avait fait surnommer l'Idiot (2).

Lacyde, Timon. — Diogène Laërce et Athénée disent que ces philosophes sont morts l'un de paralysie, l'autre d'apoplexie par suite d'excès alcooliques (3).

Plutarque. — Son grand-père Lampria était très-adonné au vin dont il se plaisait à célébrer les vertus bienfaisantes ; il avait coutume de se comparer à l'encens qui, disait-il, ne répand jamais plus d'odeur que lorsqu'il est échauffé.

Beccaria. — Est morte d'un attaque d'apoplexie.

Charron (Pierre). — Le célèbre auteur du *Traité de la Sagesse* est mort à Paris (1603), d'une attaque d'apoplexie qui le foudroya dans la rue.

Voltaire. — A eu de commun avec beaucoup d'autres grands hommes (Cicéron, Démosthènes, Newton, Fontenelle, de Thou, Walter Scott, etc., etc.) de naître dans les conditions de santé les plus fâcheuses et les plus alarmantes. Sa faiblesse était telle, lorsqu'il vint au monde, qu'on fut dans l'impossibilité de le transporter à l'église. On se contenta de l'ondoyer dans la maison paternelle, où on le garda pendant neuf mois entre la vie et la mort. Ce ne fut qu'au bout de ce temps que l'on conçut l'espoir de l'élever.

Dès ses premières années, il annonça un esprit extraordinaire, ce qui engagea la fameuse Ninon à lui léguer une somme de 2000 livres pour lui commencer une bibliothèque.

(1) Voy. principalement la préface de la deuxième édition.
(2) Plutarque.
(3) Voy. Bayle.

Dans sa vieillesse, son corps mince et voûté n'était plus qu'une enveloppe légère, presque transparente et au travers de laquelle il semblait qu'on vît apparaître son âme et son génie (Ségur, *Mém.* t. I).

A eu une attaque d'apoplexie le 28 mars 1777. Peu de temps après il fut pris de vomissements de sang. C'est à cette occasion qu'il écrivait à d'Alembert : « Votre estomac, mon cher ami, mon cher philosophe, ne peut pas être en pire état que ma tête. Ma petite apoplexie, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, vaut bien vos déjections à l'âge de quarante ans. Mettons l'un et l'autre dans le même plat et offrons-les à la philosophie. »

Il est mort un an après cet accident. L'autopsie fut faite par un membre de l'Académie de chirurgie. « Deux choses furent principalement remarquées : *le peu d'épaisseur des parois osseuses du crâne*, malgré l'âge avancé du sujet, et l'énorme développement de l'encéphale (1). »

Condillac. — A eu de fréquents accès de somnambulisme; il trouvait souvent son travail achevé le matin.

Bossuet. — Il souffrait depuis longtemps de la maladie qui devait l'emporter (il était atteint de la pierre), lorsqu'on jugea à propos de le disposer à se laisser tailler. Mais à peine ce mot eut-il été prononcé, dit son biographe, croira-t-on que la tête de Bossuet, cette tête si forte et si vigoureuse, en fut tout à coup troublée..... (2)? Le voyage qu'il fit à Versailles fut suivi de graves accidents (août 1703) : « Il tomba tout à coup dans les transports d'une fièvre violente, *sa tête s'embarrassa, il perdit la parole.* Une saignée abondante le tira de cette crise, mais ce ne fut qu'au bout de quatre jours, et par l'effet du quinquina, qu'il recouvra un sommeil tranquille et que la fièvre diminua sensiblement. — Nouvelle crise à peu près semblable le 5 septembre. — Le 1er janvier 1704, Bossuet retomba dans un état semblable à celui où il s'était trouvé au mois d'août précédent. Dans la nuit du 2 au 3 mars, aggravation notable de la maladie : « Bossuet *perd la parole, la connaissance* et même *la faculté d'entendre.* » — Quelque temps avant de succomber, il se plaignait d'être souvent fatigué de ses propres pensées ; sa mémoire l'importunait en lui rappelant avec inquiétude des odes d'Horace, qui forçaient, pour ainsi dire, son attention, et qu'il était obligé de se faire lire pour s'en délivrer en quelque sorte.

Montesquieu. — A été atteint de cécité.

(1) R. Parise, *Philosophie et hygiène*, p. 296, v. I.
(2) Journal de l'abbé Ledieu.

Lesage. — La lumière et la chaleur solaire exerçaient une singulière influence sur l'auteur de *Giblas*. Il s'animait par degrés, à mesure que le soleil approchait du méridien; arrivé déjà à une époque avancée de sa vie, il semblait avoir conservé la gaieté, l'urbanité de ses beaux ans, la vivacité de son imagination ; mais au déclin du jour, l'activité de son esprit et de ses sens diminuait graduellement, et il tombait bientôt dans une sorte de léthargie qui durait jusqu'au lendemain.

Hunter (John). — Sir Éverard Home rapporte qu'il lui arriva d'être, tout à coup, frappé, pendant une demi-heure, d'une perte de mémoire telle qu'il lui fut impossible de reconnaître la maison et la rue dans laquelle il se trouvait; le nom même de la rue qu'on lui rappelait en vain, il lui semblait l'entendre pour la première fois.

Gallien. — Rêva, un jour, qu'il avait une jambe de pierre, et à son réveil, il trouva cette même jambe frappée de *paralysie*.

Boerhaave. — Il lui arriva, plusieurs fois, à la suite de veilles et de travaux prolongés, de tomber dans un état de *stupeur* qui le rendait incapable de lier deux idées ensemble.

Linné. — Génie précoce, crâne à forme hydrocéphalique. A été frappé d'apoplexie. A la suite d'une attaque, il avait oublié jusqu'à son nom. Mort en état de démence sénile.

Ont été frappés d'apoplexie :

Malpighi, — Spallanzani, — Copernic, — Cabanis, — Corvisart. — Monge, — Daubenton, — Euler (1), — Dupuytren (2), — Roux.

P. Bérard. — Dont le frère est mort d'une affection de la moelle épinière, etc., etc., etc.

(1) Rév. Parise, *Physique et hygiène*, p. 45, VII.

(2) Le 16 novembre 1833, dit M. Malgaigune, dans sa remarquable *Notice sur Dupuytren*, en se rendant à l'Hôtel-Dieu, il éprouva sur le Pont-Neuf un léger étourdissement. Il ne s'arrêta pas pour si peu et fit sa visite comme à l'ordinaire. Mais durant sa leçon, à l'amphithéâtre, il sent tout à coup que sa bouche se dévie, que la joue droite est soulevée par l'air expiré ; il veut fermer la paupière de ce côté, impossible, et l'œil reste à découvert. A ce signe, il reconnaît l'apoplexie. Peu après Dupuytren mourut des suites d'un épanchement pleurétique. Suivant son vœu, son corps fut ouvert par les internes de l'Hôtel-Dieu. La tête mesurait une circonférence de 58 centimètres; l'encéphale du poids de 46 onces offrait les traces de *trois foyers apoplectiques*, dont deux à droite et deux à gauche. Le cœur et les parois des artères étaient hypertrophiés.

Bichat. — Un jour qu'il examinait des pièces anatomiques, à l'Hôtel-Dieu, dit un de ses biographes, il se retira *tout étourdi, et tomba dans l'escalier*. Il mourut quelques jours après. Il était âgé de trente ans et quelques mois.

Dante. — Il était retiré à Ravenne depuis peu de temps, lorsque une maladie *subite* l'enleva le 14 septembre 1321.

Nota. — Quelle était cette maladie ? c'est ce que nous n'avons pu découvrir. Mais nous ne pouvons oublier que, dans l'immense majorité des cas, les morts subites sont dues à des affections cérébrales ou des gros vaisseaux.

Milton. — De très-petite stature, maigre et fluet. Il était atteint de cécité, d'une double *amaurose* très-probablement, car dans une réponse qu'il fit à ceux qui lui reprochaient ses infirmités corporelles, « il avoua, dit Bayle, la dette pour ce qui est d'être aveugle, sans oublier néanmoins de dire que ses yeux *ne paraissaient pas avoir le moindre défaut.* » Il faut remonter jusqu'aux premières années de sa vie pour trouver l'origine de cette infirmité. A l'âge de douze ans il était tourmenté par de fréquents maux de tête et se plaignait déjà de la faiblesse de sa vue. Doué d'un esprit très-précoce, à quinze ans, à l'université de Cambridge, il paraphrasa quelques psaumes en vers anglais. A dix-sept ans, il composa plusieurs pièces de poésie en anglais et en latin, toutes d'un caractère et d'une beauté fort au-dessus de son âge.

Richardson. — A été frappé d'apoplexie.

Labruyère. — Est mort d'une attaque d'apoplexie. Quatre jours auparavant, il était à Paris dans une campagne de gens qui l'ont conté, où tout à coup il s'aperçut qu'il devenait sourd, mais absolument sourd. Point de douleur cependant. Il s'en retourna à Versailles où il avait son logement, à l'hôtel de Condé, et une apoplexie d'un quart d'heure l'emporta (1).

Marmontel. — A été frappé d'apoplexie.

Delille. — Était aveugle comme Milton.

De Stael (Madame). — Est morte dans un état de délire qui avait éclaté plusieurs jours (d'autres ont dit quelques mois) auparavant. L'autopsie fut faite. Tous les spectateurs, dit Réveillé-Parise, furent frappés de l'énorme quantité de matière cérébrale qui était contenue

(1) *Histoire de l'Académie*, par l'abbé d'Olivet, t. II, p. 232.

dans le crâne; les parois de celui-ci étaient d'ailleurs très-minces.

Madame de Staël avait une habitude qui ressemble fort à une sorte de tic nerveux et que, bien à tort, selon nous, on a mis sur le compte d'une coquetterie peu en rapport avec le caractère viril de cette femme célèbre : c'était de rouler sans cesse entre ses doigts, quand elle était chez elle, de petites bandes de papier. Le valet de chambre avait ordre d'en laisser sur la cheminée une ample provision.

Elle faisait un usage immodéré de l'opium.

Une singulière idée l'a préoccupée toute sa vie : comme si elle eût craint d'avoir froid dans le tombeau, elle désirait qu'on l'enveloppât dans une fourrure avant de l'ensevelir.

Hoffmann (l'auteur des contes fantastiques). — A eu des aliénés dans sa famille. On connaît ses habitudes alcooliques. Lorsqu'il composait, les créations de son imagination surexcitée prenaient parfois les proportions de véritables hallucinations; glacé d'effroi à la vue des fantômes qu'il évoquait, il priait sa mère de rester à ses côtés.

Sa physionomie avait plus d'un trait de ressemblance avec celle de Mozart, de Voltaire, de Paganini, dont l'aspect fait songer tout d'abord à une constitution rachitique. « Il était, nous apprend Loëve-Veimar (1), *petit de taille;* son teint était olivâtre, et ses cheveux bruns étaient plantés au milieu de son front. Ses yeux gris, *fort éloignés l'un de l'autre*, lançaient des regards inquiets et pénétrants; sa bouche *fort large*, formait une longue ligne à peine perceptible, tant il avait l'habitude de contracter ses lèvres minces et pâles... »

Quelque temps avant de mourir, Hoffmann voyait, chaque jour, s'éteindre un de ses organes, défaillir quelque principe de son existence; ses pieds, ses mains « se roidirent par l'effet de l'absorption de la moelle épinière... Privé de l'usage de ses mains, il passait ses longues nuits sans sommeil à dicter avec une verve incroyable; les médecins tentèrent de réveiller en lui les forces vitales qui s'éteignaient, en lui appliquant le fer chaud le long de l'épine dorsale, opération affreuse dans laquelle il pouvait succomber. Un de ses amis étant venu le voir au moment où la cautérisation venait d'avoir lieu, Hoffmann lui demanda tranquillement s'il ne sentait pas l'odeur du rôti; en ajoutant qu'il lui était venu dans l'idée, pendant l'opération, qu'on le plombait comme un ballot de marchandises, afin qu'il n'arrivât pas dans l'autre monde en contrebande. »

(1) *Revue de Paris,* t. VII, 1829. Édition de Bruxelles.

Augustin Thierry. — Était paraplégique et aveugle depuis quinze ans lorsqu'il mourut.

Henri Heine. — Mort des suites d'une maladie chronique de la moelle épinière.

Alfred de Musset. — Habitudes alcooliques invétérées. « Était constamment ivre, dit un biographe; tout lui était bon, jusqu'au vin bleu du cabaret. Ce malheureux penchant a été longtemps un obstacle à son entrée à l'Académie. » Est mort d'une maladie du cœur.

Hœdnel. — A été frappé de *cécité*, et est mort presque *subitement* en 1759.

Michel-Ange. — Réveillé-Parise rapporte d'après M. de Stendhal (1), l'anecdote suivante : « Pendant que Michel-Ange peignait le *Jugement dernier*, il tomba de son échafaud, et se fit à la jambe une blessure douloureuse. Il s'enferma et ne voulut voir personne. Le hasard ayant conduit chez lui Bacio Rontini, médecin célèbre et presque aussi capricieux que son ami, il trouva toutes les portes fermées. Personne ne répondant, ni domestiques, ni voisins, Rontini descendit avec beaucoup de peine dans une cave, et de là remontant avec non moins de travail, il parvint enfin à Buonarotti qu'il trouva enfermé dans sa chambre et *résolu à se laisser mourir*. Le médecin ne voulut plus le quitter, lui fit faire de force quelques remèdes et le guérit. »

Barbieri (dit le Guerchin, *Il Guercino*). — Était louche, comme l'indique son surnom. Louis Carrache disait de lui que c'était un prodige, un monstre, dont les ouvrages, quoique dus au pinceau d'un tout jeune homme, épouvantaient les plus grands peintres.

David (le peintre). — Son fils, helléniste distingué, ancien professeur au collége de France, est mort d'apoplexie.

Rude (le sculpteur). — Son père a été atteint de paralysie.

Il est temps de clore cette série d'esquisses biographiques. Ce n'est pas que beaucoup d'autres encore, et de non moins intéressantes, n'eussent pu trouver ici leur place; mais il faut des bornes à tout, et nous avons, d'ailleurs, la certitude qu'une fois l'attention éveillée sur ce point, on recueillera chaque jour, de nouveaux documents très-propres à figurer à côté de ceux que nous venons d'exposer, et dont, jusqu'ici, nul n'avait songé à tenir compte. Nous nous

(1) *Histoire de la peinture en Italie*, t. II, p. 377.

reposons avec confiance, de ce soin sur ceux qui s'occupent de recherches historiques.

Nous ajouterons que les faits que nous rapportons nous ont paru suffire amplement aux besoins de notre cause et par le nombre et, si je puis m'exprimer ainsi, par la qualité.

Ne comprennent-ils pas, en effet, ce que l'on pourrait appeler l'aristocratie de l'intelligence, la plupart des esprits hors ligne qui, du consentement unanime des peuples, occupent les sommités du monde moral, dans la politique, dans les sciences, les lettres, les arts?

Quant aux conclusions à en tirer, 1° au point de vue purement personnel, 2° au point de vue social, c'est-à-dire, relativement aux individus eux-mêmes, et à leurs rapports avec les autres hommes, nous croyons les avoir, déjà, suffisamment indiquées, développées même, dans le cours de notre travail, assez du moins pour que nous nous dispensions d'y insister beaucoup encore; elles se présentent d'ailleurs d'elles-mêmes à l'esprit de quiconque nous a suivi jusqu'ici avec un peu d'attention, et s'est pénétré de nos principes.

La lumière s'est faite ; désormais tout esprit exempt de préjugés admettra la nécessité de faire intervenir la psychologie morbide dans l'appréciation de tout ce qui tient à l'activité morale et intellectuelle de l'homme en général, et en particulier des individus que la Providence s'est plu à combler de ses dons. Origine, prédispositions héréditaires, prochaines ou éloignées, révélées par les parents ascendants, descendants ou collatéraux, dispositions idiosyncrasiques, innées ou acquises, afférentes à l'état physiologique et pathologique du système nerveux, à l'état *pathologique* surtout, toutes ces choses revendiquent leur part d'influence et d'action dans la constitution morale d'un individu, influence d'autant plus manifeste que la constitution est plus vigoureusement douée.

Que si nous passons de l'individu pris isolément à l'individu pris collectivement, c'est-à-dire considéré en tant que faisant partie de ce grand tout qu'on appelle humanité ; en d'autres termes si nous l'envisageons au point de vue social, nous voyons encore se dérouler des conséquences dont on calculerait difficilement la portée, alors qu'il s'agit d'hommes que leur naissance, le hasard des circonstances, leur énergie propre a faits les dominateurs, les guides religieux, politiques des autres hommes.

Il n'y a que la psychologie morbide qui, appuyée sur des phénomènes naturels, et sans l'intervention d'aucune espèce de *surnaturalité*, puisse nous révéler quels ont été les véritables mobiles de eurs pensées, de leurs déterminations, l'origine des impulsions in-

times (vocations), l'origine du pouvoir fascinateur qu'ils ont exercé sur ceux qui les approchaient, des entraînements auxquels la plupart cédaient d'une manière qui avait quelque chose de fatal, de même qu'elle nous fait connaître la source vraie, la cause génératrice de l'excellence de leurs facultés intellectuelles et morales.

Cette vérité, Diderot l'avait comme pressentie, ainsi qu'on peut le voir par les paroles suivantes que nous extrayons de son article sur les théosophes (1) : » Je *conjecture*, dit-il, que ces hommes d'un tempérament sombre et mélancolique, ne devaient cette pénétration extraordinaire et presque divine qu'on leur remarquait par intervalles, et qui les conduisait à des idées tantôt si folles, tantôt si sublimes, qu'à quelque dérangement périodique de la machine. Ils se croyaient alors inspirés et ils étaient fous ; leurs accès étaient précédés d'une espèce d'abrutissement, qu'ils regardaient comme l'état de l'homme sous la condition de nature dépravée. Tirés de cette léthargie par le tumulte des humeurs qui s'élevaient en eux, ils s'imaginaient que c'était la Divinité qui descendait, qui les visitait, qui les travaillait.... Oh ! que le génie et la folie se touchent de bien près ! Ceux que le ciel a signés en bien et en mal sont sujets plus ou moins à ces symptômes : ils les ont plus ou moins fréquents, plus ou moins violents. On les enferme et on les enchaîne, ou on leur élève des statues..... »

Que l'on veuille bien se rappeler ce que nous avons dit de la nature réelle de ce *quid divinum* qui constitue la prééminence des facultés de l'esprit, ce que nous avons dit de l'*enthousiasme*, de l'*inspiration*, de l'*extase*, de l'*état hallucinatoire*, etc. ; puis qu'on en fasse l'application à chacun des personnages en particulier dont le genre humain a inscrit les noms parmi les plus illustres, et l'on s'assurera que tous ou presque tous se trouvent dans les conditions d'organisation physico-psychiques que nous avons indiquées.

D'après ce qui vient d'être dit, on ne saurait contester l'utilité que peut avoir l'étude de la santé de certains hommes quand il s'agit d'apprécier, 1° leur état psychique, 2° l'influence qu'ils ont exercée sur leurs contemporains, sur la marche des événements qui ont signalé leur époque. Et n'omettons pas d'ajouter qu'il y a vingt ans et plus qu'un savant aliéniste dont nous avons bien des fois invoqué l'autorité dans le cours de ce travail, M. Lélut, a signalé ce nouveau point de vue historique, et comme démonstration pratique de ses idées sur la matière, a fait voir, dans des travaux remplis d'érudition

(1) *Dict. Encyclopéd.*

que deux des plus grands génies des temps anciens et modernes, Socrate et Pascal, avaient eu de véritables hallucinations, phénomène psychologique qui, évidemment, n'est pas resté complétement étranger à la direction de leurs pensées et des plus importantes de leurs actions.

« Il est une espèce d'histoire, dit l'auteur que nous venons de nommer, la plus intime dans ses sources, la plus élevée dans ses résultats, qui, loin de se borner à rassembler les faits de la vie des peuples, et à les enchaîner dans leurs rapports extérieurs, recherche dans les profondeurs de l'âme leurs plus secrètes origines. Elle y saisit, à leur naissance, et dès les temps les plus reculés, les instincts et la raison de l'homme ; elle en suit le développement à travers le cours des nations et le mélange des races qui les constituent ; elle en signale enfin les variations, les écarts, les folies, comme elle a fait ressortir leur marche fatale vers une intelligence plus claire de l'ordre des choses et une observation plus rigoureuse de ses lois.

« Si dans l'accomplissement de cette tâche, la *Psychologie de l'histoire* porte naturellement ses regards sur les masses, en interroge les mouvements, cherche à en pénétrer la pensée, elle ne doit pas une moindre attention à l'étude des hommes supérieurs qui les dominent et les conduisent.

« Indépendamment des faits psychologiques généraux et communs à chaque période historique, à chaque grande phase du progrès des races et des nations, il y a, en effet, pour chacune de ces périodes, des hommes en plus ou moins grand nombre, qui en sont comme l'*expression* vivante, et qui reflète, en l'exagérant sans doute, mais aussi en la rendant plus sensible, l'idée de l'époque à laquelle ils appartiennent. La psychologie de ces hommes éminents, lorsque les matériaux nécessaires pour la tracer n'auront pas été détruits par le temps, donnera souvent, à elle seule, le secret des pensées de leur siècle, comme à son tour, elle pourra être éclairée et complétée par ces derniers (1)..... »

(1) Voy. *Gazette méd. de Paris*, du 15 septembre 1838.

FIN.

TABLE ANALYTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

PREMIÈRE SECTION

§ 1.

§ 2.

DEUXIÈME SECTION.

§§ 1 et 2.

§§ 3 et 4.

§ 5.

§ 6.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER.

SECTION PREMIÈRE.

§ 1.

§ 2.

§ 3.

§§ 4 et 5.

SECTION II.

§§ 1 a 9.

SECTION III.

§ 1.

§ 2.

§ 3.

CHAPITRE II.

§ 1.

CHAPITRE III.

SECTION PREMIÈRE.

§§ 1 et 2.

SECTION II.

§ 4.

§ 5.

§ 6.

§ 7.

§ 8.

§ 9.

CHAPITRE IV.

SECTION PREMIÈRE.

SECTION II.

§ 4.

§ 5.

TROISIÈME PARTIE

Faits à l'appui de ce qui a été dit dans le cours de ce travail.

§ 1.

§ 2.

§ 3.

Corbeil, typographie et stéréotypie de Crété.



ÉTAT NERVEUX
HÉRÉDITAIRE,
IDIOSYNCRASIQUE.
Troubles de la sensibilité générale et spéciale
Otite
Hyperesthésie
Amaurose
Anesthésie
Rachitisme
Phrénopathies spontanées, par intoxication
Idiotie
Imbécillité
Délire chronique ou folie
Démence
Délire partiel
Délire général
Délire aigu
Idiopathique
Symptomatique
Alcoolique
Affectif
Mauvais sujets
Criminels
Prostituées
État mixte
Intellectuel
Excentricité
Utopistes
Névralgies
Internes
Externes
Névroses
Convulsions
Épilepsie
Chorée
Bégaiement
Hystérie
Tics
Lésions des centres nerveux
Moëlle épinière
Ramollissem.t
Miélitte
Encéphale
Paralysie gén.le
Paralys. partielle
Tumeurs
Ramollissem.t
Congestions
Intelligences exceptionnelles
Lettres
Sciences
Arts
Peinture
Musique
N. Rémond imp. Paris.

